





Y 271.79

C 7496

F

V. 7 1869-'70

# BULLETIN

GÉNÉRAL.

---

TOME VII.

N<sup>os</sup> 50 - 60,

---

1869 - 70.

7  
1869-70

---



*Signes indiquant ce qu'il  
y a à lire en chapitre.*

---

*C.C.* à lire en chapitre par tous, Pères, Frères, Aspirants.

*C.P.* à lire en chapitre par les Pères seulement.

*C.F.* Id. par les Frères

*C.N.* Id. par les Novices et Scolastiques.

( voir Tome V. p. 248 et suiv. )

---

*N. B.* Le Tome VI. du Bulletin se trouvant achevé,  
on fera bien d'en réunir et relier de suite tous les Numéros,  
pour éviter qu'ils ne soient égarés.

---

# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 50.

PARTIE GÉNÉRALE,  
de Janvier à Juillet 1869.

## ACTES OFFICIELS.

### Actes relatifs à la Cong.<sup>e</sup> en général.

C.C. — Promulgation d'un Indult autorisant le C. R. Père à permettre de lire et de garder les livres à l'Index. — Avis à ce sujet.

*Enfants fidèles et dévoués du St. Siège, c'est pour nous un devoir spécial de nous soumettre entièrement à ses Secrets, de repousser et rejeter tout ce qu'il reproche et condamne. Par conséquent les livres qu'il a proscrits comme contraires à la saine doctrine, en les mettant au catalogue de l'Index, nous ne devons point nous permettre de les lire ni même de les conserver, à moins d'une autorisation spéciale. Les Constitutions nous rappellent d'ailleurs explicitement cette obligation. (Const.<sup>o</sup> III. part. Const. VI. art. XX, p. 76.)*

*Cependant il est des circonstances où la lecture de ces livres peut devenir utile et même nécessaire pour certains membres de la Cong.<sup>e</sup>, en égard à leur position, aux ministères et aux fonctions qu'ils ont à remplir. Il était donc important d'obtenir à cet effet un Indult particulier de Rome, dont on put user dans l'occurrence et avec les conditions voulues.*

*Notre Vénéré Père avait déjà demandé et obtenu*

cette permission dès 1847 pour lui-même, avec pouvoir d'y faire participer les Supérieurs et les professeurs, selon qu'il le jugerait utile. L'année dernière, on avait à en demander la rénovation; et le Souverain-Pontife a daigné l'accorder, à la prière de M<sup>gr</sup> Simioni, Secrétaire de la S. C. de la Propagande, avec autorisation de la communiquer aussi à d'autres membres, en cas de besoin.

Voici la teneur de la Supplique et de la Concession, que le C. R. Père fait publier et promulguer à l'occasion de son renouvellement:

2. Febr. 1868.

Beatissime Pater,

Superior Generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Beatae Mariae Virginis, ad pedes Sanctitatis Vestrae humiliter prostratus, suppliciter petit ut sequentes facultates sibi respective prorogentur vel concedantur . . .

6<sup>o</sup>: Facultas, eodem die concessa ad quinquennium, legendi et retinendi libros in indice positos, iis non exceptis qui contra religionem ex professo tractant, eamque communicandi domorum praesidibus et professoribus nostris qui disciplinas sacras nec non philosophiam tradunt.

7<sup>o</sup>: Postulat insuper praedictus orator ut praecedentem facultatem aliis quibusdam sodalibus, prout opus fuerit, communicare possit.

Ex audientia SSmt, die 2 februarii 1868.

Sanctissimus D. N. Pius Divina Providentia Papa IX, referente me infrascripto S. C. de Propaganda Fide Secretario, quoad facultates expetitas prioribus sex articulis, benigne fuit rescribi: Pro gratia prorogationis ad aliud quinquennium, in forma ultima concessionis; quoad facultates vero de quibus agitur in duobus postremis articulis: Pro gratia, juxta preces ad quinquennium.

Datum Romae, ex aedibus dictae S. C., die et anno praedictis,  
gratis sine ulla solutione quocumque titulo.

Sign: Capalti, Secretarius.

À l'occasion de la promulgation de ces édicts, le C. R. Père croit utile d'ajouter les avis et recommandations qui suivent:

1: Il rappelle à tous les membres et pour toutes les maisons, la défense générale portée par le S: Siège de lire ou même de garder tout livre mis à l'index, à moins d'avoir obtenu une autorisation spéciale de la Maison-Mère;

2: Pour les C<sup>tes</sup> où il serait vraiment utile de conserver de ces livres, la permission doit en être demandée une première fois par une information spéciale avec les motifs à l'appui; elle devra ensuite être renouvelée tous les trois ans, dans l'année de la nomination triennale des Supérieurs; mais il suffira que le Supérieur de chaque C<sup>te</sup> en fasse la demande en son compte-rendu de cette année;

3: Dans les maisons qui sont autorisées à garder les livres à l'index, ces livres doivent être placés à part dans une armoire fermant à clef, et personne dans la C<sup>te</sup> ne doit se permettre de les garder par devers soi et moins encore de les lire, sauf le cas d'une autorisation particulière;

4: Les membres à qui cette permission serait d'une utilité réelle doivent en adresser la demande au C. P. Père, par une lettre particulière, en exposant les motifs et portant ensuite l'avis du Supérieur local et du Supérieur Provincial ou Principal.

Le C. P. Père recommande aux C<sup>tes</sup> et aux membres qui auraient besoin à ce sujet d'une permission, de se mettre en règle au plus tôt.

— Il est à peine besoin d'ajouter que cette permission de lire les livres à l'index ne peut en aucune manière s'étendre aux livres ouvertement obscènes ex professo; c'est et ailleurs une réserve que porte expressément le premier Indult de 1847: exceptis obscenis ex Professo.

## Actes relatifs aux Provinces et C<sup>tes</sup>.

I. Décret autorisant l'érection d'un demi-Noviciat de Frères à 90. O. de Rockwell.  
(Dc. du 6 Mars 1869.)

En acceptant en 1864 l'œuvre de N. 90. de Rockwell, le

C. R. Père et le Conseil avaient dès lors la pensée d'adjoindre à cet établissement, comme à celui de Blackrock, selon que les circonstances le permettraient, des œuvres propres à la Cong., afin d'y recevoir et former les sujets que la divine Providence appellerait dans notre Institut. (Bull. F. IV. p. 219.) Et, en effet, peu après la fondation de la nouvelle C<sup>te</sup>, il se présenta plusieurs vocations, et le C. R. Père y érigea d'abord un petit-Scolasticat par Décret du 8 sept. 1865. (Bull. F. IV. p. 650.) Cet Établissement vient d'être complété, comme maison de recrutement et de formation, par l'adjonction d'un Noviciat de Frères.

C'était là un complément que demandaient naturellement l'extension et le développement de l'œuvre de Rockwell, et l'étendue de la propriété en rendait l'installation facile. L'entretien de la Maison et des œuvres exigent un nombreux personnel. Par l'érection de ce Noviciat, l'Établissement pourra plus facilement pourvoir à ses besoins, sans aucun secours de la Maison Mère, et avec beaucoup plus d'avantages sous tous les rapports.

Mais en outre, cette nouvelle maison de Noviciat pourra venir en aide à nos autres C<sup>tes</sup> en leur préparant des sujets. On sait en effet, combien les Frères rendent dans la Cong. de précieux services, soit pour le soin du temporel, soit pour les œuvres d'éducation dont nous sommes chargés. Il importe donc d'en multiplier les centres de recrutement autant que cela peut être opportun. La C<sup>te</sup> de Blackrock nous a déjà fourni, pour nos Missions et nos autres Établissements des Colonies anglaises, bon nombre de sujets très-utiles. La position centrale de Rockwell au milieu des Comtés les plus catholiques de l'Irlande, fait espérer aussi qu'on y pourra trouver de bonnes et nombreuses vocations.

Déjà même plusieurs postulants se sont présentés, et s'il avait fallu tout de suite les envoyer à Blackrock ou en France, cela n'eût pas été sans de grands inconvénients, soit au point de vue du recrutement des vocations, soit au point de vue

des intérêts de l'Établissement.

En conséquence, sur la proposition des Pères de Rockwell, appuyée par le vote unanime de ceux de la C.<sup>te</sup> de Blackrock, et de l'avis du Conseil général, le C. R. Père a décidé, par décret du 6 mars 1869, l'érection à Rockwell d'un postulât et d'un demi-Noviciat de Frères; mais toutefois à cette condition déjà établie pour les maisons de Blackrock et de Marienstädt: que les Novices qui y seront reçus, seront envoyés en règle générale et à moins de dispense particulière de la Maison-Mère, au Noviciat central du St-Cœur de Marie pour y achever leur formation, en y passant de 6 à 12 mois, et y émettre leurs 1.<sup>res</sup> vœux, de manière à être ensuite à la disposition des Supérieurs majeurs.

— A cette occasion, le C. R. Père rappelle le soin qu'on doit prendre d'habituer de bonne heure les Novices d'Irlande et d'Allemagne à parler le français, afin qu'ils puissent, selon les besoins des œuvres, être placés dans les diverses C<sup>tes</sup> de France, des Colonies ou des Missions, et qu'il y ait ainsi entre les Frères une fusion et une union plus complètes, sans aucune distinction de langue ou de nationalité, tous ne formant plus qu'une seule et même famille religieuse.

II. Décret autorisant l'acquisition d'une propriété contiguë au Séminaire français à Rome. (Déc. du 6 janv. 1869.)

Depuis plusieurs années déjà, on se préoccupait de l'exiguïté du local du séminaire français et des moyens de l'agrandir. Cette insuffisance devenait tous les ans plus sensible, car, malgré les événements politiques, le nombre des élèves ne cessait cependant de s'accroître, et l'on pouvait craindre de ne pas être en mesure de satisfaire un jour à toutes les demandes d'admission, et de voir ainsi le progrès de cette œuvre importante entravés, et même plus ou moins compromis.

En outre, ce manque d'espace allait devenir plus gênant encore à l'époque du Concile. On pouvait s'attendre à de nombreuses demandes d'hospitalité de la part de plusieurs Prélat<sup>s</sup> et autres

ecclésiastiques, comme aux précédentes réunions des évêques à Rome. Le S.<sup>r</sup> Père avait exprimé le désir qu'on se mit en mesure d'y satisfaire autant que possible; et la reconnaissance en faisait aussi un devoir à l'égard de plusieurs personnes dévouées à l'Établissement, malgré les inconvénients qu'entraîne toujours cette présence d'étrangers dans un séminaire.

Il importait donc de s'étendre au plus tôt en acquérant une partie du terrain et des bâtiments voisins. Par un heureux concours de circonstances, on put s'assurer les ressources nécessaires pour cette acquisition, sans avoir à recourir aucunement à la Maison-Mère, et Sa Sainteté, toujours si bienveillante pour le Séminaire français, voulut bien Elle-même encourager et faciliter cet achat en affranchissant les frais de mutation.

Sur la proposition et les instances réitérées de nos Pères de Rome, le C. R. Père eut donc devoir soumettre la question aux membres du Conseil. On hésita longtemps à cause de l'état incertain des choses en Italie; mais enfin, tous furent d'un avis favorable; et le C. R. Père autorisa en conséquence le Père Freyd, par Décret du 6 janvier à faire l'acquisition projetée. C'est une propriété attenante au séminaire français et appartenant au Comte Barbo, mais qui autrefois faisait partie de l'ancien couvent de S.<sup>te</sup> Claire.

Par une décision subséquente du 29 juin, le C. R. Père a aussi autorisé le P. Supérieur du Séminaire français à commencer les travaux nécessaires pour approprier, selon les besoins, le local et les bâtiments acquis à leur nouvelle destination.

**III. Autorisations diverses de constructions et réparations.** — Le C. R. Père a également autorisé différentes C.<sup>tes</sup> à faire des constructions et réparations plus ou moins importantes pour les besoins de leurs œuvres.

Ainsi 1.<sup>o</sup> par décision du 1.<sup>er</sup> mars, la maison de Saint Michel a été autorisée à faire une nouvelle construction assez considérable, nécessitée par suite de l'augmentation du nombre

des colons, et des besoins de l'exploitation agricole de la colonie:

2<sup>o</sup>. La C.<sup>te</sup> de Blackrock a successivement obtenu l'autorisation, d'abord, de faire une construction nouvelle reliant la chapelle au reste de la maison, puis, d'élever un étage sur une partie des anciens bâtiments, afin de pouvoir suffire au nombre croissant des élèves du collège français. (Déc. du 29 Juin 1869).

3<sup>o</sup>. M. Rockwell, le P. Fouvéty a été également autorisé à construire un nouveau bâtiment pour recevoir les pensionnaires qui demandent à venir faire leurs études dans l'Établissement, puis des dépendances pour le service de la cuisine. (Déc. du 6 mars et 15 mai 1869.)

4<sup>o</sup>. Les Pères de Maurice ont reçu l'autorisation de construire un caveau de St<sup>e</sup> à la St<sup>e</sup> Croix près du tombeau du bon P<sup>e</sup> Laval, pour y déposer, après leur mort, ceux des confrères qui viendront à décéder dans cette Mission.

5. Enfin le C. R. Père a autorisé à la Maison de Paris différentes dépenses, soit pour l'arrangement et l'installation de la grande bibliothèque, à l'effet d'y transporter les livres qui se trouvaient précédemment dans les chambres du P. P. Gaulther, soit pour la régularisation de la clôture, à la porte d'entrée, aux parloirs et à la chapelle. (Déc. des 6 et 16 juillet.)

### Actes relatifs aux Pères.

— Admissions aux vœux. — D'après l'avis du Conseil général, le C. R. Père a admis :

1<sup>o</sup> aux vœux perpétuels. — Par Décret du 18 fév. 1869:  
Le P. Power, de la C.<sup>te</sup> de Chandernagor.

Par Déc. du 15 Juin,  
Les P. P. Delorme, de la C.<sup>te</sup> de St<sup>e</sup> Marie du Gabon,  
Lapeyre, de la C.<sup>te</sup> d'Ambriz,  
Graf,  
Reizmann, } de la C.<sup>te</sup> de Marienstädt.  
Ritter,

Maçon, de la C.<sup>té</sup> de Bagamojo.

2. aux vœux de cinq ans. — Par Déc. du 18 fév. 1869.

Les P. P. Diquet, de la C.<sup>té</sup> de St-Pierre, } Martinique.  
Le Douarin, de la C.<sup>té</sup> de Fort-de-France }  
Stoll, de la Mission d'Afrique.

— Nomination. — Par décision du 6 mars, le P. Houvéty a été nommé Maître des Novices du nouveau Noviciat de Frères, à Rockwell.

— Retours en France. — Par différents Décrets, le C. R. Père a autorisé le retour en France des P. P.

Duboin, de la C.<sup>té</sup> de la Providence (Bourbon),  
Duby, de la C.<sup>té</sup> de Dakar,  
Dupraz, de la C.<sup>té</sup> de St<sup>e</sup> Marie du Gabon.

### Actes relatifs aux Frères.

— Admissions aux vœux. — Par Décrets du C. R. Père, rendus d'après l'avis du Conseil, ont été admis.

1. aux vœux perpétuels, les F. F.

Innocent Robeuf, de la C.<sup>té</sup> de Paris, (Déc. du 2 janv. 1869)

Auguste Butler, de la C.<sup>té</sup> de la Trinidad, (id. du 17 juin)

2. aux vœux de cinq ans, par Décret du 18 fév. 1869; les F. F.

Clément Leroux, } de la C.<sup>té</sup> de St-Olan,  
Sylvain Piac, }

Claver Lebon, de la C.<sup>té</sup> de Free-Town (Sierra-Léone).

3. à la Profession, par Décret du 18 fév. 1869.

au Noviciat du St<sup>e</sup> Cœur de Marie:

Les F. F. Joseph-Marie Luigo, du dioc. de Vannes,

Marie-Révin Coole, du dioc. de Dublin,

Florent Strehle, du dioc. de Rottembourg,

Stanislas Royer, du dioc. d'Alger,

Salomon Maguire, du dioc. de Down,

Raymond Marsal, du dioc. de Strasbourg,

Nicomède Consot, du dioc. de S<sup>t</sup>. Brienc,  
au Noviciat de Marienstadt.

Ses F. F. Hincelas Penger, du dioc. de Hildenheim,  
Engelbert Wissor, du dioc. de Limbourg,  
Arnold Prinz, du dioc. de Cologne.

— Placements et mutations. — A l'exception du F. Joseph-Marie qui a reçu sa destination pour S<sup>t</sup>. Michel, le 13 juillet, les autres nouveaux Frères Profès du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie et de Marienstadt ont été provisoirement laissés à la disposition des Supérieurs des deux C<sup>t</sup>és.

Par différents Décrets du C. R. Père, ont été envoyés à nouvelles destinations,

Ses F. F. Urbain et Flavien, le premier de S<sup>t</sup>. Michel, et le second du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie, en Senégambie.

Le F. Louis-de-Gonzague, de la Crimidad à la Guadeloupe,  
Le F. Oswald, de la Guadeloupe à la Crimidad.

— Retours en France. — Ont été autorisés à revenir en France.

Ses F. F. Jules, de la C<sup>t</sup>é de Dakar,  
Isidore, de la C<sup>t</sup>é de Chandernagor,  
Hilarion, Emile, Théophile, Marie-Auguste et Louis-Stanislas, de la C<sup>t</sup>é de la Providence,  
Marcellin, de la C<sup>t</sup>é de Bagamoyo,  
René, de la C<sup>t</sup>é du Gabon

### Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

— Admissions. — Ont été admis à émettre leurs premiers engagements dans nos différentes maisons de probation.

Au Noviciat, Par Décret du 28 avril 1869:

M. Laine, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. S<sup>t</sup>. Jean l'Évangéliste;

Au Grand-Scolasticat, Par Décret du 6 mars 1869:

M. M. Wolf, du dioc. de Strasbourg, Pat. de rel. S<sup>t</sup>. François-Xavier,

Adam, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>. Stanislas de Kostka,

Par L'écrit du 30 avril 1869 :

M. Hacquard, du dioc. de S<sup>t</sup>-Die, P. de rel. S<sup>t</sup>-Xavier-Marie,

An Petit-Scolt de Langonnet, — Par L'écrit du 29 avril 1869 :

M. M. S<sup>t</sup>-Martin, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>-Alphonse,  
Eisserand, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>-François-Xavier,

Le Chertie, du dioc. de Rennes, P. de rel. S<sup>t</sup>-Joseph,

Mary, du dioc. de S<sup>t</sup>-Die, P. de rel. S<sup>t</sup>-Louis de Gonzague,

Mauduit, du dioc. de Rennes, P. de rel. S<sup>t</sup>-Blaise,

Kulhe, du dioc. de Cahors, P. de rel. S<sup>t</sup>-Paul de la Croix,

Desgenétais, du dioc. de Laval, P. de rel. Marie-Joseph,

Gaëtan, de la Préf. ap<sup>re</sup> de Cayenne, P. de rel. B. Pierre-Claver,

Vogtli, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Pierre-Marie,

Bidier, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. Louis-Marie,

Moercky, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>-Alphonse,

Beuze, du dioc. de S<sup>t</sup>-Pierre (Mant<sup>re</sup>) P. de rel. S<sup>t</sup>-Ramilas Kostka;

An Petit-Scolt de Cellule, — Par Déc. du 29 juin 1869 :

M. M. Boyer, du dioc. de Clermont, P. de rel. S<sup>t</sup>-Camille de Lellis,

L'ément, du dioc. de Rennes, P. de rel. S<sup>t</sup>-Jérôme-Emilien;

An Petit-Scolt de Marienstadt, — Par Déc. du 6 mars 1869 :

M. M. Kübinger, du dioc. de Limbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>-Alphonse de Liguori,

Kaas, du dioc. de Limbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>-François-Xavier;

Par L'écrit du 20 juillet 1869 :

M. M. Richardz, du dioc. de Berlin, P. de rel. S<sup>t</sup>-Paul de la Croix,

Jaworski, du dioc. de Breslau, P. de rel. S<sup>t</sup>-Louis de Gonzague,

Tegers, du dioc. de Cologne, P. de rel. S<sup>t</sup>-François de Sales,

Willms, du dioc. de Cologne, P. de rel. B. Pierre-Claver.

### Actes relatifs aux Novices Frères.

— Admissions. — Ont été admis à recevoir l'habit de Novices-Frères,  
les postulants dont les noms suivent.

An Novicial du S<sup>t</sup>-Cœur de Marie, — Par L'écrit du 10 fév. 1869, le Post.  
Nagten, nom de rel. F. Samuel, du dioc. d'Épilin;

Par L'écrit du 6 mars 1869, le Post.

Moore, nom de rel. S<sup>t</sup>-Marie-Liguori, du dioc. de Rildare (Irlande),

- Hartmann, nom de rel. F. Benoît-Marie, du dioc. de Strasbourg,  
 Ribot, nom de rel. F. Benedict, du dioc. de S. Pierre (Martinique);  
 Au Noviciat de Iaugonnez, — Par Décret du 6 mars 1869, les Post.<sup>12</sup>  
 Caudan, nom de rel. F. Thomas d'Aquin, du dioc. de Vannes,  
 Guigan, nom de rel. F. Marie-Casimir, du dioc. de Vannes;  
 Par Décret du 9 mai, le Post.<sup>1</sup>  
 Gouvestre, nom de rel. F. Gonzague, du dioc. de S. Briec;  
 Au Noviciat de Rockwell, Par L'éc. du 6 mars 1869: les Post.<sup>12</sup>  
 Downs, nom de rel. F. Mellit, du dioc. de Cashel,  
 Ryans, nom de rel. F. Aidan, du dioc. de Cashel,  
 Au Noviciat de Marienstadt, — Par Décret du 6 mars 1869: les Post.<sup>12</sup>  
 Gramper, nom de rel. F. Moatern, du dioc. d'Osnabruck,  
 Bleser, nom de rel. F. Bernardus, du dioc. de Limburg,  
 Jeppenfeld, nom de rel. F. Brunon, du dioc. de Paderborn,  
 Erbans, nom de rel. F. Pius, du dioc. de Dortmund (Hollande),  
 Heenn, nom de rel. F. Maria-Aloysius, du dioc. de Cologne;  
 Par Décret du 20 juillet 1869: les Post.<sup>12</sup>  
 Jennes, nom de rel. F. Sabas, du dioc. de Cologne,  
 Reck, nom de rel. F. Lucas, du dioc. de Cologne,  
 Tuchsloch, nom de rel. F. Marc, du dioc. de Rottemburg.

— Envois en Maison. — Par décision du C. R. Père, le F. Samuel, novice, a été envoyé à la C<sup>te</sup> de Chandernagor (Inde).

## NOUVELLES DIVERSES

### de l'Institut et de la Maison-Mère.

#### I. Cause du Vénéré Père.

Voici, d'après les notes du journal de la Maison-Mère, la suite de la procédure pour la Cause du Vénéré Père. Nous la reprenons au point où elle s'arrêtait dans la Partie générale du dernier Bulletin.

XXI<sup>ème</sup> Session. — Jeudi 14 Janv. — Après les Fêtes de Noël et de

L'Épiphanie, les membres du Tribunal, selon ce que avait été convenu avec le Postulateur dans la dernière réunion du mois de décembre, consentirent, à son invitation, à reprendre le 14 janvier le cours régulier des sessions. Dans cette séance furent successivement entendus M. l'abbé Glaire, un laïc, M<sup>r</sup> Verrier, et le P<sup>r</sup> Delaplace.

Avant sa déposition, M. Glaire renouvela le serment qu'il avait déjà prêté dans la 48<sup>ème</sup> séance. Bien que ses relations avec notre V. Père eussent été peu fréquentes, et sans caractère d'intimité, M. Glaire pouvait néanmoins, en évoquant les souvenirs de S<sup>t</sup> Sulpice, rappeler de précieux ces impressions. Depuis cette époque, il avait eu également quelques rapports avec notre S<sup>r</sup> Fondateur, ce qui avait contribué à entretenir l'estime qu'il avait toujours professée pour sa personne. Sa déposition ne dura pas au delà d'un quart d'heure. Mais bien que courte, elle empruntait une importance toute particulière de la qualité même du témoin, ancien doyen de la Sorbonne.

M<sup>r</sup> Verrier comparut ensuite. Il avait connu personnellement le Serviteur de Dieu pendant une retraite qu'il était allé faire au Gard, auprès du E. R. Père, son ancien directeur de N. D. de Victoires, avec lequel il est toujours resté dans des relations très-intimes. Le V<sup>r</sup> Père, atteint déjà de la maladie dont il mourut, était souffrant et contraint de garder la chambre. Cette circonstance fournit à M. Verrier l'occasion de l'entretenir plusieurs fois en particulier, et de reconnaître dans ses discours cette sainteté éminente de l'homme de Dieu, qui fit sur lui une si profonde et si salutaire impression. Ayant alors entrepris son dernier voyage du Gard à Paris, malgré son état malade, le V<sup>r</sup> Père l'eut pour compagnon de route et recut de lui pendant tout le trajet, les soins les plus attentionnés.

Les deux dépositions furent rédigées et signées séance tenante. En sortant, M. Verrier fit observer avec satisfaction

que le Notaire avait très-heureusement et très-fidèlement rendu sa pensée.

Le P. Delaplace fut le troisième entendu; mais comme on était en droit de l'espérer, il sut trouver matière à une attestation juridique de plusieurs séances. Nous connaissons tous le culte vraiment filial que ce cher confrère professe, pour notre S.<sup>t</sup> Fondateur. Ayant vécu avec lui dans les relations les plus intimes et les plus suivies pendant 4 ans, il lui était facile, en consultant ses souvenirs et son cœur, de fournir déjà un intéressant et précieux témoignage. Mais, chargé depuis plusieurs années de faire une étude spéciale de sa vie et des écrits qui s'y rapportent, le P. Delaplace pouvait encore interroger l'expérience d'autrui, et à l'aide des nombreux documents originaux qu'il avait compulsés, faire ressortir la vénération universelle qu'inspirait sa vertu, tout en présentant un abrégé succinct mais substantiel de sa laborieuse et sainte carrière. Cependant il avait à se prémunir contre un interrogatoire trop rapide de la part des membres du Tribunal, plus ou moins pressés de mener promptement le procès à terme: il fit donc observer, qu'il avait à signaler sur la vie du V.<sup>r</sup>e Père certaines particularités qui ne manquaient pas d'intérêt, et qu'il désirait surtout faire parler le V.<sup>r</sup>e Père lui-même; afin de ne rien oublier, il demanda la permission de recourir à ses notes sur les divers articles servant de base au procès. Ces détails, pour la plupart ignorés des précédents témoins, ou présentés sous un nouveau jour par le P. Delaplace et entremêlés de citations du V.<sup>r</sup>e Père, durent être, nous n'en doutons pas, des plus précieux pour la Cause, et des plus intéressants pour les membres du Tribunal attentifs à les écouter. Il fallut, après une heure et quart, céder la place à M. de Berté, appelé pour entendre lire et signer sa déposition. La séance fut levée vers 5<sup>h</sup> 1/2.

XXII<sup>ème</sup> Session. — Jeudi 21 janvier. — L'un des jours qui suivirent la 21<sup>ème</sup> session, le R. P. Provincial, qui était allé à Issy faire ses visites du premier de l'an, profita de l'occasion pour prier M<sup>s</sup>. Pinault, Gamon et Cahier de vouloir bien eux aussi venir témoigner en faveur de notre V<sup>ie</sup> Père. A notre grand regret, M. Pinault se voyait dans l'impuissance de répondre au désir qu'on lui avait exprimé: son âge et ses infirmités ne lui permettaient pas de quitter sa Solitude; et d'ailleurs il ne pouvait plus compter, disait-il, sur sa mémoire affaiblie et devenue infidèle. Il s'excusa donc auprès du R. P. Provincial.

Si nous avons été privés de sa déposition, les lettres que nous possédons de lui, rendent hommage aux vertus de celui qu'il appelait souvent son bon et saint M. Libermann, et nous aimons ici à reproduire cette phrase qu'il écrivait dans une circonstance: « Je ne dis pas que M. Libermann est impeccable, mais j'ose affirmer qu'il ne pêche pas. »

M<sup>s</sup>. Cahier et Gamon qui s'était mis avec empressement à notre disposition, reçurent peu de jours après la lettre d'invitation du P. Postulateur, et arrivèrent sans retard pour la séance indiquée. Jamais l'estime et la vénération profonde qu'ils avaient conçues pour le V<sup>ie</sup> Père à St-Sulpice ne s'étaient démenties un seul instant. Aussi fervent ils l'avaient trouvé, au séminaire, aussi admirable de vertu et de sainteté il leur apparut sans cesse dans la suite, au sein des difficultés si nombreuses et si diverses de la situation que la divine Providence lui avait faite. A leurs yeux, chez le V<sup>ie</sup> Père Libermann, l'homme avait toujours disparu pour ne laisser de place qu'au saint. Un côté intéressant et peu connu dans la vie de notre Saint Fondateur que M. Gamon aura pu mettre en lumière dans sa déposition, c'est ce coup-d'œil assuré et cette pénétration remarquable dont il était doué, pour l'appréciation des événements politiques, et que le

Cardinal Diétrane s'est attaché, qu'imparfaitement à faire ressortir dans sa vie. A sa déposition, M. Gamon a pu également réunir les notes recueillies de la bouche du Vénéré Père lui-même, où se trouve le récit détaillé qu'il avait fait de sa conversion à ce digne prêtre de St. Sulpice. Mentionnons encore, à la mémoire de M. Gamon, que c'est à ce pieux et zélé Directeur que nous devons l'entrée dans notre Institut des P. P. Chevans et Lossedat.

Quant à M. Cahier, il avait, comme M. Gamon, entretenu avec le Vénéré Père les relations les plus intimes; il en avait reçu des lettres nombreuses et des plus belles qu'il ait écrites sur la croix et l'esprit de sacrifice. Ces deux témoins restèrent chacun en séance une demi-heure à peu près.

XXIII<sup>ème</sup> Session - Jeudi 28 Janv. - Le F. Honoré avait été appelé de Chevilly pour cette séance. Sa déposition fut longue et sans doute intéressante: elle dura une heure. Il avait connu le V<sup>ni</sup> Père spécialement pendant son séjour comme novice à M. 49. du Gard, et se rappelait un grand nombre de traits et de détails des plus édifiants.

Après le F. Honoré, le P. Delaplace comparut de nouveau et occupa le reste de la séance, sans néanmoins terminer sa déposition. Plus encore que la première fois, il intéressa et toucha vivement les membres du Tribunal. M<sup>rs</sup> Amanton surtout sembla ému plus d'une fois, et des larmes parurent même dans ses yeux. Le P. Delaplace avait été ainsi écouté avec la plus sympathique attention l'espace de plus d'une heure et demie.

XXIV<sup>ème</sup> Session - Vendredi 5 février. - La séance avait été fixée d'abord au Jeudi 4 février; mais un fâcheux contre-temps y mit obstacle. Deux témoins étrangers, le R. P. Ducourneau et M. Bachelua, convoqués l'un et l'autre de très-loin, s'étaient rendus exprès à Paris et devaient repartir incessamment pour la Province. Le R. P. Ducourneau, supérieur des Missionnaires Maristes de Riom, avait autrefois connu

le V.<sup>re</sup> Père à la Neuville. Il s'y était rendu, encore incertain de sa vocation, avec le désir d'éclaircir ses doutes à l'aide des avis de notre St. Fondateur. Il possédait de lui un précieux souvenir, c'était son crucifix; et il n'a consenti à s'en désaisir que pour le céder à la Maison-Mère. En voici l'histoire d'après une lettre du R. P. Ducourneau lui-même: « Le Saint-M. Libermann a eu ce crucifix tout le temps de son séjour à St. Sulprice et à Essy, et c'était l'unique ornement de sa chambre. Il le plaçait sur sa table, toujours recouverte, m'a-t-on dit, d'une serviette blanche. Lorsqu'il sentait que ses attaques allaient le prendre, il s'enfermait dans sa cellule, et à genoux devant ce crucifix, il offrait à N. Seigneur les souffrances et l'humiliation de cette maladie. M.<sup>r</sup> Douai un séminariste, mort depuis saintement comme missionnaire en Cochinchine, s'était attaché à lui avec l'idée d'entrer dans la Société du St. Cœur de Marie, et il fit même partie, avec M. Le Varasseur, Bouchet, Dupont, A. mor qui n'était pas dans le secret, du pèlerinage à N. D. de Chartres. En souvenir et comme gage d'amitié, M. Libermann lui laissa ce crucifix. Plus tard ayant favorisé le départ de M.<sup>r</sup> Douai pour la Cochinchine, je le reçus de lui ce cher confrère m'avait trouvé rien de plus précieux à m'offrir en signe de reconnaissance. Quand j'entrai chez les Maristes, je le fis voir au P. Sagniet, Provincial, qui me dit: « gardez-le, portez-le partout où vous irez, ce sera une relique ».

Le R. P. Ducourneau était sur le point de partir pour prêcher à St. Sever, au diocèse d'Aire, la Station du Carême, quand il recut la lettre d'invitation du P. Postulateur. « Je vais me rendre tout de suite à St. Sever, répondit-il aussitôt, en passant par la rue des Postes: le contour est un peu long, mais c'est une respectueuse que j'en ai toujours professée pour M. Libermann, me fera passer par dessus tout, afin d'aider à la cause de ce vénéré Père. » (Lett. du 23 Janv.)

M. Gacheux, aumônier des Religieuses de Louvencourt,

avait connu le Vénéré Père à St. Sulpice; plus tard, à Paris, il avait continué des relations aux quelles il attachait le plus haut prix; aussi fut-il heureux, en souvenir de ces excellents rapports d'autrefois avec l'Institut naissant et notre Saint-Fondateur, de se rendre à la Maison-Heure sur l'invitation du R. P. Provincial.

Le jeudi, 4 février, jour convenu pour la séance, ces deux témoins étaient présents; peu s'en fallut cependant qu'on ne dût renoncer à leurs dépositions. M. G. Ganne, M. de Valette et l'abbé Bernard arrivent à l'heure fixée, mais M. G. Armandon et M. Beuf n'apparaissent pas. On les attend vainement pendant une heure, au grand désespoir du P. Postulateur qui dépêchait messenger sur messenger au couvent des Dominicains et chez M. Beuf, pour leur rappeler la circonstance pressante qui ne permettait pas de renvoyer la séance. Mais M. G. Armandon oubliant l'invitation qu'il avait recue la veille, faisait défaut pour la sixième fois: il était dans Paris, en cours de visites. M. Beuf faisait de même de son côté; de sorte que l'avis ne put à temps leur être de nouveau transmis. Néanmoins tout ne fut pas perdu. Les membres présents eurent l'obligeance de se prêter pour le lendemain à une nouvelle convocation, et l'on s'empressa d'en écrire quelques lignes à M. G. Armandon et à M. Beuf, qui furent tout heureux d'accepter. Nul malentendu ne vint cette fois apporter de nouvelles entraves, et les deux témoins furent entendus tout à loisir; le P. Delaplace put encore pendant quelque temps continuer sa déposition.

Une invitation avait aussi été adressée à M. Beauchef, curé de St. Hilaire-le-Cleru, dans le Département de la Sarthe; mais les soins pressés de son ministère et son état de santé ne lui permirent pas de se rendre à Paris. M. Beauchef avait demeuré pendant six mois à la Neuville auprès de notre Vénéré Père: ce n'était point en qualité

de novice ; mais, incertain et plus ou moins anxieux au sujet de sa vocation, il avait été adressé à notre St. Fondateur par M. Pinault, pour être dirigé dans les difficultés qu'il éprouvait alors. » Je sortais, écrit lui-même M. Beauchef, « du Noviciat des Chartreux, après 18 mois de séjour. J'étais « dans un état de peines intérieures qu'aucune parole ne peut « exprimer. Ce bon et St. Directeur avait besoin de toute sa pa- « tience pour me supporter, et de la sagacité qu'on admirait « en lui pour discerner l'attrait de Dieu de ce qui n'était en « moi qu'illusion ou tentation. » (Lett. du 8 nov. 1869.) Abayant exa- « miné à fond, M. Libermann m'engagea à rentrer au Sémi- « naire de mon diocèse. La confiance illimitée que j'avais en « ce saint homme ne me permit pas d'hésiter un seul ins- « tant. Jamais, depuis cette décision, la paix de mon esprit « n'a été troublée. Ce bon M. Libermann, comme l'appelait « M. Pinault, avait un don tout particulier pour discerner « les esprits et reconnaître une vocation. » (Lett. du 28 janv. 1869.) Ne « pouvant venir en personne, M. Beauchef s'efforçait encore dans sa réponse, en rappelant ses souvenirs et ses impres- sions de la Neuville, de faire ressortir ce caractère de dou- ceur, de humilité et de charité du V<sup>re</sup> Père, à nous, ses enfants, si familièrement connu.

XXV<sup>ème</sup> Session — Jeudi 4 Mars. — Un intime ami du R. P. Pro- vincial, M. de Quincerot, Chanoine de Bourges, et le R. P. Libermann occupèrent cette fois la séance. A la lecture du R. P. Le Vavasseur F., M. de Quincerot avait répondu : je suis « bien heureux de ce que vous ayez pensé à moi, et que vous « m'ayez appelé à venir rendre témoignage de la sainteté « du V<sup>re</sup> M. Libermann. Vous ne sauriez croire quel plai- « sir j'aurai à me retrouver avec vous. Quelques jours pas- « sés dans votre pieuse Cité me procureront un repos bien doux « et bien fructueux. » (Lett. du 13 Fév. 1869.) C'est à St. Salvice que M. de Quincerot avait connu le V<sup>re</sup> Père, en même temps que le R. P. Provincial. Sa déposition a été d'une demi-heure environ.

Après lui, le K. P. Libermann, admis à rendre son témoignage, tint la séance pendant près d'une heure et demie. Il avait pu préparer à loisir sa déposition, et nous ne doutons pas qu'elle ne soit, à tous les points de vue, l'une des plus importantes.

XXVI<sup>me</sup> Session - Jeudi 21 mars. — Des personnes du sexe devaient occuper cette séance et les suivantes; on les tint en conséquence dans le grand parloir convenablement disposé pour la circonstance. M<sup>lle</sup> Marie Moisan, directrice de l'orphelinat de la S<sup>te</sup> Famille établi par le P. Delaplace, et M<sup>me</sup> Ruffier ancienne élève de la maison des orphelines à Amiens, avaient été appelés à comparaître. M<sup>lle</sup> Marie n'avait pas connu personnellement notre saint Fondateur. À peine l'avait-elle entrevue dans une circonstance; mais le renom de sainteté dont il jouissait déjà de son vivant, lui avait dès cette époque inspiré une grande vénération. Ce sentiment, était venu se joindre celui d'une confiance très-vive dans son intercession. Elle avait été témoin, en effet, de la guérison miraculeuse d'une jeune épileptique de son orphelinat, à la suite d'une neuvaine qu'on avait faite au V<sup>ri</sup> Père pour obtenir son rétablissement. Ce fait était précieux pour la Cause, et elle était spécialement appelée pour en produire une complète attestation. Elle resta en séance 20 minutes à peu près.

M<sup>me</sup> Ruffier avait été, à Amiens et plus tard à Paris, l'objet de la douce charité du V<sup>ri</sup> Père. Jamais il ne s'était refusé à lui prêter son conseil et sa direction; et elle gardait de cette extrême condescendance un souvenir qu'entretenait pour lui sa profonde vénération. « Toujours, écrivait-elle au « C. R. Père, j'ai considéré le V<sup>ri</sup> Père Libermann, comme « un saint, et je ne saurais passer un jour sans le prier d'intercéder pour moi; ce sentiment, je l'avais conçu alors « que j'étais toute jeune, et que nos bonnes Mères de Souvenecourt « m'apprenaient à considérer et à vénérer ce bon Père à

« l'égal d'un saint. » (Lett. du 5 août 1868.)

Après ces deux témoins, le P. Claplace fut introduit de nouveau. Il comparut quatre fois en diverses séances, et il prit ce jour-là plus d'une heure et quart : à peine put-il achever sa déposition, qui jusqu'au dernier moment, inspira un intérêt plein de sympathie aux membres du Tribunal.

Les fêtes de la semaine sainte et celles de Pâques apportèrent une nouvelle interruption dans les séances. Elles ne devaient être reprises que dans les derniers jours d'avril.

XXVII<sup>ème</sup> Session - Mercredi 28 avril. — La 27<sup>ème</sup> Session fut occupée toute entière par 4 Sœurs de Louvencourt venues exprès d'Amiens pour leurs dépositions. D'abord on avait eu la pensée d'ériger un Tribunal dans cette ville, afin de faciliter aux nombreuses personnes qui avaient connu le V<sup>ie</sup> Père à la Neuville et au Gard le moyen de témoigner, en souvenir de ses vertus et de sa sainteté. Mais l'éloignement de la Maison-Mère devait créer bien des difficultés et entraîner des dépenses considérables ; on renonça donc à ce projet, et l'on se borna à inviter à se rendre à Paris les témoins qui pouvaient fournir les plus précieux renseignements.

Les quatre Sœurs de Louvencourt appelées à déposer devant le Tribunal étaient la R<sup>de</sup> Mère S<sup>t</sup> Bernard, Sup<sup>re</sup> générale de leur Cong<sup>g</sup>, la Mère S<sup>t</sup> Gabriel, supérieure du Pensionnat de Roye, près d'Amiens, la Mère Chèreise de Jésus, nièce du V<sup>ie</sup> Père, et la Mère de S<sup>t</sup> Enfant Jésus, sœur du C. P. Père. C'est la R<sup>de</sup> Mère S<sup>t</sup> Bernard qui avait subi avec tant de générosité et de dévouement à la grande pauvreté des premiers hôtes de la Neuville. Elle n'était donc pas étrangère à cette période de la vie de notre V<sup>ie</sup> Père, où son esprit de foi, d'humilité, de pauvreté et de confiance absolue en la divine Providence brillèrent d'un si vif éclat. Toutes ces vertus dont elle avait contemplé un si beau modèle, avaient pu même être pour elle une douce récompense

de sa charité et de son dévouement à l'œuvre naissante de notre St. Fondateur.

Une nouvelle suspension eut lieu dans les séances. M<sup>gr</sup> Gaume, à la suite de la mort de son frère, s'était rendu en province, pour passer à la campagne le printemps et toute la saison chaude. Son retour était fixé au mois de septembre, de sorte qu'il ne devait plus prendre part aux réunions pour l'audition des témoins; car elles touchaient à leur terme.

XXVIII<sup>ème</sup> Session - Vend. 18 Juin. - La R. de Mère Marie de Jésus de la Cong. de St. Joseph fut invitée la première à comparaître en cette séance. C'était quelques semaines après les élections de cet Institut, et la R. de Mère Marie de Jésus venait d'être appelée à en prendre la direction comme Supérieure générale: ce qui ne pouvait qu'ajouter plus de prix à son témoignage. Sans être entrée avec le V<sup>er</sup> Père dans des relations personnelles, elle avait eu néanmoins l'occasion de le voir plusieurs fois, et ce n'est pas sans un sentiment de vénération qu'elle se rappelait cette condescendance extrême avec laquelle il se rendait aux desirs des plus humbles pénitentes qui recouraient à son ministère, cet extérieur simple, recueilli et modeste qu'on aimait à considérer en lui, quand il traversait le bas de la chapelle pour aller à son confessionnal. D'ailleurs, depuis longtemps, initiée aux pieuses traditions de sa Cong., elle savait de quelle estime et de quelle vénération profonde la Riv<sup>re</sup> Mère Fondatrice et ses sœurs, qui avaient eu avec lui des rapports intimes, honoraient sa mémoire. Elle n'avait pas seulement à faire revivre leurs souvenirs; mais elle pouvait se rendre encore l'interprète de toutes ses religieuses et témoigner des hommages sincères décernés dans son Institut à la vertu et à la sainteté du Serviteur de Dieu, de la confiance qu'on avait en son intercession, et des grâces souvent attribuées à ses mérites et à l'efficacité de ses prières.

Le P. Duboin, arrivé récemment de Bourbon, appelé

après la R.<sup>de</sup> Mère Marie de Jésus, fut heureux d'unir son témoignage à tous ceux des autres confrères qui ont connu le Vénéré Père et eu le bonheur de rendre hommage à sa sainteté. Comme plusieurs d'entre eux, il représentait beaucoup d'absents, et pouvait en partie suppléer à leur silence en se faisant l'écho des sentiments de leur piété filiale. Nos Missions d'Afrique et Bourbon, où il avait successivement séjourné plus ou moins longtemps, lui fournissaient une somme de précieux et intéressants souvenirs. Il put témoigner aussi de la pieuse vénération que conservent pour notre St. Fondateur les Filles de Marie, et des grâces nombreuses qu'elles se plaisent à attribuer à son intercession.

On avait encore invité M<sup>r</sup> de Brandt, l'un des plus fervents et des plus fidèles admirateurs et amis du V<sup>re</sup> Père à St. Sulpice. Mais il s'excusa de ne pouvoir se rendre à cette invitation, étant persuadé, disait-il dans sa lettre au P.<sup>I</sup> Provincial, qu'il entraît dans les intentions du V<sup>re</sup> Père, en nous priant de ne pas recourir à son témoignage. (Sott. 5 Fév. 65.) Cette réponse, du reste, ne surprit pas, car déjà précédemment quand il apprit les instances de M<sup>r</sup> Liguët pour faire entreprendre le procès de notre V<sup>re</sup> Père, M. de Brandt n'avait pas donné son adhésion à ce projet, se fondant sur cette idée assez étrange, que c'était une chose peu conforme à l'esprit de simplicité et d'humilité qui caractérisait spécialement le V<sup>re</sup> Père, et que devait aussi caractériser toujours l'Institut qu'il avait fondé.

Les deux derniers témoins épuisaient la liste présentée par le Postulateur. D'autres, deux au moins, devaient de droit, sous peine d'invalidité de la procédure, figurer comme témoins d'office, et être cités à comparaître, par le Tribunal lui-même, ou en son nom, par le Promoteur. Cette mesure, absolument de rigueur, a pour but d'offrir plus de garanties, et de sauvegarder entièrement de toute suspicion l'impartialité des juges. Les témoins appelés en cette qualité

forent au nombre de cinq.

XXIX<sup>ème</sup> Session. — Le premier témoin d'office agréé du Tribunal, fut M. l'abbé Mangot curé de Cérisy-Buleva dans le diocèse d'Amiens. Il s'était trouvé en relations avec notre V<sup>ie</sup> Père, d'abord à St. Sulpice, puis à Rennes, enfin à Amiens et à la Neuville. Ces trois résidences marquaient trois phases bien tranchées de la vie de notre S<sup>t</sup> Fondateur, et pouvaient fournir matière à un ensemble d'observations variées et complètes sur ses différentes vertus.

Nous aimons à croire que le témoignage de M. l'abbé Mangot, surtout en ce qui touche au séjour de notre V<sup>ie</sup> Père à Rennes, aura suppléé au silence des autres témoins sur cette époque de sa vie qu'un très-petit nombre avaient pu connaître. — M. l'abbé Mangot avait accepté avec empressement l'invitation qui lui avait été adressée, et il était venu prendre asile à la Maison-Mère pendant son séjour à Paris.

XXX<sup>ème</sup> Session. — Lundi 5 juillet. — Le 2<sup>ème</sup> témoin d'office invité à comparaître fut le P. Duby, récemment revenu de la Sénégambie. Avant son départ d'Afrique, il avait déjà rendu témoignage; mais il était bon que ces attestations fussent consignées dans le principal procès. Il se fit un bonheur autant qu'un devoir de préparer et de communiquer juridiquement cette fois sa déposition. Bien que le P. Duby ait été présenté comme témoin d'office, cette qualité ne permet nullement de déprécier son témoignage: il n'aura pas été certainement des moins favorables à la Cause.

On avait aussi attendu pour cette séance M<sup>gr</sup> Desprez Archev. de Toulouse, qui nous avait demandé une hospitalité de quelques jours, au terme d'un voyage dans le Département du Nord, son pays natal; mais il ne devait arriver que le lendemain. Le reste de la séance fut occupé par divers témoins qui vinrent entendre lire et signer leurs dépositions.

XXI<sup>ème</sup> Session. — Mercredi 7 juillet. — Quelques jours après, le

Tribunal voulut bien se réunir tout exprès pour entendre la déposition de M. g<sup>r</sup> l'Archevêque de Cambrai. Ce digne Prélat qui a eu le bonheur et la gloire de contribuer à la canonisation d'une humble bergère de son diocèse, S<sup>t</sup>e Germaine Cousin, s'estima heureux de profiter de son passage à Paris pour payer au bon et V<sup>r</sup>e Père Libermann sa dette de reconnaissance et de vénération. C'est en effet, à notre S<sup>t</sup> Fondateur que M. g<sup>r</sup> Desprez devait en grande partie sa nomination à l'Evêché de S<sup>t</sup> Denis. Après les longues et difficiles démarches entreprises avec tant de dévouement par le Vénéré Père pour amener l'érection des Sièges coloniaux, il s'était rendu à Roubaix, afin de conférer avec M. l'abbé Desprez, alors curé de cette ville, de sa promotion à l'évêché de S<sup>t</sup> Denis; il avait également soumis son projet à M. l'Archev. de Cambrai, et avait heureusement obtenu la solution qu'il désirait et les adhésions demandées. Le sincère et cordial attachement que M. g<sup>r</sup> Desprez a toujours professé pour la Cong<sup>e</sup>, à sa source dans ces premières relations, et il aime à garder les souvenirs de zèle, de générosité et de désintéressement qui s'y rattachent. Son témoignage devait être d'un grand poids, à cause de sa dignité d'Archevêque et en sa qualité de représentant de l'un des sièges des colonies.

XXXII<sup>ème</sup> Session. — Lundi 19 juillet. — Cette séance devait être la dernière et clore le premier procès. M. l'abbé Duquesnay, Curé de S<sup>t</sup> Laurent et M. g<sup>r</sup> Bessieux furent successivement admis à déposer. On avait aussi compté sur le R. P. de Ratisbonne, Supérieur des Prêtres de N. D. de Lion. Ramené du judaïsme au sein de S<sup>t</sup> Eglise, il se sentait, spécialement à cause de cette circonstance, attiré vers le Vénéré Père dont il admirait particulièrement les vertus et la sainteté. Il avait aussi connu le E. R. Père à N. D. des Victoires, et, dès cette époque, il lui avait toujours témoigné une grande confiance et une particulière affection. Depuis plusieurs mois déjà, il avait promis de se rendre à l'invitation qui devait lui être

adressé; mais il se trouvait maintenant en Hongrie, et le Tribunal pressait la clôture des séances. Il fallut donc, au moins pour ce premier procès, renoncer à cette déposition.

Dès l'année dernière, M. Duquesnay, sur l'invitation du R. P. Provincial, s'était aussi empressé de promettre son témoignage dans la Cause du Vénéré Père. Il l'avait connu à St. Sulpice, où il l'avait même soigné en qualité d'infirmier; puis, dans la suite, il avait continué ses relations avec lui comme membre des conférences de St. Jean. Avant d'entrer en séance, il nous disait, en rappelant le souvenir de ces réunions, que, par suite d'un zèle d'ultramontanisme un peu intempérant, il commençait à s'y glisser une certaine façon de critique et de blâme au sujet de l'épiscopat; mais que, avec son tact et sa douceur ordinaire, le V<sup>ré</sup> Père avait réussi très-heureusement à tout ramener à un esprit de véritable piété et d'entière charité.

M<sup>gr</sup>: Bessieux a été le dernier entendu. Ayant eu hâte, l'an dernier, de se rendre à Rome peu de temps après son arrivée du Gabon, il s'était réservé de faire sa déposition à une autre époque. Mais les séances approchant de leur terme, il n'y avait plus à différer. Sur une recommandation du C. R. Père et une lettre du L. Barillec qui lui donnait avis de cette circonstance, M<sup>gr</sup>: Bessieux quitta Rome aussitôt pour venir, lui aussi, offrir au V<sup>ré</sup> Père son filial hommage. Monseigneur professe, on le sait, une vénération toute particulière pour notre St. Fondateur; il ne l'a connu, il est vrai, qu'assez peu de temps, mais il avait su l'apprécier entièrement; et sa parole toute pénétrée a pu suppléer au nombre des souvenirs par l'accent d'une intime conviction. M<sup>gr</sup>: Bessieux resta plus d'une heure en séance. La liste des témoins ouverte par le C. R. Père et terminée par M<sup>gr</sup>: Bessieux, était entièrement close, et les dépositions se trouvaient terminées.

Il est d'usage, après l'audition de tous les témoins

d'ajouter aux pièces du procès les actes et les documents pouvant servir à la cause. Ils doivent être présentés au Tribunal par le Postulateur, afin qu'il en constate l'authenticité et les fasse adjoindre aux dépositions. Le P. Barillet entra donc dans la salle des réunions après M<sup>g</sup>. Bessieux et produisit devant le Tribunal, pour compléter au besoin les dépositions, au point de vue historique, les extraits des actes de naissance et de Baptême du Vénéré Père, ses lettres d'ordination, son mémoire à la Propagande pour la fondation de la Société du S. Cœur de Marie, les lettres du Card. Fransoni en réponse à ce mémoire, les notes du P. Cisserant sur l'origine et les commencements de la Société à la Neuville, certains passages de la vie du V<sup>e</sup> Père par le Card. Petra, enfin divers témoignages pouvant importer à la cause et servir à démontrer la renommée de sainteté du Serviteur de Dieu. Tous ces documents furent sans difficulté acceptés par le Tribunal, et, par son ordre, réunis au dossier.

Cette dernière formalité remplie, le procès était terminé. A la demande du Postulateur, M<sup>g</sup>. Romanton, de l'avis des autres membres du Tribunal, déclare close cette première procédure. Le secret, jusque-là si inviolable, fut aussi dès lors déclaré levé. On a donc maintenant toute liberté de parler, et des interrogations du Tribunal et des dépositions consignées par le Notaire.

La copie intégrale de tout le procès doit, comme on le sait, être envoyée à Rome pour être soumise à l'examen du S. Siège. Il fallait des Secrétaires pour cette transcription, et aussi un second Notaire juridiquement nommé, afin de collationner la copie avec l'original. Le Notaire proposé par le P. Postulateur et agréé par M<sup>g</sup>. l'Archevêque de Paris, fut M. l'abbé Bouché, secrétaire de l'Aumônerie de Marine. Des lettres de créance lui ont été délivrées à cet effet de

l'archevêché: Les secrétaires et les copistes furent les P. P. Cadoret et de Courmont, et les C. F. Joseph, Louis-Stanislas et Sulpice. Un serment, par lequel ils s'engagent, sous peine d'excommunication réservée au Souverain-Pontife, à s'acquitter fidèlement de leurs fonctions, leur était à tous imposé. Ils le prononcèrent, selon la formule indiquée, à genoux devant le Tribunal et les mains sur les saints évangiles: M. l'abbé Bouché d'abord, puis successivement les Pères et les Frères désignés. Enfin séance tenante, tous signèrent de procès-verbal qui avait été préparé à l'avance, et, vers 6 heures, tout était heureusement terminé.

— Voilà donc à peu près achevé le procès d'introduction de la Cause de notre Vénéré Père. Le premier sentiment de nos cœurs doit être celui de la reconnaissance envers le Cœur immaculé de Marie pour la marche heureuse de cette longue et difficile procédure. Plus d'une fois on aurait pu craindre certaines entraves, des lenteurs et des difficultés, concernant les convocations et la comparution des témoins; mais la divine Providence a daigné constamment disposer toutes choses pour un prompt et heureux achèvement de ces premiers travaux. Bien que M. G. Soman, ait eu à souffrir dans l'intervalle, de fréquentes indispositions, l'état de sa santé s'est néanmoins suffisamment maintenu pour n'apporter aucune interruption forcée dans les séances. Les témoins invités à faire leurs dépositions ont répondu à cet appel avec le plus grand empressement. Le nombre en aurait pu être beaucoup plus considérable; mais on s'était restreint aux principaux et aux plus importants. Par un heureux concours de circonstances qu'on peut regarder comme providentiel, presque tous ont pu successivement comparaître et rendre leur témoignage. C'est ainsi que dans le cours des 18 mois, écoulés depuis son érection, le Tribunal a entendu les dépositions de 69 témoins de tout

état et de toute condition : Evêques, prêtres religieux et religieux, laïques appartenant aux diverses classes de la société.

Aux Pères et aux Frères de notre Cong., nous avons vu s'unir successivement, pour témoigner en faveur des vertus de notre St. Fondateur, des représentants de la Société de Jésus, de celles des Sulpiciens, des Lazaristes, des Maristes, des Eudistes; des religieuses de St. Joseph, de l'Immac. Conception et de Louvaincourt. L'épiscopat et le clergé ont aussi contribué, par plusieurs de ses membres les plus éminents, à ce concert d'hommages rendus à la mémoire de l'humble Serviteur de Dieu.

Si ce résultat heureusement atteint, nous permet de croire que la divine Providence a daigné favoriser nos efforts, il nous autorise aussi à compter sur la protection divine pour entreprendre et poursuivre les travaux subséquents de la procédure. Nous n'en sommes en effet qu'aux premiers commencements, et nous savons ce qu'on dit communément au sujet des délais et des obstacles que rencontrent les procès de canonisation. qu'il est aussi difficile de faire canoniquement proclamer la sainteté, que de l'acquiescer soi-même. Sans doute, il ne nous sera pas donné de voir pour notre V. Père le couronnement de cette grande et belle œuvre entreprise pour sa glorification; mais puissions-nous du moins par nos prières, mériter que bientôt la S. Eglise le déclare Vénéritable. ce sera un immense et bien précieux résultat. Continuons avec ferveur à implorer à cette fin la divine Miséricorde: avant comme après leur mort, c'est Dieu seul qui fait les saints; et la prière, nous ne l'ignorons pas, est d'une efficacité souveraine sur son cœur.

## II.

### Etat de la santé du C. R. Père

Dans la partie générale du dernier Bulletin, en présentant les différentes phases de l'état de la santé du C. R. Père depuis le mois d'octobre jusqu'en février, nous avons pu

reconnaître que, malgré quelques accidents passagers, la marche de son rétablissement avait toujours été en progressant peu à peu. Aujourd'hui encore, envisagé dans un développement de 4 mois, c'est à peu près ce même ensemble qui offre la convalescence. La santé se refait, bien que lentement; les forces, comme paralysées par les profondes atteintes du mal, triomphent insensiblement de l'affaiblissement général de l'organisme; et malgré les impressions diverses des causes extérieures qui agissent parfois d'une façon défavorable sur ce tempéramment débilité par les souffrances, malgré les indispositions accidentelles qui en sont les suites, elles tendent néanmoins à recouvrer leur énergie et leur vitalité d'autrefois. Nous devons donc espérer avec confiance et demander sans cesse à Dieu pour notre C. R. Père l'accélération plus rapide d'une entière et parfaite guérison.

On a vu que le 2 février, le C. R. Père avait célébré la sainte messe après s'être soigneusement exercé pour la lecture et la mémoire des mots qui lui échappait. Toutefois n'étant pas encore assez sûr de lui-même, il s'en était tenu à ce premier essai. Environ deux mois plus tard, le 28 mars, Dimanche de Pâques, s'étant exercé de nouveau, il eut encore le bonheur de monter au s. autel. Ce fut avec plus de facilité et plus de succès que la première fois. Aussitôt à partir de ce jour, il recommença à dire régulièrement la messe chaque matin, au petit autel dressé à la tribune, tout à côté de sa chambre.

Les espérances qu'on avait conçues des heureuses influences de la belle saison, devaient en partie se réaliser. Le dimanche du bon Pasteur, 11 avril, jour des noces d'or de Pie IX, le C. R. Père quitta sa chambre pour venir dîner au réfectoire et depuis lors il continua à prendre tous ses repas avec la C. R. Déjà les jours précédents, au lieu des rares apparitions qu'il faisait dans la cour, lorsque le soleil et

l'état de l'atmosphère l'invitaient à descendre, il avait pris part assez régulièrement aux récréations des Pères. Il continua à le faire d'une façon suivie, matin et soir, passant un temps assez long à se promener et à s'entretenir avec nous, comme avant sa maladie.

Le même jour 11 avril, le C. R. Père donna le Salut solennel du C. S. Sacrement; il le fit encore deux fois de suite sans embarras sensible, le Dimanche de la Pentecôte, au séminaire, et le lendemain, à la C. E. du S. Cœur de Marie, où il s'était rendu avec plusieurs étrangers de distinction. Soit le voir pendant le jour suivre les divers exercices de la C. E., monter sans fatigue, l'escalier de sa chambre, se rendre à la chapelle à diverses reprises, présider au réfectoire et réciter courageusement les longues prières du Benedictus et de l'action de grâce, puis tenir lui-même la conversation comme auparavant, on pouvait croire que son état différait peu de ce qu'il était avant sa maladie, et que la convalescence suivrait graduellement son cours sans de nouvelles et passagères entraves.

Le C. R. Père continuait toujours cependant à consulter le D<sup>r</sup>. Ozanam pour l'ensemble de son état, et pour ses yeux spécialement, M. M. Desmarres et Liebreicht. Tous constataient une amélioration sensible dans sa santé. L'embarras du poulmon qui avait persisté à la suite de la bronchite du mois de novembre, et qu'il avait entretenue encore un refroidissement occasionné le 23 février, par une station trop longue chez M. Hubert de Lisle, dans un salon qui n'était pas chauffé, cette gêne et une légère toux qui l'accompagnait avaient fini par disparaître dans le mois de juin. Le 25, le D<sup>r</sup>. Ozanam avait pu reconnaître un entier dégagement du cœur dont les fonctions se exerçaient sans aucune difficulté. Les yeux mêmes, dont l'état demeurerait toujours stationnaire, ne semblaient pas atteints d'une affection absolument incurable. Les deux

célèbres oculistes de la capitale, M. M. Desmarres et Liebreicht, conseillèrent de nouveau, pour fortifier l'organisme, un régime très-substantiel et le séjour à la campagne. Celui-ci fit mettre en outre, à de certains intervalles, des ventouses sèches derrière les oreilles, en faisant suivre cette opération d'une réclusion de 24 heures chaque fois, dans la chambre obscure, et de frictions tous les jours, sur le front, avec une pommade spéciale. Cinq fois depuis le 1<sup>er</sup> mois de juin, le C. R. Père s'est rendu chez M. Liebreicht, pour cette application de ventouses, et il a éprouvé par moments un mieux assez sensible dans la vue.

Malheureusement, il ne lui a pas été donné de suivre l'avis des médecins qui d'abord lui avaient conseillé l'air de la campagne. Dès le lundi de la Pentecôte, le C. R. Père voulait aller au S. Cœur de Marie, pour y passer chaque semaine un certain nombre de jours. Mais le temps était froid et pluvieux, et il n'a pu y séjourner. Une seconde fois, il essaya de s'y fixer; l'état de l'atmosphère et le vent du Nord qui se faisait sentir, le contraignirent de nouveau de regagner Paris. Cependant, vers la fin de juin, le beau temps est entièrement revenu; mais avec le beau temps des chaleurs très-intenses se sont déclarées, et il en est résulté à l'une des jambes une inflammation assez forte. Bien qu'érouvant de la fatigue et contraint de boiter en marchant, le C. R. Père a continué pendant quelques jours à suivre les exercices comme il l'avait fait jusque-là. Mais le médecin consulté, le condamna à un repos absolu. Pour empêcher l'inflammation de s'étendre, M. Ozanam prescrivit l'usage du collodion, et ordonna des frictions d'huiles et autres émitifs. Pendant quatre jours, le C. R. Père a dû renoncer de nouveau à dire la S<sup>te</sup> messe. Le 10, il avait failli tomber évanoui à l'autel, par suite des douleurs qu'il éprouvait à la jambe. Mais grâce aux soins qu'on avait pris à temps, le mal diminua bientôt et le 15 juillet, il

à qui recommencer à offrir le S. Sacrifice. Toutefois, afin de suivre fidèlement les ordonnances du docteur, le C. R. Père ne quitte pas sa chambre, et il se condamne à un repos presque absolu. À peine de temps en temps fait-il dans Paris ou à la campagne une promenade en voiture, soit pour se rendre chez M. Liebreicht, soit pour respirer le grand air et prendre quelques distractions.

Cette indisposition tout-à-fait locale et accidentelle, sera, nous l'espérons, de courte durée. Elle n'a rien qui puisse inspirer de nouvelles craintes. C'est un de ces accidents passagers provenant des influences extérieures contre lesquelles sa santé affaiblie ne peut encore se défendre suffisamment. Mais le rétablissement progressif des forces, nous aimons à le croire, fera disparaître le mal et prévendra le retour de ces indispositions momentanées.

Que nos prières continuent toujours à solliciter ce résultat si désirable. Demandons surtout avec instances que l'état de sa vue s'améliore, et que le C. R. Père recouvre au plus tôt des forces nouvelles afin de les appliquer, selon ses desirs les plus ardents, aux travaux qu'il a entrepris par le passé, pour le développement et la prospérité de l'Institut.

---

### III.

#### Notice sur le R. P. Gaultier.

Services funèbres célébrés pour lui à la Maison-Mère.

Contrairement peut-être à leur attente, nos confrères ne trouveront pas ici une Notice biographique sur le C. R. Père Gaultier dont la mémoire occupera une si large place dans les souvenirs de notre Institut. Cette tâche qu'il eût été pour nous bien doux d'entreprendre, d'autres personnes, amis intimes du regretté défunt, se sont offertes d'elles-mêmes à la remplir. Le Monde a déjà publié une esquisse assez complète de cette vie pleine de labeurs et de luttés: elle est l'œuvre d'un écrivain connu, M. l'abbé Davin, Chanoine

(1) Ces articles ont paru sous la signature de l'abbé Vincent: nom de baptême de M. Davin.

de Versailles, qui lui-même avait demandé, comme une faveur, de rendre cet hommage à une mémoire particulièrement aimée et honorée. Ces articles vont être réunis en une petite brochure imprimée, qui sera prochainement envoyée aux différentes C<sup>tes</sup>.

Nous sommes heureux d'annoncer encore à nos frères, un travail plus étendu que doit entreprendre M<sup>r</sup> l'abbé Beuf, l'un des amis les plus intimes du R. Père Gaultier. Il ne se proposait d'abord que de publier une série d'articles dans l'Univers, de concert avec M. du Lac, l'un des principaux rédacteurs. Mais, ayant été devancé par le Monde, il s'est résolu à entreprendre une biographie complète. Cet écrit ne pourra qu'être commencé qu'en octobre, au retour d'un voyage que M. Beuf a dessein de faire dans le midi. Il compléterait à certains points de vue un autre petit ouvrage que M. l'abbé Beuf a composé sur le Card. Gousset, quelque temps après la mort de ce Prélat. Que de traits communs en effet dans ces deux figures, et quelle profonde sympathie dans les traits de ces deux cœurs! Espérons qu'une si heureuse pensée ne demeurera point stérile. Les relations toutes particulières que M. Beuf a longtemps entretenues avec le R. P. Gaultier, lui faciliteront beaucoup ce travail; elles en assurent d'avance l'intérêt et le mérite.

— A la relation du P. Suillaud racontant en détail les derniers moments et les obsèques du bon Père, nous ajouterons ici quelques lignes au sujet du service célébré à la Maison-Mère pour le repos de son âme, et des regrets donnés à sa mémoire.

Dès la première nouvelle de la mort du cher Père, S. C. le Nonce Apostolique avait pris une part bien vive à nos regrets. Il l'honorait tout particulièrement de son estime et de son amitié, et se plaisait aussi à recourir à ses conseils. Aussi a-t-il daigné se rendre tout de suite près du C. R. Père, pour lui exprimer ses sentiments de sincères condoléances.

M<sup>gr</sup>. l'Archevêque de Paris, dont le F. P. Gaultier avait été autrefois le confesseur, à voulu unir aussi ses prières aux nôtres. La Grandeur, écrivait au nom de l'Archevêque « M. de Cultoli, (en réponse au C. P. Père) s'est fait un pieux devoir de dire la s<sup>te</sup> messe pour le bon Père Gaultier, et elle n'a pas manqué, dans ses prières affectueuses de joindre au souvenir du regretté défunt celui de toute la Cong: ».

(Lett. du 20 mai.) M<sup>gr</sup>. du Cosquer, encore au milieu de nous, s'était offert de lui-même, à célébrer pontificalement la messe de requiem, le jour fixé pour le service. Cette cérémonie eut lieu le 24 mai, à Paris, dans la chapelle du séminaire.

Des lettres de faire part adressées de différents côtés, à Paris et dans la province, avaient provoqué d'abord des marques non équivoques d'affliction et de regrets; elles réunirent aussi, le jour du service, une assistance pressée de prêtres et de laïques. C'était, entre autres représentants des maisons religieuses et du clergé de la capitale, M. l'abbé Cesson, Cur. aux Missions étrangères, M. le Supérieur du séminaire des Irlandais, M. Dedoué chanoine de la Métropole, M. l'abbé Davin, M. Guyot de Laval, aumônier de l'Asile des ouvriers convalescents de Vincennes, et ancien vicaire général de M<sup>gr</sup>. l'Evêque de la Basse-Loire, M. de Courval, autrefois secrétaire de M<sup>gr</sup>. L'herpeur et maintenant vicaire à St. Pierre du Gros-Cailhou, M. Bourquard, 1<sup>er</sup> aumônier du collège Rollin; M. l'abbé Maupied, de passage à Paris, était aussi présent à la cérémonie. Parmi les laïques on distinguait: M. M. du Lac et Coquille, représentants de la Rédaction des deux journaux catholiques l'Univers et le Monde; M. Malvoisin, ancien employé au Ministère de la Marine et des colonies. Le C. P. Père put assister également à une bonne partie de l'office et recevoir ensuite l'expression des condoléances de ces nombreux amis du défunt. Un second service solennel a été encore célébré

le 25 juin, au St-Cœur de Marie.

Rien que toutes les C<sup>tes</sup> se soient fait un devoir empressé de réciter pour le regretté défunt les prières ordinaires prescrites dans les Constitutions, l'ancienneté du R. P. Gaulhier, son rang dans l'Institut et les nombreux services qu'il a rendus pendant sa vie, nous obligent encore à prier pour le repos de son âme: le C. R. Père en fait ici une recommandation spéciale à tous les membres de la Cong<sup>g</sup>.

## IV.

## Secours accordés à nos Missions.

Voici le tableau des allocations accordées cette année à nos différentes Missions par les œuvres de la Propagation de la Foi, de la S<sup>te</sup> Enfance et par l'Œuvre Apostolique:

## vicariat apost. de la Sénégambie.

De la Propagation de la Foi	33,090 <sup>f</sup> 50.
De la S <sup>te</sup> Enfance . . . . .	35,000 <sup>f</sup> 00.
De l'Œuvre Apost.: 3 chasubles, 1 aube, 1 nappe, 2 cordons d'aube, 1 garniture, 6 amicts, 6 corporaux, 19 purificatoires, 19 manuterges	

## Vicariat apost. de Sierra-Léone:

De la Propagation de la Foi . . . . .	16,583 <sup>f</sup> 00.
De la S <sup>te</sup> Enfance . . . . .	5,000 <sup>f</sup> 00.
De l'Œuvre Apost.: 1 étole pastorale, 1 voile de ciboire, 1 calice, 2 nappes, 2 garnitures, 1 portrait du S <sup>t</sup> Père, tableau.	

## Vicariat apost. des Deux-Guinées:

De la Propagat. de la Foi . . . . .	17,981 <sup>f</sup> 50.
De la S <sup>te</sup> Enfance . . . . .	13,000 <sup>f</sup> 00
De l'Œuvre Apost.: 1 chasuble, 1 chape, 1 huméral, 1 voile d'exposition, 1 voile de ciboire, 1 ciboire, 1 encensoir, 2 aubes, 2 cordons, 2 nappes, 2 garnitures, 1 garniture d'exposition, objets de piété.	

## Préfecture apost. du Congo:

De la Propagation de la Foi . . . . .	15,430 <sup>f</sup> 00.
---------------------------------------	-------------------------

De l'Œuvre apostolique: 1<sup>o</sup> d'un fond de réserve, exercices 1867-1868 - 2 chasubles, 1 bourse, 1 étole, 1 custode, 1 aube, 2 surplis d'enfants de chœur, 1 nappe, 12 purificatoires, 12 amicts, 4 corporaux, 6 tours d'étoles, 3 garnitures, 1 canon d'autel;

2<sup>o</sup> Dans la dernière répartition: 3 chasubles, 1 étole, 1 aube, 1 nappe, 15 purificatoires, 12 manuterges, objets de piété.

Préfecture apost. de Languebar.

De la Propag.<sup>o</sup> de la Foi: 35,844<sup>f</sup>.00.

De la S<sup>te</sup> Enfance: 22,000<sup>f</sup>.00.

De l'Œuvre Apost.: 3 chasubles, 1 étole, 1 fer à hosties, 1 musel, 1 lampe, 1 aube, 1 nappe, fleurs.

Mission de Ekandernagar.

De la S<sup>te</sup> Enfance . . . . . 2,000<sup>f</sup>.

— La somme totale consacrée à secourir nos différentes Missions, s'élève à 193,399<sup>f</sup>, dont 116,399<sup>f</sup> donnés par la Propag.<sup>o</sup> de la Foi, et 77,000<sup>f</sup> par la S<sup>te</sup> Enfance. Déjà l'année dernière, les allocations fournies par ces deux œuvres l'emportaient sur celles de l'année précédente de 6,638<sup>f</sup>.80<sup>c</sup>. Cette année, l'excédant atteint le chiffre de 10,846<sup>f</sup>.80<sup>c</sup> dont 7,846<sup>f</sup>.80<sup>c</sup> venant de la Propag.<sup>o</sup> de la Foi et 3,000<sup>f</sup> de la S<sup>te</sup> Enfance. Cette augmentation fait en notre faveur, à pu être plus facilement accordée en considération des besoins de certaines de nos Missions, vu l'accroissement des recettes de chacune des deux œuvres, de la Propagation principalement.

— A cette occasion, nous devons recommander aux prières de nos confrères un des membres les plus dévoués du Conseil central de l'œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance, M. de Fresne, qu'il a plu à Dieu d'appeler à Lui, le 23 mars dernier, à l'âge de 76 ans.

Ancien secrétaire général de la Préfecture de la Seine, puis Conseiller d'Etat, M. de Fresne, à peine dans le calme

de la vie domestique, donna tous ses soins comme rapporteur de la Commission de la répartition, à l'œuvre dont il avait pris à cœur de procurer le développement et la prospérité.

Il avait su en comprendre la haute portée et le bien qu'elle était destinée à réaliser dans l'Église : aussi, s'identifiant en quelque sorte avec ses nouvelles fonctions, il avait mérité d'entendre dans une réunion de l'œuvre, de la bouche du Cerd. Donnet, cette parole si gélive d'éloge : „ Voulez-vous voir, Messieurs, la S<sup>te</sup>. Enfance personnifiée ? Elle est là „ devant vous : c'est M. de Fresne. » (Annales de la S<sup>te</sup>. Enf. n. 488, p. 212.)

M. de Fresne était aussi un ami dévoué de la Cong<sup>o</sup>. Par sa position il avait été amené à entretenir d'assez fréquentes relations avec la Maison-Mère ; et l'on se souvient encore des paroles de regrets par lesquelles dans son rapport, il sut rappeler l'année dernière la douloureuse maladie de notre E. R. Père. Nous engageons nos confrères à recommander à Dieu, dans leurs prières, le repos de son âme.

## V.

Œuvre Apostolique. — L'Œuvre Apostolique elle-même n'est pas restée en arrière des deux autres œuvres, ses aînées. Son développement et ses ressources s'accroissent aussi chaque année, et lui permettent de répondre plus fidèlement à la fin qu'elle s'est proposée, de les compléter l'une et l'autre par des dons en nature. Les trois premiers jours du mois de mai, a eu lieu l'Exposition générale des objets confectionnés ou recueillis pour les différentes Missions. Voici, d'après les Annales de l'Œuvre, le Compte-rendu de cette Exposition et de la séance de clôture :

„ Huit salons, deux de plus que les années précédentes, étaient entièrement tapissés d'ornements sacerdotaux, aussi remarquables par la qualité et la fraîcheur des étoffes que par la fine et l'élégance du travail. Les chapes étaient nombreuses, et les chasubles, accompagnées de dalmatiques et de tuniques assorties, attestaient, avec les difficultés

vaincues, la préoccupation de l'Œuvre de préparer au Missiomaire, après les choses indispensables au culte, celles qui lui donnent la splendeur et l'éclat qu'il revêt dans les anciennes Eglises.

Les vases sacrés étaient plus nombreux et plus riches; tous, ou presque tous étaient en argent; quelques-uns même étaient en vermeil, mais ces derniers étaient des exceptions ou des offrandes particulières.

«Tableaux, linges d'autel, chapelets, scapulaires, médailles, tout ce qui peut faire connaître, aimer et servir le Bon Dieu, s'était donné rendez-vous dans les divers salons. Là, chaque objet avait son étiquette; elle disait sa provenance, la ville d'où il était venu; elle disait aussi sa destination, la mission à laquelle il était concédé. Cela était bien simple, et cependant comme cela était instructif, et montrait à tous, ce grand principe de l'Eglise catholique, la communion des Saints, et sur la terre et pour le Ciel!

«Pendant ces trois jours, une foule immense de personnes a constamment parcouru les diverses salles de l'Exposition. Des Religieux, des Prêtres, des Evêques en grand nombre l'ont honorée de leur présence. Leurs conseils, leurs approbations recueillis avec soin, demeureront pour l'Œuvre une de ses premières récompenses.

«Le lundi, la cérémonie de clôture a été présidée par S. Excellence le Nonce Apostolique, entouré de M. N. S. S. du Cosquer, Archevêque d'Haïti; Amanton, Archevêque de Théodosiopolis; Dupont, évêque, vicaire apostolique de Siam et Croc, coadjuteur de M<sup>gr</sup> Gauthier, évêque de Curanda. Le E. R. Père Schwindenhammer, Supérieur général de la Cong<sup>g</sup> du S<sup>t</sup>. Esprit et du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie, Directeur général de l'Œuvre, et un grand nombre d'ecclésiastiques et de religieux de différents Ordres étaient aussi présents, au milieu d'une affluence considérable.

« L'instruction a été faite par le P. Père Dulong de Rosnay de la Société de Marie, qui a montré avec force et conviction la noble et sainte mission que remplit la femme dans l'Œuvre apostolique. Le compte-rendu a été lu par M. l'abbé St<sup>e</sup> Colombe, ancien vicaire général, sous-Directeur de l'Œuvre. Après la Bénédiction du Saint-Sacrement, Son Excellence le Nonce a daigné adresser à l'auditoire suspendu à ses lèvres quelques paroles pleines d'encouragements. Il termina ainsi son exhortation. « Soyez toujours courageuses sous la croix; bénissez Dieu des difficultés qui ont été aplanies, acceptez celles qui demeurent, et celles qui peuvent s'élever encore, en y voyant le signe de Dieu. Ayez confiance, vous en triompherez également, car Dieu est avec vous.

« Tout à l'heure, avec le pouvoir du saint Ministère dont je suis revêtu, tenant entre mes mains, quoique bien indigne, Dieu lui-même, j'ai été heureux de répandre sur vous ses bénédictions divines. Aujourd'hui, c'est comme représentant du St. Père dans votre pays, que je vais encore vous bénir en son nom; car, je me plais à le redire, il aime votre Œuvre; il l'a approuvée, vous le savez, et enrichie d'indulgences, à plusieurs reprises, comme preuve de sa protection, de son intérêt pour cette Œuvre.

« Au nom du Saint Père, et de tout mon cœur, je vous bénis; soyez toujours confiantes, toujours actives, toujours courageuses et toujours consolées. » (Annales n<sup>o</sup>. de mai 1869)

---

## VI.

Œuvre du rachat des Esclaves, <sup>(1)</sup>

Affiliée à notre Institut. Donnez à nos Missions.

L'Œuvre du Rachat des Esclaves, comme son nom l'indique, a pour but spécial de réunir les aumônes des personnes pieuses, à l'effet de les consacrer à la délivrance des infortunés

(1) Notice sur l'origine et les premiers commencem<sup>ts</sup> de l'œuv. — Amiens, avril 1869.

vendus ou retenus comme esclaves dans les pays infidèles. La fin qu'elle se propose en rachetant ces captifs, c'est de les arracher à la barbarie et à la mort, pour les faire élever chrétiennement et les donner ainsi à Dieu, à l'Église et à la civilisation. C'est donc, comme on le voit, une œuvre éminemment chrétienne.

Elle a pris naissance il y a sept ans environ, sous l'inspiration de M<sup>gr</sup>. Massara, Vicaire ap<sup>st</sup> des Gallas, qui trouva en M. l'abbé Capella, prêtre espagnol, et compatriote du Bienheureux Pierre Nolasque, un zèle et un dévouement sans bornes, pour réaliser les desseins qu'il avait conçus. Ce prêtre se mit à parcourir la France, afin de faire connaître et de propager son œuvre, et il recueillit ainsi ses premières aumônes. Il se fixa dans le diocèse d'Amiens, où M<sup>gr</sup>. Boudinet lui donna une paroisse à desservir. Encouragé par Sa Grandeur, M. l'abbé Capella se rendit à Rome et conféra sur l'œuvre naissante avec Son Eminence le Card. Barnabò, qui l'accueillit avec bonté. Plus tard de nouvelles démarches ont encore été faites auprès de Sa Sainteté, et le S<sup>t</sup>. Père, dans une audience particulière, sur l'exposé des fins et de la nature de l'œuvre, a daigné lui donner aussi des éloges et des encouragements.

Les dispositions bienveillantes avec lesquelles M. l'abbé Capella avait été reçu à Rome, portèrent M<sup>gr</sup>. l'Évêque d'Amiens à autoriser dans son diocèse la nomination d'un conseil de l'œuvre, composé en majeure partie d'ecclésiastiques.

Avec ce commencement d'organisation, cette pieuse association a cherché à s'étendre et à se consolider, en s'affiliant aux anciens ordres de la Trinité et de N. D. de la Merci. Elle a également tenu à s'unir spirituellement avec notre Cong<sup>g</sup>, vouée elle-même à l'œuvre des noirs, et on a sollicité la faveur auprès du E. R. Père, qui a été heureux d'accéder à ces desirs.

Afin d'en témoigner toute leur reconnaissance, les membres du Conseil de l'Œuvre ont voté une allocation de 500<sup>fr</sup> destinée à racheter des esclaves dans nos Missions d'Afrique. Cette offrande était accompagnée d'une lettre de remerciements du Secrétaire de l'Œuvre, dont voici quelques passages.

«Lomiers, le 6 janvier 1869.

« Je suis heureux, en venant vous remercier aujourd'hui, au nom de tout le Conseil de l'Œuvre du Rachat des Captifs, de l'insigne privilège que vous nous avez accordé en nous affiliant à votre Cong.<sup>g</sup> si apostolique du S<sup>t</sup> Esprit et du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, de pouvoir vous offrir la somme de 500<sup>fr</sup> qui a été votée à l'unanimité en votre faveur, et qui doit être remise entre les mains de vos zélés Missionnaires, pour le rachat des esclaves sur la côte orientale ou sur la côte occidentale d'Afrique. Que le Seigneur bénisse de plus en plus et fasse fleurir votre Société!

« Nous espérons qu'après nous avoir accordé une affiliation intime à Votre Institut, vous voudrez bien prier d'une façon spéciale pour le succès de notre Œuvre naissante. Nous savons de bonne source que le Souverain-Pontife est bien disposé envers nous. On lui a donné connaissance des résultats de l'œuvre depuis deux ans qu'elle est fondée et établie régulièrement, et il a daigné l'approuver verbalement dans une audience particulière qu'il a accordée à un P. Jésuite qui est notre représentant à Rome, »

signé : Bucquoy, Secrétaire

## VII.

Élection d'une nouvelle Supérieure générale des Sœurs de St-Joseph, en remplacement de la R. Mère Rosalie Favouhey, décédée.

On a vu dans le Bulletin, (t. VI, p. 719) la retraite de nos Pères de la C<sup>te</sup> Mère des Sœurs de St-Joseph. Cette mesure toutefois n'a rien changé au fond des relations commencées entre les

deux Instituts du vivant même des Fondateurs, c'est pour quoi nous annonçons ici comme un fait propre à intéresser nos chers confrères, la nomination de la nouvelle Supérieure générale de St. Joseph. C'était pour cet Institut un événement des plus importants, à raison des circonstances particulières dans lesquelles il se trouvait.

Déjà autrefois, le Vénéré Père, comme il résulte de sa correspondance, avait manifesté certaines inquiétudes sur l'avenir de la Cong: de St. Joseph, surtout pour le cas de mort de la première Fondatrice, et cela, à raison des grandes difficultés et des obstacles qu'elle avait dû traverser. Ces inquiétudes, grâce à Dieu, ne s'étaient pas réalisées, vu en particulier qu'il restait encore, alors deux des Mères Fondatrices, dont l'une, la R. Mère Rosalie Javouhey fut élue Supérieure générale. Mais à la mort de celle-ci, on devait passer à un ordre de choses nouveau, et il eut pu très-bien se faire qu'on ne restât pas assez uni, assez compact, ainsi qu'il arrive parfois dans les Cong<sup>s</sup>, en pareilles circonstances. Or les choses se sont, au contraire, très-bien passées à cet égard. Il s'est manifesté spontanément et sans aucune influence extérieure, un concert unanime de pensées et de sentiments parmi les 55 Mères électrices présentes, venues des diverses C<sup>tés</sup> d'Europe et des Colonies. La R. Mère Marie de Jésus, à laquelle la R. Mère Rosalie Javouhey avait toujours accordé jusqu'à la fin toute sa confiance, fut élue Supérieure générale. Il y eut la même unanimité pour le choix des Conseillères, et il est à remarquer que ce furent les mêmes que celles de l'Administration précédente qui furent réélues.

Ce résultat si consolant fut en grande partie le fruit et la conséquence de l'assistance que le C. R. Père avait prêtée pendant de longues années à cette Cong<sup>e</sup>. Il montre le bon esprit, et l'union des cœurs que ses conseils et sa direction y avaient établis de plus en plus: ce qui

(1) native de Clumy, comme les Mères Fondatrices.

a pu être remarqué, même au dehors, et en particulier à l'Archevêché, d'autant plus que le C. R. Père s'était complètement abstenu en cette circonstance, et n'avait pas même voulu accepter de donner un Père pour quêter la retraite des élections, afin de laisser les sœurs manifester leurs dispositions d'une manière tout-à-fait spontanée.

Les Mères électrices, aussitôt après les élections, s'empressèrent d'écrire une lettre collective au C. R. Père pour lui exprimer à la fois, et leur regret de son absence en cette grave circonstance, et leur reconnaissance pour l'heureuse issue des élections, qu'elles attribuaient en grande partie à l'action qu'il avait exercée par ses soins dévoués sur leur Cong. Elles le suppliaient, en outre, de ne pas les abandonner, mais de continuer à leur prêter toujours, comme par le passé, son concours et ses conseils. — Voici cette lettre :

Paris, le 20 Mai 1869.

« Bien Vénéré Père,

« Que notre cœur a souffert pendant ces jours si graves, si importants qui viennent de s'écouler ! Un vide immense, que rien ne pouvait combler, se faisait sentir partout où le devoir nous appelait. Il ne pouvait en être autrement. Votre Père nous manquait : tout nous manquait. Aussi, avant de nous séparer, éprouvons-nous un besoin immense de venir vous exprimer notre peine, au sujet de cette absence si vivement sentie par toutes.

« Nous n'éprouvons pas un moindre besoin de vous témoigner toute notre reconnaissance, de l'issue de la journée d'hier, qui résume en grande partie, tout le bien que vous avez fait à notre chère Congrégation, dans le passé. Oui, c'est à vous, Très-Révérénd Père, que nous devons cet heureux résultat, cette union, cette conformité de pensées, de sentiments qui se sont manifestés hier ; c'est à votre dévouement, à vos soins constants depuis plus de seize ans ! À vous donc, bien vénéré

Père, toute notre reconnaissance, après Dieu.

Il nous reste à vous supplier, quelles que soient les épreuves que Notre-Seigneur nous réserve encore, de ne pas nous abandonner, de ne pas laisser votre œuvre imparfaite. Oh! nous vous le demandons en grâce, continuez à notre cher Institut vos soins fraternels, votre direction si éclairée, si dévouée; continuez-la surtout à notre bien-aimée Mère générale. Nous serions si heureuses d'emporter avec nous l'assurance que vous serez son guide, son conseil, son appui! Oh! dites-nous, nous vous en supplions, Très-Révérend Père, dites-nous que vous ne refuserez pas cette grâce à notre bonne Cong<sup>e</sup>, qui vous la demande par nous, ses représentantes: cette assurance augmentera l'espoir, la douce confiance que nous conservons de voir une amélioration à l'état de choses actuel, si grémeuble pour nous, pour la Cong<sup>e</sup> tout entière, et dont nous ne cesserons de demander à Dieu la cessation.»

### VIII.

#### Œuvres proposées et non acceptées.

1. Mission de l'île St<sup>e</sup> Lucie. — Cette Mission qui nous avait déjà été proposée il y a plusieurs années, vient de nous être offerte de nouveau par M<sup>gr</sup> Gomin, Archev. de Port-d'Espagne. A la prière de Sa Grandeur, le P. Corbet a fait un voyage en cette île, pour prendre sur les lieux mêmes tous les renseignements désirables. Il y a trouvé bien vivant encore le souvenir du P. Cisserand, qui y avait séjourné près d'un an en se rendant à St<sup>e</sup> Dominique. «Un jour, dit-il, que j'étais au confessionnal, une personne vint me dire: «Mon Père, quand le P. Cisserand est venu à Castries, ma mère était bien malheureuse, et quand il est parti elle était la femme la plus heureuse de

„monde. Puisse-je trouver le même bonheur auprès de vous !”  
 (Rapp. du 24 août 1868 et Bull. t. IV. page 29.)

Sans doute il y avait là un bien très-réel à faire ; et des espérances sérieuses de succès. Mais cette œuvre aurait exigé un personnel que les autres besoins de la Cong.<sup>e</sup> ne permettaient pas d'y consacrer.

II. Séminaire de Clogher en Irlande. — C'est M<sup>gr</sup> l'évêque de Clogher, diocèse établi dans le Nord de l'Irlande, qui a lui-même offert cette œuvre à nos Pères de Blackrock. Cet Etablissement n'a pas paru avoir assez d'avenir pour le personnel qu'il eût exigé. (Lett. du P. Leman, 15 juillet 1868.)

III. Postes dans la Mission de Patna (Inde). — Le C. R. Père a également refusé de nouvelles propositions faites au nom de M<sup>gr</sup> Cossi, vicaire ap<sup>ost</sup> de Patna. La Grandeur nous offrait simultanément, pour y établir des écoles, ou nous occuper de desservir ces postes, Daryeeling, Simapore, Corjee et Patna. Mais ces différentes œuvres auraient entraîné, quant au personnel, des sacrifices que la Cong.<sup>e</sup> ne pouvait s'imposer.  
 (Lett<sup>es</sup> nos 18 et 23 nov. 1868.)

IV. Pensionnat et Orphelinat agricoles de la Trinité, près la Marche (Vosges). — Cet Etablissement créé d'abord en 1838, pour être une institution de plein exercice, par M. l'abbé Henry, Chanoine hon<sup>oré</sup> de St-Dié, avait reçu plus tard du Fondateur lui-même, sa nouvelle destination. De concert avec M<sup>gr</sup> de St-Dié, des propositions ont été faites l'an dernier, pour en donner la direction à la Cong.<sup>e</sup> et le P. P. Provincial s'est rendu sur les lieux, afin d'examiner les avantages que pouvait offrir cette œuvre agricole. Mais les conditions posées à la cession de l'établissement, ont bientôt paru inacceptables : il aurait fallu en effet organiser une œuvre nouvelle aux prix de dépenses considérables, tandis que l'on espérait n'avoir qu'à prendre la direction d'un Etablissement doté de ressources suffisantes.

La Congr. ne pouvait évidemment accepter une situation et des charges pareilles, et l'offre a été refusée. On aurait eu l'intention d'adjoindre à cette œuvre un petit scol. et un Noviciat de Frères

## NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TÉS</sup>.

— Le 13 juin, un de nos Scolastiques titulaires employé à la Erinidad, M. Duval, a succombé aux atteintes d'une maladie de poitrine contractée depuis plusieurs années. C'est avec une paix et une joie toutes surnaturelles qu'il a vu la mort arriver; avant d'expirer, il avait eu le bonheur d'émettre ses vœux et de recevoir tous les sacrements. C'est un motif de plus de nous souvenir de lui devant Dieu.

— Quelques jours plus tard, le 30 juin, le P. Maillet rendait aussi son âme à Dieu, dans la C<sup>té</sup> de N. D. de la Délivrande à la Martinique, enlevé subitement soit par une attaque d'apoplexie, soit par un anévrisme ou une paralysie des poumons. La mort de ce cher confrère a été pour ainsi dire instantanée. Le 5<sup>h</sup> du soir, il sortit de la C<sup>té</sup> pour faire une promenade; mais il se sentit fatigué et rentra bientôt. Le 7<sup>h</sup>, il s'assit à table avec les autres et mangea quelque chose, puis il se mit au lit, ne se trouvant pas bien. Le 7<sup>h</sup> 3/4, il voulut se lever; il s'affaissa sur lui-même, et expira.

Cette mort si rapide nous montre qu'il est bon d'être toujours prêt. Nous avons la confiance que ce cher confrère était bien préparé. Il venait de terminer une retraite de trois jours, dont il disait lui-même avoir retiré les meilleurs fruits. — Que cette espérance toutefois n'arrête point l'élan de nos cœurs vers la divine Miséricorde, et aimons toujours à assurer à nos confrères défunts un tribut de ferventes prières.

— Mgr du Cosquer, Archevêque de Port-au-Prince, vient aussi de succomber à Rome au Séminaire français le 27 juillet. Il était parti d'ici très-bien portant, il y a un mois, et il se préparait à revenir en France, quand il fut atteint d'une fièvre typhoïde et nerveuse. Dès la première atteinte du mal, Monseigneur avait conçu un triste pressentiment de l'issue de cette maladie. « Je me sens frappé à mort, disait-il au P. Freyd, » Son agonie a été très-longue et très-douloureuse. Entre nos Pères de Rome, qui lui ont prodigué jusqu'au dernier instant les soins les plus assidus, il était encore assisté à ses derniers moments de Mgr de Mérode et de Mgr Bastide. Les obsèques ont eu lieu à St<sup>e</sup> Marie de la Minerve, et le corps embaumé doit être transporté à Lesneven, dans le diocèse de Quimper, paroisse natale de Mgr du Cosquer.

On suppose que les peines occasionnées par la situation toute particulière qui était faite à la Grandeur par l'état de chose indéfiniment prolongé en Haïti, ont beaucoup contribué à provoquer cette mort.

Chose frappante, au moment où mourait Mgr du Cosquer, arrivait en Europe un Arrêté schismatique du Président Salnave, en date du 23 juin, déclarant sa déposition du Siège Archiépiscope de Port-au-Prince, comme étant depuis longtemps absent de son diocèse sans autorisation de son Gouvernement. Après un acte semblable, la position de Mgr du Cosquer, déjà si difficile, le devenait bien davantage encore. Le Bon Dieu s'est plu à lui épargner cette nouvelle épreuve en l'appelant à Lui. Le C. P. Père recommande spécialement aux prières des C<sup>tés</sup> le repos de son âme.

— Le choléra qui sévissait en Gambie depuis le mois de mai a disparu de ce lieu, après avoir moissonné bien des victimes; mais il promenait encore ses ravages

sur les autres parties de la côte et de l'intérieur. D'après les dernières nouvelles, il reparait aux environs de St. Joseph. On a même perdu un enfant de la Mission, qui s'était dévoué au soin des cholériques dans les villages voisins. Mais le fléau a respecté jusqu'ici l'établissement. Nos chers confrères n'ont pas non plus été atteints, malgré toutes leurs fatigues pour visiter et ramener au Bon Dieu les malades. Il paraît du reste que l'épidémie sévit surtout sur les noirs. Prions toujours avec ferveur pour cette Mission si désolée.

— Le *St. René*, qui avait dû rester à *Dakar* en venant du *Gabon*, à cause du choléra qui avait fait interrompre les relations des paquebots avec la côte, vient heureusement d'arriver en France. (31 juillet.)

— La fièvre jaune n'a pas encore entièrement disparu des Antilles: les lettres du dernier packet annonçaient la mort d'un élève du Grand-Séminaire, atteint de l'épidémie.

*Avis.* Prière aux *Etés d'Afrique* et des *Indes* d'envoyer au plus tôt leurs *Bulletins*, pour n'être pas en retard.

# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 51.

---

## PROVINCE D'EUROPE.

de Février à Août 1869.

---

### C<sup>té</sup> du S<sup>t</sup>-Cœur de Marie.

---

#### Nouvelles concernant la C<sup>té</sup> en général.

1. Visite du C. R. Père. — Fête de la Pentecôte. — 3. Pères en passage. Retraite.

Bull. de la C<sup>té</sup>. — 1. <sup>o</sup> — Vous avions espéré, en tête du Bulletin de la C<sup>té</sup>, entretenir nos confrères du séjour du C. R. Père au milieu de nous pendant la belle saison. Le temps ne s'est pas prêté à nos desirs; des pluies presque continuelles ont conspié avec des indispositions passagères, survenues plus tard au C. R. Père au retour des chaleurs, pour nous priver presque entièrement de sa présence. »

— 2. <sup>o</sup> Cependant, le lundi de la Pentecôte, 17 mai, il est venu, comme avant sa maladie, présider la fête de famille à laquelle sont ordinairement invités M. M. les Curés du voisinage et quelques laïques. Les ecclésiastiques qui s'étaient rendus cette année à l'invitation, étaient M. M. les Curés de Villejuif, de Chevilly, de Chiais, d'Arcueil et de S<sup>t</sup>-Hay. M. du Chayla, ancien chef de bureau au Ministère de la Marine, M. Certès, Trésorier de l'œuvre de la Propagation de la Foi, et M. le Docteur Ozanam, accompagné de deux de ses enfants, étaient aussi venus prendre part à cette réunion. Le C. R. Père voulut donner lui-même le salut du

S<sup>t</sup>. Sacrement, et il le fit en effet sans fatigues. Eût aurait été à souhaits; mais une pluie torrentielle survint à la fin de la cérémonie, et elle continua, bien que moins forte, pendant le dîner, en ne laissant à nos hôtes que le temps de regagner leurs demeures „

— 3.° Depuis le mois de mars, nous avons avec nous des Pères revenus des Missions. Le P. Poussot, rentré depuis l'année dernière et envoyé provisoirement à Langonnet, est venu de nouveau trouver à la Maison-Mère des soins et du repos. Le P. Dubois, arrivé à Paris le 3 avril, se rendait aussi peu de jours après au S<sup>t</sup>. Cœur de Marie. Dans le mois de juin, plusieurs autres Pères nous sont encore arrivés; c'étaient successivement le 5, le P. Duby, revenant de S<sup>t</sup>. Marie de Gambie; le 10, le P. Jérôme, rentré de Blackrock, vers la fin des travaux scolaires; le 21, le P. Dupriay, parti du Gabon le 24 avril, pour regagner la France, et enfin, dans les derniers jours de juillet, M<sup>gr</sup>. Bessieux arrive de Rome à la Maison-Mère, pour apporter son témoignage en faveur de la Cause du Vénéré Père.

„ Nous nous préparons à recevoir les Pères qui doivent arriver bientôt pour la retraite annuelle. Mais cette année, leur nombre relativement sera peu considérable. Vu entre autres raisons, les dépenses du voyage, et l'état de santé du C. R. Père, il ne doit venir à la Maison-Mère que les Supérieurs et quelques autres Pères. Les autres feront leur retraite dans leurs C<sup>l</sup>és respectives. „

---

### Maison du Noviciat

1. Nombre. — 2. Prise d'Habit. Ordination. — 3. Messes au Fort de Bicêtre abandonnée. Concours aux Cures du voisinage. — 4. Décoration à la chapelle.

Bull. de la C<sup>l</sup>. 1. « Le nombre des Novices, toujours assez restreint, a été augmenté vers le milieu du mois de mai, par l'arrivée presque simultanée de deux nouveaux postulants, M. Morin sous-diacre, du diocèse d'Autun, et M. Guériou du diocèse

de Nantes. Ce dernier, avant d'entrer au Noviciat, avait passé 6 mois au Séminaire français de Rome.»

— 2.<sup>e</sup> Le mardi de la Pentecôte, un des Postulants, M. Sainé, eut le bonheur de revêtir le St. habit religieux. Il prononça ses premiers engagements entre les mains du R. P. Directeur du Noviciat, qui présidait la cérémonie en l'absence du R. P. Supérieur alors à Coulon.

« 2.<sup>e</sup> eux Novices, M. M. Sainé et Desnier ont pris part à l'Ordination de la Trinité. Elle eut lieu dans la chapelle du Séminaire du St. Esprit.»

— 3.<sup>e</sup> A Pâques s'est terminé, pour les Novices, le ministère qu'ils exerçaient, avec plus d'ardeur que de succès, auprès des soldats du Fort de Bicêtre. Depuis notre départ de Mousivry, l'éloignement de la C.<sup>te</sup> rendait très-difficile et surtout très-dérangeant pour les exercices du Noviciat, le service religieux de ce Fort: aussi désirait-on depuis longtemps s'en décharger. Mais, à l'Archevêché, on ne trouvait pas facilement à nous remplacer, et l'on nous avait prié avec instances de continuer. Enfin, vers Pâques M. l'abbé Bayle, Vicaire général, écrivit au R. P. Supérieur pour annoncer qu'un des aumôniers de l'hôpital de Bicêtre devait nous succéder dans ces fonctions. Il le remerciait en même temps des soins que nous avions donnés jusque-là aux militaires. (Lett. du 29 mars.)

« Les Novices continuent toujours à prêter à M. M. les curés des environs, pour le St. ministère, un concours généreux et dévoué. Dans ces derniers temps, la maladie de M. le curé de Villejuif a fourni à leur zèle une occasion de se manifester; et c'est avec bonheur qu'ils se sont chargés du service religieux de la paroisse, en attendant qu'un complet rétablissement permette à M. le curé de reprendre comme par le passé, l'exercice ordinaire de ses fonctions.»

4.<sup>e</sup> Les embellissements de la chapelle du Noviciat commencés en février, ont été terminés pour Pâques. Un encadrement

superbe entoure le tableau du Sacré-Cœur, œuvre de M<sup>r</sup>. Eugène, dont tout le monde connaît le zèle pour les décorations religieuses. Deux petites niches de style gothique, placées de chaque côté de l'autel, font très-bien effet. Dans l'une se trouve la statue de la S<sup>te</sup> Vierge; dans l'autre, celle de S<sup>t</sup>. Joseph; toutes les deux, touchant souvenir de N<sup>o</sup>. 29. du Gard.»

### Maison du Grand-Scolasticat.

1. Prise d'habit. Ordination. — 2. Dévotion au Sacré-Cœur. — 3. Vacances. Pèlerinage à Longpont.

Bull. de la C<sup>h</sup>. — 1.<sup>o</sup> Le jour de la fête de S<sup>t</sup>. Joseph, deux postulants ont reçu l'habit de Scolastique et ont porté notre nombre à 51: ce sont M. M. Wolf (Stoloyse), du diocèse de Strasbourg, et Adam (Martin), du même diocèse. Le mardi de la Pentecôte, une cérémonie semblable avait lieu pour la réception de M. Hacquart, clerc mineur, du diocèse de S<sup>t</sup>. Dié.

« Cette année, pendant le mois de mar, onze Scolastiques ont pris part à l'Ordination de la Trinité. Neuf ont été promus au sous-diaconat: ce sont M. M. A., dvin, Jaouen, Sigavan, Bertsch, Wenger, Conyngham, Weik, Jeannet et Hacquart; deux autres: M. M. Houlaghan et Costes ont reçu la tonsure. Une pareille cérémonie, dans le mois de mar, était d'une heureuse et favorable incidence, car aux grâces de l'Ordination, la S<sup>te</sup> Vierge a dû ajouter encore bien des faveurs. »

— 2.<sup>o</sup> La dévotion au Sacré-Cœur, comme celle du mois de Marie, toute privilégiée au Scolasticat, semble, malgré son développement des années précédentes, recevoir encore une nouvelle expansion: les exercices de piété, se assidûment suivis pendant le mois de juin, en fournissent un sensible témoignage. Chaque soir, les Scolastiques se rendaient à la chapelle du Sacré-Cœur pour payer un tribut d'amour et de réparation au Cœur adorable du divin

Maitre. A tous les moments de la journée, où la Règle le permettait, l'autel étoit entouré d'adorateurs fervents, dont les hommages formoient un concert d'amour et de pieuses louanges en dédommagement de l'ingratitude ou de l'insensibilité trop souvent le seul partage de ce Cœur Sacré qui a tant aimé les Hommes.

— 3. « Les examens de fin d'année ont eu lieu au milieu de juillet. On a pu s'y préparer sans trop de fatigues, car les chaleurs n'ont guère précédé l'ouverture de nos vacances. N. D. de Longpont a reçu les prémices de ces jours de repos par un pèlerinage à son pieux sanctuaire. C'est un hommage que nous sommes heureux d'offrir chaque année à notre bonne Mère pour la remercier de toutes les faveurs qu'Elle nous a faites pendant l'année scolaire, comme aussi afin de lui en demander de nouvelles. Nous n'avons pu quitter l'image vénérée de N. D. de Bonne-Garde, sans déposer à ses pieds les vœux de nos cœurs pour notre C. R. Père: outre les demandes particulières, nous avons récité en commun des prières spéciales pour le prompt et entier rétablissement de sa santé. »

### C<sup>te</sup> des Frères.

1. Nombre des Novices — . Retraite. Prise d'habit. Profession. — 2. Départs et arrivées des Missions.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « Pendant les huit jours qui ont précédé la fête de St Joseph, nous avons eu la seconde retraite annuelle des Frères qui n'avaient pu participer à celle de Septembre. Elle a été en même temps une retraite préparatoire de profession et de prise d'habit. C'est le P. Dhyèvre, revenu de Maurice au mois de février, qui a été chargé de la prêcher.

La clôture se fit le jour de la fête de St Joseph, Patron des Frères; la cérémonie de l'émission des 1.<sup>ers</sup> engagements et des vœux fut présidée par le R. P. Provincial. Trois postulants reçurent l'habit de novice: ce furent les C. F. Marie-

Benoît, Benedict et Marie-Liguori. Sept Novices firent leur Profession: c'étaient les Fr. S. Joseph-Marie, Marie-Kévin, Stanislas, Florence, Salomon, Nicomède et Raymond; enfin les Frères Profès qui avaient suivi les exercices de la retraite renouvelèrent leurs saints engagements. La cérémonie se termina par une allocution touchante, adressée aux Frères par le R. P. Provincial, au nom et de la part du G. R. Père que nous eûmes le regret de ne pas voir au milieu de nous pendant cette fête de famille.»

— 2. « Aussitôt après la retraite, le Fr. Flavien dut nous faire ses adieux. Il avait reçu son obédience pour St-Joseph de Ngazobil.

« A diverses reprises, le Bulletin a annoncé l'arrivée à la Maison-Mère de plusieurs Frères revenus des C'tés d'outre-mer. Nous avons le bonheur de leur donner à tous l'hospitalité, et nous avons la satisfaction d'ajouter que, pour la plupart d'entre eux, l'état de leur santé s'est sensiblement amélioré.»

---

### C'té du Séminaire colonial.

1. Ordinat<sup>ns</sup> par Mgr. du Cosquer. — 2. p<sup>ar</sup> Mgr. Tricoche. — 3. Fête de la Pentecôte, paroles du Nonce. — 4. Œuvres du Patronage et de la 5<sup>te</sup> Famille. — 5. Passage de Frères étrangers. Travaux du P. Lavenbruck. — 6. Visites d'Evêques et d'autres personnages marquants. — 7. Elections. Bureau au sém<sup>inaire</sup>. — 8. Travaux p<sup>our</sup> la bibliothèque. — 9. id. p<sup>our</sup> la doture.

Bill. de la C'té. — 1. Le premier fait que nous trouvons à mentionner depuis le dernier bulletin de la C'té, c'est une cérémonie d'ordination. Elle eut lieu le 13 mars, samedi de la Passion; et ce fut Mgr. du Cosquer qui, pour la dernière fois, hélas! donna l'onction sacerdotale à deux jeunes seminaristes appartenant l'un et l'autre à son diocèse. Le soir, au salut de départ, il leur adressa une courte mais pressante allocution, sur les devoirs du sacerdoce. Il avait pris pour texte ces paroles: « Vos estis lux

Il en fit ressortir l'obligation qui incombe au prêtre de briller à la fois par sa science, ses vertus et son zèle apostolique; puis il montra qu'on ne pouvait trouver qu'en Jésus-Christ seul cette divine lumière de l'intelligence; cette flamme de la charité et ce feu sacré d'un parfait dévouement dont il est le principe et le foyer.

— 2.° Deux mois plus tard environ, une nouvelle ordination eut lieu le samedi de la Trinité. La retraite avait été prêchée par le P. Dhyèvre, et ce fut Mgr. Erioché, Archevêque de Babylone qui conféra les ordres.

« C'était une nombreuse ordination. On y comptait 5 prêtres, 13 diacres, 35 sous-diacres, 19 mineurs et 31 tonsurés, Prenaient part à la cérémonie pour les ordres majeurs, plusieurs novices et Scolastiques dont un prêtre, M. Laine. Sur le nombre se trouvaient aussi des sujets appartenant au séminaire des Irlandais.

« Après le dîner, Mgr. Erioché, accompagné des Pères de la Cité, réunit autour de lui les ordinands et les autres séminaristes, pour leur adresser quelques paroles et les bénir. Mgr. de Babylone est âgé de 72 ans, et il a consacré une cinquantaine d'années aux missions les plus pénibles, sous des climats meurtriers. Malgré ses longs travaux, il est alerte et vigoureux; et l'on retrouve dans l'énergique vivacité de sa voix quelque chose qui trahit l'âme ardente d'un véritable apôtre. Il nous entretenait quelques minutes, simplement et familièrement, avec une aisance et une bonté paternelle, qui n'ôtaient rien à sa dignité. »

— 3.° Pour ne pas interrompre une tradition qu'il s'est plu jusqu'ici à entretenir fidèlement, S. E. le Nonce Apostolique, si dévoué à notre Institut, a daigné se rendre à l'invitation du C. R. Père et présider notre solennité de la Pentecôte. Parmi les invités présents à la Fête, on distinguait encore M. Etienne, supérieur des Lazaristes,

le R. P. Pétitot, supérieur des Prêtres de l'Oratoire, M. Delpech, supérieur du séminaire des Missions étrangères, M. de Girardin, Directeur général de l'Œuvre de la S<sup>te</sup> Enfance, etc. Un seul laïque, le Docteur Ozanam, était de la réception.

Après le dîner, Mgr. Chigi adressa aux séminaristes réunis autour de lui dans la cour, quelques paroles qu'on s'est fait un devoir de recueillir fidèlement: « Mes enfants, dit-il, c'est toujours avec joie que je reviens au milieu de vous. Vous appartenez à une maison, dont l'attachement dévoué au S<sup>t</sup>. Siège et au Souverain Pontife est connu et apprécié du glorieux et doux Pie IX. Il vous aime, et moi je suis heureux d'être auprès de vous l'interprète de ses sentiments, et de vous apporter sa bénédiction. Dans ces temps où l'impiété sème tant de divisions et excite contre l'Église de si profondes haines, il est doux de se retrouver ensemble, unis par les liens indissolubles d'une charité ardente et d'une foi inébranlable aux mêmes vérités et aux mêmes principes. — Vous avez déjà prié, vous prierez encore beaucoup pour le S<sup>t</sup>. Père, beaucoup pour le Concile œcuménique; car vous savez, comprendre tout le bien que cette auguste Assemblée doit réaliser dans l'Église et dans le monde entier — Mais, mes enfants, je ne vous ferais pas connaître tout ce que mon cœur éprouve si je ne vous parlais que de mon bonheur d'être aujourd'hui au milieu de vous: un autre sentiment se mêle à celui-là, et tous ici nous le partageons en ce moment. Le Fon. P. Gaultier n'est plus avec nous! Vous savez comme il aimait l'Église. Sa science, sa piété, son zèle, sans cesse il a consacré tous ces dons inestimables au service et à la défense de l'Église et du S<sup>t</sup>. Siège. S'il n'est plus là pour nous exciter par sa parole et son exemple, que son souvenir demeure impérissable au milieu de nous, et nous marque toujours la voie que nous avons

« à suivre. Nous serons assurés, en marchant sur ses traces, d'être dans le droit chemin. » — A ces bienveillantes paroles du digne représentant du St. Père, on répondit par une explosion spontanée d'applaudissements et de vivats en l'honneur de Pie IX; et M. g. Chigi se retira après nous avoir bénis au nom de Sa Sainteté. Il ne lui fut pas donné de passer avec nous toute la journée. Ses occupations pressantes le rappelaient à la Nonciature. Le soir, M. de Guardin chanta les Vêpres, et le C. R. R. Père officia au salut. »

— 4. A l'époque des fêtes de Pâques, le ministère restreint dont occupent nos Pères auprès des pauvres gens de la Ste Famille et des enfants du Patronage de St. Mélanie, a fourni à leur zèle un nouvel aliment :

« A la Ste Famille, il y eut pendant 6 jours consécutifs des instructions données par un P. Jésuite de la maison de St. Geneviève, le R. P. Petit. Plusieurs de nos Pères entendaient les confessions. Le Dimanche de Quasimodo, 4 avril, M. g. du Cosquer voulut bien célébrer la Messe de communion et adresser quelques paroles de pieuse et de bonne édification. La présence d'un Evêque rehaussait singulièrement aux yeux de ces personnes et leur rendait plus chère une cérémonie tout entière préparée pour elles.

« La retraite pascale du Patronage a été prêchée par le P. Orinel et couronnée, le Dimanche de Pâques, par une Communion de 130 apprentis ou jeunes ouvriers. »

« La première Communion des enfants pauvres du quartier, que l'on réunissait tous les soirs pour le catéchisme, depuis le mois de novembre, a eu lieu au mois de Juin. Elle a été préparée par les soins du P. Besserat et du P. Cadoret: le premier a donné les instructions de la retraite. Le 30, jour de la cérémonie, la messe fut dite par le P. Cadoret qui distribua la sainte Communion à 34 enfants. Il y eut aussi dans la matinée une seconde cérémonie religieuse: M. g. Machebeuf, Vicaire Apôtre de Colorado et de Utah, conféra

le sacrement de Confirmation.

« Pour compléter la fête, la maison fit les frais d'un dîner, modeste mais convenable, auquel prirent part les enfants qui avaient participé à la cérémonie du jour. »

— 5. « Plusieurs de nos confrères, rentrant d'Afrique ou d'autres Provinces de la Cong<sup>o</sup> ont passé quelques jours à la Maison-Mère, avant de se rendre à Chevilly. Le 5 août, le P. P. Levenbruck arrivait de Langonnet: une année entière s'était écoulée depuis son dernier passage à Paris; et donnant cours à son zèle de Missionnaire, le P. P. Levenbruck avait fourni dans l'intervalle de nombreuses prédications et d'incessants travaux. Le 22 août 1868, il terminait à Bourgueil, diocèse de Tours, le ministère commencé le 8 dans cette localité auprès des Religieuses de la Cong<sup>o</sup> des Sœurs de St-Martin. Et écrivait de cette ville le 18 du même mois. « Depuis le mois de mai, j'ai été constamment très-occupé dans des paroisses et des C<sup>o</sup>l<sup>o</sup>g<sup>o</sup>es en cinq diocèses différents, et malgré les grandes chaleurs, ma santé n'est pas trop altérée. Ma mission achevée ici, j'aurai encore à travailler dans plusieurs maisons religieuses où l'on me demande instamment: Ce genre de travail m'est très-utile à moi-même, car il m'aide davantage à raviver ma pauvre âme, et à la porter plus efficacement à Dieu. En septembre, j'aurai peut-être quelques jours de repos; puis dès le commencement d'octobre j'ouvrirai de nouveau ma grande campagne d'hiver. » (S. M.

du 18 août 1868)

« D'Angers, il écrivait le 28 septembre 1868. Après quelques jours de repos ici, je vais partir pour évangéliser une douzaine de paroisses. à partir du 1<sup>o</sup> Dimanche d'octobre, jusqu'au mois de mai. St-Pâques prochain, je vais commencer ma 53<sup>ème</sup> année de Missions: quel bonheur, si je pouvais en travaillant encore 7 ans, compléter ma 60<sup>ème</sup> année de ce ministère! » (S. M. du 28 Sept.)

« Dans le courant de novembre, le R. P. Lavenbruck avait donné les exercices de la retraite à Langonnet et à St-Michel. Plus tard, vers la fin de janvier, il prêcha encore à St-Clay, ainsi que nous l'avons vu dans le précédent Bulletin de ces C<sup>tes</sup> (Bill. t. vi. p. 807, 809, 813.). Le retour à la Maison-Mère, il n'eut pas à goûter de longs jours de repos: le 12 avril, il nous quittait de nouveau pour aller à Lille, où il devait prêcher aux enfants de l'Orphelinat de l'Institut de la Charité. Ce rapide passage lui fournit néanmoins l'occasion de se rendre au S<sup>t</sup> Cœur de Marie; et ce fut avec bonheur qu'il vit et entretenit les membres des diverses C<sup>tes</sup>. Avant de partir de Paris, il fit la promesse de rentrer à la Maison-Mère en octobre, afin de prêcher la retraite des Frères. Le 19 juin, le R. P. Lavenbruck s'était transporté dans d'autres localités, poursuivant toujours la série de ses prédications. Le 19 juin, il écrivait de Montauban-de-Bretagne, (N. N. Vilaine): « Depuis mon départ de la Maison-Mère, j'ai été constamment occupé, et j'ai du travail arrêté jusqu'à près Pâques, dans 30 localités de 6 diocèses. Priez le C. R. Père de me bénir, afin que toutes mes fatigues soient pour la gloire de Dieu, et contribuent à attirer de plus en plus les célestes bénédictions sur la Cong<sup>e</sup> et chacun de ses membres, » (Lett. du 19 juin 1869.)

« Quelques Frères des colonies, en attendant leur départ pour rallier leurs postes, ont reçu l'hospitalité à la Maison-Mère. M. Robert, du clergé de la Guyane, et M. Guégon, attaché au service religieux de St-Pierre et Miquelon, ont même séjourné un temps assez long. »

— C. « Le C. R. Père a également reçu plusieurs visites marquantes d'Evêques ou d'autres personnages. Son Exc. le Nonce Apostolique se plaît toujours à témoigner par de fréquentes apparitions à la Maison-Mère, de l'extrême bienveillance de ses relations avec l'Institut. M<sup>gr</sup> Fross, Evêque de Strasbourg, et M<sup>gr</sup> Dubreuil, Archevêque d'Avignon, sont aussi

venus voir le C. R. Père. Enfin, le 5 juillet, M. g<sup>r</sup>: L'Espèze, Archevêque de Toulouse s'est arrêté quelques jours au milieu de nous, après un voyage effectué dans le Nord; il était accompagné de son Vicaire g<sup>al</sup>, M. l'abbé de Tous.

« Nous devons encore mentionner la visite du R. Père Vaughan, Oblat de St. Charles, Fondateur d'un séminaire de Missions Étrangères, tout récemment établi à Londres. Le R. P. Vaughan arrivait de Bretagne, où il avait passé quelques jours à Langonnet. Il venait exprès conférer de son œuvre avec le C. R. Père.

« M. Bertier, Gouverneur de la Martinique, si affectionné et si dévoué à nos Pères de cette colonie, n'a pas manqué, quelques jours après son arrivée à Paris, de venir lui-même saluer le C. R. Père, et lui transmettre de vive voix des nouvelles détaillées, principalement sur l'œuvre de Fort-de-France. Il n'a pu, à cause de son départ immédiat pour la Savoie, accepter une invitation à dîner que lui a faite le C. R. Père. Il est question pour M. Bertier de ne plus retourner à la Martinique. Ce changement serait regrettable car le Gouverneur a su faire du bien pendant la durée de son administration dans la colonie. »

— 7.<sup>e</sup> Cette année, comme précédemment dans les circonstances semblables, le grand parloir de la maison est devenu, à l'époque des élections, une des salles de scrutin pour la 7.<sup>me</sup> circonscription électorale de Paris. On aurait bien désiré se soustraire à cette sujétion, à cause du bruit et des dérangements qu'elle entraîne; mais il fallut se prêter cette fois encore aux désirs de la municipalité. Le Maire, M. Râteau, homme très chrétien, supplia le R. P. Provincial de leur laisser la disposition de cette salle, lui faisant part de son embarras et de la difficulté de trouver ailleurs un appartement convenable. Les élections s'ouvrirent comme on le vu dans les journaux, le Dimanche 23 mai, et se terminèrent le lendemain, vers 6.<sup>h</sup> du soir. Les candidats du quartier

proposés tout d'abord, étaient tous de l'opposition, et tous des révolutionnaires: Jules Favre, Rochefort, Cantagrel, le chef des clauissonniers du Vendredi-Saint. Quelques jours avant les élections, le nom d'un candidat conservateur fut mis en avant, celui de M. Savart, ancien ouvrier, élevé depuis par son travail et son mérite à une haute position de fortune. Malgré les voix de presque tous les hommes d'ordre, il fut écarté dès le premier tour de scrutin. Un ballottage établi entre Jules Favre et Rochefort nécessita de nouvelles élections. Elles eurent lieu le 6 et le 7 juin suivant, et ce fut Jules Favre qui finit par l'emporter à une majorité considérable. Nous avions été ainsi placés dans la nécessité de ne pas voter, ou d'opter entre deux candidats, ni l'un ni l'autre dignes de notre choix. Malgré la surexcitation des esprits et les tentatives de désordre essayées à Paris les jours précédents, la tranquillité la plus entière présida aux opérations du bureau érigé au séminaire. Le dépouillement du scrutin fut suivi avec un soin minutieux par les émissaires des différents candidats; mais ce ne fut l'occasion d'aucun tumulte.

— 8. On a vu au dernier Bulletin l'autorisation donnée par le C. R. Père, relativement à certains travaux à faire à la Maison du Séminaire pour approprier la grande bibliothèque et régulariser la clôture de la C. T. Ces travaux sont maintenant à peu près terminés. Ils ont été commencés vers la mi-juillet, sous l'active direction de F. Jean, appelé à cet effet de Cellule.

« On s'est occupé d'abord de la bibliothèque; la chose était urgente depuis la mort du R. P. Gaultier. Tous nos confrères connaissent cette magnifique collection d'ouvrages réunis par le regretté défunt, œuvre presque monumentale élevée peu à peu, au prix de patients efforts et d'une infatigable assiduité. Que de fois n'avons-nous pas entendu dire par des juges compétents, qu'un bien petit nombre

de bibliothèques particulières ou appartenant à des Congrégations religieuses, possédaient un ensemble aussi complet et aussi précieux de Théologiens et de Canonistes. A tous ces titres, ce bien de famille demandait des soins tout spéciaux. D'abord une installation nouvelle devenait nécessaire. On avait pour cela une salle magnifique, beaucoup plus vaste que les appartements du 1<sup>er</sup> étage et beaucoup plus commode pour le classement régulier des ouvrages: c'était celle de l'ancienne bibliothèque du St-Esprit, laquelle servait déjà à réunir les livres de la C<sup>te</sup>. Placée, comme on le sait, sous l'espèce de dôme qui surmonte le bas de la chapelle, elle correspond à la portion de la nef consacrée aux fidèles, de la grille à la porte d'entrée. Cette salle pouvait sans peine contenir tous les ouvrages des appartements du R. P. Gaultier, mais il était besoin pour cela de divers arrangements. Elle ne recevait qu'un jour insuffisant par deux fenêtres donnant sur le midi: on résolut, pour distribuer partout la lumière d'une manière plus égale et plus abondante, d'établir au sommet du toit, une large ouverture, formant une sorte de ciel ouvert. Une disposition particulière de la charpente rendait ce travail facile et comme tout préparé à l'avance. Les poutres, au lieu de converger et de se réunir au faite, allaient aboutir à un carré de fortes pièces, placé au centre du dôme. On n'avait donc qu'à enlever le sommet du toit au-dessus de ce carré, pour le remplacer par un châssis garni de verres polis; c'est ce qu'on a pu faire. On a aussi blanchi à neuf les voûtes et les murs, de sorte que la lumière qui pénètre par le haut, ne perd rien de son éclat, et se répand partout avec une égale intensité.

Après avoir approprié la salle, il fallait ménager assez de place pour les livres. Les fenêtres latérales maintenant fermées et la hauteur de la voûte laissaient beaucoup d'espace disponible. On a fait disparaître le meuble

placé au milieu de l'appartement; et on a élevé les rayons le long des murs, à la hauteur de 4 mètres, de sorte qu'on a d'un seul coup d'œil toute la vue de la bibliothèque.

« L'entrée avait aussi besoin d'être disposée d'une manière plus convenable. La porte, autrefois placée à l'un des angles, au fond d'un corridor obscur, s'ouvre maintenant sur le milieu de la salle; et devant l'entrée, on a ménagé un appartement bien éclairé, qui sert comme de vestibule à la bibliothèque. En hiver, cet appartement pourra être chauffé et servir de salle de travail. On y dispose aussi des placards pour y renfermer sous clef les livres à l'index.

« Cette nouvelle installation permettra de prendre tous les soins voulus afin de veiller à l'entretien et à la conservation de ces précieux ouvrages. Nous espérons aussi que l'œuvre commencée par le R. P. Gaultier ne s'arrêtera pas en si bonne voie; et qu'on pourra, sans de trop lourds sacrifices, donner à cette bibliothèque, qui est proprement celle de la Cong<sup>g</sup>. tout entière, le développement et l'accroissement désirables. »

— 9. — En même temps que ces travaux, d'autres modifications ont été entreprises, pour établir à la porte d'entrée une clôture régulière. L'ancienne disposition en effet donnait lieu à bien des inconvénients. La clôture à proprement parler n'existait pas: en se rendant au parloir, on traversait des corridors communs aux étrangers et aux personnes de la maison, et quand on avait à parler au Frère portier, on se trouvait souvent en communication avec tous les arrivants et les sortants, ce qui était peu convenable et parfois très-gênant. C'était un état de choses qu'on songeait à modifier depuis longtemps; mais tous les projets rencontraient des difficultés d'exécution qui avaient fait différer jusque ici. Maintenant tous les confrères qui viendront à la Maison-Mère, trouveront une clôture parfaitement régulière. Aux deux côtés de la porte d'en-  
trée,

on a ouvert pour les personnes du dehors deux nouveaux couloirs, qui conduisent directement, l'un au grand parloir et à la chapelle et l'autre aux petits parloirs. Les deux corridors intérieurs subsistent toujours; mais ils ne seront plus que pour les membres de la C<sup>te</sup>. Le vestibule est divisé en deux parties par une barrière qui forme à proprement parler la porte de clôture et qui empêche les étrangers d'aller aux parloirs, d'avoir communication avec l'intérieur. De cette sorte, les personnes du dehors pourront être introduites dans les différents parloirs et à la chapelle, sans avoir vue ou accès dans l'enceinte de la C<sup>te</sup>. Deux guichets séparés, permettent aux Frères portiers de communiquer, d'un côté avec les étrangers et de l'autre avec les personnes de la maison.

On a profité de l'occasion de ces travaux pour compléter l'installation du calorifère. Il ne chauffait jusqu'ici que le grand parloir et les appartements au-dessus. On a fait mettre par-dessous le vestibule de nouveaux conduits qui vont porter la chaleur jusque dans les deux petits parloirs et dans la chambre épiscopale, de sorte que sans plus de frais, le même calorifère chauffera tous les appartements du rez-de-chaussée et de l'entre-sol.

### C<sup>te</sup> de N. O. de Langonnes.

1. Mort du jeune Binet. — 2 id. de M. le Moaligon. — 3. id. de M. Gusselt, Scol<sup>re</sup>. — 4. Pèlerinage à Habin. — 5. Fêtes religieuses. — 6. Fête du 11 avril. Visite de M<sup>r</sup>. le Préfet. — 7. Id. de M<sup>r</sup>. Béal. — 8. Prédications à S<sup>te</sup>. Anne. — 9. Passage du R. P. Lavenbruck et du R. P. Vangban, Oblat de S<sup>t</sup>. Charles. — 10. Distribut<sup>on</sup> des prix. — 11. Notice nécrologique sur M<sup>r</sup>. C. Gusselt, Scol<sup>re</sup>.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. Dans le courant du semestre, la mort a porté au milieu de nous des coups qui nous ont été très-sensibles. Le 8 janvier, un élève du Collège, le jeune Binet, était frappé et expirait presque subitement. Cet enfant, d'une santé assez faible, était resté un jour ou deux à l'infirmerie, mais sans

être alité. Le jour de sa mort il avait encore pris sa récréation de 15 heures, dans la cour avec ses condisciples. Après la prière du soir, le P. Supérieur entra providentiellement à l'infirmerie; il le trouve seul couché et ayant déjà le râle de l'agonie; il lui donne promptement une dernière absolution, et quelques minutes après, le pauvre enfant expirait. Jusqu'au dernier soupir, il avait conservé une parfaite connaissance. Cette mort si prompte produisit sur tous les élèves une profonde et salutaire impression.»

— 2. « Le 20 mars, nous avions encore la douleur de perdre un autre de nos enfants du collège, le meilleur d'entre eux, M. Le Moaligou. Cet enfant était entré en 4<sup>ème</sup> à Langonnet; sa piété toujours édifiante se développa bientôt d'une manière remarquable, surtout pendant l'année de sa seconde. Ce fut alors qu'il manifesta ouvertement le désir qu'il nourissait depuis longtemps déjà, d'entrer dans la Cong<sup>g</sup>. En Rhétorique, il fut nommé Préfet de l'Association des Enfants de Marie, et il usa de son influence pour remplir auprès de ses condisciples un apostolat plus fécond encore que par le passé. Doué d'une volonté énergique, il ne redoutait aucun obstacle, et il sut lutter avec constance contre les difficultés que son père opposa longtemps à son désir de suivre sa vocation. Le moment cependant était venu, où sa persévérance allait être couronnée de succès. Son père finit par céder à ses instances réitérées, et le laissa libre d'entrer au Petit-Scolasticat, après les vacances de Pâques. Sa joie fut alors bien grande; mais Dieu, content de sa bonne volonté, voulait déjà lui en donner la récompense.

Le vendredi 11 mars, il fut saisi d'une fièvre bilieuse dont on ne soupçonnait pas la gravité. Le troisième jour de sa maladie, il demanda et obtint la permission d'être transféré à l'infirmerie des Scolastiques. La gravité du mal laissait dès lors peu d'espoir, et on lui

administra les derniers sacrements, dans la crainte de le voir expirer d'un instant à l'autre. Le matin de la belle fête de St. Joseph, il recut encore la s<sup>te</sup> communion: ce devait être son dernier moment de bonheur sur terre. L'agonie commença bientôt et elle fut lente et cruelle. Il ne perdit néanmoins ni sa connaissance ni sa résignation. Quand la douleur était trop vive, il recouvrait avec amour aux doux noms de Jésus, Marie et Joseph. Le 30, vers 4<sup>h</sup> du matin, le P. Lejeune qui le confessait, lui appliqua l'indulgence in articulo mortis. On eut dit que le cher enfant n'attendait que cette dernière grâce; il rendit sa belle âme à Dieu pendant qu'on récitait auprès de son lit les prières des agonisants. Enfant dévoué de Marie, il obtint par sa pieuse vie de mourir un samedi, jour consacré à la S<sup>te</sup> Vierge. En qualité de Postulant Scolastique de la Cong<sup>g</sup>, il fut enterré dans la place qui leur est réservée, et il mérite aussi de la part de tous les membres de la Cong<sup>g</sup> un souvenir spécial.»

— 3. « Nous étions encore sous l'impression pénible de cette perte douloureuse, quand le Bon Dieu nous demanda un nouveau sacrifice. Le samedi suivant, 27 mars, veille du saint jour de Pâques, M. Charles Gusselt, scolastique titulaire, s'éteignait dans sa famille, où il avait été envoyé pour raisons de santé. On trouvera à la fin de ce bulletin, sur la vie et les derniers moments de ce jeune aspirant de la Cong<sup>g</sup>, de plus amples détails.

« Cette année, l'état de la santé des Scolastiques et des Elèves a fait avancer l'époque des vacances de Pâques; elles ont duré du 21 mars au 4 avril. Malgré cette prolongation, quelques-uns de nos élèves ont dû rester dans leurs familles, retenus par la fièvre. Les Scolastiques ont aussi payé leur tribut à la maladie.»

— 4. « A côté de ces peines, nous avons eu les consolations et les joies du mois de St. Joseph, et de plusieurs solennités

religieuses chères à notre piété. Le 19 mars, fête du S. Patriarche, le P. Supérieur bénit une statue du glorieux Epon de Marie, qui fut ensuite posée dans la cour des Frères. Le soir, trois Postulants-Frères reçurent l'habit de Novice, et prononcèrent leurs premiers engagements.

« A notre fête patronale de la Pentecôte, douze postulants-scolastiques et un aspirant-frère furent encore admis à recevoir le s<sup>t</sup> habit de religion. Le P. Supérieur fit aux nouveaux élus une allocution des plus touchantes. Développant ces paroles de la préface du jour: Quapropter profusis gaudiis totus in orbe terrarum mundus exultat, il nous montra dans la religion, dans la vie de foi et de sacrifice, cette joie qui fait tressaillir d'allégresse le monde entier.

« Une cérémonie de prise d'habit que nous n'avons gué à temps mentionner dans le Bulletin, avait eu lieu le 8 nov., après la retraite prêchée par le P. P. Levenbruck: huit Postulants, M. M. Kuntz, Colonia, Verdier, Lekenschwiler, Lutz, St. Clair, Rumbach et Dupuis avaient été admis aux engagements et aux privilèges de Scolastiques.»

— 5. « Sur l'invitation du P. Supérieur, M. le Curé de Guéméné, récemment nommé Chanoine par M. g<sup>r</sup> Pécot, voulut bien accepter pour la fête Dieu l'office de célébrant. La pluie semblait devoir empêcher la procession du S<sup>t</sup> Sacrement; mais le temps s'étant mis au beau, elle put se déployer dans l'après-midi et se rendre aux reposoirs dressés à la colonie et dans la grande allée des Moines. Outre M. le Doyen de Guéméné, on comptait M. le Curé du Tacouët et plusieurs prêtres des environs.

« A la S<sup>t</sup> Louis de Gonzague, le vénérable Curé de Gourin se joignit à nous pour la fête patronale des Scolastiques et du Collège.

« Le 31 juillet, fête de S<sup>t</sup> Victor, patron du P. Supérieur, a été l'objet de nouvelles joies. Plus de 120 communions furent faites en ce jour à son intention. Une cérémonie

particulière complète le caractère tout religieux de cette fête: après la 1<sup>re</sup> messe, le P. Guilloux bénit solennellement les statues de la S<sup>te</sup> Famille et de S<sup>t</sup>-Louis de Gonzague placées depuis peu de temps dans la cour des Scolastiques, et celles de N. D. de Grâces et de l'Ange gardien qui décorent la cour du collège. La statue du S<sup>t</sup> Enfant Jésus est un don de M. Thomas, professeur au Séminaire de Pont-Croix et depuis longtemps l'ami des Petits-Scolastiques. Celle qui représente l'intérieur de Marie est due à la générosité d'un Scolastique, tandis que le S<sup>t</sup> Joseph et le S<sup>t</sup>-Louis de Gonzague ont été achetés avec le fruit d'une souscription en timbres-poste, recueillis au Scolasticat. La S<sup>te</sup> Vierge et S<sup>t</sup> Joseph sont de grandeur naturelle. Toutes ces statues sont admirables d'expression; le sourire de l'Enfant Jésus, le recueillement de Marie, l'attitude extatique du Bienheureux Joseph, et la pose méditative de S<sup>t</sup>-Louis de Gonzague, tout porte à la piété et au recueillement.

— 6. « Le Dimanche 11 avril, au moment où nous nous préparions à fêter avec toute la solennité possible le jubilé sacerdotal de Pie IX, nous reçûmes presque à l'improviste la visite du premier magistrat du Département, M. Schier, Préfet de Namnes. Il était accompagné de M. le Sous-Préfet de Napoleonville et d'un Secrétaire de la Préfecture. Il fut reçu d'abord sur le pont, devant l'abbaye, par le P. Guyot et les enfants de la colonie qui l'escortèrent jusqu'à l'entrée principale de notre chapelle. C'est là que le P<sup>re</sup> Supérieur, l'attendait, avec les Pères et les Scolastiques pour le recevoir et l'introduire dans l'église.

« Conduits aux sièges qui leur avaient été préparés au bas du chœur, ces Messieurs assistèrent à la Messe, chantée par le P<sup>re</sup> Supérieur. Après la Grand-Messe, M. le Préfet voulut visiter tout l'Établissement, aussi bien l'abbaye que la colonie de S<sup>t</sup>-Michel. Il se montra satisfait

de tout, et voulut bien partager le dîner de la C.<sup>te</sup>, avec quelques-uns des maires des environs accourus à la nouvelle de son arrivée. Sa visite se prolongea longtemps encore dans l'après-midi; et, quand il nous quitta vers 4. h., il témoigna sa satisfaction en termes qui ne laissaient aucun doute sur la sincérité de ses sentiments. Les vivats et le bruit du canon qui avaient salué son arrivée, accompagnèrent son départ. Nous avons bon espoir que cette visite, que nous devons à une délicate attention de M<sup>gr</sup>. Pécel, ne restera pas sans fruits pour la maison.

„ Tout en rendant ces hommages à M<sup>gr</sup>. le Préfet, nous n'avons pas perdu de vue, en ce jour, notre bien-aimé Pontife. La présence de la 1<sup>re</sup> autorité du Département était elle-même comme un hommage rendu à Pie IX. Déjà la veille, le carillon des cloches mêlé aux salves du canon, avait annoncé notre allégresse à tous les alentours. Au salut solennel du Dimanche soir, nous avons chanté avec enthousiasme le C. Deum prescrit par l'autorité diocésaine, et nos voix unies à celles de tous les dévoués enfants de l'Eglise, ont porté jusqu'au Ciel le témoignage de notre amour filial pour le Père commun des Fidèles. »

— 7. „ Quelque temps après la visite de M<sup>gr</sup>. le Préfet, le lundi 26 avril, nous recevions celle de M<sup>gr</sup>. l'Evêque de Nîmes, alors en tournée pastorale dans son diocèse. Avant 8<sup>h</sup>. du matin le son des cloches, le bruit du canon et des joyeuses fanfares annoncèrent l'arrivée de Sa Grandeur. Le Prélat était accompagné de M. Fouchard l'un de ses vicaires généraux et de M. Guilhomet son secrétaire particulier. Il venait de Flouray, où il avait administré la veille le sacrement de Confirmation. Le P<sup>r</sup>. Supérieur lui adressa à la chapelle, après les cérémonies d'usage, un discours où se traduisaient à la fois le bonheur, la vénération, l'amour et la reconnaissance de tous. En y répondant, Sa Grandeur voulut bien rappeler l'amitié de longue date qui l'unissait au P<sup>r</sup>. Guilloux comme

ancien condisciple, et avec cette facilité d'élocution simple et cordiale qui la caractérise, Elle montra par quelques paroles bien senties, tout l'intérêt qu'elle porte à l'institution de M. D. de Langonnet et aux religieux qui la dirigent.

« A la Messe, le Prélat distribua la Communion à plus de 400 personnes, parmi lesquelles une vingtaine de premiers communicants. Puis, après une allocution touchante, où elle exprimait de nouveau ses vives sympathies pour les œuvres entreprises par la Cong. à M. D. de Langonnet, Sa Grandeur conféra le sacrement de confirmation, et termina cette imposante cérémonie par la Bénédiction du E. S. Sacrement.

« Le 24/12, Monseigneur quitta l'abbaye et se rendit à Triziac, où il était attendu pour la confirmation. Comme Sa Grandeur devait nous revenir le soir, Elle remit pour son retour sa visite à la Colonie de St. Michel. Durant l'intervalle, les enfants au comble du bonheur, avoient improvisé à la hâte un bûcher pour un feu de joie.

« Il était près de St. quand Mgr. Péccl revint de Triziac. En descendant de voiture, au pied du plateau de St. Michel, il fut accueilli par les fanfares de la musique des colons, et escorté jusqu'au champ des manœuvres par une section d'enfants portant des flambeaux. Outre les colons, Sa Grandeur trouva réunis sur le plateau les élèves du collège, les Scolastiques et les Frères. Quand Elle s'avança pour mettre le feu au bûcher, les cris de « Vive Mgr. ! Vive Pie IX, s'échappèrent de toutes les poitrines. Un instant après, deux jeunes pontificaux, anciens colons, récemment arrivés de Rome, vinrent saluer Monseigneur. Visiblement ému à la vue de ces défenseurs du St. Père, dont l'un s'était trouvé à la fameuse journée de Montana, et avait fait partie de la vaillante troupe d'Albano, Sa Grandeur leur serva affectueusement la main et les admit à baiser son anneau pastoral. Tant que dura la flamme du bûcher, Monseigneur se plut à prolonger la joie que causait à tous son aimable pè-

« Les accords de la musique instrumentale alternaient avec ceux de la musique vocale; et par moments le bruit du canon venait se mêler aux chants et aux éclats des pièces d'artifices.

« Il était près de 10 h. du soir, quand Monseigneur rentra à l'abbaye, témoignant à tous combien il était heureux d'avoir passé une si agréable journée, au milieu de ses enfants de N. D. de Langonnet.

« Le lendemain vers 7 h., Sa Grandeur nous quittait en nous bénissant encore une fois, et reprenait le cours de sa tournée pastorale. »

— 8. « Dans un entretien avec le P. Supérieur, Mgr. Théel lui avait exprimé instamment le désir de voir nos Pères prêcher au célèbre pèlerinage de St. Anne d'Auray. « Je connais vos occupations, disait-il, je sais le peu de moments que vous avez à votre disposition; mais acceptez, toujours, je veux que votre Cong. se produise là. » On ne pouvait décliner une invitation aussi bienveillante, et le P. Lejeune dut s'exécuter. La veille de la Pentecôte, après la procession solennelle qui a lieu en ce jour, il fit un sermon en langue bretonne, devant une foule immense de pieux pèlerins groupés autour de la scala sancta. Mgr. l'évêque de Vannes qui présidait la solennité, remercia l'orateur de son zèle si bien inspiré, le P. Supérieur qui l'avait accompagné, de son pieux empressement, et la foule de sa religieuse attention. » — La Semaine religieuse de Vannes, en rendant compte de la cérémonie, parla avec éloge du sermon breton du prédicateur, (N. du 20 mai)

— « Déjà dans le courant de mars et d'avril, le P. Lejeune avait prêché successivement une retraite à Spézet, une autre à Carhais, et deux petites retraites de N. S. Communion et de Confirmation, aux enfants de la paroisse de Langonnet. Comme toujours, sa parole a produit des fruits consolants.

« Et son tour, le P. Supérieur fut invité à prêcher à St. Anne, le dimanche 27 juillet, veille de la fête de la glorieuse Patronne de la Bretagne. La foule des pèlerins, accourue de tous côtés, était présidée par deux Trélatz, Mgr. Bécel, Ev. de Vannes et Mgr. Poirier, Ev. de Roseau, enfant de la Bretagne. Ici, il faut entendre la semaine religieuse de Vannes, qui, en rapportant la cérémonie, fait en ces termes, l'éloge du prédicateur: « Le P. P. Guilloux, Supérieur du collège de Langoumet, a su mettre son éloquence à la hauteur de la foi vive qui faisait battre tous les cœurs. Montrer, d'après St. Thomas et St. Paul, ce qu'est un Saint, peindre la grande figure de cet Être transformé, qui unit la boue de la terre à la pure lumière du Ciel, c'est ce qu'il a fait en termes dignes d'un sujet si beau. Les Bretons, a-t-il ajouté, comprennent le culte des Saints, puisqu'ils savent, au prix de leurs fatigues et de leurs sacrifices, élever à St. Anne un monument digne d'Elle. Puis, entre voyant dans un avenir prochain le temple terminé et la foule des pèlerins plus grande encore, l'orateur a montré la statue de St. Anne resplendissante au faite du majestueux édifice; et, traduisant les sentiments de toute l'assistance, il a supplié notre auguste Patronne de continuer à ses enfants sa protection puissante et ses maternelles bontés. »

« Précédemment, le P. Guilloux avait déjà donné la retraite de 1<sup>re</sup> Communion aux élèves des Ursulines du Tacuet, et, sur l'invitation de M. le Voyer, curé de Guéminé, clôturé dans cette ville les exercices du mois de Marie. »

— 9. « Dans les derniers jours de la Semaine-Sainte, le R. P. Lavenbruck est venu prêcher à St. Michel la retraite préparatoire à la communion pascalle des Enfants. Ce cher Père, toujours entraîné par son zèle, n'a pu passer que quelques jours au milieu de nous. Dans ses visites aux

différentes C<sup>l</sup>s de l'abbaye, il a cherché à communiquer à tous le zèle apostolique dont il est embrasé. Les Petits-Scolastiques n'ont pas été oubliés. Sur la prière du Père Tellerin, il a bien voulu leur faire une conférence particulière, sur les vertus qui doivent caractériser le fervent religieux et le zèle Missionnaire.

« Le lundi, 22 juillet, nous avons donné l'hospitalité au R. P. Vaughan, des Oblats de S. Charles, fondateur du séminaire des Missions-Étrangères de Londres. Cet intrépide religieux, qui a parcouru toute l'Amérique, cherchant des ressources nécessaires à l'exécution de son dessein, était venu exprès de Londres pour se faire une juste idée du Petit-Scolasticat, afin d'en introduire, autant que possible, dans son Établissement, l'esprit et la discipline. Pendant les trois jours qu'il passa à M. L. de Langonnet, il prit auprès du P. Préfet des Scolastiques tous les renseignements principaux concernant leur formation. Il paraît que son impression a été des plus favorables; car aussitôt après son retour à Londres, il s'est empressé d'écrire au P. Supérieur, lui annonçant deux de ses 12 premiers apôtres, qu'il désire envoyer quelques mois au Petit-Scolasticat, pour les former à l'esprit de zèle et de piété qu'il a reconnu dans la Cong<sup>g</sup>. »

— 10. « Nous terminons ce bulletin par quelques mots sur notre distribution des prix, qui a eu lieu le mardi 3 août. Malgré une pluie fine, qui n'a cessé de tomber qu'à de rares intervalles, un grand nombre d'ecclésiastiques s'étaient empressés de répondre à notre invitation, et sont venus relever de leur présence cette solennité. De son côté, le vénérable Voyer de Gourin avait bien voulu accepter la présidence que lui avait offerte le P. Supérieur.

« Si le mauvais temps a un peu contrarié l'assistance, il n'a rien ôté de son intérêt à la solennité. Pour varier l'attention, on a placé entre la distribution des prix de

l'école primaire et celle de l'école secondaire; un petit drame intitulé: la Fête interrompue. Cette pièce vraiment intéressante a été très-bien exécutée et vivement applaudie; à plusieurs reprises, les battements de main ont contraint les acteurs de s'arrêter. Comme d'habitude, la Bénédiction du E. S. Sacrement a couronné cette fête pleine de douces émotions.

« L'esprit général du collège, a été cette année très-satisfaisant; et l'on a pu remarquer avec bonheur un certain mouvement qui se préparait vers le Scolasticat. Trois élèves doivent y entrer l'an prochain: ils seront, on l'espère, suivis plus tard de plusieurs autres. »

### Notice

sur M<sup>r</sup>: Charles Gunsett, Scolastique titulaire.

Né à Molsheim en Alsace, d'un père protestant et d'une mère catholique, Charles Gunsett fut amené dans la Cong<sup>g</sup> par une de ces mystérieuses dispositions de la Providence qui s'aide de tous les moyens pour arriver à ses fins. Ce fut le passage dans sa ville natale d'un de nos Pères, qui lui révéla sa vocation. Dieu semblait lui avoir ménagé à l'avance, la facilité d'y correspondre, car de bonne heure, il avait perdu son père protestant. Cependant, il lui restait à lutter contre les obstacles que lui opposait son aïeule, zélée luthérienne; mais, aidé de la grâce, il renonça généreusement à ses avances et à ses séductions, préférant à tous les avantages du siècle, le dépouillement et l'abnégation de la vie religieuse.

Entré au Petit Scolasticat de N. D. de Langonnet le 21 octobre 1865, sa tendre piété, sa régularité, son amour prononcé pour la Cong<sup>g</sup> lui méritèrent bientôt la faveur d'être compté parmi les enfants de l'Immaculé Cœur de Marie. Il prononça ses premiers engagements le jour de

la Pentecôte de l'année 1866. Dès ce moment, sa ferveur prit un nouvel essor, et nous ne saurions mieux la caractériser qu'en rapportant à ce sujet les paroles d'un confrère: «sa piété, » disait-il, «était celle d'un ange, et je ne pouvais m'empêcher de rougir de moi-même, en voyant avec quel amour, quelle dévotion, il s'approchait de la sainte Eucharistie. » «A la chapelle, pendant les exercices de piété, on eut dit un autre Louis de Gonzague.» — Tous ceux qui l'ont connu lui rendront le même témoignage.

Son caractère était doux et facile: toujours agréable, toujours serene, il ne portait jamais, dans ses rapports avec ses confrères, la plus légère atteinte à la charité.

Jusqu'à l'année de sa troisième, ce cher scolastique avait joui d'une santé assez florissante. Devaient venir désormais les épreuves de la maladie et de la souffrance. Atteint d'un mal dont on ignorait le véritable caractère et qui le minait lentement, il fut contraint d'interrompre ses études pour aller d'abord à St-Etan, puis à la Maison-Neve, recevoir les soins que réclamait son état. Il fit le voyage de Paris avec M. Hoermann Schuer: il devait bientôt lui-même le rejoindre au Ciel. Après un court séjour au St-Cœur de Marie, il obtint d'aller respirer l'air natal comme plus favorable à sa santé. Ce changement de climat eut d'abord sur lui une heureuse influence, mais cette amélioration dura peu; sa maladie se caractérisa plus nettement: il était atteint d'un mal de poitrine.

«Ce ne fut pas sans une peine sensible de la nature qu'il se vit, si jeune encore, frappé de cette maladie mortelle qui devait bientôt le conduire au tombeau; mais il l'accepta avec une résignation toute chrétienne. Dans ses lettres, on voit une âme qui lutte violemment contre la tristesse et la mélancolie, si communes aux poitrinaires; cette pensée surtout s'y retrouve sous diverses formes: «Encore si jeune et toujours être souffrant.» Puis, craignant d'avoir manqué de

résignation, il ajoute: « mon Dieu, fiat voluntas tua, non mea! »

Dans les premiers jours de mars, un mieux apparent se manifesta, et notre cher Scolastique en profita pour exercer son zèle, en remplissant dans sa paroisse l'office de sacristain. Consultant plutôt sa charité que ses forces, il se rendait auprès des malades pour les consoler ou les avertir de la venue du prêtre qui devait entendre leurs confessions: un jour il en visita ainsi 25 dans une soirée. Il accompagnait aussi le prêtre dans ses tournées, et rendait tous les services que lui inspirait son bon cœur. Mais c'était une tâche au-dessus de ses forces; il dut bientôt y renoncer. Obligé de se remettre au lit le lundi de la semaine sainte, il s'éteignait doucement le samedi-sam-mum des secours et des consolations de la Religion. Il n'emporta en mourant qu'un seul regret, celui de ne pas se retrouver à cette heure suprême au milieu de ses frères et au sein de cette cong<sup>e</sup> à laquelle il était demeuré intimement et profondément attaché.

Nous trouvons dans plusieurs lettres de ses condisciples les détails les plus consolants et les plus édifiants sur sa belle mort. « Près de rendre le dernier soupir, écrit l'un d'eux, sa grand'mère, protestante, s'approche de son lit et lui dit, en montrant sa soutane: « Charles, si maintenant tu veux quitter cette robe, je te donnerai mon bien. » Le moribond se ranime et, d'une voix forte: « Grand'mère, s'écrie-t-il, je n'ai que faire de vos richesses, je veux mourir revêtu de cet habit qui n'est plus cher que tous les biens du monde; c'est dans cet habit que j'ai vécu, ce sera dans cet habit que je mourrai. » C'était bien la rénovation de ses engagements de scolastique; on peut y voir aussi comme une profession religieuse que la souveraine Miséricorde s'est plu sans doute à agréer. »

É terminons cette courte notice en la complétant de quelq

passages d'une lettre de M. Claus, un novice, compatriote de M. Gunsett, et lui aussi depuis un an dans sa famille afin de rétablir sa santé. « Huit jours avant la mort de M. Gunsett, j'allai le voir encore; il était toujours bien faible; mais il ne voulait point le laisser paraître, et s'efforçait de dissimuler ses souffrances sous les dehors d'une douce et expansive gaieté. Le soir nous nous récréâmes longtemps: nous cherchions ensemble les moyens de recouvrer au plus tôt nos forces, pour nous rendre plus vite chez nous, comme nous le désirions. ... Sa mort si prompte me surprit beaucoup. Je ne pouvais presque y croire. Se sentant défaillir il m'avait fait appeler; mais, par suite d'un malentendu, la commission ne m'avait pas été transmise: quand j'entraï chez lui, il avait déjà expiré. .... L'enterrement fut des plus beaux. Le curé chanta la messe avec diacre et sous-diacre. A l'église, la foule était immense et une affluence considérable se tenait avec ordre et recueillement, sur tout le parcours que suivit le cortège funèbre. Six élèves du petit séminaire portaient le corps; d'autres suivraient en assez grand nombre; tous les jeunes gens de Molsheim étaient là. Jamais, disait-on, enterrement si magnifique n'avait eu lieu dans la localité. C'était un éclatant témoignage de l'affection qu'il avait su mériter par sa douceur et sa charité; une preuve sensible de cet ascendant que sa tendre piété et ses vertus lui avaient acquis auprès de tous les habitants de la paroisse. » (Selt. an. 11 avril 69.)

### Maison de St-Michel.

1. Mort d'un jeune détenu. — 2. Mausolée d'un colon zouave. — 3. Réticite pour la Comm. pascalle par le R. P. Lœvenbruch. — 4. Visite du Préfet.

Nous n'avions pu consacrer, pour le dernier semestre de 1868, quelques lignes à peine, à l'œuvre de St-Michel, n'ayant pas reçu le bulletin de cette maison. Ce bulletin nous a

été envoyé depuis; et nous en extrayons les détails suivants, bien qu'ils se rapportent à des faits d'une date assez ancienne.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. Nous avons eu le regret de perdre, dans les derniers mois de 1868, un de nos jeunes colons âgé de 16 ans. Ce pauvre enfant est mort des suites d'un empoisonnement, cause par des graines de morelle noire, dont il avait mangé par imprudence. La maladie dura 7 jours, et pendant tout ce temps il souffrit beaucoup; mais sa résignation fut admirable: jamais il ne proféra une seule plainte, ni ne donna un signe d'impatience. Il eut le bonheur de recevoir avec piété les derniers sacrements et mourut saintement. Puisse cet exemple profiter aux jeunes enfants trop empressés à satisfaire leurs petites convoitises, d'une façon souvent imprudente !

— 2. Dans l'un des précédents bulletins, il a été question d'un service solennel célébré à St-Michel pour un ancien colon devenu jouave pontifical et tué à la glorieuse bataille de Montana. (Bull. T. VI. page 127.) Plus tard on avait eu la pensée d'ériger un petit monument funéraire pour perpétuer et honorer le souvenir de son dévouement à la Cause du St-Père, et en inspirer l'amour à tous les jeunes colons de St-Michel. Le E. R. Père avait donné son autorisation; l'humble mausolée avait été construit et il ne restait plus qu'à le bénir. On résolut de profiter pour la cérémonie du passage dans la colonie de Mgr Pécel, évêque de Vannes. Sa Grandeur s'empressa de condescendre au désir qui lui fut exprimé, jugeant elle-même qu'on ne pouvait concilier trop d'estime et de sympathie au glorieux dévouement des volontaires pontificaux. Le 28 juillet 1868, Monseigneur qui se trouvait au milieu de nous depuis la veille, s'était proposé, pour donner plus de solennité à cette bénédiction, de se rendre de St-Caba à la colonie, suivi processionnellement de tous les prêtres qui l'avaient accompagné, des Pères et des Scolastiques en

(1) Evs. Marie Gaffrenon.

surplus; mais le mauvais temps mit en grande partie obstacle à ce dessein; et Sa Grandeur se contenta d'une bénédiction plus simple. La cérémonie eut lieu au bruit retentissant des joyeuses fanfares et des détonations répétées de toutes nos pièces de campagne. Il y eut aussi un feu d'artifice et des feux de joie. Après la bénédiction, Monseigneur se rendit dans la salle des exercices, et il adressa avec bienveillance quelques paroles à son jeune auditoire sur l'héroïque dévouement du brave Jaffrenou, leur ancien compagnon. Sa Grandeur les exhorta à se montrer comme lui, par une vie édifiante pendant leur séjour à la colonie, dignes d'être appelés à faire le sacrifice si beau de leurs vies pour la défense et le triomphe de l'Église. Monseigneur leur accorda en terminant une journée de congé et se retira au milieu des vivats et des cris de joie.»

— 3.° Le P. P. Savenbruck qui, plusieurs mois auparavant, avait prêché à St Michel, est venu de nouveau, cette année, donner les exercices de la retraite préparatoire à la communion pascale. Sur le nombre des communicants, plusieurs devaient s'approcher pour la première fois de la S<sup>te</sup> table.

« Le bon Père, dont l'âge ne ralentit pas le zèle, sut trouver pour tous ces enfants des instructions parfaitement en rapport avec leur âge et à leur position. À la cérémonie de la renouation des vœux du baptême, il émut toute l'assistance par un de ces élans de foi vive et d'ardente piété qui font naître l'émotion dans tous les cœurs. À la suite d'une touchante exhortation, il tombe à genoux aux pieds de la statue de Marie, prononce d'une voix forte l'acte de consécration que toute l'assistance répète phrase par phrase après lui; puis s'avancant il baise dévotement au nom de tous la statue de la S<sup>te</sup> Vierge.»

— 4.° Nous avons parlé au Bulletin de la C<sup>te</sup> de Langonnet de la visite de M. Schier, Préfet de Vannes. Voici, d'après

une lettre du P. Guyot, ce qui se rapporte plus directement à la colonie de St. Michel. « Le 10 avril, veille de l'arrivée de M. le Préfet, écrit le P. Guyot, je fus envoyé par le P. Supérieur au Faouët, pour lui faire visite et m'entendre avec lui sur la réception. L'accueil qu'il me fit fut gracieux, mais ne pas dire davantage, quoique j'eusse demandé et obtenu audience 3<sup>5</sup> minutes avant l'heure fixée pour l'admission des autorités du Faouët.

« Le dimanche, à 8 h. 3/4, les cours de canon, la musique des colons et les tambours annoncèrent l'arrivée de M. le Préfet. Après l'échange des premières politesses, il parcourt les lignes des colons rangés en demi-cercle; adresse la parole à plusieurs; remarque leur bonne mine et leur costume, et me dit: « Mais, M. le Directeur, votre costume est très-bien, c'est trop beau. » — « M. le Préfet, nous avons eu bon d'écarter de l'esprit de nos enfants toute idée de maison centrale et de prison. » — « Vous faites très-bien, » a-t-il répondu. » Après la 1<sup>re</sup> messe, le P. Supérieur que M. le Préfet ne connaissait que par l'éloge que lui en avait fait M. g. l'Ev. de Vannes, vint nous rejoindre, et, après avoir fait le tour de l'abbaye, nous nous rendîmes à la colonie, car c'était là surtout l'objet de sa visite. Une dépêche ministérielle, dont il a bien voulu donner au P. Supérieur et à moi communication confidentielle, lui traçait les points qui devaient attirer son attention, savoir. le vestiaire, les dortoirs et les constructions à faire. Cette dépêche disait entre autres choses au sujet de St. Michel: « qu'une fois les améliorations projetées réalisées, on pourrait concentrer à la colonie 400 jeunes détenus. »

« Après avoir visité l'emplacement des nouvelles constructions, deux dortoirs, la cuisine, examiné et déclassé très-coûteux le repas d'une section, vu l'infirmerie qu'il a trouvée très-belle et vide de malades, M. le Préfet nous a témoigné sincèrement et à plusieurs reprises sa satisfaction au sujet

de la bonne tenue de nos colons et surtout du bon air et du bel aspect de la Colonie. La journée du reste était des plus belles. Ensuite, nous sommes descendus à l'abbaye pour le dîner; il était midi  $\frac{1}{4}$ . A la fin du dîner, qui a été aussi gai qu'on pouvait le désirer, les musiciens de St-Michel, après avoir joué quelques morceaux de musique sous les fenêtres, et déposé leurs instruments, se sont rangés en demi-cercle au bas du réfectoire et ont chanté une chanson en allemand, en imitant de la voix et du geste les principaux instruments d'un orchestre. Le morceau terminé, le Préfet s'est avancé vers les musiciens, auxquels il a adressé des paroles aussi flatteuses qu'encourageantes pour eux et pour leurs maîtres: « Je vous remercie, mes enfants; appliquez-vous à suivre les conseils de vos pieux Directeurs; profitez des instructions qu'ils vous donnent, puisqu'elles viennent de Dieu. — Vous êtes dans une sainte maison; suivez l'exemple que vous donnent vos pieux Directeurs qui vous consacrent leur vie entière; devenez des hommes de labeur, efforcez-vous de profiter des soins dont vous êtes l'objet. L'Administration ne vous fera jamais défaut: ma présence au milieu de vous en est une preuve. Les vues de l'Administration sont bien réalisées dans cette sainte maison. Cherchez à devenir des hommes dignes et vertueux, de véritables citoyens de la France. Vive l'Empereur! »

— Ces paroles ont été vivement applaudies, au cri plusieurs fois répété de Vive l'Empereur! vive M. le Préfet!

Le chef de la musique a dû promettre à M. le Préfet de lui faire parvenir la chanson allemande avec la traduction française et la musique. « Je l'enverrai au Ministère, a dit le Préfet, afin que Son Excellence sache, une fois de plus, qu'avec des enfants comme vous, dirigés par des ~~religieux~~ si dévoués et si généreux, on peut espérer de faire des hommes utiles à la société. »

L'après-midi a été employé à visiter, en char-à-bancs,

deux chemins nouveaux qui doivent passer par l'abbaye ; à faire une course sur les côtes du Drèros, puis on est rentré par la grande allée de la forêt. — C'était environ 5 h, quand nos visiteurs sont remontés en voiture pour retourner au Trouit. Mais avant que la voiture ait quitté la place de l'hôtel, la musique a fait encore entendre ses airs joyeux ; les cris de vive l'Empereur ! vive M. le Préfet ! mêlés au bruit assourdissant des canons, ont salué une dernière fois la première Autorité départementale, qui nous avait honorés de sa visite, et qui, de sa voiture, nous saluant gracieusement, emportait de nos deux Établissements les souvenirs de bonnes impressions et d'agréables surprises. »

— « Il ne faudrait pas toutefois attribuer à la seule présence de M. le Préfet tout l'éclat de la fête du 11 avril ; car les Noces d'or de Pie IX avaient la plus belle part.

« Si M. le Préfet a vu le drapeau national dans les rangs des colonnes, et les oriflammes aux trois couleurs flotter sur le clocher de St-Michel, il a vu aussi, à la grande chapelle de l'abbaye, les armoiries du St Père magnifiquement encadrées. »

### Clé de St-Blan.

1. Visite du R. P. Provincial. — 2. Pèlerinage de St-Joseph. — 3. Fêtes religieuses. — 11 avril — 4. 1<sup>re</sup> Comm. — 5. Mission du R. P. Lorenbruch à Langueux. — 6. Visite de l'Inspecteur. Journée de Scolastiques et du P. Du Plessis. — 7. Pèlerinage à N. D. d'Espérance.

Buil. de la Clé. — 1. « Nous avons eu, au commencement de l'année, le bonheur de recevoir la visite du R. P. Provincial. Sa présence avait été rendue nécessaire, à la suite des difficultés et des exigences venant de l'Administration supérieure, relativement à l'œuvre des jeunes détenus. Chacun a été heureux, à cette occasion, de le voir pour recueillir ses avis pratiques. Cette joie a été partagée par les enfants. Tous, animés et opposés, se sont réunis pour accueillir le R. P. Le Provincial au son

de la musique et au roulement des tambours. Le R. P. Provincial leur a adressé quelques paroles d'encouragement, pour leur rappeler les devoirs imposés à des enfants chrétiens et les exhorter à donner pleine satisfaction par leur conduite. Il leur promet aussi, sur leur demande, le portrait de E. P. Père, au nom duquel il leur avait adressé ces paroles, afin que ce portrait, placé sans cesse sous leurs regards, leur rappelle ses paternels avis. Le E. P. Père a bien voulu de puis ratifier cette promesse, et envoyer deux de ses photographies, en grand format, l'une pour l'Orphelinat, l'autre pour les Colons. C'est un devoir pour nous d'en exprimer ici notre reconnaissance avec celle de nos enfants.

« De St. Etan, le R. P. Provincial se rendit à Langornet accompagné du P. Thomas. »

— 2. « Au mois de mars, nous sommes allés en pèlerinage à St. Brienc. C'était cette fois en l'honneur de St. Joseph, le jour même de sa fête. Le P. Supérieur avait averti qu'on irait la célébrer dans la chapelle de St. Guillaume, où le Saint Patriarche est tout particulièrement honoré. Sous s'y préparèrent la veille par la confession, afin de pouvoir communier. Voici comment la Semaine religieuse de St. Brienc rend compte de cette cérémonie. « Le vendredi 19 mars, la foule se pressait à l'église de St. Guillaume, au sanctuaire de St. Joseph, dont les murs richement décorés d'ex-voto, venus de loin comme de près, attestent à la fois le pouvoir secourable du glorieux Patron et la pieuse reconnaissance de ses dévoués serviteurs.

« St. Et. Orphelinat et la colonie de St. Etan, conduits par les Pères de la Cong. du St. Esprit et du St. Cœur de Marie, sont venus, tambours et musique en tête, sous leurs bannières respectives, faire leur pèlerinage à l'autel vénéré de St. Joseph.

« Pendant la Grand' Messe, célébrée par le R. P. Supérieur de l'Établissement, les orphelins et les colons ont exécuté des fanfares et des morceaux d'ensemble qui relevaient

encore l'éclat de la cérémonie. Mais le plus touchant de la fête, sans contredit, c'étaient ces deux cents enfants, dont l'édifiante tenue parlait si bien au cœur : au moment surtout de la communion générale, bien des témoins de leur recueillement si vrai, si profond, étaient émus jusqu'aux larmes.

« Le soir, à 3 h., la pieuse fête s'est terminée par un salut solennel. Puis les jeunes pèlerins ont repris, dans l'ordre de leur arrivée, le chemin de leur colonie, emportant avec la bénédiction de Jésus-Christ, celle de son glorieux Père nourricier, et toutes les marques du plus vif intérêt de la part de l'assistance qui, non moins nombreuse que le matin, était revenue s'édifier avec eux, et associer ses prières à leurs prières. » (n. 2027 mars 1869.)

— 3. « A différentes reprises, les fêtes de l'année religieuse, ou des solennités dues à des circonstances particulières, sont venues imprimer un généreux élan à la piété de nos enfants. Les trois derniers jours de la semaine sainte, occupés par les exercices d'une pieuse retraite, ont servi de préparation aux Pâques. C'est le P. Morice qui faisait les instructions, et sa parole était comprise et goûtée de son jeune auditoire.

« La fête du 11 avril nous a trouvés enfants dévoués et reconnaissants du Père commun des fidèles. La chapelle avait revêtu un air de fête et elle cachait sous ses pilas somptueux décors sa noble simplicité des jours ordinaires. Au milieu d'un encadrement de guirlandes et de festons, apparaissait le buste de Pie IX, la tiare et les armoiries pontificales. Un arc-de-triomphe portait en dedicace l'inscription : « Pio Nono » et comme devise, ce verset du psaume : « Gloria et honore Coronabit eum. » Toutes ces pieuses manifestations d'amour et de fidélité au Pontife-Roi, se complétaient des joyeuses fanfares de la musique, du bruit des tambours, d'un déploiement inaccoutumé de pompe et de

solemnité. Cette fête retrouvait surtout son véritable cachet de fête chrétienne dans les sentiments qu'elle avait fait naître et les dispositions qu'elle avait su inspirer. Tous nos enfants à peu près, s'étaient préparés à la Communion; de sorte que l'éclat religieux de la fête empruntait de cette circonstance principalement, sa plus douce comme aussi sa plus touchante manifestation.

« Après la Grand-Messe, on se rendit à Langueux en grand appareil de fête, pour rehausser là encore cette solemnité. Le P. Supérieur chanta la Messe qui fut entrecoupée de morceaux de musique militaire. Les Vêpres eurent lieu vers 2 h. à la colonie, et à 5 1/2. le Salut du S<sup>t</sup> Sacrement fut donné par M. le recteur de Langueux. Il fit précéder la Bénédiction du S<sup>t</sup> Sacrement de quelques paroles appliquées à la circonstance. Nous lui offrîmes ensuite un modeste souper, auquel il prit part avec ses deux vicaires.

« Pendant le mois de Mai, une consécration solennelle à la C. S<sup>te</sup> Vierge de toute la colonie, des prédications régulières faites par le P. Moricet, ajoutèrent quelque nouveauté aux exercices et aux cérémonies ordinaires du mois de Marie.

— 4 « Dans les derniers jours de juin, nous avons eu une 1<sup>re</sup> Communion. La retraite était pour les 1<sup>er</sup> communiant et les renouvelants au nombre d'une trentaine: elle dura trois jours. Le 2<sup>e</sup>, eut lieu la cérémonie: jour de joie et de consolations que tous appréciaient à des titres divers. Le P. Moricet prêcha le soir, pour la rénovation des promesses du baptême et la consécration à Marie.

— 5 « Fidèle à la promesse qu'il avait faite au mois de janvier, le P. Savenbruch se trouva de nouveau au milieu de nous le 5 juillet. Il vint prêcher à Langueux l'adoration et le jubilé. Ses prédications, très-goutées et très-suivies par toute la population, ont

produit les plus heureux fruits. Il avait voulu se charger tout seul des instructions. Les P. P. Thomas et Moricet et un certain nombre de prêtres des environs, l'ont secondé pour entendre les confessions. Le jour où le R. P. Lavenbruck a été obligé de quitter Sanguex pour aller à une certaine lieue plus loin commencer une nouvelle retraite, les habitants se sont portés spontanément sur son passage, et ils l'ont accompagné longtemps de leurs bénédictions et de leurs regrets, en même temps que les cloches de la paroisse saluaient son départ. C'était vraiment un spectacle bien beau et bien touchant, que de voir se manifester les sentiments, qui aimaient alors ce bon peuple pour celui qui, pendant huit jours consécutifs, n'avait épargné ni peines ni fatigues afin leur dispenser les paroles de vie. Aussi le R. P. Lavenbruck en était-il ému jusqu'aux larmes, et il nous disait que pendant ses cinquante années de missions, il n'avait jamais éprouvé d'impressions si vives. »

— 6. — Le 2 juillet nous avons eu la visite de l'Inspecteur général qui, pendant tout le temps qu'il a passé à la colonie, a été très-aimable. C'est un homme très-chrétien; il a interrogé les enfants sur le catéchisme et s'est informé auprès du P. Supérieur de leur exactitude à remplir leurs devoirs religieux. Sur l'invitation du P. Thomas, il a pris part à notre dîner.

« Vers la mi-juillet, plusieurs Scolastiques nous sont arrivés du St-Cœur de Marie plus ou moins souffrants. Ils venaient demander à St-Elan du repos et un renouvellement de forces. Ce séjour leur a fait du bien.

« Nous avons aussi possédé quelque temps le P. du Plessis. Il a pu profiter de sa résidence au milieu de nous pour consacrer à sa famille une partie de ses loisirs. »

— 7. — Nous venons de faire, le 2 août, notre pèlerinage annuel à N. D. d'Espérance, à St-Brieuc. Tous les ans du reste, depuis que la madone a été couronnée, nous ne

manguons pas, un des jours de l'Octave, de visiter ce sanctuaire. Dès la veille, la plupart des enfants s'étaient préparés par la confession à s'approcher de la sainte table pour gagner l'indulgence plénière. Vers 6 h. du matin, orphelins et colons quittèrent St. Etan pour se mettre en route. Six tambours, 4 clairons et deux porte-bannières ouvraient la marche, et c'est dans cet ordre qu'on traversa la ville de St. Etienne. Le P. Supérieur a chanté la messe avec diacre et sous-diacre, et l'assistance qui était aussi nombreuse que la première fois, a pu considérer avec édification, la bonne tenue de nos enfants, alors surtout qu'ils se sont approchés de la table sainte. Le Salut solemnel a suivi la messe; puis l'on s'est rendu dans un jardin placé tout à côté, pour prendre un petit déjeuner. Après la réfection, nous avons visité la chapelle de l'hospice: car nous pouvions gagner ce jour-là, en priant dans ce sanctuaire, l'indulgence de la Portioncule. Au sortir de là, nous avons été saluer une dernière fois M. D. d'Espérance, et, dans le même ordre que pour l'arrivée, nous avons repris le chemin de St. Etan.

## Cité de Cellule.

1. Pose de la première pierre de la chapelle. — 2. Neus d'or de Pie IX — 3. Visite de Mgr de Clermont. Don de 2000<sup>f</sup>. Visite de M<sup>r</sup> Mercier. Séance académique. — 4. Édictations à Clermont. Rapports avec le clergé. Ministère. — 5. Erixe d'habit et 1<sup>er</sup> Comm. — 6. Réunion d'anciens élèves. — 7. Distrib. des prix.

Bull. de la Cité — 1. Dans les premiers jours de mars, eut lieu la pose de la première pierre de notre chapelle. Un clergé assez nombreux assistait à la cérémonie, malgré un temps très-froid. Nous avions d'abord compté sur la présence de M. Mercier; mais l'état de sa santé fatiguée par un rhume continu, ne lui permit pas de venir. M. le Curé de Cellule fut heureux de le remplacer. On se rendit selon l'usage en procession près des fondements. Là, M. Bagnoli,

curé des Martrès, paroisse peu distante de Cellule; du haut d'une chaire préparée exprès, adressa à la nombreuse assistance une brillante allocution. Prenant pour texte ces paroles du Psaume: « Nisi Dominus edificaverit domum... » il développa avec intérêt les faveurs spirituelles dont cet édifice sacré devait être la source pour l'Établissement. Le Journal d'Anvergne et la semaine religieuse de Clermont ont reproduit avec éloge ce remarquable discours. (J. Anvergne, n.º du 19 mars 69 — Sem. relig. n.º du 27 mars 69.)

— 2. — Les grandes manifestations catholiques qu'ont soulevées les Noces d'or de Pie IX, ne nous ont pas trouvés indifférents. Notre Établissement figure dans la 54.º liste de l'Univers (N.º du 21 avril<sup>(1)</sup>). Le jour même de l'Anniversaire, 11 avril, sur l'invitation de M. le Curé de N. D. du Martrès, à Riom, le P. Supérieur put témoigner publiquement son amour et sa vénération pour Pie IX, en faisant l'éloge du Saint Pontife qui depuis tant d'années gouverne si dignement l'Église. Il assura même qu'un temps viendrait sans doute où l'on appellerait le 19.º siècle le siècle de Pie IX; car il méritait à plus juste titre que les grandes figures du passé, de léguer son nom à son siècle. Cette pensée fut comprise de l'auditoire et très-goûtée.

— 3. — Au commencement de mai, notre C.º eut le bonheur de recevoir la visite de son premier Pasteur, M. g.º l'Ev. de Clermont. M. la prière du P. Supérieur, le Vénéral Prélat, alors en tournée épiscopale, promit de se rendre à St Sauveur, le 11 du mois, pourvu toutefois que ses nombreuses occupations le lui permettent. La crainte d'être déçus dans notre espoir, empêcha d'annoncer aux enfants la prochaine visite de Sa Grandeur. Aussi, grandes furent la surprise et la joie quand, vers 2 h. de l'après-midi, le son de la cloche se fit entendre, et que l'on apprit l'heureuse nouvelle. Bien vite on revêtit l'uniforme de grande tenue

(1) Le son fait au 8.º Siècle avait été envoyé longtemps auparavant, et c'est par oubli sans doute qu'il a été mentionné si tard.

et l'on se place dans la cour d'entrée. Vers 3 h. Monseigneur arriva, il n'était accompagné que de M. Latouche son secrétaire. Le Préfet de l'association des Enfants de Marie et le Directeur de l'Académie lurent chacun un compliment de réception, le premier en vers français et le second en vers latins. Monseigneur répondit à nos enfants par quelques paroles remplies d'une paternelle bienveillance; et en terminant, il leur accorda une promenade extraordinaire. Un cri spontané de « Vive Monseigneur », accueillit cette faveur.

Monseigneur s'étant ensuite rendu dans le salon de réception, les Pères de la C<sup>te</sup> se réunirent autour de lui. Il se montra très-affable à notre égard. Malheureusement, il ne put rester longtemps avec nous: 4 heures sonnaient; c'était le moment fixé pour le départ de Sa Grandeur. Mais avant de se séparer de nous, elle nous laissa un gage de l'intérêt qu'elle porte à notre œuvre, en accordant au Père Supérieur une somme de 2000 f. pour les besoins du séminaire. Voici les lignes par lesquelles Sa Grandeur annonçait au P. Hubert la transmission de cette somme. « Reconnais-  
sant des services que nous rend votre excellente maison,  
j'ai vivement désiré pouvoir, non pas compenser les sa-  
crifices que vous faites dans notre intérêt sacerdotal, mais  
du moins pouvoir les encourager. Et à force de mettre de  
l'ordre dans nos finances, je me propose de vous offrir,  
pour cette année, la somme de deux mille francs, qui  
vous sera remise prochainement. C'est peu assurément,  
mais peut-être à l'avenir, me sera-t-il permis d'accor-  
der un peu plus. » (2<sup>e</sup> éd. du 15 mai)

Après cette visite de Mgr., nous avons eu celle de son vénérable Vicaire général, M. Mercier, toujours si dévoué à notre Etablissement. Il est venu passer au milieu de nous la journée du lundi de la Pentecôte. M. Poirier, chanoine honoraire et curé de N. D. du Port, à Clermont, chanta la Grand'Messe. Le dîner eut lieu dans la grande salle

destinée aux séances. Parmi les nombreux convives, on remarquait M. l'abbé Gallet, curé de N. D. du Marthuret, M. l'abbé de Meydat, Chanoine Honoraire, Supérieur des Filles de Jésus et de Marie, et les R. R. P. P. Ducourneau et Gaudron, le premier Supérieur de la mission des Pères Maristes de Riom, et le second, Supérieur du collège des Pères de la même ville. A 2 h., eut lieu une petite séance académique, et M. Mercier toujours attentif à favoriser l'émulation de nos enfants, se plut, avant de se retirer, à leur donner des éloges, en leur recommandant de toujours joindre la science à la piété. Quelques instants après, les étrangers venus pour la circonstance, se séparaient, et M. Mercier ne tarda pas lui-même à nous quitter. »

— 1. « Une nouvelle preuve de l'intérêt que nous porte ce vénérable ecclésiastique, c'est l'invitation qu'il nous a faite de prêcher à la Cathédrale une série de sermons à différentes fêtes. C'était une occasion favorable de faire connaître l'Établissement; aussi, le P. Supérieur ne crut-il pas devoir refuser cette offre; et après en avoir écrit au P. P. Provincial, il se chargea, aidé de P. Cogniard, de prêcher la station. Il dut également, sur les instances de M. de Meydat, devoir s'absenter pendant huit jours, pour aller donner à Clermont une retraite aux Enfants de Marie.

« Nos relations avec le clergé régulier et séculier continuent d'être excellentes. De toutes parts on demande des Pères de la C. E. pour prêcher des stations de Carême ou des retraites de 1<sup>ère</sup> Communion. Malheureusement, le personnel déjà si restreint, vu les œuvres locales, ne nous permet pas de nous occuper de ces œuvres extérieures.

« Au mois de mars, le curé d'une des paroisses de Cellule, alors gravement malade et condamné par les médecins à un repos absolu, nous pria de le remplacer provisoirement dans ses fonctions. Le P. Supérieur ne crut pas pouvoir refuser ce service, d'autant plus que notre C. E. a depuis plusieurs années le vicariat de la paroisse de Cellule.

et le P. Ott alla chaque Dimanche faire les offices de la paroisse et suppléer à l'impuissance de M. le Curé. »

— 5. « La veille de la fête du Précieux-Sang, deux Postulants-Scolastiques eurent le bonheur d'émettre leurs premiers engagements. Ce furent M. M. Emile Clément, du diocèse de Rennes, et Jean Boyer, du diocèse de Clermont.

« Le lendemain huit enfants du Petit-Séminaire s'approchèrent pour la première fois de la sainte Table, et ajoutèrent ainsi un nouvel éclat à la fête. »

— 6. « Deux semaines plus tard, le vendredi 16 juillet, fête de N. D. du Mont-Carmel, nous avons vu se réunir dans le sanctuaire de N. D. de la Rédemption, un certain nombre de nos anciens élèves. Parmi eux, on comptait quelques prêtres, des séminaristes, et plusieurs laïques; tous par leur présence, donnaient une preuve de plus du bon souvenir qu'ils ont conservé de leur séjour à St-Sauveur. Les offices de la journée eurent lieu dans la chapelle de N. D. de la Rédemption. Cette petite chapelle, isolée du reste des bâtiments, et qui plaît par l'élégance de sa construction, autant que par sa solitude, est le lieu ordinaire des réunions des Enfants de Marie. Aussi, dans leurs visites, nos anciens congréganistes se font-ils un plaisir de venir s'agenouiller aux pieds de l'image bénie, c'est un plus grand bonheur encore pour ceux qui ont reçu le sacerdoce, de pouvoir y célébrer le saint-sacrifice. Un ancien Prêtre de l'association, M. Courtadon, chanta la Grand-Messe. Elle fut suivie d'un repas de famille où régna la plus douce cordialité. Dans l'après-midi, à 1 h. 1/2, on se réunit de nouveau dans la chapelle des Enfants de Marie. M. Barthélemy, jeune prêtre ordonné à Noël, monta en chaire et célébra dans un brillant discours les louanges de la Reine du Ciel. On conçoit quel intérêt avait pour ses auditeurs la parole de ce jeune prêtre sorti de leurs rangs; aussi fut-il écouté avec une attention particulière.

Après l'instruction qui fut suivie du Salut solennel du E. S. Sacrement, tous se réunirent sous la présidence du P. Supérieur, afin d'entendre le rapport annuel sur l'état de la petite association et de conférer ensemble des moyens à prendre pour perpétuer leur union. Après être restés quelque temps encore avec nous, ils nous quittèrent heureux de cette journée et emportant dans leur cœur un souvenir de plus de S. Sauveur. Un court mais intéressant article inséré par l'un des Congréganistes, dans le journal d'Ourvergne, rendit compte de cette journée et en fit connaître les douces impressions et les pures joies. (L'Ourvergne n.° du 18 juillet 91)

— 7. Mercredi, 4 août, à 9 h. du matin, a eu lieu la distribution des prix. Nous eûmes le regret de n'y point voir Monseigneur; la fatigue des jours précédents l'avait retenu à Clermont. Il était représenté par l'excellent M. Mercier, Vicaire général, entouré d'une assistance aussi nombreuse que distinguée. On y remarquait, outre un nombre considérable de personnes laïques, près de 150 ecclésiastiques venus de tous les points du diocèse, et parmi lesquels on distinguait: M. M. les Chanoines titulaires Soulier et Bernard. M. le Supérieur de Philosophie du grand Séminaire, M. le Secrétaire général de S. Evêché, et plusieurs Curés des environs avec des représentants des différentes Ctes religieuses: Jésuites, Maristes etc, et des établissements d'éducation du diocèse. — Au frontispice du Théâtre, se liait l'inscription suivante: Ornatisimo. Ac. Decoratissimo. Arvernorum. Clero. Qui. Hoc. Quotannis. Auspicante. Rev. Ac. Ill. Antistite. Car. Lud. Feron. Majoribus. Ferius. Solemniter. Instaurantibus. Presentissimo. Adesse. Cum. Animo. Non. Destitit. Cuncta. Confirmans. Presentiss. Augens. Futura. Prosperiora. Animans. Rectores. Alumnique. Hujus. Cellulis. Seminarii. Grata. Studiosaque. Mentis. Vices. Mille. Referunt.

## Clé de Bordeaux.

1. Exercices à la chapelle. Mères de famille. Confrérie de l'Amour de Dieu. —

— 2. Œuvre ap<sup>o</sup> — 3. Ministère en dehors. — 4. Réparations de la chapelle — 5. Passage de M<sup>g</sup>: Robis et de q. q. Pères et Frères.

Bull. de la C<sup>te</sup> — 1. « Nos divers exercices ont été assez fréquentés dans la chapelle. Comme nous avons eu constamment quatre messes chaque matin, cette circonstance nous a attiré un peu plus de monde. Les confessions et les communions ont été nombreuses.

« Nos différentes œuvres se maintiennent toujours assez bien, malgré quelques obstacles et les faibles moyens dont nous pouvons disposer.

« Les Mères de Famille ont à peu près comblé les vides que la mort est venue faire dans leurs rangs, et le registre de l'Archiconfrérie s'accroît presque chaque jour de quelque nouveau nom. Elles ont eu, comme d'ordinaire, leur retraite annuelle du 2<sup>e</sup> janvier au 2<sup>e</sup> février. Le P. Lefeuve qui se trouve bien du séjour de Bordeaux, et dont la santé s'améliore graduellement, leur a prêché les exercices de cette retraite.

« La confrérie de l'Amour de Dieu gagne aussi de nouveaux associés. Chaque jeudi nous disons la messe en vue de la fin principale de l'œuvre: obtenir l'amour de Dieu et celui du prochain, faire amende honorable au Sacré-Cœur de Jésus.»

— 2. « L'Œuvre apostolique semble aussi faire quelque progrès, du moins dans ses résultats matériels. Nous avons eu l'Exposition annuelle le 8 avril. M<sup>g</sup>: Gazailhan, ancien évêque de Vannes, présidait, et M. l'abbé Jacquemet, frère de M<sup>g</sup>: l'Évêque de Nantes et Chanoine de St-Denis, fit le sermon. La réunion fut des plus édifiantes: notre chapelle était pleine de grand monde, ce qui n'arrive pas souvent. Chacun put être satisfait du travail de l'année. Les associés paraissent avoir augmenté de zèle et d'ardeur.

— 3. « Le ministère de la prédication occupe une grande place parmi nos différentes œuvres. Le P. Lefeuve, depuis

sa retraite des mères de famille, a continué à prêcher à peu près à son tour dans la chapelle. M. Rouanet a donné plusieurs missions ou retraites. Il a remplacé pendant quelque temps un curé qui a été obligé de quitter sa paroisse à la suite d'une émeute. Le jour de son Adoration perpétuelle, les gens des environs travaillés par des révolutionnaires, s'imaginèrent que les épis de blé, les raisins, les fleurs artificielles étaient le signe certain que la dîme serait prochainement établie, et ils s'armèrent pour prévenir pareil retour au cléricisme. Les vicaires de la paroisse se retirèrent devant l'émeute; mais, resté seul, le curé fit bonne contenance. Cependant, sans l'arrivée des gendarmes, il aurait probablement reçu des coups et des blessures mortelles. Sa position était devenue désormais impossible. Cédant aux instances de Son Em. le Card. Donnet, M. Rouanet alla occuper son poste; et il parvint à tout calmer.»

— 4.° Depuis 11 ou 12 ans, les fenêtres de notre chapelle étaient closes par de simples vitrages blancs, et bon nombre de carreaux étaient fendillés ou entièrement cassés. Nous avons remplacé ces verres par de la grisaille qui produit très bon effet. Ce travail tout entier, exécuté chez nous, n'est assurément pas un chef-d'œuvre; la solidité néanmoins nous en est garantie, et c'est là un avantage que à son prix,

— 5.° Nous avons eu à différentes reprises le plaisir de donner l'hospitalité à des membres de la Cong<sup>g</sup>, revenus en France de diverses C<sup>tes</sup> de l'étranger. Ça été d'abord, pendant le mois de juin les P. P. Ruby et Dupraz, ainsi que le F. Jules. Dans le courant du mois d'août, nous avons eu l'avantage de recevoir M<sup>g</sup>. Robès. Sa Grandeur rentrait en France, à dessein de se rendre plus tard à Rome pour le concile. Monseigneur était accompagné du P. Si Pennec et des F. F. Mathieu et Jean de la Croix.

(1) Nos Sœurs de Bourneuf offrent à cette occasion tous leurs services aux C<sup>tes</sup> qui auraient besoin de pareils vitraux pour leurs chapelles. L'ouvrier a encore à la maison son four et son outillage.

## Cité de Coulon.

1. Ecole. Nombre. — 2. Vocations. — 3. Soins. Secours de la ville. —  
 4. Œuvres. Fêtes. 1<sup>re</sup> Comm<sup>n</sup>. — 5. Visite de M<sup>gr</sup> de Tréguis. Sa bienveillance.  
 — 6. Relations extérieures. — Loterie.

Extr<sup>t</sup> du Bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Dans le dernier bulletin de la Cité de Coulon, il a été parlé d'un projet d'école primaire fortement encouragé par M<sup>gr</sup> l'Inspecteur d'Académie, et dont la réalisation semblait promettre, en vue de la prospérité générale de l'œuvre, des résultats avantageux. Ce projet n'a pas rencontré d'obstacles, et le P. Guillaud a reçu de la Préfecture les titres et les autorisations qui lui étaient nécessaires. (Extr. du 9<sup>juin</sup>. 69.) « Le 15<sup>janvier</sup>, écrit-il, nous avons ouvert légalement une école primaire libre. A la rentrée, nous comptions déjà 10 élèves et 36 à la fin de juillet. C'est le F. Denis qui est spécialement chargé des enfants, sous ma direction. Maintenant nous ne recevons encore que des externes; plus tard, nous pourrions, si les circonstances le permettent, avoir aussi des pensionnaires. Ce sera le moyen de nous créer quelques ressources matérielles, et de travailler aussi dans les intérêts de la cong<sup>n</sup>, pour laquelle il nous sera facile de recruter des vocations. Des leçons particulières seront données aux jeunes enfants que nous préparerons avant de les diriger sur nos Petits-Scolasticats. Les Pères Maristes, qui se montrent pour nous animés des meilleurs sentiments, s'étaient offerts à les recevoir dans leur Établissement; mais nous pourrions désormais nous-mêmes nous charger de ce soin. » (Extr. du 9<sup>juin</sup>.)

— 2. Les efforts de nos Pères ne sont pas demeurés stériles, et déjà la Cité de Coulon peut offrir des prémices et des espérances précieuses au point de vue du recrutement des sujets; voici à ce propos ce qu'a ajouté le bulletin local. « Nous aimons à penser que nous trouverons des vocations dans ce

païs. Trois jeunes gens se sont présentés pour être Frères, et nous avons, prêt à partir pour Langonnet, un Postulans Scolastique natif de Coulon, qui doit commencer sa seconde. Le P. Supérieur est aussi en rapport avec deux jeunes prêtres, qui auraient quelque intention d'entrer au Noviciat.

— 3. Les difficultés dont il a été parlé au dernier bulletin, au sujet de l'installation des Sœurs de St-François d'Assise qui prêtent leur concours à l'Œuvre de la 3<sup>ème</sup> Famille, sont aujourd'hui heureusement terminées à la satisfaction générale. Ces sœurs occupaient des appartements attenants à notre C<sup>ité</sup>, et qui pour plusieurs raisons ne pouvaient convenir. Après quelques hésitations, elles consentirent à accepter le nouveau local qui leur était destiné. Mais restait la question des dépenses d'installation. La Supérieure générale ne trouvant pas les ressources de la C<sup>ité</sup> suffisantes, résolut de retirer ses religieuses. Leur départ était déjà décidé, et le bruit s'en était répandu de tous côtés dans la ville, quand le Maire de Coulon écrivit au P. Supérieur de l'Œuvre de la C<sup>ité</sup> pour lui en exprimer son regret. Le P. Suillaud s'empressa de répondre, qu'il regrettait lui-même plus que tout autre le départ de ces Sœurs, qu'elles reviendraient sans doute sur leur détermination si la ville voulait bien venir à leur aide, et il envoya un rapport à ce sujet. D'après rapport, le Conseil municipal a voté en faveur des Sœurs sur le budget de l'année, une somme de 800<sup>f</sup>. La C<sup>ité</sup> des religieuses doit être établie dans le local où se trouvait déjà la Salle d'asile qu'elles tiennent, et qui sera beaucoup plus convenable. Sur la demande du P. Suillaud c'est l'architecte de la ville qui va lui-même diriger les travaux de réparations et d'aménagement: ils doivent se faire dans les mois d'août et de septembre. (Lettres des 23 avril et

— 4. La marche des différentes œuvres de la C<sup>ité</sup> se ressen-

plus ou moins de la gêne accidentelle et passagère où l'on se trouve sous le rapport des ressources matérielles, elle permet néanmoins de fonder sur l'avenir de sérieuses espérances. L'œuvre de la jeunesse semble principalement offrir une garantie assurée de succès, par suite de l'établissement d'une école primaire.

« Pendant le Carême, le P. Supérieur a prêché régulièrement à la grande chapelle. L'assistance était peu nombreuse ; mais le fruit n'en a pas été moins grand, pour plusieurs âmes qui se sont rendues à l'appel de la grâce.

« Le mois de St. Joseph a été célébré, sinon avec grande solennité du moins avec dévotion. La belle statue du Saint a été pour la première fois alors exposée à la vénération des fidèles. Bon nombre de Communions ont embelli sa fête. Celle du 11 avril, Noces d'or du glorieux Dieu 1<sup>er</sup>, nous a fourni l'occasion d'exprimer nous aussi notre attachement fidèle et dévoué à l'auguste Pontife et au St. Siège. Le mois de Marie, comme celui de St. Joseph, a eu également ses réunions et ses exercices spéciaux. Enfin nous avons pu faire une 1<sup>ère</sup> Communion de 18 enfants. Ils avaient été préparés à ce grand acte durant une retraite de 3 jours. Ils eurent le bonheur de recevoir la Confirmation des mains de Mgr. de Tréjus. »

— 5. « Les dispositions de sa Grandeur demeurent toujours pour nous on ne peut plus bienveillantes. » A l'occasion de son voyage à Coulon, écrit le P. Suillaud, Monseigneur est venu nous voir, le samedi 29 mai. Il était accompagné de son Grand Vicaire, de M. le Curé de la Cathédrale et de M. le Curé de St. Louis. Je l'avais visité dès son arrivée. La Grandeur voulait voir le nouveau bâtiment destiné aux Religieuses, et après l'avoir examiné, elle m'a dit qu'il était en effet pour les Sœurs ce qu'il y avait de plus convenable. J'ai profité de la présence de Monseigneur à Coulon, pour me faire octroyer des pouvoirs. J'avais

dressé une liste que j'ai présentée à sa signature, il n'a fait aucune difficulté d'accorder toutes les autorisations que je désirais. Me faisant part de son désir bien arrêté, il m'a dit qu'il pensait toujours ériger notre chapelle en succursale indépendante de la paroisse. Monseigneur en parlait comme d'une affaire résolue dans sa pensée, et il a ajouté que dans un an, la chose pourrait être établie de la sorte. Au départ de Sa Grandeur, je suis allé à la gare lui faire mes adieux; là encore Monseigneur m'a beaucoup encouragé et m'a dit que le clergé était content de nous. (Lett. du 6 juin)

— 6. « En effet, à part quelques difficultés de la part de M. le Curé de St-Louis, nos relations sont des meilleures avec le clergé de la ville et plusieurs membres de l'aumônerie de Marine.

« Nous voyons souvent les Pères Maristes, et nous sommes avec eux dans d'excellents rapports. Ces bons Pères jouissent d'une grande influence à Coulon; ils se montrent disposés à nous rendre tous les services possibles.

« M. l'abbé Reyne et M. l'abbé Soudan, très affectueux l'un et l'autre au R. P. Gaultier, ont entretenu avec les membres de la C<sup>te</sup>, pendant leur séjour ici, les plus heureuses relations. Plusieurs membres du clergé de la ville et des environs, viennent se confesser dans la C<sup>te</sup>.

« Les membres des Conférences de St-Vincent de Paul s'intéressent toujours beaucoup à la prospérité de l'œuvre. Plusieurs de ces Messieurs, très influents dans la société, nous ont engagés à faire tirer une loterie, et le P. Supérieur s'est rendu à leur désir. Cette loterie est toute en faveur du Patronage de la S<sup>te</sup> Famille; elle doit réaliser une somme de 1000 ₣. L'autorisation du Préfet du Var a été obtenue. Ces Messieurs procureront les lots et placeront les billets. Déjà grâce à leur zèle, la charité des Coulonnais nous est venue en aide pour garnir notre

chapelle, nous avons maintenant trois autels et une table de communion faite en fonte.»

N. B. Nous devons remettre plus loin la C<sup>té</sup> de Rome, dont nous n'avons pas encore reçu le bulletin.

## ALLEMAGNE.

### C<sup>té</sup> de Marienthal.

1. Retraite des Tertiaires de St François. — 2. Guérison extraordinaire. — 3. Fête du 11 avril. — 4. Démenties.

Bull. de la C<sup>té</sup>. — 1. Les membres du Tiers-Ordre de St François, qui tiennent leurs réunions périodiques à Marienthal, avaient depuis longtemps manifesté le désir d'avoir une retraite de quelques jours. Le R. P. Supérieur a cru devoir enfin céder à leurs instances, et il a fixé l'ouverture des exercices au 7 février, dimanche de la Quinquagésime. Dès la veille, un grand nombre de retraitants étaient déjà venus s'installer dans les hôtelleries du pèlerinage, et le dimanche, l'enceinte de la chapelle était pleine. Plus de cent Tertiaires se trouvaient présents: l'archidiocèse de Cologne avait fourni le plus fort contingent, les autres étaient venus des diocèses de Crèves et de Limbourg. Il y avait par jour deux conférences, et elles étaient chacune immédiatement suivies de quelque temps de méditation devant le St Sacrement. Le reste de la journée était employé à la récitation de l'office de l'Immaculée Conception, à des lectures spirituelles faites en commun, à la préparation des confessions, et à d'autres exercices de piété. Le mardi, les trois Pères passèrent tout le jour au confessionnal, et le mercredi des cendres, la communion générale eut lieu dans l'oratoire où les exercices avaient été donnés. Après la messe, qu'il célébra lui-même, le R. P. Supérieur,

adressa aux retraits quelques bonnes paroles pour les exhorter à remercier Dieu de ses grâces et à persévérer dans leurs bonnes résolutions. Avant leur départ, les Certicaires nous ont exprimé leur plus vive reconnaissance; ils ont aussi ré-  
 lisé une petite collecte qu'ils ont offerte au R. P. Supérieur, en lui disant combien ils s'estimeraient heureux, si l'année prochaine il leur était donné de revenir à Marienthal, pour jouir de nouveau du bienfait de quelques jours de retraite. »

— 2. Au commencement de cette retraite, il s'est produit ici un fait accompagné de circonstances extraordinaires, dont nos fervents pèlerins ont reçu la plus douce et la plus salutaire impression. En voici la relation fidèle: à nos chers confrères de l'apprecier.

« Une couturière, âgée de 28 ans, était depuis 13 ans sujette à des convulsions nerveuses. Le plus léger bruit qui se faisait autour d'elle, suffisait pour la faire tomber en syncope. Il y a 3 ans que cette personne habite à Marienthal, et depuis la fin de l'année dernière les crises étaient devenues plus fortes et plus nombreuses: elle avait dû être administrée quatre fois en moins de six semaines; car, à chaque nouvelle attaque on jugeait la malade à l'extrémité. Voyant que la science était impuissante à arrêter le mal, le P. Bangratz suggéra l'idée d'ouvrir une neuvaine en l'honneur de N. D. des Sept-Douleurs de Marienthal. Chose extraordinaire! à partir de ce jour, les attaques devinrent encore plus fréquentes et plus terribles. La malade tremblait de tous ses membres, et sa tête agitée d'un mouvement convulsif était effrayante à voir. Plusieurs personnes voulaient cesser les prières; mais le P. Bangratz ranima leur confiance en la E. S<sup>te</sup> Vierge, et la neuvaine fut continuée. Les convulsions néanmoins duraient toujours. Le samedi, huitième jour de la neuvaine, la malade éprouva quatre secousses des plus violentes. En fin nous étions arrivés au 9<sup>ème</sup> jour. qu'allait-il se passer? A 10 heures du

BIBLIOTHÈQUE COLLEGE  
MONTREAL

matin le mal reprit son cours, les convulsions contrariaient le jeu des poumons, de sorte que à chaque instant on s'attendait à voir la malade mourir suffoquée; elle resta ainsi entre la vie et la mort, jusque vers midi; alors elle devint un peu plus calme et ses yeux se fermèrent de lassitude. Les personnes qui demeuraient avec elle, s'étaient retirées dans la chambre voisine, la laissant seule quelques instants. Tout-à-coup la porte s'ouvre: la malade apparaît: « Je suis guérie », s'écrie-t-elle. — On la croit folle, et l'on essaie de la faire regagner son lit. — « Non, non, je ne me courrai plus, je suis guérie, entièrement guérie. » Elle s'offre à en donner la preuve et se met à table pour dîner. Cette personne qui depuis 3 mois ne prenait plus que du café, s'attable en effet, mange et boit comme les autres et même plus que les autres. Que l'on juge de l'étonnement des prêtres et des habitants de Marienthal! Le même jour, à quatre heures du soir, elle assiste rayonnante de santé, à la première instruction; le lendemain, de bonne heure, on la voit de nouveau à l'église; elle suit désormais tous les exercices de la retraite, et le mercredi des cendres elle prend part à la communion générale. Le samedi suivant, une Grand-Messe fut chantée en action de grâces. Cinq mois se sont écoulés depuis que la guérison a eu lieu, et pendant tout ce temps, cette personne n'a plus éprouvé la plus légère surexcitation nerveuse: tous les symptômes de la maladie ont disparu. Ce fait extraordinaire est aujourd'hui connu au loin; aussi les neuvaines sont-elles depuis à l'ordre du jour dans notre sanctuaire.

— 3. — La fête du 11 avril a excité à Marienthal, un grand enthousiasme. La veille du grand jour, une distribution d'effets et d'habillements fut faite aux pauvres enfants de l'école: une loterie organisée par nos soins avait fourni l'argent nécessaire pour ces achats. La fête fut célébrée avec une jubilation extraordinaire. Un joyeux carillon et des coups

de mortiers égayerent les échos d'alentour; il y eut le matin grand'messe et sermon de circonstance; le soir, Vêpres et salut solennels, procession aux flambeaux, illumination à l'aide de lanternes vénitienues qui dessinaient sur la façade de notre couvent des lignes de feu toutes variolées. Un hymne à Pie fut chanté par nos jeunes choristes. A cette fête assistaient plus de 150 protestans, ils étaient présents à la procession, et même ils se mirent à genoux, lorsque, à 9 h. du soir, nous récitâmes ensemble, en actions de grâces, cinq Pater et cinq Ave Maria. La collecte pour les Noces d'or de Pie IX avait produit dans notre pauvre petite église, 80 francs: juste autant que dans la ville d'Altentkirchen.»

— 4. « L'œuvre des prêtres d'émérités, qui nous est ici confiée, est en voie de produire les plus consolants résultats. Nous n'avons plus que trois de ces ecclésiastiques, qui se comportent très-bien, et dont nous sommes entièrement satisfaits.»

---

## C<sup>te</sup> de Marienstadt.

---

1. Prise d'habit et 1<sup>re</sup> Comm<sup>e</sup>. — 2. Fêtes de Pâques, du 11 avril. — Conversion  
— 3. Confirmat<sup>n</sup> par M<sup>gr</sup> de Limbourg. Don de Sa G<sup>te</sup>.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « Deux belles Cérémonies ont relevé dans notre C<sup>te</sup> l'éclat du mois de St-Joseph. La 1<sup>re</sup> est une prise d'habit de Scolastiques et de Novices-Frères; elle a eu lieu le 18 mars. Le P. Pangratz était venu de Marienthal, exprès pour prêcher les exercices de la retraite; il le fit avec fruit. Ce fut le P. Supérieur qui présida la Cérémonie. Deux Scolastiques: M. H. Haas et Hübinger; cinq autres aspirans les Frères: Théodore Krampfer, Pleser, Zeppenfeld, Odo Hoenn, prononcèrent leurs premiers engagements. Les C<sup>ts</sup> Engelbert, Arnold, Stanislas eurent le bonheur d'émittre

leurs vœux et de se consacrer entièrement à Dieu dans l'Institut.

« Le lendemain, fête de St. Joseph, eut lieu la 1<sup>re</sup> Communion de nos enfants, étudiants et orphelins. Elle avait été précédée d'une retraite de trois jours, prêchée par le P. Schwab. Le P. Supérieur chanta la grand-messe et excita par quelques paroles touchantes la ferveur de ces jeunes enfants prêts de s'approcher de leur Dieu. La rénovation des vœux du baptême et la consécration à la St<sup>e</sup> Vierge se firent le soir. »

— 2. « La Semaine-Sainte, les solennités pascales ont été l'occasion d'un redoublement de ferveur chez nos enfants, et d'imposantes manifestations de la foi catholique au sein de nos populations fidèles. Les confessions et les communions ont été nombreuses, les exercices de piété assidûment suivis. Nous ne décrivons pas ces joyeuses et touchantes solennités qui ont marqué au milieu de nous la célébration des Noces d'or de Pie IX. Elles furent à Marienstadt ce qu'elles ont été sur tous les points du monde catholique; même joie, même enthousiasme, même expansion vive et spontanée d'amour et de confiance pour le Chef auguste de l'Eglise. Nos Rhétoriciens avaient exercé leur verve poétique en composant des hymnes à Pie IX.

Ils avaient aussi composé un drame intitulé de Franc-maçon converti, dont ils donnèrent la représentation le soir vers 8 h., sur un théâtre improvisé au milieu de la cour intérieure. Presque tous les habitants de l'endroit y assistaient. La pièce dura environ une heure et demie; elle fut souvent interrompue par les applaudissements de l'assistance.

« Les habitants des nombreux villages disséminés autour de Marienstadt avaient voulu partager ces manifestations de joie et de piété. Vers le milieu de

l'après-midi, ils arrivèrent à notre pieux sanctuaire, rangés sous leurs bannières respectives, avec des oriflammes, des drapeaux aux couleurs du St. Siège, et chantant des hymnes en l'honneur du glorieux Pontife. A 5 h., tous se réunissaient pour entendre un beau sermon du P. Locher et recevoir ensuite la bénédiction du E. St. Sacrement. Ils reprirent ensuite, dans l'ordre dans lequel ils étaient venus, la direction de leurs divers hameaux, en prolongeant au loin leurs chants, dans la profondeur des forêts d'alentour.

„ Les autres fêtes de l'année, la Pentecôte, la Cène Dieu, la St. Louis de Gonzague, celles du mois de Marie ont eu chacune leur solennité propre. Le jour de St. Louis de Gonzague, toute la Cte s'est rendue à Marienthal, et nous avons célébré les offices dans l'église du couvent: le R. P. Burg voulut chanter la grand' messe.

„ Souvent au milieu des grandes affluences qu'attire le pèlerinage de Marienstadt, on admire des traits frappants et remarquables de la divine Miséricorde envers de pauvres pécheurs. En voici un entre autres, raconté par le P. Schwab. „ Une fois, dit-il, il m'arriva un de ces hommes depuis longtemps engagé dans des liens criminels. C'il avait été frappé, dans un sermon, de ce que le prédicateur avait dit sur la rigueur de la justice divine, et il était venu se confesser. Je l'exhortai, comme je le devais, à mettre fin avant tout à ses désordres il me répondit nettement que la chose lui est impossible. Vainement j'insistai. „ C'est impossible, c'est impossible, me répétait-il sans cesse. — „ Au moins, lui dis-je, alors, allez à l'autel de Marie; priez-la bien, elle vous donnera le courage nécessaire. „ — Cet homme me revient au bout d'une heure, fondant en larmes et prêt à tout. Cependant pour mettre à l'épreuve la sincérité de ses promesses, je crus bon, l'ayant d'abord encouragé et exhorté de mon

mieux, de lui fixer un délai après lequel il devait revenir me trouver. Il ne fit pas défaut, et, le jour arrivé, il se présenta contrit et pénitent pour se réconcilier avec son Dieu.» (Lett. du 15 juill.)

3. « La série de nos solennités, durant ce semestre, s'est terminée par une confirmation donnée le 13 juillet par M<sup>gr</sup> de Limbourg. Sa Grandeur voulut bien passer deux jours avec nous, à cette occasion; mais Elle pense revenir en septembre, et rester alors plus longtemps. Avant de partir Monseigneur a offert à la S<sup>te</sup> Vierge un chapelet très-beau du prix de 125<sup>f</sup>. Son intention est que ce chapelet orne le cou de la Statue de Marie, aussi longtemps que les Pères de la Cong: resteront à Marienstadt, et qu'il nous accompagne là où nous irons, si jamais, d'une manière ou d'une autre nous venons à quitter; car, ainsi qu'il nous l'a exprimé, c'est un don qu'il veut faire à la Cong: elle-même.» (Lett. du 5 août.)

### Cité de Kaiserswerth.

1. Dévotion à St Joseph. — 2. Noces d'or de Pie IX. — 3. Pentecôte. Sermon.  
— 4. Visite de M<sup>gr</sup> de Cologne. Prêtres émérites.

— 1. « C'est pour nous un devoir de consacrer à St Joseph les premières lignes de ce bulletin, en reconnaissance des consolations particulières que ce grand Saint nous a procurées dans le mois qui lui est dédié. Son culte était à peu près inconnu dans l'endroit, avant notre arrivée, et nous avons pris à cœur de travailler à le répandre parmi les fidèles. St Joseph a béni nos efforts, et aujourd'hui tous les catholiques de Kaiserswerth se font un bonheur de lui offrir leurs hommages.

« Le jour de sa fête, il y avait grande affluence à l'église: on se pressait pour entendre célébrer les vertus du Saint; un ecclésiastique des environs prêchait son panégyrique. »

— 2.<sup>e</sup> Les Noces d'or de notre glorieux Pontife Pie IX, fêtées le 11 avril dans le monde entier, ont été dignement célébrées dans notre C.<sup>te</sup> et dans la ville de Kaiserswerth. Nous nous étions préparés à cette fête, en récitant les prières prescrites par le C. P. Père. Elle fut annoncée dès la veille par de joyeuses volées et de gaîs carillons. Pendant plus d'une heure, toutes les sonneries des églises et des maisons religieuses se firent entendre. Partout en ville, on s'occupait à dresser des arcs-de-triomphe, ornés d'inscriptions; partout on disposait des guirlandes, des oriflammes, des banderolles flottantes, des massifs de verdure formés d'arbrisseaux et de feuillages, derrière lesquels se dérobaient les maisons. Tandis que les uns travaillaient au dehors, d'autres se préparaient à gagner l'indulgence plénière, et formaient une foule compacte autour de nos confessionnaires.

« Le lendemain, jour de la fête, nous ouvrimus la solennité à 5 h. 1/2 du matin, par une messe solennelle au diacre et sous-diacre; nous allâmes de nouveau entendre les confessions jusqu'à 9 h. . . Alors, il y eut encore grand' messe et sermon dans l'église parvissiale, et à 6 h. du soir, nous avions le bonheur de clore les cérémonies religieuses par un salut solennel, accompagné d'un second sermon prêché cette fois dans l'Église de notre couvent.

« Devait maintenant commencer la fête civile, car le peuple l'avait comprise. Pie IX n'est pas seulement Pontife, il est aussi roi: roi magnanime autant que saint et glorieux Pontife. A ces deux titres il avait également droit à l'expression de nos sentiments de vénération et de dévouement. Après le coucher du soleil, l'illumination commença; elle était splendide, et la petite ville de Kaiserswerth, relativement assez pauvre, s'est surpassée elle-même. On ne pouvait plus distinguer la maison du riche de la cabane du pauvre,

car toutes étaient également brillantes de lumières. Quoique la joie fut grande, il ne se produisit aucun désordre; on ne vit rien d'inconvenant: tout, au contraire, avait un certain cachet religieux qui inspirait le respect et la piété. Le 9<sup>e</sup> du soir eut lieu une procession aux flambeaux, musique en tête; on chantait aussi des hymnes en l'honneur de Pie IX. Partout, sur le passage, éclataient des pièces d'artifices. Notre couvent était parfaitement illuminé, et nous avions organisé notre feu d'artifice dans le jardin, devant la façade éclairée, ce qui a produit le meilleur effet. La fête se termina par une réunion qui se tint dans un vaste local, où se trouvaient près de 3000 hommes. Là, M. le Curé de la ville et quelques laïques distingués prononcèrent des discours à la louange de Pie IX; et chacun se retira joyeux et fier de reconnaître un aussi glorieux Pontife, et de lui obéir comme au Pasteur souverain des âmes. »

— 3. « Notre fête patronale de la Pentecôte, bien que différée quant à la solennité extérieure, à cause de l'adoration des quarante heures qui alors a lieu dans l'église paroissiale, n'a pas laissé d'être très-belle: le concours du peuple n'était pas moindre que les années précédentes; on avait aussi, selon l'usage, décoré les maisons et orné les rues. Le P. Wauger vint de Marienthal prêter son concours au P. Rigot, car le P. Hoffbauer était alors malade à l'hôpital de Cologne. Il chanta la grand-messe, et M. le Curé de Kaiserswerth établit, dans un discours, prononcé au salut du soir, que l'opération du S<sup>t</sup>. Esprit, pour effet de rendre l'Eglise catholique féconde en œuvres grandes et saintes qui ne cessent jamais de se manifester.

« Parmi ces différentes œuvres, dit-il, il en est une qui semble plus particulièrement inspirée par cet Esprit d'amour, et qui trouve dans cette puissance de charité, le principe vivifiant de son zèle et de son dévouement: c'est la Cong<sup>g</sup>.

« du St. Esprit et du St. Cœur de Marie. Animée de cet  
 « Esprit qui procède du Père et du Fils, Source de toute per-  
 « fection, elle possède la sainteté et elle est destinée à la ré-  
 « pandre dans les âmes; car ce principe de sainteté ne saurai-  
 « demeurer stérile, sous l'action incessante de l'Esprit St. qui  
 « la rend expansive et féconde.»

— 4.º Le 16 juin, Mgr. l'Archevêque de Cologne s'est ren-  
 du à Kaiserswerth pour donner le Sacrement de Confirma-  
 tion dans l'église paroissiale. A cette occasion, Sa Gran-  
 deur est aussi venue faire dans notre église sa visite ca-  
 nonique. Monseigneur a aussi visité la maison; et il  
 a exprimé son contentement de voir tout en règle et en bonne  
 tenue. Il admira en particulier l'air de parfaite santé de  
 tous nos prêtres émérités, et nous en fit compliment.

« Les soins que cette œuvre exige de nous, ne sont pas  
 médiocres: ces prêtres infirmes ou malades, ont besoin d'une  
 assistance bien charitable; et malgré leur petit nombre,  
 nous trouvons là une sujétion à peu près constante. Au  
 commencement de mai, un nouvel hôte, cassé par la vielle  
 lessé et les infirmités nous est venu c'est le douzième prêtre  
 émérité entré à Kaiserswerth depuis l'acceptation de  
 l'œuvre.»

## IRLANDE.

### Ct<sup>e</sup> de Blackrock.

1. Maladie du P. Le Quintrec. — 2. 1<sup>ère</sup> Comm. et Confirm<sup>n</sup>. — 3. Embellissem<sup>t</sup> de la chap<sup>l</sup>
- 4. Etat des nouvelles Constructions. — 5. Distribut<sup>n</sup> des prix, présidée par le Card. de Dublin
- 6. Retraites à des Religieuses.

Bull. de la Ct<sup>e</sup>. — 1.º Au commencement de ce semestre, le P.  
 Le Quintrec a été assez gravement indisposé: il éprouvait du  
 maux de gorge accompagnés de crachements de sang. Vers le  
 mois d'Avril, cette maladie devint de plus en plus sérieuse,

Le P. Supérieur lui fit consulter les meilleurs médecins de Dublin, qui prescrivirent un complet repos. Afin d'être à même de suivre cette prescription et de jouir en même temps des avantages d'un changement d'air, le P. Le Quintrec, a été envoyé à la Cté de Rockwell. L'air pur, la tranquillité, la solitude de ce séjour et les bons soins de ses confrères, ont bientôt exercé une salutaire influence sur son état; et au bout de deux mois il nous est revenu à Blackrock plein de forces et de santé.»

— 2.° Le jour de l'Ascension, nous avons eu le bonheur de voir quinze de nos jeunes élèves s'approcher pour la première fois de la Table-sainte. La piété et le recueillement avec lequel ils se sont acquittés de ce grand acte, ont été pour tous un sujet d'édification. M. g<sup>e</sup> Forde, Grand-vicaire du diocèse de Dublin et curé de notre paroisse, voulut bien dans cette circonstance chanter la grand messe, et adresser aux enfants quelques paroles d'exhortation avant et après la Communion.

« Dans l'après-midi du même jour, M. g<sup>e</sup> Whelan, ancien Evêque de Bombay, vint, à la prière du P. Supérieur, donner le Sacrement de Confirmation à un grand nombre de nos élèves. Sa Grandeur, avant la cérémonie, fit une petite instruction sur la nature et l'objet du sacrement; Elle interrogea également, sur le même sujet, chacun des enfants qui devaient recevoir l'onction sainte. Le bon évêque fut très-heureux de sa visite au collège. C'était lui, qui 18 mois auparavant, au nom de son Exc. le Card. de Dublin, avait béni la 1.<sup>re</sup> pierre de notre chapelle.»

— 3.° Aujourd'hui cette chapelle continue à s'embellir de plus en plus; on a achevé et décoré la niche de la S.<sup>te</sup> Vierge; l'autel est aussi presque au complet, et nous avons reçu de Paris les statues peintes et dorées des quatre Evangélistes. Elles rentrent parfaitement dans le style de l'autel. Il ne nous manque plus que les deux anges adorateurs: l'autel qui passe à juste titre pour le plus

beau des environs, ne laissera alors plus rien à désirer. Les stables ont été élargies et embellies; on peut maintenant y placer 60 personnes, et, si le Bon Dieu nous continue sa protection, nous espérons, dans un avenir peu éloigné, les voir occupées par des Scolastiques.»

— 4. «Le bâtiment commencé au mois de novembre de l'année dernière, a pu être habité en juillet. Nous y avons une vaste salle d'étude, pouvant contenir 100 élèves; il y a, au premier et au second étage, 10 chambres et deux dortoirs, ceux peuvent recevoir chacun une vingtaine de lits. Nous avons de plus élevé un étage sur une partie de l'ancien bâtiment. Ces différentes constructions nous permettront de recevoir environ 140 élèves et 80 Scolastiques.»

— 5. «L'année scolaire a été, comme de coutume, terminée par les examens et la distribution des prix. Le programme de la solennité portait, ainsi que les années précédentes, des morceaux de musique instrumentale, des chants, des récitation, des déclamations de pièces anglaises et de françaises, un débat ou discussion sur une question historique. Il s'agissait d'établir quelle était, de Marie-Antoinette, ou de Marie-Stuart, celle dont le nom méritait le plus d'estime et de sympathie. La manière intéressante dont ce sujet a été traité, a provoqué dans l'assemblée des salves d'applaudissements. L'auditoire était considérablement rehaussé par la présence de S. Exc. le Card. Archevêque de Dublin, qui présidait notre distribution, accompagné de M. g<sup>r</sup> Moran, son Secrétaire, de M. g<sup>r</sup> Forde, Vicaire général, de M. g<sup>r</sup> O'Connell, doyen du Chapitre; plusieurs Pères Jésuites, Maristes et Oblats de S. Charles assistaient aussi à la solennité, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis de nos élèves. Après la distribution, 350 personnes ont pris part au déjeuner servi dans la vaste salle de S. Patrice.»

— 6. «Au commencement de nos vacances, le P<sup>r</sup> Supérieur

s'est rendu à Castleisland, dans le comté de Kerry, pour prêcher la retraite des Religieuses de la Présentation. Cette C<sup>te</sup> nous est sincèrement dévouée; elle nous a procuré plusieurs bonnes vocations. Les P. P. Ebenrecht et Reffé leur avaient donné les deux dernières retraites annuelles; cette année, le P. Supérieur a voulu se rendre lui-même au désir de ces bonnes Religieuses et leur prêcher ces saints exercices. Il espérait avoir aussi l'occasion de recruter quelques sujets. »

---

## C<sup>te</sup> de Rockwell.

---

1. Vocations de Frères. Prise d'Habit. — 2. St-Patrick. — 3. Mois de Marie. — 30. du Sacré-Cœur. Fête-Dieu. 1<sup>re</sup> Comm. — 4. Soirée littéraire. Distrib<sup>n</sup> des prix.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « Depuis l'érection dans notre C<sup>te</sup> d'un noviciat de Frères, nous avons eu la consolation de voir cette œuvre réaliser les espérances qu'on avait conçues pour le recrutement des sujets. Dans l'espace de 10 mois, nous n'avons pas reçu moins de 15 aspirants; d'autres doivent sous peu de jours venir augmenter ce nombre. C'est là une précieuse bénédiction de Dieu; ce qui l'est encore bien davantage, c'est l'esprit de piété qui se manifeste parmi eux tous: Novices et postulants aiment leur sainte vocation et s'efforcent d'y demeurer fidèles.

« Le Noviciat a été inauguré le jour de St-Joseph; par une première admission de deux Frères-Novices. Les membres de la C<sup>te</sup> assistaient seuls à la cérémonie; tout le monde était dans la joie. »

— 2. « La fête de St-Patrick a été, comme de coutume, très-belle et très-touchante. Le matin, tous les enfants, en s'approchant de la S<sup>te</sup> Table, ont vu leurs prières et leurs vœux agir d'obtenir que les espérances de l'avenir se réalisent pour leur pays, qui semble entrer enfin dans une ère nouvelle de prospérité et de liberté religieuses. A la grand-messe, le Père

O'Farrell a célébré dans un beau panégyrique les vertus et la gloire du saint protecteur de l'Irlande. Après le dîner, auquel prenaient part Ecossais et Irlandais, réunis dans le réfectoire du collège qu'on venait d'agrandir à cause du nombre toujours croissant des élèves, plusieurs discours furent prononcés et chaleureusement applaudis. Un de nos professeurs laïcs, protestant converti, a pris lui aussi la parole, et pendant plus d'une demi-heure, tout le monde l'a écouté avec la plus grande attention. Il nous disait dans un noble langage combien il avait été frappé, depuis qu'il se trouvait au milieu de nous, de la très-grande différence entre l'éducation catholique, telle que nos enfants la reçoivent, et l'éducation protestante, telle qu'il l'avait vu donner dans les grands collèges d'Angleterre, et du contraste non moins remarquable des résultats qu'elles produisent. Ces discours étaient entrecoupés de morceaux de musique et de gais refrains: la fête fut des plus joyeuses pour tous les élèves »

— 3. « Le mois de Marie a eu cette année plus d'éclat que l'année dernière. Le premier dimanche de mai, la messe fut chantée comme aux plus grandes fêtes. Le soir, un vicaire d'une ville voisine vint nous dire quelques bonnes et simples paroles, sur les grandeurs et la bonté de notre divine Mère.

« On organisa ensuite une charmante petite procession. La douce et glorieuse image de N. D. des Victoires fut portée en triomphe dans les belles allées de notre propriété qui venait de se revêtir de sa plus fraîche parure de printemps. L'on benit successivement différentes statues qui se trouvaient sur le passage de la procession, deux de la C. S.<sup>te</sup> Vierge et une de S<sup>t</sup> Joseph.

« Ayant honoré S<sup>t</sup> Joseph et Marie sa sainte Epouse dans les mois qui leur sont consacrés, pouvions-nous oublier Notre Seigneur durant celui du Sacré-Cœur ! Vers la fin de mai, nous avons obtenu un Diplôme d'aggrégation à l'Apostolat de la Prière; Diplôme qui nous affiliait en même temps à l'Archi-congrégation.

du Sacré-Cœur. C'était un motif de plus pour nous exciter à recourir avec confiance et ardeur à ce Cœur qui a tant aimé les hommes. Du reste nous avions établi déjà la Garde-d'honneur, et pendant la plus grande partie de l'année, tous les vendredis, quelques enfants avaient fait la Communion réparatrice.

« Espérons que Notre-Seigneur aura agréé ces hommages, et aura déposé dans le cœur de tous les enfants de N. D. de Rockwell des germes de piété et de sanctification.

« Nous devons mentionner encore au nombre de nos solennités religieuses, la grande procession de la Tête-Dieu, si célèbre déjà dans les environs. Malheureusement le temps nous a peu favorisés, et pour les préparatifs et pour la cérémonie elle-même. Le matin même de la Tête, la pluie commençait à tomber assez abondante. Après la grand'messe, célébrée par un prêtre italien qui venait de nous arriver, la pluie n'avait pas discontinué, et ordre fut donné de suspendre tous les préparatifs jusqu'à midi. Cependant, en dépit du mauvais temps, des milliers de personnes viennent de tous côtés envahir la propriété. Pourrait-on priver ces bonnes gens d'une cérémonie qu'elles désiraient si vivement et que beaucoup venaient voir de si loin. On se remet donc à l'œuvre. La pluie du reste avait cessé, les nuages s'étaient un peu dissipés, et l'on se confiait en la bonté de N. S. qui nous voulions glorifier. La procession eut donc lieu; elle suivit le même parcours que l'année dernière. Lorsque N. S. bénit la foule, des milliers de fronts s'inclinaient avec foi et amour. C'était vraiment, et malgré toutes les circonstances défavorables, un grand et magnifique spectacle. Plusieurs prêtres, parmi lesquels on remarquait l'archidiacre du diocèse et le Supérieur du séminaire diocésain, avaient bien voulu nous honorer de leur présence.

« Enfin la 1<sup>re</sup> Communion de nos jeunes élèves a clos la série de nos fêtes religieuses. Elle se composait d'un assez bon nombre de 1<sup>ers</sup> Communiquants et de renouvelants qui avaient suivi ensemble les exercices de la retraite.»

— 4. Le 23 juin, dans la soirée, un certain nombre d'invités se réunissaient dans l'établissement pour une représentation dramatique donnée par nos élèves. Après quelques morceaux de musique, des dialogues ouvrirent la séance et permirent d'apprécier le talent de nos séminaristes écossais pour la déclamation. L'un de ces dialogues, tiré des œuvres poétiques de Walter Scott, et emprunté à un émouvant épisode de l'histoire d'Écosse, fut surtout chaleureusement applaudi. Puis, vint une tragédie en cinq actes, intitulée Nahomet l'Imposteur, qui fut fort bien jouée par les élèves du collège. Pour terminer encore plus agréablement la soirée, un riche anglais, grand ami de la maison, avait fait amener sur la pelouse, qui domine le lac, une voiture toute chargée de pièces d'artificiers; et les spectateurs, dont plusieurs n'avaient jamais contemplé semblables merveilles, virent avec admiration un jeu complet de fusées, de chandelles romaines, de soleils, de feux de Bengal etc. . .

« La distribution des prix se fit dans la grande salle d'un bâtiment qui vient d'être construit. Ce qui frappait au premier abord, c'était une grande statue de Marie, placée au fond de l'appartement, entre la tiare papale défendue par S. Michel, et le chiffre de la Cong. Le reste des décorations était en parfait rapport avec l'ensemble, et tout le monde fut enchanté du coup d'œil. Entre les élèves et les spectateurs s'élevait une estrade encadrée de deux arcs de verdure. Là, pendant plus de deux heures et demie, nos élèves occupèrent l'attention générale. On commença la séance par une pièce de poésie de la composition d'un des élèves, et intitulée: Notre Seigneur pleurant sur Jérusalem; puis fut représentée une scène française suivie de quelques autres morceaux de déclamation. Enfin vint la pièce principale. C'était une discussion sur les avantages et les désavantages des croisades, au point de vue social et au point de vue religieux. Un élève, choisi comme président, établit la question, puis quatre jeunes orateurs attaquèrent

ou défendirent cette grande œuvre chrétienne du moyen-âge. En fin, le président, résumant et concluant ce débat, prononça en faveur de ces glorieuses expéditions, témoignage éclatant de la foi de nos pères, en accompagnant ses conclusions, avec beaucoup d'apropos, de quelques réflexions sur l'état présent du monde et de la Papauté. Cette discussion préparée et soutenue avec talent, fut interrompue par de fréquents vivats et des battements d'applaudissements. Ensuite eut lieu la distribution des prix, selon la forme accoutumée.

---

## C<sup>te</sup> de Rome.

---

1. Santé. Mort de M<sup>r</sup> Lucas du Courday. — 2. Fé. de M<sup>r</sup> du Cosquer. — 3. Fé. de la Mère Machiman. — 4. Séjour de M<sup>r</sup> Bessière. — 5. Nouvelle acquisition. — 6. Munificence du S<sup>t</sup> Père. — 7. Divers. — 8. Décorations de la chapelle achevées. Lectures à tresque. — 9. Noces d'or de Dieux. — 10. Elèves du sém. fr<sup>s</sup>. Sténographiques du Concile. — 11. Cause de notre V. Père à Rome.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. Nonobstant l'inclémence de la saison que nous venons de traverser, la santé des Pères et des Frères s'est assez bien maintenue; mais il n'en a pas été de même pour celle de nos élèves. Ils ont été à peu près tous plus ou moins éprouvés, et même le Seigneur s'est plu à appeler à lui l'un d'entre eux, M<sup>r</sup> l'abbé Lucas du Courday, prêtre du diocèse de Vannes. C'était un de nos meilleurs Séminaristes; d'une piété très-grande, et animé pour nous d'un vif et sincère attachement. Dans la C<sup>te</sup>, il remplissait la fonction de premier cérémoniaire; il montrait pour cette charge un zèle et un attrait tout particuliers. Déjà atteint d'un mal de poitrine, il fut pris d'un rhume opiniâtre, après les fêtes de Pâques, et cinq semaines plus tard, la veille de l'Ascension, sa belle âme s'élevait au ciel. Il a rendu le dernier soupir paisiblement et sans agonie. M<sup>r</sup> Lucas appartenait à une famille alliée à celle de notre regretté P. Lannurien :

cursi ses parents ont-ils voulu que son corps fut déposé dans le caveau de notre église, à côté des restes du fondateur du Séminaire français Un autre de nos élèves, M. l'abbé Le-  
Eallec, du même diocèse que M. Lucas, a composé l'épithaphe suivante, à la mémoire de son pieux confrère :

✠  
Henrico Lucas du Coudray.  
Anime.  
Candida. Pientissima.  
Sacerdotali. Nuper. unzione. Signata.  
Erga Deum. et. Virginem. Virgaram.  
Devolissima  
Rerum. Vivinarum. Rite. Celebrandarum.  
Studiosissime  
Amici. Quotquot. estis.  
ad. quas. Anhelabat.  
Agni. Nuptias.  
Et. Caeleste. nubium.  
Adprecantini.  
In vigilia  
Ascensionis. Domini

— 2. Trois mois plus tard, la mort venait une seconde fois atteindre au milieu de nous une autre de ses victimes, Mgr. Costard du Cosquer, Archevêque de Port-au-Prince. Ses journaux et la partie générale du Bulletin ont déjà parlé de ce triste événement, et nous n'avons qu'à compléter les détails qui ont été donnés à cette occasion. Son état devenant désespéré, ce fut Mgr. de Mérode, ancien condisciple et ami dévoué de l'infortuné Prélat, qui se chargea de la mission douloureuse de le préparer à la mort; le P. Supérieur lui conféra le sacrement de l'Extrême-Onction. Nous nous rappellerons toujours avec émotion la piété et le religieux abandon avec lesquels le digne Archevêque présentait lui-même aux onctions sacrées ses membres amaigris par la fièvre. Chaque matin, le saint Sacrifice était offert dans sa chambre, et plusieurs fois le Vénérable vint lui apporter dans sa maladie le courage et l'espérance. Cette maladie n'a pas duré moins de 30 jours, et son agonie a été elle-même très-lente et très-douloureuse. Le 27 juillet, Monseigneur succombait enfin à ses longues et cruelles souffrances, entre les bras de Mgr. de Mérode et de Mgr. Pastide. Le S. Père lui envoya plusieurs fois sa bénédiction, et il a voulu se charger lui-même de tous les frais de la maladie et des funérailles.

Dans la lettre où le P. Freyd faisait part au E. P. Père de la triste nouvelle de cette mort, il disait, en citant ses paroles, que Mgr. du Cosquer avait eu dès les premières atteintes du mal le pressentiment de sa fin prochaine. Une autre circonstance à peu près semblable a été récemment rapportée au R. P. Provincial et à plusieurs autres personnes, par Mgr. Poirier, Evêque de Roseau. Ce Prélat se trouvait à Rome au Séminaire français, alors qu'il s'agissait de la création des Sièges épiscopaux en Haïti, et de la promotion de Mgr. du Cosquer à l'Archevêché de Port-au-Prince. Celui-ci était alors aussi à Rome et, comme Sa Grandeur, il logeait au séminaire. Un jour s'entretenant ensemble, dans les appartements réservés aux Evêques, des difficultés si nombreuses qu'offrait la situation en Haïti, Mgr. du Cosquer ne dissimula pas les craintes que lui inspirait une pareille perspective, et parlant des instances qu'on faisait à Rome pour le voir accepter le Siège métropolitain, il vint à dire: « on veut me charger de cette difficile mission; je l'accepterai quelque effrayante qu'elle apparaisse; mais j'en retirerai tant de contradictions et de déboires, que je reviendrai, ici, dans cette chambre, mourir de chagrins. » — C'est bien en effet dans cet appartement même, que Mgr. du Cosquer a rendu le dernier soupir. »

« Comme M. l'abbé du Coudray, Mgr. du Cosquer était parent du P. Lannurien. Bien des fois, Monseigneur, en rappelant les souvenirs précieux qu'il avait conservés de notre regretté Confrère, s'est plu à mentionner cette circonstance, en faisant connaître les liens de cette parenté; ils étaient cousins à un degré assez rapproché. »

— 3. « Nos confrères ont aussi, par la voie des Gourmaux, appris la mort de la R. Mère Mackrina, Supérieure des religieuses Basiliennes. Une circonstance spéciale, la guérison miraculeuse du P. Blanpin devant l'image de la Mère Admirable, perpétuera dans notre Institut le

souvenir de cette

sainte personne, si recommandable par sa piété et ses héroïques vertus. C'est elle, on s'en souvient, qui avait puissamment excité la confiance de notre confrère, et contribué par ses prières à lui mériter la faveur extraordinaire dont il garde pour la C. S<sup>te</sup> Vierge une si tendre et si profonde reconnaissance. La R. Mère Mackrina est morte le 11 fév. lendemain du mercredi des Cendres, dans le monastère où depuis 27 ans, elle était allée chercher un refuge contre la persécution russe. Ses derniers jours étaient encore, comme tout le reste de sa vie, un temps de souffrances volontaires et d'expiation, qu'elle offrait à Dieu pour obtenir l'affranchissement de son pays du despotisme moscovite.»

4. « Quelques jours avant la mort de M<sup>gr</sup> du Cosquer, M<sup>gr</sup> Bossieux quittait Rome pour se rendre à la Maison-Mère. Ce n'est pas sans un vif sentiment de regret que nous avons vu La Grandeur s'éloigner de nous. Tous les membres et tout le personnel de la Comm<sup>te</sup>: Pères, Frères, élèves avaient éprouvé de sa présence au milieu d'eux la plus douce et la plus précieuse des satisfactions. « Sa piété et sa simplicité, dit le journal de la C<sup>te</sup>, avaient fait au plus haut point l'édification de tout le séminaire. Pendant les douze mois que Monseigneur a passés au séminaire, il n'est sorti que quatre fois de la maison : une fois pour aller offrir ses hommages au S<sup>t</sup> Père; deux autres fois pour faire visite à leurs C. C. les vardiniaux Barnabi et Pità, et une quatrième pour vénérer les chaînes de S<sup>t</sup> Pierre. Comme il avait déjà, disait-il, visité précédemment les divers sanctuaires de Rome, dans le premier séjour qu'il y fit en 1851 et 1852, il croyait plus conforme à la volonté de Dieu de vivre dans la retraite, le recueillement et la prière. La Grandeur n'a jamais adressé d'allocution aux élèves réunis, comme ont l'habitude de le faire les autres évêques de passage dans la maison; on peut dire cependant que si nos séminaristes n'ont presque rien entendu de sa bouche, ils ont par ailleurs beaucoup compris

La veille de son départ, sachant que M<sup>gr</sup> Plessieux devait les quitter, ils sont allés tous spontanément le trouver le lendemain matin dans sa chambre, pour lui demander une dernière bénédiction. Monseigneur leur a parlé un bon moment, sur le ton de la conversation, et les élèves sont revenus de cette audience familière ravis et enthousiasmés. En un mot, le séjour de M<sup>gr</sup> Plessieux au Séminaire français a été pour nous une vraie bénédiction; nous avons lieu d'espérer qu'elle ne laissera pas de produire des fruits. La veille de son départ, la Grandeur est allé une dernière fois se prosterner aux pieds du Vicaire de Jésus-Christ et lui parler de son intéressante Mission àes Deux-Guinées. Nous lui laissons à elle-même le soin de raconter avec quelle bonté, quelle affabilité notre Saint Père le Pape la reçut et la entretenue. »

— 5.° La partie générale du Bulletin a annoncé une récente acquisition faite par le Sémin.<sup>re</sup> franc.<sup>is</sup> et autorisée par le C. R. Père. Le besoin s'en faisait sentir depuis plusieurs années; mais divers motifs avaient sans cesse contraint d'ajourner la réalisation de tout projet. C'est sans doute S. Joseph qui cette fois a conduit l'affaire au résultat désiré, car elle a été entièrement conclue à la suite des prières que nous lui avons adressées à cette intention spéciale, pendant son beau mois de mars. Cette acquisition comprend un vaste bâtiment à trois étages; présentant chacun huit chambres de file, avec un large corridor. C'était autrefois la partie principale du couvent des religieuses Clarisses; elles y avaient leur réfectoire, leur dortoir et leur salle de récréation. Ainsi agrandi, notre Séminaire pourra dans quelques années disposer de 110 à 120 chambres pour les élèves.

« L'achat dont nous venons de parler a été fait sans qu'il en coûtât rien absolument à la Maison-Mère, et la divine Providence est venue à notre aide pour compléter ce que nos ressources ne nous permettaient de réaliser que d'une manière partielle,

— 5.° A cette occasion, nous devons mentionner un fait

qui honore tout particulièrement le caractère si noble et si généreux de notre bien-aimé Père IX, et témoigne une fois de plus de sa grande munificence, et de l'extrême bonté dont il use envers nous. Après avoir versé entre les mains de M. le Comte Barbi, l'ancien propriétaire de notre nouvelle maison, la lourde somme qui en était le prix d'achat, il fallait songer à faire droit aux frais d'enregistrement, lesquels s'élevaient à une valeur de 3,400.<sup>f</sup>. La pensée nous vint d'en demander remise à Sa Sainteté, et des démarches furent faites en ce sens. Nous ignorions que ces sortes de faveurs ne s'accordaient que dans des cas tout-à-fait exceptionnels. Le St. Père ne put donc accéder directement à notre demande. Cependant il lui était impossible de se résigner à nous répondre par un refus. Son cœur si généreux lui suggéra un expédient pour tout sauvegarder et tout concilier. Ce fut de nous envoyer secrètement la somme exigée, afin de nous mettre à même de servir la loi, sans avoir à faire un nouveau débourse. Nous sommes un Père qui désire profiter de toutes les occasions pour témoigner son affection à ses enfants.

„Sa Sainteté nous a fait don également d'un magnifique Crucifix, et de blocs de marbre de N. Emporium, d'une valeur totale de 2795.<sup>f</sup>.”

— 6. — Nous avons eu occasion de dire un mot, pour le pas des décorations et des peintures commencées dans notre église, grâce aux dons qui nous étaient faits de divers côtés par différentes personnes. Aujourd'hui ce travail est achevé, et les murs sont intérieurement revêtus, sinon de plaques de marbre et de dorures, au moins de peintures à fresque dont l'ensemble ne laisse pas d'offrir un caractère de beauté qui satisfait même à Rome. C'est dans la fausse coupole, qu'est représenté le sujet principal, auquel tous les autres dessins se rattachent comme à leur centre; et, en entrant, c'est ce qui saisit tout d'abord le regard. Nous avons confié la composition et l'exécution de ce travail à un artiste habile, s'occupant de peintures religieuses, M. Pasqualoni. C'est de lui que sont les

les beaux tableaux de la Vierge Immaculée, et de la Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, placés, comme on le sait dans le sanctuaire vénéré de N. L. des Victoires à Paris. Voici en analyse l'œuvre de M. Pasqualoni, réalisée au jugement des hommes les plus entendus, avec un talent supérieur. Au premier plan apparaît la E. S<sup>te</sup> Vierge, le cœur ouvert et dans une attitude suppliante. Elle s'adresse à son adorable Fils, et tandis qu'elle étend une de ses mains sur le monde en signe de protection, de l'autre, elle montre le calice du salut, qu'un Ange profondément incliné présente au juge suprême. Et la vue du Sang de son Fils, le Père éternel irrité contre les hommes pécheurs, sent sa justice satisfaite; d'une main puissante il retient le bras de l'ange qui déjà avait tiré le glaive, et sa droite se lève pour bénir Marie, et par ce signe accéder à sa prière. Jésus lui-même se retourne vers Marie, sa Mère, et avec une expression d'une douceur et d'une tendresse respectueuses, il semble lui dire: «Ma Mère, vous êtes exaucée.» Celle est la scène toute dramatique qui se déroule pleine de vie sous nos regards, chaque fois que du parvis, nous levons les yeux vers la voute de notre chapelle. Nous sentons alors plus vivement l'efficacité de l'invocation: «O Ecce Marie, Refugium peccatorum, Ora pro nobis.» Aussi ces paroles écrites en exergue autour de cette peinture, servent-elles d'encadrement à tout l'ensemble du tableau, qui n'en est que le commentaire fidèle et très-orthodoxe. Au dessus de l'entablement des quatre piliers qui soutiennent la coupole, sont retracés en clair-obscur, sur un fond doré, les souvenirs des quatre grandes victoires dont on aime à glorifier la E. S<sup>te</sup> Vierge. Ces peintures forment autant de tableaux qui complètent le sujet principal: Marie, dans sa Conception immaculée, écrasant la tête du serpent; Marie visitant Elisabeth, et par sa seule présence délivrant de l'empire de Satan le S. Prêtre que N. S. sanctifie; Marie aux Noces de Cana, triomphant de Jésus lui-même; Marie enfin dispersant,

à la bataille de Lépante, les superbes ennemis de son peuple, selon cette parole de son cantique d'actions de grâces : « Sic ut potentiam in brachio suo : dispexit superbos. »

« C'est le 19 Mars, fête de S. Joseph que nous fûmes jour pour la 1<sup>ère</sup> fois de la rue complète de tout ce magnifique travail. La veille avait été donné le dernier coup de pinceau ; et maintenant notre église, entièrement débarrassée des échafaudages qui la déparaient depuis plus de dix mois, apparaît dans l'éclat de sa simple mais gracieuse beauté. »

— 8. « Nos confrères connaissent tous les touchantes et solennelles manifestations d'attachement et de fidélité de ce bon peuple romain pour le S. Père, à l'occasion de la fête du 11 avril : inutile de redire ici ces choses. Comme on peut bien le penser, tout notre Séminaire se trouvait à la Basilique de S. Pierre, au moment où Pie IX montait au S. autel pour remercier plus spécialement le Seigneur de l'avoir rendu participant de son sacerdoce. Le P. Supérieur a assisté à cette Messe de vrai jubilé, au nom de notre G. R. Père et de toute la Cong. Une place spéciale lui avait été réservée à côté des Procureurs des autres Instituts et autres Ordres religieux.

« Encore quelque temps, et à une date dont le retour sera un événement des plus mémorables, le monde chrétien célébrera le 25<sup>e</sup> Anniversaire de l'élevation de Pie IX sur le trône de S. Pierre. Alors en effet ce n'aura pas été, nous l'espérons, l'accomplissement du : « Non videbis annos Petri, mais plutôt celui de ce nouveau souhait : « Ad annos Petri et ultra »

— 9. « Les préparatifs du Concile se poursuivent avec ardeur ; et plusieurs de nos séminaristes s'exercent déjà pour les fonctions qu'ils doivent avoir à remplir en cette solennelle assemblée. Voici ce qu'on lisait dernièrement à ce propos dans la Revue catholique de l'Alsace, ce passage donnera le mot de l'énigme : « On sait que Pie IX a voulu que dans le prochain Concile les discours des Pères fussent conservés

et notés, à l'instar de ce qui se pratique dans nos grandes assemblées gouvernementales. Et a donc fallu créer un collège de sténographes ecclésiastiques, chose moins aisée qu'on ne se l'imagine, vu surtout l'extrême difficulté pour les mêmes individus de saisir la prononciation si disparate du latin dans les divers pays du monde catholique. Le moyen qui paraissait le plus simple, était de choisir parmi les prêtres et les séminaristes des nombreux collèges et séminaires nationaux établis dans la ville sainte. C'est ce qui eut lieu. Le Séminaire français présenta pour devenir sténographes du futur Concile œcuménique quatre de ses élèves déjà prêtres, et dans le nombre M. l'abbé de Dartin du diocèse de Strasbourg. Ils sont en tout vingt-trois; et chaque jour ils se réunissent au Séminaire Romain de S. Apollinaire, où pendant de longues séances, un maître habile, M. l'abbé Marchesi, autrefois sténographe au Sénat de Turin, et aujourd'hui un des rédacteurs de l'Unità catholica, les forme avec un zèle admirable au nouveau système de sténographie inventé par lui. (N<sup>o</sup> de Mai 1869.)

— 10. « Nos confrères ont sans doute lu dans l'Univers ou le Monde, l'annonce de l'érection d'un Tribunal à Rome, pour la cause de notre Vénéré Père. Cette nouvelle était empruntée à la Semaine Religieuse de Perpignan, qui la tenait d'un de ses correspondants. On indiquait même la nomination par le Card. Vicaire, de l'Evêque Président du Tribunal, et le choix du Secrétaire. C'était là toutefois une communication prématurée et manquant d'exactitude.

« La chose, il est vrai, est en projet depuis déjà quelque temps. Comme c'est dans la Ville-Sainte, auprès des tombeaux des Saints Apôtres, que le Vénéré Père s'est préparé à fonder l'œuvre des noirs, et qu'on y rencontre souvent des personnes qui l'ont particulièrement connu, nos Pères du Séminaire français ont pensé qu'il était utile de recueillir

juridiquement leurs témoignages, et le E. P. Père a donné à ce dessein toute son adhésion. Mais on a cru devoir attendre jusque vers l'époque du Concile, lequel amènera à Rome plusieurs témoins précieux que l'on n'a pu avoir à Paris. On n'a du reste fait encore aucune démarche auprès du Vicariat. On s'est borné jusqu'à présent à s'assurer du concours des principaux personnages que l'on avait en vue pour la composition du Tribunal. Ils ont accepté ces propositions avec bienveillance, et l'on espère que le Tribunal pourra être érigé d'ici à quelque temps. (Lett. du P. Eschbach, 28 juillet.)

## PORTUGAL.

### Clé de Santarem.

1. Aspirants. Mois de St-Joseph. — 2. Fête de St-Louis de Gonzague. — 3. Examens. Succès. — 4. Fête du St-Cœur de Marie. — 5. Ministère. Rapports avec le Clergé. — 6. Négociations avec le Gouvernement. — Retour en France du P. Duparquet.

Bull. de la Clé. — 1. « Le dernier Bulletin ne marquait pour notre œuvre naissante que 4 aspirants. Et ils sont maintenant au nombre de six, dont cinq pour le Scolasticat et un Postulant Frère. C'est bien peu encore, mais par leur zèle et leur piété, ils continuent à nous donner de la consolation.

« Cette piété s'est manifestée spécialement dans le mois de St-Joseph. Grâce à leurs soins, notre modeste oratoire a revêtu un air de fête durant tout ce mois. Chaque semaine ils consacraient leurs promenades à cueillir les plus charmantes fleurs, dont le printemps, si précoc en Estramadure, avait déjà émaillé les rives du Tage. Espérant, ils ont eu surtout à cœur d'offrir les fleurs plus belles encore de leur tendre piété. Tous les jours ils multipliaient leurs visites à l'enseigne du Saint Patriarche, et avec ces visites leurs pratiques de dévotion. Ils avaient tous reçu une petite statuette de St-Joseph, et ils s'étaient empressés de lui dresser chacun un

petit autel dans leurs pupitres. Il faut savoir que les Portugais aiment particulièrement à vénérer, les médailles, les images et les statues des saints : dans toute bonne maison, on rencontre de ces oratoires qui souvent sont de vrais bijoux, tant ils renferment d'objets précieux et sont ornés avec un goût exquis.

— 2.° Le 12 juin, se sont terminés les cours du Lycée. Il est d'usage ici, dans l'Université, de laisser aux élèves une semaine entière avant les examens, pour qu'ils puissent s'y préparer d'une façon plus immédiate. C'était justement dans la neuvaïne qui précède la fête de St. Louis de Gonzague. On n'a pu dire que nos aspirants n'ont point manqué de recommander chaudement à cet aimable saint le succès de leurs examens; car, même après le travail le plus consciencieux, un échec est encore à craindre, surtout avec des professeurs universitaires pour examinateurs; et il en résulte aussi des frais et des délais regrettables. La neuvaïne de St. Louis de Gonzague se fit à l'église du séminaire patriarcal avec la plus grande solennité: exposition du St. Sacrement tous les jours, sermon prêché par un des élèves de 3.<sup>em</sup> année de Théologie; chants en chœur à grand orchestre. Mais rien n'égala la magnificence même de la fête, laquelle, moyennant une diocésaine de S. E. le Card. Patriarche de Lisbonne, put être célébrée cette année, le 1.<sup>er</sup> Dimanche 20 juin. L'office du matin se composait d'une de ces messes en usage en Portugal, les jours de grande solennité, et quine durent pas moins de trois à quatre heures: le Gloria seul occupe quelquefois une bonne heure. Le soir, il y eut Vêpres solennelles, chose très rare ici; sermon, chant du *Ce Deum* et réposition du St. Sacrement. Les dépenses de la fête montaient à plusieurs milliers de francs.»

— 3.° A mesure que l'époque des examens approche, les rues et les places de Santarem s'animent d'avantage, et bientôt on ne voit plus de tous les côtés que des étudiants en costume universitaire. Ce sont tous des élèves des institutions particulières ou collèges inférieurs des villes environnantes,

qui affluent à Santarem, afin d'y subir leurs examens et d'obtenir le diplôme indispensable en Portugal pour embrasser une carrière. Ce diplôme assure à l'impétrant les mêmes droits et les mêmes privilèges en Espagne qu'en Portugal.

« Le 21 juin s'ouvrit la session, et elle dura jusqu'au 8 juillet. Grâce à la protection de S.<sup>t</sup> Louis de Gonzague, nos Scolastiques ont eu le bonheur de réussir dans leurs examens. Ils n'ont eu à regretter qu'un seul échec contre dix approbations. M. Rulhe surtout, qui achevait ses études littéraires, a attiré sur lui l'attention de tout le monde par la manière brillante dont il a subi ses six épreuves; les professeurs ont été unanimes à lui accorder leurs éloges. »

— 4. « Nous venons de célébrer, en union avec la Maison-Mère, la belle fête du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. Cette fois encore, nous avons eu en ville l'heureuse coïncidence d'une grande solennité. on livrait au culte une charmante église dédiée au S.<sup>t</sup> Sauveur. Comme en ce jour on célèbre dans tout le Patriarcat, la fête du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, la solennité dans l'église de S.<sup>t</sup> Sauveur a servi à nous rappeler celle de Chevilly. M. le Chanoine du S.<sup>t</sup> Milagré, le R. P. Emmanuel et M. le curé d'Alpiaca, tous les trois de nos meilleurs amis, ont bien voulu se rendre à notre invitation, et prendre part à notre principal repas.

« Nous sommes de nos maisons de formation, la plus modeste et la plus pauvre, nous disions-nous en ce jour: mais le S.<sup>t</sup> Cœur de Marie qui aime les petits et les humbles, nous donnera le jour de sa fête, une bénédiction féconde qui fera germer et fleurir son œuvre en Portugal. »

— 5. « Comme par le passé, nous avons eu à confesser et à diriger presque tous les élèves du séminaire patriarcal, et ce ministère n'a pas été sans fruit: Déjà commence à s'introduire la fréquentation plus assidue des sacrements; mais il reste encore beaucoup à faire et beaucoup de difficultés.

« Le P. Eigenmann a profité en outre des voyages qu'il a

eu à faire à Lisbonne pour y confesser les allemands qui résident dans cette ville. Parmi ceux qui ont voulu recourir à son ministère, est l'ambassadeur de Russie, d'origine polonoise, pour lequel l'allemand est une langue familière.

« To Santarem aussi, certain nombre de personnes de la ville, surtout au temps des communions pascales, s'adressent à nos Pères pour la confession.

« Son Exc. le Card. Patriarche continue à nous donner des marques de son estime et de sa Bienveillance. Sur la demande du P. Eigenmann, il s'est empressé d'étendre à tout le Patriarcat les pouvoirs demandés d'abord seulement pour Santarem.

« Nos relations avec le clergé continuent d'être excellentes et les directeurs du séminaire en particulier nous traitent avec la plus entière confiance et comme de véritables collègues. »

— 6. — Le Sr. Duparquet a continué pendant tout ce semestre, à traiter auprès du Gouvernement les affaires de la Mission du Congo. Dans toutes les relations qu'il a eues soit avec le Ministre des Affaires étrangères, et avec le Ministre de la Marine, soit avec le Procureur général de la Couronne, le Procureur attaché au Ministère de la Marine, ou le Directeur de la Marine, il n'a eu qu'à se louer de la courtoisie et de la Bienveillance avec lesquelles on n'a cessé de l'accueillir. Cependant les résultats n'ont pas été aussi satisfaisants qu'on l'aurait désiré; il y a eu beaucoup de promesses, mais peu d'effets.

« Toutefois, il est un acte important qu'on a obtenu et qui ne doit pas être passé sous silence. Le Conseil de la Couronne, consulté par le Ministère de la Marine au sujet de la Mission, a rendu un avis qui nous est tout-à-fait favorable, et par lequel les droits et l'existence de la Mission, au point de vue légal, sont entièrement

reconnus. C'est ce que nous assure le Chanoine Ferrão, frère du Procureur général de la Couronne, lequel est venu nous visiter au mois de juillet dernier. Or, jamais un Ministre ne décide contre l'avis du Conseil de la Couronne, il peut ajourner la décision pour éviter de répondre, mais non point aller contre. » (Lettres S. S. Duparquet et Egenmann 22 juin et 18<sup>juin</sup>)

Avant le nouveau ministère qui vient d'être nommé en Portugal, il avait été question d'appeler à la tête des affaires le Duc de Saldanha, Ambassadeur à Paris. Le E. R. Père est allé lui faire visite le lundi 14 juin, accompagné du P. Barillec, afin de lui parler de notre Mission du Congo. Son Excellence l'a parfaitement accueilli. C'est un homme de plus de 80 ans, mais il conserve encore une grande énergie, et il est surtout d'un esprit de foi admirable et d'un dévouement sans bornes au bien de l'Église. Il a composé plusieurs ouvrages, notamment pour la défense de la religion, et il en a fait hommage au E. R. Père. Sa position et ses services lui ont acquis en Portugal une grande influence: aussi le parti franc-maçon fait-il tous ses efforts pour le tenir à l'écart. Il demanda une note sur la Mission du Congo, et promit de nous secourir de tout son crédit.

N'ayant pu, malgré toutes ses démarches, arriver à une réponse définitive, le P. Duparquet est venu de nouveau à la Maison-Mère, pour la retraite annuelle. Il a obtenu, à cette occasion, du Directeur général des chemins de fer portugais, le privilège pour tous les membres de la Cong. de voyager sur toute la ligne de la compagnie au prix des demi-places, soit dans l'intérieur du Portugal, soit pour venir en France par l'Espagne. Il en a profité le premier, afin de pouvoir se trouver à la retraite de la Maison-Mère.

NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>T</sup>ÉS.

— Le C. R. Père a été pris le 7 août de violentes douleurs rhumatismales, accompagnées d'une fièvre assez forte, que nous a donné d'assez vives inquiétudes. Dès la première annonce de cette nouvelle attaque, on a fait spontanément en plusieurs C<sup>T</sup>és une neuvaine de prières pour obtenir sa guérison. Le Ciel a exaucé nos vœux. Le C. R. Père s'est peu à peu remis; le 20 août, il put dire la S<sup>te</sup> messe qu'il a continué à célébrer depuis, chaque jour; et pendant la retraite, il a reçu les Pères en direction, comme toutes les années précédentes, sans en éprouver trop de fatigues.

— Par suite de la mort du R. P. Gaultier, il y avait à le remplacer comme Assistant et Consulteur. Le Conseil général, auquel revenait cette élection, y a procédé après la retraite annuelle. La partie officielle du bulletin ne devant paraître que d'ici à plusieurs mois, le C. R. Père en fait publier ici le résultat. Le R. P. Delaplace, qui depuis longtemps participait déjà aux affaires de l'Administration générale, en vertu de ses fonctions de Secrétaire, a été élu comme Consulteur; le R. P. Bourg a été nommé 2<sup>e</sup> Assistant, et le R. P. F. Le Narasseur 1<sup>er</sup> Assistant.

— Il n'y a eu, cette année, que six nouveaux Profès Pères. Ce sont les P. P. Payer, Lang, Spielmann, Geckel, Kaysers et Salles. C'est bien peu pour tant de besoins de tous côtés. Heureusement le Noviciat doit être plus nombreux l'an prochain. — Les placements et les mutations, qui se font ordinairement vers cette époque, ne sont pas encore arrêtés.

— Sont revenus dernièrement en France, de la Sénégambie, M<sup>g</sup>. Robès et le P. Le Pennec, et des Antilles, les P. P. Diquet et Vidal. Après la retraite, Monseigneur est

parti pour Marienstadt, afin d'y prendre quelque repos.

— Le choléra est disparu de Gambie, Gorée et Dakar, mais, aux dernières nouvelles, il continuait encore ses ravages à S<sup>t</sup>. Louis. (Lett. au P. 19 mai 28 mill.)

— M<sup>gr</sup>. Semanton, depuis longtemps souffrant d'une maladie de cœur, est en ce moment à l'extrémité. Il nous prie de vouloir bien faire une neuvaine pour lui à Notre Vénéré Père, à la cause duquel il a pris tant d'intérêt. C'est un devoir de reconnaissance que tous les Pères présents à la retraite annuelle de la Maison-Mère ont été heureux de remplir. Il ne reste plus d'espoir pour la guérison de ce digne Prélat, que dans la prière.

# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 52.

PROVINCE D'AFRIQUE.

Sénégal

de Mars à Septembre 1869.

Cité de St. Louis.

1. Choléra — 2. Insurrection d'Amadou-Sekbou. Combat de M'ekhibé — 3. Santé des Terres. Baptême de Wolofs par le P. Blanchet — 4. Orphelins. M<sup>re</sup> Commun. Statue de la St<sup>e</sup>ierge — 5. Dernières nouvelles: Mort du Gouverneur. Etat de l'épidémie. Situation politique. Nouveau Gouverneur.

*Extrait de la Correspondance.* — 1. Le choléra, qui l'année passée avait fait au Sénégal sa première apparition, n'avait frappé ses dernières victimes à St. Louis, que pour aller sur d'autres points porter ses ravages et revenir ensuite au chef-lieu de la Colonie avec une fureur nouvelle. Il éclata d'abord en Gambie et presque simultanément dans certains villages de l'intérieur, situés sur le fleuve; il tendait dans sa marche à se rapprocher de St. Louis. Le 31 mai, il se déclarait dans cette ville, et deux soldats, qui n'eurent heureusement qu'à guérir, ressentirent les premières atteintes du fléau. (Lett. du 26 mai) — Dans le courant de juin, les cas devinrent plus fréquents: on put en compter 6 et 7 par jour. En même temps qu'elle augmentait de violence,

L'épidémie s'agrandissait le cercle des ravages. « Toute la Sénégambie, écrivait le P. Duret; en date du 28 juin, est prise par le fléau; les lettres de Bachel accusent 800 morts dans le village de Bachel même; le docteur du poste a aussi succombé. C'ici, à St. Louis plusieurs soldats ont été pris, mais jusqu'ici heureusement on a pu les sauver. » (Lett. du 28 juin.)

Un mois plus tard, le 28 juillet, le P. Duret écrivait encore: « Gambie, Gorée et Dakar sont complètement débarrassés de l'épidémie. Soit elle continue encore de sévir, mais avec moins de violence qu'en décembre dernier. La moyenne, depuis 2 mois qu'elle a reparu, est de 7 ou 8 cas par jour. Cependant une recrudescence se manifeste actuellement: la nuit dernière, il y a eu au moins 12 morts, et ce matin, on compte bien un nombre égal de mourants. Les cas sont plus foudroyants que jamais; mais c'est toujours sur les noirs ou les autres habitants que le fléau frappe à peu près tous ses coups. Sur 6 ou 7 soldats européens, atteints par l'épidémie, trois seulement ont succombé. » (Lett. du 28 juill.)

Le surlendemain, ajoutant un post-scriptum à sa lettre du 28 juillet, le P. Duret parlait une dernière fois du fléau. « Le choléra, écrivait-il, continue à redoubler d'intensité. Trois nouveaux Européens ont été pris cette nuit et sont mourants. Tous les fléaux tombent à la fois sur ce malheureux pays, car la guerre vient aussi de recommencer, et peut-être aurons-nous la famine l'année prochaine. » (P. S. du 30 juill.)

— 2. Ces dernières lignes font allusion à la guerre sainte, de nouveau proclamée par Somadou-Sekhou, fils et successeur d'un faux prophète du nom de Madiou. Sekhou avait déjà réuni un certain nombre de prosélytes, lorsque éclata le choléra de 1868. Il sut habilement tirer parti de cette circonstance, pour attirer de

de nouveaux adeptes. Profitant de la terreur qu'inspirait aux populations indigènes l'apparition d'une épidémie jusque-là inconnue chez elles, il annonça que dans la secte seule on trouverait une préservation assurée contre les atteintes du fléau. Cette promesse séduisit bon nombre d'esprits plus ou moins égarés par la peur, et Amadou-Sekhrou vit se former autour de lui une troupe assez considérable de partisans. Il continua d'exciter leur fanatisme religieux, et bientôt leur persuada que, pour conjurer l'épidémie, il fallait entreprendre la guerre sainte. Après avoir attaqué avec succès plusieurs des chefs indigènes des cantons du Cayor, il se vit, le 8 juillet, en face des troupes envoyées contre lui de St-Louis, près du village de Mèkché. La fut livré un combat sérieux, dont la nouvelle fut donnée dans le *Moniteur du Sénégal*, comme bulletin de victoire. Il était dit que Amadou-Sekhrou, après sa défaite de Mèkché, avait dû évacuer le Cayor et s'enfuir dans le désert de Mbafar, et l'on dépeignait aussi, avec des couleurs très-rassurantes, le calme rétabli au sein des populations inquiètes. (Moniteur du Sénégal du 27 juill. - le Français du 31 juill. 69.) Il est à craindre cependant que le succès n'ait pas été si définitif, ni même aussi brillant qu'on l'a annoncé. La vérité est, d'après des lettres particulières et bien informées, qui nous sont parvenues de St-Louis, que, malgré le beau rapport officiel ou non officiel, l'on a été battu. On s'était porté contre le nouveau chef avec toutes les troupes de la colonie. Un escadron de Spahis seul a tenu dans le combat; mais il a été défait. Sur 80 cavaliers, 25 ont été tués, et 12 blessés. - On a perdu 46 chevaux, et l'ennemi est resté maître du champ de bataille, nos morts n'ont pu être reconnus, ni enterrés. Cette guerre qui vient de s'ouvrir, empêche les noirs de cultiver leurs plantations. Tout cet état de choses n'est rien moins que

rassurant. (Lett. du 30 juillet.)

— 3. Au sein de toutes ces afflictions et de ces souffrances, nos Pères ne font pas défaut à leur tâche si difficile et si pénible: Visiter les malades, assister les mourants, donner à tous une parole de consolation et d'espérance, tel est le labeur quotidien qu'ils ont dû fournir pendant plus de deux longs mois, tout en vaquant aux autres soins du ministère, devenus alors plus multipliés. Leurs forces, grâce à Dieu, n'ont point failli à la peine, et l'épidémie les a entièrement respectés.

Le P. Blanchet, arrivé à St-Louis, comme nous l'avons vu, dans le courant de février, a eu auprès des Folofo un succès bien consolant. Le Samedi-Saint, quatre adultes d'entre eux recevaient de sa main le sacrement de la régénération. C'était la récompense de son zèle à instruire et à préparer au baptême ces pauvres âmes si délaissées. Jusqu'ici, écrit un de nos confrères, on eut pu croire qu'il n'y avait rien à faire avec les Folofo et les Musulmans, et quelques-uns des Missionnaires ne s'étaient pas occupés d'apprendre la langue du pays; mais les illusions sous ce rapport sont bien tombées, depuis qu'on voit le bien que fait ici le P. Blanchet, à tous ces pauvres noirs. J'ai vraiment honte de moi-même en le voyant à l'œuvre; et pour suivre son exemple, je me suis mis avec ardeur à l'étude du Folofo. (Lett. du 1<sup>er</sup> avril.)

« La santé du P. Blanchet n'est cependant pas encore rétablie, une névralgie presque continuelle lui cause des douleurs très-aigües depuis quelque temps, et il a presque toujours une partie de la figure enflée; le bon Père ne cesse pas néanmoins de vaquer à ses travaux. » (Lett. du 8. 15 mai 1851)

— 4. Nous avons vu nos confrères de St-Louis recueillir pendant le choléra de l'année dernière, bon nombre de jeunes enfants demeurés orphelins et appartenant en majeure partie à des familles musulmanes. De

tous ceux à que leur charité avait procuré un asile et des soins, il ne reste guère que 8 ou 10. Les autres sont morts, régénérés par le baptême, et ils sont au Ciel, où ils intercedent pour leurs pauvres compatriotes. (Lett. du P. Guérin. 29 mars)

Des lettres du P. Duret annonçaient une première communion précédée d'une retraite, vers la fin du mois de mai. Les craintes excitées par la perspective menaçante du choléra et par l'invasion du fléau, avaient produit un redoublement de ferveur, et les exercices du mois de Marie avaient été célébrés avec solennité. (Lett. du 26 mai)

Déjà l'Association des frères de famille, pour reconnaître la protection miséricordieuse de Marie pendant la durée du choléra de l'année dernière, avait formé une souscription et acheté avec le montant des offrandes une belle statue de la Très-S<sup>te</sup> Vierge. Quisse la Reine des Cieux agréer ces humbles hommages, et couvrir de sa protection contre les menaces de l'avenir, ce malheureux pays déjà bien cruellement éprouvé!

— 5. « Vous complétons ces nouvelles par de nouveaux détails que donne le P. Duret dans une lettre du 31 août. « Le choléra, écrit-il au E. R. Père, vient de faire de nouvelles victimes. Le 17 à 10 h. du soir, M. Pinet-Saprade, notre Gouverneur, a succombé. Il avait présidé, le 15 août, aux cérémonies officielles et aux réjouissances du jour. Dans la nuit du lundi, vers minuit, il fut pris de crampes d'estomac accompagnées de vomissements et de diarrhée. A cette nouvelle, je me rends au Gouvernement, mais le médecin avait interdit toute réception, et je me retirai, en priant l'aide-de-camp et le pharmacien en chef de me faire avertir, dès que le Gouverneur serait visible, ou qu'il y aurait dans son état un danger sérieux. A 10 h., une réaction très-heureuse s'opéra, et toute l'après-midi, on crut le malade entièrement hors de péril. Je fus appelé à 9 h 1/2 du soir : à mon arrivée, le malade qui était

sur un fauteuil, se fit coucher dans son lit pour me recevoir. Ce transport le fatigua, il perdit la parole, et je n'eus que le temps de lui donner l'absolution et l'Extrême Onction. A 10<sup>h</sup> il rendit le dernier soupir.

« Les dernières affaires si malheureuses du Cayor, les lettres très-dures qu'il avait reçues du Ministre par le dernier paquebot avaient affecté très-vivement son moral et donné sur lui plus de prise à la maladie. » (Lett. du 31 août.)

M. Pinet-Laprade âgé de 47 ans, était sorti en 1843 de l'École polytechnique, comme sous-lieutenant du génie. Nommé capitaine, il sollicita son envoi dans les colonies, et fut placé à Gorée en qualité de Commandant de son arm. C'est à lui principalement que Gorée et Dakar doivent les divers travaux militaires et maritimes qui en ont augmenté l'importance et amélioré les conditions au point de vue stratégique et commercial. Il obtint successivement, sans sortir du Sénégal, ses grades et son avancement. Après avoir, pendant un séjour en France de M. Traidherbe, rempli les fonctions de gouverneur par intérim, il fut choisi, au départ définitif de ce dernier, pour être son successeur. Sous son gouvernement, différentes expéditions avaient été dirigées contre les insurgés fanatiques des provinces de l'intérieur; mais, comme la dernière, elles n'avaient eu presque toutes qu'un succès fort douteux et des résultats médiocres.

C'est M. Crédoz, Ordonnateur, qui a pris le gouvernement intérimaire de la colonie. (Moniteur du Sénégal du 24 août) Par décret du 22 septembre dernier, il a été pourvu d'une manière définitive au remplacement de M. Pinet-Laprade. M. Palière, colonel d'infanterie de marine a été nommé Gouverneur du Sénégal et des dépendances. (Monde du 25 sept.)

— 6. La lettre du P. Duret donne encore quelques renseignements au sujet du choléra et de la situation politique du pays. « Du 5 au 17 août, dit-il, pendant la

neuvaine que nous faisons, pour la cessation de l'épidémie, nous n'avons eu aucun cas de choléra; du 16 au 22, nous avons été fortement éprouvés; mais depuis lors jusqu'aujourd'hui, aucun décès n'a eu lieu. On ne sait vraiment plus à quoi s'en tenir avec le fléau. Le nombre et la qualité de victimes, pendant la semaine de l'Assomption, offrent quelque chose de frappant: en effet, le jour de l'enfermement du Gouverneur, mourait M. Maurel, 9<sup>ème</sup> médecin en chef de la colonie.

« La mort de M. Pinet-Laprade nous laisse dans la situation la plus critique. Le Cayor est en révolution, et le fanatisme religieux des Mahométans menace même Gorée et St-Louis. On ne sait ce qui résultera de cet état de choses: si une main ferme ne vient promptement y mettre bon ordre, en humiliant l'orgueil et les prétentions des sectaires de Mahomet. M. Pinet-Laprade avait reconnu le danger et fait bon nombre d'exemptions. Si du moins on pouvait enfin ouvrir les yeux, et comprendre que favoriser le mahométisme autant qu'on le fait, c'est non pas se concilier, mais entretenir à ses dépens un ennemi juré et irréconciliable. » (Lett. du 31 août.)

## C<sup>te</sup> de Gorée.

1. Mutations. — 2. Choléra. Travaux du S<sup>t</sup> Ministère. — 3. 1<sup>ères</sup> Comm<sup>es</sup>

Retraites.

Extrait de la Corresp.<sup>ce</sup>. — 1. Divers changements ont été accidentellement opérés dans le personnel de la C<sup>te</sup> de Gorée. Dans les premiers jours de juin, le P. Meyer, qui se trouvait à Dakar depuis une année environ a été remplacé par le P. Rieffer, qui lui-même est allé occuper le poste laissé vide à Dakar. Deux mois plus tard, le P. Le Pennic autorisé à rentrer en France pour émettre ses vœux

perpétuels, s'embarquait en même temps que M<sup>g</sup> Robes, et recevait de S<sup>t</sup> Louis comme remplaçant, le P. Blanchet, en attendant son retour de la Maison-Mère.

— 9. Comme tous les autres points de la Sénégambie, Gorée a éprouvé les atteintes de l'épidémie dont l'année dernière cette île s'était vue heureusement préservée. « Le choléra, écrit le P. Le Penne, après avoir sévi dans nos environs pendant 5 ou 6 mois, s'est enfin décidé à nous visiter nous aussi. Il nous est arrivé de Dakar et de Rufisque. Beaucoup de précautions administratives ont été prises pour le tenir à distance; beaucoup sont prises pour l'éloigner: 4. Envoyé de Dieu a violé la consigne. Je crois que si, au lieu de toute cette agitation, on avait recouru à la prière, s'appliquant d'abord à renouveler les cœurs, on aurait plus facilement conjuré le fléau. Mais ces idées, hélas! sont trop au-dessus de notre bureaucratie administrative: les gens du négoce n'y comprennent rien non plus; ils s'entendent mieux à la vente des pistacres. On espère échapper aux coups de la divine Providence, parceque jusqu'ici les noirs seuls ont succombé. Il en est cependant beaucoup qui tremblent, car qui sait si leur tour ne viendra pas, d'être eux aussi frappés. Nous prions pour que Dieu les épargne; prissions-nous être exaucés! » (Lett.

du 14 Juin)

« Dans une lettre du 7 juillet, il rendait compte de la marche du fléau heureusement ralentie et presque enrayée. « Grâce à Dieu, mes craintes au sujet du choléra ne se sont pas réalisées. Nous avons perdu par jour 6 personnes à peu près en moyenne: ce qui relativement n'est pas énorme. Je ne crois pas exagérer en disant que les médecins ont guéri plus de la moitié des malades. Presque seuls les noirs ont été atteints; en fait d'habitants du pays, quatre ou cinq seulement sont morts. Il est mort également 3 Européens, dont deux soldats et un médecin civil démissionnaire de

la Marine, M. Bernard. En ce moment, nous avons encore quelques cas; mais nous espérons, d'ici à quinze jours, être entièrement débarrassés de notre importun visiteur.

« Le P. Meyer s'est donné beaucoup de peine, depuis le commencement de l'épidémie, et son assiduité auprès des malades et les soins qu'il a dû leur prodiguer, l'ont beaucoup fatigué. Il a eu en retour l'avantage d'entrer en rapport avec les noirs et de faire connaissance avec presque tous. » (lett. du 7 juillet.)

Une lettre plus récente encore du P. Meyer, ajoute quelques nouveaux détails sur le choléra, l'état des œuvres, et les éléments de bien dont on pourrait disposer à Gorée pour le développement de cette chrétienté. « Le fléau fit des progrès rapides dans l'île et dura pendant tout le mois de juin et une partie du mois de juillet. Durant tout ce temps, il nous fallait être sur pieds pour courir au secours des pauvres victimes, quelquefois sous les ardeurs du soleil du midi. Mais le Bon Dieu m'a donné des forces, et j'ai passé l'épidémie sans trop me fatiguer. La besogne était grande et parfois pénible, mais elle était consolante. J'ai vu légitimer quelques mariages, baptiser plusieurs infidèles; et j'ai vu les chrétiens mourir dans de bonnes dispositions, après avoir reçu les secours de la religion. L'épidémie était surtout pour les noirs; il y avait quelques cas parmi les mulâtres, et moins encore parmi les Blancs. La maladie ayant aussi attaqué quelques enfants des écoles, l'Administration a donné ordre de les renvoyer dans leurs familles. La panique fut bientôt générale, mais « inikum sapientie timor Domini » Ces paroles se sont heureusement vérifiées: l'église était remplie de monde, aux prières du matin et du soir, et au chapelet, qui se récite tous les jours après la prière du soir. Le même concours de fidèles a toujours lieu à ces mêmes prières depuis la maladie, et les sacrements sont aussi fréquentés avec plus d'assiduité qu'auparavant.

Puissent tous ces cœurs se maintenir dans ces bonnes dispositions. A Gorée, il y a un bien immense à faire parmi les noirs. La population est presque toute chrétienne; il ne faut qu'un saint zèle et un grand dévouement, et Gorée possédera une chrétienté florissante.

Le qu'il y a cependant de bien regrettable, c'est que les noirs de Gorée ne sont pas attachés à leur pays: c'est là un défaut un peu propre à l'indigène. Beaucoup de jeunes gens de Gorée partent pour la côte pour y faire le commerce, et plusieurs y meurent sans les secours de la religion, faute de prêtres, au milieu des infidèles et des païens. Parmi les ouvriers, il y en a aussi beaucoup qui s'y vont pour travailler à leur métier, mais ils n'y restent pas pendant la mauvaise saison qu'ils viennent passer dans leurs familles. Cette longue absence et ce séjour au milieu de la corruption des mahométans et des infidèles, ne peuvent être que très-préjudiciables à ces bons noirs et à ces pauvres jeunes gens. Aussi le travail augmente-t-il pour le Missionnaire de Gorée pendant la saison des pluies.

— 3. Au retour de cette population, en quelque sorte fléchissante, il faut s'employer activement auprès d'eux, multiplier les instructions et profiter du court séjour qu'ils doivent faire dans l'île, pour ranimer leurs sentiments de foi plus ou moins allanguis, et les préparer, avant un prochain départ, presque tous à la réception des sacrements, plusieurs à leur première Communion. Ceux-ci ont le catéchisme deux fois par jour; il leur est fait par le P. Meyer.

Le 27 juillet, le P. Le Pennec terminait une retraite donnée aux enfants des écoles. Elle fut suivie d'une 1<sup>re</sup> Communion à laquelle étaient appelés plus d'une quarantaine d'entre eux. Cette retraite avait été précédée d'une nuit prêchée encore par le P. Le Pennec aux enfants de Marie, et eclose le jour de la Fête du Mont-Carmel. Il avait eu soin de placer sous la protection du Cœur Immaculé de Marie, les fruits spirituels de ces pieux exercices, et nous

espérons que Dieu s'est plu à les bénir. (Lett<sup>re</sup> du 4 août et du 7 juillet)

## SÉNÉGAMBIE.

### C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup>-Joseph de Ngazobil.

1. Confrérie de S<sup>t</sup>-Joseph. — 2. Fête du 11 avril. Offrandes au S<sup>t</sup>-Père. 3. Cholda: Marche du fleau. Bénédiction des cases à S<sup>t</sup>-Joseph: P. P. Walter et Jonga à Nianning. P. Riehl à S<sup>t</sup>-Benoît et S<sup>t</sup>-Michel. — 4. Mort du jeune Bernard. — 5. Id. de S<sup>t</sup>-Suzanne et de 5 enfants des Sœurs. Recours au V. Père. — 6. Victimes dans les divers villages. Salutaire impression sur les infidèles. — 7. S<sup>t</sup>-Joseph du Paobab. Protection du Saint. — 8. Latinistes — Scolastiques. Ordination. — 9. Filles du S<sup>t</sup>-Cœur de Marie. Postulantes et Novices. — 10. Gramma<sup>ire</sup> Wolofe achevée. — 11. Retour en France. — 12. Procès du V. Père. — Appendice. Lett<sup>re</sup> du S. Jonga. Id. de la Mère Rosalie. — Rapport du S. Walter.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « Pendant le mois de Mars, M<sup>gr</sup> Hobès a voulu présider les exercices de dévotion suivis en l'honneur de S<sup>t</sup>-Joseph, et nous entretenir de ses vertus. Chaque jour, un nouveau trait rapporté par La Grandeur venait exciter nos enfants à une plus fervente piété. Les exemples que Monseigneur citait, avaient d'autant plus de force et d'attrait, que le plus souvent ils étaient relatifs aux anciens condisciples de nos enfants. ils faisaient voir combien triste avait été le sort de ceux qui s'étaient soustraits à la direction des Missionnaires en s'enfuyant de la maison, ou en ne suivant pas plus tard les conseils qui leur avaient été donnés.

« Depuis quelque temps déjà, Monseigneur voulait établir une confrérie de S<sup>t</sup>-Joseph pour les enfants de l'établissement et pour les personnes du dehors. Il avait rapporté de Rome à son dernier voyage, une notice sur une association instituée dans la Ville-sainte en l'honneur du grand Patriarche. Cette année pour la fête du Patronage, la confrérie en l'honneur de S<sup>t</sup>-Joseph fut érigée solennellement. Les enfants les plus réguliers en firent d'abord partie; puis presque tous voulurent en être membres,

et pour cela s'efforcer de se rendre dignes d'y être admis. C'est le P. Riehl qui la dirige; chaque mercredi, il entretient et excite par quelques paroles et au moyen de certains exercices spéciaux à la petite association, le bon esprit et les sentiments de foi de ces enfants. St. Joseph bénit ces efforts, car un meilleur esprit s'introduit peu à peu et les vocations se développent.

« Il manquait à l'association érigée dans l'Établissement la communication des indulgences et des privilèges attachés à l'Archiconfrérie de St. Joseph, fondée dans l'église de St. Roch à Rome, ils viennent d'être concédés.

« Pour avoir plus tard un oratoire spécial consacré à St. Joseph et une belle statue du saint, les plus grands de nos enfants cultivent un champ de mil dont les produits serviront aux dépenses nécessaires. Un de nos employés a donné 100<sup>fr</sup>, deux autres 15<sup>fr</sup>; un plus grand nombre apporteront encore leurs offrandes, et St. Joseph ne pourra que répandre toutes ses bénédictions sur la maison et ceux qui l'habitent. »

— 2<sup>me</sup> Le 11 avril eut aussi dans ce pauvre pays ses joies et ses solennités. Toutes les C<sup>tes</sup> se préparèrent par de prières ferventes récitées pour le St. Père, à gagner les indulgences du Jubilé sacerdotal de Pie IX. Nos enfants avaient redoublé d'ardeur pour avoir une petite offrande à présenter à Sa Sainteté. Pendant les promenades, ils recueillirent les fruits des diuon, espèce d'épines, et ils en vendirent à Paris pour près de 15<sup>fr</sup>; le pain de singe procura 50 autres fr. Une somme égale fut encore remise, par les enfants des C<sup>tes</sup> après la messe, le 11 avril, au P. Renoux qui venait offrir le St. Sacrifice pour le St. Père. Les pieuses enfants s'étaient rangés deux à deux sous la galerie de l'Établissement, et 4<sup>me</sup> une d'elle vint, au nom de toutes les autres, faire un petit discours, et présenter ensuite la petite offrande destinée à l'Auguste Pontife. Le P. Renoux, em

jusqu'aux larmes, revenait à peine de sa surprise, quand une autre enfant, la plus petite de toutes, vint au nom de la division des S.<sup>ts</sup> Tonges, faire, elle aussi, son discours et déposer son offrande. Que ne doit-on pas augurer de ces touchantes dispositions de piété et de générosité chrétienne, et celui qui ne laisse pas sans récompense le verre d'eau froide donné au pauvre en son nom, ne rémunérera-t-il pas au centuple les petites donatrices si libérales envers le Vicaire Auguste de J. Ch. ! »

— 3. « Cette année, pendant le mois de Marie, nos enfants ont montré plus de ferveur que jamais. Le choléra était alors en effet dans nos parages, et de nombreuses victimes succombaient à S.<sup>te</sup> Marie de Gambie. On en annonçait déjà 18, 30, 75 par jour. Aussi avec quelle piété faisait-on chaque soir les prières accoutumées, en l'honneur de la Mère de miséricorde ! Bientôt l'épidémie se rapprochant de S. Joseph, atteignit les localités environnantes. De S.<sup>te</sup> Marie de Gambie, où le fléau avait sévi avec tant de fureur pendant le mois de mai, il se communiqua successivement aux villages de la Côte. Dans le mois de juin, un bateau venant de Gambie et remontant la rivière du Saloum perdit tout son équipage atteint de l'épidémie, et quelques personnes qui se sauvèrent, semèrent la contagion dans les environs de Joal où le fléau ne tarda pas à promener ses ravages. D'un autre côté, il s'avancait du Baol vers Nianning, de sorte que nous nous trouvions pris entre deux feux, chaque jour serrés de plus près par l'épidémie. Les gens de nos villages étaient grandement épouvantés. Quelques cas s'annoncèrent à S.<sup>t</sup> Michel. Monseigneur ordonna une procession solennelle, que l'on fit sur le soir au village de S. Joseph. Il avait fait rassembler tous les gens du village, et leur parla de la mort et des jugements redoutables de la justice de Dieu. Puis, il annonça qu'il allait tenir seulement les cases des chrétiens et celles de

ceux qui voudraient se faire baptiser. Les pauvres gens étoient bien émus, car la crainte de la mort leur inspirait des pensées salutaires; ils venaient eux-mêmes, si on n'allait pas les visiter, pour se faire instruire à la Mission et apprendre les prières; un grand nombre promettaient de se faire chrétiens. Un fait digne d'attention, et gloire en soit au S.<sup>t</sup> Époux de Marie, c'est que le village de S.<sup>t</sup> Joseph est le seul où il n'y ait eu aucun cas de choléra.

« Dès la première nouvelle du choléra à Nianning, Monseigneur envoya le P.<sup>r</sup> Walter et le S.<sup>r</sup> Georges, pour porter secours aux cholériques. Jour et nuit, presque sans désemparer pendant quinze jours, il leur fallait courir en tous sens pour soigner les malades, enterrer les morts qu'on fuyait en les abandonnant sans sépulture.

« Ce ne fut pas sans quelques appréhensions que Monseigneur accéda aux desirs du P.<sup>r</sup> Fouga, en lui permettant d'aller soigner les cholériques; mais ce cher Père fit tant d'instances pour voler au secours des pauvres infidèles, qu'il obtint ce qu'il demandait en vue de la plus grande gloire de Dieu. Il partait dès la pointe du jour; et plus d'une fois il ne revint que vers 2.<sup>e</sup> du matin. Il baptisa plusieurs personnes à Nianning; il visitait les villages de S.<sup>t</sup> Benoît, S.<sup>t</sup> Michel, S.<sup>t</sup> Antoine, et presque chaque fois il eut le bonheur de conférer le S.<sup>t</sup> Baptême à quelque infidèle, auparavant instruit à S.<sup>t</sup> Joseph.

« Le P.<sup>r</sup> Riehl, après ses classes, partait l'après-dîner avec un Scolastique, pour aller catéchiser les noirs de S.<sup>t</sup> Benoît et de S.<sup>t</sup> Michel. Malgré ses fatigues, il s'y rendait trois et quatre fois par semaine, enseignant ainsi la théologie pratique aux scolastiques, et lui-même apprenant en même temps la langue des Polofs. C'est bien en effet pendant les épidémies que l'on sent le mieux la nécessité de connaître les langues indigènes. A S.<sup>t</sup> Michel, pendant la durée du fléau, il y a eu 6 baptêmes.

Le village de St. Benoit, situé un peu dans l'intérieur à 1/4 de St. Joseph, et où l'on ne trouve qu'une famille chrétienne, est devenu l'objet de prédilection de l'apostolat du P. Riehl. Il a obtenu de ces bons noirs qu'ils ensemencent en commun un vaste champ de mil, dont le produit sera consacré à bâtir une chapelle. Déjà ils se sont mis à l'œuvre, avec beaucoup d'entrain. Espérons que les sauterelles ne viendront pas ravager les produits qu'on attend de cette plantation. Avec la chapelle, il faudra le missionnaire, puis des religieuses indigènes pour apprendre d'une manière plus assidue aux enfants le catéchisme et les prières; ainsi les âmes se convertiront à Dieu, moyennant sa grâce, et le démon sera refoulé un peu plus loin dans le désert.»

— 4. — Un des nos enfants, celui-là même qui avait tant sollicité la faveur de se consacrer au Bon Dieu comme Frère dans la Cong<sup>o</sup>, avait demandé dès le commencement du choléra à accompagner le P. Walter, pour aider à instruire les malades et les préparer au St. Baptême. Un autre avait d'abord obtenu la préférence, mais la vue du fléau l'effraya, et Monseigneur désigna le jeune Bernard, pour prendre sa place. Le cher enfant partit bien joyeux, et il s'est montré tout le temps admirable de dévouement et de piété; il se confessait et communiait tous les deux jours. Le dimanche, veille de la fête de St. Louis de Gonzague, il revint à cheval chercher des hosties, se proposant de repartir le lendemain de bon matin pour Nianning. Un orage, dont les dernières gouttes tombaient encore, l'avait mouillé jusqueaux os. On espérait que cette pluie aurait entièrement entraîné les germes de l'épidémie dont ses habits étaient comme imbibés, et l'on se félicitait de cette circonstance. Néanmoins pour éviter la contagion, on lui fit changer de vêtements dans un endroit éloigné de l'établissement; il passa la nuit à la Mission, mais loin des autres enfants. Le lendemain, fête de St. Louis de Gonzague, nous apprîmes qu'il

avait été fortement indisposé; voulant rentrer à Nianning, il avait eu soin de ne pas faire connaître ce qu'il éprouvait, il avait aussi communiqué de grand matin, afin d'être prêt à partir le plus tôt possible. Cependant après la grande messe, son état s'aggrava subitement, et on jugea opportun de lui donner sans délai les derniers sacrements. Il se montrait plein de résignation et désirait mourir. Monseigneur lui ayant dit de prier St-Louis de Gonzague de le guérir le jour de sa fête, il répondit: « Mais St-Louis de Gonzague est aussi mort victime du choléra! » (C'est-à-dire d'une épidémie; exprimant par là le désir qu'il avait de mourir comme lui. Pendant les fêtes, au moment où l'on chantait ces paroles: *Surge serve bone...*, il s'endormit dans le Seigneur. Sa mort nous a tous bien édifiés; et sa conduite pendant le choléra nous avait fourni un très-bel exemple de charité chrétienne et de dévouement.) (Lett. du P. Kiehl du 30 juin.)

— 5. — Le choléra diminuait à Nianning et à Joel, ainsi que dans les villages environnants, où il avait moissonné de nombreuses victimes, quand soudain le terrible fléau fit son apparition dans la C<sup>te</sup> des Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Une des plus grandes enfants est emportée en quelques heures. Peu de jours après, la Sœur Suzanne succombait elle-même. Dans l'espace de quelques mois, le Bon Dieu appelait ainsi à Lui les deux personnes sur lesquelles on comptait le plus pour le soin des enfants; car elles possédaient l'une et l'autre toutes les qualités nécessaires pour porter à la piété et à la vertu. Aussi cette perte est-elle bien grande pour la petite Cong<sup>g</sup>. La Sœur Suzanne était d'une forte constitution, et ce ne fut que le 4<sup>ème</sup> jour qu'elle succomba aux atteintes du mal, lorsque au contraire les autres personnes n'y résistaient guère au delà de quelques heures. Sa mort jeta l'épouvante parmi les enfants, et l'on redoubla de prières et de supplications. Combien il était touchant d'entendre la voix faible des plus petites demandant grâce

e. t. pardon devant le E. S. Sacrement!

« Le Seigneur devait cependant se choisir encore quelques victimes. On eut dit que la Sœur Suzanne qui, pendant sa maladie, pensait sans cesse à ses chères élèves, voulait prendre avec elle les plus petites et les plus sages. La première choisie fut celle qui l'an dernier avait fait don de ses bracelets à l'Enfant Jésus. Elle mourait après trois heures de souffrances. Une deuxième la suivit, puis deux autres encore. La consternation était à son comble parmi ces pauvres enfants. On ranimait cependant leur courage et leur confiance en Marie et en S. Joseph, et jamais elles ne priaient avec plus de ferveur. Sans qu'on leur ait dit quelque chose, elles récitèrent le chapelet, les bras en croix; elles se vouaient à S. Joseph, lui faisant des promesses d'une simplicité charmante.

« Le matin du jour où deux enfants venaient de mourir, où deux autres s'annonçaient comme atteintes, et que trois ou quatre novices et postulantes se trouvaient également atteintes, la Mère Rosalie va pleine de foi se prosterner au pied de l'autel, et là, priant plus par ses larmes et ses soupirs que par ses paroles, elle s'adresse à notre Père, pour lequel elle a une dévotion toute particulière; elle récite une courte prière, que lui avait composée le P. Riehl, et promet de faire connaître le plus possible la gloire du Serviteur de Dieu, si le fléau cesse dans la C. C. confiée à ses soins. Elle se relève ensuite avec un grand calme, reprend le soin de ses malades, animée de la confiance intime qu'elle a été exaucée. « Mon Père, disait-elle au P. Riehl, je chanterais déjà volontiers dès demain un *Ec Deum* en actions de grâces, tant ma confiance est grande! » Le fléau cessa en effet le jour même. On était en train de bâtir une nouvelle case pour les enfants, afin de leur faire changer de demeure, car quand le choléra était dans une maison on avait tout à craindre que les personnes qui y résidaient ne fussent emportées jusqu'à la dernière; mais cette précau-

devint inutile, et l'on ne se servit pas de cette case du moins pour la destination projetée d'abord. Le Pénitè Père a voulu montrer à ses chers enfants d'Afrique son pouvoir auprès de Dieu; qu'il en soit glorifié, et Dieu à jamais béni!

« C'est le lundi que l'épidémie porta ses premiers coups dans la C<sup>té</sup>, et le mercredi suivant, elle avait déjà cessé. Une messe d'actions de grâces fut chantée le vendredi de cette semaine, fête des Prodiges de la Croix-S<sup>te</sup> Pierre. »

— 6. « Quant au village de S<sup>t</sup>. Joseph, il a été entièrement épargné, tandis que ceux de S<sup>t</sup>. Benoît, S<sup>t</sup>. Michel, S<sup>t</sup>. Gabriel, S<sup>t</sup>. Antoine, Niaming, Joal et Fadiouth ont été plus ou moins éprouvés. A Niaming il y a eu environ 300 victimes, à S<sup>t</sup>. Michel 50, à la Pointe 6, à S<sup>t</sup>. Gabriel 3 ou 4. A S<sup>t</sup>. Benoit, on peut en compter 4; — mais sur ce nombre se trouvent des personnes massacrées ou tuées à coups de fusil. Elles étaient tenues pour sorcières, et on attribuait à leurs maléfices l'épidémie régnante. L'administration a fini par prendre des mesures pour s'opposer à ces déplorables excès, et l'un des principaux meurtriers a été arrêté et conduit à Gorée. »  
(Lett. du P. Jonga du 26 juill.)

« Vers la fin de juin, il ne se produisait plus aucun cas à S<sup>t</sup>. Michel. La population qui avait fui en grande partie, est rentrée dans le village; mais l'emplacement en est sensiblement changé; car les habitants ont transporté leurs cases un peu plus au sud. Dans toutes ces localités, le fléau a ouvert les yeux aux infidèles et rendu meilleures leurs dispositions. Cemoins de notre dévouement, ils admirent notre S<sup>te</sup> religion et désirent se faire instruire. Puisse Dieu, pour sa gloire, tirer le bien du mal. (Lett. du S. Riehl, du 30 juin.)

« Quand le choléra commença à sévir à Joal, Monseigneur envoya le S<sup>r</sup>. Claude pour aider le P. Lamoise. Ce Frère, sachant le Wolof et le Sérère, pouvait préparer les personnes à la réception du baptême et à d'autres sacrements.

Un jour, accompagné du P. Riehl, Monseigneur se rendit lui-même au village de St. Michel, pour visiter les cholériques et baptiser un infidèle mourant qui, à l'instigation de son frère avait refusé le ministère du P. Joug, malgré ses instances répétées. Sa Grandeur, en entrant dans le village, s'adressa aux personnes qui s'étaient portées à sa rencontre, et les engagea à mettre désormais leur confiance en Dieu, tout en renonçant pour toujours à leurs fétiches. Selon leur coutume, ces pauvres gens donnaient des signes d'approbation, excepté cependant quand Monseigneur les exhortait à se dépouiller de leurs gris-gris. Sa Grandeur pénétra ensuite dans la case de l'infidèle : celui-ci ne refusait plus le baptême, et son frère, en présence de M<sup>g</sup>. Robès, n'osait l'en dissuader. Lorsque Monseigneur eut fait couper le collier de gris-gris du malade, ce frère fanatique témoigna quelque mécontentement ; il ne fit cependant aucun acte de résistance, et l'opération entièrement accomplie sous ses yeux, le baptême fut conféré. Cet homme a été doublement favorisé, car peu de temps après, il revint à une parfaite santé». (Lett. du P. Riehl. 30<sup>juin</sup>)

— 7. « Le Démon, continue le P. Riehl, a dû nous en vouloir de lui avoir arraché cette âme, et il a essayé de se venger de sa déconvenue, en nous contrariant de son mieux. En sortant du village, nous vîmes un gros nuage noir s'avancer du côté de Naligem, au-dessus des arbres de la forêt. C'était une bourrasque qui s'annonçait menaçante. Je n'étais pas d'abord trop mécontent à la pensée de l'averse qui pouvait fondre sur nous ; car depuis le mois de novembre, époque de mon arrivée en Sofrique, il n'était pas tombé une seule goutte de pluie, et j'étais très-désireux de voir ce qu'on nomme ici une tourmade. Néanmoins nous comptions fuir à temps devant l'orage. vaine fut notre espérance. A un quart de lieue de la maison, le nuage creva, et nous essayâmes en plein une pluie

torrentielle, chassée par un vent violent. Mon cheval effrayé se tourne brusquement, et mon chapeau s'envole dans la mer. Pendant l'espace de dix minutes, nous restâmes ainsi ne voyant rien autour de nous, et frappant sur nos montures qui refusaient d'avancer. Enfin nous nous recommandons à S.<sup>t</sup> Joseph, et Monseigneur lui promet de faire dès le lendemain placer sa statue dans le grand baobab qui s'élève sur la plage, en face du débarcadère. Nos chevaux deviennent alors plus dociles; ils cèdent aux coups de cravache, et en un clin-d'œil nous ramènent à la Mission, où l'on nous attendait avec impatience. Le jour suivant, toute la Cité se rendait processionnellement au baobab. Le S.<sup>t</sup> Marie, qui avait déjà auparavant sculpté une niche gothique dans le tronc de l'arbre, portait la statue du saint. Elle fut posée dans cette niche aérienne, et ce petit oratoire champêtre, bénit solennellement. L'œil l'aperçoit de loin, et l'on aime en touchant au rivage, ou en passant auprès de l'arbre gigantesque, à offrir au bon Saint Joseph, l'hommage d'une prière ou d'un sentiment pieux. » (Lett. m. P. Riehl in 30 juin)

« Comme pour montrer que la dédicace de ce charmant petit-sanctuaire, lui a été agréable, S.<sup>t</sup> Joseph vient de donner encore une preuve assez sensible de sa miséricordieuse protection. Un jeune homme de St-Louis, M. Pellen, 99. temps employé à la Mission, et commerçant à Manning, se rendait, le 15 juillet, sur une pirogue, à la Mission, auprès de Monseig.<sup>r</sup> Vers 9<sup>h</sup> du matin, il est assailli par un furieuse tempête, qui chasse son canot en pleine mer; les deux rameurs font d'inutiles efforts pour ramener à terre l'embarcation. Cependant l'orage continue avec une violence inouïe, nos hommes ne savent où ils sont ni où ils vont. La pirogue s'emplit; ce n'est fait, elle va disparaître sous les flots avec les trois infortunés qu'elle contient. M. Pellen se jette alors à genoux et fait vœu de donner 100<sup>fr</sup>

pour la statue de St. Joseph, s'il échappe au péril. A peine a-t-il formulé cette promesse que le temps se calme, les canotiers reprennent la direction de St. Joseph et touchent bientôt au rivage. M<sup>r</sup> Tellen arrive à la Mission, rayonnant de bonheur et exaltant la protection du grand saint. Il fit dire une messe d'actions de grâces à l'aïsel de St. Joseph et voulut y communier.

— 8.° Malgré toutes les difficultés que nous avons eu à traverser, nos œuvres intérieures prospèrent assez bien. Nous avons pu enfin faire la séparation des Scolastiques et des postulants d'avec les autres enfants de l'Établissement. Ils ont maintenant un bel oratoire où ils font leurs prières, leur oraison et entendent la messe. Cette séparation existe encore pour le dortoir, le réfectoire et les récréations; elle permettra de donner plus d'élan à leur piété et pourra procurer d'heureux résultats même sur les autres enfants. Ils s'efforceront en effet de mériter comme une faveur d'être admis au postulat.

« Cette année, pour la 1<sup>re</sup> fois depuis que nous sommes à St. Joseph, nous avons eu quinze jours de vacances à la Pentecôte. A la rentrée, 7 nouveaux ont commencé l'étude du latin, ils montrent une grande bonne volonté. Sur ce nombre plusieurs, sinon tous, demandent à passer au postulat.

« Nous avons maintenant 2 scolastiques en Théologie et 4 en Philosophie, depuis la Pentecôte; 7 postulants en 3<sup>ème</sup>, 3 ou 4 autres dans la division inférieure. Quelques enfants qui nous viennent de la école des Sœurs indigènes de Dakar, montrent ainsi de bonnes dispositions.

« Différentes modifications ont été apportées au règlement, dans le but de consacrer un temps plus long à l'étude, ou aux exercices propres aux scolastiques. C'est ainsi que les choses prennent insensiblement une tournure plus régulière. Il y a sans doute beaucoup à faire; mais peu à peu les défauts disparaîtront. » (lett. au S. Remonx 26 juillet.)

« Avant de nous quitter, pour se rendre au Concile, Monseign.

a voulu, le jour de S<sup>t</sup> Jacques, 25 juillet; faire une cérémonie d'ordination pour nos jeunes aspirants au sacerdoce: M<sup>r</sup>. Giraud Sok a reçu les Ordres mineurs, et M<sup>r</sup>. M<sup>r</sup>. Grang, Diouf et Mbenga, la tonsure. M<sup>r</sup>. Sène, minoré depuis 5 ans, espère bientôt recevoir le Sous-Diaconat, et suivre alors rapidement la voie frayée par le S<sup>r</sup>. Jougá. Ses fonctions de surveillant mettent momentanément à la réalisation de ses desirs.

« Le même jour, il y a eu également 1<sup>re</sup> Communion et Confirmation. Monseigneur a confirmé 14 enfants et 2 néophytes qui ont fait aussi la 1<sup>re</sup> Communion. »

— 9. « Le noviciat des Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie s'est accru de deux postulantes envoyées de S<sup>t</sup> Louis par les Sœurs de S<sup>t</sup> Joseph. Les deux nouvellement arrivées sont animées de bonnes dispositions; l'une vient de Fouta dans l'intérieur du Sénégal; et il y a dans sa vocation, comme d'ailleurs dans celle de presque toutes les autres, quelque chose de bien providentiel.

« Le jour de la fête de S<sup>t</sup> Joseph, 3 postulantes ont reçu l'habit de Novices. L'une des trois élues est une enfant du Saloum; recueillie par les Sœurs, à Dakar, lors de l'épidémie et de la famine. Une autre du pays des Diolais, au-delà de Gambie, a reçu le nom de Pia, en souvenir du S<sup>t</sup> Père; elle a formé la résolution de prier d'une manière spéciale pour le Souverain Pontife. »

— 10. « Le jour de la fête de son glorieux Patron, S<sup>t</sup> Louis de Gonzague, Monseigneur a mis la dernière main à sa grammaire Wolofe. C'est là un précieux monument, qui attestera l'amour et le dévouement de Sa Grandeur pour les pauvres noirs. Il fallait en effet le puissant mobile de la conversion des âmes, pour soutenir Monseigneur dans un travail qui demandait de si patientes et de si longues observations. Aussi, seul il peut apprécier les difficultés dont il a eu à triompher dans cette composition. Au milieu de

ses nombreux travaux, dans ses maladies, la nuit même pendant de longues insomnies, Monseigneur s'occupait de sa grammaire. Sans cesse il consultait, interrogeait les noirs eux-mêmes, sur les différentes expressions et les formes particulières de la langue Wolof, désireux de tirer le meilleur parti possible des richesses de ces divers idiomes, si peu connus des Européens.

Le travail de Sa Grandeur est estimé de tous ceux qui sont à même de le juger, et qui ont éprouvé, par expérience les nombreuses difficultés qu'offre l'étude d'une langue qui n'est encore que parlée; il sera surtout précieux aux Missionnaires; car l'étude du Wolof leur sera ainsi simplifiée et facilitée. (1)

Monseigneur a voulu dédier son livre à Pie IX, afin de témoigner une fois de plus son profond respect et son filial attachement pour le successeur de St. Pierre, ..

— 11. — Dans les premiers jours du mois d'août, Monseigneur s'éloignait de nouveau de Saint Joseph pour rentrer en France, et se rendre à Rome à l'époque du Concile. A Gorée, il devait prendre avec lui le P. Le Ponce; et il amenait de St. Joseph le F. Mathieu. L'absence de Monseigneur sera cette fois plus longue que les années précédentes; mais nous saurons accepter ce sacrifice, espérant qu'un séjour de quelques mois en Europe sera d'une très-salutaire influence pour renouveler les forces de Sa Grandeur; après les nouvelles atteintes de la maladie qui les ont encore éprouvées, depuis son dernier voyage.

« Déjà au mois d'avril, le P. Duby et le F. Jules étaient aussi retournés en France. Ils étaient l'un et l'autre si en affaiblis par les fatigues du climat. Le P. Duby, après avoir passé quelque temps à Gambie, était venu se reposer à St. Joseph. Il souffrait de fréquents maux de tête et se sentait comme épuisé. Néanmoins, pendant son séjour à la Mission, il visitait souvent les villages échelonnés

(1) Dans un article publié dans l'Univers quotidien du 23 sept., M. Charbel donne une appréciation très-élogieuse de cet ouvrage. Il le présente comme un de ces travaux qui répondent mieux que tout autre argument au reproche injurieux d'ignorance, sans cesse.

sur la côte, et même il s'était momentanément fixé à St-Antoine, pour être à même d'instruire plus assiduellement les pauvres noirs au milieu desquels il vivait. Les consolations et les espérances que lui donnait ce ministère, lui ont fait regretter de ne pouvoir le continuer plus longtemps, pour en assurer les fruits. » (Bulletin)

— 12. Nos confrères de la Sénégambie ont eu la pensée de procéder de leur côté à un procès de Béatification, pour la cause de notre Père. Un tribunal a été formé sous la présidence de Mgr. Hobbs, à dessein de recevoir les dépositions de ceux des membres de la Cong<sup>e</sup> qui ont connu notre St-Fondateur. Voici ce que dit à ce sujet une lettre du P. Riehl du 29 juillet: « Le procès du Père a été commencé dans les derniers jours d'Avril. Au mois de mai, le choléra ayant éclaté en Gambie, nous n'avons pu nous rendre dans cette île. Monseigneur, à la suite des séances qui avaient été un peu longues, s'est trouvé fatigué, et nous avons remis la remise de ces travaux au mois de juin. Cependant le choléra y a mis obstacle, car nous n'avons été débarrassés du fléau que vers la mi-juillet. Ensuite sont venus les préparatifs du départ de Monseigneur, de sorte que nous avons été obligés d'ajourner les séances jus qu'à son retour au milieu de nous. Les P. P. Heffer et Ruby ont seuls déposé; le P. Samoie a prêté serment, ainsi que les F. F. Marie et Claude. » (Lett. du 29 juillet)

## APPENDICE

### I.

Le choléra dans l'établissement des Soeurs indigènes.

Extrait d'une lettre du P. Jouga au P. Lacombe

St-Joseph, le 26 juillet 1869.

Bien cher Père,

Le choléra qui a longtemps rodé autour de nous, a fini par se présenter,

mais il n'a fait que passer. Ici même dans l'Établissement pas un cas : nous avons été protégés d'une manière toute spéciale, par la b. S<sup>te</sup>ierge et par S<sup>t</sup> Joseph. Bernard seul, comme vous avez dû l'apprendre déjà, a été emporté. Mais vous savez qu'il est mort victime de sa charité, charité dont j'ai été bien des fois témoin, et qui m'a toujours édifié. Il ne craignait rien, il s'approchait des cholériques auxquels il rendait jusqu'aux plus petits services. Mais ce qui montrait surtout sa charité, c'est le soin qu'il prenait à instruire les moribonds infidèles. Il était tout feu et tout zèle, pour les gagner au Bon Dieu. Son air gai, ses prévenances, son dévouement lui ouvraient les cœurs de ces pauvres gens. Il m'appelait alors auprès de ces malades, et m'informait tout de suite des dispositions bonnes ou mauvaises de chacun. S'il a plu au Bon Dieu de l'appeler à Lui, c'est uniquement, nous pouvons l'espérer, pour lui assurer la récompense éternelle qu'il aurait peut-être perdue s'il avait vécu plus longtemps. Il a expiré au moment où l'on chantait au chœur l'antienne : *Sursum corde et fideles, intra in gaudium Domini*. J'ai oublié de vous dire que c'est au village de M. Pellen qu'il était, mais par un effet de la divine Miséricorde, c'est à S<sup>t</sup> Joseph qu'il est venu expirer.

C'est à la maison des Secours, parmi leurs enfants principalement, que le Ciel a demandé des victimes. Catherine Nany, l'une des plus grandes, fut la première appelée. Frappée à 9 ou 10 h. du soir, elle rendait son âme à 4 h. 1/2, juste au moment où l'on sonnait le réveil, après une nuit passée, vous savez comment. Mais quelle précieuse mort, quelles belles dispositions. Entre autres aspirations, elle aimait surtout à répéter celle-ci : « O Marie, ma bonne Mère, O S<sup>t</sup> Joseph, S<sup>t</sup> Joseph, mon Père, protégez votre enfant. » Quand je l'engageais à unir ses souffrances à celles de notre divin Sauveur, « Oui, oui, disait-elle, et à celles aussi de Marie, ma bonne Mère et de S<sup>t</sup> Joseph, mon Père. »

La Sœur Suzanne qui la suivit au tombeau, a été admirable par ses sentiments de foi, de confiance et de résignation. « Que demandez-vous au Bon Dieu, lui avais-je demandé à son lit de douleur ? — « L'accomplissement de sa sainte volonté. S'il veut que je vive, qu'il m'accorde la grâce d'employer toute ma vie à son saint service, pour sa plus grande gloire ; s'il veut que je meure, la faveur d'une bonne et sainte mort. » — C'était le mercredi, 3 du courant. Tous les secours de notre S<sup>te</sup> Religion lui avaient été donnés. Le jeudi, il y avait encore à craindre : toujours entre la vie et la mort, le vendredi un petit mieux se fait sentir, et l'on commençait à espérer son rétablissement ; mais dans la matinée du samedi, elle eut une rechute, et à 7 h. elle s'endormait paisiblement dans le Seigneur. N'avait-elle pas demandé à la S<sup>te</sup>ierge de mourir au jour qui lui est consacré ?

Trois jours après, la petite Sophie de Caly, S<sup>te</sup>ri, s'en allait la

rejoindre. À 5 h., elle était encore venue à la maison faire une commis-  
sion. À 6 h. elle s'amusaît avec ses petites compagnes; et avant 10 h., son  
âme était déjà dans la demeure de son éternité.

À 1 h.  $\frac{1}{4}$  de cette même nuit, j'ai été appelé pour Josephine Day, la  
niece du vieux Sara du village. Je l'ai trouvée en proie aux plus vives  
douleurs, se roulant en tous sens dans son lit. J'ai vu immédiatement  
qu'elle était très-affectée. « Ma fille, lui dis-je alors, crois en Dieu,  
« crois en S. Ch., Je n'avais pas fini de parler, qu'elle reprit: « Mon  
« Père, si je ne crois pas en mon Jésus, en qui croirai-je? Ch. ! je crois  
« en lui, j'espère en lui et en Marie, ma Mère et en S. Joseph, mon  
« Père. » — Elle reçut tous les sacrements dans d'excellentes dispositions,  
fit généreusement le sacrifice de sa vie qu'elle offrit pour la conversion  
de sa mère encore infidèle, et le lendemain à 8 h., elle s'éteignait  
doucement.

Marie Caroline suivit Josephine la nuit suivante. Sa mort ne  
fut pas des moins belles. Après s'être confessée et avoir reçu le sacrement  
de l'Extrême-Onction, elle vit une belle dame: « Ah! comme elle est belle  
« cette femme qui s'avance, disait-elle... comme elle est belle...  
Nous écoutions... Après un moment de silence, elle tourne la tête au  
côté gauche et s'écrie: « O voyez, regardez cet homme noir qui s'enfuit,  
Subitum ma la... » — Se retournant, « laissez-moi, disait-elle, considérer  
« ma Mère... » — « En vois encore cette belle dame, lui dis-je. » — « Oui, ré-  
« pondit-elle, Oh, Oh! qu'elle est belle! » — « Mais est-ce qu'elle est seule,  
— « Elle porte un petit enfant dans ses bras, Oh, qu'il est beau! » — Voilà  
sa vision, était-elle réelle ou simplement imaginaire?..... Il faut dire  
que cette enfant était une de ces âmes qui aiment les dévotions sensibles.  
Elle mourut la nuit dans ces saintes dispositions. La Sœur Marie, lui  
dit pendant sa vision, de dire à la Belle Dame qu'elle voyait, qu'elle  
fit cesser le choléra, et une fois au Ciel de prier elle-même pour ses  
compagnes et pour toute la Cité. Elle lui répondit, qu'elle le ferait. Elle au-  
ra tenu parole; surtout elle aura été favorablement écoutée, puisqu'il  
n'y en a plus eu d'atteintes, sauf la toute dernière; C'est la plus petite  
de toutes, une par conséquent des plus belles âmes. C'est elle qui avait  
déposé d'elle-même à la chèche de S. Enfant Jésus ses deux Gracettes  
d'argent. Jésus enfant et l'ange gardien étaient ceux qu'elle invoquait  
le plus souvent. Elle se recommandait aux prières de tous. Une demi-  
heure avant sa mort, elle appelle de sa petite voix le S. Marie qui se  
trouvait là, pour lui demander de prier pour elle. Quelques minutes  
après, elle mourait comme elle avait vécu, en ange. Ce fut la dernière vic-  
time. C'est alors que la Mère Rosalie fit sa prière au P. Père.....

signé: P. Fouga.

## II.

Cessation du fléau à la suite de prières au Vénéré Père.

Lettre de la Mère Rosalie au P. Riehl.

Ore Maria.

St. Joseph, le 12 Juillet 1869.

Mon Révérend Père,

Mercrredi vous avez eu la bonté de me parler du Vénéré Père. Je vous disais que je m'adressais à lui surtout pour la vie intérieure, mais vous m'avez répondu que cela n'empêchait pas qu'on pût lui demander aussi des choses extérieures. Aussitôt mon cœur s'est tourné vers le Vénéré Père avec confiance. Je vous disais aussi, que le matin même j'avais promis à St. Joseph que, s'il venait à notre secours, je ferais tout mon possible pour que le premier mercredi de chaque mois, il y eut communion générale en son honneur, et que pendant un an, tous les mercredis, nous nous rendrions en procession auprès de sa statue qui se trouve au fond du jardin, en récitant ses litanies.

Comme cela était dit, résolu, avant votre visite. En ce moment une des enfants était bien malade; c'était la cinquième et la quatrième depuis l'avant-veille. Après votre départ, je revins auprès d'elle et la trouvai à l'agonie. Oh! mon cœur n'y tenait plus! Je monte à la chapelle, aussitôt qu'elle eut expiré, et me prosternai aux pieds de Notre-Seigneur. Je lui dis: « Mon divin Maître, c'est assez, une sœur et cinq enfants, je ne puis retenir mes larmes; je renouvelai la promesse que j'avais faite le matin à St. Joseph. S'enchanté, je ne savais que dire au Seigneur sinon, que votre volonté soit accomplie, moi je suis la coupable, épargnez vos enfants et frappez-moi. Aussitôt je fis de tout mon cœur la petite prière que vous m'avez remise. Je lui fis mot à mot en sanglotant, mais j'étais seule à la chapelle; et puis je ne craignais rien;

« François-Marie-Paul Libermann, qui pendant votre vie fîtes si rempli de zèle pour la conversion de la race noire, jetez un regard de compassion sur cette maison fondée par un de vos fils, que vous avez vous-même envoyé dans ces contrées. Nous vous promettons que si par votre puissante intercession auprès de Dieu, vous nous obtenez la cessation du fléau, nous vous blâmerons ce bienfait tantôt. Je vous promets de répandre la connaissance de votre vie et d'augmenter le nombre de vos dévots. »

À peine ma prière finie, je me trouvais toute changée et consolée, pleine d'espérance et de force. Il en restait encore quelques-unes avec plus ou moins de symptômes, et une surtout qui commençait à être prise fortement. Mais pleine de confiance, je priais, en faisant ressouvenir le Vénéré Père que la gloire de Dieu dépendait de sa protection, et je disais: « Seigneur, glorifiez-vous dans votre serviteur; celui qui espère en Vous ne sera pas confondu. » Ma confiance est fermée par la grâce de Dieu. Cependant, avant d'avoir prié le Vénéré

Père, chaque fois que l'on m'appelait, y'étais saisie, surtout la nuit. Mais depuis, je n'ai plus éprouvé cette crainte d'en voir tomber d'autres. Je prie toujours, et j'espère encore d'autres faveurs de ce bien Vénéré Père, malgré mon indignité, mais pour la gloire du divin Maître.

À partir de ce moment toute la Cité, et surtout les enfants ont éprouvé un grand calme, et leur confiance est devenue plus tendre en la protection du Vénéré Père. À chaque instant du jour il est invoqué. À la suite des saints Noms de Jésus, Marie, Joseph, nous ajoutons toujours : « Vénéré Père Libermann, priez pour nous. » Oui, il prie pour un peuple qui lui a coûté tant de sacrifices, et pour lequel il a eu tant de compassion, que ses entrailles étaient tout émues à la vue de sa profonde misère. Son cœur est plus grand, à présent qu'il est au Ciel. Le Bon Dieu glorifiera son Serviteur, afin que son nom soit connu, et que les âmes soient sauvées par son intercession.

Sœur Rosalie.

### III.

Ministère auprès des cholériques.

Extrait d'un rapport du P. Walter à M<sup>gr</sup> Koblenz.

Monseigneur et bien-aimé Père,

Après la courte mais laborieuse mission que Votre Grandeur a daigné me confier auprès des pauvres cholériques de Nianning, j'éprouve le besoin, au souvenir de ces douloureuses péripéties entremêlées cependant de bien douces consolations, de vous retracer à grands traits un tableau fidèle des résultats de mes travaux. Puisse-t-il répondre amplement de votre zèle pour le salut des âmes confiées à votre sollicitude pastorale, et être agréé par Votre Grandeur, comme un hommage de filiale reconnaissance de ce qu'elle a bien voulu me choisir pour ce consolant ministère.

C'était un mercredi, jour consacré à St. Joseph, que, sur la demande de M. Pellen, vous nous désignâtes, le P. Georges et moi, pour porter secours aux pauvres noirs de Nianning. En apprenant que nous étions les heureux privilégiés, nous allâmes tout de suite nous prosterner aux pieds de la B. V<sup>g</sup>eierge et de St. Joseph, pour offrir le sacrifice de nos vies et appeler sur nos travaux les célestes bénédictions. Quelques heures après nous étions à Dakar, où nous descendîmes chez M. Pellen.

Notre premier soin fut d'inhumer un pauvre pestiféré, dont le corps tombait déjà en putréfaction, et que tout le monde fuyait

avec horreur. M. Pellen parvint à réunir quelques hommes qui nous prêtèrent leur concours.

Pour appliquer avec plus de succès les soins de tous genres que nous devions donner aux pauvres malades, nous commençâmes par bien nous rendre compte des symptômes de la maladie, de leur succession, et des caractères de gravité qu'ils pouvaient offrir. Et cet effet, nous nous rendîmes dans les cases où plusieurs personnes étaient atteintes. C'étaient d'abord des coliques suivies d'évacuations abondantes, des crampes d'estomac, des vomissements, puis un froid glacial, une sueur visqueuse qui inondait tous les membres, des spasmes nerveux, l'assoupissement, et bientôt la mort.

Un certain Monsieur, disciple entiché de Raspail, se trouvait là. Il voulait conjurer le fléau, et pour cela faisait allumer de grands feux et répandre au milieu des flammes un vinaigre saturé de camphre. Son préservatif, que, sur la foi du maître, il aurait sans doute juré infailible, ne réussit pas: l'épidémie multipliait ses atteintes et les victimes tombaient plus nombreuses.

Le lendemain, 10 juin, nous nousîmes jusqu'à Niaming, où nous étabîmes notre résidence chez M. Pothin. Je pus, à 7 h., célébrer la messe beaucoup de chrétiens y assistaient. Après la messe, un crieur public, muni d'un tam-tam, parcourut le village et les environs, annonçant partout de la part de M. Pothin, que votre Grandeur avait envoyé des Missionnaires pour porter secours aux pauvres cholériques.

Immédiatement on accourut, demandant des remèdes. Il fallait cependant ménager nos provisions et ne pas donner mal à propos les quelques médicaments dont nous étions munis. Notre pharmacie, ramenée à sa plus simple expression, ne contenait qu'une autre chose que de l'éther et de l'essence de menthe. Avec ces seuls agents nous parvîmes encore bien souvent à enrayer les progrès du mal, et à guérir tout-à-fait. Quelques gouttes à peine, données à de pauvres patients, produisaient une réaction très-vive. « C'est bon remède, ça disaient-ils; oh! que ça chauffe: ou, merci l'abbé! »

Le branle était donné, aussi à partir de ce jour plus de repos. Bientôt on m'appelle auprès d'un cholérique: c'était un infortuné marabout. Je l'aperçus couché et se roulant dans le sable; saisi d'un froid glacial, il suait néanmoins à grosses gouttes et il était en proie à une soif dévorante: il ne pouvait qu'un seul cri: « Madoh, Madoh, p. » c'était pour demander de l'eau. Tout de suite je lui fis prendre un morceau de sucre imbibé d'éther et de menthe; nous nous mêmes aussi à le frictionner, et quelques instants après il était

sur pieds, nous remerciant de nos soins. — « Ce n'est pas nous qu'il faut remercier, lui dis-je, c'est le Bon Dieu. » — « Oui, répondit-il, le Bon Dieu, le Bon Dieu, » et il s'éloigna. Le mal n'avait pas son dernier mot, et notre homme ne devait pas en être quitte à si bon compte.

Au logis je commençais à réciter mon bréviaire, quand on m'appelle auprès d'une jeune enfant. Sa mère l'avait couchée dans le sable et, assise à côté d'elle, elle poussait des cris lamentables. Je reconnus bientôt qu'il fallait se hâter d'ouvrir à cette âme les portes du ciel. L'œil fixé sur moi, la mère suivait avec défiance et anxiété tous mes mouvements. J'entrepris de la gagner et je donnai à l'enfant une pastille de menthe. — Elle sourit et me dit: « Ah! yalla 'yalla! » Je tirai la fiole d'eau baptismale que j'avais toujours sur moi, et je parlai de baptême. À ce mot, elle tomba comme sous le coup d'une commotion électrique. « much, much, » je mais, jamais! non, non! Si tu la baptisais, ma fille mourrait bien tôt, ajouta-t-elle, non non, tu ne la toucheras pas. Cette femme était une Scire. Je m'efforçai de mon mieux, par l'intermédiaire, d'un interprète, de lui donner des idées plus exactes sur le baptême. Elle n'était pas facile à convaincre; à la fin cependant elle céda mais il avait fallu une demi-heure de pourparlers. L'enfant fut régénérée et la mère parut heureuse; elle me dit néanmoins: « Sâchu que si cet enfant vient à mourir, tu répondras de sa mort. » L'interprète proposa alors à la mère de prendre l'enfant avec lui, elle y consentit et trois jours après cette pauvre petite créature s'envolait loin de cette terre de souffrances.

Dans la matinée, j'avais été appelé auprès d'un jeune homme qui avait refusé de recevoir le baptême; on vint me prier de le visiter de nouveau. Cette fois, il était plus souffrant, et la maladie triomphait. Sa mère, d'autres personnes encore emplissaient la case, et toutes s'intéressaient vivement au sort de cet infortuné. « Où en est mon fils, me dit la mère? » — « Votre fils est bien malade, lui répondis-je, » et en même temps, j'ouvris mon catéchisme Holof, pour parler du Bon Dieu à ces pauvres gens, et du bonheur de mourir chrétien. Le malade qui se tordait à terre, mais qui n'avait pas perdu tout sentiment, se mit à m'étreindre fortement les pieds en signe d'adhésion. Son désir était évidemment de recevoir le baptême: je commençai tout de suite à l'instruire succinctement et à le disposer le mieux possible. Tous les assistants témoignaient par leur gestes, qu'ils adhéraient à chacune de mes paroles, et ils accompagnaient cette mimique singulière de quelques interjections approbatives. J'allais

administrer le sacrement; lorsque soudain, le cercle de mes auditeurs s'ouvre devant deux vieillards à tête blanche. Ils demandent d'un ton sec et bref ce que je disais et ce que je voulais. — Je prononçai le nom de notre sainte religion. « Religion chrétienne, s'écrièrent-ils. « Jallah Reki! » Dieu seul et Mahomet, » sans me déconcerter, jeus de nouveau recours à mon interprète Polof, expliquant les vérités fondamentales du salut. « Tout cela est vrai, dirent-ils; vous autres blancs, vous connaissez toutes choses, et vous venez ici pour nous faire du bien; mais nous ne devons pas vous écouter. » Ils entreprirent alors sur ce point de justifier leur conduite. Je prêtai l'oreille, tout en portant sur le malade étendu à mes pieds des regards pleins de commisération et d'anxiété: n'était-il pas urgent d'interrompre ce trop long discours et bien vite de lui administrer le baptême? « Caissez-vous, dis-je enfin à mes interlocuteurs, et laissez-moi sans plus de retards baptiser cet infortuné. » — « Oui, oui, répondirent-ils soudainement revenus à de meilleurs sentiments, baptise-le, nous le voulons. » Déjà j'avais tiré de ma poche la fiole d'eau baptismale, et je soulevais la tête du pauvre catéchumène, quand tout à coup, une vieille mégère jusque-là silencieuse, se précipite sur nous en poussant des cris: c'était à ce que je crois, la grand'mère du jeune homme. S'étreignant avec force, elle ne me permettait pas de verser sur le front du malade l'eau régénératrice. Un instant, j'essayai de la repousser; mais ses cris devenaient alors plus menaçants, et sa résistance plus obstinée. « S'iteu le baptise, il mourra, répétait-elle sans cesse. En vain j'entrepris de lui faire comprendre que Dieu seul est l'arbitre souverain de la vie et de la mort, et que le jeune homme devenu enfant de Dieu par le baptême, pouvait à ce titre espérer une plus grande miséricorde de la toute-puissance divine. « Oui, oui, l'abbé a raison, disait-on, dans l'assistance, baptise-le - baptise-le. » Mais rien ne put triompher de l'entêtement superstitieux de la vieille femme, et je dus m'éloigner plein de tristesse et tremblant pour le salut de cette âme. Mes craintes ne furent que trop confirmées par l'évènement; le jeune homme mourut dans la soirée.

Le même jour, vers le soir, plusieurs personnes vinrent se confesser. Un noir accompagné de sa femme me présenta un jeune enfant, saisi déjà du froid de la mort. Je lui donnai un peu d'éther pour le réchauffer et quelques instants après, je pus le baptiser: le père et la mère n'avaient fait nulle difficulté de consentir à ce que je désirais.

Le samedi, 12 juin, le Sr. Georges alla visiter le marabout que nous avions guéri d'une première attaque de choléra. Cet homme ayant recouvré ses forces, s'était mis à boire du Cognac avec excès

et il avait eu une rechute dont il s'était encore relevé, grâce aux nouveaux soins du *S. Georges*. Une troisième fois, il venait d'être repris: bien vite il nous fit appeler. *M. Potkin*, le *S. Georges* et moi nous nous rendons dans sa case. *M. Potkin* connaissait l'homme c'était un des principaux marabouts du pays; aussi crut-il opportun d'entamer tout de suite la question religieuse.

Il lui exposa les vérités de notre sainte religion, et finit par lui dire qu'en dehors de cette religion, il n'y avait pas de salut à espérer. « Je sais tout cela, répondit le marabout, je respecte l'abbé et crois vrai tout ce qu'il dit, mais quant à me faire baptiser, jamais. La raison dernière de son refus, il nous la donnait en disant: „ Je suis marabout. „ — „ Mais, lui dis-je alors, devant Dieu il n'y a point de marabouts, et nous sommes tous destinés à jouir de lui dans le Ciel. „ — „ Cessurément reprit-il, et je compte autant que vous aller au Ciel. „ — „ Mais, ajoutai-je, est ce que oui et non sont la même chose? „ — „ Non, mais Dieu a eu de tout temps des prophètes qui ont renouvelé la doctrine. „ — „ Alors Dieu enseigne une doctrine dans un siècle, et dans le siècle suivant une doctrine opposée à celle-là. Dieu change par conséquent. „ — „ Non Dieu ne change pas.... Mais..... „ Et il restait à court d'arguments, commençant d'ailleurs à céder à la persuasion, à mesure que la lumière se faisait dans son esprit: La grâce allait sans doute finir par triompher. Mais l'ange de ténèbres veillait sur cette proie pour ne pas se la laisser ravir. Deux hommes entrèrent alors: c'était deux marabouts de ses collègues, grands faiseurs de propagande et vrais apôtres de mort: déjà ils avaient réussi à empêcher plusieurs conversions. L'aspect sinistre de ces supports de Satan avait quelque chose qui resserrait le cœur, en inspirant l'effroi. Je ne sais quoi de souverainement grotesque dans les apprêts et dans les rites de leur ridicules cérémonies, faisait à l'âme une impression plus étrange encore. L'un d'eux tenait d'une main un livre vieux et sale, c'était l'évangile du prophète, *l'Alcoran*; il présentait de l'autre un pot plein de lisane. Le second portait dans un vase l'eau nécessaire aux purifications, le *Satala* des noirs. S'approchant de la couche du malade, pendant que nous l'entretenions, ils firent sur lui quelques signes mystérieux, accompagnés de bizarres simagrées, puis allèrent s'asseoir auprès d'un feu allumé au milieu de la case. Ses grimaces singulières nous paraissaient plus que diaboliques; *M. Potkin* les interrogea sur l'efficacité qu'ils y attribuaient. „ Oh! „ disait l'un, il guérira.... „ — „ Du moins, ajoutait son compagnon, s'il ne guérit pas, il peut mourir tranquille. „ L'entretien se prolongea, et il allait tourner en querelle, lorsque nous jugâmes prudent

de nous retirer.

Le 12, fête de St. Léon III., je me rendis après la messe, à Dukan, chez M. Pothin, pour renouveler ma provision d'ether et d'essence de Menthe. En traversant dans le village, j'entrai dans une case où gisait un cadavre. C'est le corps inanimé d'un Esprit: son tom-tom, son fusil et ses arandules, des oris gris à fournir la charge d'un âne, d'autres insignes encore, étaient étalés dans l'arrangement. Dans un coin de la case, j'aperçus aussi quatre individus vrais polichinelles vivants, qui gesticulaient en tout sens, de la façon la plus comique. On me donna l'explication de cette curieuse pantomime. Ces « ghibts » me dit-on, sont possédés pendant leur vie, d'un esprit mal-faisant, qu'il faut expulser après leur mort. Ces évolutions et ces poses entièrement accomplies, on conduisit le corps sous un grand tabotab, et là il fut enterré dans le sable.

Retournée à Nianning, après avoir renouvelé mes provisions, on vint me chercher pour une jeune fille Sère. J'eurus d'abord bien embarrassé avec mon interprète Wolof; mais le Frère St. Pierre qui veillait au salut de cette âme, m'envoya une femme qui connaissait à la fois le français et le Sère. Dans la case, se trouvait la grand-mère de la jeune mourante. « Ehoh, élune, me dit-elle, queis ma fille. » — « Je le veux bien, lui dis-je, si le Bon Dieu le veut aussi. » — « Mais dis-le au Bon Dieu, » ajouta-t-elle. — « Oui, à une condition toutefois; c'est que je puisse instruire et baptiser la fille. » — « Ça va, dit-elle, fais-en ce que tu voudras. » — « Tu pourrais peut-être témoigner par des gestes qu'elle désirait devenir chrétienne; Je commençai à l'instruire. Après une vingtaine de minutes, elle tendit les mains vers moi: « Baptise-moi, baptise-moi, disait-elle. » J'eus hâte de me rendre à ses desirs, et elle mourut quelque temps après, régénérée et sanctifiée par la vertu salutaire du Sacrement.

Le 14 juin, je me rendis à Dukan pour visiter les cholériques de ce village. Pendant la nuit, un exprès vint en toute hâte de Nianning m'appeler auprès de la femme de M. Pothin; atteinte elle-même du fléau. C'était minuit 20 minutes, quand j'arrivai chez M. Pothin, mais ma course précipitée avait été interrompue par plus d'une chute de cheval. C'était par bonheur au milieu des ténèbres, et sur un sable mouvant. Je n'avais pas à avoir honte, et mes dixvingt-lades n'étaient point périlleuses. En entrant dans la chambre où était le malade, je le vis dans un état de souffrances atroces et se tourmenter convulsivement en tous sens. « Eh, fra sur-mor des yeux presque éteints. » « O, Père Nalier, dit-elle en me reconnaissant. » — « Dieu vous visite, lui répondis-je, courage et résignation! » — « Oui, oui, reprit-elle le Bon Dieu est bon. » Cependant la maladie faisait de rapides progrès. Je demandais à rester q. q. temps seul avec elle, afin d'entendre sa Confession. Par moments elle regardait l'ornement et commençait à divaguer... Mais je la ramenaient à son sujet, et elle

m'écoutait avec docilité. Comme je lui parlais du bonheur de voir Dieu, elle me prit la main et la serra fortement en disant: « O yallah, yallah, o mon Père, ô mon Dieu! » Je l'exhortai encore à bien conformer sa volonté à celle de Dieu. « Oui, toujours, me dit-elle, se résigner à tout souffrir pour Notre Seigneur Jésus-Christ. Ô! oui, mon Père! » Quelque temps après, elle rendit son âme à son Créateur, dans ces dispositions admirables de foi, de résignation et d'amour de Dieu.

Son mari ressentit aussi les premières atteintes du fléau, mais nous parvînmes à le guérir, toujours au moyen de nos anticholériques ordinaires, et à la suite de fortes frictions.

Après l'enterrement de la femme Pothin, je rentrai à Dahan, et je pus baptiser une jeune personne qui mourut peu de temps après. De retour à Nianning, je m'aperçus que personne ne se présentait plus pour recourir à mes soins. En effet, ces gens toujours enclins à la superstition, s'étaient imaginé que le choléra ne pouvait pénétrer dans une maison qui me servait de demeure; mais la mort de la femme de M. Pothin, avait brulé toutes leurs idées, et m'avait à leurs yeux enlevé tout prestige. « Quoi, » répétaient-ils, l'abbé est chez M. Pothin, et cependant sa femme est morte et lui-même a failli mourir! » Cette attitude nouvelle qu'ils semblaient vouloir garder ne me découragea point. Je pris la résolution d'aller au-devant d'eux et de faire la visite des cases, afin de porter secours aux pauvres cholériques, exposés à mourir privés de toute assistance. Rien qui inspirât plus de répulsion qu'une station même courte dans l'une de ces cases. C'était une odeur nauséabonde, une propreté moins que douteuse, une fumée suffoquante, au sein d'une atmosphère embrasée dont la chaleur était maintenue à dessein à l'aide d'un feu sans cesse allumé dans l'appartement. Je m'aperçus bientôt d'un état de malaise et d'angoisse que me causait cet air vicié, et ne pouvant remédier autrement à ces dangereux effets; j'entrepris de fumer la pipe, et même d'user aussi de tabac à la façon des matelots.

Le 15, après avoir dit la messe de bonne heure, je rentrai à Dahan. De pauvres noirs en grand nombre étaient atteints du choléra. Avant mon arrivée, un infidèle, des serviteurs de M. Tellen, était mort de l'épidémie. Il avait demandé le baptême, et s'était volontiers laissé dépouiller de tous ses gris-gris; M. Tellen l'avait ensuite baptisé.

Le 16, le P. Jouga vint me rejoindre; j'avais avec moi le jeune Bernard, ce petit martyr de sa charité. Et ne pouvait assez m'exprimer son bonheur de se voir appelé à donner des soins à ses infortunés compatriotes. Je rentrai à Nianning, accompagné du P. Jouga. A peine arrivé, un marabout me fait demander. Il était très-mal et prêt à expirer. Je lui administrai mon remède, le couvre et le friccionne; ces

soins le touchent visiblement; il prend ma main et veut parler; j'approche mon oreille de ses lèvres: « Oh! dit-il, pourquoi viens-tu dans ce pays pour nous secourir, toi qui ne demandes jamais rien... » — « Nous n'attendons rien des hommes, lui répondis-je, mais de Dieu seul nous espérons toute notre récompense. » — « Oh! l'abbé, Qui te dis la vérité, certainement tu ne viens pas pour nous tromper..... es-tu des parents? » — « Oui, j'ai des parents, mais je les ai quittés pour venir dans ce pays, ici, près de toi, te faire connaître la voie du salut. » — « Oh! l'abbé, l'abbé!... » sa parole expirait sur ses lèvres, il se tut. — « Héra, lui dis-je, (Héra était son nom) tu comprends combien notre religion est grande et sainte, tu sais tout ce qu'elle promet de félicité aux chrétiens, laisse-moi te faire chrétien pour te procurer ce bonheur.... Je vais te baptiser..... » Il ne répondit rien. « Héra, lui dis-je encore, écoute ma parole, fais-toi chrétien. » — « Ah! dit-il, me faire baptiser.... O! l'abbé.... tout ce que tu voudras, mais le baptême, le baptême... non, je ne puis pas, je suis marabout; ça me dépasse. — Les miens, vois-tu, me maudiraient; ma femme, mes enfants, ils les massacreront.... Ecoute ce que tu voudras, excepté le baptême. — Si je guéris, ajouta-t-il, il faudra que tu viennes m'instruire; j'étudierai bien ta religion et nous varons.... Au bout d'une heure, je dus le quitter, il commençait à délirer; Dieu toutefois avait pitié de sa faiblesse; le soir, il allait mieux et il me fit adresser des remerciements.

Retré ce même soir à Dakan, nous eûmes la consolation de voir mourir plusieurs personnes dans les meilleures dispositions, d'autres reçurent aussi le baptême.

En passant près d'une case, Bernard et moi, nous entrâmes pour porter secours à une pauvre femme qui se mourait. « L'abbé, me dit-elle en m'apercevant, donne-moi le baptême. » Mais on nous avait vu entrer dans cette case, et deux noirs étaient déjà sur nos pas. L'un d'eux, armé d'un fusil, s'avancait menaçant. Bernard effrayé me croit perdu, et il m'invite à me mettre en lieu sûr; mais j'attends impassible le furieux agresseur. Arrivé près de moi, il étend le bras pour me prendre au collet, et m'apostrophe en ces termes: « Umbal (blanc) veux-tu sortir d'ici, où tu auras affaire à moi. » — « Je sortirai si bon me semble, répondis-je; » et ce disant, je le saisis fortement, lui ramène les bras derrière le dos, et le jette hors de la case. Il essaya de revenir à la charge; mais je le sommai énergiquement de rester dehors, sans nous troubler davantage. Cependant cette scène avait mis en moi toute une bande de curieux accourus auprès de la case. La pauvre malade était tout hors d'elle-même, et s'efforçait de sa voix mourante de ramener autour d'elle la paix et le silence. Comme je ne

peu-mis plus me j'ai estimée un million de francs, je pris la  
parole de me retirer et d'attendre une occasion plus favorable.

Ce jour-là il meurent une dizaine de personnes, si ce n'est  
un grand nombre de cas. Toute nuit nous, qui ai cultivé les  
miasmes, mettre le feu à cet un quartier d'écroulés infectés.

Pendant cette opération, tous les marabouts de plusieurs lieux  
à la ronde s'étaient réunis sous un grand baobab. C'étaient con-  
seil, recherchant la cause de l'épidémie et les moyens de la faire dis-  
paraître. Le soir fut bientôt éclairci et les difficultés résolues : l'auteur  
certain de toutes ces calamités, ce devrait être une sorcière du village,  
et pour déjouer tous ses maléfices, tout en la punissant de ses méfaits  
le seul expédient efficace était de la mettre à mort. Les noirs présents  
au Conseil, chargent leurs fusils et courent vers la mer dans la direc-  
tion du village. Ils veulent aussi chasser le choléra dans la forêt,  
et ils dirigent dans tous les sens une fusillade assourdissante. Quatre  
des principaux initiés viennent nous communiquer la décision prise  
par le conseil; mais ils refusent obstinément d'ouvrir les yeux sur ces  
excès barbares de leur fanatique superstition. Comptant plus sur la  
menace que sur la persuasion, nous nous rendons au village. M.  
Tollén et moi; il était armé de son revolver à six coups. Et son appel,  
tous les hommes du village viennent en armes se ranger autour de nous  
et commence alors par faire partir ceux qui avaient suggéré l'idée  
de la sorcière, si n'avaient pas craint d'accuser une pauvre vieille  
femme. Puis levant son revolver, il menace de faire bonne justice  
de quiconque, dans cette affaire se rendrait coupable de quelque  
cruauté. On nous promet de rester tranquille; et nous partîmes ras-  
surés. Quelle ne fut donc pas notre douleur d'apprendre le lende-  
main matin, que cette femme avait été tuée à coups de fusil. Ses au-  
teurs du crime avaient pris la fuite en toute hâte.

Le 1<sup>er</sup> juin, je trouvai un homme, orisleur de profession, qui  
était venu la veille avec un de ses compagnons nous rendre sa vis-  
situde. Tous les deux avaient trouvé le mort dans le village; mais ils  
y avaient aussi rencontré la grâce inappréciable du saint barbatone.

J'entre ensuite dans un case c'est un père de famille qui de-  
mande le barbatone. Il était chargé de gros gris. J'en coupe de longues  
brosses, et à la peine de ces fétideux insignes, je suspendis à son cou la  
médaillon bénie de la Sûreté à mon loi. Là, une pauvre femme vint mourir  
en chrétienne; je l'embaumai, avec du benjoin, et bientôt elle mourut régu-  
lière. Ce jour-là, nous se découvrirent, et deux mort dans le village  
une douzaine de cholériques, mais que nousussions été avertis de  
leur état

Le 18 juin, après auprès d'un jeune homme, nous sommes, Bernard et moi, repoussés avec des paroles de mécontentement, disant que j'ai prononcé le mot de baptême. Celui encore la renvée que le baptême faisait mourir, qui eut recut cette réponse. Je donne des explications que Bernard transmet facilement, jusqu'à ce qu'enfin, vaincu par nos instances, le moribond déclare au d. s'en remettre à la décision de son père. Celui-ci un instant exposé à notre pieux dessein, finit par se rendre à nos explications, et il engage le malade à faire tout ce que l'abbé lui aura. Je le baptise après l'avoir brièvement instruit et l'avoir déquillé de ses amitiés.

Le lendemain, ce fut le tour de son frère. Il gémissait d'être sur son grabat, dans une case où j'avais baptisé trois personnes, et où toute une famille avait succombé aux atteintes de l'épidémie. Sara, lui dis-je, tu es baptisé ton frère. Tu recevras le baptême aujourd'hui, ce sera toi, car tu l'aimes et tu veux aller le rejoindre, n'est-ce pas? — « Ou me baptiseras, y y consens, mais seulement quand le soleil aura disparu de l'horizon. » — C'était dans la matinée du 19; cette parole froide et énergique me fit craindre une aveugle et fatale obstination. — « Sara, lui dis-je encore, rends-y; Dieu qui t'offres maintenant la grâce du baptême, ne la pas promis l'heure sur laquelle tu comptes après le coucher du soleil. » — « N'im- porte, vas-t'en, et ne reviens qu'au . . . Au couchant, » je sortis pour rentrer bientôt après: ma vue le contraria. « Que t'ai-je dit? s'écria-t-il. Puis souleva sa main défaillante et l'étendant vers le couchant: « Tu vois, répéta-t-il, lorsque le soleil aura disparu là-bas, alors seulement tu viendras pour me baptiser. » A ces paroles, je m'éloignai sous le poids d'un triste pressentiment; le P. Jørga qui me remplaça auprès de lui, n'eut pas un meilleur succès: après de nouvelles instances, il dit lui aussi se retirer.

Ce fut heureusement le dernier refus que nous essayâmes de la part de ces infortunés malades prêts à succomber. A partir de ce jour jusqu'au 24 juin, époque de notre départ de Nanning, j'administrai un bon nombre de baptêmes, si je puis légitimer quelques mariages.

Le fléau disparaissait peu à peu; mais il frappait encore d'assez nombreuses victimes. Une des dernières atteintes, fut un homme qui avait pris soin d'enterrer les morts, avec une infatigable activité. Il succomba presque subitement. Avant de mourir on lui demanda s'il ne désirait pas recevoir le baptême? « Oui, dit-il, de tout mon cœur, et il expira. Personne ne se trouvait là, on fit de lui creuser une fosse et de l'ensevelir. M. Pöllen, un autre homme et moi, nous nous empressâmes d'aller rendre ce dernier dernier à celui qui avait défendu ses forces à donner la sépulture à tant d'autres infortunés vic-  
times

du fleau. Arrivés sous un baobab, nous fîmes halte; mais notre troisième compagnon se séparant de nous, alla à quelque distance nous regarder faire: il n'était pas né, nous disait-il pour de semblables corvées. Nous creusâmes une fosse d'une profondeur de 50 Centimètres seulement; et ce fut là que nous livrâmes à la terre la dépouille de cet homme, mort en fervent catechumène. Quand nous regagnâmes le logis, il était près de minuit.

Le 24 juin, fête de St. Jean-Baptiste, plusieurs chrétiens vinrent assister à la 8<sup>te</sup> messe. Elle fut suivie d'un baptême d'adulte; c'était le cuisinier de M. Pellen, depuis longtemps préparé à Dakar par le P. Meyer. Ce baptême fut suivi de celui d'un enfant.

Comme il n'y avait plus de cas de choléra à Nianning et à Dakar, je résolus de rentrer à St. Joseph, le lendemain de bonne heure. Nous prîmes, le F. Georges et moi, la route qui y conduit par St. Antoine, St. Gabriel et St. Michel. Dans les deux premiers villages nous ne trouvâmes aucun malade. A St. Michel, une femme païenne se mourait dans une case. Je l'instruis et la baptise. Elle avait demandé elle-même la grâce du saint baptême, et de grand cœur avait consenti à se dépouiller de ses gris-gris. Deux jours après elle succomba.

Le 25 juillet nous rentrâmes enfin au sein de la Cité, heureuse d'avoir pu ouvrir à plusieurs moribonds les portes du Ciel.  
signé Walter.

---

### Cité de Joal.

1. Choléra à Fadiouth. — 2. id. à Joal. Expédient des marabouts p: le conjurer. — 3. Secours envoyés à Joal. Procession. — 4. Décès. Marabouts atteints. — 5. Ministère et conversions. Retour vers le bien. — 6. Orphelins chez les Sœurs Santé. Fin de l'épidémie. — 7. Retraite des dans. logement en construction.

Extrait de la Corresp<sup>ce</sup> — 1. Après avoir sévi cruellement à Rufisque, le choléra éclata d'abord à Fadiouth, grand village situé à un kilomètre au-dessous de Joal. Je m'y rendis le 8 juin, écrit le P. Lamoise. Les habitants, presque tous Serères, étaient tous des infidèles. Ils exhaient avec grand soin leurs malades; de sorte qu'il était très-difficile de leur porter secours. Le mal fit des progrès rapides, et ses ravages ont été très-sensibles; 250 personnes environ ont succombé. L'effroi était à son comble, car ces pauvres gens n'avaient

jamais rien vu de semblable. Je les rassurai de mon mieux, profitant de ces tristes calamités pour leur parler de notre s<sup>te</sup> religion et leur inculquer des pensées de foi. En deux jours, je pus baptiser une vingtaine de mourants, presque tous des enfants.

« Le seul marabout qui habitait ce village, après avoir vendu force gris-gris, comme talismans assurés contre le choléra, fut pris lui-même ainsi qu'un marabout étranger qui se trouvait dans la localité. Leur mort a dû fournir à leurs dupes un sujet de sérieuses réflexions. Puisse-t-ils ouvrir les yeux et reconnaître la fourberie et l'imposture! »  
(Lett. du P. Samoïse du 26 juillet.)

— 2. « Jusque là, écrit le P. Riehl, le P. Samoïse s'était rendu chaque jour à Fadiout; mais l'épidémie ayant fait irruption à Joal, il lui fut impossible de continuer ce ministère. Se voyant menacés, les marabouts se réunirent pour conjurer le fléau; et voici le moyen ingénieux qu'ils imaginèrent. Il fallait de toute nécessité tuer toutes les poules de Joal, en manger la chair, et jeter les plumes au vent d'une certaine façon superstitieuse. Ô bêtise humaine!... Cette prescription date des premiers jours de l'épidémie; aussi ne voit-on plus de poules nulle part, soit parce que les propriétaires les tiennent renfermées, soit parce que les noirs, se conformant aux ordres de ces ridicules dogmatiseurs, ont fait main basse sur les innocentes volatiles.

« Plus tard arriva un marabout étranger qui eut recours à un expédient plus intéressé. Il persuadait aux noirs que pour se préserver du fléau, ils n'avaient qu'à se montrer généreux et subvenir à sa pauvreté par leurs aumônes. Déjà le mil et les autres denrées du pays commencent à affluer au profit de l'imposteur, lorsque le Command<sup>ant</sup> de Joal mit fin à cette indigne jonglerie. » (Lett. du 30 juin.)

— 3. Comme le fléau augmentait de violence en dépit de tous, les anathèmes des marabouts musulmans, Nonseigneur

envoya au P. Lamoise le S. Georges qui parti le Soir et le matin le secours fut très-utile au P. Lamoise, car il se trouvait accablé, seul à la besogne. L'arrivée du S. Georges fut aussi, pour les habitants de Joal une douce consolation. plusieurs mourants de ses anciennes connaissances, étaient heureux de le revoir une dernière fois avant d'expirer.

La Mère Rosalie, toujours si pleine de zèle, est allée elle aussi, soutenir et diriger les Soeurs de Joal, dans l'assistance incessante qu'elles donnaient aux malades.

Enfin, le 11<sup>me</sup> juin, au plus fort de l'épidémie, Mgr. Robt. accompagné du P. Richl se rendit à Joal, pour présider une procession. Cette cérémonie ne put être faite le jour même de son arrivée, mais elle eut lieu le lendemain. Monseigneur profita du séjour qu'il fit à Joal pour inspirer à ces pauvres gens des sentiments de confiance en Dieu et de repentir de leurs fautes passées dont ce fléau était peut-être le châtement. La procession fut très-belle: tout le monde y assistait. Des mahométans, des marabouts même s'étaient mêlés aux chrétiens. Ils attachaient sans doute à cette cérémonie religieuse une vertu infailible, analogue à celle qu'ils attribuent à leurs rites superstitieux. Les esprits méchants auteurs de cette cruelle mortalité, devaient être confusés à coup sûr, et cela nécessairement, ex opere operato. Le P. Lamoise, dans un discours succinct, et parfaitement approprié à la circonstance, leur donna des idées plus saines sur les effets surnaturels des cérémonies extérieures de l'Église. La procession défila par les rous du village, les crilles de Maru portant la bannière de la S<sup>te</sup>ierge. Rien de plus édifiant, ni de plus propre à ranimer la confiance, on se sentait renaître à l'espérance, on renouait presque à la vie. (Lettre des P. Lamoise et Richl, 26 juill et 30 jui.)

— 4. — La veille de cette procession, écrit le P. Lamoise, j'en ai mis sur mes registres 23 décès communs. Dès le lendemain ce nombre baissa, et il ne fut plus que de 11 ou 12, les jours suivants. Les habitants qui sentaient bien, à ce ralentissement du fléau

L'effet de la divine Miséricorde, demandèrent une seconde pro-  
cession. Elle eut lieu huit jours après la première. L'épidémie  
diminua plus sensiblement encore, et, peu de temps après, elle  
disparut entièrement.

« Tofoal, aussi bien qu'à Fadiouk, l'iniquité des mara-  
bouts a été punie d'une manière exemplaire. Plusieurs d'en-  
tre eux, parmi lesquels un grand faiseur de gris-gris, sont  
morts misérablement. Leurs adeptes se fuyaient avec horreur;  
et c'est à peine si l'on trouvait des hommes qui consentissent  
à leur donner la sépulture. Ceux qui ont survécu, ont bien  
perdu de leur prestige. Un d'eux a dû rendre tout ce qu'il  
avait reçu en retour de ses amulettes, les personnes qui s'en  
étaient servies, avaient succombé et leurs parents indignés  
s'étaient récriés contre cette duperie.

— 5. « La main de Dieu a été manifestement reconnue  
pendant ce temps d'épreuves, aux fruits de grâces qu'elle a  
produits. De nombreuses conversions se sont opérées; d'autres  
s'annoncent, ou sont déjà en bonne voie. Outre 50 baptêmes  
que nous avons, depuis le commencement de l'année, j'en  
ai donné une centaine à peu près, tant d'adultes que  
d'enfants, pendant l'épidémie. Il y a eu grand nombre  
de confessions et de communions; beaucoup de personnes  
avant de mourir ont aussi reçu l'Extrême-Onction. Nous  
avons fait 12 mariages.

« Le mouvement vers le bien continue. Le Dimanche,  
à la messe, l'église est remplie et au-delà. Les enfants du  
village affluent dans la maison pour se faire instruire.  
Je ne puis suffire à la besogne. (Lett. du 26 juillet.)

— 6. Plusieurs enfants, Jou & environ, ont été recueillis par  
les Sœurs. Le jour de l'arrivée de la Mère Rosalie, un furieux  
orage éclate sur Tofoal; toutes les cases sont inondées; quel-  
ques-unes même renversées. Dans leur pauvre cabane, les  
Sœurs n'avaient pas un seul endroit sec. Au plus fort de  
la bourrasque, la Mère Rosalie, ne retrouve plus un petit

enfant qu'elle venait de recueillir sur le sein de la mère ex-  
rante. Elle le cherche en tous sens, et finit par le découvrir  
blotti dans un coin de la cour, mourant presque de peur. Elle  
sut donner à ce petit infortuné les soins les plus tendres. La  
nuit se passa ainsi; et bien que tous fussent mouillés par  
la pluie, il n'en résulta cependant aucun accident.

« Tout le monde, dit le P. Lamoise, a plus ou moins  
ressenti les symptômes de l'épidémie; moi-même j'en ai  
éprouvé quelque chose. Grâce à la protection de la Très-  
Ste Vierge, notre Patronne; tous, chez nous et chez les Sœurs,  
nous avons été préservés de ses atteintes mortelles. Nos ma-  
sons cependant servaient de refuge aux délaissés et aux  
malades.

« Après la cessation du fléau, j'ai offert le St. Sacrifice  
en actions de grâce, et, dans ce même but, nous avons fait  
une troisième procession. J'ai également dit la messe pour  
les défunts et béni les fosses des chrétiens, dont je n'avais  
pu faire l'enterrement pendant le choléra. » (Lett. du 26 juillet)

— 7. Dans une lettre du 21 août, le P. Lamoise annonçait  
la retraite annuelle des Filles de Marie, ouverte le 22. Il  
parlait aussi de la nouvelle construction devant servir de  
logement au Père qui réside à Joal. Les fondements en  
sont achevés ainsi que la charpente. La maçonnerie sera  
bientôt élevée, grâce, espère-t-il, au concours généreux  
de quelques ouvriers qui ont promis un travail gratuit,  
et à la protection de St. Joseph. (Lett. du 21 août.)

## Cité de Dakar.

1. Personnel. Visites. — 2. Ministère. Catechisme Wolof. — 3. Offrandes p. le St. Père  
Apostolat de la prière. — 4. Choléra.

Nous n'avons sur Dakar que deux lettres particulières  
du P. Meyer, au lieu d'un rapport annoncé par ce confesseur  
sur les différentes œuvres de la Cité. En voici des extraits:

1. " Je suis toujours à Dakar avec le P. Lossedat, écrivait-il au mois d'avril; nous avons aussi deux Frères: nous sommes donc quatre, et c'est tout ce qu'il faut pour former une petite C<sup>te</sup> et jouir de ces paroles: Ecce quam bonum habitare fratres in unum. "

" Très-souvent, des confrères, qui viennent rétablir leurs forces ou attendre l'arrivée des paquebots, sont aussi des nôtres. C'est ici que le P. Walter et moi-même, nous nous sommes remis des fatigues de la fièvre. Mgr. Hobès vient de temps en temps de St. Joseph pour nous voir. Sont venus également passer quelque temps au milieu de nous, les P. P. Blanchet, Lacombe, Guérin, Delpuech et Riehl. le P. Duret est avec nous en ce moment. Le F. Mathieu, placé ici en remplacement du F. Jules, a été bien souvent attaqué par la fièvre; presque chaque semaine, cette importune visiteuse n'oubliait pas de faire quelque apparition. (Lett. du 4 avril 69.)

2. " Inutile de vous dire que les occupations ne manquent pas. Le besoin a été fort pour moi surtout après le départ du P. Duby. Je le remplaçais en effet auprès des Wolofs dont je ne possédais que médiocrement la langue. La difficulté est le secret pour réussir dans le ministère auprès de ces âmes, et pour les gagner toutes à Jésus-Christ.

" Mais, venez donc un peu assister à un catéchisme Wolof, et voyez ces enfants assis à m'écouter. Je dis ces enfants... ce n'est pas qu'il n'y en ait sur le nombre de grands, de plus grands que moi; mais malgré leur taille, ils demeurent enfants, de grands enfants. Les voilà donc assis à côté des plus petits, comme eux, ils se signent attentivement, récitent les prières avec soin, répètent les réponses du catéchisme. Tous ne sont pas baptisés; mais ceux qui ne le sont pas le désirent vivement; ils insistent pour l'être le plus tôt possible. Il faut néanmoins les ajourner, car quelquefois ils ne sont pas assez instruits, ou pas suf-

fiamment préparés. D'autres sont baptisés, mais n'ont pas fait la 1<sup>re</sup> communion, et leur impatience est encore plus grande, dans l'attente de ce l'eau jour. Ils demandent à se confesser souvent, pour s'y mieux disposer. mon Père, disent-ils, est-ce demain que je dois venir? N'est-ce pas demain aussi, moi, mon Père, recevoir un second. Et nous, demandent alors les autres. Pour donner satisfaction à tout le monde, on convient alors, qu'à une heure déterminée, ils viendraient tous ensemble. — Est-ce bien, qu'en dites-vous, n'est-ce pas édifiant si aisément encore. »

— 3. Les petits noirs ont appris que les chrétiens de France, font l'aumône au St Père le Pape, Père commun des fidèles. Cette nouvelle leur a inspiré la jalousie de l'au comme leurs frères unis de France. Ils sont donc venus me trouver, et chacun m'a remis son offrande, pour être envoyée au St Père. Lett. du P. Meyer, avril 1869.

« Avant de partir de Dakar, pour Gorée, j'ai vu ériger l'épiscopat et la prière parmi les enfants des Sœurs de l'Immaculée Conception et des Filles de Marie. Elles ont toutes parfaitement compris l'esprit de cette association et en sont pénétrées. Toutes ont des heures de silence observés religieusement; elles travaillent pour le St Père elles font d'autres bonnes œuvres, selon l'inspiration de leur piété. » (Lett. du P. Meyer, 4 août 1869)

— 4. Vers le 26 mai, le choléra éclatait à Dakar; j'y pus ainsi, avant mon départ pour Gorée, assister les cholériques pendant une douzaine de jours. J'en quittai Dakar le 1<sup>er</sup> juin, et le P. Kieffer m'y a remplacé. Le fléau a continué plus d'un mois après. Il a enfin disparu vers la fin de juillet, après avoir suivi la côte, et fait ses ravages à Trufisque, Joal et Sedhiou. Dans cette dernière localité il y avait beaucoup de chrétiens de Gorée, mais pas de Missionnaire. Quel dommage pour ces pauvres gens!

Bakar, nous n'avons perdu parmi nos enfants des écoles que 3 élèves des Sœurs de l'Immaculée Conception, et deux des Filles du St. Cœur de Marie. Lett. du 4 août.)

## Clé de Ste Marie de Gambie.

1. Choléra en Gambie. — 2. Zèle des Missionnaires. — 3. Craquement des ministres protestants. — 4. Imposture d'un musulman. — 5. Soins aux cholériques. Nombre des victimes. Baptêmes. Mariages. — 6. Orphelins recueillis. — 7. Dévotion à Marie. Livres divers. — 8. Cœurs. — 9. Baptêmes d'adultes. 10. Années Commémoratives. — 11. Ecoles. — 12. Appendice. — 13. Lettres du Gouverneur.

Extrait du Bull. et de la Corresp.<sup>te</sup>. — 1. C'est par Gambie que le choléra a envahi la Côte. Importé l'année dernière par les Caravanes arabes, il avait fait, en descendant le Sénégal, une violente irruption à St. Louis; puis remontant dans le désert, jusque vers la source de ce fleuve, il se dirigeait de nouveau, vers la mer, en suivant cette fois le cours de la rivière de Gambie, qui prend naissance dans le haut Sénégal. Le fléau suivait graduellement sa marche, et bientôt il se trouva à nos portes. Des précautions très-sévères furent prises pour empêcher la contagion; toutes les embarcations venant à Gambie de l'intérieur, étaient mises en quarantaine; et l'on veillait par ailleurs avec soin à entretenir la ville dans le meilleur état possible de salubrité. Mais, pendant la nuit, des canotiers trompèrent la vigilance des gardiens et se réfugièrent dans les cases du Fokolstown. Le choléra se déclara immédiatement dans ces cases, et dans l'une d'elles, tous ceux qui l'habitaient succombèrent en une seule nuit. L'épidémie ainsi introduite ne resta pas stationnaire: toute la ville est bientôt infectée. Les personnes étaient atteintes et succombaient souvent sur la voie publique. A fin de les recueillir et de leur donner des soins, on improvisa une sorte d'hôpital en plein air. C'était un vaste hangar, où l'on apportait tous les cholériques trouvés sans secours dans

les rues et sur les chemins. Là, sur quelques planches recouvertes d'un peu de paille, on voyait de pauvres infortunés se tordant en tous sens, en proie à des souffrances atroces. Des crampes, des coliques, des vomissements, tous les autres symptômes du choléra se produisaient simultanément sur un nombre considérable de ces malheureux patients.»

— 2. « Dès le premier jour, nous nous sommes dévoués avec zèle au secours des victimes de l'épidémie. Le P. Lacombe surtout n'a pas eu pour ainsi dire un seul moment de répit. La nuit, le jour, sans cesse, il fallait être sur pieds, pour voler au secours des pauvres indigènes, dont seul il connaît parfaitement la langue. à peine trouvait-il le temps de réciter son bréviaire. Le P. Delfuech, qui commence à parler un peu le Wolof, s'occupait à instruire et à disposer au baptême, ceux des noirs dont la mort était imminente. Quant au P. Stoll, récemment arrivé au milieu de nous, comme il possède assez bien l'anglais, il exerçait le ministère auprès de ceux des habitants de l'île qui parlent cette langue.

« Les ministres Wesleyens, préoccupés des soins à prendre pour se prémunir contre la contagion, se tenaient pudiquement à l'écart. Les protestants auraient voulu les voir, comme les Missionnaires catholiques, se consacrer au soin des pauvres cholériques; mais leur zèle n'allait pas jusqu'à ce degré de dévouement, et leur conduite mécontentait leurs coreligionnaires autant qu'elle les humiliait. Le Gouverneur ne se cachait pas pour exprimer tout haut ce que tout le monde constatait; il disait à qui voulait l'entendre, que les prêtres catholiques étaient seuls à faire leur devoir. Il a du reste directement exprimé à nous-mêmes et aux Sœurs sa reconnaissance et ses félicitations, pour les soins que nous avions donnés aux cholériques, et nous a écrit officiellement à ce sujet.

« Quant aux mahométans, leurs marabouts n'ont pas

lâissé perdre cette si belle occasion d'exploiter au profit de leur cupidité la superstitieuse crédulité de leurs sectaires. Un Orabi, audacieux imposteur, vint à Gambie, où personne ne le connaissait. Il parvint à se poser et à en faire accroire aux marabouts du lieu, leur persuadant qu'il est plein de l'esprit de Mahomet, et que pour mériter une large participation à cet esprit du prophète, ils doivent le secourir dans son dessein. On l'acclema, on le porta en triomphe, et tous ces honneurs rendus à sa personne l'accréditèrent auprès de ses fidèles croyants. Il leur promet solennellement la préservation du fléau ou la guérison des cholériques, mais à une condition; son procédé est d'ailleurs infallible, et tout le monde doit se hâter d'en faire l'essai: lui, envoyé de Mahomet, et dispensateur de ses bienfaits, il est pauvre; que chacun lui fasse l'aumône de 50, et en retour il garantit pleine et parfaite santé pour une année entière. Ce misérable se livrait à toutes sortes de désordres de mœurs, et à l'imposture, il unissait la vie la plus dissolue. La police fit bientôt sur son compte des perquisitions, et sans en attendre les résultats, il s'enfuit en toute hâte.»

— 3. Le Gouvernement avait mis à notre disposition sa pharmacie; nous en usâmes avec succès pour beaucoup de malheureux qui venaient demander des remèdes, ou que nous visitâmes nous-mêmes. Ceux qui, dès les premières atteintes du mal, avaient soin de se médicamenter, échappaient en majeure partie. L'eau-de-vie avait une action très-salutaire pour arrêter les premiers symptômes de la maladie.

Non-seulement on savait élever notre dévouement au-dessus de la honteuse pusillanimité des ministres des autres religions; mais on nous appréciait aussi comme médecins. Nos remèdes et notre médication avaient la préférence sur les traitements donnés par le docteur du lieu, lesquels,

disaient les uns, faisaient mourir, tandis que la médecine de l'abbé guérissait. »

Malgré les précautions prises, et tous les soins qu'on put donner plus tard aux cholériques, le nombre des victimes atteignit un chiffre très élevé. Le nombre officiel, écrit le P. Lacombe, des personnes enlevées par le fléau au 15 mai au 16 juin, est de 1,450. Mais j'affirme que le choléra a commencé depuis le 15 avril, à sévir en Gambie et c'est seulement à partir du 3 mai, que l'Administration a ouvert les yeux sur les progrès de l'épidémie. La moyenne des décès était de 30 à 35 par jour : aussi puis-je affirmer sans crainte de me tromper, que 2000 personnes au moins ont succombé. (C'est au 16 juin.)

Les coups les plus nombreux portés par le fléau atteignent les infidèles; et l'on peut dire que, relativement, les chrétiens ont été épargnés. Les mahométans et les protestants ne pouvaient disconvenir de ce qui semblait d'abord l'effet étonnant de la marche capricieuse du fléau. Parmi les infidèles, les plus cruellement décimés ont été les Noirs, secte plongée dans un libertinage des plus honteux et dont la corruption de mœurs est proverbiale.

Écoutez, au milieu de ces douloureuses calamités, la grâce faisait son œuvre. Que de retours à Dieu, du sein de l'infidélité ou d'une vie d'indifférence et de désordres! Que de mortifications édifiantes, que d'âmes délivrées des chaînes du péché! Vous aviez, continue le P. Lacombe, administré 300 baptêmes, c'étaient en majeure partie ses adultes en danger de mort, des infidèles mahométans ou protestants. Dix unions conjugales ont été validées, entre personnes à l'article de la mort, dix autres, contractées avec toutes les formalités requises, sont portées sur nos registres, et les publications de mariage sont maintenant très-nombreuses. Dimanche, j'étais à en lire jusqu'à sept. Au point de vue du salut des âmes l'épidémie, on peut le dire, a fait un bien immense.

elle a porté des fruits immédiats, et préparé pour l'avenir une abondante et riche moisson.» (Lett. du 16 juin)

— 4. La mortalité, en frappant au sein des familles, a laissé bien des enfants orphelins. Il a fallu recueillir ces petits infortunés et leur donner un asile et du pain. L'Administration a pourvu à une partie de ces soins, en louant une vaste maison, dans laquelle ils ont été placés. Les Sœurs de l'Immaculée Conception se dévouent à les secourir, en leur tenant lieu de mères.

« De cet orphelinat cependant, il ne reste aujourd'hui qu'un assez petit nombre d'enfants; beaucoup sont morts après avoir reçu le baptême: ceux qui survivent encore, seront probablement envoyés à la crèche de Dakar, s'ils ne sont réclamés par leurs parents.»

— 5. Pendant ces tristes jours, aux exercices du mois de Marie, la population chrétienne redoublait à l'église d'assiduité et de dévotion. On s'adressait à la Reine du Ciel et l'on recourait à sa toute-puissance pour conjurer le fléau. Des promesses ferventes, des dons pleins de générosité attestaient à la fois la confiance et la pieuse gratitude de nos chrétiens.

« Un autel jouissait d'une prédilection toute spéciale: c'était celui de Marie, où apparaissait la gracieuse statue de N. D. des Victoires. Nos fidèles en ont récemment doté leur église, et elle en est le plus précieux et le plus bel ornement. Une assistance pressée se réunissait chaque jour, le matin, pour la 5<sup>ème</sup> messe, le soir, pour d'autres exercices de piété. Sur cet autel aussi, ils déposaient leurs offrandes: c'étaient d'ordinaire des paquets de bougie, des paquets d'un certain prix; une fois on y trouva deux cuillères d'argent, une autre fois une pièce de 16 gourdes (80<sup>¢</sup> de notre monnaie). De jeunes ouvriers se sont cotisés, pour réunir sur leurs épargnes une somme de 560<sup>¢</sup>; une fois réalisée, elle sera mise à la disposition du P. Lacombe.

« La Crès-S<sup>te</sup> Pierre, agréée ces présents avec bonté, et ne se laisse point vaincre en générosité. Elle a protégé nos chrétiens pendant l'épidémie, et à elle encore il faut sans doute rapporter ce mouvement religieux, cette piété renais-  
sante, que la grâce excite dans les âmes. »

— C. « En dehors de l'exercice du St. ministère pendant la durée de l'épidémie, nos œuvres ordinaires ont suivi leur marche régulière et progressive. Dans le courant d'avril, le P. Lacombe avait préparé au baptême et à la 1<sup>re</sup> communion un certain nombre de jeunes personnes; les deux cérémonies ont eu lieu, l'une, le mardi de Pâques, l'autre, le jour de l'Ascension. Il avait cru, instruit par l'expérience, qu'il importait de différer pour elles l'instant de ces précieuses faveurs, en soumettant à une épreuve assez longue, leurs bons desirs et leur constance. Le résultat de cet ajournement a été des meilleurs: au lieu de certains scandales qui s'étaient produits par le passé, à la suite de l'infidélité coupable de quelques néophytes, on n'a eu qu'à se féliciter de la persévérance des nouvelles converties, dont la piété fait l'édification de la paroisse. »

Mais c'est surtout après la durée du fléau, que le mouvement vers le bien s'est prononcé davantage, et est devenu plus général. « Nos catéchismes, dit le P. Lacombe, sont plus que jamais suivis avec soin; et chose remarquable, les hommes l'emportent en nombre sur les femmes. Pendant les offices, l'église est généralement bondée de monde. Depuis la cessation de la maladie, nous enregistrons 2 mariages par semaine; et cet élan ne semble pas vouloir se ralentir. » (Lett. du 17 juillet)

« Notre école est toujours en voie de prospérité; malheureusement notre pauvreté ne nous permet pas de disposer pour cette œuvre d'un local convenable. C'est un point sur lequel les Wesleyens l'emportent sur nous, mais c'est le seul. Nous sommes préférés par les familles, et

Souvent des parents nous conduisent leurs enfants, tout désappointés et fort mécontents de ce que, dans les écoles protestantes, ils ne font aucun progrès. Depuis l'apparition de l'épidémie, ajoute le P. Lacombe, l'opinion nous est tellement favorable, qu'il s'agit, comme témoignage public de gratitude envers la Mission, de nous bâtir une école. Tout le monde a agréé la proposition; et la souscription marche en même temps qu'on prépare déjà les matériaux. Nous avons bonne espérance de réussir. (Lett. n. 17 juillet.)

## APPENDICE.

### I.

Lettre du Gouverneur de Gambie  
aux Pères et aux Frères de la Mission catholique.

Gambie, le 9 juillet 1869.

Messieurs,

Maintenant que l'épidémie, dont il a plu à Dieu de nous visiter, est passée, c'est pour moi un devoir bien agréable de vous exprimer ma reconnaissance personnelle, aussi bien que celle de mon Gouvernement, pour les services désintéressés que vous avez rendus pendant ce temps d'épreuves.

Je remplis ce devoir avec d'autant plus de plaisir, que j'ai été témoin du dévouement de chacun d'entre vous, et que je puis parler avec entière connaissance de cause de la constance de votre zèle et de la persévérance toute chrétienne, avec laquelle vous avez prodigué aux cholériques, non seulement les secours corporels, mais encore les consolations de la religion, et cela la nuit comme le jour.

Je ne saurais en dire assez en parlant de la générosité avec laquelle vous avez exposé votre vie aux atteintes du fléau et aux influences meurtrières du climat, par amour pour Celui à qui vous avez consacré cette vie.

Du commencement de l'épidémie, jusqu'à la fin, vous n'avez eu en vue dans vos infatigables efforts, que la cause de l'humanité et l'accomplissement des devoirs de votre sainte vocation. Aussi bien des personnes vous doivent de la reconnaissance pour vos attentions empressées, vos paroles pleines d'espérances, la compassion que vous leur avez témoignée, au moment suprême de leur dernière agonie.

Je désire reconnaître ainsi publiquement combien j'apprécie et devouement, qui a été pour la ville entière un sujet d'admiration mêlée de respect.

J'ai l'honneur d'être..... signé: Ch. Patey  
Com. et Gouvern.

## II.

Lettre du Gouverneur de Gambie  
aux Sœurs du couvent de St<sup>e</sup> Marie de Gambie.

9 juillet 1869.

Mesdames,

Vous voudrez bien me permettre de vous exprimer ma reconnaissance personnelle avec celle de mon Gouvernement, pour les services dévoués que vous avez rendus aux malheureux pendant l'épidémie du choléra dont il a plu à Dieu de nous visiter.

Émouvé, observateur de votre sollicitude et de vos attentions charitables auprès des infortunés patients pendant toute la durée du fléau, j'ai été à même de juger combien doivent être appréciés les services que vous avez rendus à la ville.

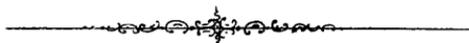
Si la crainte de la contagion, ni celle de ce climat meurtrier, n'ont pu nous empêcher d'accourir auprès des malades en danger; et votre ardeur n'a pu en être ralentie dans l'accomplissement de ces œuvres faites pour l'amour de Celui à qui votre vie est consacrée. Vos jours, vos nuits mêmes étaient passées auprès des cholériques qui, sachant bien que vous ne recherchez d'autre récompense que celle d'en haut, recouraient à vous avec empressement, pour trouver force et courage.

J'ai été trop heureux de confier à vos soins les enfants rendus orphelins par l'épidémie, et je dois vous remercier de l'empressement que vous avez mis à leur procurer des soulagements et des secours assidus et pleins de bonté.

Je souhaite aussi vous exprimer publiquement l'admiration que votre dévouement a excitée, dévouement d'autant plus digne d'éloge qu'il est inspiré par le seul amour de Celui qui veille sur nous tous, et dont vous avez généreusement imité l'exemple dans les œuvres de charité.

J'ai l'honneur.....

Ch. Patey, Com. et Gouvern.



## SIERRA-LÉONE

## Cité de Free - Town.

1. Santé. Maladie du P. Fritsch. — 2. Sectes protestantes. Leur réunion. Meetings contre les Catholiques. — 3. Publication de la lettre de Pieux aux Protestants. Ses bons effets. Réponse du Révérend Olooch. — 4. Ecoles. Nombre. Augrandissement. — 5. Soins des malades. Case. hôpital. — 6. Eglise restaurée. Sacristie. Générosité de M. Dubot. — 7. Cérémonies. Chants relig. — 8. Erédications. Catechismes. Dapômes. 1<sup>ère</sup> Comm. — 9. Sépulture refusée. Tombes de M<sup>rs</sup> de Brésillac, et de nos Sères.

Extrait du Bull. et de la Corresp.<sup>ce</sup>. — 1. Epuisés par les souffrances qu'ils avaient endurées pendant leur naufrage et ayant à se faire aux influences d'un climat nouveau pour eux, les P. P. Fritsch et Baumgartner ont eu l'un et l'autre, à Sierra-Léone, un acclimatement long et pénible. La fièvre contribuait souvent à affaiblir encore des forces qui déjà auraient eu suffisamment à se dépenser dans l'exercice du St. ministère et au soin des œuvres.

Le plus gravement et le plus longuement éprouvé a été le P. Fritsch. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet au C. R. Père le P. Baumgartner à la date du 15 juillet: « Le Père Fritsch est sérieusement malade. Puis, il y a environ un mois, de fortes fièvres accompagnées de vomissements, il est resté alité une douzaine de jours. Puis, il s'est rendu, d'après l'avis du médecin et sur l'invitation de M<sup>rs</sup> Dalmas, commerçant français, en changement d'air dans une belle maison que ce négociant possède sur le bord de la mer. Mais, 6 jours après, il retombe de nouveau, et le 11 juillet, je dus l'envoyer chercher en canot. Il est bien souffrant en ce moment, et depuis 5 ou 6 jours, il ne mange rien. Le docteur qui vient le voir plusieurs fois le jour, m'a recommandé de bien faire attention, car, dit-il, il ne l'a jamais vu si mal. Dans son état de faiblesse, il ne pourrait résister à un nouvel accès de fièvre.

Tous les jours, nos chrétiens viennent avec anxiété demander de ses nouvelles. Nous sommes en pleine mauvaise saison, et je crains qu'il ne puisse se remettre avant le mois de septembre. (Lett. du 15 juill.)

Heureusement les craintes que l'on concevait d'abord se sont peu à peu dissipées, et une amélioration qui laisse de bonnes espérances, s'est produite dans la santé de notre confrère.

— 2. Par suite de son état de souffrances, le P. Tritsch a dû renoncer à une partie des conférences qu'il prêchait le dimanche et pendant le Carême. Ces conférences ou instructions familières ont été entreprises pour combattre plus directement l'influence protestante. Sierra-Léone est en effet divisée entre sept différentes sectes de protestants. Elles sont chacune à s'insulter et à s'anathématiser: c'est au point que dans les prêches, les ministres scandalisent les fidèles par les paroles injurieuses qu'ils s'adressent de parti à parti. Nos Missionnaires tirent avantage de cette disunion, pour faire sentir que là où ne résident pas la concorde et la paix, là non plus la vérité n'est pas. Rendus ainsi attentifs aux motifs de ces disunions de leurs ministres, les protestants ouvrent les yeux, et se rapprochent, comme forcément, de la religion catholique. Les ministres eux-mêmes n'ont pas été sans comprendre ce que leur division a de nuisible à leur cause; et ils s'efforcent, par tous les moyens possibles, de se pacifier entre eux pour tourner leurs efforts contre l'ennemi commun, qu'ils appellent le Romanisme — ils sont convenus de se réunir tous les mois en meetings, pour aviser ensemble à attaquer de concert le Papisme, afin d'en arrêter au plus tôt les progrès et les envahissements. Dans l'intervalle, ils ne négligent pas de nous dénigrer autant qu'ils peuvent; et ils nous accusent de faire de la propagande en recourant à des moyens immoraux. Heureusement que les noirs ne s'en tiennent

plus à leurs discours; ils voient nos œuvres, qui sont un perpétuel démenti de leurs paroles, et se disent entre eux, dans leur naïf langage: «Roman meeting good.» «Le meeting des Romains est bon.» (Bull. 2. la 2<sup>e</sup>.)

Toutes ces sectes néanmoins ne sont pas animées contre nous d'un même esprit d'hostilité; les Wesleyens sont plus modérés, plus conciliants, et peut-être plus sympathiques à notre religion. Beaucoup d'entre eux, même de leurs ministres, envoient leurs enfants à l'école catholique. Les pasteurs de cette secte ont refusé tout récemment de prendre part à un meeting extraordinaire tenu sous la présidence du R.<sup>d</sup> Evêque Anglican. Dans ce conciliabule, où se trouvaient en nombre des représentants des 6 autres sectes protestantes, force discours ont été prononcés contre la Mission papiste, son enseignement immoral etc. .... «Ils exhortaient les parents, écrit le P. Baumgartner, à nous retirer leurs enfants, et plusieurs d'entre eux, cherchant à s'expliquer comment il se faisait que ces enfants protestants nous fussent confiés, «C'est, disaient-ils, chose incompréhensible! que leurs parents sont catholiques dans le cœur.»

S'ils ne sont pas encore catholiques de cœur, leurs cœurs sont néanmoins tout sympathiques aux missionnaires catholiques; et ce qui justifie cette propension et cette préférence, c'est la manière dont nous dirigeons nos écoles et le soin que nous prenons des pauvres malades. Quant à ces déclamations, elles ne trouvent pas grand écho dans la publicité. Des deux journaux qui se publient dans la colonie, l'un ne nous est pas du tout hostile, l'autre parle en notre faveur, comme le faisait M. Pouillot, (2<sup>e</sup> let. du 15 mars.)

— 3. Dernièrement encore, une circonstance dont nos confrères ne prévoyaient pas toute l'heureuse portée, est venue provoquer une nouvelle manifestation de ces sentiments de sympathie d'une part, d'opposition jalouse et systématique de l'autre, au sujet de l'œuvre des missionnaires.

« Nous eûmes la pensée, écrit le P. Baumgartner, de faire publier à 500 exemplaires la lettre de notre St. Père le Pape adressée, à l'occasion du prochain Concile, à toutes les sectes protestantes. Nous en envoyâmes aux différents ministres, et nous n'en eussions pas excepté l'Evêque anglican lui-même, s'il se fut alors trouvé à Free-Cown. Nous en donnâmes aussi aux enfants de nos écoles, qui les répandirent dans leurs familles. Cette publication a fait en ville un remue-ménage auquel nous ne nous serions pas attendus. Beaucoup de protestants disaient qu'ils n'avaient jamais rien lu de semblable, et demandaient ce que c'est que le Pape, et autres questions de ce genre, qui décèlent leur grossière ignorance.

« Les ministres ont en effet, bien soin de donner à leurs sectaires l'idée la plus repoussante du souverain Pontife; aussi bon nombre de ces derniers étaient charmés du langage si plein de douceur et de charité, que le Pape, dans sa lettre, tient aux protestants. » (Bull. de la C<sup>te</sup>.)

« Dans le but de satisfaire, sur des points si importants et d'une actualité si grande, ce besoin des âmes comme avides d'enseignements, le P. Fritsch se propose de faire imprimer un petit catéchisme dans lequel seront données des notions exactes sur l'Eglise, ses notes, sa constitution, le Pape, le Concile œcuménique, (( car dans les meetings, les préoccupations et les discours ont pour objet la grande assemblée du 8 décembre prochain). Ce petit livre, nous l'espérons, fera beaucoup de bien; en effet, depuis la lecture de notre imprimé, les protestants viennent en grand nombre nous demander des explications sur différents points de doctrine.

« Mais voici maintenant la contre-partie de cette admiration et de cette curiosité naïves de nos bons protestants. Le Supérieur du grand séminaire anglican, le R<sup>vd</sup>. Abcock, administrateur provisoire de cette Eglise, nous a répondu par une longue lettre de protestation. Il s'excuse d'être

ainsi obligé de protester, vu sa qualité, contre l'acte d'usurpation de l'Evêque de Rome, et présente en même temps une soi-disant réfutation de tous les points de doctrine touchés dans la lettre. Il annonce aussi que pour mieux nous aplatir, il pourrait au besoin faire imprimer cet écrit. (Séat. du 6 juillet.)

« Et en effet, le Révérend a succombé à la tentation de publier sa réplique. Il espérait de ses coreligionnaires des compliments et des louanges; mais l'illusion a été grande. Afin de donner de la vogue à son écrit, il avait fait placarder, en divers quartiers de la ville une affiche ainsi conçue: « Lisez la lettre du R. V. Alcock au R. P. Frisch. » Or, qu'est-il arrivé? C'est que la lettre, loin de recevoir d'unanimes approbations, a été généralement condamnée, et le Gouverneur, lui-même, ne s'est pas abstenu de faire connaître qu'il la désapprouvait. Quant à nous, demeurés à l'écart, nous avons laissé des laïcs prendre notre défense et répondre aux attaques du Révérend. » (Bull. de la C<sup>te</sup>.)

— 4. Quoiqu'il en soit des déclamations des ministres protestants, leurs discours n'ont généralement pas grand effet. Il y a quelque chose de plus persuasif et de mieux compris de la masse de leurs adhérents, c'est la charité et le dévouement de nos missionnaires. « L'école et le soin des malades, dit le Père Baumgartner, tels sont les deux moyens les plus efficaces d'établir dans ce pays notre S<sup>te</sup> religion. Les soins du ministère sont en effet assez peu pressants, vu le petit nombre de catholiques. Nous comptons dans notre école de garçons 212 enfants, et tous nous sont très-attachés. » (Séat. du 14 mars.) Le Fr. Claver est employé auprès des élèves des deux premières divisions, les autres sont confiés au Fr. Christian et à un instituteur laïque, qui s'occupent des cours élémentaires. Charge plus spécialement de la direction de cette école et de l'instruction religieuse, je fais par jour une heure de classe et souvent deux et trois catéchismes. Peut-être aurons-nous à ouvrir bientôt une seconde école sur un autre point de la ville. » (Séat. des 15 mars, 6 et 15 juillet.)

« Cette œuvre de la jeunesse donne non-seulement des espérances, mais déjà des résultats très-significatifs: nous sommes à la veille du jour où nous allons baptiser, avec le consentement de leurs parents, 8 garçons de notre école. » (Lett. du 4)  
 « Les garçons surtout aiment beaucoup notre sainte religion; il suffit de s'occuper d'eux pour en faire de bons catholiques: les parents devraient de jour en jour plus faciles pour laisser à leurs enfants toute liberté de recevoir le baptême. » (Lett. du 15 mai)  
 « Comme nous les éprouvons sérieusement, ils perdent quelquefois courage; mais nous espérons, dans quelques mois, en avoir beaucoup de préparés pour être enfin régénérés. » (Lett. du 6 juillet)

« L'école gratuite des filles est devenue trop petite pour le nombre de leurs enfants; nous l'avons agrandie considérablement, en prenant sur le réfectoire des Sœurs qui était beaucoup trop grand. De cette façon, elle pourra suffire pour assez longtemps. La Mère Marie-Erèse brûle du désir de bâtir un pensionnat. » (Lett. du 8. Frétsch, 14 avril)

Ce sont les enfants pauvres qui affluent en plus grand nombre. Une fois entrées chez les Sœurs, elles ne sortent qu'à 20 ou 25 ans, c'est-à-dire à l'âge ou d'ordinaire ici, elles peuvent se marier. On a toutes les peines du monde à les renvoyer, lorsqu'elles le méritent; car l'expulsion est un deshonneur très-grand, pour les garçons et les filles qui suivent les écoles de la Mission. Presque toutes, payantes ou autres, s'adonnent à l'étude de l'anglais; la langue française n'est apprise que par une vingtaine. Leur nombre total s'élève bien à 200

Un inspecteur, arrivé récemment d'Angleterre, est allé chez nos Pères, et il a interrogé quelques enfants; il devait également visiter, l'école des Sœurs, et avait promis de prévenir deux ou trois jours, avant sa venue. (Lettres dimanches)

— 5. Quant aux pauvres malades, dit le Bulletin de la C<sup>te</sup>, nous jouissons de la réputation extraordinaire de savoir les guérir tous, de quelque affection ou de quelque infirmité

qu'ils soient atteints. Depuis 7 mois, il nous a bien été présenté un nombre moyen de 2,500 personnes, qui demandaient nos soins. Il en est qui nous viennent des villages les plus reculés, et des îles où nous ne pensions pas être encore connus. Nous sont accueillis avec bonté, et jamais personne ne s'est vu éconduit. Le Sr. Fritsch, fort entendu dans la partie, consacre deux heures par jour à cette occupation. Au lieu de traiter les malades sur l'escalier, comme cela se pratiquait auparavant, il a fait élever dans le jardin une sorte de case-hôpital, qui servira tout à la fois de pharmacie et de salle de pansement; les malades y trouveront aussi, pendant la mauvaise saison, un abri convenable. On leur distribue les remèdes, en les leur faisant passer par un guichet établi à cette fin. Cette construction est en planches; et c'est un négociant français, M. Buhot, chrétien pratiquant, qui nous les a fournies, ainsi que les autres matériaux nécessaires, » (Bull. et Let. du 15 mars.)

— 6.° C'est encore M. Buhot qui vient de nous faire restaurer notre pauvre petite église. Elle a été blanchie, et l'autel ainsi que la niche ont été peints. Ce Monsieur, vraiment plein de générosité, a voulu prendre toutes les dépenses à sa charge.

« En ce moment, il nous fait encore bâtir une petite sacristie dont il supporte tous les frais de construction. Au-dessus de cette sacristie une installation particulière a été disposée pour recevoir la cloche; elle était auparavant placée assez loin de l'église, reposant sur deux montants élevés à hauteur d'hommes. Depuis l'achèvement de ce travail, nous faisons tous les jours sonner l'angelus; et l'on entend de toute la ville ses tintements joyeux, qui réjouissent nos chrétiens, en éveillant dans leurs cœurs le souvenir d'un des plus consolants mystères de notre s<sup>te</sup> Religion. » (Bull. de la C<sup>te</sup>.)

— 7.° Ainsi restaurée, notre église est assez jolie, quoique pauvre. Ses dimensions sont restreintes; 300 personnes au plus

peuvent y trouver place. Néanmoins les protestants y font foue, nos beaux saluts les attirent. Tout se fait à peu près comme au St-Cœur de Marie. on chante les litanies en musique, des ô Con-  
 Marina, des motets au St-Sacrement. Nos meilleures voix sont des jeunes gens protestants. Nous avons aussi p.<sup>r</sup> servants de messe, jeunes protestants, mais de ceux-là seuls qui préparent leur abjuration. Parmi les garçons de notre école, il en est plusieurs qui ont ce qu'on peut appeler de jolies voix; par malheur, ils ne sont pas suffisamment exercés à chanter en chœur. Dans les églises protestantes, on chante très-bien généralement; et dans la cathédrale des Méthodistes, on est surpris de l'ensemble avec lequel les masses répètent certains cantiques. Néanmoins si nous parvenions à former nos enfants et nos jeunes gens, les 14 temples de la ville demeureraient déserts le dimanche.» (Lettres des 14 mars, 30 juin et 6 juillet.)

— 8. « Dans les premiers temps et avant sa maladie, le P. Fritsch faisait seul les instructions à l'église. Il prêchait deux fois le dimanche, et en outre, deux fois la semaine pendant le Carême. Plus tard, son état de souffrance et sa maladie l'ont empêché de continuer aussi régulièrement qu'il l'aurait désiré, ce ministère de la Parole. Le P. Baumgartner, désormais mieux initié aux difficultés de la langue anglaise, fait maintenant une conférence le dimanche. Ces entretiens simples et instructifs, contribuent encore à attirer les protestants désireux d'éclaircir leurs doutes. Il en est même d'instruits qui vont demander, dans des conversations privées, des explications plus étendues.» (Lettres des 15 mars et 15 juillet.) « D'autres de plus humble condition, dit le Bulletin, viennent chez nous recevoir une instruction suivie sur les mystères de notre St-Religion. Pères et Frères, à tour de rôle ou simultanément, nous nous faisons leurs catéchistes, et grâce à cette assiduité nous voyons avec bonheur, se développer et se consolider dans la piété, le petit noyau de chrétiens qui existe à Free-Cowen. C'est surtout auprès des jeunes gens que notre ministère peut

s'exercer avec fruit. Les personnes âgées se convertissent difficilement; et quant à un certain nombre d'Européens et de Hollois catholiques, ils n'ont pour la plupart conservé des pratiques chrétiennes que l'assistance à la messe le dimanche. De bons et fervents chrétiens, nous en avons une trentaine environ, parmi les personnes ayant un certain âge. Dans la jeunesse, on comptait déjà une vingtaine de garçons ou jeunes filles ayant fait leur première Communion, et fidèles à la pratique de leurs devoirs; nous avons ajouté à ce nombre 18 néophytes adultes, dont 14 se sont approchés pour la 1<sup>re</sup> fois de la S<sup>te</sup> Eglise, le dimanche de la C. S<sup>te</sup> Trinité.

« Cette 1<sup>re</sup> Communion a été une vraie fête religieuse à Free-Town. Dans l'église, décorée avec soin, une place d'honneur était réservée à nos 17 premiers-Communiquants presque tous adultes. Tous les garçons étaient habillés de la même façon: au moyen d'une somme de 500 £, donnée par les familles catholiques de la ville, nous nous étions chargés nous-mêmes de leur trousseau. La piété, le recueillement de cette jeunesse a beaucoup édifié; et la meilleure impression est restée à chacun de cette cérémonie. C'est le P<sup>re</sup> Dupray, alors en passage pour se rendre en France, qui a dit la S<sup>te</sup> messe: le P. Fritsch était retenu dans sa chambre par un accès de fièvre assez forte. »

— 9. « Les autres fonctions du ministère sont été assez rares. Invités une fois à faire l'enterrement d'un des principaux employés du consulat français, nous avons dû nous y refuser. Le malheureux s'était suicidé. Le Consul nous priait de lui donner la sépulture ecclésiastique, si toutefois nous pensions pouvoir le faire; quand nous avons déclaré la chose impossible, il a eu recours au ministre de la cathédrale anglicane, qui s'est rendu immédiatement à ses desirs. La démarche du Consul, faite auprès de nous, a été connue des protestants, et cette circonstance n'a servi qu'à relever encore dans leur estime la sainteté de la Religion catholique.

Dans le cimetière de Tree-Crown se trouve un petit monument de marbre blanc, élevé par les catholiques de Sierra-Léon à la mémoire de M<sup>gr</sup>. Mirillon de Brisillac. C'est là qu'il repose avec quatre de ses missionnaires. Depuis cinq ans que cette Mission nous est confiée, nous y avons perdu deux Pères, leur fosse est placée tout près de ce tombeau. En allant prier pour eux, nos confrères ne laissent pas d'associer à leur souvenir celui des ouvriers évangéliques qui ont été leurs devanciers sur cette terre de l'infidélité.

## GUINÉE.

### C<sup>té</sup> de St<sup>e</sup> Marie.

1. Construction des Sœurs à St<sup>e</sup> Anne. Fins de cet Etabl<sup>t</sup>. — 2. Routes nouvelles. — 3. Détails sur l'incendie. — 4. Pauthère prise au piège. — 5. Fruits du 5<sup>e</sup> ministère. Dispositif des Doulos et des Kombé. Soeurs-frances à Kama. Demande de Pères p<sup>rs</sup> l<sup>g</sup> Dapsam. — 6. Latinistes. Apprentis. Visite de M<sup>r</sup>. Darniac. — 7. Décoration au P. Le Perre. — 8. Mort de la Mère Taulé. — 9. Retour du P. Dupraz. Catéchisme Songoué. Scierie mécanique.

Le Bulletin de la C<sup>té</sup> de St<sup>e</sup> Marie, arrivé trop tard pour le précédent semestre, contient certains faits particuliers que nous sommes à même de recueillir cette fois : nous en donnons des extraits en les complétant au moyen de la correspondance.

Extr<sup>t</sup> de la Corresp<sup>te</sup> et du Bull<sup>t</sup>. — 1. La Mission a exécuté cette année différents travaux, avec l'approbation de la Maison-Mère. Le nouveau corps de bâtiment, qui doit servir de granboir, de lieu d'achat de nos provisions, et d'atelier de cordonnerie, est sur le point d'être achevé. Il complètera la disposition régulière de notre Etablissement, dont les différentes parties formeront désormais un carré parfait.

Pers la mi-juillet, nous avons entrepris de créer pour les Sœurs, ce que dans le pays on appelle communément une habitation

afin qu'elles puissent exercer leurs élèves aux travaux de la campagne propres à leur sexe, et se reposer au besoin, en changeant d'air. Un autre but que l'on se propose, ce serait d'y réunir les vieillards et les infirmes les plus abandonnés des environs, afin de leur donner pour l'âme et pour le corps, des secours qui ne leur font que trop défaut, généralement.

« Nous avons choisi une des monticules les mieux avantageés de nos parages. Il est isolé, bien exposé à la Crise, offrant une vue agréable, et situé à une distance convenable de la C<sup>te</sup> des Sœurs. Nous avons placé cette habitation sous la protection et le vocable de S<sup>te</sup> Anne, et les noirs eux-mêmes s'habituent à la désigner de ce nom.

« Le 2<sup>e</sup> juillet dernier, nous y avons posé et béni la statue de l'auguste Noire de la E. S<sup>te</sup>ierge: c'était la veille de sa fête. Cette statue s'élève au sommet du monticule sur un piédestal en maçonnerie, le visage tourné vers l'intérieur du continent africain. » (Lett. P. Le Dore du 1<sup>er</sup> août.

« Comme essai, les sœurs ont fait sur les défichements une plantation de pistachiers, qui promet une bonne récolte. Les travaux réalisés jusque-là ont eu, pour but d'approprier le terrain, en élaguant une végétation inutile d'herbes et de broussailles. On a aussi élevé provisoirement une case en bambous, que sert de résidence à la gardienne de l'habitation.

Cette femme est la veuve d'un des principaux chefs des Noulous. Elle était, avant sa conversion, une zélatrice fervente du culte des fétiches. Baptisée depuis deux ans, elle s'emploie avec un soin plus fidèle encore à des œuvres de charité. Elle accueille les femmes âgées et infirmes qui la viennent trouver dans sa case; les instruit, leur prodigue les secours qu'elle peut leur donner. Un jour, elle apprend qu'un homme, attaqué d'une forte dysenterie, avait été abandonné au milieu des bois. Elle se rend aussitôt auprès de lui, le charge sur ses épaules et le porte dans sa case; là elle le soigne et l'instruit de son mieux pour le préparer à la grâce du S<sup>t</sup> Baptême.

Cet homme en effet mourut régénéré. Le fils de cette femme, lequel réside dans la Mission, est lui aussi chrétien, et rend des services dans l'Établissement.

— 2. Pour rattacher l'habitation de S<sup>te</sup> Anne à S<sup>te</sup> Marie, nous avons ouvert un chemin dans la forêt. C'est la section de nos apprentis appliqués à la culture et au jardinage qui a exécuté ce travail. La route ainsi percée au milieu de broussailles et de bois épais, mesure une étendue de 2 Kilom. environ.

Un embranchement conduit aussi à Nazareth, quartier proche de S<sup>te</sup> Marie, et habité aujourd'hui par de bonnes familles chrétiennes. Cette communication était indispensable pour la desserte facile de cette localité; car, avant d'arriver à Nazareth, il faut traverser un terrain bas et fangeux, couvert de halliers épais et d'arbres touffus. Ce trajet pénible pendant le jour, devenait de nuit presque impraticable.

« Les chrétiens comprennent les avantages qu'ils peuvent retirer de communications fréquentes et faciles avec la Mission. Aussi, l'on voit déjà sur le parcours de ces routes des cases s'élever de distance en distance, et les abords du chemin se couvrir peu à peu de plantations et de cultures. Les environs de la Mission prennent ainsi insensiblement un air de civilisation, où les infidèles eux-mêmes reconnaissent l'heureuse influence d'une religion essentiellement bienfaitrice »

— 3. Nous parlions dans le dernier Bulletin d'un incendie qui avait occasionné à la Mission des pertes relativement considérables. Voici ce qui a été l'occasion de ce malheur. Au Gabon, en fait d'insectes dont l'apparition en grand nombre devient un véritable fléau, les fourmis rouges sont des plus redoutables. Quand elles sont quelque part, elles attaquent tout. Les rats, les serpents, les autres animaux, tout émigre à leur approche. Or une après-midi, elles envahirent notre basse-cour. Comme le moyen le plus sûr de les détruire est le feu, les gardiens de la porcherie en allumèrent sur le sol de cette basse-cour. Mais, l'opération

terminée, ils n'eurent pas soin de bien s'assurer que tout était éteint. Dans la nuit le souffle de la brise excita la flamme, qui bientôt se communiqua à la case en bambous servant de porcherie. Sous le toit se trouvaient des planches, dont on ne put sauver que quelques-unes. Quant aux hôtes du domicile incendié, à l'exception d'un petit nombre, ils périrent dans les flammes.

— 4. « On eut dit vraiment un sort jeté sur cette gent inoffensive, qui nous assurait notre meilleure et notre plus facile alimentation. Plusieurs fois en effet, l'un ou l'autre de ces animaux était devenu suparavant la proie d'un certain rodour nocturne, qui venait jusque chez nous guetter à l'embuscade. Il avait réussi, après maintes déprédations chez nos voisins, à se régaler aussi à nos dépens, lorsqu'on résolut de le prendre au piège. On avait, mais sans succès, monté la garde pour le surprendre; on s'ingénia à fabriquer une sorte de cage-attrape, qui devait se refermer sur le maraudeur et le tenir emprisonné. Il sembla d'abord se jouer de notre habileté. car une nuit il parvint très-adroitement à enlever un porc placé là comme appât, sans donner lui-même dans le piège. Cependant, il finit comme d'ordinaire finissent les voleurs; il fut pris: c'était une espèce de grand-hère. Cette capture mit en émoi tout le quartier; car c'était merveille pour nos indigènes de voir enfermée vivante cette tête monstrueuse, qui leur avait inspiré tant de frayeur. On sut bientôt tirer bonne justice de tous ses méfaits. »

— 5. Enfin évaluant les résultats obtenus dans le St-ministère, le bulletin dernier portait pour l'année 1868. un chiffre total de 105 baptêmes et de 14 mariages. Ces fruits de la grâce sont sans doute bien consolants; mais hélas! l'esprit chrétien n'est pas tellement inculqué aux nouveaux convertis, qu'on n'ait à déplorer dans le sein des ménages des mésintelligence et des

divisions, qui nécessitent parfois la séparation des conjoints. La présence des Européens ne contribue, malheureusement, que trop à ces tiraillements et à ces misères. (Soll. du S. de Oboe, 1<sup>er</sup> août)

L'ordinaire les indigènes de ces côtes apprécient les avantages dont les favorise la présence des Missionnaires. Ces peuplades aiment le prêtre, et respectent sa parole; elles sont généralement bien disposées en faveur de notre S<sup>te</sup> Religion. Les Boulons principalement, manifestent plus que jamais, ces heureuses dispositions; c'est, de toutes ces tribus, l'une des plus considérables. Dans quelques visites que nos Pères ont faites au cap Estérias, les plus vifs desirs leur ont été exprimés d'y voir établir une station.

Un peu plus au Nord, sont les Rombé, peuplade très-intéressante, dit-on. Quelques-uns des leurs étant venus travailler à S<sup>te</sup> Marie pendant plusieurs mois, ont été instruits et baptisés. Toutes les fois qu'ils se rendent à la Mission, ils parlent du bonheur qu'auraient leurs compatriotes, de posséder des Missionnaires au milieu d'eux.

Enfin, la France a tout récemment choisi un nouveau poste, nommé Rama, à une soixantaine de lieues vers le Sud; là aussi, on compte beaucoup sur la venue des Missionnaires, pour l'éducation des enfants.

M. l'Amiral Dauriac a également exprimé le désir de nous voir reprendre la desserte du Grand-Bassam, d'Assam et de Dabou. Dans ces postes, résident un certain nombre d'Européens, auprès desquels nos confrères rempliraient les fonctions du s<sup>t</sup> ministère, tout en évangélisant les noirs de la côte. En faisant cette démarche, de concert avec l'aumônier de la frégate amirale, M. Dauriac paraissait entrer dans les vues d'un Commandant local, lequel avait quelques idées religieuses. Mais depuis lors, cet officier a été appelé à un autre commandement, (Soll. du S. de Oboe

du 20 août).

— 6. Sa correspondance ne contient que peu de renseignements

au sujet des œuvres de S<sup>te</sup> Marie. Les latinistes, qui étaient au nombre de 14, ne sont plus maintenant que 8; mais on espère combler ces vides dans peu de temps. Les autres élèves et les apprentis atteignent leur chiffre ordinaire, 190 environ.

« Vers le milieu du mois de juillet, écrit le P. Stoffel, l'Amiral, sans s'être fait annoncer, est venu nous faire visite. Les enfants étaient alors au travail. Il est allé successivement dans les cours et dans les ateliers de la Mission, accompagné de son aide-de-camp et des Pères qui s'étaient joints à lui. A la salle d'étude, les cahiers d'écriture lui ont été présentés à sa demande, et il a été vraiment surpris de l'habileté de nos jeunes calligraphes. Il n'a pas manqué d'exprimer son contentement, et de louer à la fois et maîtres et disciples. L'un des enfants, qui se trouvait là, a reçu une jolie pièce blanche, en témoignage de satisfaction et comme récompense de son application. » (Lett. du 15 juillet.)

— 7. « Le Dimanche, 11 juillet, dit-il encore, j'ai accompagné le P. Supérieur, à bord de la frégate amirale. Il devait recevoir alors de M. Davriac, l'accolade et la décoration de chevalier de la Légion d'honneur. La réception était magnifique. officiers et équipage en grande tenue, belle musique, compliments plus beaux encore, le tout complété d'un délicat et succulent déjeuner. » (Lett. du 15 juillet.)

Cette nomination du P. Le Berre date déjà d'assez longtemps. Elle lui a été accordée en considération des titres nombreux qu'il a à la reconnaissance du Gouvernement; car voilà 24 ans environ, que notre confrère se dévoue aux œuvres chrétiennes qui doivent assurer l'avenir et la prospérité des possessions françaises du Gabon.

— 8. Les Sœurs de l'Immaculée Conception ont fait une perte qui a dû leur être très-douloureuse, et que nous ne pouvons que déplorer nous-mêmes, pour le bien des œuvres de la Mission confiées à ces religieuses. La R<sup>ve</sup> Mère Paule dont nous avons annoncé au dernier Bulletin

L'arrivée au Gabon, a succombé aux atteintes de la fièvre typhoïde. C'était l'une de ces pieuses personnes qui, dès l'origine, avaient désiré s'associer à nos Missionnaires, pour travailler elles aussi, sous leur direction, au salut des pauvres noirs. Ses relations ayant alors été établies entre le V<sup>er</sup> Père et les Sœurs de l'Immaculée-Conception, on lui proposa cet Institut, et elle se rendit à Castres où elle fit sa profession. Envoyée d'abord en Sénégambie, lors de l'établissement de la Mission, elle revint ensuite en Europe, d'où elle partit une dernière fois, en qualité de Fidèleuse, pour aller en Afrique.

« La nouvelle de sa mort arrivée ce matin, écrit le Père Le Berre, est bien affligeante. Nous ne nous attendions pas à avoir à offrir au Bon Dieu ce sacrifice, et le voilà consommé. Que sa très-sainte volonté soit bénie en tout et particulièrement dans ces circonstances si regrettables pour la Mission. La R<sup>de</sup> Mère Paule a eu une fin bien édifiante; et si nous avons été vivement affligés, nous avons trouvé dans cette mort de puissants motifs de consolations. » (Lett. du 20 août.)

— 9. Le P. Dupraz, dont nous avons annoncé déjà l'arrivée à la Maison-Mère, avait quitté S<sup>te</sup> Marie dans les derniers jours d'Avril. Une fois à Paris, il s'est occupé de l'impression d'un catéchisme fait en langue ponguée. Ce Catéchisme, que déjà l'on suivait au Gabon, principalement pour les enfants des sœurs et pour les noirs de la Mission; a été composé par le P. Le Berre. et s'était servi des catéchismes de divers diocèses de France; dont il avait traduit, aussi fidèlement que possible tout ce que touche à l'enseignement catholique le plus élémentaire et le plus essentiel. Ce travail, lorsqu'il fut question de l'imprimer fut revu par l'auteur lui-même, corrigé et augmenté avec soin. Toutefois, avant d'en autoriser l'impression, le C. R. Père a voulu faire examiner attentivement la traduction française qu'on lui présentait le P. Dupraz; et M<sup>r</sup> Bessieux a donné son approbation à ce petit ouvrage qui vient d'être imprimé chez M. Le Clère à Paris.

M. J<sup>o</sup> Bassieux avait déjà fait imprimer, comme essai, un premier catéchisme en pingue, lors de son retour en France en 1847. Mais ce catéchisme laissait beaucoup à désirer sous le rapport de l'idiôme indigène, et il dut être abandonné. D'après l'avis de tous les missionnaires qui connaissent la langue gabonaise, celui-ci est très-bien à ce point de vue. C'est d'ailleurs simple et facile à apprendre, et sa publication facilitera beaucoup la propagation de la véritable religion parmi les noirs.

Le C. R. Père a également autorisé pour S.<sup>te</sup> Marie un projet de scierie mécanique. Elle doit fonctionner au moyen d'une roue hydraulique, établie sur la petite rivière qui passe près de l'Établissement. On estime que ce sera bientôt pour la Mission un moyen très-avantageux de se procurer des ressources matérielles: les forêts environnantes pourront fournir en quantité les bois nécessaires, et le débit effectué par la scierie, en planches, pontuelles, pièces de toutes les dimensions, trouvera promptement à débiter auprès des indigènes, ou de l'administration elle-même. On pourra ainsi se procurer encore soi-même, et s'exonérer d'une dépense d'environ 2000<sup>fr</sup>, rendue nécessaire, tous les ans, pour achats de planches et autres bois de construction.

## CONGO.

### Ambrix et Loanda.

1. Mort du S. Espitallii. Funérailles. — 2. Nouvelle à Ambrix. Condoléances. — 3. Voyage du P. Lapeyre à Loanda. — 4. Service. Tombe commandée à Paris. — 5. Accueil sympathique du Vic<sup>o</sup>g<sup>l</sup>, des Chanoines Ramos et Fernandez. du Gouverneur genl, des habitants. — 6. État des choses à Ambrix. Rapports avec le Padre Gaviao. — 7. id. avec le Chef et les habitants. Ministère. — 8. Noirs de Mossulile. — 9. Ecole. Concours du P. Gaviao et du Chef. — 10. Offre de la Chapelle de Nazareth à Loanda. — Appendice. Notice sur le S. Espitallii.

Extr<sup>t</sup> de la Correspond<sup>ce</sup>. — 1. Le dernier Bulletin d'Ambrix s'arrêtait au voyage du P. Espitallii à Loanda, et aux premières démarches de ce regretté confère auprès du Picaire général et du

Gouverneur. Désireux d'obtenir pour nos missionnaires une situation meilleure, et qui leur permit de faire plus de bien; il ne s'épargnait dans ce but ni peines ni fatigues. C'est au milieu de tous ces soins que Dieu s'est plu à le rappeler à Lui.

Le dimanche de la Passion, il prêcha à l'église des Carmes, et le dimanche des Rameaux, il fit à la messe l'office de diacre. S'étant senti souffrant, il se coucha après la cérémonie. Il éprouvait alors une surexcitation très-grande; le sang se portait à la tête, et bientôt, l'on put constater tous les symptômes d'une fièvre cérébrale. Transporté de l'Evêché à l'hôpital, le dernier jour de sa maladie, il ne fut pas soumis à un traitement assez énergique; et le 28 mars, dimanche de Pâques, fête de la Résurrection de N. S., il rendait à Dieu sa belle âme, après une courte agonie. On trouvera plus loin, dans sa Notice, des détails édifiants sur les derniers instants de ce cher Père.

Les funérailles furent très-solemnelles; c'est M. Eoulson, agent du Consulat français, qui avait tout organisé. Il avait invité les principaux notables de la ville, et tous, au nombre d'une soixantaine, se firent un devoir de répondre à son désir. Le nouveau Gouverneur de la province d'Angola, M. Arnaral, accompagné de son aide de-camp, assistait à la cérémonie. C'était un insigne hommage rendu à la mémoire du défunt; et une délicate attention de son Excellence, car M. Eoulson n'avait pas osé étendre ses invitations jusqu'à la personne du Gouverneur général. Dans l'assistance, on remarquait encore les représentants d'Italie, d'Espagne, des Etats-Unis, et les principaux officiers de la garnison. Le vicaire général présidait la cérémonie. Au moment de se rendre au cimetière, les Consuls des différents pays s'offrirent à tenir les coins du poêle; mais à la demande du vicaire général, ils cédèrent cet honneur aux chanoines de la cathédrale. Le cortège était nombreux; cependant tout le monde n'allait

pas jusqu'au cimetière, car la distance à franchir était assez considérable, il faisait presque nuit, et dans ce moment un orage éclatait sur Loanda. Parmi ceux qui accompagnèrent le corps jusqu'à sa dernière demeure, furent les chanoines Ramos et Fernandez, ainsi que M. Eoulson. Pour exprimer une dernière fois leurs regrets et se rendre aussi l'interprète de l'affliction commune, les deux chanoines prononcèrent sur la tombe quelques paroles émues, dans lesquelles ils rappelaient les bonnes qualités et les vertus du défunt. (Lett. du 25 juillet.)

Il convenait de répondre à tous les témoignages de sympathie et de regrets donnés à nos missionnaires dans cette douloureuse conjoncture; aussi, un commerçant français, M<sup>r</sup>. Laborde, interprétant les intentions du P. Lapeyre, fit insérer dans le Bulletin officiel de Loanda, au nom de notre confrère et avec sa signature, quelques lignes de remerciements, par lesquelles il exprimait sa reconnaissance à M. Eoulson et à tous ceux qui avaient prêté leurs concours pour la prompte des funérailles, ou s'étaient associés à ce deuil.

— 2. Toutes ces choses se passaient à Loanda, que le Père Lapeyre n'en était pas encore informé. Il fut même l'un des derniers d'Ambriz, à apprendre la douloureuse nouvelle de la mort du P. Espitallié. Les personnes qui l'avaient reçue de Loanda, n'osaient la lui communiquer, et cependant, en un instant, elle avait circulé partout. Grande fut la consternation générale, et nombreuses les manifestations de regrets et de condoléances qu'elle provoqua dans toute la population. Blancs et noirs, avec un égal empressement, se succédaient dans la maison des Pères. Le chef d'Ambriz, le Padre Gavião exprimèrent aussi la part toute spéciale qu'ils prenaient à cette perte douloureuse, et les regrets bien sincères qu'ils en éprouvaient.

— 3. Cependant, le P. Lapeyre restait toujours dans la plus pénible incertitude au sujet des dernières démarches

du P. Espitallie à Loanda, et de l'état où il avait laissé les choses, concernant la Mission.

Il voulait obtenir de plus amples détails sur sa maladie, et recueillir, des personnes qui l'avaient assisté dans les derniers jours et qui il voyait habituellement, tous les renseignements désirables. Pour cela, il comptait sur différentes circonstances qui ne se réalisaient point. Les effets du défunt, ainsi que ses papiers et ses notes, au lieu de lui être expédiés, avaient été déposés dans une chambre de l'hôpital, et au consulat, on faisait des difficultés pour les livrer, en disant qu'il fallait un ordre du Ministère des Affaires étrangères de Paris.

Voyant ces choses, le P. Lapeyre prit la résolution d'aller lui-même à Loanda. Il écrivait de cette ville à la date du 25 juillet. « Comme je vous l'annonçais, mon C. R. Père, je me suis rendu à Loanda, à bord du vapeur, moyennant la somme de 40<sup>ƒ</sup>. Le voyage n'a duré que 8 heures. M. Coulson, qui remplit les fonctions d'agent consulaire, m'a donné l'hospitalité, et m'a reçu avec des attentions toutes particulières. Dès le jour de mon arrivée, il m'a offert de lui-même, et à ma grande joie, de me délivrer un ordre pour retirer tous les effets du cher défunt. Il croyait pouvoir prendre la chose sur lui, en attendant l'ordre demandé à Paris. De son côté, le médecin en chef, notre ami très-dévoué, m'a remis toutes les clefs, ainsi que les petits objets qu'il avait eu à son usage, et le porte-monnaie contenant une quinzaine de francs. Le chanoine Ramos avait aussi chez lui certains effets, entre autres l'autel portatif. Il m'a tout remis, et je lui ai payé les frais d'un mois de séjour que le P. Espitallie avait fait chez lui: c'était une somme de 75<sup>ƒ</sup>.

— 4. « Me rendant à l'avis des chanoines, qui ont été du reste les premiers à m'en parler, j'ai fait célébrer ici un service solennel pour notre confrère défunt. Les Pères Fernandez et Ramos ont prêté avec empressement leur concours

pour cette cérémonie; ils l'ont fait gratuitement, disant que c'était un témoignage d'affection qu'ils devaient à un missionnaire de leurs collègues et de leurs amis. M<sup>r</sup>. Eoulson avait encore fait les invitations aux trois autres Consuls catholiques et aux négociants les plus marquants. Tout s'est très-bien passé.

« Je n'avais pas eu encore la facilité d'aller voir l'endroit où repose notre cher confrère, parce que le cimetière est très-éloigné; ce matin, j'ai eu cette consolation: je m'y suis fait transporter en palanquin. Dans la chapelle du cimetière, j'ai pu dire la s<sup>te</sup> messe pour le repos de son âme, et j'ai été m'agenouiller sur sa fosse. Que de sentiments se pressaient dans mon cœur, et combien j'ai formé des vœux pour notre chère et désolée Mission! » (Lett. du 25 juillet.)

« Sur cette fosse encore nue et marquée seulement d'un numéro d'ordre (N<sup>o</sup>. 38), il sera élevé plus tard un petit monument funéraire. C'est M. Laborde qui a voulu prendre sur lui tous les frais. Il veut une tombe en marbre, surmontée d'une croix de la même matière portant au centre, sur une plaque de cuivre, une inscription en souvenir du défunt. Il désire également que ce travail soit exécuté à Paris; car, pour le premier missionnaire de notre Cong<sup>o</sup> décédé au Congo, ce doit être, dit-il, une œuvre remarquable. » (Lett. du 29 mai)

— 5. L'accueil que le P. Sapeyre a trouvé auprès du clergé de Loanda a été des plus sympathiques. « Peu après mon arrivée, écrit-il au C. R. Père, j'ai été faire ma visite au Chef ecclésiastique, M. Garrido. Il se trouvait chez lui, mais en habits laïcs, ce qui m'a causé une fâcheuse méprise, car je l'ai pris d'abord pour le valet de chambre. Je m'en suis excusé de mon mieux, et la réception a été pleine de courtoisie; il m'a beaucoup exprimé ses condoléances sur la mort du P. Epitalié, qu'il aimait beaucoup, m'a-t-il dit, et qui lui avait souvent parlé de moi. Nous nous

entretinmes ensuite du but de mon voyage et de l'état de la religion dans le pays». (Lett du 25 juillet.)

« Parmi les membres du clergé, deux des principaux chanoines se montrent surtout attachés à notre Cong. et fidèles à nos œuvres. Ce sont les Padres Ramos et Fernandéz. Le premier est plein de zèle et d'activité. Ayant quitté le négoce qu'il exerçait d'abord, il a étudié la théologie au séminaire patriarcal de Santarém. C'est un homme de 30 à 35 ans, le type d'un vrai missionnaire. Croiriez-vous, mon E. R. Père, qu'il n'a d'autre aspiration que d'être un jour membre de notre Institut? Ce qui le désole, c'est de ne pas avoir ici pour le seconder, un évêque résidant; s'il n'en vient pas un d'ici à l'année prochaine, il est résolu à demander à se retirer pour solliciter l'admission dans notre Cong. Il reconnaît que la voie de l'obéissance est la meilleure et la plus sûre pour régler le zèle, et rendre le ministère véritablement fructueux. Tous ici le regardent comme un excellent prêtre, et le Gouverneur lui-même m'en a fait un complet éloge.

« Quant au chanoine Fernandéz, c'est également un bon prêtre. J'ai vu beaucoup de lettres qui toutes rendent hommage à son désintéressement et à son zèle: c'est lui-même qui me les a communiquées.

« Le nouveau Gouverneur de la province d'Angola, M. Tomaral, homme très-recommandable à tous égards, m'a aussi témoigné le plus bienveillant intérêt. J'avais eu déjà l'occasion de faire sa connaissance, lors de sa première visite à Ambriz, et j'avais pu reconnaître dès lors sa haute capacité, en même temps que sa droiture et ses bonnes dispositions. Il me renouvela les condoléances qu'il m'avait alors exprimées au sujet de la mort du P. Espitallé. Ah! m'avait-il dit, quel excellent homme, et quelle perte! J'en ai eu une peine extrême. » — Dans cette même circonstance, je lui avais parlé des vues politiques qu'on nous prêtait à

propos de notre établissement au Congo; et comme je lui don-  
 nais l'assurance que nous étions venus uniquement pour les  
 intérêts de la Religion, il m'interrompit en disant: « Sui, um-  
 quement pour les intérêts de la Religion, et par conséquent  
 pour ceux de la véritable civilisation. — Soyez tranquilles;  
 je ne doute pas de vos intentions. » — Et il s'était montré  
 alors, tel je l'ai retrouvé à Soanda, large dans ses vues, et  
 plutôt disposé à nous favoriser, qu'à apporter de nouvelles  
 entraves. (Lett. diverses.)

« Je n'ai cessé non plus de recevoir en ville les marques  
 de la plus sincère bienveillance, de la part des laïcs. Le jour  
 du Mont-Carmel, j'ai assisté à la solennité de la fête  
 patronale des confrères du tiers-Ordre de St. François.  
 Elle a été célébrée en grande pompe; car l'Association se  
 compose de tous les plus riches négociants de Soanda. Après  
 la cérémonie, accomplie tout entière selon les rites du pur ro-  
 main, on est allé prendre des rafraîchissements. Les membres  
 de cette confrérie n'ont pas manqué de porter des toasts aux  
 officiants, et je n'ai pas été oublié. C'est le Président lui-même  
 qui a pris la parole pour me remercier d'avoir assisté à leur  
 fête; il a aussi donné des éloges à la Cong<sup>g</sup> tout entière, et a  
 rappelé avec courtoisie le souvenir de son Supérieur général.  
 Le chanoine Ramos voulut renchérir encore sur ces beaux com-  
 pliments; il dit que tous les membres de la Cong<sup>g</sup>, étaient dignes  
 de la plus haute estime; qu'il désirait ardemment nous voir  
 établis près de lui à Soanda, et se réjouissait déjà dans l'es-  
 pérance que son désir serait bientôt réalisé. Je dus répondre  
 par un petit impromptu, où je remerciai, en mon nom, et au  
 vôtre, mon C. P. Père, des sentiments qui m'étaient exprimés  
 et de l'intérêt que tous, à Soanda, nous avaient sans cesse témoigné.  
 Je le fis en portugais, et fus écouté attentivement.

« Parler leur langue à ces personnes, c'est n'être plus à  
 leurs yeux des étrangers, et cela fait croître singulièrement  
 dans leur estime et leur sympathie. — Je suis désormais

entretenu conversation assez couramment, si bien qu'on est étonné de m'entendre, et qu'on me demande, le Gouverneur lui-même, combien d'années j'ai passées à Lisbonne. » (lett. du 23 juillet.)

— 6. Mais quel était à Sombritz l'état des choses, et quelles espérances pouvait-on concevoir, pour l'avenir des œuvres entreprises par nos missionnaires ?

On a vu précédemment qu'un prêtre portugais, le Padre Gavião, s'était fait nommer curé de la localité. La position de nos Pères devenait par suite assez difficile. Mais ils eurent soin de montrer au nouveau curé la déférence qui convenait, surtout pour les fonctions du ministère paroissial. Ces procédés leur méritèrent bien vite toute sa confiance. Volontiers il se déchargeait sur eux du soin d'administrer les sacrements et de visiter les malades. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le Père Lapeyre, en date du 28 avril. Les rapports avec le Padre Gavião continuent d'être réciproquement des plus obligeants. Autre jour, mourut la petite fille d'un négociant; on s'adressa pour l'enterrement qui devait être très-solemnel, au Padre lui-même; mais celui-ci me chargea de tout disposer pour la cérémonie, ne se réservant que de la présider. Quant à l'honoraire, il ne voulut en rien recevoir et me la fit remettre. Jusqu'ici j'ai fait tous les baptêmes; et une fois qu'on avait présenté au Padre une petite offrande, il ne voulut point l'accepter et me l'envoya. C'est aussi moi qui ai administré à l'hôpital la plupart des malades. Il vient très-souvent à la maison; le dimanche matin, c'est dans la Cité que d'ordinaire après sa messe, il prend le café au lait. Quant à moi, j'ai table ouverte chez lui, et j'ai déjà répondu deux ou trois fois à des invitations spéciales qu'il m'avait faites. Si je besoin de quelque chose, il met le plus grand empressement à m'obliger. (lett. du 28 avril)

« Je lui apprends à chanter les préfaces, le Pater, l'été missa est, etc. En retour, il m'apprend le portugais. Il se

montre parfaitement disposé à notre égard, et nous n'avons rien à craindre tant qu'il restera à Ambrié. (Lettres 28 avril et 29 mai)

— 7. Avec le chef d'Ambrié, les relations de nos Pères ont toujours été aussi des meilleurs. A la mort du P. Espitalié, écrit le P. Sapeyre, il m'exprima toutes ses condoléances. Et, pour moi, il ne m'appelle pas autrement que notre ami. (Lett. du 25 juin)

« Les autres habitants d'Ambrié, ne nous ont également montré que des égards et des marques de prévenances et de générosité. Les noirs spécialement, nous regardent comme leurs pères. Ils ne reviennent pas de la condescendance qu'on a pour les aborder, leur parler simplement, les assister dans leurs besoins ou leurs maladies; car plusieurs d'entre eux, enhardis par nos bontés viennent nous consulter quand ils se sentent souffrants, et nous demander des remèdes. » (28 avril.)

« Toutefois, le saint ministère n'a pas jusqu'ici de grands résultats. A Pâques, il n'y a eu que 5 communions; à la Pentecôte, j'ai pu en compter 7.

« On est témoin parfois de faits qui dénotent chez ce peuple une ignorance grossière mêlée de superstition. Un jour une négresse vient me chercher: « c'est me dit-elle, pour baptiser mon enfant qui vient de mourir. » — « Mais, il n'est plus temps, lui dis-je, puis qu'il est mort. » — « Comment Père, repart-elle, est-ce que vous ne pouvez pas lui ouvrir la bouche pour lui donner le sel ? » — « Donner le sel à un enfant, de sel de 29 iem, comme ils disent, c'est dans l'esprit d'un certain nombre, lui conférer le baptême; et dès lors, même après sa mort, c'est encore bon. » (Lett. du 16 mars.)

— 8. Dans une grande promenade que le P. Sapeyre avait faite avec les enfants de l'école, ils avaient pénétré jusque dans un village éloigné d'Ambrié de plus de trois heures de marche. Ce village, du nom de Mossullé est tributaire du roi de Mossoul. « Les noirs surpris de notre venue, dit le P. Sapeyre, s'attroupent à l'entrée du village, puis

ils se portent en grand nombre au devant de nous; ce n'était pas sans quelque inquiétude, que nous apercevions au milieu d'eux des gens armés de fusils. Mais nous sûmes bientôt les rassurer sur nos dispositions. « Le Yanga (le Père) ne vient pas faire la guerre, disaient-ils, il est notre ami, il peut entrer dans notre village. » Et là-dessus, les notables du lieu nous conduisirent sous le grand arbre de leur place publique. Je fis ranger les enfants autour de moi pour chanter les litanies moi-même; je me mis en devoir d'être agréable à la nombreuse assemblée qui nous environnait, en jouant sur l'harmonica, que nous avions par bonheur apportée avec nous, quelques airs de cantiques. Rien ne saurait dépeindre leur ébriété. Nous fîmes, avant de partir, une distribution de biscuits à leurs enfants. Ils étaient au comble de la joie, et ils vinrent nous accompagner assez loin hors du village. Ils nous pressaient par toutes sortes d'instances, d'aller de nouveau les revoir. « Toucum blanc de la pointe, nous disaient-ils, ne peut fouler notre terre, mais pour vous, s'il n'y avait pas de chemin tracé, nous nous empresserions d'en ouvrir. » Ils nous apprirent que Moosul, résidence du roi, était à trois journées de marche de leur village.

« Depuis, ils sont venus par bandes nous visiter assez souvent. Nous leur faisons voir des images; ils assistaient au catéchisme et entendaient chanter des cantiques: tout cela n'a pu que contribuer à nous les attacher; et ils parlaient même de nous envoyer de leurs enfants. » (S. 11. au 4 mars et suivantes.)

— 9. Le personnel de la maison d'Ombriz s'est augmenté de deux nouveaux jeunes gens. L'un d'eux, appelé Domingo, vient de San Thomé, comme le jeune Daniel; il est charpentier de profession, et peut rendre des services: il aurait le désir de s'agréger à la Cong<sup>g</sup>.

« L'autre, Salvador Corréa, est un esclave noir, que son maître avait proposé au P. Espitallié avant de quitter l'Afrique. Il a été cédé moyennant 225<sup>rs</sup>. C'est un jeune homme

robuste de 19 à 20 ans, qui connaît le métier de boulanger»  
(Lett. du 28 avril.)

L'école semblait entrer dans une ère nouvelle de prospérité et de progrès. Le Padre Gavião et le chef d'Ambriz s'étaient joints au P. Lapeyre, pour la favoriser à la fois de leur concours. Au commencement du mois de mai, ils avaient de concert, adressé tous les trois au Gouverneur une matricule, accompagnée d'un rapport du Padre Gavião, dans lequel celui-ci reconnaissait d'office les résultats satisfaisants obtenus jusque-là, auprès des enfants qui avaient fréquenté l'école. Ils sollicitaient du Gouvernement de reconnaître cette œuvre et d'accorder quelques subsides. Il fut répondu quelque temps après, qu'on louait beaucoup le zèle qui avait inspiré une œuvre si pleine de dévouement, mais que, vu la situation financière du pays, on ne pouvait y coopérer efficacement par des secours. Quoiqu'il en soit, «notre école», écrivait le P. Lapeyre en date du 19 mai, fonctionne mieux que jamais, et cette fois officiellement. Nous comptons 15 ou 16 enfants assidus à suivre nos leçons: tous les jours, il s'en annonce de nouveaux. En fait, j'en suis le Directeur; et j'ai pour auxiliaire le jeune Daniel Corrêa, (Lett. du 25 juin.)

«Le chef lui-même reconnaissant que notre local était trop étroit, a cédé pour l'école une partie de ses bâtiments. C'est aussi dans ces bâtiments que nous transportons, le Padre et moi, la chapelle provisoire. On attend pour le mois de juillet le Gouverneur gal, et l'on tirera alors le plan d'une nouvelle église, à élever dans un site favorable.» (Lett. du 29 mai)

— 10. Non content de s'occuper de l'école, le P. Lapeyre avait cru devoir intéresser le Gouvernement local en faveur de la Mission. Le 25 juin, il adressait au Gouverneur une requête dans le but d'obtenir l'autorisation de fonder un établissement stable dans le district d'Ambriz pour le bien

moral et religieux du pays. Il se proposait d'y pourvoir au moyen des ressources de la Mission; mais en retour, il demandait de sérieuses garanties pour l'avenir. (Requière. 23 juin.)

Une fois arrivé à Loanda, le P. Sapeyre fit dans ce même sens des démarches auprès des personnes influentes, du Gouverneur et du Vicairé g<sup>al</sup>. Il ne se proposait du reste que de donner suite aux projets du P. Espitalli, en s'efforçant de les conduire à une heureuse réalisation. Le Gouverneur général promit au P. Sapeyre tout ce qui lui fut demandé, à cette condition toutefois, qu'il agirait d'entente avec le Vicairé général, et après lui avoir prêté serment.

Mais sur ces entrefaites, on fit au P. Sapeyre de nouvelles instances pour qu'il acceptât la desserte de la chapelle de Nazareth à S. Paul de Loanda, déjà proposée au P. Espitalli; et que venait d'être restaurée. Le chanoine Cœmandez désirait vivement y voir nos missionnaires, et il chargea lui-même d'obtenir du Gouverneur et du Vicairé g<sup>al</sup> toutes les autorisations nécessaires. Le Gouverneur de Loanda a donné pleine adhésion à ce dessein, en recommandant cette fois encore de s'entendre avec le Vicairé général; et celui-ci, après avoir fait prêter serment au P. Sapeyre, lui a délivré des pouvoirs pour toute l'étendue du diocèse. (Let. du 25 juillet.)

« La chapelle de Nazareth, écrit le P. Sapeyre est actuellement un petit bijou. En trois mois, elle a été remise à neuf, uniquement avec des souscriptions. Il y a une maison à côté, pour le prêtre chargé de la desserte de la chapelle; elle n'a pas encore été réparée; mais le chanoine promet que nous n'aurons rien à dépenser pour cela, et qu'il suffira du concours de personnes riches et charitables du voisinage, pour fournir l'argent nécessaire. En attendant, nous pourrions sans trop de gêne, loger quatre dans les pièces attenantes aux deux côtés de la chapelle; nous pourrions y établir les œuvres que nous jugerons avantageuses, surtout pour préparer les éléments d'un clergé indigène. Le chanoine Ramos m'a promis autant

d'enfants que j'en voudrais. » (Lett. du 25 juill. 1869)

Celles sont les dernières nouvelles que la Maison-Mère a reçues du Congo. On attend encore de nouveaux et de plus amples renseignements, pour savoir s'il y a lieu de se fixer à St-Paul de Loanda.



## Notice sur le P. Espitallié

décédé à St-Paul de Loanda, le 28 mars 1869.

Antoine-Ambroise Xavier Espitallié naquit le 28 avril 1843, à Loupiac, diocèse de Cahors, de parents peu favorisés des biens de la fortune, mais chez lesquels la piété était de tradition. Voici, sur la première enfance de Xavier, quelques traits recueillis avec soin et rapportés par l'un de ses oncles, curé de la paroisse de Fajolles, voisine de Loupiac.

« À peine l'enfant fut-il venu au monde, que l'aïeul joyeux s'empressa d'en porter la nouvelle au curé de Fajolles. Le prêtre au comble de la joie, choisit le plus beau cierge qu'il peut trouver, et l'allume devant l'image de Marie, en suppliant l'auguste Mère de Dieu, de marquer cet enfant de son signe et de le rendre un jour apôtre et martyr de J. Ch. Il veut aussi sanctionner cette consécration à l'apostolat, et il applique au nouveau-né le nom de Xavier. Le père s'associe aux pieux sentiments de l'oncle. « Je consens à tout ce que voudra mon frère, dit-il, » et il fait dès lors sur cet enfant le sacrifice de ses affections les plus chères.

« Dans les premières années de Xavier, la compagnie de son aïeul était sa société ordinaire; car, retenus hors du logis par les travaux des champs, le père et la mère ne rentraient que le soir, ou à l'heure des repas. Xavier était ainsi condamné à de longues heures de silence; à peine, en effet, osait-il arracher un instant son grand-père à ses exercices de piété, devenus presque continuels. Chaque jour, celui-ci récitait le grand office de la S. S. Pierre; il y ajoutait encore une partie du psautier, de manière à le dire tout entier dans la semaine. Par son silence et sa tranquillité, l'enfant s'unissait alors autant qu'il était en lui, aux louanges décernées à celle qui était alors sa Mère de prédilection.

« Toutes les fois qu'on le portait à l'église, il cherchait le prêtre des yeux, et suivait tous ses mouvements, avec une attention et un intérêt que ne pouvaient laisser ni la longueur des offices, ni la multiplicité des cérémonies. Il écoutait

le chant avec des marques d'une satisfaction enfantine, et y mêlait sa petite voix.

« À l'âge de 5 ans, on lui fit fréquenter l'école. Bientôt, il dépassa ses jeunes condisciples, et quitta Coutvác pour aller Tajollés étudier auprès de son oncle. To qui mieux qu'à ce digne prêtre, pouvait-il appartenir de former le cœur de cet enfant; et de sanctifier par le contact habituel des choses saintes, les premières impressions de cette âme, dont pour ainsi dire il avait marqué la sublime vocation ?

« On se mit à l'œuvre : Xavier, avec une ardeur et une constance, qu'aucune difficulté ne pouvait vaincre, l'oncle, avec une assidue patience, et une vigilance attentive à suivre le développement des facultés, et les dispositions de l'enfant. Un soir que Xavier dormait déjà profondément, la servante du cure l'entend dans son rêve prononcer quelques paroles : elle écoute, et bientôt, ravie d'admiration, elle va dire à son maître. « Veng donc entendre Xavier, qui parle latin. » L'oncle s'approche avec précautions, il appâte l'oreille, et saisit distinctement ces paroles que Xavier articulait, en accentuant chaque mot : « Introibo ad altare Dei ad idum qui sacrificat iumentum meum. » Depuis quelques jours déjà, il s'exerçait dans le Psautier à la lecture du latin : mais pourquoi, plus facilement que tant d'autres qu'il avait épelés les jours précédents, ces paroles lui revenaient-elles dans son rêve ? Le prêtre ne fut pas sans le comprendre ; c'était une annonce prophétique de l'avenir de Xavier ; et il put se dire, à un sentiment intime de bonheur qui inondait son âme, que Dieu avait agréé son offrande et imprimé sur le front de l'enfant, à sa naissance, le sceau d'une vocation sainte.

« Le pieux cure voulut dès lors initier son neveu aux sublimes fonctions du sacerdoce, en lui faisant, à l'église, remplir l'office de clerc. Il lui eut bientôt appris les prières et les cérémonies ; et le dimanche, comme aussi les jours de la semaine, on le voyait servant le prêtre à l'autel, attentif, et témoignant par sa tenue d'une sainte et noble satisfaction.

« Les études de Xavier suivaient leur cours. Dès qu'il sut écrire et lire couramment, son oncle lui fit apprendre la grammaire, et les premiers éléments du calcul ; et s'appliqua aussi à aider les développements de sa mémoire. Chez lui, cette faculté était lente : Xavier n'apprenait par conséquent difficilement : il lui fallut toute sa bonne volonté et toute son énergie, pour graver dans son esprit certaines leçons plus difficiles à retenir. Dès lors, on pouvait reconnaître chez l'enfant beaucoup plus de solidité que de brillant, un esprit sérieux ; plutôt qu'une imagination vive et prompt.

« À 9 ans environ, il commença l'étude du latin. Ici encore nouvelles difficultés, mais en revanche, application soutenue ; et pour récompense de ses efforts, un succès dont son oncle appréciait avec bonheur l'étendue et le mérite.

« Un jour celui-ci reçoit une lettre, augmentée d'une addition latine. Elle venait de la Erappe d'Aiguebelle et était écrite par un jeune homme de ses paroissiens, qui avait quitté le village pour embrasser la vie religieuse. Les phrases latines renfermaient quelques recommandations, que le curé devait transmettre à la famille, et qu'on voulait dérober aux lecteurs indiscrets. Mais qui donc avait servi de secrétaire au jeune Erappiste ? Le curé ne fut pas longtemps à se le demander. C'était Xavier; il avait reçu en effet la confiance de son ami, et avait traduit ses recommandations. Or, la forme en était correcte et les expressions simples mais choisies avec justesse. « Comment se fait-il, lui dit l'Oncle, que ce latin soit mieux fait que celui des thèmes ordinaires ? » « Oh, dit-il, c'est que celui-là je l'ai corrigé avec soin; ce que je n'ai pas le temps de faire pour mes thèmes de chaque jour. »

« A mesure que l'enfant grandissait, il laissait apercevoir les traits de ce naturel qui la grâce devait embellir et perfectionner plus tard. Il demeurait indifférent pour ces choses qui d'ordinaire passionnent les enfants. Souvent on l'accusait de légèreté; mais ce n'était pas tant chez lui une manière d'action inconsidérée, que le résultat d'une pétulance et d'une activité prompte à se répandre au dehors. Dans la pieuse retraite de son oncle, il se trouvait à l'abri de toute relation avec des camarades dont la société aurait pu lui devenir dangereuse; russe son cœur resta-t-il toujours pur, étranger à toute inclination vicieuse. Il y avait déjà dans ses goûts et dans ses penchants quelque chose de sobre et de réglé; ses répugnances, il les sacrifiait aisément; et il suffisait pour cela de le rendre attentif ou d'insister un peu par quelque observation. Il avait une petite bourse, dont il suivait soigneusement les hautes et les basses, plutôt par esprit d'ordre, que par attachement naturel à ce vil métal, qui séduit même le cœur de l'enfant. Il n'était pas indifférent à l'endroit d'un vêtement neuf ou mieux assorti; mais il s'accommodait très-bien d'un habit moins bien façonné ou vieilli. Ses livres étaient-ils usés, il avait le talent de les approprier et d'en prolonger l'usage. On eut dit qu'il préludait ainsi, non sans quelque pressentiment; à la pratique des vertus qu'il devait exercer plus tard, en embrassant la vie religieuse. Il parlait de lui, de sa vie, comme si déjà il en eut fait à Dieu pour le salut des âmes un complet sacrifice. « Pauvres membres, disait-il un jour qu'il prenait un bain, quel dommage que vous soyez plus tard mangés par les sauvages ! »

« Cet ensemble de bonnes qualités n'appelait d'ordinaire que les conseils ou les avertissements de l'oncle; si parfois celui-ci avait à punir, ce n'était que rarement; et pour des leçons que la mémoire infidèle de Xavier ne lui permettait pas de réciter assez bien. Les punitions

infligées alors étaient presque toujours des prières à réciter à l'église, devant le S<sup>t</sup>. Sacrement; et l'enfant mettait à s'en acquitter une scrupuleuse fidélité. Du reste, dès qu'il était dans le lieu saint, la pensée de N. S. présent au saint tabernacle semblait dominer tout autre sentiment et le retenait immobile à sa place. Un jour, son oncle, pour le séparer des autres enfants, l'avait placé dans le sanctuaire, à côté de l'autel; il le vit bientôt pleurer et va lui en demander la raison. Les cierges lui laissaient tomber sur la tête de la cire fondue, et il ne bougeait pas; peut-être aussi croyait-il s'en.

À la S<sup>t</sup>e table, il ressemblait à un ange; son maintien modeste, grand et recueilli, l'expression de sa figure, tout annonçait en lui les sentiments dont il était vivement pénétré.

« Sa piété n'eut rien d'affecté ni d'original; elle fut simple et droite comme la foi pure qui l'inspirait. » Comment, lui disait-on, peux-tu te confesser à ton oncle, vous êtes toujours ensemble? — « moi, répondait-il, mais qu'est-ce donc que ça me fait? »

« Le 20 octobre 1855, Xavier qui avait 19 ans, entra au petit séminaire de Montfaucon. Sa classe était nombreuse, et il avait affaire à de sérieux concurrents. Il se tint, la première année, dans une bonne moyenne; l'année suivante, en quatrième, il était des plus forts. Sa piété se maintint, et sous ce rapport, comme pour son application, il ne mérita jamais que les éloges de ses maîtres.

« Sur ces entrefaites, M. le Curé de Fayolles recut une des notices sur la Cong<sup>o</sup>, adressées alors dans presque toutes les paroisses de France, pour faire connaître l'Institut aux jeunes gens qui voudraient se consacrer à Dieu dans son sein, et se dévouer à ses œuvres. La circonstance était bien providentielle, car l'oncle qui voulait toujours faire de Xavier un vêtre et un apôtre, entrevoyait encore de loignes années d'études; et ses modiques ressources, même en y joignant celles de la famille, ne répondaient que médiocrement aux exigences matérielles de cet avenir. La réception de cette notice, parut donc au pieux ecclésiastique une marque de la volonté divine, au sujet de la vocation de son neveu. Ce fut comme un trait de lumière, qui acheva de fixer ses dernières hésitations.

« La famille, initiée à ces projets n'y opposa aucun obstacle. Restait Xavier lui-même, qui ne connaissait encore rien de tous ces plans fermés à son sujet. Personne cependant ne doutait de ses dispositions, son oncle moins que tout autre; aussi se faisait-il une fête de lui annoncer la bonne nouvelle au commencement de ses vacances. « Eh bien, lui dit-il, en l'embrassant, à son retour de Montfaucon, nous sommes cette fois religieux, nous sommes missionnaires! » — « Où faut-il aller, dit aussitôt le jeune homme, est-ce à Paris? Partons!... »

« Cependant cette résolution toute spontanée n'avait besoin d'être mûrie. Xavier put lui-même connaissance de la Notice sur la Cong<sup>e</sup>, envisageant avec soin la nature des œuvres, et les conditions qui y étaient proposées. A cette notice, on était jointe une autre sur le séminaire colonial; mais il préférait être religieux missionnaire. L'oncle fit donc la demande, mais craignant sans doute de flatter le portrait, il dépeignit son neveu, en insistant un peu trop sur la légèreté et la pêtulance qu'il reprochait à Xavier: ce qui amena de Paris une réponse peu satisfaisante. Debout près du siège de son oncle, Xavier eut bien vite parcouru des yeux la lettre que le curé lisait attentivement: « Vous le voyez, dit le prêtre, en terminant, personne ne veut de ces sauteurs. » — Mais Xavier n'était plus là; il s'était furtivement retiré dans un coin du jardin, pour dérober aux regards les pleurs qui inondaient son visage. — Il revient cependant à l'appel de son oncle, tout triste et sanglotant. Celui-ci n'avait plus le courage de le gronder; il aima mieux le consoler, en ranimant son espérance: « Vous voulez être religieux et missionnaire; lui dit-il, eh bien! s'il plaît à Dieu, vous serez l'un et l'autre. »

« Une nouvelle à la G. St. Pierre avait précédé la première demande d'admission; des prières plus ferventes encore eurent sans doute lui-êtee de nouveau adressées; aussi, bientôt, toutes les difficultés s'aplanirent, et quelque temps après, le jeune postulant partait pour Gourin. »

Là, sa piété, son désir de la vie religieuse ne firent que s'accroître. M. Gourin, il passa bientôt après à N. D. de Langonnet, et le 3<sup>e</sup> décembre 1858, il prononçait ses premiers engagements de scolastique, sous la protection de St. Raymond Nommé son patron de religion. Ce même jour, voulant se prémunir contre ce qu'il appelait son inconstance, tout en s'assurant le plus qu'il lui était donné le bonheur et les avantages de la vie religieuse, il s'engagea, par vœu, à ne jamais quitter la Cong<sup>e</sup>; sans le consentement de ses Directeurs, pas même pour suivre ce qui pourrait lui sembler un appel à une vocation plus élevée; il émit aussi pour un an ses vœux privés de religion. L'année suivante, il put les renouveler, en les prorogant jusqu'à l'époque de sa profession.

Ce n'était pas seulement sa piété qui recevait l'approbation de ses Directeurs, tout l'ensemble de sa conduite méritait les mêmes témoignages de satisfaction. « Pendant tout le cours de ses études, dit le P. Duparquet, qui l'a eu sous sa direction durant cinq ans, j'ai toujours remarqué en lui un esprit sérieux et solide. »

« Dans ses trois années d'humanité, il s'est toujours maintenu parmi les premiers élèves de sa classe. Ses compositions littéraires se distinguaient par le choix judicieux des expressions. Ses charges, il les remplissait avec exactitude, et il mettait à s'acquitter des petits travaux qu'on lui avait confiés, beaucoup d'entrain et d'habileté. » (Note du P. Duparquet.)

Après sa rhétorique, il vint à Paris pour faire sa philosophie, et sa théologie; puis, son noviciat achevé, il fut admis à la Profession, le 28 août 1864. Au commencement de l'année scolaire, il fut provisoirement placé à l'école, en attendant de pouvoir être ordonné prêtre; car le défaut d'âge n'avait pas permis de lui conférer encore le sacerdoce.

Voici au sujet de sa nouvelle position ce qu'il écrivait le 23 octobre au R. P. Burg, Directeur du Noviciat: « Je professe ici la sixième: le nombre de mes élèves ne monte pas maintenant au delà de treize. Je fais de plus un cours d'instruction religieuse et la Botanique, et je seconde aussi, principalement pour l'économat, le Directeur des Scolastiques. Cette vie est si active, qu'il n'y a presque pas un instant pour se recueillir. Néanmoins je suis toujours parfaitement satisfait de ma vocation à la vie religieuse et du poste où Dieu m'a placé; avec sa grâce, j'espère m'y sanctifier de plus en plus, car les exercices communs se font d'une manière régulière: ce qui ne contribue pas peu à maintenir les forces morales au milieu du tracas de ces fonctions. » (Lett. du 23 oct. 1864.)

L'année suivante, le 23 décembre 1865, il recut l'onction sacerdotale des mains de M. g. Tomanton, il n'étant âgé que de 22 ans et 8 mois. Tous ses vœux allaient être enfin bientôt réalisés, car il venait aussi d'être désigné pour se rendre avec le P. Poussot dans la Mission du Congo, qui venait d'être confiée par le S. Siège à la Cong.

Avant de s'éloigner de France, il alla faire ses derniers adieux à ses pieux parents et à son oncle, ce vénérable ecclésiastique qui, avec des soins si tendres, avait préparé et développé sa vocation. Les quelques jours qu'il passa chez M. le Curé de Fayolles, lui donnèrent occasion de s'initier aux fonctions du saint ministère: il eut à prêcher, à confesser et à administrer les autres sacrements. Le cachet de piété qui apparaissait dans ses paroles et sa conduite, firent une salutaire impression. Avant son départ, un grand nombre de personnes se joignirent à ses parents pour recevoir de sa main la S<sup>te</sup> Eucharistie et appeler par leurs prières les Bénédictions de Dieu sur son apostolat.

Peu de temps après, il s'embarquait avec le P. Poussot pour sa chère Mission. Dans la traversée, où il eut beaucoup à souffrir, il édifiait déjà ses compagnons par sa charité attentive, ses soins empressés, sa patience et son entière résignation.

On aborda enfin à la côte africaine depuis si longtemps rêvée, mais la son zèle se vit tout à coup en chaîne, et cette ardeur qu'il brûlait de dépenser pour le salut des âmes, presque réduite à se consumer en elle-même, sans fruits apparents. Il fallut, pendant 4 ou 5 mois, attendre dans l'inaction, que les craintes ombrageuses des autorités portugaises se fussent un peu dissipées. Dans l'intervalle, il était mis-

saine

d'examiner les choses, pour se rendre un compte exact de la situation religieuse du pays. Quelles profondes misères, hélas! sur lesquelles il aurait vainement désiré de fermer les yeux; et combien son cœur n'est-il pas à souffrir, à la vue d'un mal dont il n'aurait peut-être jamais soupçonné l'étendue ni même l'existence? Il fallait de la prudence, et une grande réserve dans toutes les relations extérieures: le P. Espitallié ne manqua jamais à ces deux choses, et il sut toujours, avec la grâce de Dieu, posséder cet empire sur soi-même, si nécessaire en de pareilles difficultés, et conserver son âme dans la patience et la paix. (Note du P. Jousset.)

Sur ces entrefaites, la desserte d'Ombriz fut offerte à nos missionnaires. Il s'y rendit seul avec l'agréé Billon; car le P. Jousset venait de s'en éloigner pour entreprendre un voyage dans le Zaïre.

Dans sa nouvelle résidence, le P. Espitallié sut montrer un grand zèle, joint à beaucoup de tact; et les habitants d'Ombriz, le chef lui-même, s'empressèrent de concourir au bien qu'il voulait réaliser parmi eux. Bientôt, après la mort de l'agréé Billon, il resta seul, au départ du P. Jousset pour France. Il se vit pendant plusieurs mois complètement isolé, sans guide et sans conseils, à la tête d'une si difficile Mission. Quelque pénible que lui apparût cette tâche, il s'y dévoua jusqu'à la mort, avec ardeur et générosité.

Ce zèle ne demeura pas infructueux: il suffit pour s'en convaincre de se rappeler le bien qu'il effectua pendant deux années de séjour à Ombriz. Grâce à son initiative, les cérémonies du culte avaient été mises en honneur; on célébrait des fêtes avec solennité; le mois de Marie et d'autres dévotions accessoires commençaient à réveiller la piété des fidèles. Il avait aussi ramené plusieurs personnes à la fréquentation des sacrements, et le nombre de baptêmes se doublait chaque année. Une école était érigée, des catéchismes établis, des instructions données à domicile, dans les rares loisirs dont il pouvait disposer. L'évangélisation des peuplades païennes qui avoisinent Ombriz, attirait aussi son attention, et ses soins: on se souvient en effet de son voyage à Guicombo, et des relations qu'il voulait établir avec San Salvador.

Missionnaire plein de zèle et d'activité, il savait être aussi religieux obéissant. L'estime qu'il avait conçue pour sa vocation pendant ses années de scolasticat et son Noviciat, n'avait fait que se fortifier dans son âme; il voulait avant tout être un bon religieux, et nul sentiment ne se traduisait dans ses paroles avec plus d'énergie. Dans une lettre, on lui avait parlé d'un projet important dont il pouvait aisément amener la réalisation, s'il le voulait. J'ai besoin, écrivait-il alors au C. R. Père, de relever cette expression, car je la tiens en un sens pour injurieuse. Je suis en effet, religieux et avant tout religieux;

« et comme tel je n'ai rien à vouloir, sauf mon salut. Si je parle d'aller dans tel poste plutôt que dans tel autre, ce n'est pas parce que je veux y aller, mais parce que je pense, je crois, que c'est là que la divine Providence nous appelle. Je donne simplement mon avis: cet avis exposé, il n'y a plus qu'une chose qui me revient, obéir et faire ce qui aura été ordonné. » (Lett. de mars au C. R. Père.) Ce sont là assurément des paroles bien belles; et les circonstances dans lesquelles elles étaient prononcées, en font ressortir encore la générosité et le mérite. C'était lors de son dernier séjour à Scanda. L'état de choses où se trouvait la Mission le préoccupait intimement, et il s'efforçait, par toutes les démarches et tous les soins possibles, d'arriver à une solution avantageuse, qui put ouvrir aux œuvres un nouvel avenir. Or, de toutes les propositions qui lui étaient faites et qui pouvaient lui sourire le plus, il n'en était aucune qu'il ne soumit au contrôle de ses Supérieurs, et dont il ne fit par avance l'entier sacrifice. Cette lettre restée inachevée, est aussi la dernière qu'il ait écrite: on peut donc la regarder comme son testament spirituel, l'expression des sentiments, des dispositions les plus intimes de toute sa vie religieuse, et toutes se ramenaient à celle-ci: exposer tout aux Supérieurs avec simplicité, et puis obéir avec docilité jusqu'à la mort.

Il est facile de comprendre d'après ces dispositions, quel amour il avait pour sa sainte vocation, et combien il désirait la fixer le plus irrévocablement possible, en se liant à la Cong<sup>g</sup>, d'une façon indissoluble. Après deux ans de Profession, il prévoyait déjà le terme de ses premiers engagements et sollicitait la faveur de prononcer ses vœux perpétuels. Le plus grand désir de mon cœur, écrivait-il alors au C. R. Père, est non seulement de renouveler mes vœux, mais de les émettre à perpétuité, afin m'attacher à tout jamais à la Cong<sup>g</sup>. C'est une faveur bien indigne; dont je ne me suis rendu que trop indigne par mes nombreux défauts et mes fautes habituelles. En dehors de mon indignité, une circonstance spéciale fait naître une nouvelle difficulté, car au lieu de 26 ans, je n'en aurai à la retraite prochaine que 24 et 4 mois: je demande la dispense de cet empêchement.

Depuis que j'ai eu le bonheur de connaître la Cong<sup>g</sup> du S. Esprit et du S. Cœur de Marie, je l'ai aimée, et loin de regretter la demande que j'ai faite, pour mon entrée dans son sein; j'en ai cessé de solliciter chaque jour la grâce, d'y demeurer jusqu'à mon dernier soupir. Au milieu des peines et des épreuves que Dieu nous ménage, ce sera pour moi une grande consolation de me consacrer tout à Lui par des liens indissolubles. Mais cependant j'accepte par avance, et de grand cœur, mon C. R. Père, votre décision qu'elle qu'elle puisse être;

car c'est déjà une bien grande faveur que me fait la Cong: de me garder dans son sein. Puisse le S: Esprit être votre lumière et vous inspirer, mon E. P. Père, la décision la plus utile à la Cong: et la plus salutaire pour l'âme du dernier de vos enfants. (Lett. du 20 janv. 1867.)

Le Conseil agréa la demande et le P. Espitallié fut admis en principe à l'émission de ses vœux perpétuels. Le 23 août 1868, en attendant qu'il pût rentrer à la Maison-Mère et les prononcer entre les mains du E. P. Père, il renouvela, pour jusqu'à cette époque, ses premiers vœux expirés. C'était la fête du S: Cœur de Marie, et il se trouvait assisté du P. Lapeyre comme de témoin.

A cet esprit d'obéissance et de soumission, le P. Espitallié joignait un grand esprit d'ordre et de régularité. Dans ses papiers se retrouvent de petites feuilles de carton, du format de son diurnal, qui composaient son agenda de la semaine. Tout y était prévu avec soin, et en vue d'une grande fidélité à ses règles: exercices de piété, directions à faire, visites à l'hôpital et chez les noirs, étude des langues, temps de repos et de promenade, rien n'était omis.

Ce soin de la régularité et cet attachement à ses devoirs ne nuisaient rien à l'exercice d'une douce charité. Comme membre d'une Cte, les rapports avec lui étaient des plus faciles et des plus agréables. Ouverture, enjouement, cordialité, déférence, servabilité, modestie: il savait réunir à la fois toutes ces qualités. Aussi régna-t-il toujours une grande union entre lui et ses confrères. « Nous étions si bien ensemble », disait le P. Lapeyre, en exprimant ses vifs regrets de cette perte douloureuse.

Dans ses relations extérieures, il exerçait sur les Portugais une véritable action, par l'influence de ses bonnes manières, et surtout par l'ascendant efficace de sa piété et de sa vertu. Sa gravité de ses mœurs, sa modestie, la dignité de son maintien et de ses paroles, étaient le reflet de sa pureté de son âme, et savaient lui conquérir, bien qu'il ne fût encore qu'à la fleur de son âge, le respect de tout le monde. Tous subissaient le charme, et les hommes les plus haut-placés par leur position, exprimaient eux-mêmes leur estime, en disant de lui: « c'est un saint ». (Note du P. Duppaquet)

Pendant, sur tout cet ensemble d'excellentes qualités et de vertus, il y avait en lui quelque chose qui brillait d'un éclat tout particulier: c'était son amour pour la Cong: et son dévouement à ses œuvres. On peut dire que sa mort trop hâtive, triste résultat de son inexpérience, a donné la mesure de l'étendue de cet amour et de ce dévouement. Dès qu'il s'agissait des intérêts de la Cong:, il n'était pas de sacrifice que notre regretté confrère ne fût prêt à s'imposer. Après le départ du Père Poussot, il se trouva une seconde fois seul à Ambriz, et désormais

seul aussi à la tête de toute la Mission. Quelque difficile que fut sa position, il ne perdit point courage, mais il s'efforça de faire face à toutes les exigences et aux tristes éventualités de la situation. Nous l'avons vu aller à Soanda pour examiner certaines propositions qui lui avaient faites, rechercher d'autres œuvres moins précieuses que celle d'ombria, et traiter de ces choses avec le Gouverneur de la Province et le Vicaire général. Pendant tout son séjour dans cette ville, il ne semblait préoccupé que de l'heureuse issue de ses démarches. Il avait reçu différentes offres; il s'ingéniait pour obtenir des concessions nouvelles et plus avantageuses. Outre celle du chanoine Ramos, il avait en vue une école d'apprentissage pour les enfants des noirs. Ceux-ci lui auraient été confiés par la junta protectrice des esclaves, que l'on aurait aussi aidé pour le matériel. Cette œuvre, dirigée à Soanda, sous les yeux même du Gouvernement, devait avoir pour avantage de désarmer la malveillance, en faisant apprécier le dévouement de nos missionnaires. — Il voulait encore se faire nommer chapelain de la troupe et s'employer à instruire les militaires. Enfin, il pensait aussi à la chapelle de Nazareth, que l'on pourrait desservir; et parlait également d'une autre résidence, située dans un endroit très-sain, celle de Mapunga, ancienne propriété des Jésuites. (Lett. du 15 mars.)

Ces soins témoignaient bien d'un entier dévouement aux intérêts de la Mission et aux œuvres de l'Institut; c'était son amour effectif et réel pour la Cong.<sup>e</sup>; bientôt nous verrons quelle fut, pendant les derniers jours de sa maladie, la pensée amère qui l'obsédait dans son délire, et lui causait les plus cuisants chagrins.

Non content de déployer en toutes ces choses une grande activité, le P. Espitallie prêtait aussi son concours au clergé de Soanda, pour les différentes fonctions ecclésiastiques. « Hier, dimanche de la Passion, écrivait-il au P. Lapeyre j'ai prêché en Portugais à l'église de N. D. du Carmel, à la prière du chanoine Fernandez; cela n'a pas été trop mal; il y avait relativement assez de monde. Peut-être prêcherai-je aussi le St Jour de Pâques. » (Lett. du 15 mars) Invitation lui en avait été faite en effet par le chanoine Fernandez, et il avait même commencé la composition de son sermon. C'était chez lui une habitude, qui ne saurait être trop recommandée, aux jeunes missionnaires surtout, de toujours écrire les instructions, ou du moins le canevas. Au sujet des confessions, il ajoutait dans cette même lettre: « Je vais commencer de confesser les enfants chez le chanoine Ramos; ils sont au nombre de 130; j'aurai à les entendre tous, car le chanoine n'a point le temps de les voir. Bon nombre feront aussi leur première Communion. Si je ne me trouvais ici rien de cela ne se ferait; l'an dernier, la plupart sont restés sans se confesser ni communier, faute de prêtre pour les entendre. » (Lett. du 15 mars)

Mais ce ministère exigeait une longue assiduité au saint Eribunal, et contribua encore à le fatiguer. « Je suis ici tous les jours, disait-il, à confesser chaque matin. » (Lett. du 19 mars.) Il se prêtait aussi avec une constante charité à tous les bons offices que désiraient de lui les Chanoines de la cathédrale.

Par malheur, ce zèle ardent lui faisait trop oublier les précautions qu'il aurait dû prendre pour sa santé. Jusque là il n'avait presque pas été malade, et il avait peut-être trop de confiance en ses forces. « Je n'ai pas encore eu un quart d'heure de fièvre, écrivait-il au P. Lapeyre, à la date du 15 mars; cependant la chaleur est bien forte, et je marche pas sagement au soleil; c'est un soleil à fendre la tête, aussi, je vais, je crois, me faire porter en maxilla (chaise à porteur). » Mais il ne fut pas assez fidèle à cette promesse. Après ses courses, on remarquait souvent chez lui une rougeur très-vive au visage; il ne regardait cela que comme l'effet de la marche et ne s'en préoccupait nullement. Il avouait néanmoins qu'il ne se trouvait pas aussi bien portant à Soanda qu'à Temboix: c'était un malaise qu'il ressentait et parfois de petits accès de fièvre. Sans en tenir compte, il continuait toutes ses occupations. Le dimanche des Rameaux il remplit les fonctions de sous-Diacre; mais pendant le chant de la Passion, il se sentit très-fatigué, au point de ne pouvoir presque plus tenir debout. Il eut soin en sortant, de se mettre au lit, car la fièvre se déclarait. (Il ne devait plus en relever. Ce fut aussi en ce jour qu'il dit sa dernière messe; il s'était confessé auparavant au Chanoine Fernandez. (Lett. du P. Lapeyre 25 juillet.)

Pensant sans doute que ce n'était là qu'un accès de fièvre passager, il voulut se médicamenter seul avec du camphre, et prit de la limonade de citron en grande quantité; tandis qu'il aurait fallu dès le principe combattre énergiquement les symptômes de fièvre cérébrale que se produisaient. Notre confrère logeait alors au palais épiscopal, auprès des Chanoines Ramos et Fernandez. Plusieurs invitations lui furent faites par un commerçant français, M. Laborde, pour se rendre dans sa maison; mais il craignait, en acceptant cette offre généreuse de faire de la peine à ses hôtes. Ceux-ci d'ailleurs pensaient que le séjour au palais épiscopal lui était plus avantageux, vu la position du lieu qui domine le reste de la ville. Quant à notre cher Père, il n'attachait pas de gravité à son mal, qui cependant se développait rapidement. Le sang se portait à la tête, et de ce commencement de congestion résulta bientôt un certain embarras dans l'exercice des facultés mentales, des divagations, puis un complet délire.

Dans cet état, notre infortuné confrère n'avait plus qu'une préoccupation étrange, mais qui montre combien la pensée de la Cong-

et le souvenir de ses Supérieurs étaient fortement imprimés dans son âme. Il paraissait éprouver un chagrin profond de la nomination qui avait été faite d'un curé à Tombzig : c'était alors à ses yeux une disgrâce que rien dans sa conduite ne pouvait justifier. Mais dans l'incohérence que la maladie mettait en ses idées, il confondait ensemble ses relations avec le E. R. Père et celles qu'il avait eues avec le Vicair Général de Soanda, les difficultés de la nouvelle situation, qui semblaient l'obliger à quitter Tombzig, avec une décision formelle de son Supérieur général qui l'aurait rébranché du sein de la Cong<sup>g</sup>. C'était chez lui une pensée fixe dont on cherchait vainement à le distraire. Être exclu de la Cong<sup>g</sup>, lui qui n'avait eu d'autre ambition, que de lui appartenir à la vie et à la mort ! Son âme ne pouvait trouver assez de résignation pour accepter un tel sort. Il n'eût voulu se donner de repos, qu'il n'eût conjuré ce malheur. Persuadé qu'il avait été calomnié auprès de son Supérieur général, mais plein de confiance en son innocence et dans ses supérieurs, il demandait notamment à faire connaître la vérité et voulait aller trouver pour cela le E. R. Père lui-même.

Par suite encore d'une bizarre association d'idées, il se figurait tantôt que le E. R. Père était en rade à bord d'un bâtiment arrivant de France tantôt qu'il habitait une maison de campagne aux environs de Soanda. Alors désireux de se rendre près de lui, il se levait pour quitter sa chambre, et les chanoines Ramos et Fernandez qui l'assistaient dans sa maladie, avaient bien de la peine à le retenir. Le seul moyen pour eux de le faire demeurer tranquille, c'était de lui promettre d'aller eux-mêmes trouver le E. R. Père, ou de lui écrire en sa faveur. Il exigeait parfois qu'ils se missent tout de suite en devoir de tenir leur promesse; et il ne se rassurait que lorsqu'il les voyait prendre la plume pour écrire ou faire leurs apprêts de visite. Bientôt néanmoins, il sembla ne plus se fier à personne. C'était lui-même qui voulait écrire, lui-même qui voulait se rendre dans la rade ou à la campagne auprès du E. R. Père. Alors recueillant ses dernières forces, il se levait et d'une main mourante, se mettait à écrire. Voici quelques lignes qu'il a ainsi tracées à ses derniers instants. On ne peut les lire sans attendrissement, en pensant au sentiment instinctif de piété filiale qui les dictait : « Soanda, le Samedi 1<sup>er</sup> d'alleluia. — Mon E. R. Père, ne puis-je pas obtenir de venir aux conditions que vous voudriez auprès..... sujet..... pour entendre ma défense et... » Sur une autre feuille : « Mon E. R. Père, ai-je cessé d'appartenir à votre bien-aimée Cong<sup>g</sup>..... Plus l'exclusion de la Société.... et.... serait-ce trop demander, la permission et les moyens de venir demain à votre habitation ?..... »

Enfin sur un projet de lettre écrit avec plus de soin, il avait tracé ces mots : « Mon C. R. Père, le plus indigne de vos amis sollicite la faveur de pouvoir venir se jeter à ses pieds à ces fêtes de Pâques. . . . pour voir aussi ce que la Cong. fait de celle . . . . qu'elle . . . . ici . . . de votre paternité . . . . Espitallie St. R. » — L'enveloppe portait la suscription suivante en Portugais : « Au C. R. Père Supérieur général, Schwindenhammer, dans son habitation près de Loanda. »

Dans l'expression entre coupée de ces sentiments, c'est bien l'âme de ce cher et regretté confrère qui se manifestait tout entière ; ces appréhensions et ces craintes font bien voir où se trouvaient aussi les plus chères et les plus constantes affections de la vie religieuse.

Les deux derniers jours de sa maladie, il donna bien des peines au chanoine Fernandez, au près duquel il couchait. Le chanoine était lui aussi souffrant de la fièvre, et il devait en même temps veiller sur notre cher confrère pour l'empêcher d'exécuter son dessein de se rendre dans la rade, sur ce bâtiment, où, disait-il toujours, se trouvait le C. R. Père. Dans la nuit du samedi St., il parvint néanmoins à tromper la surveillance de son dévoué et vigilant gardien ; il se lève vers 11 h<sup>1</sup>/<sub>2</sub> du soir et sort du palais épiscopal. On avait envoyé chercher le médecin, qui, se rendant aussitôt à l'évêché, le rencontre dans la rue. Il était 2 h<sup>1</sup>/<sub>2</sub> du matin, et notre confrère en délire se dirigeait précipitamment vers la rade, disant tout haut qu'il voulait voir le C. R. Père pour se justifier. Il demandait aussi, pour le présenter, un certificat attestant que pendant son séjour à Tombriz il avait tout fait pour servir les intérêts de la Cong. Le docteur réussit à chasser un peu cette idée fixe, et le fait transporter en palanquin à l'hôpital, dans une chambre particulière. Là, il s'empresse de lui donner des soins ; mais au lieu d'appliquer un traitement énergique afin d'arrêter la congestion, il n'emploie que des moyens pour lors insuffisants. Un mieux toutefois semble se produire, et le médecin quitte notre confrère, pour aller auprès d'un malade en danger. Quand il revint, il le trouva ne laissant plus d'espoir de guérison. C'était le Dimanche 28 Mars, 8<sup>e</sup> jour de Pâques.

Auprès de lui, à l'hôpital, s'étaient de nouveau transportés les chanoines Ramos et Fernandez ; ils assistèrent à son agonie et lui donnèrent l'absolution in articulo mortis, ainsi que l'extrême-onction.

L'agonie ne fut pas longue. Le sang affluait rapidement vers la tête ; le visage s'enflait et prenait insensiblement une teinte noirâtre. Vers 8 h<sup>1</sup>/<sub>2</sub> du soir, il rendit enfin le dernier soupir.

Le lendemain,

le défunt fut revêtu de la soutane

et des ornements sacerdotaux ; on avait préparé dans l'église de la Miséricorde, attenante à l'hôpital, une chapelle ardente, où il resta exposé toute la journée du lundi de Pâques. Bien vite, la nouvelle de sa mort s'était répandue dans Soanda, et une foule pressée venait s'agenouiller et prier auprès de ses restes. C'était un sentiment unanime de tristesse et de regrets, qu'une mort si prématurée faisait naître dans tous les cœurs.

On a vu, pour les funérailles, avec quel empressement on avait répondu à Soanda, aux invitations adressées par M. Coullon. Tous, depuis le Gouverneur jus qu'aux simples noirs, avaient voulu témoigner de la vive sympathie qu'ils éprouvaient pour ce jeune missionnaire si rempli de zèle et de dévouement. Au cimetière, les deux chanoines Comandez et Ramos qui, mieux que les autres pouvaient apprécier ses qualités et ses vertus, prirent successivement la parole pour rendre un dernier hommage à sa mémoire. Plus d'un mois après sa mort, le P. Lapeyre recueillait dans cette même ville l'expression en core vive de sincères condoléances

« M. Lombry, écrit le P. Lapeyre, dès l'arrivée du vapeur, la triste nouvelle s'était répandue avec la rapidité de l'éclair. Tous, on peut le dire, mais surtout les pauvres noirs, en étaient consternés. Plusieurs blancs des plus notables sont venus me faire leur visite de condoléances, à leur suite, et immédiatement après, est entrée une députation des principaux noirs. Je tiens à consigner scrupuleusement ici leurs réflexions. « *Oh !* disaient-ils, c'était bien le Père des pauvres, des pauvres noirs. . . . Il était prêt à consoler ceux qui étaient tristes. . . . On le voyait, tous les jours, se promener dans le village des noirs, entrer dans leurs cases qu'il connaît bien, sans mépriser personne, ni montrer du dégoût. . . . On lui demandait service, il ne savait jamais refuser. . . . Il portait toujours sa soutane, celui-là ; fut-elle neuve, fut-elle usée, il ne la quittait point. . . . *Oh !* pour ça, il n'y a jamais manqué. . . . *Oh !* certainement son âme est au Ciel, avec le Seigneur Dieu ; avec Notre Dame. . . . Pourquoi le Bon Dieu enlève-t-il si tôt les bons et laisse-t-il vivre longtemps les méchants sur la terre ? Il était si bien portant. . . . Il allait faire des courses dans le pays, à la Loge, à Guicombo. »

« Enfin, en me quittant, ils me demandaient chacun une messe pour leur cher Père, s'offrant à me rendre tous les services qui étaient en leur pouvoir. Les blancs, du reste, m'ont aussi fait les mêmes offres, avec la plus cordiale sympathie. » (Lett. du 1<sup>er</sup> avril)

Un dernier trait achève de faire connaître l'amour et la vénération que ces pauvres noirs avaient pour le bon Père et le chagrin profond que leur causa sa mort. « Un jour, dit encore le P. Lapeyre, arrive de Guicombo

« un noir qui demande à voir le P. Espitalié; il avait eu occasion de le connaître dans l'un de ses voyages; quant à moi, il ne m'avait jamais vu. Entré dans la maison, il demande à parler au Padre. Notre postulant lui dit que le Padre ne vivait plus, qu'il était mort depuis quelques jours. Mais le noir s'imagina que c'est une moquerie et répète qu'il veut voir le Padre, que celui-ci est dans sa chambre. Alors je me présentai moi-même pour le détromper. « Ah! s'écria-t-il d'un ton déchirant, Ah! ce n'est pas lui... Il est donc mort!... C'était mon ami!... Nous étions amis!... » Et ne se contenant plus d'émotion, il se détourna et s'enfuit précipitamment, en jetant des cris et se frappant la tête; il traversa ainsi la place et disparait. » (Lett. du 28 avril 1869.)

Celle a été la vie de notre bien regrettée confrère: vie de zèle et de dévouement; autant que de fidélité à sa sainte vocation; il l'aimait, il en comprenait tout le prix et tous les avantages. Puisse-t-il au Ciel goûter maintenant les joies pures et les délices sans mélange, qui sont la récompense assurée du religieux fidèle et obéissant.

---

## NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TÉS</sup>.

Ce moment où ce Bulletin se termine, le C. R. Père vient de recevoir les lettres du Sénégal. Le choléra est enfin complètement disparu de toute la Sénégambie, sans avoir fait parmi nos confrères aucune victime.

— Mais, en revanche, une autre épidémie, non moins terrible, la fièvre jaune, ravage la Trinidad. Nous avons eu la douleur d'y perdre à quelques semaines d'intervalle, le Frère Patrick et le F. Oswald. Le premier a succombé le 19 août, et le second le 6 septembre. Ce qui doit nous consoler, c'est qu'ils sont morts l'un et l'autre dans les meilleures dispositions, après avoir eu le bonheur de faire leurs vœux perpétuels. Dans les C<sup>TÉS</sup> où l'annonce de leur décès ne serait pas encore parvenue, on ne manquera pas de faire aussitôt pour eux les prières prescrites.

Les autres Frères ont été aussi plus ou moins gravement atteints par le fléau; heureusement ils vont mieux. Les Pères ont été plus épargnés.

— On a déjà pu apprendre par les journaux la mort de M<sup>gr</sup>. Amanton, décédé le 12 de ce mois. C'est un devoir pour nous de prier tout spécialement pour le repos de l'âme de ce digne et vertueux Prélat, qui a montré tant de bienveillance pour la Cause de notre Vénéré Père.

— M<sup>gr</sup>. Bessieux vient de repartir pour sa chère Mission avec le P. Dupuz et un nouveau renfort, le P. Welty et les C<sup>fr</sup>. Emile, Nicomède et Lambert.

— Les placements et changements ne sont pas encore entièrement opérés. En voici les principaux. Le P. Whyène part pour le Congo avec le P. Carrié, lequel est provisoirement remplacé à Santarem par le P. Poussot. Le P. Jouan est à Langonnet en remplacement du P. Secombe envoyé à S<sup>t</sup>. Stan. Le P. Graff à Rockwell.

Parmi les nouveaux Profès sont placés: le P. Rayon à Langonnet, le P. Deckel, au Séminaire colonial, le P<sup>er</sup> Spielmann à Blackrock, et le P. Lang à Marienstadt.



# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 53.

PROVINCE DE LA MER DES INDES.

Ile Maurice.  
d'avril à octobre 1869

Cité de la Cathédrale.

1. Etat sanitaire. — 2. F. Michel en passage. Conversions. Baptêmes. Processions. Dévotion au Sé-Caux. Confirmat. — 3. Retraite annuelle. — 4. Exile des immigrants. — Appendice. — Rapport du P. Guilmin sur sa Mission à Rodrigues.

Extr. de la Corresp. — 1. Nous ne pouvons encore annoncer l'entière disparition des fièvres depuis longtemps en permanence à Maurice. Dans plusieurs localités néanmoins, elles semblent ne plus vouloir sévir, et chose assez remarquable, les atteintes du fléau paraissent aujourd'hui principalement réservées aux quartiers réputés autrefois les plus salubres. Aussi, au lieu de se porter à la campagne et d'éviter le séjour de la ville, on retourne maintenant de préférence résider à Port-Louis. (Lett. du P. Guilmin.) La santé de nos Sœurs de la Cathédrale n'a presque pas eu à souffrir de l'influence pernicieuse de la maladie.

— 2. Le F. Michel-Ange, créole de Maurice, revenu dans la Colonie pour revoir sa famille, a su rendre bien fructueuses et bien salutaires les relations qu'il a eues avec ses parents, dont plusieurs étaient jusque-là protestants.

« Hier, écrit le P. Chevaux, à la date du 3 mai, j'ai baptisé quatre personnes de sa proche parenté, qu'il a su, par ses pieux conseils, ramener du protestantisme à la vraie foi. Parmi ces nouveaux convertis, se trouvaient deux de ses cousines-germaines, l'une de 20 ans, l'autre de 25. Ses exhortations ont eu également pour résultats de ramener à la fréquentation des sacrements plusieurs de ses frères ou sœurs, qui s'en tenaient éloignés. »

Le P. Chevaux ajoute dans la même lettre: « j'ai prêché à la cathédrale les exercices du mois de Marie; ils ont été donnés à la Petite-Rivière ainsi qu'aux Cassis, par le P. Baud. » (lett. du 8 mai).

Au Port-Louis, la procession de la fête-Dieu a été des plus solennelles. Monseigneur portait lui-même le S. Sacrement. Le vendredi après l'octave, jour du Sacre-Cœur, c'était la fête patronale de l'association instituée récemment au Port-Louis pour l'île entière, sous le nom de Garde d'Honneur. Cette fête fut célébrée avec toute la pompe désirable; Monseigneur présidait lui-même cette fois en core la procession du S. Sacrement, et l'on comptait réunis plus de 2000 gardes d'honneur. Le P. Baud a prêché le sermon de circonstance. C'est dans l'établissement des Filles de Marie; centre de l'œuvre, qui en lieu toute la cérémonie. (lett. du 5 juin)

Le P. Baud, qui a été nommé par Monseigneur directeur de cette association, écrit lui-même à ce sujet au E. R. Père: « Cette œuvre n'est qu'un rayonnement de l'amende honorable et perpétuelle du S. Sacrement; nous y avons consacré une belle église, dont les travaux se poursuivent, et qui sera bientôt achevée, je l'espère. Dans quelques mois, les deux nefs latérales seront terminées. On a commencé le portail et posé les charbonnages des trois grandes portes. Reste à faire les peintures et la rosace, ainsi que le couronnement. Les bois pour la charpente sont commandés en Australie;

depuis plusieurs mois. C'est toujours le bon M. d'Arifat avec sa dame, qui payent les quatre à cinq mille francs, que nous dépensons par mois.» (Lett. du 17 janv. 1869.)

« Le dimanche, 8 août, après la messe de 11 h. La Grandeur a donné le sacrement de Confirmation, dans la cathédrale, à 1300 personnes environ. Pour la première fois la même cérémonie réunissait ensemble et les blancs et les personnes de couleur et les noirs; on y voyait aussi les Malabars des P. P. Jésuites. L'enceinte de la nef entière et même les tribunes de l'église, tout était plein.» (Lett. du 20 août)

— 3. « Le même jour, s'ouvrait au collège notre retraite générale annuelle; elle devait s'achever à temps, afin de permettre aux Pères d'être tout entiers à la disposition des fidèles, dès la veille de l'Assomption. Dieu a daigné bénir ces quelques jours de recollection. La clôture des exercices a été plus solennelle que les années précédentes, grâce à l'initiative de nos nouveaux confrères. A 11 h. le vendredi, eut lieu la cérémonie de la rénovation des vœux; elle fut précédée d'une courte allocution. Le Salut du S. Sacrement vint après renhaussé par les sons d'un harmonium nouvellement acheté pour l'Établissement. C'était d'un bel effet, et vraiment de nature à produire une douce et consolante impression.» (Lett. du 27 août)

— 4. Voici sur une œuvre entreprise en faveur des pauvres immigrants, et pour laquelle on avait eu l'intention d'établir au Port-Louis une nouvelle C<sup>te</sup> de Filles de Marie, ce que nous trouvons dans une note du P. Baud' du 18 février, insérée au dernier Bulletin de la cathédrale.

« M. Bery, protecteur des immigrants, a été chargé par le Gouvernement, de créer un nouveau camp, pour recevoir tous les pauvres de la colonie. Ce digne et bon Monsieur, sans prendre toutefois l'avis de nos Pères, avait demandé à Bourbon, pour son Établissement, une C<sup>te</sup> de 6 Filles de Marie. Celles-ci étaient déjà au Port-Louis, venues exprès pour s'ins-

taller.

Dans l'intervalle néanmoins, des démarches ont été faites par d'autres religieuses, et il est résulté de cette compétition, des difficultés dont M. Beyt s'est montré très-mécontent. Ne pouvant avoir les Sœurs qu'il demandait, il s'est décidé à n'en prendre aucune. Et il a fait appel au dévouement d'une personne pleine de zèle, du nom de Marie, qui avait beaucoup contribué, à seconder le P. Baud, pour extirper le protestantisme à la Grande-Rivière. Celle-ci s'est rendue aux dévies qui lui ont été exprimés. Comme elle ne pouvait, en qualité d'employée, s'occuper de religion, dans ses rapports avec ces bonnes gens, elle s'est adjointe une de ses cousines, que donne gratuitement ses services, et s'occupe, sous sa direction, du soin spirituel de ces infortunés. Elle instruit un nombre de 150 personnes environ, tant adultes qu'enfants, et en a préparé déjà 22 à recevoir la confirmation. Un grand mouvement vers le bien se produisait alors, et l'on désirait avoir, au moins une fois par semaine, la visite d'un Père, (Note du P. Baud du 18 fév.)

— Nous donnons ici le rapport annoncé au dernier Bulletin, sur la Mission du P. Guilmin à l'île Rodrigues

### Rapport du P. Guilmin sur sa Mission à Rodrigues.

Je partis de Maurice à bord du Wisard, le 3 septembre 1863, et arrivai à Rodrigues, le 13 du même mois. C'est une petite île d'environ 10 lieues de circonférence : située à 120 lieues à l'Est de Maurice. Sa population est de 1000 à 1100 âmes. Il y a deux centres de population : la Montagne et la Ville.

Les habitants de la Montagne s'élèvent au nombre d'environ huit cent personnes, tous descendants des Noirs anciennement esclaves dans le pays, sauf quelques Malgaches nouvellement introduits dans l'île ; on y trouve aussi 9 ou 10 Malabars.

Pour vivre, ces gens cultivent des rataves, du maïs et des haricots. La mer leur fournit du poisson excellent, et en assez grande abondance.

La vie y est généralement assez aidée ; mais ce qu'on se procure

plus difficilement ce sont les vêtements et le linge. Le luten a point encore pénétré dans les mœurs de cette population simple et bonne. Mais le noir de nos pays, aime la propreté; un vestiaire brillant et bien assorti devient sa passion. Afin d'acquies, procurer des habits, ces pauvres gens expédient pour être vendus à Maurice, des légumes, des cabris, des volailles et quelque peu de poissons; et on leur rapporte du linge, du café et quelques douceurs, dont ils usent aux jours de fête.

Sur la Montagne, la terre est généralement assez bonne, du moins dans les endroits où il y a de l'eau. Avant l'émancipation, les colons y cultivaient le blé, l'avoine, les pommes de terre et presque tous les légumes de France. Les quelques pieds magnifiques de café sauvage que j'y ai vus, prouvent qu'on pourrait cultiver cette plante très-avantageusement.

Anciennement, il y avait en quantité d'excellentes oranges; mais le pays a été déboisé, et l'incurie des habitants a laissé périr les vieux pieds d'orange, sans en planter de nouveaux. Les limons et les citrons doux y viennent très-bien, dans les vallons et dans les quartiers sous le vent.

Il n'y a que de six à huit ans que les terres se vendent. Précédemment chaque personne pouvait planter sa tente ou bon lui semblait, et cultiver les terres qui lui convenaient, moyennant une légère redevance payée au Gouvernement. Les noirs, après plusieurs essais, inféruca à leur dire pour amender les terrains sans trop se donner de peine, trouvèrent un procédé excellent. ce fut de mettre le feu aux grandes herbes. En peu d'années toute la partie ouest de l'île fut brûlée à trois reprises différentes. Cette région est couverte de hautes herbes, mais on n'y voit plus un seul arbre, et les anciennes sources sont taries; ce n'est plus qu'un vaste désert, une triste solitude. La partie Est, la seule habitée, offre qu'une végétation rabougrie.

Port-Mathurin, la capitale de ce petit pays se compose d'un groupe d'une quinzaine de maisons, dont une seule est couverte en bardeaux, avec des murs bordés en planches. Toutes les autres sont construites et couvertes en tatanier. Celles qui présentent plusieurs pièces ont leurs cloisons faites en roseaux. A une demi-lieue du Port-Mathurin, se trouve, au fond d'une petite anse, la Baie aux huitres, ou par parenthèse, il n'y a point d'huitres. Là, on rencontre quelques maisons d'une apparence aussi chétive que celles du Port-Mathurin; et tout cela est ce qu'on appelle la Ville.

Il y a dans ce lieu une population de 250 à 300 personnes, et sur ce nombre 6 Européens seulement, dont deux mariés à des femmes blanches. Les autres habitants sont ou des mulâtres venus de Maurice, ou des noirs de naissance libre. Tous se livrent à la pêche et expédient leur poisson à Maurice.

L'île Rodrigues a été évangélisée pour la première fois par le Père Chevau, qui y arriva en 1850 et y passa six mois. Depuis ce temps, le P. François y a fait quelques missions, de loin en loin. Il y a trois ans, un prêtre séculier, M. l'abbé Mouylhe, y a été envoyé; il y resta environ une année. Ce fut à cette époque que la chapelle du Port-Mathurin fut consumée par les flammes: elle n'a point été rebâtie. Pendant mon séjour, je réunissais les fidèles et je célébrais la S<sup>te</sup> Messe dans une maison qu'on avait bâtie pour servir de presbytère à M. l'abbé Mouylhe, et qui avait été, par cet ecclésiastique lui-même, convertie en chapelle, après l'incendie de son église de Notre-Dame.

À la suite de difficultés survenues dans ses relations avec le Commandant de la localité, M. l'abbé Mouylhe quitta Port-Mathurin pour fixer son domicile à la chapelle S<sup>t</sup> Gabriel, située sur la Montagne. Puis il finit par s'éloigner entièrement de Rodrigues; et maintenant il se trouve à Maurice, curé de la paroisse de la Distinction, dans le quartier des Plaines-Wilherms.

À mon arrivée au Port-Mathurin, je trouvai la chapelle dans le plus grand abandon: la cloche était à terre, les fenêtres enfoncées, l'autel démolé; on n'y voyait plus aucune trace de décoration; et ce lieu demeurait désert, même le dimanche, où les fidèles ne s'y réunissaient plus pour la prière.

À ce triste spectacle, mon cœur fut navré; je me hâtai de faire poser des fenêtres, de relever l'autel et la cloche, d'installer un confessionnal et de faire brûler une lampe devant le S<sup>t</sup> Sacrement. Pour cela, j'avais réuni les fidèles. Je n'avais qu'à parler et ces pauvres gens s'empressaient d'exécuter mes ordres et d'aller au-devant de mes desirs: les uns m'apportaient du bois, d'autres de la toile, de l'huile, des bougies, des chandeliers; en quelques jours, nous eûmes tout le nécessaire, même des bancs; et notre chapelle se trouva dans un état très-convenable.

Le matin, après la messe, je faisais un catéchisme ou une instruction pour les adultes. Tous les soirs à 9 h., je réunissais les enfants pour leur apprendre les prières et leur faire un catéchisme. Le mardi et le jeudi soir, à 7 h., je faisais une instruction pour tous les fidèles; j'en faisais deux le dimanche, l'une le matin à la messe, l'autre dans la soirée.

Tous les habitants de Rodrigues sont catholiques à l'exception de 5 ou 6 protestants et d'un nombre égal d'infidèles, venus récemment de Madagascar. Les catholiques sont bien ignorants, il est vrai, mais ils semblent tenir beaucoup à leur religion, et ils ont assisté bien régulièrement aux offices et aux instructions.

Après une huitaine de jours passés au Port-Mathurin, pour rétablir un peu les choses, je me rendis sur La montagne, à la chapelle de St-Gabriel. C'est le P. Chevaux qui fit l'acquisition de cette chapelle, il y a une quinzaine d'années, et la paya de ses propres deniers. Depuis, elle a été restaurée par le P. François. C'est un bâtiment en lataniers, de 50 pieds de long sur 24 de large. Je trouvai à mon arrivée la porte de cette chapelle ouverte, et je remarquai qu'elle était sans serrure, mais qu'on pouvait la fermer du dedans, au moyen d'un crochet. Dans l'intérieur, je trouvai plusieurs grandes caisses, une petite table, et dessus, un chapeau aux larges bords, en feuilles de lataniers, des pipes, des peignes, une lanterne magique, etc., dans les caisses, une petite batterie de cuisine et autres objets. J'aperçus aussi les montures éparses d'un bois de lit. C'était là, me dit-on, que couchait Monsieur le curé. Je commençai par faire nettoyer cette chapelle, pour la mettre dans un état plus décent; puis je m'occupai de trouver un gîte.

Le P. François avait dans le temps fait bâtir une petite case, tout près de la chapelle, pour lui servir de pied-à-terre; mais le coup de vent de l'année dernière l'avait découvert et considérablement endommagé. Je parvins à la restaurer un peu, et elle me servit de demeure. Pendant mes trois mois de mission à Rodrigues, je passais alternativement huit jours à la Montagne et huit jours au Port-Mathurin; de sorte que, dans les deux chapelles, il y avait messe le dimanche, de 15 en 15 jours. Sur la montagne, l'air est frais et pur; on s'y porte à merveille. Le mémoire d'homme on n'y a vu d'épidémie.

Mon ministère sur la montagne était à peu près le même que dans la ville. Seulement la difficulté de réunir les fidèles m'empêchait de donner des instructions le mardi et le jeudi.

Durant ce séjour de trois mois, j'ai fait 54 baptêmes, dont deux d'adultes; 43 premières communions, 10 mariages. Toutes les personnes qui avaient déjà fait leur première communion, moins 3 ou 4, se sont approchés de la Ste-Table. Presque tous les adultes, même ceux qui n'ont pas fait leur première communion et qui ne pouvaient faute de temps y être préparés cette année, se sont confessés.

Ceux des habitants qui se livrent à la pêche, se lient sur de petits îlots, à une certaine distance de Rodrigues, et ils ne reviennent, que tous les huit ou quinze jours, passer une journée dans leur famille. La pêche n'est interrompue que deux

ou trois mois par an, de décembre à mars. Ce n'est que pendant ce temps-là, qu'on peut instruire ces pauvres gens et les disposer à leur première communion.

Avant de quitter Rodrigues, j'y ai établi un conseil de fabrique, afin que pendant l'absence du Missionnaire, il y ait là des personnes qui s'occupent des chapelles et veillent à leur entretien. Le P. Chevaux avait installé toutes ces choses et le P. François les avait maintenues, lors de ses missions; mais l'ecclésiastique qui y était venu après lui, avait tout laissé disparaître. Je nommai aussi deux catéchistes pour instruire les enfants, faire le chemin de la Croix, réciter le chapelet, chanter des cantiques les dimanches et les jours de fête, et baptiser au besoin.

Tout autour de la chapelle et du terrain de la cure, dans la ville de Port-Maurice, j'ai fait poser une palissade comme clôture. J'ai mis également tout en train pour faire élever une maison convenable, servant de demeure au prêtre qui reviendra exercer le saint ministère dans cette île. Depuis mon arrivée à Maurice, j'ai eu la consolation d'apprendre que cette construction était terminée.

Je quittai Rodrigues le 2 décembre, après un séjour de trois mois. Les habitants de ce petit pays ont conservé le meilleur souvenir de leurs premiers missionnaires. Les gens de la montagne surtout parlent souvent des P. P. Chevaux et François. Mais au ils sont bien redevables à ces deux Pères. Ce sont eux qui les ont instruits et les ont tirés d'un état voisin de la sauvagerie; ils les ont baptisés, mariés, admis à la S<sup>te</sup> Communion. C'est par leurs soins que se sont élevés les deux chapelles et qu'elles ont été pourvues de vases et d'ornements sacrés. Souvent même, avec la nourriture spirituelle, ils leur ont aussi distribué celle du corps et prêté une assistance secourable. C'est donc la reconnaissance avant tout, qui entretient chez eux un si bon souvenir de leurs premiers apôtres.

signé. Guilmin mis. ap.<sup>9<sup>me</sup></sup>

### Cité de St-Louis.

1. Santé. Maladie du F. Wilhid. id du P. Gommenginger. — 2. Elèves attendus. — 3. 1<sup>re</sup> Confirmation. — 4. Arrivée à Paris et Visite au G. R. Père de Mgr de Port-Louis.

Extr. de la Corresp.<sup>ce</sup>. — 1. Nos confrères du Collège ont été plus éprouvés par la maladie que ceux de la Cathédrale. Pendant

tout le courant de l'année, écrit le P. Guilmin, dans la dernière lettre que nous recevons en date du 24 sept., je ne sais si nous avons passé une semaine sans que l'un ou l'autre d'entre nous fut obligé de garder le lit. Nos enfants eux-mêmes ont éprouvé fréquemment, mais sans gravité, les atteintes de la fièvre. Dans le courant du mois de mai, le P. Pilgrin a été constamment malade, surtout d'une gastralgie. On a même plusieurs fois conçu à son sujet de graves inquiétudes. » (Lett. du 7 mai). Pour se rétablir, il a été envoyé quelque temps au Grand-Port, et de là à S<sup>te</sup> Croix, où il reste maintenant auprès du P. Lambert. (P. Chevau, 23 sept.)

« Au mois d'août, le P. Gommenginger dut suspendre ses fonctions de professeur, par suite d'une laryngite; pour aller se reposer au Grand-Port. Au bout de quinze jours, il en revint mieux portant et capable, disait-il, de recommencer sa classe; mais le voilà déjà et de nouveau bien fatigué. Le médecin dit cependant qu'il n'y a encore rien d'inquietant, et que les bronches ne sont pas atteintes.

« Un de nos professeurs laïcs, le professeur de dessin, atteint du même mal, se trouve aujourd'hui au lit de mort et a reçu les derniers sacrements. Depuis six semaines, le cours qu'il faisait est interrompu. » (Lett. 24 sept.)

— 2. « On ne peut prévoir quel sera le nombre des élèves à la rentrée prochaine. Cette année, on nous a annoncé beaucoup d'enfants qui ne sont point arrivés. Viendront-ils plus tard? On ne peut rien dire à cet égard. Il y a néanmoins lieu à espérer que plusieurs familles qui se réfugiaient à la campagne, rentreront en ville, et nous confieront leurs enfants; depuis quelquetemps, Port-Louis est en effet moins insalubre que les quarantiers. » (Lett. du 27 août.)

— 3. « Le 16 septembre, nous avons eu une belle cérémonie dans notre chapelle. Dix-huit de nos enfants ont fait en ce jour la 1<sup>re</sup> Communion. Leur nombre, pour la Confirmation, s'élevait à une trentaine. La solennité avait été précédée de

trois jours de retraite que suivirent tous les élèves de l'Établissement, à l'exception de ceux de l'école primaire. Ce qui contribua beaucoup à donner à la fête un éclat particulier, ce fut la musique instrumentale; tout le monde en a été surpris et émerveillé. Les assistants rapporteront de cette cérémonie la meilleure impression, et ils disent tout le bien possible de la maison, à cause de la direction donnée aux enfants et de leur piété. » (Lett. du 24 sept.)

— 4. M<sup>gr</sup>. Hankinson, Evêque de Port-Louis, est arrivé de Maurice par la dernière maille, en même temps que M<sup>gr</sup>. l'Evêque de St-Denis. Sa Grandeur ne faisait que passer à Paris, pour se rendre à Douai avant d'aller au Concile. Le 28 octobre, Monseigneur est venu voir le C. R. Père. Le Prélat s'est montré plein d'affabilité et a voulu exprimer au C. R. Père sa reconnaissance pour le concours assidu que lui prêtent nos missionnaires, tout en faisant le plus bel éloge de leur zèle. Au sujet du collège en particulier, Monseigneur a fait part des espérances qu'il concevait, ne doutant pas que cette œuvre n'eût un avenir bientôt des plus prospères.

---

### Clé de Ste Croix.

---

1. Personnel. — 2. Fête-Dieu. — Etat de l'église. — 3. Tombeau du P. Laval. — 4. Sa Vie. — 5. Ex<sup>tr</sup>. de la Correspondance. — 1. Le P. Conguel, qui avait été pris gravement de la fièvre, a été, sur l'avis du médecin, envoyé en changement d'air au Grand-Port; son séjour en ce quartier lui a fait du bien. Le P. Lambert se soutient assez; mais sa vue s'affaiblit et baisse graduellement. Il a avec lui le F. Wilfrid qui prend soin du matériel de la Clé, où il remplace l'agrégé Jean-Louis, envoyé au Collège. » (Lett. du S. Chèvane des 5 juin et 23 sept.)

— 2. La Fête-Dieu a été célébrée à la Ste Croix avec solennité. M<sup>gr</sup>. l'Ev. de Port-Louis a présidé la cérémonie et a ensuite accepté à dîner dans la Clé.

« La grande église de la S<sup>te</sup> Croix, dit le P. Lambert, construite sur des proportions beaucoup trop vastes au dire de tous, ne pourra probablement jamais être achevée; c'est à peine si l'on peut pourvoir aux plus urgentes réparations. Le quartier est un des plus pauvres de l'île. Les femmes ont beaucoup de peine à se procurer de l'ouvrage. Leurs maris viennent-ils à tomber malades, c'est une misère affreuse. Aussi les quêtes du dimanche ne rapportent que 3 ou 4 fr., et si nous n'avions le tronc du bon P. Laval, qui donne de 5 à 10<sup>fr.</sup> par semaine, nous serions embarrassés pour pourvoir aux frais les plus indispensables du culte. »

— 3. « Le tombeau du cher P. Laval, commencé depuis longtemps, ne s'achève pas non plus. Les travaux sont interrompus depuis 6 à 7 mois. La vue de tous ces ouvrages inachevés ou tombant en ruines, fait naître je ne sais quelle impression de tristesse. Quant à moi, cependant, ajoute le Père Lambert, j'aime beaucoup ce séjour de la S<sup>te</sup> Croix. J'y retrouve les souvenirs de mes premières années de ministère, la compagnie de mes pauvres et celle du bon P. Laval. » (Lett. 26 août)

— 4. La vie de ce zélé et S.<sup>t</sup> missionnaire écrite par le P. Delaplace, avait été envoyée à Maurice pour y être examinée par nos Pères, avant d'être imprimée; elle vient d'arriver à la Maison-Noire, avec quelques notes ou observations propres à augmenter encore l'intérêt qu'elle présente. Voici ce qu'écrivait au P. Delaplace le P. Chevreaux, en lui rendant compte de ses impressions. « Je ne saurais vous dire, mon cher Père, combien j'ai été heureux de cette lecture: je trouve cette vie bien faite pour rendre, avec sa physionomie propre, notre bon P. Laval. Elle sera lue avec plaisir et avec très-grand fruit pour les âmes, non seulement à Maurice, mais partout: j'en ai la douce confiance. Elle sera aussi très-utile aux jeunes ecclésiastiques qui se destinent à évangéliser les peuples dans les Missions.

« Le P. Lambert, le plus ancien compagnon de

P. Laval, s'est fait lire votre écrit par le P. Buguel, ayant de trop mauvais yeux pour le lire lui-même. Il savourait pieusement toutes ces paroles qui lui rappelaient les circonstances de la vie de notre S. missionnaire: il a trouvé tout très-beau.

Je vous envoie trois écrits attestant des guérisons extraordinaires; deux signés par les personnes qui en ont été l'objet, le troisième vient de Poubon, et l'on me promet la relation et l'attestation du médecin qui a soigné la malade. On parle beaucoup ici de plusieurs faits merveilleux de cette nature.

Vous recevrez aussi deux petits écrits du P. Laval; l'un d'eux est un plan d'instruction, et peut donner une idée de la manière dont il se préparait à prêcher à ses enfants. Je vous envoie également son grand catéchisme; il pourra servir beaucoup aux jeunes missionnaires qui voudront se former à la manière la plus simple d'instruire des populations encore nouvelles. (Lett. du 27 Juillet).

---

## Cité du Grand Port.

1. Résultats du S. ministère. — 2. Lotes. Nombre. Construct. — 3. Chapelles reconstruites. 20. Tresse des habitants.

Extrait de la Corresp.<sup>e</sup>. — 1. Notre vénérable ministère, écrit le Père Ehuersi, à la date du 28 juillet, produit toujours, malgré bien des difficultés que nous suscite le démon, de consolants résultats. Ainsi nous avons pu faire, dans le courant de cette année, 83 mariages de concubinaires, 28 baptêmes d'adultes, parmi les Indiens ou les Chinois, 14, parmi les créoles. Les mariages légitimes et les baptêmes d'enfants atteignent à peu près le chiffre des années précédentes. Plus de 180 personnes, enfants ou adultes, ont été admis à la première Communion; et le nombre des Communions gratuites s'est élevé à 1,771. Nous comptons aussi dans

une cérémonie de confirmation 500 personnes qui y prenaient part. Les enfants qui se confessent, mais n'ont pas encore fait la 1<sup>re</sup> Communion, sont près de 400.

— 2. « Nous avons lieu d'être très-satisfaits de l'école tenue par les Filles de Marie. Ces religieuses, si dévouées à cette œuvre, font de leurs enfants tout ce qu'elles veulent; elles les rendent vraiment bonnes. Ces enfants sont au nombre de 163. La maison étant devenue trop petite pour en contenir un plus grand nombre, nous nous voyions dans la nécessité de refuser de nouvelles admissions. Afin de remédier à cette situation, nous nous sommes décidés à construire une nouvelle maison; elle est faite en pierres, et mesure 50 pieds de long sur 24 de large. Nous espérons qu'à la fin du mois d'août, elle sera terminée. Les Sœurs auront ainsi un logement plus spacieux, ce qui favorisera les progrès de l'œuvre, tout en leur assurant à elles-mêmes plus de commodités.

« L'école des garçons, tenue par les Frères de la Doctrine chrétienne, marche bien, elle aussi. Elle compte un nombre d'enfants égal à celui des Sœurs. Ils sont divisés en deux catégories: les uns appartenant à des familles pauvres, font partie de l'école gratuite; les autres, de parents plus ou moins aisés, sont à l'école payante. Ceux-ci ne donnent pas, à beaucoup près, la même satisfaction que les premiers.

— 3. « Les chapelles sont à peu près sorties de leurs ruines. Celle de S<sup>te</sup> Philomène et celle du Sacré-Cœur sont reconstruites en pierres et offrent de bonnes garanties de solidité. Celle de N. D. de Bon-Secours est refaite en bois. On recouvre maintenant celle de S<sup>te</sup> Madeleine, et il ne reste plus à relever que celle de S<sup>te</sup> Anne, rue Grand-Sablé.

« Nous sommes à bout de ressources; car, outre ces différents travaux qu'il fallait soutenir, nous avons dû subvenir encore à la détresse de quantité de personnes sur le littoral en effet tout le monde est encore malade

de

la fièvre; et, l'année ayant été mauvaise, il devenait urgent de pourvoir de vivres et de médicaments les personnes réduites à la misère. Cependant, la récolte s'annonce avec de bonnes apparences, et si les espérances se réalisent, nous comptons obtenir d'un de nos dévoués Bienfaiteurs, M<sup>r</sup>. Pallet, de nouveaux et précieux secours.»

## ÎLE DE LA RÉUNION.

### Cité de la Providence.

1. Question de l'École profess<sup>l</sup>. — L'adm<sup>r</sup> pressé de vendre l'outillage etc. — Lettre du Directeur de l'Int<sup>r</sup>. — 2. Réponse du P. Stoffel. Assignations. — 3. Action juric<sup>q</sup>, Audience du Trib<sup>l</sup>. Jugement. — 4. Impress<sup>l</sup> du public. Nouvelle lett. du P. Stoffel. — 5. Lett de M. Dupré au Ministre. — 6. Nominat<sup>l</sup> de M. de Lornel. Lett<sup>l</sup> du C. R. Père à celui-ci et au Ministre. — Départ du P. Dubois. — 7. Procès du cri d'alarme. — 8. Pénitencier. Hospice. Visite de la Commiss<sup>r</sup> de bienfaisance. — 9. Mutations. — 10. Retraites de S<sup>t</sup>. Joseph et des Filles de Marie. — 11. Service célébré par M<sup>g</sup>. Maupoint p<sup>r</sup> le R. P. Gaultier.

Extr<sup>t</sup> de la Corresp<sup>l</sup> et du Bulletin. — 1. Nous avons exposé au dernier Bulletin de la Providence comment, à la suite des troubles survenus à S<sup>t</sup>. Denis, le Gouverneur de la Colonie avait prononcé par un arrêté du 8 mars la suppression de l'École professionnelle. Peu après, l'Administration s'était mise en devoir de rendre cette mesure irrévocable, en voulant procéder sans délai à la vente de l'outillage. Mais le P. Stoffel avait cru devoir protester pour sauvegarder nos droits, comme le C. R. Père l'avait fait lui-même à Paris, près du Ministre de la Marine et des colonies; et devant ces protestations, l'Administration locale s'était vue contrainte de temporiser. Deux mois s'écoulèrent ainsi sans nouvelle tentative. Cependant le nouveau Directeur de l'Intérieur, M. le Baron de Reating, avait manifesté plus d'une fois l'intention d'en finir sans retards;

et M. Echemier, chef des services financiers, était chargé de conduire les choses au terme désiré. Après l'arrivée de la Malle de mai, le P. Stoffel alla lui faire visite, pour provoquer de nouvelles explications. « J'avais à peine pris place, écrit ce Père, qu'il me dit, pensant m'intimider : M. l'abbé, nous allons passer outre. » — « J'ai appris effectivement ce matin, lui dis-je, à la Direction de l'Intérieur, que l'Administration avait ce dessein; ce serait une chose bien regrettable. » Je me permis alors de rappeler le contrat passé avec la Cong. « Ce contrat, nous le rompons, répondit-il, et voilà tout; à vous de demander les dommages intérêts que vous jugerez à propos; vous ferez ce que vous voudrez; nous passons outre: demain ou un de ces jours, nous vous enverrons une commission avec ordre de saisir l'outillage de l'Établissement. » (Lett. du 5 juin)

En effet, le 9 juin, veille de l'arrivée de la malle de France, le P. Stoffel recevait du Directeur de l'Intérieur par intérim, une lettre dans laquelle il était dit que l'Administration, pour solder les créanciers de la Providence, avait besoin d'entrer immédiatement en possession de tout l'actif de l'École professionnelle; qu'en conséquence la commission nommée par l'Ordonnance du 8 mars, se rendrait à la Providence et, sous les yeux du Directeur de l'Établissement ou de son délégué, comme en cas de complète abstention de sa part, prendrait possession, au nom de la Colonie, tant des objets mobiliers énumérés dans l'arrêté, que des bâtiments et terrains composant l'Établissement de la Providence, à l'exception de l'hospice. (Lett. du 9 juin)

— 2. La position pour nos Pères, était, on le voit, des plus embarrassantes. Que faire en présence d'une injonction aussi formelle? Laisser passer outre, c'était évidemment consommer à tout jamais la suppression de l'École professionnelle, sans pouvoir songer à l'avenir à aucun arrangement amiable; car l'outillage une fois vendu, on ne devait guère espérer d'aucune Administration, si bien-

veillante

qu'on la supposât, qu'elle consentit de nouveau à une dépense de 80 à 90 mille francs pour réintégrer dans son matériel l'œuvre autrefois existante ou la réorganiser sur un nouveau plan.

Déjà, après les efforts tentés par le P. Stoffel, d'autres démarches encore avrirent été essayées par l'avocat M<sup>r</sup>: Coussaint de Guèrevecourt, dans le but de faire appel à la conciliation et aux accommodements à l'amiable. Mais l'Administration avait refusé les conditions proposées; de sorte qu'il ne restait plus qu'un parti à prendre, celui de recourir aux Tribunaux: c'était l'avis unanime de toutes les personnes qui s'intéressaient à l'Établissement. (Selt. de l'avocat, du 28 juin.)

Aussi, d'après les conseils qui lui furent donnés, le Père Stoffel répondit le 12 juin, à la lettre du Directeur de l'Intérieur, en renouvelant sa protestation, et en déclarant que si l'on persistait, il se verrait contraint de saisir le tribunal de la question. (Selt. du 12 juin)

Cette réponse fut suivie de deux assignations, l'une en référé: dans le but d'amener un sursis à la prise de possession sollicitée par le Directeur de l'Intérieur, jusqu'à ce qu'il eut été statué, par les tribunaux compétents, sur le différend élevé entre l'Administration locale et la Cong<sup>g</sup>; la seconde en principal, sur le fond même du débat, avec demande d'une indemnité de 300,000<sup>f</sup>; comme dommages intérêts. en cas de résiliation arbitraire du contrat.

Le samedi, 12 juin, ces pièces furent déposées à l'Administration; c'était l'avant-veille du jour fixé pour la prise de possession du matériel de la Providence. Cette assignation permettait de gagner du temps, et dans l'intervalle, les choses étaient forcément tenues dans le Statu-quo, et tous nos droits, par rapport à l'École, entièrement sauvegardés. Pendant ce temps, le C. R. Père pouvait agir auprès du Ministre de la Marine et des colonies, pour

obtenir un arrangement à l'amiable, sauf à faire arrêter à son gré l'action litigieuse, en signifiant un désistement.

— 3. Contrairement aux demandes de l'avocat de l'Établissement, le président du Tribunal, par décision du 20 juillet, joignit le référé au fond du procès, en disant qu'il serait statué sur le tout par un seul et même jugement. Cependant cette résolution obligeait l'Administration, à moins d'avoir recours à la violence, de surseoir à la prise de possession, dont l'Établissement se voyait menacé.

L'affaire fut portée peu après au Tribunal de 1<sup>re</sup> instance de St-Denis. L'Administration soutenait l'incompétence des Tribunaux civils à statuer sur le différend, et s'efforçait de le présenter comme appartenant au contentieux administratif, et par conséquent étant uniquement du ressort du Conseil privé. C'était pour les juges le moyen d'échapper à l'embarras de se prononcer sur le fond de la question. Ils ne manquèrent pas de le saisir, comme on l'avait prévu, et le jugement rendu le 24 août fut en effet dans ce sens. Cette décision enregistrée le 9 septembre, ne fut signifiée à nos Pères que le 18. On avait encore devant soi un intervalle de 40 jours pour interjeter appel devant la Cour impériale, ce qui baissait le temps d'attendre les instructions de la Maison-Mère, et les circonstances pouvaient aussi devenir plus favorables.

— 4. Dans le public, l'impression produite était des plus satisfaisantes. Tout le monde approuvait la conduite que nos Pères avaient suivie, et les adversaires eux-mêmes, étaient contraints de rendre hommage à l'œuvre qu'ils s'efforçaient de détruire. « Durant tout le temps du plaidoyer au sujet de la compétence des tribunaux, écrit le P. Stoffel, l'avocat du Gouvernement, M. Sigoyer, n'a fait que nous donner les plus prompts éloges. » (Lett. du 27 août.)

« Grâce à Dieu, écrivait au P. Duboin M. l'abbé Terra, Vic. genl de St-Denis, nous avons la satisfaction de voir la Providence conservée... On saura que vous êtes les défenseurs

du droit, partout foulé aux pieds par l'arbitraire ou la bassesse. On apprendra que votre Cong<sup>s</sup> regardait la Providence comme une œuvre morale et non une spéculation. Et puis, quand on regrettera d'avoir démolé en un jour l'œuvre si belle de douze ans, si utile aux jeunes gens du peuple, la Cong<sup>s</sup> pourra dire qu'elle l'a défendue jusque devant les tribunaux. Ce procès pour ces raisons est très-honorable pour vous. Et qu'il réussisse ou non, en tout cas, tout le public est pour vous, même vos adversaires. » (Lett. du 29 juillet)

Cependant, après l'arrivée de la malle du mois d'août, le P. Stoffel résolut de tenter de nouvelles démarches, afin d'arriver à des accommodements. Il avait appris de la Maison-Mère qu'une lettre officielle du Ministère de la Marine conseillait au Gouverneur la voie des arrangements amiables. Il écrivit à l'Administration pour lui faire des propositions dans ce même sens. La lettre fut remise au Contre-Amiral Dupré par l'intermédiaire du Directeur de l'Extérieur. C'était un précédent qui permettait d'aller plus loin, et de se présenter en personne, s'il y avait lieu plus tard de poursuivre des négociations. Mais la lettre resta sans réponse.

— D. Le Gouverneur n'avait pas encore répondu non plus aux deux protestations du C. R. Père que lui avait transmises le Ministère de la Marine et des Colonies. Il aurait voulu attendre sans doute, pour cela, que la suppression de l'École professionnelle fut consommée; mais les délais nécessairement amenés par le recours aux tribunaux ne lui permettaient pas de différer encore. Il répondit donc par une longue lettre adressée au Ministère de la Marine et des Colonies, en date du 28 août, dans le but de justifier la légalité, aussi bien que l'opportunité des mesures prises par l'Administration relativement à l'œuvre de La Providence.

— Mais, avant que cette lettre... arrivât à Paris, M<sup>r</sup> Dupré avait déjà son successeur nommé. Le Gouvernement n'avait pas voulu le rappeler tout de suite après les

événements du mois de décembre, pour ne pas paraître donner un désaveu public à l'autorité; mais on avait bien prévu et espéré qu'il ne resterait pas au-delà de six mois à la Réunion. Ces prévisions se sont en effet réalisées.<sup>(1)</sup>

— 6. Le remplaçant de M. Dupré est M. de Lormel, qu'un décret impérial du 31 août a transféré du Gouvernement de la Guadeloupe à celui de Bourbon. On s'est empressé, à la Maison-Mère, d'entrer en relations avec lui. Le C. R. Père est allé lui faire une visite qu'il rendit quelques jours après, et le R. P. Provincial la réitéra plus tard.

Le nouveau Gouverneur a montré des dispositions bienveillantes. Il avait déjà du reste reçu du Ministère des instructions dans ce sens. C'est ce qui a écrit M. l'Amiral Rigault lui-même au C. R. Père dans une lettre du 25 octobre, en lui envoyant copie de la réponse de M. Dupré. Dans cette même lettre, l'Excellence exprimait le désir de voir les difficultés se résoudre à l'amiable. C'était une occasion favorable pour traiter avec M. de Lormel. Par deux lettres successives du 24 sept. et du 29 oct. le C. R. Père lui a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de donner suite au procès, mais qu'il désirait au contraire voir adopter une combinaison qui put concilier, pour le mieux tous les intérêts et satisfaire en même temps aux besoins réels de la colonie, au point de vue moral, religieux et industriel. (Lett. du 29 oct.) C'est aussi en ce sens que le C. R. Père a répondu aux communications de M. le Ministre de la Marine et des Colonies.

Mieux que tout autre, le P. Dubois était à même de conduire les choses dans cette voie de conciliation. Le C. R. Père a décidé en conséquence son retour dans la colonie. Il a quitté Paris le 29 octobre au soir, pour s'embarquer à Marseille sur la Malte qui doit amener aussi à la Réunion le nouveau Gouverneur. Il est à espérer que l'École professionnelle ne sera pas entièrement sacrifiée; nous avons de moins l'espoir d'obtenir en retour, en faveur de nos autres œuvres, des avantages plus grands et des garanties

(1) On lit dans la France du 23 nov. que le Contre-Amiral Dupré, étant arrivé le 13 du courant à Alexandrie, avec sa famille, et qu'à la Réunion il se s'adresse au demandeur le remplaçant du Directeur de l'École, M. de Keating, lequel est originaire d'Angoulême.

plus sérieuses pour l'avenir.

— 7. La colonie, un moment troublée par les agitations de la franc-maçonnerie, rentre maintenant dans son calme ordinaire. Le procès intenté au journal clandestin le Cri d'alarme, pour ses invectives contre l'autorité, s'est terminé par la condamnation à un an de prison et 10,000<sup>f</sup> d'amendes, des deux principaux rédacteurs; M. M. Samat et Grenier. Ils ont fait appel à la commisération de M. Dupré pour obtenir un sursis de quatre mois à l'exécution du jugement, et on les a mis provisoirement en liberté. Depuis, une demande en grâce a été présentée à l'Empereur, couverte de nombreuses signatures, et en tête de laquelle se voyait, disait-on, celle de M. Dupré lui-même.

L'état de siège, maintenu à cause de cette affaire restée pendante, a été levé après reddition du jugement, et l'Orretole du 14 déc., qui réduisait les journaux au silence sur toute question ayant trait aux derniers événements, retiré, à cette même occasion.

— 8. La Providence, les choses sont encore dans l'état où elles se trouvaient au départ du P. Dubois. « Nous avons toujours, écrit le P. Stoffel, une cinquantaine d'enfants au Penitencier. C'est un nombre bien réduit. M. le Procureur général, ne se montre plus, il est vrai, aussi facile qu'au paravant pour gracier les enfants, tous les jours cependant, il y en a qui sortent et ne sont point remplacés les délinquans sont de préférence envoyés à la geôle. » (Lett. du 5 juin) Cette œuvre donne néanmoins des consolations. Plus de trente enfants ont reçu le baptême et fait leur 1<sup>re</sup> communion après une fervente retraite. L'un d'eux, un jeune Chinois converti, que son père accablait de mauvais traitements pour le faire apostasier, a résisté à tous ses efforts; il a même demandé et obtenu d'aller loin de la maison paternelle pour gagner son pain et subvenir, à l'aide de ses épargnes, à la pauvreté de ses parents. (Bulletin)

L'assistance publique a été organisée à la Réunion. Cette institution n'était pas établie sans dessein secret de l'Administration: ce devait être en effet, dans sa pensée, un moyen simple et facile d'accaparer aussi la direction de l'hospice des vieillards, surtout si le projet de transférer l'hôpital dans les bâtiments de l'École professionnelle obtenait une prompte et pleine réalisation. « Depuis le 1.<sup>er</sup> juillet, écrit le P. Stoffel, cette administration a commencé à fonctionner. Nous avons eu visite sur visite; et, il y a quinze jours, nous avons été inspectés, par une Commission qui ne devait pas nous être favorable: sur cinq membres dont elle se composait, quatre sont venus avec le dessein arrêté de nous juger assez sévèrement, pour nous faire perdre la direction de l'hospice. Par bonheur, ayant été averti de tout ce qui se préparait, j'avais pris mes précautions pour tenir les cours, les bâtiments, les salles, dans un état de très-grande propreté. La cuisine s'était heureusement ressentie de la venue de ces terribles visiteurs. Quelle ne fut donc pas la surprise et le désappointement de ces Messieurs, en voyant nos infirmes installés comme dans un petit château! Ils ont demandé à plusieurs d'entre eux s'ils étaient contents. Bien entendu que je ne perdais pas de vue mes visiteurs, non plus que les vieillards qu'ils interrogeaient, de sorte que la réponse ne se faisait pas attendre, et peut-être ajoutait à leur mécompte. Après cette inspection, je leur ai offert des rafraîchissements, et ils m'ont quitté en me serrant la main, et en me témoignait leur satisfaction. Trois jours après, j'ai fait ma visite au Général gal, et au Président de l'assistance publique. Celui-ci m'a reçu à bras ouverts, et m'a dit qu'il ne cesserait de défendre ma défense; car ajoutait-il, j'ai été très satisfait de votre établissement. En sortant de chez lui, j'ai trouvé sa voiture attelée de deux chevaux qui m'attendaient à la porte, pour me reconduire à la Providence.

Il n'est pas probable que nous conserverions, comme

par le passé, un nombre de 170 à 175 lits. Ces Messieurs ont difficilement consenti à en accorder 160. J'ai fait observer que, n'ayant que des vieillards infirmes mais non malades, les lits pouvaient être plus rapprochés; j'ai aussi fortement appuyé sur tout ce que nous faisons à l'aide de la subvention modique d'un franc qui nous était allouée par personne, chaque jour, et ces considérations surtout ont été décisives.» (lett. du 30 juillet.)

« C'est pendant la période des troubles que nous venons de traverser, dit le bulletin local, que nous avons établi pour ces bonnes gens la Garde d'honneur. C'est quelquefois un spectacle bien touchant de voir l'un de ces vieillards conduire par la main son camarade aveugle qu'il fait agencueillir devant l'autel, et tous deux prier une heure durant; jus qu'à ce qu'ils soient relevés: -

— 9 Dans le personnel des Frères de la C<sup>te</sup>, certains changements ont été opérés dans le courant du semestre. Les Fr. F. Olymp et Pital ont été envoyés à la C<sup>te</sup> de l'Islette, et à celle de la Neuville, les Fr. F. Rosithée et Michel. Le 27 septembre, les trois Frères: Fortunat, Félicien et Gélase et 6 Filles de Marie ont pris passage sur un bâtiment marchand, l'Anna, pour se rendre à Zanzibar. Avant de partir, le Fr. Gélase a été admis au renouvellement de ses vœux de cinq ans.» (lett. du 27 sept.)

Le 23 juin, dimanche de la S<sup>te</sup> Trinité, les Fr. F. Olymp, Faustine, Pital, Isaac, avaient le bonheur d'émettre eux aussi leurs vœux de cinq ans. La cérémonie avait été précédée d'une retraite de 8 jours.

— 10. « Les retraites annuelles des Sœurs de St. Joseph et des Filles de Marie ont eu lieu en septembre. Le P. Bon Dieu, dit de St. Rocher dans une lettre du 27 sept, les a bénies l'une et l'autre. C'est le P. Etcheverry qui, cette année encore, en a donné les exercices aux religieuses de St. Joseph: elles étaient 120 environ. Le P. vicar général, M. Lambert,

les P. P. Le Bozec et Pineau entendaient les confessions.

« Le P. Limbour a prêché la retraite des Villes de Marie, sa parole a produit dans ces âmes un très-grand bien »

(lett. du 27 sept.)

— 11. La nouvelle de la mort de notre bon Père Gaultier a excité de grands regrets dans le clergé de la Réunion.

M. g. Meaupoint écrivait à ce sujet à la Maison-Mère. « Je l'aimais et estimais beaucoup, cet excellent Père. Les hommes de cette trempe, de cette franchise, de cette foi ardente sont rares. C'est une perte pour la Congr., pour l'Eglise de Rome, et pour moi en particulier. Je le regrette vivement; j'ai dit souvent la messe pour lui, et je lui ferai un service pontifical à St-Denis, pendant que les prêtres seront réunis; pour la retraite, »

(lett. du 31 août.)

« Ce service, écrit le P. Stoffel, a été en effet, célébré solennellement le 16 septembre, jour de la clôture de la retraite ecclésiastique, avant l'ouverture du Synode. Cette circonstance était ménagée à dessein, afin que tous les prêtres présents à ces exercices, pussent assister à la cérémonie et ainsi faire à ce dernier devoir qu'ils étaient désireux de rendre à la mémoire du R. P. Gaultier. L'office eut lieu dans la chapelle des frères des Ecoles chrétiennes; tous nous y assistâmes. Après le chant de la Messe pontificale, Monseigneur a fait l'absoute au trône: quatre de nos Pères tenaient les coins du drap mortuaire. Tous les ecclésiastiques qui ont participé à cette cérémonie, ont exprimé à Monseigneur leur satisfaction de l'heureuse pensée qu'il avait eue de célébrer alors ce service: ils remerciaient eux-mêmes Sa Grandeur de leur avoir permis de témoigner ainsi leur reconnaissance à un vénérable Père qu'ils aimaient et vénéraient tendrement » (lett. du 27 sept.)

— Par la maille d'octobre, M. g. Meaupoint a quitté St-Denis pour se rendre à Rome au Conclave. Le Trélat, à son arrivée à Paris, est descendu à la Maison-Mère, accompagné de son Picaire général, M. Lalle-Lambert. Il ne

partira de Paris qu'après l'ordination des séminaristes, laquelle aura lieu le 1<sup>er</sup> novembre et sera faite par le Grandeur.



### C<sup>te</sup> de la Neuville.

1. Personnel. Cl<sup>tr</sup>. — 2. Fête de St Joseph. N<sup>eu</sup>: p<sup>r</sup> le 8, de Père. — 3. Semaine St<sup>e</sup>. Fête du Corpus Ch<sup>ti</sup>. — 4. Bap<sup>t</sup>mes d'ad<sup>te</sup>. 1<sup>re</sup> Com<sup>te</sup>. — 5. Visite past<sup>re</sup> de M<sup>gr</sup>. Récept<sup>ns</sup>. Discours. Confir<sup>m</sup>. — 6. Bénédic<sup>ts</sup> de Coiro, Statues. — 7. Ecoles des Filles. id garçons. — Appendice. Convers<sup>es</sup> des gendarmes. Process<sup>us</sup> des Sép<sup>reux</sup>.

Bill. de la C<sup>te</sup>.

— 1. Le personnel de la maison de la Neuville, se compose toujours d'un Père, le P. Limbour, Directeur et aumônier de la Léproserie, et curé de la paroisse St Bernard, et de deux Frères, dont l'un, le Fr. Cosithé, seconde le Père à la paroisse, et l'autre, le Fr. Célestin, donne ses soins aux lépreux.

« La C<sup>te</sup> est enfin munie d'une clôture en règle; des constructions de cases, des murs et des barrières, l'ont peu à peu établie. Les paroissiens ont d'abord paru un peu surpris de cette nouvelle installation; mais quelques explications données en temps et lieu, leur en ont fait comprendre suffisamment le motif. »

— 2. La fête de St Joseph a été, cette année plus solennelle que jamais dans nos montagnes. Nous nous sommes réunis pour la célébrer le 19 mars à la Léproserie, le 31, à l'Étette à Guillaume; et le 3<sup>ème</sup> dimanche après Pâques, dans la paroisse St Bernard. Les lépreux terminaient le jour de cette solennité une fervente neuvaine, dans le but d'obtenir du Ciel, par l'intercession du vénéré Père, que la vue fut rendue à notre C. R. Père. Leurs prières n'ont pas été stériles, puisque c'est neuf jours plus tard, le 28 mars, que notre bien-aimé Père a eu le bonheur d'offrir de nouveau le sacrifice de la messe et de pouvoir continuer à l'offrir ensuite chaque jour. On trouvera plus loin, à l'appendice, un

compte-rendu de la fête de ce jour à la Léproserie et à l'église à Guillaume, dans une lettre du P. Limbour publiée par le Propagateur de la Dévotion à St. Joseph. N° de Juillet 1869.

— 3. — Tous les offices de la Semaine sainte ont été célébrés solennellement à la paroisse. Le jeudi-Saint, la nuit comme le jour, la chapelle de reposoir était remplie de pieux adorateurs. Le Vendredi-Saint, un sermon de deux heures sur la passion, à la cérémonie de l'adoration de la croix, a vivement ému tout l'auditoire. Les communions pascales ont atteint le chiffre approximatif de 1000.

« Deux fêtes de l'Ascension, de la Pentecôte et du Corpus Christi, ce nombre a été encore dépassé. Pour ces deux dernières solennités, le P. Le Bozec était venu porter secours au P. Limbour, qui succombait sous le travail imposé par le double service de la paroisse et de la Léproserie. Le jeudi de la Fête-Dieu fut tout entier pour les Lépreux. Tous reçurent le matin leur divin Maître. La Grand'messe leur fut chantée par le P. Pineau. On avait transporté un harmonium qui fut touché par le St. Louis Stanislas, les St. St. Posithée, Hugues et Héribert soutenaient le chant. Le soir, après les Prières solennelles, eut lieu la procession, présidée par le P. Pineau. Ces pauvres Lépreux entouraient Jésus avec un amour ardent et ils chantaient de tout cœur, avec un saint enthousiasme le Ronce Immaculé et les autres hymnes au St. Sacrement. Sur les pas de la procession, aux saluts des reposoirs et de la chapelle, se faisait une manifestation non moins remarquable. C'étaient les gendarmes qui, armés de leurs mousquets, étaient spontanément accourus pour saluer de leurs bruyantes détonations, le passage triomphal du Dieu des armées.

« Le Dimanche suivant, pareille fête se renouvelait pour nos pauvres noirs des montagnes. Le P. Le Bozec avait chanté la messe et portait le St. Sacrement. Tout ici encore respirait la piété, avec ce cachet spécial de grandeur qu'ajoute

l'aspect de nos montagnes. La communion du matin avait été des plus nombreuses; Jésus est partout bien aimé et adoré. Les F. F. Dosithée et Célestin, aidés des paroissiens qui apportaient de la mousse et tressaient des guirlandes, ont rivalisé avec les Savis pour l'érection de splendides reposoirs. Les gendarmes formaient le piquet d'honneur. Le bras était porté par des paroissiens honorables par leur conduite édifiante. Le chant partait du fond du cœur; ici à peu près tout le monde chante. Les montagnes, les rochers et les forêts semblaient chanter aussi, toutes les voix de la nature exaltaient le Créateur. Chacun... a emporté de cette procession l'impression la plus vive, et les gouverneurs de Saint-Denis en ont parlé avec éloge.

— 4.° La tournée pastorale de Mgr. Maupoint, qui devait avoir lieu au mois de juillet, vint provoquer encore un nouveau redoublement de ferveur. Il y a huit mois, nous avions déjà reçu la visite La Grandeur, qui alors avait confirmé 313 personnes. Comme Monseigneur devait quitter la colonie pour se rendre au Concile, le P. Limbour avait demandé à ce que la paroisse de S. Bernard figurât de nouveau sur l'itinéraire de la tournée d'adieu, et la cérémonie de confirmation fut fixée au 11 juillet. Quinze jours auparavant, des retraites s'ouvrirent pour les différentes catégories de catéchumènes: enfants, adultes et lépreux. Le P. Le Bozec s'éleva adjoint au P. Limbour, tandis que de son côté le P. Pineau préparait les jeunes gens de S. Etienne à Guillaume. Il y eut deux cérémonies de baptêmes d'adultes; l'une de 9 personnes, l'autre de 40. Qu'il était consolant de voir ces 40 noirs rangés en cercle hors de l'église, se prosterner en entrant dans le saint lieu, puis se presser autour de la fontaine sacrée. Le P. Le Bozec, qui faisait la cérémonie, en était vivement touché: rarement, en effet, pareil spectacle vient réjouir le cœur du missionnaire.

„ Le lendemain, 57 adultes faisaient leur 1<sup>er</sup> commun.

De ce nombre étaient plusieurs des régénérés de la veille, 99 personnes de la paroisse voisine et des ouvriers envoyés à la Montagne par l'administration, pour travailler à la Léproserie. Le P. Limbour avait eu la consolation de les gagner, et, après les avoir fait rentrer dans la voie du mariage chrétien, il les avait conduits à la S<sup>te</sup> Cécile.»

— 5<sup>e</sup>. Le 10, au soir, Monseigneur arrivait dans notre humble Cité, accompagné de M. Fava, son Vicaire général. Le 11, toute la paroisse vint processionnellement à sa rencontre. un peloton de gendarmes formait la garde d'honneur. Sous l'arc de triomphe dressé devant l'église, le P. Limbour offrit à Sa Grandeur l'eau bénite et l'encens, et lui adressa un discours où il résumait l'exposé de la situation de la paroisse et de nos œuvres dans ces montagnes. Monseigneur répondit, en disant que de tous les discours qu'il avait entendus, nul ne l'avait autant touché, parceque aucun ne lui avait présenté un résumé aussi consolant des œuvres qu'il a le plus à cœur. Ce grand nombre de baptêmes d'adultes, d'unions légitimées, de confessions et de communions, c'était là assurément un très-beau résultat. Les habitants de la Montagne devraient s'en montrer reconnaissants envers une Cong<sup>g</sup>, aujourd'hui persécutée dans la colonie, mais qui y fait cependant tant de bien, et, quant à lui-même, ajouta-t-il, il n'avait qu'un désir, celui de rencontrer des membres de cet Institut en plus d'endroits de son diocèse. A cette occasion, Monseigneur fit un grand éloge de notre V<sup>re</sup> Père, et de la Cong<sup>g</sup>, ainsi que des Filles de Marie.

Dans le cours de la Cérémonie, M. l'abbé Fava prononça un discours où il se plut à rendre encore un public hommage aux travaux de nos confrères en Afrique et dans les colonies, et en particulier à la Montagne et à Zanzibar: il nous avait précédés dans cette dernière Mission; il en avait connu les difficultés, et il pouvait se rendre compte des résultats accomplis.

Il y eut 114 personnes qui reçurent la confirmation, parmi lesquelles le brigadier de gendarmerie. Plus de 1000 personnes communierent. Les P. P. Le Bozec, Pineau et Sombour avaient été continuellement assiégés dans leurs confessionnaux, jusqu'à des heures avancées de la nuit. Les F. F. Dosithee, Célestin, Vital et Oscar s'étaient aussi dévoués généreusement, pour tous les soins et tous les préparatifs nécessités à l'occasion de cet heureux jour. Les catéchismes, les prières, les exercices de retraite, l'ornementation de l'Eglise avaient absorbé tous leurs moments. En voyant, pour le bien, cet élan si général et si généreux, Monseigneur ne pouvait contenir son admiration. M. l'abbé Orinel, frère du P. Orinel, revenu de France depuis quelques jours, cherchait une explication à ces faits, et il disait: « Ce sont les Pères des noirs; ceci n'a pas lieu dans les autres paroisses de la colonie. »

— 6. Avant de s'éloigner de St. Bernard, Monseigneur a béni solennellement deux croix nouvellement érigées, l'une à la Léproserie, l'autre devant l'église. Ces sept grandes croix que le P. Sombour a plantées sur divers points des montagnes de la paroisse, et même de toutes les croix de la colonie, celle-ci est sans contredit la plus remarquable. Elle est faite de jolies pierres fines sculptées, et présente une élévation de 4 mètres. On se rappelle, en la voyant, les beaux calvaires de la Bretagne.

« Outre ces croix, nous avons pu enrichir la Léproserie et l'église paroissiale de 4 statues, dues au ciseau du Très-Vital et heureusement réussies. Une autre, représentant Saint Joseph, avait été envoyée de Bretagne au P. Sombour, plus une grande caisse d'objets de piété, et un immense ballot de toiles. Ces statues ont été bénites par le P. Stoffel, le jour de la fête patronale. C'était ce jour-là encore grande solennité à St. Bernard grand messe avec diacre et sous-diacre, beau panégyrique du Saint, chant bien dirigé par les F. F. Célestin, Félicien, Alexandre et Vital, et soutenu

par le Fr. Positké, d'un accompagnement d'harmonium; rien ne manquait.»

— 7. « L'école des petites filles a vivement satisfait Monseigneur; il l'a visitée et bénie. Elle a été ouverte au mois de juin, et compte en ce moment 40 enfants, comme internes. L'externat en réunira bientôt un égal nombre. Nous aurions plus de 100 orphelines si nos moyens nous permettaient de les entretenir.

« Nous avons obtenu et perçu une somme de 2000<sup>fr</sup> de la commune de St-Denis, pour les frais du matériel de cette école. Qui croirait que nous en sommes redevables à M. Drouhet ex-inspecteur de notre colonie! Malgré nos besoins pressants, il fallait songer à l'avenir, et cet argent a été placé à intérêts, au taux de 9 pour 100. Les revenus trimestriels seront affectés aux besoins courants. D'autres ressources, comme provisions en riz et viande, nous sont assurées. Nous aurons aussi toujours du travail, et un travail quelque peu rémunérateur.

« La petite C<sup>te</sup> des Filles de Marie de St-Bernard dirige bien cette œuvre; la Mère Madelaine est venue elle-même et a tout organisé. (Sé. des 30 juin et 30 juill.) Après installation, l'administration a consenti à payer le traitement de deux nouvelles sœurs adjointes à celles de la Léproserie, mais s'occupant des orphelines.»

« Le projet d'école de garçons que le P. Limbour désire si vivement installer aussi à St-Bernard, a été examiné soigneusement et une information adressée à la Maison-Mère. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que le C. F. Porey a donné son adhésion.

---

## APPENDICE .

### Conversion des Gendarmes

Extrait du bulletin et de lettres du P. Limbour

---

Puisque nous avons parlé itérativement des gendarmes, disons

un mot de leur histoire, elle n'est pas indigne des honneurs du Bulletin.

Il y a deux ans que l'Administration a placé une brigade dans nos montagnes. Les six premiers gendarmes étaient de vrais bambocheurs, de vrais chevaliers de la Bousteille. Peu à peu cependant on les remplaça par d'autres hommes plus abordables. Ce fut alors que commença mon ministère. Au Pâques 1868, je fus en gagner un, le marier, et l'amener à l'accomplissement de ses devoirs; mais ce fut un peu comme autrefois à Bicêtre, nuitamment. Cette année, est venu un brigadier Corse, qui ne fut pas difficile à convertir. Il fit même mieux: le Samedi-Saint, il dit à ses gendarmes. « pas de service aujourd'hui, afin que vous puissiez aller faire votre vœu; pour moi, je vais trouver le Père. » Cette fois cependant il n'y en eut que deux. C'était chose inouïe dans le pays qu'un gendarme se confessant et communiant, mais aujourd'hui, grâce à Dieu, les choses ont bien changé. Toute la brigade a mis bas les armes pour faire son mea culpa. Avant d'en arriver là, j'ai dû me faire gendarme moi-même; leur apprendre et chanter avec eux les cantiques de M. Germainville. Vu la bonne édification produite dans la paroisse par leur conversion, je n'ai pas eu à regretter de m'être fait tout à tous. La caserne ne retentit plus maintenant de leurs chansons bachiques ou érotiques, mais bien de refrains comme celui-ci.

La vie est un lieu de combats;

Soyons pour Dieu d'intrépides soldats.

Un de ces hommes se trouvait au Collège des Jésuites, lors du pillage de l'Établissement. Il vit un des émeutiers saisir le Crucifix du P. Etcheverry et le jeter par la fenêtre en proférant d'horribles blasphèmes. « Malheureux, qui oses t'attaquer ainsi au Christ lui-même, lui cria le gendarme; lâche, qui ne vois là qu'un morceau de bois, et ne crains pas la puissance du Crucifié! » et il eut bien de la peine à lui épargner le tranchant de son sabre. — Nous savons que Dieu a fait lui-même justice de ce misérable, et que, tombé des premiers le lendemain, il a été criblé de balles et percé de plusieurs coups de baïonnettes. » (2. etc.)

« A l'époque d'une 1<sup>ère</sup> communion d'adultes, sachant combien j'étais embarrassé pour fournir des vêtements à tous mes noirs, ces généreux gendarmes ont fait parmi eux une quête, et m'ont, pour mes pauvres chemises et autant de leurs superbes pantalons blancs.

Mais c'est surtout à l'occasion du passage de M<sup>gr</sup> Nou-  
point, qu'ils se sont noblement montrés. Les trois jours qui avaient  
précédé sa venue, avaient été employés par eux à dresser un arc-  
de-triomphe, et à élever dans l'église un trône de verdure des-  
tiné à Sa Grandeur. Nos hommes avaient laborieusement payé  
de leurs personnes et sue à la peine. Et la caserne tout était aussi  
préparé en vue d'une parade officielle dont le brigadier avait  
lui-même réglé l'ordonnance; il devait en outre haranguer  
Monsieur. Deux gendarmes s'étaient joint la veille un peloton  
de gardes de police. Le jour venu, Monsieur paraît enfin:  
des détonations bruyantes le saluent: « Portez armes », crie le bri-  
gadier d'une voix vibrante, qui fixe sur lui les regards de Sa  
Grandeur; puis il ajoute en italien, pour faire voir qu'il avait  
été à Rome Viva Pio nono: Viva il Nostro Monsignore Naupoint.»  
Nos braves s'enflamment de l'enthousiasme de leur chef et répé-  
tent ses vivats. Monsieur descend de sa voiture, s'avance  
vers eux pour leur parler, mais le brigadier le prévient et lui  
dit: « Monsieur, vous venez ici et puis vous allez au Concile;  
vous direz au Pape, que soldats français, nous sommes avant tout  
soldats chrétiens! Voilà ce que vous disent nos accents.» Et  
tous de répéter. « Vive M<sup>gr</sup> Naupoint et vive Pie IX; vive l'Em-  
pereur.» Le brigadier poursuivant: « Nous avons pris et rendu  
Rome au Pape en 1849; s'il s'agissait de marcher encore pour  
Pie IX, ou pour vous, Monsieur... hein?... gendarmes,  
fait-il à ses hommes en se tournant vers eux — tous « oui, oui-  
très-bien, Viva Pio nono; — Viva Monsignore Naupoint.»  
Le brigadier, continuant sa harangue: « Garde à vos... Portez  
armes... Présentez armes... genoux terre... Monsieur, votre  
sainte Bénédiction, pour nous et nos familles.» — Sa  
Grandeur les bénit avec effusion. Ces braves avaient com-  
munié quelques jours auparavant. Le lendemain, M<sup>gr</sup> Quillet,  
ils formaient une escorte d'honneur au Prélat, du presbytère  
à l'église, où ils restèrent pour assister à la cérémonie de  
confirmation. Quelle ne fut pas l'émotion générale, celle de  
Monsieur principalement, lorsque vers la fin, le brigadier  
vint lui aussi recevoir la vertu des forts. Il avait déposé ses  
armes et se présentait résolument et fierement devant Monsie-  
ur pour être confirmé. C'était une surprise ménagée à sa Grandeur  
et son cœur d'Evêque fut touché au-delà de toute expression.

Monseigneur voulut relever par quelques paroles cet acte courageux, et ce salutaire exemple, et rappela le souvenir de St. Pierre, confirmant dans la foi le centurion Cornille, et lui communiquant, dons de S. Esprit-Saint.

Procession des Léprieux en l'honneur de St. Joseph.

Lettre du P. Embour au R. P. Honguet, Directeur du Propagateur de la dévotion à St. Joseph.

Léproserie des L'île Bourbon, 10 avril 1869.

La dévotion de nos chers Léprieux à notre saint Patriarche s'est développée d'une manière sensible cette année. D'abord, ils ont voulu se faire tous inscrire dans la confrérie de St. Joseph de la Bonne-Mort, établie dans notre île et dirigée par M. l'abbé Signon, chanoine et aumônier de l'hôpital militaire de St. Denis. Ils ont tous reçu un cachet avec image de St. Joseph, qu'ils ont placé à la tête de leur lit de douleur, et une médaille qu'ils portent toujours pieusement sur leur cœur.

Ensuite est venu le mois de mars, durant lequel leur ferveur s'est ingénie à multiplier les exercices, réunions, lectures etc., en l'honneur de leur saint bien-aimé. De grand matin et à toute heure du jour, jusqu'à la nuit avancée, leur vallée solitaire retentissait du chant des cantiques en son honneur. Le 19 mars fut pour eux un jour de fête dont ils ne perdront jamais le souvenir. Ils y étaient préparés par deux jours de retraite, parcequ'ils devaient fêter Saint-Joseph et en même temps faire la Pâque avec Jésus, porter dans leur cœur Celui que Joseph avait nourri pendant trente ans, se rassasier du pain sacré sorti de la Maison du Pain (Bethléem).

„ Je remis la fête de St. Joseph au troisième Dimanche après Pâques pour mes noirs des montagnes, et au 31 mars pour ceux des gorges éloignées, afin de passer ces quelques jours avec mes chers malades, tant pour ma propre édification que pour donner toute la pompe possible à la fête. J'eus le rare bonheur de pouvoir chanter la grande messe. Quel cachet spécial de religieuse majesté avait ici la célébration solennelle du saint Sacrifice! En entendant ce chant plaintif du Kyrie eleison; comment ne pas se rappeler l'aveugle de Jéricho, s'écriant: Fils de David, ayez pitié de moi! Le Gloria in excelsis et le Sanctus semblent dire que nous ne sommes plus dans la vallée des larmes, ce sont les chants des cieux qui viennent sécher les pleurs des membres souffrants de Jésus-Christ! Voici l'agneau de Dieu qui vient,

désirant faire la Pâque avec ses disciples: Avec quelle émotion ne voit-on pas les moins invalides venir s'agenouiller à la table du Seigneur! Puis, arrive le tour des plus souffrants, de ceux que le terrible mal a privés de l'usage de leurs membres. Je vais leur porter sur leurs sièges ce Jésus qui vient à ceux qui ne peuvent accourir à lui. Des larmes secrètes et plus douces que les joies du monde coulent de leurs yeux souffrants, que le bandeau de la Lèpre a voilés à la lumière du jour. Il me semblait aussi que Jésus était heureux de reposer sur ces langues indescriptibles, dans ces cœurs dont les exhalaisons étranges étaient absorbées par le parfum de l'amour! Certes, au yeux du divin Sauveur, ses parfums sont préférables aux cent livres de myrrhe et d'aloès de Nicodème.

Et res mirabilis! manducet Dominum

Pauper, servus et humilis!

Après la sainte messe et l'action de grâces, rétentit l'hymne de gloire de Joseph; puis les recommandations au saint Patriarche, et des cantiques. . . . Mais la cérémonie la plus entraînante, c'est pour le soir. A l'issue des vèpres et d'un granégyrique du Saint, s'organise une procession. Dès longtemps à l'avance, les rares malades qui ont conservé un reste de forces, avaient ouvert dans les flancs des collines un chemin pour la procession. Mais quelle procession! Quelques lépreux peuvent encore marcher; le plus grand nombre souffrent des pieds; plusieurs s'avancent à l'aide de béquilles, enfin ceux qui ne peuvent se tenir debout, se font transporter aux endroits où ils pourront s'agenouiller au passage de la procession. Ceux qui ont encore de la voix chantent de tout leur cœur de Joseph célébré, et les cantiques de louanges en l'honneur de ce grand Saint. On voit, en tête de la procession, la croix, suivie d'une bannière de S. Joseph portée par le plus robuste. Au milieu des rangs s'avance majestueusement sur un bancard soutenu par quatre malades, les plus solides, une magnifique statue de S. Joseph. C'est un béne-don de la charité Bretonne, qui vient de nous arriver par le dernier navire entré dans notre rade. Le Père nourricier tient l'Enfant Jésus par la main; la physionomie de l'un et de l'autre a quelque chose de ravissant. Nous allons l'installer sur un beau piédestal, au milieu de la cour des hommes.

Vous dirai-je l'émotion générale, en voyant S. Joseph venir pour ainsi dire trôner au milieu des pauvres lépreux!

« Il nous semblait que nos cœurs s'élançaient vers lui et vers l'Enfant Jésus avec un essor incroyable. Indistinctivement nos fronts se courbaient, comme pour recevoir la bénédiction de Celui qui tient en ses mains les trésors célestes. On répétait avec amour les bons lepreux, comme il nous est doux d'avoir Jésus et Joseph au milieu de nous ! Espérons que la charité française nous donnera aussi l'image de Marie; nous allons préparer d'avance un piédestal pour la recevoir. La procession reprend sa marche, les chants redoublent, et les échos de nos montagnes semblent étonnés de ces accents d'enthousiasme religieux. Nos Lepreux étaient en ce jour les plus heureux des hommes; les cris de la souffrance étaient couverts par les élans du cœur.

« Oh ! quelle est belle cette religion qui peut faire oublier les douleurs du corps et les changer en consolations. Cette vallée de la léproserie, où souffrent tant d'infortunés, recevait des hommes le nom de vallée de la douleur, et voici que les enfants de Dieu la proclament la vallée de l'espérance, des émotions saintes, des joies consolatrices. Notre Saint Patriarche, qui veille aujourd'hui plus spécialement sur nous, s'attachera sans doute à confirmer cette vérité. — Saint Joseph, consolateur des affligés, priez pour nous !

Le 31 mars, après avoir dit la sainte messe et fait la clôture du mois de Saint-Joseph à la léproserie, je me mis en route pour aller présider une autre cérémonie à S. Etette à Guillaume. Là, au cœur de nos plus âpres montagnes, se trouve une colonie pénitentiaire d'environ 200 jeunes délinquants, dirigée par un Père et neuf Frères de la Cong. du S. Esprit et de S. Immaculé Cœur de Marie. Là, le travail et la religion font des merveilles sur ces pauvres enfants souvent encore infidèles, presque toujours dépravés. Pour avoir la preuve de changement opéré par la grâce, il suffit d'assister à une cérémonie religieuse au milieu d'eux. Le soir était déjà venu lorsque j'arrivai; la cloche sonnait la fin du travail; la nuit étendait déjà son voile de ténèbres sur cette sauvage nature des monts et des forêts.

Alors commence une procession, la plus pittoresque qu'il soit donné à l'homme de contempler. Ces deux cents jeunes gens, un certain nombre d'ouvriers accourus des montagnes, les Frères et les Pères portent à la main des torches étincelantes, formées d'un bois très-inflammable de nos pays tropicaux. Ces trois cents feux projetèrent des lueurs mystérieuses sur le panorama des montagnes; les bannières et la statue de S. Joseph se balançaient comme dans des brasiers ardents;

portés par les jeunes colons; et des centaines de voix variées répétaient les invocations au puissant Protecteur de l'enfance... Cependant on arrive près d'un petit autel, dans une sorte d'abside naturelle. La statue de S<sup>t</sup>. Joseph y est déposée. Les chants cessent, on prie; mais les prières cessent aussi. Un instant le silence de la nuit saisit tous les cœurs; il n'est interrompu que par le murmure des cascades, les crépitements de la flamme, et les cris de quelques oiseaux effrayés. La voix du prêtre se fait alors entendre pour porter ces cœurs à la dévotion de S<sup>t</sup>. Joseph, et appeler sur eux la bénédiction et la protection du S<sup>t</sup>. Patriarche. L'écho répétait au loin la parole de Dieu prêchée dans ces bois sauvages. Ensuite la procession se met en marche; on se rappelait malgré soi la colonne de feu guidant les enfants d'Israël dans la nuit du désert. Arrivés à la chapelle, on fit la consécration à saint Joseph; on prit la résolution de lui demeurer toujours fidèle et on se mit sous la protection du Cœur sacré de Jésus et de Notre-Dame du Sacré Cœur, patronne de ces lieux. Vous dire avec quelle ferveur de transports religieux les jeunes détenus ont entonné et chanté toute la soirée les cantiques à Saint Joseph, me serait impossible. C'est là une cérémonie qui a fort affermi les anciens dans le bien, et touché les cœurs des nouveaux-venus, les poussant à demander la grâce du Baptême. Les plus beaux discours n'auraient jamais obtenu de semblables résultats.

### C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup>. Guillaume.

1. Pénitencier. Nombre. Travaux. — 2. Dîné des enfants. Confirmat<sup>n</sup>. Milice du Pape. — 3. Fête du S<sup>t</sup>. Cœur. — 4. Retraite des Frères. Personnel.

Extr<sup>t</sup> de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Le nombre des enfants du Pénitencier n'est plus que de 130 à 140. Par suite de préventions excitées contre nos établissements pendant les troubles de S<sup>t</sup>. Denis, ce nombre, écrit le P. Pineau, va en décroissant. Comme à la Providence, on en voit sortir qui ne sont point remplacés; la gêne et les ateliers de discipline se fournissent à notre détriment.

„ Cette réduction amène un certain ralentissement dans nos travaux. Du le petit nombre de travailleurs, le chemin de l'Écluse à la Montagne n'avance que lentement. On pose maintenant les assises du front, et l'on prépare les pierres de taille.

aura 42 mètres de long, dont 33 sur l'abîme, à une hauteur maximum de 90 pieds.

« Sur le chemin de la Montagne, au-dessus des abîmes du rempart, nous avons placé et béni solennellement la statue de St. Joseph et celle de la S<sup>te</sup> Vierge. Sous leur puissante protection nous espérons mener les travaux à bonne fin.

« Nous continuons nos plantations, et elles s'annoncent très-bien pour plus tard. Je n'ai plus, sur l'avenir, rien qui me donne de l'inquiétude; et je prévois déjà l'époque où, ayant achevé nos constructions et mis sur un bon pied nos cultures, nos caféières principalement, nous obtiendrons à l'îlette des rendements avantageux.

« Nos ateliers s'organisent: la forge est en partie couverte; et nous profitons de la présence au milieu de nous du bon St. Félix pour en presser l'installation. (Lett. du 1<sup>er</sup> juin)

2. « Le nombre de nos enfants diminue, leur piété se développe et porte ses fruits. Le 11 juillet, 92 ont reçu la confirmation à la paroisse de St. Bernard, et ils ont participé à la pieuse et touchante solennité, préparée par les soins du P. Limbour.

« Profitant de leurs bonnes dispositions, j'ai établi parmi eux une petite association, sous le nom de Milice du Pape. Cela m'a paru un moyen excellent de les remplir d'émulation dans la voie de la piété, en leur inspirant de bonne heure un attachement et une fidélité inviolables à notre bien-aimé Pontife Pie IX, et en leur apprenant à contribuer déjà, par leurs prières et leurs bonnes œuvres, à la défense et au triomphe de notre sainte religion. Les jeunes Miliciens sont divisés en deux catégories: les Gouaves et les Légionnaires. — Les Gouaves, les plus méritants de l'association, s'engagent à se rendre dignes de communier tous les dimanches; à passer chaque jour, d'une façon irréprochable, une de leurs récréations, à observer fidèlement une heure de silence ainsi qu'une heure de travail; le tout,

aux intentions du Souverain-Pontife. Les Légionnaires prennent les mêmes engagements, la communion exceptée, qui n'est pas hebdomadaire, mais doit avoir lieu seulement tous les quinze jours.

« Le petit bataillon sacré, encore peu formé, ne compte que 15 jouvènes et 4 Légionnaires; j'ai dû borner les admissions à ce nombre pour ne pas me montrer trop facile aux impatients, sollicitateurs. Cependant les demandes sont instantanées et nombreuses. Dieu daigne bénir visiblement cette œuvre: tout lieu d'une heure de silence, prescrite par le règlement, il en est qui en observent 3 et 4 heures par jour. On n'exige d'eux qu'une récréation passée bien régulièrement; et il arrive que tous ils se montrent irrépréhensibles, même dans leur travail. Ils entrecourent leurs exercices d'invocations fréquentes et récitent les chapelets de l'Immaculée Conception et du Sacré-Cœur etc. Un de ces enfants avait essayé, dans les premiers jours, avec un petit air frondeur et narquois, de détourner ses jeunes camarades de l'œuvre de la Milice. Vaincu bientôt par la grâce, il m'écrivit un billet pour solliciter à son tour la faveur d'y être admis, en demandant à ajouter encore aux pratiques de zèle du règlement. Ainsi, il voulait jeûner quatre fois la semaine, réciter le Rosaire tous les jours, offrir toutes les récréations. Je l'ai reçu, en ayant bien soin de régler ce qu'il y avait d'inconsidéré dans sa ferveur. » (Lett. des 1<sup>er</sup> juin et 29 juillet)

— 3.<sup>e</sup> Le 31 mai, nous avons célébré à l'école la fête patronale de l'Établissement, N. D. du Sacré-Cœur. Le Père Limbour est venu chanter la messe et prêcher. C'était aussi notre jour d'adoration perpétuelle. Dès le matin, le S. Sacrement a été exposé; et nos enfants venaient à tour de rôle lui rendre leurs hommages et prier avec recueillement. Soixante-dix ou quatre-vingts communions ont été faites ce jour-là pour le Souverain-Pontife.

La santé de ces chers enfants s'est bien maintenue jusqu'à ces derniers temps; car nous venons d'avoir une apparition de variole et quatre en ont été atteints. Il n'y a eu jusqu'ici

heureusement rien de bien grave. » (Lett. des 1<sup>er</sup> juin et 17 sept.)

— 4. « Cette année, la retraite annuelle des Frères a eu lieu à l'île. Elle était prêchée par le P. L. Bozec, qui disposait pour cela des loisirs que lui laissait la confession extraordinaire des Sœurs de St. Joseph. La retraite commença le jour de la Pentecôte, finissait le dimanche de la Trinité. A l'exception des F. F. Houques et Léribert, tous les Frères de la C<sup>te</sup> de St. Guillaume y prenaient part; il en était venu aussi de la Providence et de St. Bernard; leur nombre s'élevait à 14. Tous ont suivi ces saints exercices avec une régularité édifiante.

« Nous attendions le P. Stoffel pour la cérémonie de clôture. Mais, ayant été retenu à la Providence, il m'a désigné pour être son suppléant et recevoir les vœux. Les F. F. Vital, Olympé, Faustin, Isaac ont eu le bonheur de renouveler pour cinq ans leurs saints engagements.

« La C<sup>te</sup> de St. Guillaume se compose ainsi qu'il suit, quant au personnel des Frères: Les F. F. Alexandre, Amable, Faustin, Houques, Isaac, Anaclét, Olympé et Vital.»

(Lett. du 1<sup>er</sup> juin.)

## CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE

### C<sup>te</sup> de St. Joseph à Zanzibar.

1. Danger d'incendie. — 2. Enfants. Nombre. Latins. — 3. Rachat de jeunes esclaves. — 4. Epargnes des enfants. — 5. Don du Sultan. — 6. Musique instr<sup>te</sup>. — 7. Nouveau Consul, M. de Vieune. — 8. Dons.

Ext. du Bullet. et de la Corresp. — 1. « Sur la fin de l'année dernière, un violent incendie éclata dans la ville. Le feu avait pris dans une case, éloignée de la Mission de près d'un kilomètre. Bientôt néanmoins, chassée par un vent impétueux, la flamme gagne de proche en proche, et, après avoir consumé toutes les cases intermédiaires, nous menace à notre tour. Le P. Schumann

et les F. F. Victorin et Marcellin, seuls présents en ce moment dans la C.é, travaillent activement avec les enfants pour l'arrêter : vains efforts; la flamme vient d'atteindre la dernière des cases, la plus proche de notre cuisine, et tous les toits sont en chaume. Une fumée épaisse et suffocante enveloppe la maison; des étincelles menaçantes volent de tous côtés. Tout allait être perdu, quand le P. Schuermann fait le vœu d'une novaine de messes en action de grâces, si Dieu daigne éloigner de nous le danger. Ce vœu est à peine formulé, que la flamme perd de sa violence, et tombe peu à peu; tout péril cesse bientôt entièrement. La protection divine était visible, et chacun se plut à la constater. Toute notre cour était pleine de cendres et de débris. Le docteur Noac-Buliffe ne pouvait exprimer son admiration. Du haut de notre terrasse, il avait suivi la marche de l'incendie, et ne comprenait pas comment nous avions pu en être préservés. Et en effet, nous avons bien failli devenir la proie des flammes. Mais St. Joseph veillait sur sa chère Mission. Qu'il en soit béni!

— 2. Depuis la translation des enfants de la section agricole à la résidence de Bagamoyo, il ne reste plus à Zanzibar que ceux qui travaillent dans les orphelins et les orphelines dirigées par les Sœurs. Le nombre total de nos enfants rachetés s'élève à 170, dont 90 garçons et 80 filles. Les différences d'âge sont comprises entre 4 et 20 ans. Dix de nos jeunes gens sont mariés et sont pères de famille. Quatre enfants plus jeunes, ont commencé, sous la direction du P. Schuermann, l'étude du latin. Les plus avancés sont de la force de séculiers. Leurs progrès et leurs bonnes dispositions nous font espérer de trouver parmi eux les éléments d'un clergé indigène. » (lett. du 1<sup>er</sup> juillet.)

— 3. Un désir se manifeste chez eux très-vivement, c'est de coopérer comme les jeunes européens leurs bienfaiteurs, au rachat d'autres enfants. Déjà ils avaient généreusement mis de côté leurs modestes économies, pour en grossir le montant, ils ont eu recours à St. Joseph. « Il faut, disaient-ils, que St. Joseph nous donne de

l'argent, n'importe d'où il vienne; pourvu qu'il ne soit pas volé; il nous en faut.» « Dans cette intention, ils ont prié pendant tout le mois de mars, et ont voulu se mettre aussi à l'œuvre afin de se procurer ce qu'ils désiraient. Sur leur demande, une portion du jardin leur a été cédée, et, durant leurs promenades, ils travaillaient à y cultiver des légumes, dont le prix devait revenir à leur caisse.

« Mais le secours sollicité auprès de S. Joseph ne leur fit point défaut: le don du Sultan mentionné au dernier bulletin, fut remis le 24 mars, jour du Vendredi-Saint, avec quelques lignes ainsi conçues: « Deux Pères, pour racheter des enfants, 300 roupies, »; elles étaient signées du Sultan lui-même, Saïd-Meggid. Il est à remarquer que jamais le Sultan, toujours si bien disposé en faveur de la Mission, n'avait manifesté la pensée de contribuer au rachat de jeunes esclaves; c'est de lui cependant, d'un prince mahométan, qui n'ignore pas que les enfants délivrés de l'esclavage seront rendus chrétiens par le baptême, que le glorieux Saint nous obtient ce secours.

Les petites filles ne sont pas restées en arrière, elles se sont cotisées pour donner leur offrande; et la Mère Supérieure a pu offrir de leur part la somme ronde de 5 piastres. » (Bulletin)

4. « Nos jeunes africains ont généralement une heureuse mémoire, et des aptitudes spéciales pour les mathématiques. Mais ils excellent surtout dans l'étude de la musique, dont la cadence et la mesure leur sont comme innées; aussi se passionnent-ils très-facilement pour cet art. Mgr. Maupoint a eu la générosité de nous donner 1000<sup>fr</sup> pour une musique militaire. Depuis 6 mois ils ont fait des merveilles: sous la direction du P. Beau, ils ont appris et ils jouent à la perfection une vingtaine de morceaux, quelques-uns assez difficiles à exécuter. C'est un vrai phénomène dans le pays, et chaque fois qu'ils sortent

en ville, ils sont accompagnés d'une foule bruyante et ébahie  
 « au retour du Sultan de Dary-Salama, nous sommes  
 allés au-devant de lui et l'avons accompagné, musique en  
 tête, jusque dans son palais. Sa Hautesse a été on ne peut  
 plus flattée de cette attention, et Elle a admiré l'habileté de  
 nos enfants, qui jouent en lisant les notes de leurs parties et  
 non par routine, comme des musiciens.

« Ces aptitudes, nous avons soin d'en tirer avantage  
 pour le bien. Nos enfants apprennent des cantiques et autres  
 morceaux religieux et contribuent par leur chant à la  
 beauté des cérémonies, d'ailleurs si modestes dans nos Mis-  
 sions. » (Lett. du 1<sup>er</sup> juillet.)

— 5. Ainsi qu'on l'avait prévu, le séjour de M. Puce  
 à Zanzibar, comme Consul de France, ne s'est pas prolongé  
 longtemps. Le climat ne lui était pas très-favorable,  
 et d'ailleurs, il devait rapidement parcourir la voie des  
 avancements. Il vient de nous quitter à la date du 22 mai,  
 et il a emporté de bonnes impressions de ses rapports avec  
 nous. En témoignage des souvenirs excellents qu'il garde  
 de la Mission, il nous a laissé à son départ un service en  
 ruoltz, des caisses de vin et d'autres provisions. » (Lett. du 22 mai.)

« Son remplaçant, M. de Viemie, est arrivé dans le cou-  
 rant de juin. C'est un ancien élève du Collège Rollin,  
 jeune homme très-distingué, auparavant vice-gérant  
 du Consulat français au Caire. Il est venu, accompagné  
 de son chancelier, M. Bertrand. Tous les deux connaissent  
 l'arabe; ce dernier, mieux que le Consul, car il est né en  
 Syrie. Ils sont charmants l'un et l'autre, et ont produit  
 la meilleure impression à Zanzibar. M. de Viemie vient de  
 partir pour Dary-Salama, afin de faire sa visite au Sultan;  
 il nous a promis qu'il irait nous voir à Bagamoyo. M<sup>me</sup>  
 Houbert-Delisle, bienfaitrice des Filles de Marie, l'avait  
 chargé d'une lettre pour ces bonnes Sœurs; il a  
 été heureux de la leur remettre lui-même. En somme, il se

montre très-bien disposé pour la Mission, et peut-être retrouverons-nous en lui un second M. Jablonski. » (Lett. du 23 juin).

« Le Consul anglais actuel est moins mal disposé pour nous que son prédécesseur. Il est venu ces jours derniers avec le commandant d'un navire de guerre anglais, nous faire une visite. Et nous a promis 100 enfants de la première capture faite sur les bœufes arabes par les navires de guerre; et dorénavant, il nous enverra ainsi une part de ces captures. Cela nous arrange très-bien, car comme depuis deux années le prix des pauvres esclaves s'est beaucoup élevé; nous n'avons plus pu en acheter autant que les années précédentes; et il nous en faudrait un grand nombre pour l'œuvre agricole. »

— 6. On espère que l'allocation demandée par M. Beure sera encore sollicitée pour la Mission, par M. de Henne. Et dont des personnes pieuses ne cessent pas non plus d'affluer vers l'œuvre si intéressante du rachat des jeunes indigènes. M. l'abbé Spessen, de Belgique, un de ses plus fidèles zélés, écrivait à la date du 1<sup>er</sup> sept. dernier, qu'il avait réuni à Anvers de nouvelles offrandes, pour une somme de 7400<sup>fr</sup>. La lettre du P. Horner adressée aux Dames zélatrices de cette ville, avait puissamment contribué à exciter cet élan de pieuse générosité. À Paris, M<sup>rs</sup> Gaume a aussi remis pour la Mission un billet de 500<sup>fr</sup>, en retour d'une longue et intéressante lettre du P. Horner, dont nous donnerons un extrait à la fin du Bulletin de N. 49 de Bagamoyo.

### Clé de N. O. de Bagamoyo.

1. Constructions. — 2. Haie autour de la propriété. — 3. Difficultés nouvelles par le kenam  
— 4. Animaux mœurs. — 5. État des plantations. — 6. Admiration des indigènes.

Extr. de la Corresp. et du bulletin. — 1. Nous avons déjà parlé des travaux exécutés à Bagamoyo, avant le transfert à la côte ferme des enfants de la section agricole. Ces travaux se poursuivent toujours

et se complètent petit à petit. Aujourd'hui, les bâtiments de la Mission offrent l'aspect d'un petit village; se composant de 16 cases ou constructions plus soignées: la chapelle, la maison des Missionnaires, cinq magasins, deux cuisines, puis un nombre d'autres cases servant respectivement de réfectoire, de parloir, d'infirmerie, de dortoir, de salle de classe et d'étables. C'est ce que les noirs émerveillés appellent avec admiration la Ville des Blancs; et les Européens eux-mêmes, ne peuvent se défendre de manifester leur étonnement et leur satisfaction, quand ils viennent visiter Bagamoyo.

A ces constructions doivent s'en ajouter de nouvelles pour l'installation des Filles de Marie et de leurs enfants; elles sont même en partie achevées. La maison principale des Sœurs, s'est élevée comme par enchantement; elle est en torchis, avec son toit en paille. en trois semaines tout le travail était fini. Le P. Hoerner se propose encore d'installer près de l'Établissement quelques cases spécialement destinées comme asile aux pauvres enfants de la tribu des Vazaramos, que leurs mères jettent en pâture aux animaux sauvages, ou qu'elles vendent pour une somme relativement assez modique.

(Lett. du 28 juin et 1<sup>er</sup> juillet.)

— 2. Voici ce qu'écrit le P. Hoerner lui-même, au sujet de la nouvelle installation. « Enfin d'être désormais plus tranquilles chez nous, nous allons ceindre d'une haie vive d'aubépines toute l'étendue de la propriété. Le quart de cette plantation est déjà fait. Un sentier, servant de route aux voyageurs du Nord de l'Afrique qui se rendent à Bagamoyo, venait dans notre propriété, longer l'Établissement des enfants. C'était pour nous une servitude très-gênante et qui avait de véritables inconvénients. Comme d'épaisses broussailles et les branches entrelacées des indigotiers en faisaient presque disparaître les traces, je persuadai aux Arabes qu'il était utile pour les voyageurs d'avoir une autre voie plus commode, et je m'offris à la frayer. » Que Dieu vous

« bénisse pour une si bonne œuvre, me répondirent-ils. » Heu-  
 reux donc de cette facile adhésion, je prends avec moi 20 hom-  
 mes et en deux heures, j'avais ouvert un chemin spacieux.  
 Mais au-delà de notre établissement, un autre sentier dé-  
 bouchoit aussi sur le terrain de l'établissement des Sœurs.  
 N'osant l'intercepter moi-même, je me suis entendu pour  
 cela avec un de nos excellents voisins, qui l'a fait en son  
 nom. Dans quelque temps, toute la propriété sera parfaite-  
 ment close, et nous serons chez nous. » (Lett. du 28 juiv.)

— 3. Cependant, quelques mécontents ont fini par élever  
 des réclamations; mais grâce à Dieu, tout s'est heureuse-  
 ment terminé à l'avantage de la Mission. Voici les dé-  
 tails que fournit à ce sujet le P. Paur dans une lettre du  
 29 août. « L'année dernière, pour déterminer l'étendue du  
 terrain concédé à la Mission, le P. Horner avait tracé tout  
 autour, un sentier servant de limite. Des plaintes et des ré-  
 clamations furent portées à Zanzibar par quelques mécon-  
 tents accompagnés de leur chef. Après une audience, où  
 nous fournîmes au Sultan les explications qu'il avait de-  
 mandées, son Altesse écarta les plaintes et nous dit que tout  
 était fini. Fort de cette parole du Sultan, le P. Horner main-  
 tint son tracé. Les mécontents complotèrent alors de re-  
 courir à la menace et à l'intimidation. Un jour, on était  
 tranquillement occupé à la construction de la maison  
 des Sœurs, lorsqu'une bande de 50 noirs environ, armés, les  
 uns de coutelas, les autres de bâtons et de fusils et ayant  
 à leur tête le chef principal, se précipitent sur les travail-  
 leurs, et les dispersent, sans toutefois porter la main sur au-  
 cun de nous, ni Père ni Frère, et même sans rien nous dire.

« Le P. Horner se hâta aussitôt d'aller à Zanzibar,  
 se plaindre au Sultan et lui demander un acte authen-  
 tique de la concession contestée. Celui-ci était à Mozizima, où  
 nous nous rendîmes, à bord d'un de ses vapeurs. Il nous fit  
 très-bon accueil, et nous dit d'attendre, pour régler les  
 choses, son

retour à Zanzibar, nous promettant ne nous faire alors accompagner par un délégué, chargé de sa part de marquer des limites définitives.

« Au jour indiqué, nous partons avec ce délégué, le Père Supérieur et moi, pour nous rendre à Bagamoyo. Mais quelle n'est n'est pas notre surprise d'apprendre à notre arrivée, qu'il a reçu l'ordre de nous mesurer seulement une étendue de 500 coudées de long, sur autant de large. Nous ne pûmes ne pas manifester au délégué notre étonnement. D'ailleurs bien disposé en notre faveur, il reconnut l'insuffisance d'une concession ainsi réduite, et nous engagea à écrire tout de suite à Sa Hautesse, pour en obtenir une plus considérable; il devrait accompagner d'une lettre cette demande, afin de prendre de nouvelles instructions à ce sujet. Au lieu d'écrire, le P. Komer jugea qu'il valait mieux traiter cette question de vive voix; et je fus chargé d'en entretenir le Sultan à Zanzibar. A mon arrivée, je vis le grand Vizir, secrétaire intime du Sultan, qui demanda et obtint pour moi une audience, le lendemain à 9 h. Mais ni ce jour-là ni le surlendemain, je ne pus être reçu, et la réponse enfin transmise fut négative. J'insistai, faisant ressortir aux yeux du Vizir tous les avantages que résulteraient pour le pays tout entier, de l'œuvre que nous avions en vue d'entreprendre. « Tout cela est vrai, me répondit-il, mais Son Altesse devrait aussi accorder semblable faveur aux Anglais, ou autres Européens qui la solliciteraient; et c'est ce qu'il ne veut pas. Du reste, priez, ajouta-t-il, et si c'est la volonté d'Allah, vous obtiendrez ce que vous demandez. » Le lendemain, il me fit dire que le Sultan, au lieu de 500 coudées, nous en donnait 1000, mais que c'était tout. Sur ces entrefaites arrive le P. Supérieur et le délégué; ennuyés l'un et l'autre d'une attente de 8 jours. De nouveau pour parler s'engageant, et eu égard à l'intervention bienveillante du Consul de France et du délégué lui-même; nous obtînmes en fin de compte un carré de 2000 coudées de côté. C'est une étendue

de 100 hectares; sans parler de la concession qui nous a été faite l'année dernière, de 900 mètres de long, sur 250 de large. C'est encore, comme on le voit, une belle propriété. Le Sultan nous fit de nouveau accompagner par son délégué, pour mesurer cette concession; ce qui nous demanda deux jours et demi. Une foule de gens assistaient à cette prise de possession, accomplie en présence des chefs de villages ou de tribu et des soldats réunis.

« Si nous avons perdu sur la quantité nous avons gagné sur la qualité. De plus, nous avons maintenant des bornes murées, et des titres authentiques de donation, fournis par le Sultan. Ces pièces sont précieuses, surtout dans ce pays. (39 août)

— 3. Il serait à souhaiter que les animaux sauvages fussent plus accommodants que les indigènes. Malheureusement peut-être, ils ne s'arrêteront pas devant le fragile obstacle de quelques pieds d'aubépines entrelacés. Nos cultures, notre basse-cour principalement les attirent, et souvent, la nuit, ils ne se contentent pas de roder autour de nous. Dernièrement encore les serpents pénétraient dans la varangue, jusque dans nos chambres; de préférence cependant ils s'introduisaient dans le poulailler, pour dévorer nos poules. J'ai fait dégarnir le sol autour de notre habitation, et depuis lors leur nombre a diminué. Des hyènes entrent aussi dans la cour, et les lions eux-mêmes nous visitent parfois. Pendant mon dernier voyage à Zanzibar, le P. Machon oubliâ le soir de faire rentrer les ânes; l'un de ces pauvres animaux devint la proie d'un lion, qui n'en laissa qu'une patte et les oreilles; un autre fut gravement atteint par la griffe du féroce animal. Les sangliers nous font aussi la guerre; ils ont dernièrement saccagé en partie notre plantation de manioc. » (Sekt. du 28 juin)

— 4. Nos cultures prennent toujours de l'extension et nous font espérer bientôt des dédommements avantageux

aux travaux de tout genre qu'ils nous imposent. Nous avons eu une magnifique récolte de tchorokos, espèce de lentilles du pays, des ambrenades en quantité extraordinaire, des navets de toute beauté. Le moukama ou maïs caffee, n'attend plus que les bras qui doivent le récolter. Nos vignes sont très-belles. On plante maintenant un grand nombre de papayers, de goyaviers, des manguiers; Bientôt nous jetterons en terre quelque mille pieds de cocotiers: c'est un revenu annuel de 5<sup>fr</sup> par pied. Pendant la saison des pluies, nous avons transplanté avec succès 14 orangers; ils se trouvaient auparavant à l'indigoterie, et servent aujourd'hui à former l'allée qui conduit à la maison principale. J'ai fait venir d'Alsace 2 charriées, pour labourer notre vaste et fertile plaine, que je voudrais voir déjà entièrement cultivée. Le P. Célestin, rompu à ce genre d'occupations, donnera, je l'espère, à l'agriculture, une heureuse et forte impulsion.» (Lett. du 28 juin)

— 5. « En présence de tout ce qui s'opère sous leurs yeux, nos indigènes restent dans l'admiration; et ils conçoivent pour nous un respect qui nous assure tout ascendant. Nous avons garde d'abuser de leur confiance ou de leur docilité; nous en profitons au contraire pour leur mieux proovoir que nous ne voulons que leur bien et que nous sommes venus au milieu d'eux afin de sauver leurs âmes, en leur faisant par ailleurs le plus de bien possible. Et indépendamment des enfants nous donnons aux malades qui se présentent, les quelques soins que nous pouvons leur fournir. Le P. Machon s'occupe un peu de médecine; il fait même quelquefois l'office de dentiste.» (Bull. et Lett. du 28 juin)

Extrait d'une lettre du P. Horner à M<sup>gr</sup> Gamme.

Description de Zanzibar. — Portrait du Sultan.

Zanzibar, 1<sup>er</sup> Juillet 1869.

L'île de Zanzibar jouit d'un climat beaucoup plus tempéré que sa situation géographique ne le laisse supposer. Située près d'un continent,

elle est rafraîchie par la brise de terre et de mer. La Saison des pluies dure 40 jours. Pendant les fortes chaleurs, les rosées nocturnes remplacent les pluies, dans cette île qui est d'une fertilité remarquable. Les Européens qui la voient pour la première fois, ne peuvent s'empêcher d'en admirer la beauté. Les énormes manguiers, les cocotiers, les girofliers etc, donnent à ce petit pays l'apparence d'une immense forêt entourée d'une corbeille de fleurs. Les hautes montagnes du continent attirent les orages, qui ne se font entendre que dou 4 fois par an. La température varie de 24 à 24 degrés centigrades; ce qui donne une moyenne très-supportable de 28 degrés de chaleur. M. Guillaumin s'est beaucoup amusé à exagérer l'insalubrité de Zanzibar. M. L'Arvezac, généralement exact dans son ouvrage sur les îles africaines, dit, en parlant de Zanzibar: «Le climat de cette île passe pour être très-sain. La saison des pluies occasionne quelques fièvres; mais elles sont de peu de durée, et ne présentent pas ce caractère de malignité qui rend si redoutables les fièvres de Madagascar. La salubrité du pays est d'ailleurs confirmée par tous les navigateurs qui ont fréquenté cette côte.» C'est là une appréciation très-exacte.

La ville de Zanzibar est la capitale de l'île du même nom. Depuis la mort du fondateur de cette colonie, Saïd-Saïd, père du Sultan actuel, arrivée en 1855, Mascate et Zanzibar forment deux états indépendants. Les états du Sultan de Zanzibar s'étendent depuis le cap Guardafui jusqu'au Mozambique. Ils ont donc 600 lieues d'étendue. C'est un vaste empire; dont une partie, au nord de la ligne, est sous le simple protectorat du Sultan de Zanzibar, comme par exemple Pemba, Magadono etc, etc. Les géographes sont très-inexactes relativement à ces contrées, vu que depuis 40 ans elles se copient les unes les autres, sans faire attention aux modifications politiques. L'importation commerciale, de 7 millions de francs et l'exportation de 10 millions de valeurs par an, sans compter 5 ou 6 cent mille francs que produit le commerce des esclaves, font voir que Zanzibar a une certaine importance, et est réellement la capitale de toute la côte de l'Afrique orientale.

La ville de Zanzibar contient à elle seule environ 80,000 habitants. L'île entière peut avoir 380,000 âmes. Son excellente rade reçoit chaque année 60 navires et environ 1200 boutres (petits navires arabes), qui y apportent le produit du sol ou de l'industrie des pays voisins, depuis Madagascar et le Mozambique, tout le long des côtes d'Afrique, jusqu'à Delgado et jusqu'au fond du golfe Persique.

La ville de Zanzibar n'a rien d'attrayant par elle-même; si

Un précieux avantage qu'on y trouve, c'est cette liberté illimitée dont jouit tout le monde. Les indiens font leurs processions dans la ville avec des chevaux de bois, et nous faisons nos enterrements, en chantant dans les rues; et un lieu si nous gêner dans nos cérémonies religieuses, les arabes se lèvent avec respect à notre passage. On se ferait difficilement en Europe une idée exacte de la sécurité et de l'estime dont jouissent les Européens à Zanzibar. J'ai parcouru toute l'île sans armes, et j'ai trouvé partout respect et hospitalité.

Il y a dans la ville de Zanzibar 4 Consuls, de France, d'Angleterre, des États-Unis, d'Amérique et de Prusse. De plus, on compte 79 mosquées arabes, 1 église Catholique, 1 temple protestant, 1 payode Brahmine.

C'est, Monseigneur, Zanzibar, sous le rapport climatique et topographique. Je vais terminer en peu de mots cette longue et imparfaite narration, par le portrait moral du pays, tableau hélas! bien chargé d'ombres. A Zanzibar, ainsi que dans l'intérieur de l'Afrique, on voit-on pas certaines races qui n'ont même plus le sentiment de la plus vulgaire humanité, au point qu'on essaie un fusil chargé de balles, sur un noir, comme on l'essaierait en Europe sur une bête.

Le roi de l'Uganda (Ntisa) a l'habitude d'assommer de sa propre main, celles de ses femmes qui lui offrent quelque chose sans un ordre préalable de sa part. Quelques tyrannaux de l'intérieur poussent la cruauté jusqu'à faire couper en morceaux leurs serviteurs, pour une maladie involontaire.

Et pour ne pas parler d'après le témoignage d'autrui, je vais citer des faits dont j'ai été plus de cent fois le témoin oculaire. Pour connaître les fruits du paganisme avec toutes ses horreurs, il suffit de se transporter à la dauane de Zanzibar, au moment du débarquement des pauvres esclaves. Se défi le cœur le plus insensible et le plus dur, de regarder ces pauvres noirs sans émotion. Sans regards pour l'âge et le sexe, on les expose, grands et petits, dans une nudité complète. Ils sont d'une maigreur indescriptible, et en tout semblables à des squelettes. L'œil hété, les bras

croisés sur la poitrine, presque mourants de faim et de soif, tristes et silencieux; ils n'ont d'humain que l'expression d'une indicible souffrance.

De la douane, après l'acquiescement des droits (car le droit d'entrée de l'homme est celui du bœuf), on les conduit au marché aux esclaves, comme un vil troupeau.

Là, vous voyez, Monseigneur, ces malheureux souvent assis en divers groupes, suivant l'âge et le sexe. Les femmes, dont les traits espèrent tirer un prix plus élevé, sont assez bien vêtues et même ornées de bandelettes rouges et jaunes. Les acheteurs arrivent, chacun inspecte l'individu qu'il veut acheter, absolument comme on examine à la foire une bête de somme. L'acheteur le fait marcher, courir, se courber, se redresser; il regarde les dents et examine avec beaucoup d'attention l'état de la peau.

Pendant ce temps, celui qui préside à la vente, prend les esclaves l'un après l'autre, les conduit par la main et les propose aux enchérisseurs. C'est dans ces moments que j'ai vu plusieurs fois des enfants, ramassant sur leurs lèvres amaigries par la misère le peu de forces qui leur restaient, me dire avec un triste sourire: « Blanc, Monsieur, achète-moi, cher toi, j'aurai de quoi manger et je serai heureux » Oh! M<sup>gr</sup>, que mon cœur saignerait de douleur, lorsque je fus obligé de répondre « mon pauvre petit, je voudrais bien t'acheter, mais je n'ai point d'argent: » *nataka komouma sui lakini fesa hamma.* »

Qu'il est désolant, pénible et navrant pour le cœur du missionnaire, de ne pouvoir porter secours à tant de malheureux, à tant d'âmes auxquelles, moyennant un peu d'argent, on pourrait ouvrir la porte du ciel! Quelle triste pensée, celle de singer que, pour 50 francs, on peut racheter de l'esclavage un enfant de 6 à 7 ans, et qu'on n'a pas cette somme insignifiante en elle-même, que souvent dans le monde on dépense pour des choses frivoles ou dangereuses! Que de bien ne pourrait-on pas faire avec plus de ressources!

Le Sultan de Zanzibar, âgé de 32 ans, est un homme d'une distinction remarquable et d'une bienveillance sans égale à l'égard des Européens, et surtout à l'égard de notre Mission.

Son teint est blanc et sa physionomie respire la plus grande douceur et la plus entière bonté. Il a des manières fort distinguées. Son costume n'a rien de distinctif, et, à le voir sans le connaître, on le prendrait facilement pour un Arabe ordinaire. La tête couverte du turban, ce Souverain s'habille d'une sorte de houppelande brodée d'or et d'argent. Sur la tunique blanche, qui le couvre des pieds à la tête, il porte le poignard d'usage, avec le sabre au côté. Aux pieds, il a les sandales arabes, qu'il quitte chaque fois qu'il entre dans un appartement. Ainsi, dans une chambre quelconque, soit chez lui, soit chez les étrangers, son Altesse se trouve toujours nu-pieds.

Dans son jeune âge, le Sultan aimait à aller fréquemment à cheval; mais, ayant été poussé violemment contre un arbre par un cheval fougueux, il a été blessé à la jambe et depuis cette époque, il mène une vie très-sédentaire. Ses promenades se bornent à faire des visites aux consuls Européens et aux principaux Arabes.

Le père du Sultan actuel avait laissé quatre-vingts enfants, dont il ne reste plus que huit survivants. Il s'appelait Saïd-Saïde, et le Sultan actuel s'appelle Saïd-Meggid. Contrairement aux usages arabes, le Sultan mange à la même table que sa sœur, qui est du même père et de la même mère que lui. Il a une fille unique appelée Camphoura âgée de douze ans. Elle habite un beau palais pavé de marbre et situé près de la mer. Dans ce palais, on admire de beaux lustres et de magnifiques meubles de l'Inde. Ses revenus personnels se confondent avec ceux de l'Etat, et peuvent monter annuellement à la somme de cinq millions. Son Altesse possède trois navires à vapeur et cinq navires à voiles. Etant plus intelligent que les gens de sa nation, le Sultan cherche à imiter les progrès matériels de l'Europe civilisée. Ainsi il a déjà une quarantaine de canons rayés, et il cherche à en augmenter le nombre. Il a fait aussi construire tout près de son palais, une forteresse armée d'une centaine de canons.

Pour sauver le décorum souverain, son Altesse possède également une centaine de chevaux arabes, qu'elle met gracieusement à la disposition des Européens. Dernièrement, Elle nous en a donné un fort joli en cadeau. Mais ce qui est plus frappant encore, c'est que le Sultan vous fait concurrence, relativement au rachat des enfants. Nous avons reçu tout récemment un don de 750 francs pour acheter de jeunes esclaves. C'est-ce pas là une action magnifique de la part d'un souverain mahométan!

Qu'en reste, le bon roi a toujours porté le plus grand intérêt à notre Mission, et a souvent dit publiquement combien il appréciait l'utilité de notre œuvre.

La cour du Sultan se compose d'une douzaine de princes de la famille royale, qui assistent généralement aux réunions publiques et aux audiences. Lorsque nous devons avoir une entrevue avec le Sultan, il vient nous recevoir dans la rue, et puis nous fait monter l'escalier, en nous cédant le pas. On se donne la main sans rien dire, puis on passe au milieu d'une double haie de soldats échelonnés sur le passage et vêtus chacun à sa manière, à l'exception des soldats turcs et persans, qui ont un uniforme particulier. Ces derniers sont enveloppés dans un large manteau de drap, et sont coiffés d'un chapeau noir, en forme de pain de sucre. Ce chapeau a au moins deux pieds et demi de hauteur : c'est une coiffure des plus curieuses...



## INDE.

### C<sup>te</sup> de Chandernagor.

1. Mort du P.<sup>r</sup> Samuel, novice. — 2. Maladies. Retour du P.<sup>r</sup> Bidore. — 3. Voyage du P. Barthet à Pondichery. Accueil. — 4. Orphelinat. Travaux poursuivis. Loteries. — 5. Ecole des Natives. id. des Jeunes Européens. — 6. Etat de la paroisse. Chapelle de St. Chéranie achetée. — 7. Mort de la S.<sup>te</sup> Marie du St. Sacrement. Ouragan, L'assage de M.<sup>r</sup> Rigandot et du P. B. Bock, capucin. Appendice. Notice sur le P.<sup>r</sup> Samuel.

Ex<sup>te</sup> de la Corresp.<sup>ce</sup> — 1. Nous avons la douleur d'annoncer cette fois encore, en commençant le bulletin de Chandernagor, la mort d'un nouveau membre de cette communauté; c'est celle du P. Samuel, novice envoyé récemment pour remplacer le Père du même nom, décédé l'année dernière. La maladie n'a pas été longue; il s'est vu enlevé presque subitement après quatre jours de fièvre; à peine le P. Barthet a-t-il eu le temps de lui donner l'extrême-onction et de lui

appliquer l'indulgence plénière in articulo mortis. Mais la piété, la régularité de ce bon frère nous donnent toute confiance qu'il était bien préparé.

C'est le 3 octobre au matin, fête du S<sup>t</sup> Prosaire, qu'il a rendu le dernier soupir. La population de Chandernagor a bien pris part à cette nouvelle perte: une foule compacte et silencieuse accompagnait le corps au cimetière, où il a été déposé, tout près des restes mortels des F. F. François-Joseph et Samuel Keating.

Nos autres confrères de la C<sup>te</sup> de Chandernagor ont été eux-mêmes bien éprouvés par la maladie. Le F. Power ressent toujours, avec ses maux de cœur, une grande faiblesse; le F. Joachim a eu à en supporter de vives souffrances pendant huit jours, par suite d'une tumeur. Le F. Barthet, à son tour, a eu un anthrax au dos, qui ne lui a pas permis de dire la sainte Messe pendant toute la semaine, avant la fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, et l'a condamné, un mois durant, à se renfermer dans l'enceinte de la C<sup>te</sup>. La santé du F. Isidore a été encore plus gravement atteinte. Pendant un accès de fièvre des plus violents, il est resté 18 h. dans le délire; grâce à Dieu cependant, il n'a pu échapper au danger, et on s'est empressé de le faire venir en France. À son départ, il était encore si faible, que le commandant du vapeur qui devait le transporter à Pondichéry, refusa de le recevoir à son bord, à moins qu'il ne fût accompagné de quelqu'un. Le F. Barthet se fit alors son compagnon, jusqu'à cette ville. Cette courte traversée lui fut favorable, et on le jugea, au conseil de santé, assez fort pour supporter les fatigues d'un plus long voyage. On avait craint de la part de l'Administration quelques difficultés au sujet du passage; mais le Gouverneur et l'Ordonnateur étaient parfaitement disposés, et ils engagèrent le F. Barthet à ne pas attendre pour faire rentrer en Europe des sujets souffrant

de la mauvaise influence du climat, qu'ils fussent presque à bout de forces, mais de solliciter tout de suite un congé de convalescence; surtout lorsque leur séjour dans la colonie datait de plusieurs années.

Nous avons, dans un précédent bulletin, annoncé l'arrivée à la Maison-Mère du F. Isidore. Le voyage avait considérablement amélioré son état, et il a pu, au bout de quelque temps de séjour au St Cœur de Marie, recouvrer en grande partie ses forces, et se rendre ensuite à la colonie de St Michel.

- 3. Pendant les huit jours que le F. Barthet a passés à Pondichéry, il a reçu l'hospitalité chez le Préfet ap. M. l'Abbé Brunie. L'accueil qu'il a rencontré auprès des autorités civiles, a été plein de bienveillance et de courtoisie. « M. le Gouverneur, écrit-il, m'a invité à dîner chez lui, tout à fait en famille. Je n'ai pu décliner cette invitation, et j'ai également accepté à déjeuner chez son gendre et son secrétaire M. de Champmorin, et aussi, au collège colonial, tenu par les prêtres des Missions-Étrangères. La question d'échange de Chandernagor et de Yanam, contre une portion équivalente du territoire anglais autour de Pondichéry, est regardée par le Gouverneur et l'Edomnateur comme devant être très-probablement décidée pour l'affirmative. Il y a deux ans, le premier a envoyé au ministère, un long rapport où il opinait en ce sens, faisant ressortir, entre autres raisons, l'impossibilité de communiquer avec ces deux points de nos possessions sans passer par le territoire anglais. » (Lett. du 21 mai)

- 4. Quelque temps après son voyage à Pondichéry, le F. Barthet recevait du Gouverneur l'autorisation de construire son orphelinat de garçons. « Je viens de recevoir, écrivait-il alors. ; toute latitude de faire comme je l'entendrai. Mon dessein est d'élever un étage

au-dessus des dépendances qui sont maintenant terminées. J'ai actuellement 4500 fr. en caisse, et j'estime que, tous frais payés, ce sera une dépense totale de 8000 fr. Je vais commencer avec l'argent que je possède déjà. Pour compléter la somme, j'aurai recours à une loterie. (Lett. du 21 mai).

Il ajoutait, le 30 juillet. « Les élèves des sœurs ont organisé une loterie, pour m'aider à finir mon orphelinat; j'espère qu'elle nous rapportera au moins 3000 francs. » Et, le 6 août. « J'ai à ma disposition 8000 francs pour cette construction. Les dépenses n'iront pas au-delà de cette somme. Quant à l'avenir de l'œuvre, il est comme celui de toutes les autres, quelque chose de plus ou moins incertain. » (Lett. des 30 juil. et 6 août).

Parlant encore de cette construction, à la date du 12 octobre, notre confrère la disait sur le point d'être achevée, et manifestait son désir de bâtir un second orphelinat pour les enfants recueillies par les sœurs. (Lett. du 12 octobre.)

— 5. Par suite du refus apporté par l'Administration aux propositions faites en faveur de l'école des Natives, cette œuvre a été, comme nous l'avons vu au dernier Bulletin, en déclinant rapidement. Aujourd'hui l'école est pour ainsi dire tombée; et c'est chose bien regrettable, car elle était le principal moyen d'inculquer, au sein même de la population païenne, les germes de la foi et les premières notions de la vraie religion.

Quant à l'école des Européens, elle comprend toujours l'internat, qui compte 16 élèves, et l'externat, dont 24 font partie. C'est un nombre total de 40 enfants divisés en cinq classes; leur âge varie de 5 à 18 ans. Ils ne donnent, les internes principalement, qu'assez peu de consolations, et laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la régularité et de l'obéissance. (Lett. du 1<sup>er</sup> Mars.)

— 6. « La paroisse, dit le P. Barthet, est dans un état

aussi florissant que les plus prospères de Calcuta. Une bonne partie des meilleures familles catholiques, que cette dernière ville comptait il ya quatre ou cinq ans, est venue se fixer ici. Plus de 300 personnes, y compris les enfants, assistent régulièrement à la messe chaque dimanche, et 400 environ, les jours de grande fête. Ce résultat est énorme; car plusieurs personnes m'ont assuré qu'à peine 12 ou 15 fidèles venaient le dimanche entendre la messe, avant notre arrivée. (Lett. du 4 juin.)

L'ancienne chapelle des Capucins appartenant à M<sup>rs</sup> Chéroutte et servant autrefois d'église paroissiale, vient d'être achetée par M<sup>me</sup> Gonzalvez de Serampore. Cette dame attend la fin de la saison des pluies, pour la faire réparer, et en faire ensuite la donation. (Lett. des 27 av. et 30 juill.)

— 7. « L'établissement des sœurs de S<sup>t</sup> Joseph, se trouve adossé à la chapelle. Dans le courant du mois d'avril, ayant perdu une de leurs religieuses, elles ont eu la consolation de l'inhumer dans l'enceinte même de la chapelle. La défunte est la sœur Marie du S<sup>t</sup> Sacrement, personne pleine de zèle et de dévouement, et universellement aimée à Chandernagor. Ses funérailles ont été un témoignage bien émouvant des regrets unanimes qui lui ont été donnés; sa mort laisse un grand vide dans la C<sup>te</sup>. » (Lett. du 27 av.)

« Le 9 juin, écrit encore le P. Barthet, nous avons été frappés par un terrible ouragan, qui, sur son passage, a déraciné des arbres, abattu des maisons, causé la mort d'un certain nombre de personnes ensevelies sous les débris. Nous-mêmes avons été maltraités, le mobilier et les approvisionnements ont été en partie déteriorés; ce sera pour nous un dégât d'au moins une centaine de francs. Heureusement que les réparations immobilières ne seront pas à notre charge, mais bien au compte du Gouver<sup>neur</sup>. » (Lett. du 4 juin, P. S. du 10 juin.)

Nous avons reçu dans le courant de Juillet, la visite de M<sup>rs</sup> Bigandet, V<sup>ce</sup> ap<sup>te</sup> de Birmanie, appartenant à la Cong<sup>g</sup> des Missions-Etrangères. Ce Prêlat se rendait en France pour aller ensuite au Concile. Il s'est gracieusement offert à prendre toutes nos commissions pour la Maison-Mère, en nous promettant aussi de donner lui-même, une fois à Paris, de nos nouvelles. au C. Re. Père. » (Lett. du 30 juill.)

Au mois de juin, un capucin, le R. P. Rock, est venu exprès de Rome, pour faire sur les lieux des recherches historiques au sujet des missions de son Ordre. Je lui ai fourni tous les documents qui pourraient lui être utiles relativement à Chandernagor. Il se propose de publier prochainement un ouvrage, fruit de ses recherches et de ses études sur cette matière. Je lui ai parlé de notre séminaire français de Rome, et l'ai engagé à voir à son retour, le P. Freyd. » (Lett. du 1<sup>er</sup> juill.)

### Notice

sur le F. Samuel Naghten, novice,  
décédé à Chandernagor, le 3 oct, 1869.

Cornelius Naghten, naquit à St-Johns, diocèse d'Elphin, en Irlande, le 15 Août 1849, fête de l'Assomption de la B. V<sup>g</sup> Marie. Le désir de se consacrer aux missions, lui donna, dès qu'il eut connu ses aures, un grand attrait, pour la Cong<sup>g</sup>; et, le 3 Octobre 1869, il entra dans la C<sup>te</sup> de Blackrock, en qualité de postulant scolastique. Ses directeurs purent bientôt reconnaître en lui, d'excellentes dispositions pour la piété. Exact observateur du règlement, il n'avait jamais mérité le moindre reproche; et sa conduite pouvait être proposée comme modèle, à ses jeunes compagnons.

Cependant, malgré une incessante et pénible application, il n'avancait que lentement dans ses études. A 21<sup>ans</sup> était ce pas un signe que Dieu l'appelait dans une voie nouvelle, plus humble, mais non moins agréable à ses yeux, que celle dont le jeune postulant avait d'abord fait choix. Sur de sa docilité, ses Directeurs lui conseillèrent

de renoncer à l'étude du latin, pour entrer au Noviciat des Frères. Cornelius, à cet avis reconnut la volonté de Dieu, et il n'hésita pas, trop heureux d'être encore à même d'aimer et de servir Dieu, en se dévouant au salut des âmes. Bientôt il quittait l'Irlande pour aller au Noviciat du saint-Cœur de Marie.

Son séjour dans la Com<sup>te</sup> ne fut que de quelques mois; mais pendant ce court passage, fidèle aux grâces qui lui étaient données, il fit de rapides progrès dans l'esprit et les vertus de sa sainte vocation. Les souvenirs des Frères qui l'ont connu, sont unanimes à attester la bonne edification qu'ils recevaient de ses exemples. Ce fut en effet à s'acquiescer exactement de toutes ses charges et à ne rien négliger de ses divers exercices de règle, qu'on le vit consacrer cette énergie et cette constance, dont il avait fait preuve au petit scolasticat de Blackrock. Extérieurement, il était doux, paisible, peut-être même quelque peu timide et embarrassé. Cependant, en récréation, il prenait sa part de la conversation et ne résistait pas à l'impulsion d'une bonne et franche gaieté. Ce n'est pas qu'il n'eût ses sujets favoris, sur lesquels de préférence il aimait à porter l'entretien. Quelquefois en effet, maître de faire choix d'une matière de conversation, il disait au plus digne de la bande « Eh bien, mon Frère voyons, quelque chose qui nous édifie. Puis il écoutait avec attention, et contribuait simplement aux frais de l'entretien. Rien reste rien en lui qui trahissait d'une façon singulière; une sage retenue réglait tout, et modérait même ce que sa piété aurait pu prendre de trop expansif, ou d'indiscret.

Un autre soin dont il se préoccupait aussi en récréation, c'était d'apprendre la langue. Jamais plus volontiers, il ne renonçait à un entretien de piété, que pour recevoir quelque leçon pratique de prononciation. Sa bonne volonté sur ce point était remarquable, lui-même il l'interrogeait et provoquait des explications, lesquelles sur champ étaient mises à profit. Venait-il à se tromper, et par quelque qui-pro-quo étrange, à exciter l'hilarité de ses confrères, il était le premier à rire, s'égayant ainsi de sa méprise, mais ayant soin de reconnaître en quoi et comment il s'était trompé. Avec ses compatriotes, lorsque ceux-ci, trop affectionnés à la langue maternelle, commençaient une conversation anglaise. « Mon Frère disait-il simplement, apprenons à parler français. » Grâce à cette application attentive, il fit en peu de temps de sensibles progrès. Il pouvait, lui qui ne savait presque aucun mot de français, à son départ d'Irlande, entretenir sans trop de difficultés une conversation ordinaire?

Dans ses rapports avec ses confrères, soit en récréation, soit dans l'exercice des charges, il apportait toujours la même douceur, la même charité, le même empressement. Jamais on ne l'a vu monter ou du mécontentement ou de l'humeur. Tout lui était bon et quoi qu'il lui arrivât, tout semblait lui venir à souhait. L'obéissance était une de ses vertus favorites, son humilité la lui rendait comme naturelle.

Mais quel était le secret de cette entière fidélité à ses devoirs? Pour le saisir, il suffisait d'avoir vu à la chapelle le jeune novice, alors surtout qu'il avait eu le bonheur de communiquer. À son recueillement, à la ferveur avec laquelle il priait, il était aisé de reconnaître que l'amour de la C. P.<sup>te</sup> Eucharistie, était une de ses plus chères dévotions, et que là il savait puiser les grâces précieuses et abondantes qui félicitaient son âme. Pendant ses visites au S.<sup>t</sup> Sacrement, c'était la même attitude de recueillement et de prière, et parfois, le soir principalement avant le coucher, il lui arrivait, peut-être à son insu, de les prolonger un peu trop tard. Un jour que les observations manquaient au chapitre, on eut devoir y porter celle-là. Elle était faite sous une forme générale et n'atteignait pas, nommément le jeune novice. Personne ne s'y méprit néanmoins, et le P.<sup>re</sup> Sup.<sup>er</sup> n'hésita pas à en gratifier le pieux délinquant, il ajouta néanmoins qu'il serait heureux de n'avoir jamais d'autres manquements à reprendre.

La piété envers la S.<sup>te</sup> Vierge, était aussi très-tendre. Le soir au sortir de la chapelle, il prenait son chapelet, et quelque temps encore après son coucher, on l'entendait, de la cellule contiguë à la sienne, en réciter les dernières dizaines.

Lorsque l'on eut appris la mort du F. Samuel Keating, dans la C.<sup>te</sup> de Chandernagor, et qu'on pensa à lui donner un remplaçant, ce fut, au Noviciat, sur le jeune postulante qu'on porta les regards. Il n'était encore, il est vrai, ni Père, ni même novice titulaire, mais ses qualités le désignaient comme le plus propre à occuper la place devenue vacante. Dès qu'on lui eut parlé de ce projet, il s'empressa, avec sa soumission accoutumée, d'y donner son adhésion. D'ailleurs la divine Providence avait dans le passé établi plus d'un trait de ressemblance entre le Père décédé à Chandernagor, et le jeune aspirant du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. L'un et l'autre irlandais, ils avaient tout d'abord fait des études pour

devenir prêtre; et, avec un égal esprit de foi et d'obéissance, aussitôt que la volonté de Dieu leur avait indiqué une voie nouvelle à suivre, ils s'étaient empressés de répondre généreusement à son appel. Notre pieux postulant gardait tous ces souvenirs, et il put croire, en se voyant appelé à cette mission de Chandernagor, que Dieu, qui complétait tous ces rapprochements, avait un secret dessein de lui donner aussi, comme à son confrère défunt, dans l'exercice des mêmes fonctions, les vertus qu'il avait pratiquées avant sa mort. Le nom de Samuel lui parut comme un gage de bénédictions et de fidélité, et il demanda à le prendre, en émettant avant de partir ses premiers engagements. Le 16 Février, il reçut l'habit de novice des mains du P. P. Collin, et, avec son acte de consécration à l'Institut il prononça aussi ses vœux privés. Le lendemain, il quittait le S<sup>t</sup> Cœur de Marie, et le soir, se dirigeait sur Marseille, pour s'embarquer à bord des Messageries impériales. Ce voyage dut lui être bien pénible: seul, jeune et n'ayant pas l'expérience des longues traversées, jeté subitement dans un milieu si peu semblable à celui du noviciat, on comprend aisément combien il eut à souffrir de l'isolement où il se trouva tout à coup, et des mille embarras d'une telle situation. Mais il ne perdit point courage; il avait mis sa confiance en Dieu et en Marie et il sut trouver en leur amour une protection et une tendre assistance. Après un heureux voyage, il arriva joyeux à Chandernagor.

Pour le suivre désormais, nous n'avons que de rares et courtes indications. Si succinctes qu'elles soient elles disent cependant beaucoup; car elles sont toutes l'expression sans nulles réserves, et l'entière satisfaction qu'il donna par sa conduite. Le 4 Juin, après avoir parlé de la santé des autres membres du personnel, le P. Sup<sup>r</sup> disait de lui: « le nouveau S<sup>t</sup> Samuel va assez bien; il est excellent religieux et cherche avec beaucoup de zèle à se mettre au courant de ses fonctions » - Deux mois plus tard, nous trouvons dans une autre lettre des termes plus explicites encore. « Ce Frère, écrivait-il dit, est admirable de piété et de dévouement. » (Lett. du 30 juill.) Au sein de toutes les contrariétés, des difficultés sans cesse renaissantes ou d'autres perdaient courage, lui seul il n'avait qu'un

soin et qu'une préoccupation de faire chaque jour sa tâche quotidienne, et laisser à Dieu d'arranger les choses à venir. (Lett. du 10 août)

La santé jusque là s'était assez bien maintenue. Comme les autres cependant, il avait été sujet à quelques indispositions; mais elles n'avaient rien qui dût étonner, vu surtout les épreuves ordinaires de l'acclimatement.

Le 30 septembre, écrit le P. Barthet, il fut pris d'une fièvre assez forte avec éruption de rougeole. Le samedi, 2 octobre, le médecin qui venait le voir deux fois par jour, nous vint qu'il le trouvait très-bien, qu'il n'y avait dans sa maladie aucune espèce de complication; et que dans deux ou trois jours, il serait tout à fait guéri. Il prescrivit un purgatif qui opéra assez énergiquement, à trois reprises différentes. En dernière fois le pauvre Frère comme épuisé, tomba évanoui sur son lit; mais un instant après, il reprit un peu ses sens. Le frère André, seul alors à le soigner, se hâta de venir m'éveiller: C'était environ 4 h. du matin.

« Je lui adressai quelques paroles, et notre cher malade, me répondit, dans un état de délire. Je courus aussitôt chercher le médecin, mais quand nous arrivâmes, le Frère était déjà dans les convulsions de l'agonie. En toute hâte, je lui donnai l'Extrême-Onction et l'Indulgence plénière de la bonne mort: à 6 h. il expirait.

« Je n'essaierai pas, mon V. R. P. de vous dépeindre la consternation dans laquelle cet événement nous a jeté, ainsi que les personnes de la paroisse. Le dimanche à la messe, je fis part aux fidèles de la douloureuse nouvelle; bon nombre de personnes fondèrent en larmes. Je dis aussi quelques mots de sa piété sincère qui ne s'est jamais démentie un seul instant, pendant les cinq mois qu'il a passés parmi nous. En effet, mon V. R. Père, je puis affirmer que pendant tout ce temps, il n'a pas commis, à ma connaissance une seule faute venielle de propos délibéré; jamais je n'ai remarqué en lui la moindre impatience, ni le plus léger mouvement d'amour propre. C'est réellement un saint, un grand saint.

« Il avait toujours eu, depuis son arrivée ici, un secret pressentiment de sa fin prochaine; aussi, bien qu'il ait été enlevé soudainement, sans avoir eu le temps de faire une dernière confession et de recevoir le saint Viatique, on peut dire qu'il n'a pas été surpris par la mort. Il ne lui a pas été donné non plus de faire

sa Profession mais il avait émis pour 3 ans ses vœux privés, le  
 « jour de sa prise d'habit. Heureux ceux qui meurent aussi bien pré-  
 « parés. » (Lett. du 4 octobre)

Cette mort est arrivée le 3 octobre deusans pour pour après son  
 entrée dans la Cong<sup>e</sup>. C'était aussi un dimanche et une fête de la B<sup>e</sup> V<sup>e</sup>  
 Vierge, celle du S<sup>t</sup> Rosaire. Que pouvait-il désirer de plus ? lui  
 qui était venu dans ce monde, sous les auspices de la B<sup>e</sup> V<sup>e</sup> Vierge,  
 le jour où l'Eglise célèbre sa glorieuse Assomption; si n'était-ce  
 pas un beau jour pour mourir ici-bas et naître, encore sous sa  
 protection, dans les royaume des bienheureux et des Saints!

---

### NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TÉS</sup>.

La fièvre jaune continue toujours à sévir aux Antilles  
 et nos chers confrères de la Martinique n'ont pas été les moins  
 éprouvés. C'est ainsi que, le 3 oct., le P. Emmonet, que la ma-  
 ladie, avait toujours jusque-là respecté, a été pris assez gravement.  
 Pendant quelque temps même, son état a inspiré de sérieuses  
 inquiétudes. Avant lui le P. Marie-Joseph en avait aussi  
 été fortement éprouvé au Morne-Rouge. Grâce à Dieu,  
 l'un et l'autre nous ont été conservés. Mais une dernière  
 lettre du 11 novembre nous annonce que quatre autres  
 membres de la C<sup>té</sup> de St Pierre sont frappés du même  
 mal: ce sont les P. Glackler, Renaud, Suard et le  
 F. Adrien. Ce dernier était hors de danger, et l'état du  
 P. Renaud ne paraissait pas donner d'inquiétudes; mais  
 on craignait pour le P. Glackler, et surtout pour le  
 P. Suard, l'un et l'autre plus sérieusement atteints.

Esperons que Dieu ne demandera pas à cette com-  
 munité un nouveau sacrifice. Déjà en effet, il lui a  
 plu d'y choisir une victime: un Scolastique, M. Kallter,  
 a succombé aux atteintes de l'épidémie. Il n'a perdu  
 connaissance que peu d'heures avant de mourir, et il  
 a eu le bonheur d'émettre ses vœux perpétuels. Sa mort,  
 écrit le P. Emmonet a été celle d'un saint.»

En France, un autre scolastique, M<sup>r</sup>: Palach, est mort chez ses parents où il s'était rendu pour prendre soin de sa santé. Lui aussi, il a pu prononcer ses vœux, en témoignant d'une pleine résignation à la volonté de Dieu. Nous n'oublierons pas dans nos prières ces deux scolastiques, membres de notre chère famille religieuse.

Divers placements et des départs successifs ont eu lieu pour les C<sup>t</sup>és d'Outre-mer. Se sont embarqués pour les Antilles: le 8 novembre le P. Vidal, ainsi que M. M<sup>rs</sup> Guth, Ternot et Picarda (Louis); le 16 du même mois le P. Kessaint et M. M. Board, Reisch, Gysborowski; le 8 décembre, les P. P. Riquet, Marcot et Cadoret. Les P. P. Riquet, Vidal et Kessaint sont destinés à la Martinique, ainsi que M. M. Guth, Picarda et Board; le P. Marcot et M<sup>r</sup>: Gysborowski sont pour la Trinitad, et le P. Cadoret avec M. M. Ternot et Reisch pour la Guadeloupe.

Le 24 nov. ont quitté Bordeaux pour se rendre en Afrique, les P. P. Le Penec et Kräisser, dont le premier retourne au Sénégal, et le second est destiné pour Sierra-Léone. Avec eux se sont embarqués les P. P. Jules et Valère, et un scolastique M<sup>r</sup>: Wolf, tous pour St-Joseph.

— Le C. R. Père, dans sa circulaire du 30 nov. a fait connaître à toute la Cong.<sup>e</sup> les différents motifs qui l'ont déterminé à se rendre à Rome, pour le Concile. C'est le 3 décembre, à 2 heures de l'après-midi, qu'il nous a fait ses adieux à la Maison-Mère. Nous nous sommes alors réunis, Pères et Frères, dans sa chambre, pour recevoir sa bénédiction avant son départ et nous recommander à ses prières.

Avant de nous bénir, le C. R. Père nous a dit, entre autres choses, qu'il avait longtemps hésité et même renoncé à partir pour Rome, à cause de ses travaux

pour la Cong<sup>re</sup> qui n'ont déjà que trop été retardés par sa longue maladie, d'autant que la part qu'il pourra prendre aux travaux du Concile sera comme imperceptible qu'il s'y est cependant décidé sur de nouvelles instances, soit pour aller représenter la Cong<sup>re</sup> à Rome dans cette circonstance si mémorable, soit dans l'intérêt même de sa santé, pour laquelle tout le monde croit ce voyage utile et en quelque sorte nécessaire. Le C. R. Père nous a ensuite bénis, et, après une promesse mutuelle de prières et de nouvelles, il a embrassé paternellement chacun de nous. Fussions-nous après le Concile, le voir revenir plein de force et de santé!

Les Pères Barillet et le F<sup>re</sup> Joseph accompagnent le C. R. Père ils pourront en même temps prêter quelque secours à nos Pères et Frères de Rome, dont il est facile de prévoir l'accablement et la fatigue, vu le grand nombre d'Evêques et d'ecclésiastiques qui doivent loger au Sém<sup>re</sup> français pendant le Concile.

— Au dernier moment, une lettre du F. Barillet datée de Pologne, du 5 décembre, nous apprend que le C. R. Père est heureusement arrivé en cette ville. Le lendemain, 6 décembre, ils devaient être à Rome, à 9<sup>h</sup> du matin,

— Une dernière et triste nouvelle nous arrive: le P. Suard a malheureusement succombé, à la fièvre jaune, à la Martinique, le Dimanche 14 Nov<sup>bre</sup>. Il était âgé de 31 ans 3 mois, et comptait 11 années de profession, dont 5 ans de vœux perpétuels. — Cet avis tiendra lieu de billet de décès pour les prières à faire pour le repos de l'âme de ce cher confrère, dont la mort a été des plus édifiantes.

# Bulletin Général.

N<sup>o</sup>. 54

PROVINCE D'AMÉRIQUE

de Mai 1869. à Janvier 1870.

## Martinique

### C<sup>té</sup> de St. Pierre.

- 1. Mort du R. Maillet. — 2. Fièvre jaune. Maladie du R. Martinjean. id. du R. Supérieur. — 3. Mort de M<sup>r</sup>. Walter. — 4. Récés atteints par l'épidémie. — 5. Mort du R. Suard. — 6. Soixte avancée. Vaccans. — 7. Récés et doc. <sup>9<sup>112</sup></sup> envoyés de la M<sup>r</sup>. Mère. — 8. Ordination de M. M<sup>rs</sup> Duf et Ricard. Petit-Dim<sup>rs</sup>. — 9. 1<sup>ère</sup> Com<sup>rs</sup>. Jubilé. Santé des élèves. — 10. Voyage à Antigua des R. Sup<sup>rs</sup> et Bonand. — 11. Départ du Couv<sup>r</sup>. Son dévouement pour nos Récés. Visite du Couv<sup>r</sup> par intimité. — 12. Départ de M<sup>r</sup>. Guisdon. — Notice micrologique sur le R. Maillet. id sur M<sup>r</sup>. Walter.

*Extr<sup>ts</sup> de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Le dernier bulletin de la Martinique nous avait laissés sous la douce et pieuse impression des fêtes du Couronnement et des cérémonies de la réunion synodale. La fièvre jaune, dont on avait signalé les premières atteintes sur des membres de la C<sup>té</sup>, paraissait néanmoins dès lors en décroissance dans le pays, et l'on espérait que la maternelle protection de N<sup>o</sup>. D. de la Délivrande arrêterait entièrement toute funeste recrudescence de la maladie. Mais Dieu avait d'autres desseins: ces espérances ne se sont pas réalisées, et bientôt la tristesse et l'inquiétude ont dominé dans tous les cœurs. Rien de plus navrant en effet que les bulletins de santé, durant cette période semestrielle; et ce n'a pas été sans un profond sentiment*

de douleur, que nos confrères ont appris la mort précipitée de trois Pères et d'un Scolastique, enlevés presque coup sur coup, à nos C<sup>tes</sup> de la Martinique et à leurs œuvres.

La première de ces morts a été celle du P. Maillet. Sa santé jusque-là s'était assez bien conservée, et ses forces, quoique affaiblies par les chaleurs, ne laissaient point pressentir l'accident subit auquel il a succombé. On suppose en effet que sa mort a été le résultat d'une anévrisme ou d'une paralysie des poumons. Le P. Maillet avait une grande appréhension de la fièvre jaune: son tempérament, cette appréhension même lui donnaient comme une prédisposition à la maladie, et cette sorte de mort aurait été pour lui des plus pénibles. Dieu, qui avait en soin de préparer son âme à ce terrible passage de la vie à l'éternité, s'est plu à lui en épargner les douloureuses angoisses; car ce bon Père est mort pour ainsi dire instantanément: c'est le 30 juin, dans la C<sup>te</sup> de N. D. de la Délivrande, qu'il a cessé de vivre. Son enterrement a été très-beau, et les marques de regrets et de sympathie données en cette occasion, ont été bien nombreuses. Ces détails trouveront leur place à la fin du bulletin, dans une courte notice biographique. (Lett. du P. Emonet du 6 juillet 69)

— 2. Avant la mort du P. Maillet, plusieurs membres de la C<sup>te</sup> de St Pierre avaient ressenti les atteintes de la fièvre jaune, quelques-uns très-gravement. « Dans la nuit du 9 au 10 septembre, le P. Maîtrejean, écrit le P. Emonet, nous a donné les plus sérieuses inquiétudes. Appelé auprès de lui, je le trouvai en plein délire, avec une fièvre qui offrait tous les caractères de la fièvre jaune. Le médecin jugea le cas grave et prescrivit des vomitifs. La fièvre cessa vers le matin, et ce jour-là même le Père entrait en convalescence. Si les soins n'étaient pas arrivés à temps, sa fièvre aurait été une de celles qui emportent en 36 heures » (Lett. du 18 sept. 69)

Quelque temps après, c'était le tour du P. Emonet

lui-même. « Le Dimanche 3 octobre, écrit le P. Maîtrejean, au moment où le P. Sup<sup>r</sup> commençait la grand' messe, il a senti un frisson dans tous ses membres. Il a cependant continué la messe et adressé quelques mots aux enfants, qui faisaient ce jour-là, leur seconde communion. Il sentait néanmoins ses pieds et ses mains se glacer, et éprouvait aussi un violent mal de tête. La messe terminée, il chargea le P. Küllmann, qui se trouvait dans le chœur, de donner à sa place le salut du S<sup>t</sup> Sacrement, et se rendit tout de suite à l'infirmerie. Le médecin accouru en toute hâte, nous déclara que le P. Sup<sup>r</sup> avait la fièvre jaune. Il le fit vomir à différentes reprises, et le lendemain soir notre cher malade se trouvait beaucoup mieux; le mardi dans la soirée, il était hors de tout danger. Son mal de tête surtout s'est montré très-opiniâtre, il a duré 24 heures au moins. » (Lett. du 7 Octobre. 69.)

La convalescence du P. Emonet n'a pu être cependant aussi complète ni aussi prompte qu'on l'aurait désiré. Cette violente attaque de la maladie, il lui est resté une grande faiblesse, dont il se ressent encore en ce moment. Il lui aurait fallu pour se remettre un repos assez long; mais l'état de souffrances des autres Pères, les pertes douloureuses qui l'ont si profondément affligé lui-même, n'ont pu lui laisser une tranquillité et des loisirs suffisants.

— 3. Pendant la maladie du Père Emonet, la crainte et la vive inquiétude causées par son état, inspirèrent à tous les membres des C<sup>tes</sup> de la Martinique de bien ferventes prières pour sa conservation. Elles devaient être exaucées, mais c'était au prix d'un autre sacrifice offert en compensation. Un des Scolastiques M. Halber, dans un pèlerinage à N. D. de la Délivrande, avait demandé à Dieu de l'agréer comme victime et d'épargner ses supérieurs. Quelques jours après, il éprouva un malaise assez pénible, et le 22 octobre, la fièvre se déclara. Les vomissements noirs ne

sardèrent pas à caractériser complètement la nature du mal et d'en faire connaître toute la gravité. Bientôt l'on perdait espoir, et ce cher Scolastique recevait les derniers Sacraments. Il eut alors la consolation de prononcer les vœux perpétuels de Religion. La mort fut des plus douces et des plus édifiantes. Sept heures environ après avoir expiré, il reçut la sépulture au cimetière du Morne-Rouge, à côté des restes de nos Pères défunts. Son inhumation avait été ainsi précipitée, par suite d'un arrêté formel de l'autorité civile, prescrivant d'enterrer immédiatement les personnes mortes de la fièvre jaune. Nous regrettons de n'avoir pas reçu sur ce bon Scolastique une notice, que le P. Emonet promettait de rédiger lui-même; ses occupations sans doute ne lui ont pas permis jusqu'ici de s'acquitter de ce soin; nous y suppléerons en partie à la fin de ce bulletin.

— 4. — On pouvait espérer ce semble, que le Bon-Cieu se contenterait de ces premières et douloureuses épreuves: mais la divine Providence en réservait de nouvelles et de plus cruelles encore, à nos chers confrères de la Martinique. Le P. Emonet, dans sa lettre du 18 novembre, en parlant de l'état de la santé des Pères du Collège, déroulait avec tristesse une longue liste de malades ou de convalescents. Le 17 octobre, M. Pfiffer, scolastique, était atteint de manière à inspirer en quelque temps certaines inquiétudes. Le 2 novembre, c'était le tour du F. Adrien; le mal bien que grave ne le mit cependant pas en danger de mort. Le même jour, au Morne-Rouge où il passait ses vacances avec les Scolastiques, le P. Renaud se sent pris et descend en voiture au collège pour recevoir des soins. Il ne tarde pas heureusement, à triompher du mal et il se rend avec le F. Adrien aux eaux thermales du Précheur, pour une parfaite et prompte convalescence. Dans la nuit du 10 au 11 novembre, le P. Glackler,

qui se trouvait à la Fontaine chaude, est saisi à son tour; on le porte en hamac à St. Pierre, et la maladie, prenant peu à peu une intensité croissante, j'ai craindre sérieusement pour ses jours; il se remet néanmoins, mais ses anciennes forces ne reviennent que lentement. Le 13 le P. Babet s'ouvre un accès de fièvre sans gravité, dont on réussit à prévenir le retour. Le F. Arcade, déjà frappé au mois de mai, n'est pas cependant préservé d'une nouvelle et très-violente attaque de l'épidémie. Au. Noire Rouge, le P. Colbat est atteint, mais légèrement; le P. Robo l'est aussi, et d'une façon alarmante, qui oblige de le ramener de la Fontaine-Chaude au collège: des soins empressés parviennent enfin à le mettre hors de tout danger. (Lett. du 18 nov.)

— 5. Toujours cependant on n'avait pu réussir à conjurer aussi heureusement les suites mortelles des premières atteintes du fléau, et dans cette seconde phase de la maladie, nous trouvons une nouvelle victime, le P. Suard. « La fièvre jaune, dit le P. Emonet, s'est déclarée chez lui le mercredi matin, 10 novembre. Dès le second jour, elle avait revêtu des symptômes plus graves que chez les autres. C'était du moins mon avis, contrairement à celui des médecins et des sœurs hospitalières, et l'on finissait par me traiter d'alarmiste. — Dans la nuit du 13 au 14, on vint me réveiller, en me disant que le P. Suard délirait. Le matin, le délire ayant disparu, je disposai le Père à recevoir les derniers sacrements. Vers deux heures de l'après-midi, nous commençâmes les prières des agonisants, que le cher malade récitait avec nous. A 5 heures et demie, il rendit son âme à Dieu! Oh! que sa mort a été édifiante, ajoutait le P. Emonet, il ne cessait de s'écrier: « je vois le ciel! le ciel s'ouvre; c'est là mon bon Ange; il vient à moi! Qui la S. Vierge est belle! je la vois qui tient l'Enfant Jésus »

dans ses bras. voilà St Joseph avec l'Enfant Jésus aussi.  
 En disant tout cela, le cher Père se laissait à l'écarter à  
 des expansions d'une joie toute céleste. Je lui demandai  
 à plusieurs reprises, s'il souffrait; il me répondit cha-  
 que fois, qu'il ne souffrait pas. Il dit même cette parole:  
 « Je vais au ciel sans souffrances. » Comme je lui deman-  
 dais s'il était content de mourir, « Enchanté : » s'écria-t-il  
 aussitôt. L'ayant entendu murmurer quelques paroles  
 au souvenir de sa mère, je désirai savoir ce que j'aurais  
 à lui communiquer de sa part: « dites-lui, répondit-il, »  
 que je suis bien mort. (Lett. du 18 nov.)

Nous n'avons pas voulu priver nos confrères de ces  
 détails si pleins d'idification. Du reste nous ne pouvons  
 dans ce bulletin donner déjà la notice de ce cher Père;  
 ce serait nous exposer, faute de renseignements suffisants  
 à des omissions regrettables; et nous sommes trop heureux  
 d'ailleurs, de prendre acte de la promesse faite par le P.  
 Emonet d'une relation plus étendue, sur la vie et les  
 derniers moments de notre pieux confrère.

Cette mort ne marquait pas toutefois le dernier de ces  
 douloureux sacrifices, et lorsqu'on pensait respirer un  
 instant sous les coups de l'épidémie, Dieu venait une  
 fois encore choisir une nouvelle victime; ce fut le P.  
 Chevalier, décédé au Moine-Rouge. Nous parlerons  
 plus en détail de la mort de ce cher confrère, au bulletin  
 de la C<sup>te</sup> de N. D. de la Délivrande.

— 6. On comprend quelles ont été les difficultés et les  
 fatigues extrêmes avec lesquelles nos Pères ont dû faire  
 face, aussi longtemps qu'ils l'ont pu, aux exigences  
 des œuvres et de la situation. Et chaque instant, c'était  
 un surcroît d'occupations retombant sur ceux  
 que la maladie avait épargnés ou qui entraient à  
 peine en convalescence. Aussi, vers la fin, si on résolut  
 d'avancer de quelques jours la sortie des élèves, et la

distribution des prix eut lieu sans aucune des solennités ordinaires. Le 4 novembre, les enfants étaient rendus à leur famille, et nos confrères allaient; les uns au Morne-Rouge, d'autres aux eaux thermales du Tricheur, appelées la Fontaine-Chaude pour changer d'air et renouveler des forces bien affaiblies.

— 7. — Dès les premières et tristes nouvelles venues de la Martinique, le C. P. Père avait songé à combler le mieux possible les vides que la mort avait faits au sein de la C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup> Pierre. Dans ce but, il avait décidé le retour à la Martinique des P. P. Piquet et Vidal. Ils étaient rentrés, dans le courant du mois d'août, de cette colonie en France; ; un scolastique, M<sup>r</sup> Barry, avait accompagné le P. Piquet. Le P. Vidal, en quittant la Guadeloupe, n'avait séjourné qu'une quinzaine de jours à la Martinique; il avait ensuite continué son voyage, souffrant depuis plusieurs mois d'une affection de poitrine qui menaçait de devenir chronique. Un troisième Père, le P. Despains, auparavant dans la C<sup>té</sup> de Cellule leur a été adjoint. Ils sont partis successivement de S<sup>t</sup> Nazaire, le P. Vidal le 8 novembre, le P. Despains le 16 du même mois, et enfin le 8 décembre, le P. Piquet. Deux Scolastiques M. M. Guth et Ricarda Loris se sont aussi embarqués à ces différentes dates, pour la même destination.

— 8. Parmi les Scolastiques déjà employés à la Martinique, deux ont eu le bonheur de prendre part à une Ordination. Le 7 juin, M. M. Puss et Ricarda ont reçu des mains de M. Poirier, le premier les ordres mineurs, le second la tonsure cléricale. Le C. P. Père avait jugé opportun, sur la demande qui lui en avait été faite, de les admettre à cette faveur.

Ce nombre des Ordinations se trouvoient aussitôt tonsurés, jeunes créoles, sortis du petit séminaire. C'est établis-

soment est toujours en bonne voie de prospérité et le nombre des demandes d'admission dépasse le chiffre que jusqu'ici on a fixé comme limite. On ne compte encore par conséquent qu'une vingtaine de petits-séminaristes. L'esprit de ces enfants est bon, leur piété sincère, et en même temps que se développe en eux l'amour de leur vocation, ils ne demeurent pas étrangers à un certain attrait que leur inspire la vie religieuse.

— 9. La correspondance ne contient sur la marche du collège rien de bien particulier. Mentionnons cependant une première communion de 29 élèves, dont la retraite préparatoire a été prêchée par le P. Sup.<sup>r</sup> aide des P. P. Renaud et Reichaume. « Cette occasion, dit le P. Emonet nous avons voulu préparer tous nos enfants à la j'aurois du jubilé sacerdotal de Pie IX, et le mardi, 21 septembre, a été pour l'établissement un jour de communion générale, et un jour aussi de grandes consolations pour nous... Nous avons eu pendant la fête un petit incendie, mais sans conséquence. » (Lett.<sup>e</sup> des 13 et 26 sept.)

« Quant à leur santé beaucoup de nos élèves surtout parmi les externes ont été malades. Un de nos pensionnaires a été, quoique créole, pris de la fièvre jaune; il se trouve maintenant dans le sein de sa famille » (Lett. du 7 octob.)

— 10. Dans le courant du mois de juin, cédant aux instances réitérées de M. 9<sup>e</sup> Rivier le P. Emonet est allé à Antiques, petite île, au nord de la Guadeloupe, pour donner les exercices de la retraite à une C<sup>o</sup> de religieuses. « J'y ai passé cinq jours, dit-il, avec le P. Renaud. C'est la première fois depuis douze ans, que ce Père voyait une autre terre que celle de la Martinique, dont il ne s'était jamais éloigné depuis son arrivée dans la colonie. Que c'est triste, quand on n'y pas habitué, de voir un pays presque entièrement hérétique ! Sur 40,000

habitants, on ne compte que 2000 catholiques qui ne possèdent qu'une toute pauvre petite chapelle. Ils vivent dans l'ignorance, éloignés les uns des autres. Que de bien l'on pourrait faire dans cette île. (Lett. du 6 et 9 juillet.)

11. Nous avons parlé dans le bulletin de la Maison-Mère, de la visite faite au G. P. Père, par M.<sup>r</sup> Bertier, gouverneur de la Martinique à son arrivée à Paris, c'est le 8 mai, qu'il a quitté la colonie. Déjà à cette époque on craignait beaucoup qu'il n'y rentrât point; ces craintes, pour tous ceux qui ont aimé et apprécié le caractère généreux et l'esprit foncièrement chrétien du digne gouverneur, ne se sont que trop justement réalisées. M.<sup>r</sup> Bertier, en sa qualité de Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, a été retenu à Paris avec un emploi qui lui assure à la fois une retraite honorable du gouvernement de la Martinique, et un avancement mérité. Quant à nous, dit le P. Emonet, il nous a été plus favorable que ne l'avait été aucun de ses prédécesseurs. À son départ, il a voulu prendre à sa charge les frais de passage d'un jeune scolastique que nous faisons partir pour France. Que j'aurais du regret s'il ne revenait point. (Lett. du 9 août)

Le remplaçant de M.<sup>r</sup> Bertier n'a pas encore été nommé officiellement. C'est le directeur de l'Intérieur, M.<sup>r</sup> Couturier, qui a fait jusqu'ici l'interim du gouvernement. Dans le courant d'octobre, écrit le P. Maître Jean, il nous a fait au collège une visite d'amitié. Bien que nous n'ayons été prévus que la veille à 9 heures du soir, la réception a été très-brillante; musique militaire, cour d'honneur pavoisée, bruit de canons, discours, rien n'y a manqué. M.<sup>r</sup> le Gouverneur a été enchanté, et dans sa courte allocution

qu'il a adressée aux élèves, quelques larmes sont venues trahir sa vive émotion; c'était en rappelant avec bonheur le souvenir de son fils aîné, lequel, sorti il y a deux ans de notre collège, a obtenu en France de très-beaux succès. » (Lett. du 26 octob.)

— 12. Dans le courant du mois d'août M.<sup>r</sup> l'abbé Guésdon, s'embarquait, pour aller en France. Son dessein était aussi de se rendre au Concile, auquel il pensait devoir assister en qualité de vicaire général administrateur du diocèse de St-Pierre. Pendant son séjour à Paris, M.<sup>r</sup> l'abbé Guésdon a toujours résidé au séminaire du St-Esprit, et nous a édifiés par sa simplicité et sa piété. Après une réponse de Rome, où il était constaté qu'en France les vicaires capitulaires, ni les administrateurs des diocèses ne prendraient part au Concile, M.<sup>r</sup> Guésdon, qui avait d'ailleurs d'autres raisons pour son retour, est reparti vers le courant de novembre, pour aller reprendre à la Martinique l'administration ecclésiastique de la colonie. Elle avait été déléguée d'abord à M.<sup>r</sup> l'abbé Gosse, curé doyen de la cathédrale à St-Pierre, puis à M.<sup>r</sup> l'abbé Blangier, curé de Fort-de-France, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Europe.

## Notice sur le P. L. Maillet

décédé à la Martinique le 30 juin 1869.

Léon Maillet naquit à Courfontaine, diocèse de Troyes le 18 Mars 1831. Voici sur sa première enfance quelques détails intéressants fournis par une de ses proches parentes.

« Dès l'âge de cinq ans, à la suite d'entreprises instructives tentées par ses parents, il fut confié à l'une de ses tantes maternelles. Celle-ci le suppléa par son affection et ses soins, à ceux de la famille absente. Au près d'elle, il reçut une première éducation vraiment chrétienne, et à l'échec du village, les premières leçons d'un instituteur. Plus tard, il

fut envoyé en pension à Riécourt, commune voisine de la ferme qu'il habitait sa tante. Là, il entra en d'intimes relations avec le vénérable curé de la paroisse : il lui servait d'enfant de chœur, voire même en partie de sacristain, il l'accompagnait aussi dans ses promenades et dans ses visites auprès des malades. Ce bon prêtre, l'excellent instituteur auquel il était confié, sa pieuse tante, jétoient de bonne heure en son âme, les sementes de la vertu. Plus d'une fois dès lors, on le vit se prier de son goûter en faveur des pauvres qui venaient à la porte de la ferme demander l'aumône, ou, s'il n'avait rien à leur donner, se faire leur avocat auprès de sa tante.

À 13 ans, il commença, dans un pensionnat, à Cuicieu-Château, ses études de latin. L'année de sa sixième, se trouvant un soir chez sa tante, à la ferme de l'Écarney, et lut dans les annales de la Propagation de la Foi un récit intéressant sur les missions. « Et moi aussi, dit-il soudain, je serai missionnaire ! » Ce cri spontané révéla dès lors sa vocation, que le récit des Annales lui avait fait connaître à lui-même. Écrivant à la bienheureuse lettre, elle fut soigneusement recadrée et conservée ; et plus tard, au départ du nouvel ouvrier évangélique, celui-ci voulut l'emporter avec lui, comme un précieux souvenir.

Un an après avoir manifesté ce premier désir pour les missions, le jeune Léon entra au petit séminaire de St-Riquier. Là, son caractère se forma peu à peu, au sein de quelques luttes, dans lesquelles le dirigeait en l'encourageant avec bonté, le vénérable Supérieur de l'établissement, M<sup>r</sup>. l'abbé Févrouque. Bon, ouvert, plein de gaieté il était l'ami de tout le monde. Cette expansion naturelle n'excluait pas néanmoins tout sérieux : il savait parfois en laisser paraître quelque chose, et plus tard, lorsque dans les dernières années il écrivait à sa tante, du collège de la Martinique, que « les évêques ne connaissent pas la couleur de son sourire », ce trait ne parut pas étranger à sa physionomie, telle qu'on l'avait entrevue dans son enfance. — Il se montra également dans le cours de ses classes, très-appliqué à ses études, sa santé même en souffrit, et lui, se re levé plus tard, il fut longtemps menacé d'une maladie de poitrine.

Après sa rhétorique, il entra à N. D. du Gard le 28 sept. 1854. Trois ans plus tard, le 30 mai 1857, il prononçait à Paris, au scolasticat, sa première consécration à Dieu dans l'Institut. Il fut ensuite envoyé à Langonnet et employé à la surveillance et au professorat. Ce genre de vie rentra dans ses aptitudes ; il sut prendre à cœur ces

fonctions de leur nature pénibles et difficiles et acquiescèrent bientôt la réputation d'un surveillant émérite. Sans rien perdre de l'affection de ses élèves, il réussissait à se faire respecter et craindre. Avec eux, en classe ou dans les récréations il se trouvait à l'aise; c'était au point que ces rapports devenaient pour lui une agréable distraction. « Fruits-qui en me reconnaît une petite capacité pour l'enseignement, écrivent-ils au C. R. Père, je suis prêt à m'y consacrer; je vous demande seulement la surveillance pour me distraire. » (Lett. du 28 Août 1860.)

Cependant pendant ces années de professorat, il eut à combattre encore contre quelques défauts de caractère. La divine Providence semblait elle-même travailler à assouplir chez lui une certaine raideur de volonté, et le façonner au détachement de la vie religieuse. Dans une lettre à son directeur il s'exprimait en ces termes, au sujet de ces petites épreuves « Voici ce que j'ai remarqué chez moi, bon nombre de fois: c'est qu'il suffit que je désire une chose, pour qu'elle m'arrive pas; aussi je suis devenu entièrement indifférent pour tout; et rien ne me fait plus impression. » Était-ce une sainte indifférence entre les mains de Dieu? le jeune scolastique n'était pas assez présomptueux pour la qualifier ainsi; au contraire il la disait humaine et naturelle; mais ses Supérieurs savaient faire une juste part à sa générosité, et reconnaître dans sa conduite, le salutaire effet de sa patience et de sa soumission. C'est dans ce sens que, lorsqu'il fut question de son avancement au sous-Diaconat le P. Ternot alors sup. de Langonnet, appréciait ces difficultés dont le jeune aspirant avait su tirer profit à son avantage.

Son désir de recevoir les Ordres sacrés n'avait jamais varié. « Vous me demandez, écrivait-il à l'un de ses directeurs, si je pense à avancer au sous-Diaconat: Oui, j'y songe, et beaucoup, parcequ'on m'a toujours dit que c'était ma vocation. Je désire donc avancer parceque c'est la volonté de Dieu » (Lett. du 16 Nov. 1860.) Quelques jours après ayant reçu la lettre qui lui annonçait son appel, il exprimait toute sa joie et aussi le sentiment qu'il éprouvait de sa faiblesse et de son indignité. « Je serai donc désormais tout entier pour Dieu seul, tout mon être lui sera désormais consacré tout entier! Voilà ce qui me fait pressentir de bonheur. Mais mon C. R. Père, vous savez combien la réception de cet ordre demande de grâces; je vous en prie donc, veuillez avoir la bonté de vous souvenir quelquefois de votre pauvre enfant dans vos saintes prières, et surtout au St. Sacrifice, afin que je reçoive

«le sous-diaconat avec de bonnes dispositions et que je persévère toujours.» (Lett. du 30 nov. 1860)

Cependant, en corez, par suite de circonstances qui lui étaient étrangères, il fut déçu dans son espérance, et dut prolonger d'une année entière son désir un instant prêt de se réaliser. Ce ne fut en effet qu'en 1861, qu'il put quitter S. E. de Langonnet, pour se rendre au noviciat de Mons-Sirry. Il y entra le 7 sept., et le 21 du même mois, il fut ordonné sous-diacon. Promu au Diaconat le 21 décembre de la même année, il reçut l'année suivante, le 5 Avril, l'ordination sacerdotale. Le 24 août, après la retraite générale, il mettait ses premiers vœux à Paris, dans la chapelle du séminaire du St. Esprit. (Quelques jours après il était envoyé à Blackrock. Il demeura trois ans dans cette Cté, étant chargé de la discipline et, vers la fin de son séjour, d'une petite classe. Ce fut lui qui cria et organisa la musique militaire du collège. Il réussit en cela parfaitement, et conquit toute l'affection de ses jeunes élèves. Comme surveillant, il apportait dans l'exercice de ses fonctions un dévouement remarquable; plusieurs fois il lui arriva de ne se coucher qu'à près minuit, sacrifiant, à faire la ronde dans le dortoir, une bonne partie de son sommeil.

Il quitta l'Irlande en 1865, et se rendit à la Maison-Mère du St. Cœur de Marie, où il émit le 27 août ses vœux de cinq ans. Quelque temps après il s'embarquait pour la Martinique. Il fut placé et il resta toujours au collège de St. Pierre, chargé d'une classe de grammaire et de quelques surveillances. Le goût qu'il avait montré pour ces sortes de fonctions à Langonnet et à Blackrock, survécut encore à la Martinique. Il voulait à tout prix faire progresser ses élèves, et ne s'épargnait dans ce but ni peines, ni fatigues. Pour vaincre l'indolence trop naturelle au tempérament des jeunes créoles et en même temps fixer leur esprit volage et léger, il retenait impitoyablement après les classes, ceux qui n'avaient point mérité une note satisfaisante; et la fin d'une récitation, la fin même d'une journée n'amenaient de sa part aucune transaction forcée avec leur paresse. Le lendemain ou les récréations suivantes, la salle se recouvrait pour les retardataires, et les ouvrages des leçons ou des devoirs étaient redemandés jusqu'à la dernière syllabe. Afin de secourir et rendre

véritablement fructueux les efforts des bons élèves, il apportait un très-grand soin à réviser les explications et à veiller ensuite à ce qu'elles fussent mises à profit. Souvent même pendant l'étude, il regardait avec lui ceux auxquels les explications de la classe n'avaient pas suffi, et les faisait travailler sous ses yeux. Et avait ainsi recours à divers moyens d'émulation qu'il employait avec succès; de sorte que tout en étant la terreur des paresseux, il savait faire prendre goût au travail à ceux qui véritablement montraient quelque peu de bonne volonté.

Quant à la piété de ses élèves, il s'était attentif, à l'entretenir par ses exhortations. Tous les mois et aux principales fêtes il s'informait de la fidélité qu'ils avaient mise à se confesser et à communier. Les lâches et les indifférents, il ne les supportait pas, et il s'attachait surtout à détruire le mauvais effet de leur conduite, en les couvrant de confusion aux yeux de leurs condisciples.

Pour lui-même, en ce qui concerne sa piété et ses dévotions particulières, voici ce qu'écrivait le P. Comoret, à la date du 6 juillet 1786. « Depuis l'année dernière, le P. Mairillet avait conçu pour N. D. de la Délivrande une dévotion toute particulière; jusse dès le premier jour de nos petites vacances, lundi 29 juin, il s'était rendu au Morne-Rouge, et le lendemain matin, il commençait une retraite de quatre jours. A la fin du troisième jour, ce cher Père disait naïvement: « je suis bien un peu fatigué, mais quelle bonne retraite je fais! mon troisième jour en vaut certainement deux; je pourrais presque me dispenser du quatrième. »

Le jour de sa mort, à 8 heures du matin, il disait aux P. P. Fleuch et Grasser: « J'ai fait ce matin une si bonne méditation qu'elle vaut plus à elle seule que toutes celles que je puis faire pendant six mois.

Le soir de cette même journée, en gagnant très-péniblement sa chambre, il dit à deux reprises différentes et avec un accent de regret capable d'arracher des larmes. « Je n'ai pas fait ma visite au St. Sacrement. » la deuxième fois, il ajouta: « Mais, cela m'était impossible.

Outre sa dévotion envers N. D. de la Délivrande qui ne datait guère que d'une année et demie comme dévotion particulière, il avait une dévotion extraordinaire envers St. Joseph. Au commencement de chaque mois, il prévoyait dans l'ord. quels étaient les jours semi-doublés, afin de réserver son intention libre pour un de ces jours et il ne disait jamais alors d'autre messe que la messe votive de St.

« Joseph. » Il se trouvait continuellement dans sa poche une statuette. Et ce saint, afin de se trouver partout, disait-il, avec S<sup>t</sup>. Joseph. » (Lett. du 6 juillet.)

« Sa santé jusqu'à-là s'était bien maintenue. Ses yeux même des insectes, elle paraissait se frotter par un embonpoint toujours croissant. Cependant dit le P. Emonet, par suite aussi de cet embonpoint, les charnières lui devenaient plus insupportables; sa respiration était assez bruyante, parfois même il se plaignait de battements de cœur; son regard terne et la pâleur de son teint à certains moments, m'avaient plus d'une fois causé des appréhensions. Le médecin consulté, et y a peu de temps, s'était borné à indiquer quelques précautions de régime. » (Lett. du 6 juil.) S'il y avait donc lieu de se tenir sur ses gardes, on ne pouvait d'après ces indices prévoir le coup subit auquel bientôt cependant allait succomber le P. Maillot. Voici en quels termes le P. Emonet raconte au V. P. Père ce douloureux événement.

« Mon courrier de ce jour va porter la désolation dans votre âme, en vous apprenant que l'un de vos enfants de la Martinique n'est plus. La victime choisie a été le bon P. Maillot. Consolez-vous, bien-aimé Père, la mort a été subite il est vrai, mais cette victime était préparée au grand sacrifice. Dieu et notre divine Mère ont ménagé les choses de telle façon que cette mort, parmi tout ce qu'elle a de constamment, ne nous a point laissés sans de nombreuses consolations.

« Le cher P. Maillot a succombé au Morne-Rouge le mercredi, 30 juin, fête de S<sup>t</sup>. Paul apôtre, à 7 heures 3/4 de l'après-midi.

« Jusqu'au jour de sa mort, et même jusque vers la fin de ce jour, il ne s'est rien passé de bien particulier dans notre chère demeure. À cinq heures du soir, le P. Glocckler et M<sup>r</sup>. Ziffer, partant pour la promenade, invitèrent le P. Maillot à les accompagner. Il y consentit tout aussitôt et monta dans sa chambre pour prendre son chapeau et son parapluie, mais arrivé hors de la maison des missionnaires, il dit à ses compagnons de promenade : « Je ne vais pas aller avec vous, vous marchez trop vite, et je me sens par trop las pour vous suivre. » Il partit donc tout seul. Il avait fait quelques pas seulement, quand il revint tout essoufflé et s'assit sur un petit canapé qui se trouve au parloir. Le moment de la visite au S<sup>t</sup>. Sacrement arrive, il déclara qu'il ne se sentait pas le courage d'y aller jusqu'à l'Eglise, et il resta assis au parloir. À l'heure du souper, il se mit à table avec tout le monde, mais aussitôt qu'il eut mangé la soupe, il se leva pour aller vomir; il revint bientôt et mangea quelques tranches de pommes de terre; il prit aussi une tasse de thé de carosol qu'on venait de lui préparer.

« Les Pères qui se trouvaient au Morne-Rouge, les P. P. Blimpin,

Gloëckler, Grasser, Chevalier et M. Ziffer allèrent prendre la récréation dehors, le P. Marie Joseph seul était resté dans l'intérieur de la maison avec le P. Maillet. Cependant on avait fait appeler un ami de la Communauté, quelque peu entendu en médecine, et qui avait donné bien des fois ses soins au regretté P. Dupion. M. Courché, conseilla au P. Maillet d'aller se mettre au lit. Il y avait à monter un escalier d'une douzaine de marches, le Père chancelait en les gravissant; on dut le soutenir. Arrivé au sommet de l'escalier, il lui fallut s'appuyer un instant avant de gagner sa chambre. Le cher Père disait ne point souffrir, mais éprouver seulement un grand besoin de respirer avec force. Il put se déshabiller seul, et il se mit au lit. Il n'était à peine couché qu'il se retourna vivement et par deux fois sur lui-même, puis demanda à descendre pour satisfaire un besoin naturel. Le P. Marie Joseph et M. Courché l'aiderent à descendre, mais arrivé au bord du lit, il pencha la tête et glissa jusqu'à terre, par ce qu'on n'eut pas la force de le soutenir on eut à une syncope. C'était la mort. Les Pères arrivent en toute hâte. Le P. Gloëckler croit l'avoir encore entendu respirer une fois. On lui donne l'absolution, on court chercher les saintes huiles et on fait une onction; mais il est plus que probable que le pauvre Père était mort avant tout cela.

Le P. Maillet a eu un bien bel enterrement. M. l'Administrateur a voulu faire lui-même la cérémonie. Le Clergé de chacune des trois paroisses de la ville avait envoyé un représentant, M. le doyen du Tiers est venu en personne avec ses vicaires. Les Filles de la Délivrande et les sœurs de S<sup>t</sup> Paul de Chartres étaient également représentées. Les sœurs de S<sup>t</sup> Joseph étaient présentes en grand nombre. L'église était pleine de monde, d'un monde recueilli et consterné. Le P. Maillet, bien que peu connu, était réellement aimé et estimé. L'enterrement eut lieu le jeudi à cinq heures du soir. Grâce à la sollicitude et aux excellentes combinaisons du P. Gloëckler, tout se passa avec la plus grande édification. Le P. Blaupin avait fait décorer l'église avec simplicité, mais avec un goût parfait.

De quoi est mort le P. Maillet? Est-ce d'un anévrisme, d'une attaque d'apoplexie, d'une paralysie des poumons? Nous ne saurions le dire. Les médecins ne sont point d'accord sur la cause de cette mort. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'était point débile. Les Pères qui l'ont vu sont unanimes à dire qu'il était plus beau après la mort que durant la vie.

(1) Le P. Emonet se trouvait à Montignies lorsque le P. Maillet est mort.

N<sup>o</sup>. 19. de la Kéclivrande qu'il aimait la récompense on l'apprenant à mourir en quelque sorte dans ses bras. S<sup>t</sup> Joseph, pour lequel il avait une si filiale dévotion, l'a aussi récompensé, en demandant à Dieu qu'il mourût le jour qui lui est consacré. Pour lui, je suis porté à croire qu'une mort subite après une si bonne retraite a été une grâce. Tous et Marie ont voulu qu'il fût bien préparé par la retraite, par une toute dernière méditation, et ils lui ont épargné les angoisses qu'il eût éprouvées en voyant la mort s'approcher lentement. Pour nous, nous ne pouvons jamais oublier la bonté de cœur du P. Maillot et sa belle simplicité. Si lui restait quelques dettes à payer dans l'autre vie, nous aimons à croire que les messes nombreuses dites pour lui, et les communions si nombreuses aussi, faites à son intention, auront satisfait à la divine justice.

O mon Dieu, vos jugements sont impénétrables, mais ils sont justes, faites reposer en paix celui que vous avez appelé et fortifiez ceux que vous laissez au sein de la mêlée!

## Notice sur M<sup>r</sup>. Haller Scolastique Décédé à la Martinique le 28 Octobre.

La vie de ce bon et fervent scolastique, nous mérité avec quelle tendre sollicitude, des voies en apparence les plus éloignées, - Dieu sait ramener à celles de leur vocation, les âmes qu'il s'est choisies, pour accomplir sur elles ses desseins de miséricorde et de grâce.

Mathias Haller naquit à Scherheim, diocèse de Strasbourg, le 24 fév. 1838, jusqu'à l'âge de 14 ans, il resta avec ses parents qui demeuraient à Reischwiller, chef-lieu de canton de son village. Il reçut les leçons de l'instituteur primaire, et se rendit ensuite à Strasbourg pour étudier le latin et devenir prêtre: il entra alors comme externe au petit séminaire. En 1853, il eut le bonheur d'y faire sa première communion. C'est à ce semble pour recevoir cette grâce plutôt que pour préparer les voies de son sacerdoce, que Dieu l'aurait appelé dans cet établissement. En effet, il dut bientôt renoncer à l'étude, car sa famille, par suite de certains revers de fortune, se voyait impuissante à subvenir désormais à son éducation. Mathias quitta le petit séminaire pour être placé chez un notaire. Son dessein n'était pas seulement de pourvoir lui-même à ses besoins, il voulait encore et avant tout adoucir l'état de souffrance de ses parents. Le souvenir de ses impressions d'alors n'est pas sans intérêt. Voici comment, plus tard, il en parlait lui-même. « Dès cette époque je commençai à souffrir, la vue d'une église, d'un organe, me rendait triste et pensif; le son d'instrumens d'une cloche, un chant grave et solennel, fut-il même profane, me gelait dans une mélancolie profonde.

mon cœur aspirait à un vie apostolique; et au lieu d'en comprimer les élans les occupations actives, semblaient les entretenir et les rendre plus puissants. » Après une année et demie passée avec ce notaire, il entra chez un suisse, où il demeura un an; puis dans une maison de commerce de C. L. ann. Mais cette vie lui parut encore trop paisible et d'un champ trop limité. L'année finie, il partait pour Paris. Cidestà ses instances, des parents qu'il avait dans cette ville, lui firent parvenir à lui procurer au grand hôtel du Louvre la place de sommelier comptable. Mais ici non plus, il ne réussit pas à se fixer. Il avait été pour ses fonctions approché l'anglais; il forma le dessein d'aller l'année suivante en Angleterre, et il l'exécuta. Pendant onze mois il remplit à Londres, dans la Maison Bergin et à l'Hotel Royal, la charge qu'il avait eue à Paris. Or ici, toujours le même dégoût; la même fluctuation, la même tendance vers quelque chose de nouveau et de meilleur, dont il ne savait point se faire encore une idée précise. Il quitta Londres pour se rendre en Amérique, et au peu de jours il débarqua à New-York. A New-York, après avoir vendu tous ses effets, il se rendit à pied à Richmond, dans la Virginie, avant traverser, sans vouloir s'y arrêter, Philadelphie, Baltimere et Frédéricshourg. Après quelques mois de travail, il s'apprêtait à passer en Californie, lorsqu'une lettre arriva à Burg, changea sa résolution. Deux mois plus tard il s'embarquait à Bremen pour l'Allemagne, et bientôt après, il rentrait dans la maison natale, la veille du jour de la Conscription. Il devait tirer au sort, et son numéro quoique élevé ne l'exempta point du service militaire; c'était alors en effet l'année de la guerre et d'Espagne; il fut donc pris et incorporé au 31 régiment de ligne. En 1864, il obtint un congé temporaire, et retrouva son ancienne place au Grand Hôtel du Louvre. Il quitta Paris pour être employé à Strasbourg à des occupations du même genre. « Rien n'égalait mon bonheur, dit-il, lorsque de ma chambre, à mon retour, j'aperçus la superbe flèche de la cathédrale, et que, me tenant jete à genoux, je me mis à prier avec ferveur. »

Son avenir n'eût cette fois enfin se fixer. Une pieuse Dame vouée aux œuvres de bienfaisance, pourvut aux frais de son instruction; grâce à ses secours, il put recevoir à l'établissement de St. Odoguste, des leçons spéciales de latin. Son travail opiniâtre fut couronné de succès et au bout de six mois M. l'abbé Simonis, cousin du C. P. l'ère, crut pouvoir le présenter pour la Cong. Son admission ayant été autorisée le 30 sept. 1866, il arrivait après un pénible voyage à St. E. de Nançonnet, terme heureux de ses longues pérégrinations incertaines. Il ne

devait passer qu'un an dans cette Cl<sup>te</sup>. Le désir de se consacrer à l'apostolat, désir ardent revivé de ses plus jeunes années, l'y avait conduit; ce fut aussi sous l'empire de cette volonté forte, qu'il s'appliqua à l'étude. Tout n'aurait-il pas à se former aux vertus de la vie ecclésiastique et religieuse. Ses notes du petit scolasticat laissent peu à désirer dans l'ensemble, et pour la plupart elles sont des meilleures.

Dans les premiers mois de son Scolasticat, il apprit la mort de sa mère. Cette nouvelle qui le frappa vivement, le détacha tout-à-fait du monde auquel il ne tenait que par cette affection. A lors on lui entendit dire cette parole : « Je n'ai plus personne que la Cong<sup>e</sup>; elle sera ma mère désormais. » Dix années auparavant, il avait perdu son père. Avec son attachement à la Cong<sup>e</sup>, son ardeur pour le travail s'accrut encore. Quand pourrait-il enfin, faire preuve de son dévouement, et, pour la servir en quelque chose, être employé à l'un de ses œuvres ? Son âge relativement avancé, son retard dans les études, la pensée d'un temps encore long à attendre jusqu'à la profession, toutes ces circonstances le rendaient parfois mélancolique et soucieux. En lui néanmoins, ce n'était pas le découragement, mais une ardeur nouvelle que ces considérations faisaient naître. Pour entretenir son application à l'aide de quelque pieuse pensée, il avait couvert son pupitre de livres de la S<sup>te</sup> Ecriture. Ses yeux s'y portaient par intervalle, et une douce méditation dont il notait les pensées les plus touchantes, accompagnait et soutenait son travail. Ses lectures spirituelles étaient aussi faites selon cette méthode et marquées de nombreuses annotations.

En récréation avec ses confrères, malgré la différence des âges et les antipathies de caractère qu'il ressentait vivement, il se faisait tout-à-tous. Avec les plus petits du Scolasticat, il savait par les amuser, retrouver dans ses souvenirs des anecdotes édifiantes et récréatives. Quant aux défauts qu'il remarquait chez ses confrères, il mettait à les en avertir une délicatesse très-grande; il exagérait même quelquefois en ce sens, et pechait par excès de précautions.

La piété fut sincère et son esprit de foi et de vie surnaturelle avait toujours se développant. Comment en effet conserver pour la vie religieuse et apostolique l'usage et l'amour qu'il en avait conçus, sans ces dispositions de faveur ? Cette piété s'épanchait facilement, elle naissait souvent de l'impression sensible des beautés de la nature, et devenait alors toute communicative. La dévotion la plus chère était pour la S<sup>te</sup> Vierge; jamais, même à l'époque la plus agitée de sa vie, il n'y avait été infidèle. Nous verrons combien elle fut tendre, héroïque.

même envoi la madone brève de N. D. de la Délivrante.

Le 30 septembre 1867, une année après son entrée à N. D. de Langonnet, il quitta cette C<sup>te</sup> pour se rendre à celle du S<sup>t</sup> Cour de Marie, à Chevilly, et bientôt après à la Martinique. L'annonce de son départ le remplît de joie et d'angoisse, disait-il, je ne serai donc plus, un être inutile, et cette pensée ne laissait plus de place aux regrets de la séparation. Arrivé à la Martinique, après une heureuse traversée, il fut chargé de professer la seconde division des Cours Luciani. Il se mit tout entier à l'œuvre, sans négliger pour lui-même ses études et sa formation. Sans ses difficultés, il s'armaient de bonne volonté et d'espérance, et calmait les inquiétudes qui toujours naissaient de la pensée de son avenir. « Je crois, j'espère, j'aime, disait-il, à cela tout est promis. » En écrivant au P. Grizard Directeur du grand scolasticat il faisait part de ses dispositions et de son désir de rester bien exactement fidèle au règlement qu'il s'était tracé à Chevilly avant de partir. Ses lettres cependant paraissaient empreintes d'une certaine réserve; c'était du moins l'avis du P. Commet, qui du reste indiquait suffisamment les motifs de cette réserve en suppléant par les détails suivants à ce qu'elles passaient sous silence. « Ce M. Haller, dit-il, est un excellent enfant, d'une ferveur presque exagérée, d'une obéissance que jusqu'ici j'ose qualifier d'aveugle. La seule chose qui m'inquiète chez lui, c'est son goût trop prononcé pour les choses extraordinaires. Si je n'y veillais pas, il passerait ses nuits devant le S<sup>t</sup> Sacrement, et se ruinerait la santé par des pénitences. L'autre jour, il m'a joué un tour charmant: il m'avait demandé à se rendre en pèlerinage au Mont-Rouge; je ne fis pas attention qu'il me demandait aussi à faire pieds-nus ce pèlerinage. Or, voilà, M. Haller parti, et purement à pieds et sans chaussures un trajet de 8 kilomètres. Tout le monde le regardait avec surprise; quant à lui il ne s'est même pas aperçu de l'admiration qu'il excitait. » (Lett. du 5 juillet 1869)

« Voici encore d'après une information faite à son sujet les renseignements fournis sur la piété de ce fervent scolastique. « Il y a des marques presque extraordinaires de vocation ecclésiastique, un attachement à fait prononcé pour travailler au salut des âmes et surtout au salut des plus abandonnées. Il a une vue, une poursuite quelquefois jusqu'à l'exagération pour les cérémonies saintes, et il éprouve un bonheur très-grand, quand on l'y emploie; une ardente dévotion envers le S<sup>t</sup> Sacrement; une piété tendre et expansive; une vertu très-solide. Sa vocation à la vie religieuse ne laisse pas de doute. Et est très-attaché à la Cong<sup>g</sup>; il pratique sans peine l'obéissance et fait généreusement tous les sacrifices. » (J. M. 2 Avril 1869.)

Celles ont été pendant son séjour à la Martinique ses dispositions constantes; elles s'étaient assez pures pour mériter que Dieu abrégeât

le temps de son pèlerinage. Du reste, il s'était lui-même offert comme victime, et pour obtenir la conservation du Fr. Emonet si gravement menacé par la fièvre jaune, il était allé au Morne-Rouge prier N. S. de la Délivrande d'agréer sa vie en échange. Voici ce que disent les lettres, sur sa maladie et sa mort. « M. Kaultz, après deux jours d'un malaise qu'il regardait comme insignifiant, a été contraint de se mettre au lit le vendredi, 22 octobre, ayant déjà une forte fièvre. Le médecin croyait qu'il n'y aurait rien de bien sérieux; mais le lendemain soir il a déclaré que le malade avait une fièvre jaune des mieux caractérisées. Hier matin sont venus les vomissements noirs. Le Fr. Supérieur voyant cela s'est empressé de l'administrer, et au moment de recevoir le St. Viatique, M. Kaultz a prononcé ses vœux perpétuels. Hier soir, le médecin le déclarait très-mal, très-mal encore ce matin; il est fort à craindre qu'il ne meure ce soir. Que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse! (Lett. du 2. Novembre 1669.)

Le paquetot suivant, apportait du Fr. Emonet lui-même la confirmation de ces tristes appréhensions. Il écrivait le 10 novembre: « Comme je vous l'avais fait pressentir, le bon M. Kaultz a succombé à la fièvre jaune. Il est mort jeudi, 28 octobre fête des Sts apôtres Simon et Jude, à une heure et quart du matin. Il n'a perdu connaissance que quelques heures avant de mourir. Sa mort comme sa vie a été celle d'un saint. Il a été enterré au Morne-Rouge, le jour même de sa mort à 8 heures du matin, par ordre de l'Autorité civile. » (Lett. du 10 nov. 69.)

Environ un mois plus tard, le Fr. Emonet ajoutait au souvenir de ce pieux scolastique, ces lignes qui rappellent encore la générosité de son âme et sa fervente piété. « M. Kaultz est mort, après avoir offert sa vie pour celle de son Supérieur, quelques jours après un pèlerinage à pied à N. S. de la Délivrande, et après avoir gravi sur ses genoux les flancs de la colline sur lesquels sont espacés les stations du Chemin de la Croix. Aussi l'annonce des derniers sacrements et des vœux à y mettre, le remplit d'une joie immense. » (Lett. du 7 Décembre)

Celle a été la vie et la mort de ce pieux scolastique que promettait à la congrégation un membre des plus divines et une âme d'élite. » (Lett. du Fr. Emonet 9 juil. 1669.)

C<sup>te</sup> Du Croix-Vaillant.

vingt. Fêtes. Départ<sup>nos</sup> de la Chapelle. — 5. Départ de M.<sup>r</sup> Delmotte — Ordination. Vacances.

Bulletin de la C<sup>te</sup> — 1. Le nombre de nos séminaristes réduit à 12 au commencement d'avril, n'est plus aujourd'hui que de 8. Il a fallu en effet pourvoir aux vides que la mort ou le départ pour France de divers membres de la C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Pierre, avaient faits au séminaire-collège, et nous devons aussi aux atteintes de l'épidémie d'avoir perdu l'un de nos élèves. Ce jeune homme, M. Senès, après avoir séjourné quelque temps, dans les quartiers du sud, s'était rendu, pour le reste de ses vacances, dans la paroisse du Gros-Morne. Il ressentit une fièvre assez légère, qu'il attribua tout d'abord à la fatigue du voyage. Mais le mal devint sérieux, et l'on reconnut trop tard les caractères de l'épidémie régnante. Après quatre ou cinq heures, il succombait à un violent accès. La mort a été très édifiante et sa résignation des plus parfaites. Au moment de recevoir les derniers sacrements, il prononça à haute voix un acte de foi, et demanda pardon à Dieu avec des accents de piété qui firent couler les larmes. A peine eut-il fermé les yeux que l'autorité civile voulut qu'on procédât tout de suite à l'inhumation : ce qui eut lieu si précipitamment que ce bon séminariste a été pour ainsi dire privé de tout honneur funèbre, et de toute assistance pieuse. Ces mesures en effet n'avaient pas médiocrement contribué à jeter l'épouvante au sein de la population.

« Deux séminaristes encore ont senti les atteintes de la fièvre : pour l'un d'eux c'était la fièvre jaune, mais heureusement nous n'avons pas eu de nouvelle perte à déplorer. L'air pur qu'on respire au Trou-Vaillant, contribue à l'hygiène en même temps qu'il favorise la convalescence. Aussi quatre de nos confrères, les T. T. Maîtrejean, Riguet, Buisson, et Le Rouarain, se sont restés quelque temps avec nous pour se rétablir. »

— 2. Malgré ces différentes épreuves, nous avons eu des consolations bien douces. La piété de nos séminaristes est toujours édifiante : chaque fête ou armène de touchantes manifestations. L'ornementation de la chapelle, la beauté des cérémonies, tout ce qui

font enfin, dans la proportion de nos modestes ressources, et en égard à notre petit nombre, ajoutés quelque chose à ces solennités, excité leur initiative féconde en pieuses combinaisons. Pendant le mois de mai, un trône gracieux et orné avec goût, supportait la statue de la Vierge Immaculée. Pour la fête du St-Cœur de Marie, c'était une messe en musique, bien apprise et exécutée avec succès. La St-Charles enfin, notre fête patronale, avait aussi son cachet spécial de piété. Ce jour-là, tous les Pères du Sem<sup>e</sup> collège s'étaient joints à nous. La distribution des prix, faite le matin sans solennité, leur avait laissé toute une demi-journée de loisirs qui nous furent consacrés.

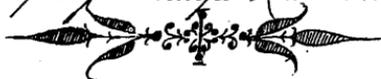
« Ainsi qu'il avait été annoncé au dernier bulletin, on a employé une somme assez considérable à réparer notre chapelle: tout l'intérieur a été repeint. Ces travaux exécutés aux frais du gouvernement, ont été faits pendant le mois de juin. »

— 3. « Au commencement du mois de mai, nous avons vu s'éloigner de nous, pour se rendre au Grand Sécolasticat, un de nos séminaristes, M<sup>r</sup> Schuster. Ce jeune homme est originaire du diocèse de Rouen, et c'est par les soins de M<sup>r</sup> Poirier, qu'il a fait avec nous ses études de latin et commencé sa théologie. Ce n'est pas le premier sujet que notre grand-séminaire a donné à la Cong<sup>e</sup>, et ce ne sera pas nous l'espérons le dernier.

« Dans les premiers jours de juillet, nous avons eu une retraite d'ordination. Dix-huit séminaristes ou scolastiques suivirent les exercices et treize ont pris part à l'ordination. On y comptait un prêtre, quatre diacres, un sous-diacre, deux musiciens et cinq tonsurés: sur ce nombre il y avait cinq créoles. La cérémonie eut lieu à Fort-de-France, un dimanche, au milieu d'un concours immense. M<sup>r</sup> Poirier, évêque de Rouen qui confirmit les ordres, devait le lendemain, 8 juin, prendre passage sur le paquebot, afin de se rendre en France, et plus tard à Rome, pour le concile. » (Bulletin et lett. du Sr. Emond du 7 juin.)

« Le 8 novembre se sont ouvertes nos vacances et les séminaristes selon l'usage se sont rendus en différents quartiers de l'île;

chez Messieurs les curés de leur connaissance. « Je suis installé au Morne-Rouge, dit le P. Girard, en qualité de curé, pour donner un peu de relâche au P. Blanpin et suppléer à son absence pendant quelque temps. » (Lett. du 18 nov.)



## C<sup>te</sup> de N. D. de la Délivrande.

1. Chute du P. Blanpin. Sa maladie. id. du P. Marie Joseph. — 2. Mort du P. Chevalier. — 3. Filles de N. D. de la Délivrande.

Extrait de la Correspondance. — 1. La correspondance ne nous fournit cette fois sur la C<sup>te</sup> de N. D. de la Délivrande que des nouvelles assez tristes. Le 26 septembre, le P. Maittejian, au nom du P. Emonet alors malade, écrivait au C. P. Père les lignes suivantes: « le P. Blanpin a failli se tuer, d'une chute de cheval, le 21 de ce mois. Il est resté plus de deux heures sans connaissance; et, avant de le transporter au collège, on a dû le laisser pendant plusieurs heures dans la maison où il avait été recueilli. Dans la chute, l'os du nez a été fracturé; mais il n'en résultera, nous l'espérons, rien de grave. La seule chose que craigne le médecin, c'est une attaque de tétanos: nous espérons qu'elle n'aura pas lieu. » (Lett. du 26 septemb.) Un mois plus tard il ajoutait: « La blessure au visage du P. Blanpin n'est pas encore entièrement cicatrisée; à la partie supérieure du nez, on a dû lui cocher un petit os bise; peut-être la guérison complète sera-t-elle maintenant plus prompte. »

« La fièvre jaune ne l'a pas non plus épargné: le jour de la visite du Gouverneur au collège, le P. Sup: étant remonté au Morne-Rouge dans la soirée, le trouva avec un fort accès de fièvre et un commencement de délire. Le médecin paraissait très-soucieux, et a tout d'abord jugé très-grav l'état du malade; il a passé, par précaution, la nuit près de lui. Le lendemain, heureusement, il reconnaissait que ses craintes avaient été un peu exagérées. Le P. Blanpin

est aujourd'hui bien remis de cette attaque de l'épidémie. Il a été envoyé pour un complet rétablissement aux eaux chaudes du Trécheur. » Vers la nuit du 25 au 26 septembre, le P. Marie-Joseph fut aussi atteint de la fièvre. L'accès fut des plus graves, mais n'eut pas les suites qu'on redoutait. La convalescence a été assez longue. (Lett. des P. P. Maitrejean et Grasson, 7 et 2 oct.)

19 nov.)

— 2. Cependant, dans cette Cité comme à St Pierre, Dieu demandait une victime. Le 30 novembre, le P. Chevalier fut atteint d'une fièvre qui n'inspira d'abord aucune sérieuse inquiétude. Le troisième jour cependant son état devint alarmant, et le 7 décembre fête de St Ambroise, il expirait après avoir conservé jusqu'au dernier moment une entière connaissance. Il fut enterré, le lendemain jour de l'Em<sup>le</sup> conception et premier anniversaire du Couronnement de N. D. de la Délivrante. « Le P. Chevalier, écrit le P. Cohat, a accompli avec toute la perfection qu'il mettait à chacune de ses actions, les derniers actes qui ont précédé sa mort. Il avait tout prévu, tout combiné. Malgré son désir pressé de recevoir l'extrême-Onction, il voulut attendre l'arrivée des Pères qui devaient venir encore de St Pierre, lesquels, disait-il, assisteraient à la cérémonie en priant pour lui, et resteraient aussi au Moine-Rouge pour son enterrement. Pendant toute sa maladie il éprouvait une très-grande satisfaction à voir les Pères entourer son lit et recommandait de ne laisser entrer aucune personne étrangère. Toutes ces circonstances si pleines d'édification, ont laissé de fortes impressions que nous n'oublierons pas de sitôt, et dont les fidèles du Moine-Rouge eux-mêmes, qui avaient au le temps d'apprécier son zèle apostolique, garderont longtemps le souvenir. » « Sa mort, dit ailleurs le P. Emonet, a été celle d'un saint: *Un pau locus ejus* » (Lett. des 9 et 7 Decemb.)

L'enterrement du P. Chevalier et ceux de nos autres confrères ont tous eu lieu au Moine-Rouge et la population si sympathique à nos aunes du Pélerinage, a bien vivement témoigné

de la part qu'elle savait prendre aux peines douloureuses que nous avons éprouvées.

— 3. Malgré ces tristesses et l'appareil fréquent des cérémonies funèbres, les fêtes de S. P. de la Délivrande, grâce au concours de nos confrères du collège, ont conservé leur solennité et leur éclat d'autrefois. Ses œuvres se soutiennent aussi, et il est à espérer que les difficultés qui peuvent plus ou moins en ralentir la marche, disparaîtront, sous l'action miséricordieuse de Celle qui protège et bénit les travaux de nos missionnaires.

Nous ne pouvons clore ce bulletin sans dire au moins quelques mots d'une C<sup>h</sup>e religieuse, qui a pris naissance au Morne-Rouge, et qui aura bientôt deux ans. Elle s'est établie par les soins de M<sup>r</sup>. L'Administrateur du diocèse et sous son patronage. La première pensée de cette œuvre remonte au P. Duprien. Parmi ses pieuses personnes qu'il dirigeait, plusieurs lui avaient fait connaître leur désir de quitter le monde, pour se consacrer à Dieu dans le lieu même du Pélerinage, par les saintes pratiques de la vie religieuse et l'exercice des bonnes œuvres. Le P. Duprien avait approuvé leur dessein, en proposant lui-même comme fin principale de cette pieuse association, l'établissement d'une maison de retraite où seraient reçus les pèlerins des quartiers éloignés, qui n'auraient point de pied-à-terre au Morne-Rouge, et qui d'ailleurs désireraient trouver une plus entière et plus parfaite solitude pour mieux accomplir toutes leurs dévotions. Il avait aussi en vue l'assistance tant spirituelle que corporelle et l'instruction à domicile des personnes âgées ou infirmes. C'était toutefois encore dans l'esprit du P. Duprien une idée à même plutôt qu'un projet à réaliser sur-le-champ; et avant d'en motiver la Maison-Mère avec quelque insistance arrêtée, il s'en ouvrit à M<sup>r</sup>. Guesdon, qui s'empressa de donner son admission et ses encouragements. Par suite du départ et de la mort inattendue du P. Duprien, les choses en restèrent à ce point,

jusqu'à ce que M.<sup>r</sup> l'Administrateur, encourageant de nouvelles ouvertures qui lui étaient faites, embrassa ces pieuses personnes à se constituer en C<sup>te</sup>, sous son patronage, et avec son approbation ecclésiastique.

C'en commença par bâtir: le 29 février 1868, une maison construite pour la résidence des sœurs religieuses. étant achevée, le Fr. Olampin en fit la bénédiction. Quelques mois plus tard, le 2 juillet, M.<sup>r</sup> l'Administrateur lui-même donnait l'habit de novice aux deux plus anciennes postulantes.

Cependant les difficultés naquirent. M.<sup>r</sup> le Gouverneur s'appuyant du décret constitutionnel sur l'érection des évêchés coloniaux, de l'acte illégal et acte de l'administration diocésaine pour n'avoir pas été à compte d'entente avec l'autorité civile, et refusa l'approbation préalable qu'exigeait l'article du décret. Il alla même jusqu'à demander que M.<sup>r</sup> l'Administrateur, renoncant à tout ce qu'il avait entrepris, fit déposer l'habit religieux donné aux deux novices. Ce fut un di-joué, lequel fut de part et d'autre porté à la connaissance du Ministre. En même temps qu'il plaiderait sa cause au ministère, M.<sup>r</sup> l'abbé Quesdon s'adressait aussi à M.<sup>r</sup> l'Archevêque de Bordeaux, métropolitain du diocèse. (Lett<sup>es</sup> de M.<sup>r</sup> Quesdon des 7 août et 7 octob. 1868.)

Voici en quels termes, M.<sup>r</sup> l'Administrateur dans les actes du synode diocésain du mois de décembre 1868, indiquait l'état actuel des choses au point de vue des récentes difficultés et la raison d'être de cette C<sup>te</sup> nouvelle, malgré la présence dans la colonie des sœurs de S<sup>t</sup> Paul de Chartres et de S<sup>t</sup> Joseph. Nous vivons à regretter une lacune, par l'absence d'une congrégation religieuse indigène; il vient de se former une communauté qui remplira ce vide. M.<sup>r</sup> le Ministre de la marine et le Chef de la colonie ont bien voulu décider que cette communauté serait tolérée à la Martinique, comme toutes celles qui se forment en France.

avant de demander leur reconnaissance légale.

« Nous devons une reconnaissance sans bornes aux dignes religieuses de St. Paul de Chartres et de St. Joseph, dont le zèle se multiplie tous les jours pour répondre à la mission qu'elles ont acceptée dans le pays, mais leur nombre sera toujours restreint dans la limite réglementaire. D'un autre côté, la première de ces congrégations n'a point de noviciat sur les lieux, et toute jeune créole qui se sent l'attrait de se dévouer, en religion aux œuvres de charité, est obligée de s'expatrier, pour faire seulement l'étude et l'essai de sa vocation, exposée, après un temps de noviciat et de grandes dépenses, à revenir, sans résultat, au sein de sa famille. Les religieuses de St. Joseph ont ici un noviciat; mais leur seule destination, dans le pays, est l'enseignement, et peut-on penser que toute religieuse, créole n'aura d'autre vocation que celle de l'enseignement? Nous avons donc lieu de louer la Providence, qui a fait surgir au milieu de nous une association de généreuses filles, sous le titre de Filles de N. D. de la Délivrande, qui se consacreront, par les vœux de religion, au soulagement des malades, surtout des pauvres et des vieillards, à domicile, et qui joindront à ces œuvres de miséricorde la pratique d'un culte perpétuel rendu, au nom de tout le pays, à la très-sainte Vierge, dans son sanctuaire de la Délivrande, afin d'obtenir pour la colonie une assistance également perpétuelle de sa très-sainte et très-puissante Reine. Ce double vœu de charité et de piété, parlera puissamment au cœur de nos jeunes créoles. »

Pour se créer quelques ressources, les Filles de N. D. de la Délivrande, ont ajouté à leur œuvre principale un petit pensionnat. Cette institution, en même temps qu'elle leur procure certains avantages matériels, répond à un besoin réel de la localité. Peu-Morne-Rouge en effet, résident un assez grand nombre de bonnes familles, dont les enfants

peuvent convenablement être envoyées à l'école communale. C'est pour ces enfants que le pensionnat est ouvert: le nombre des admissions est limité et ne doit pas dépasser cinquante.



## C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Marie de Fort de France.

1. Sautis. — 2. Départ du Gouverneur. — 3. Loterie.

Extrait de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Nous avons vu au dernier bulletin de la C<sup>te</sup> de Fort de France, que deux de ses membres, le P. Le Douarain et M. Humbrecht, avaient été gravement atteints de la fièvre. Après le P. Le Douarain, le P. Buisson à son tour avait été malade et contraint de garder la chambre une quinzaine entière. Plus tard M. McDuss et Charles et un séminariste, M. Bourjac, employé dans l'établissement, étaient pris simultanément. Leur état ne laissait pas d'inspirer des craintes, mais grâce à Dieu, elles ne se réalisèrent point. Cependant, il avait fallu suspendre les classes et congédier les enfants: cette interruption heureusement n'a pas duré longtemps.

Le P. Brunetti a été aussi assez souffrant; chez lui c'était un état fébril presque habituel, déterminé par l'influence de l'épidémie. (Lett<sup>re</sup> du 7 mai.)

— 2. Le départ du Gouverneur de la Martinique, a été sensible surtout à nos Pères de Fort de France. Voici ce qu'écrivait le P. Brunetti, à la date du 7 mai: « Les Pères de la C<sup>te</sup> et toutes les personnes bien pensantes de la colonie regrettent de voir partir M. Portier. Il a voulu et n'a cessé un seul instant de faire le bien. Il a civilisé tout le pays et surtout Fort de France par la pratique franche de ses devoirs de chrétien. Cet exemple produira d'excellents fruits pour l'avenir. Les Pères de la Martinique perdent en lui un véritable protecteur, et moi un ami.

Pendant cette année, il a communiqué trois fois; une fois dans notre petite chapelle, avant de partir (Lett. du 7<sup>m</sup> mai)

— 3. Le P. Brunetti s'efforce toujours de procurer les ressources si nécessaires pour le prompt achèvement des bâtiments du nouveau collège et l'ornementation de la chapelle. « Nous faisons maintenant, dit-il, une loterie, et nous espérons qu'elle nous rapportera 10,000 fr. net. » Taissons ces efforts être couronnés de succès, et nos Pères s'installeront bientôt dans le bel établissement élevé par leurs soins!

## GUYANE. (1)

### Cité de Cayenne.

1. Comm. du R. P. Préfet à Jacoubo, Gymmarry, Homou. — 2. id. dans le Maroni et l'Oyapock. — 3. Visites autour de Cayenne, résultat. — 4. Confirmation<sup>tes</sup> et 1<sup>ère</sup> Com<sup>tes</sup>. — 5. Diverses — de Mères de famille, du Denier de St Pierre, de la 2<sup>de</sup> Enfance. — 6. id. des Indiens Dominig<sup>tes</sup> des Indiens indigènes et des Créoliers. — 7. Procédure du Clergé, des Pères, des C<sup>tes</sup> de religieuses et des P. S. de Péloëmil. — 8. Service p<sup>r</sup> M<sup>rs</sup> Bossat, id. p<sup>r</sup> M<sup>rs</sup> l'abbé Lhonne. — 9. Accident du 19 août. Distrib<sup>tes</sup> des pins. Discours du R. P. Herwi. — 10. Santé. Retour du P. Rommespuy.

Extrait de la Corresp<sup>tes</sup> et du Bull. — 1. Comme on l'a vu au dernier bulletin, le R. P. Herwi, après son arrivée à Cayenne, s'est d'abord principalement occupé de donner ses soins aux œuvres locales, se réservant de faire plus tard la visite des quartiers, afin de prendre connaissance par lui-même des besoins et de l'état religieux de la Mission. Dans le mois d'avril; le R. P. Préfet s'est rendu à Jacoubo. Cette paroisse étant privée de prêtre depuis novembre, le P. Rommespuy avait été chargé de la desservir quelque temps; c'est pendant son séjour, que le R. P. Préfet s'y est transporté.

(1) Le bulletin de la C<sup>te</sup> de la Grande-Terre, par suite d'un retard accidentel dans l'arrivée de certains pins attendus de Poissy, ne trouvera sa place que plus tard.

« Jacoubert, dit le P. P. Hervé, est une paroisse de 20 lieues d'étendue; elle est éloignée de 15 ou 20 lieues de toute autre paroisse limitrophe. Partis de Cayenne le 21 Avril, nous ne sommes arrivés que le 23. Le P. Le Strat m'accompagnait dans ce voyage. On nous a reçus avec enthousiasme; toutes les autorités et tous les habitants s'étaient mis en devoir de fêter ma venue. J'ai eu près de 40 personnes à confirmer. Le mon départ, toute la population était sur le rivage. Aussi longtemps qu'ils purent m'apercevoir, ils m'accompagnèrent des vœux ardents qu'ils m'adressaient pour obtenir de leur envoyer un prêtre.

« De là j'ai été à Synnamary, où j'ai passé deux jours. Même empressement de la part du clergé, de la population et des autorités. Les notables de Kourou s'y étaient rendus pour me saluer; ils avaient dû pour cela faire à cheval un trajet de 15 lieues.

« De Synnamary je suis allé, toujours par mer à Kourou. Ici encore réception empressée. Les Pères Jésuites et les chefs du pénitencier des Roches, sont venus me prendre à Kourou, pour me conduire en voiture à l'établissement. Il y a eu confirmation parmi les forçats: j'ai pu leur dire la messe et prêcher à l'église, où tous avaient été réunis. La veille de mon arrivée un de ces infortunés s'était pendu.

« Le Kourou, je me dirigeai sur les Isles du salut. Un accueil plein des plus grands égards me fut fait par le Commandant et les Pères Jésuites. Quelques jours auparavant, cinq condamnés s'étaient jetés dans une barque pour s'évader; mais on s'était mis à les poursuivre tout aussitôt, et des soldats postés sur le rivage, avaient, pendant un quart d'heure, tiré sur les fugitifs comme sur du gibier. Ils furent repris: un seul que je vis après à l'hôpital, était blessé d'une balle dans les reins. Aux Isles du salut, comme du reste à Kourou, je profitai de l'occasion pour, être chez les Capucins, ma visite canonique. (Lett. du 1<sup>er</sup> Mars.)

— 2. Le 14 juin, le P. P. Hervey partait de Cayenne pour une nouvelle tournée. Il devait visiter cette fois les pénitenciers du Moaroni, Mana et l'Accarouani. Au pénitencier de St-Laurent, écrit-il j'ai logé, comme je le fais toujours chez les Frères Jésuites; ils sont charmants pour moi. J'ai donné la confirmation à 35 personnes. A St-Pierre et à St-Maurice nouvelle cérémonie. Le commandant supérieur du Moaroni, qui est un fervent chrétien, s'est montré très-attentionné, il m'a conduit partout en voiture ou en canot, et, le jour de mon départ les déportés m'ont donné une sérénade et chanté un compliment. (Lett. du 30 juin)

Enfin dans le mois de juillet poursuivant l'itinéraire qu'il s'était tracé d'abord, le P. P. Prêtre quittait encore Cayenne pour se rendre dans l'Oyapock. Son voyage s'effectua à bord d'un des vapeurs de la Station. « J'ai été comblé de consolations dans cette tournée, dit-il j'ai été accueilli avec bonheur et empressement. Le Curé de l'Oyapock a fait sur les confins de nos possessions des courses tout apostoliques, au sein d'une population éparpillée sur une très-grande étendue de terrain, à des distances effrayantes. A Kourou, où j'ai passé près de trois jours, j'ai été enchanté du bien qui se fait. L'église était pleine de monde, tout le temps que je suis resté dans cette paroisse. A l'Approuague, j'ai pu, en pressant un peu l'instruction des noirs, en confirmer 63. Cette paroisse compte 1500 habitants, dont 800 catholiques: elle est immense en étendue. (Lett. du 31 août.)

— 3. Indépendamment de ces visites dans les quartiers éloignés, le P. P. Prêtre s'est rendu successivement dans des paroisses plus rapprochées de Cayenne, pour donner la confirmation. Il est allé d'abord à Macouria, où un assez bon nombre de personnes ont pu être confirmés. (Lett. du 1<sup>er</sup> Mars)

Avant son voyage à Tracabo il avait aussi visité le Canot Corcy et Première (Lett. du 1<sup>er</sup> Mars.)

Le premier dimanche de juillet, il se transportait à

Il ont été célébrés pour une première communion et une confirmation. La retraite préparatoire avait été prêchée par le P. Le Strat. Les braves paroissiens de M.<sup>r</sup> l'abbé Bonis, dit le bulletin de la C<sup>te</sup> ont voulu venir chercher eux-mêmes à Cayenne, le R. P. Prêtre sur une étendue de plus de deux lieues, toute la rivière étoit couverte d'embarcations, et sur des canots, ravoisés aux couleurs du Souverain - Pontife, des hommes armés de fusils, saluaient de détonations multipliées, le passage du R. P. Kerve. En débarque sous une magnifique tente de feuillage, où le R. P. Prêtre se revêt des ornemens sacrés. Une procession s'organise et se déroule dans la forêt, au chant du Benedictus; en s'approche de l'Eglise, en passant sous des arcs-de-triomphe ornés de guirlandes et d'inscriptions heureusement choisies. A l'entrée, le missionnaire offre au R. P. Prêtre l'encens et l'eau bénite et lui adresse quelques paroles qui expriment la joie de tout ce peuple. La réponse paternelle de celui-ci, témoigne de cet attachement et de cette sollicitude du bon Pasteur pour le dévouement pour les âmes. La journée se passe ainsi dans la joie la plus douce. Le soir, après la bénédiction solennelle du Très-S.<sup>t</sup> Sacrement, l'église est illuminée; et les alentours s'illuminent aussi de mille feux. Cette fête a laissé les plus heureuses impressions; la retraite et la double cérémonie de ce jour porteront aussi, nous l'espérons, des fruits salutaires.

Après son retour de l'Cyapock, le R. P. Prêtre a pu se rendre encore au Cour-di-l'Isle et à Paoura. « Cette dernière paroisse, dit-il, d'une très-vaste superficie, compte une population de 3000 âmes; 100 personnes ont reçu la confirmation » (Lett. du 21 Août)

Les résultats de ces différentes visites ont été des plus satisfaisants. Toute la population de ces quartiers témoignait par des démonstrations empressées, du bonheur que lui causait la vue de son premier Pasteur, comme aussi du respect et de l'attachement que lui inspirait sa présence. Partout encore la foi et la piété ont reçu un nouvel accroissement; on estime à deux cents environ le nombre des conversions opérées

à l'occasion des retraites ou des cérémonies qui a.ors ont eu lieu dans les divers quartiers.

— 4. Nous avons vu, au bulletin précédent, que des catéchismes avaient été établis à Cayenne pour l'instruction spéciale des personnes adultes. Cette œuvre a produit déjà un bon réel; plus de 70 personnes, grâce au zèle du P. Guyodo, ont pu faire leur 1<sup>re</sup> communion, et être confirmées.

Une autre 1<sup>re</sup> communion d'adultes a eu lieu le dimanche du St. Rosaire : elle était moins nombreuse que la précédente. Hommes et femmes, mais ces nouveaux convertis, nous l'espérons, seront fidèles à persévérer.

L'hôpital du Comp. St. Denis, desservi par le P. Ledhici avait aussi une 1<sup>re</sup> communion de 14 orphelins et de 6 vieillards.

Plus de 400 enfants des écoles, garçons et filles, ont suivi les exercices de la retraite préparatoire à la 1<sup>re</sup> communion. Cette retraite fut récitée par les P. P. Guyodo et Le Strat. Le jour de la cérémonie, le R. P. Horie, adressa aussi de bonnes et salutaires paroles à l'assistance nombreuse qui s'était réunie pour la fête.

Chacune de ces 1<sup>re</sup> communions était accompagnée d'une confirmation, à laquelle prenaient part d'ordinaire un égal nombre de personnes. La plus belle cérémonie de ce genre est celle qui eut lieu à Cayenne le jour de l'Assomption : on y comptait près de 500 confirmés. (Note du Dr. Rommepeuy.)

— 5. Entre ces soins principaux du St. Ministère, nos confrères se sont appliqués avec zèle aux différentes œuvres établies en faveur d'associations pieuses, ou pour des catégories spéciales de la population. La confrérie de l'Immaculée Conception a eu une retraite prêchée par le P. Guyodo. Elle a encore donné ces pieux services aux Certinaires de St. François à Mont-Simay. Déjà l'on retrouve en quatre ou cinq naissances de la colonie des associés du Viers-Ordre de St. François. L'œuvre des Stères de famille semble se consolider et s'étendre.

plus régulièrement, et la fête patronale de St<sup>e</sup> Anne, a été célébrée avec solennité. La quête de ce jour et celles qui avaient été faites à domicile, ont permis de réaliser une somme de 1100 fr.

(Note du P. Frommequin.)

Le Denier de St<sup>e</sup> Pierre a également produit une offrande de 1400 fr. Le 31 Mars, le P. Fr. Hurvi écrivait au Card. Barnabo le priant de déposer aux pieds du P<sup>t</sup> Père ce tribut filial de l'amour et du dévouement des bons Guyanais, et d'obtenir de Sa Sainteté, pour toute la Mission, une bénédiction spéciale. Les Noces d'or de Pie IX ont aussi ravivé ces sentiments dans le cœur de la population chrétienne. Le 13 Mai, elles furent célébrées à Cayenne et il y eut grande affluence à l'église durant tout le jour. Une circulaire du P. Fr. Frijet en faisait la célébration dans les quartiers, au dimanche qui précédait ou qui suivait immédiatement la St<sup>e</sup> Louis de Gonzague. (Lett. du 11 juin)

Dans les écoles de garçons et de filles l'œuvre de la St<sup>e</sup> Enfance a été mise en honneur et développée par le Fr. Le Strat. Un autre Père, dit le bulletin de la C<sup>te</sup>, s'en est servi comme d'un moyen efficace d'incultation dans la piété. Il est chargé d'un catéchisme de 100 à 130 jeunes personnes employées comme domestiques dans les familles. Ces jeunes filles ne peuvent venir à l'instruction que deux fois la semaine et seulement une demi-heure; elles sont d'ailleurs déjà grandes, et exposées à bien des périls. Enfin et les mieux disposées à la 1<sup>re</sup> communion à laquelle le Père les préparait; l'idée lui est venue d'établir parmi elles, l'œuvre de la St<sup>e</sup> Enfance. Toutes aussitôt se sont fait inscrire comme associées; et depuis lors elles rivalisent de bonnes dispositions: obéissance, modestie, fuite des mauvaises occasions; c'est un changement complet. Elles ne manquent pas non plus chaque mois, de faire la petite aumône des associées, et de remettre au Père leur Don magique

(10 continues) »

— 6. — Dans la Guyane, à Cayenne principalement, comme au reste dans les autres colonies françaises, se trouvent en assez grand

nombre des Indiens importés dans le pays, pour suppléer à l'immigration africaine. Ce sont de pauvres prisonniers à évangéliser et à convertir. Cette œuvre toutefois, à cause des difficultés qu'elle présente, et surtout par suite des occupations si nombreuses de nos confrères, n'avait pu être entreprise d'une façon spéciale et continue. Depuis son arrivée, le P. D. Hervé s'est appliqué à diriger le plus possible de ce côté le dévouement de nos Pères. Le P. Guyodo, qui s'en occupe avec son zèle ordinaire, a déjà fait beaucoup de bien. Des conversions, suivies de baptême, de premières communions et de mariages chrétiens, ont eu lieu parmi ces Indiens, qui montrent même à se rendre auprès du Père un certain empressement. Plusieurs d'entre eux, avant de mourir, ont voulu être régénérés. On voit les maîtres chez lesquels ils travaillent, secondent bien chrétiennement leurs bonnes dispositions, en leur laissant toute facilité d'aller au catéchisme, s'en consentent volontiers à leur servir de parrains.

Quant aux Indiens indigènes et aux immigrations d'esclaves Brésiliens qui habitent dans les forêts et sur les rives du fleuve des Amazones une lettre du P. D. Hervé donne à cet égard certains détails plus d'intérêt. « J'ai reçu, il y a quelque temps, dit-il, la visite d'un habitant de Cayenne, M. Châton, autrefois consul français au Brésil. Ce Monsieur connaît très bien les vastes régions qui s'étendent entre le fleuve de l'Oyapock et celui des Amazones. C'est dans cette immense contrée, qu'est le territoire contesté entre la France et le Brésil. Elle est peuplée, assure-t-il, d'environ deux mille sauvages, tous infidèles, dont plusieurs tribus sont anthropophages. En outre, le long de la rive gauche des Amazones, vivent d'anciens esclaves Brésiliens, dont le nombre, à la suite de l'émancipation attendue au Brésil, ne manquera plus bientôt de s'accroître considérablement. Sur les bords du lac Abapa, M. Châton a compté de cinq à six cents de ces fugitifs, tous chrétiens; ceux-ci-là ont demandé

les prêtres et se sont mis en attendant à construire une église. Plus près de nous, il a visité à Conamy une autre population de 400 personnes, arrivées du Brésil depuis quatre ou cinq ans seulement. Ces gens lui ont aussi demandé des prêtres et une législation. Les ayant un jour convoqués en assemblée législative, il leur a donné un code pénal. Un autre jour ils s'étaient réunis pour s'occuper de la construction d'une église, et s'étaient même de haches et d'autres outils. Ils eurent bientôt procuré un terrain pour l'église, en attendant ils ont élevé un carraire. Sur une grande croix en bois, fut attaché un petit crucifix bénit, que l'un d'eux avait conservé depuis sa sortie du Brésil; puis, toute la foule étant tombée à genoux, ils ont chanté les litanies de la S<sup>te</sup> Vierge. En présence de M<sup>r</sup> Chaton, et sous les yeux de leur chef Francisco Cavariés, ils ont ensuite rédigé le procès-verbal de ce qu'ils avaient fait jusque-là, et signé une convention pour les travaux de la chapelle. Ce lieu, du nom de 'Hollanda', doit former plus tard une paroisse, et la chapelle, placée sous la protection de N. D. de Bon-Secours, devint S. D. de Conamy ou S<sup>te</sup> Marie de Conamy. A lors aussi ils ont décidé de se réunir en confrérie pour obtenir de N. D. de Bon-Secours de vivre sous sa protection en fidèles chrétiens.

Le chef de cette population est venu me voir à Cayenne. Je l'ai fait prendre part au dîner de la C<sup>te</sup>, et lui ai donné pour sa future chapelle, une très-jolie statue de la Très S<sup>te</sup> Vierge.

« A une distance plus rapprochée encore de Cayenne, on trouve le poste de Cachipow, se composant d'environ 400 âmes. Deux prêtres placés à Conamy, point central entre Mapa et Cachipow, pourraient, au moins de temps en temps, desservir ces deux derniers quartiers. » (Lett. du 11 Mars)

— 7. Cette année, pour la première fois depuis un temps immémorial, le clergé de la Guyenne a pu prendre part aux

exercices d'une retraite ecclésiastique. Elle a commencé le 30 Août au soir, pour finir le 6 Septembre. Tous les prêtres de la colonie, un seul excepté, y assistaient. Le P. de Montfort, Jésuite, n'a prêché les exercices, selon la méthode de S<sup>t</sup>. Sigrace. Le R. P. Préfet a donné aussi, chaque jour, une confidence sur les Sacraments et autres sujets pratiques et une application fréquente dans le S<sup>t</sup>. ministère. Dans ces réunions également, certains réglemens provisoires ont été adoptés. Tout s'est très-bien passé. Par suite de légères indispositions causées par la fièvre ou les fatigues, trois prêtres ont dû aller à l'hôpital recevoir des soins. Après la retraite, les Prêtres de la Mission ont aussi résolu de se cotiser pour subvenir, moyennant une somme de 500 fr., à l'entretien d'un zouave pontifical. Le R. P. Préfet a été heureux de transmettre au Card. Barnabò, cette première offrande du clergé de la Guyane, tout en annonçant à son Eminence, quelle serait renouvelée chaque année, tant que durerait la situation critique faite au S<sup>t</sup>. Siège par les ennemis de l'Eglise. (Lett. du 30 sept.)

Les P. P. Ledru, Kerannec et Tommepuy ont fait les trois ensemble, leur retraite annuelle. Le R. P. Herve' et les S. P. Guyodo Le Prat et Le Belle ont dû faire la leur successivement. Tous cependant, réunis en C<sup>lé</sup>, ont eu le même jour la cérémonie de rénovation des vœux, le Dimanche de la Fête du S<sup>t</sup>. Cour de Marie. (Lett. des 31 Août, 30 sept. et 30 oct.)

La retraite des Frères de Tolonm' a été prêchée par le R. P. Herve'. Il a aussi donné celle des sœurs de S<sup>t</sup>. Joseph de Chmy et fait la cérémonie de clôture de celle des sœurs de S<sup>t</sup>. Paul de Chartres, que deux Pères jésuites avaient prêchée.

— 8. Quant aux fêtes ou aux cérémonies particulières, indépendamment de celles dont nous avons parlé déjà, nous devons mentionner un service solennel célébré le 30 Août, pour le repos de l'âme de M<sup>s</sup>. Passat. Le R. P. Préfet avait voulu profiter de la présence de tous les prêtres de la colonie, réunis alors à Cayenne, pour la retraite, afin de donner plus de

solemnité à cette cérémonie. C'est lui qui a chanté la messe.

Quelques jours plus tard, avait lieu un second service pour l'abbé Lohuere, ce jeune prêtre de Cayenne dont nous avons parlé au dernier bulletin: la messe a été encore chantée par le R. P. Hervey.

— 9. Le jour de l'Assomption, la fête religieuse a été suivie d'un bien triste accident. Le soir, après les premières fusées du feu d'artifice, une bombe en éclatant, inflamme les autres pièces qui font explosion dans la foule. Le feu se communique aux vêtements de plusieurs personnes, et chacun voulant fuir de son côté, il en résulte bientôt la plus affreuse confusion. Au sein de cette presse tumultueuse, cinquante personnes environ sont brûlées ou blessées, une vingtaine assez grièvement: deux ou trois de celles-ci ont succombé le soir même. Une mère a perdu ses deux seuls enfants. (Les Antilles, cité par le Monde du 1<sup>er</sup> oct. 69.)

Dans les premiers jours d'octobre, ont eu lieu les distributions des prix des différentes institutions de Cayenne: l'école communale des Frères de Floërmel, celle des Sœurs de St. Joseph, leur pensionnat et le collège. Elles avaient été précédées d'un examen, et le R. P. Prêtre avait de droit fait partie du bureau des examinateurs. Au pensionnat des Sœurs, où se trouvait comme président M<sup>r</sup> le Gouverneur, le R. P. Prêtre a prononcé une petite allocution dans laquelle après avoir félicité les enfants de l'honneur qu'ils allaient ajouter à leur triomphe la présence de M<sup>r</sup> le Gouverneur et celle des différents chefs d'administration, des magistrats et des officiers faisant partie de l'assistance, il les exhortait à une constante application, pour mériter à l'avenir encore les joies si douces du succès, comme aussi pour separgner les regrets de ceux dont les efforts trop peu généreux ne devaient pas être couronnés ni bénis de Dieu (jour. du 9 Oct.)

— 10. Bien que la santé de nos Pères de la Guyane n'ait pas été soumise à la redoutable épreuve de la fièvre jaune, tous cependant n'ont pas résisté également aux fatigues du ministère et aux influences du climat. Au commencement d'octobre,

Le P. Hommey, atteint d'anémie, a dû se rendre en France, en congé de Convalescence. Ce cher Père est arrivé à Paris le 24 du même mois, et son séjour à la Maison-Mère contribuera promptement, il faut l'espérer, à lui rendre ses anciennes forces.

— ❖ —

## C<sup>te</sup> de Mana.

1. Ministère. Catechistes de S<sup>t</sup> François. Com.<sup>ms</sup> pastorales. — 2. Deux jaunes-maçons mulâtres.  
— 3. Visite du Do. B. Siffet. — 4. Mutation

Extrait de la Corresp.<sup>te</sup>. — 1. Une lettre du P. L. Herxmer donne les détails suivants sur les œuvres de la C<sup>te</sup> de Mana: « La paroisse présente toujours à côté de beaucoup de mal, des éléments de bien qui se multiplient: le nombre des personnes qui ont à cœur leur perfection, augmente de jour en jour. Je prépare actuellement cinq nouvelles postulantes pour le Tiers-Ordre de S<sup>t</sup> François; cela nous donnera quinze Catechistes. Elles sont d'une piété, d'une ferveur qui édifient les autres; les voisins prévenus en leur faveur ne peuvent s'empêcher de leur donner des éloges. Les autres réunions sont aussi un sujet de grande consolation pour le missionnaire.

« Pour Pâques, rien d'extraordinaire quant au nombre des communions. Une dizaine de vieux pécheurs oubliés de leurs devoirs depuis dix à douze ans, se sont approchés de nouveau des sacrements; plus contre d'autres par leur conduite, n'ont point mérité de s'approcher à la Table sainte. »

— 2. « Voici d'où vient en grande partie du moins le mal que nous avons à déplorer ici. Depuis un an, il nous est arrivé de Cayenne, deux mulâtres chargés de dettes, et plus chargés de vices peut-être; ils venaient pour faire fortune. À cette fin, on ouvrit un chantier pour l'exploitation des bois de Mana; on établit un magasin, où, entre autres marchandises se débattaient les mêmes les plus terribles. Les deux hommes étaient jaunes-maçons et il n'était pas chez eux, indépendamment

des propos les plus libres, d'insanités qu'on ne se permet. Sachant très-bien que leur conduite était loin d'avoir mon approbation, ils me déclarèrent la guerre. Ils essayèrent, mais vainement, de me perdre dans l'esprit des paroissiens; puis, voyant leur insuccès, ils entreprirent de me noircir auprès de l'autorité locale. Ils furent plus heureux de ce côté, mais ce fut au détriment de ces personnes: le commissaire commandant perdit sa place et son argent, et le médecin de la Lèpreserie fut envoyé en France. Bref ces deux mulâtres sont pour la paroisse un véritable fléau. Cependant j'ai la confiance que cet état de choses va bientôt cesser. Leurs affaires vont de mal en pis, la division est dans leur ménage, leur règne tombera. « Daigne le St-Cœur de Marie toucher leur cœur et les convertir. » (Lett. du 1<sup>er</sup> mai.)

— 3. Dans cette même lettre, le P. Breanner annonçait différentes cérémonies qui devaient être célébrées lors la visite du R. P. Tréfort; voici ce que dit lui-même le R. P. Hervé à ce sujet: « j'ai amené avec moi le P. Le Skat à Moana, c'est lui qui a donné la retraite de 1<sup>re</sup> communion. Bon nombre de personnes ont reçu la confirmation. J'ai profité de l'occasion pour ériger un chemin de Croix. Le 21 juin, grande cérémonie et quête pour Pie IX. Chez les Sœurs, j'ai béni leur chapelle, et fait une réception aux vœux perpétuels. A l'Occarouany, nouvelle confirmation, érection d'un Chemin de Croix. » (Lett. du 30 juin)

— 4. Le P. Le Bellès arrive à Moana le 25 Avril, y remplaçait le P. Pommepeuy rentré comme on l'a vu à Cayenne depuis le 23 janvier. Il était spécialement chargé de la desserte de la Lèpreserie; dans le courant de Novembre, il a été rappelé à Premire, où il avait déjà exercé le St. ministère.

---

## TRINIDAD.

### C<sup>te</sup> de Port d'Espagne.

— 3. Victimes dans les C<sup>tes</sup> relig<sup>es</sup> Saints des élèves. Décès<sup>es</sup> du Jean. — 4. Fête du 11 Avril. — Aute et lettre p<sup>re</sup> Pie IX. Réponse de M<sup>re</sup> Sainteté. — 5. Fête de S<sup>t</sup> Vincent de Paul. Dîner pour les pauvres. — 6. Ministère à l'extérieur. — 7. Rapport de l'Inspecteur. — Notices sur M. Duval et les P<sup>rs</sup> Patrick et Oswald.  
Lett. du S<sup>t</sup> Père

Extrait du Bull. et de la Corresp<sup>te</sup>. — 1. Les six mois qui viennent de s'écouler ont été pour nous remplis de bien pénibles épreuves. Celle qui nous a été la plus sensible a été la mort de trois de nos confrères. Le premier, un scolastique, M. Duval envoyé dans la C<sup>te</sup> pour se remettre d'une maladie de poitrine, a succombé, le 13 juin, aux longues et profondes atteintes du mal. Sa mort nous a tous vivement attristés, et des regrets unanimes, l'ont suivi à sa dernière demeure.

— 2. « Deux mois après un nouveau sacrifice nous était demandé; puis un troisième, quelques jours plus tard, sans que nous y fussions autrement préparés que par la crainte générale qu'inspirait une épidémie alors régnante, la fièvre jaune. Déjà dans la C<sup>te</sup> pendant le mois de juillet, le P. Supérieur n'avait pu échapper à une première atteinte de la fièvre, qui revêtait des caractères de l'épidémie; quelque temps, on avait même conçu d'inquiétantes appréhensions sur son état. Mais après deux jours d'une fièvre opiniâtre, il s'était rétabli et désormais rassuré à son sujet, nous espérions devoir être préservés de tout malheur à l'avenir (Lett. du 8 août). Dieu cependant voulait nous éprouver. Dans les premiers jours d'août, quatre nouveaux membres étaient atteints presque simultanément. C'étaient les P<sup>rs</sup> Chiodore, Edmond, Oswald et Patrick. Ce dernier après avoir eu le samedi 14 août, une légère indisposition, se sentit, le lendemain, pris de la fièvre, et vit son état empirer rapidement; le jeudi 19 août, après cinq jours de souffrances et une agonie très-douloureuse, il unait son âme à Dieu. (Lett. du 24 août.)

« Le P. Oswald s'était remis d'une première attaque de l'épidémie, mais le 8 septembre, il fut atteint de nouveau. Les vomissements noirs qui se déclarèrent, furent bientôt suivis.

la gravité du mal, compliqué encore d'une affection au cœur dont souffrait déjà ce cher Frère. Cette seconde attaque a été foudroyante: le 6 septembre, il expirait, après avoir, dans une pénible agonie, bien édifié tous les membres de la C<sup>te</sup> par sa résignation et ses sentiments de tendre piété. (Lett. du 8 sept.)

Il sera parlé avec plus de détails des circonstances édifiantes de la mort de ces trois membres de notre Congr<sup>s</sup>, dans les notices qui leur seront consacrées à la fin de ce bulletin.

— 3. L'épidémie n'avait pas non plus épargné les autres C<sup>tes</sup> religieuses de Port-d'Espagne; elles devaient même lui payer un douloureux tribut.

Les Sœurs de St. Joseph ont perdu deux des leurs, toutes les deux Irlandaises; l'une d'elles, la sœur Cecilia, est morte le jour même où le P. Corbet entrait en convalescence; il put néanmoins lui administrer les derniers sacrements. (Lett. du 5 août.)

Parmi les Dominicains, sur une C<sup>te</sup> de neuf personnes, quatre ont été gravement atteints, deux autres les P<sup>rs</sup> Crouche et Moentel sont morts. Le P. Crouche, dit le P. Corbet, nommé curé de la Cathédrale et Prévôt de leur maison de la Trinidad, avait acquis la sympathie générale et se distinguait par l'ensemble de ses qualités; sa maladie n'a été que de trois jours. (Lett. du 5 août.)

Les plus cruellement frappées ont été les religieuses Dominicaines; elles ont perdu neuf de leurs sœurs dans l'espace de quinze jours; et deux autres ont été en grand danger. De quinze, elles sont maintenant réduites à six. La M<sup>re</sup> Prieure et ses deux assistantes ont succombé.

La jeune saune qui épargne d'ordinaire les personnes natives du pays s'est montrée cette fois moins clémente: Européens et Créoles ont eu à déplorer des pertes assez nombreuses. Un grand nombre de nos enfants, dit le bulletin de la C<sup>te</sup> ont été très-malades; deux sont morts de l'épidémie, après avoir été rappelés chez leurs parents le 10 mi-août, une

quarantaine d'élèves s'étaient déjà dans leurs familles; lorsque la fièvre venant à se déclarer parmi nous, le médecin prescrivit de licencier immédiatement le collège. Nos enfants furent donc congédiés jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre; le 3<sup>es</sup> les classes recommencèrent, et elles n'ont pas été de nouveau interrompues, malgré la maladie et la mort du F. Oswald. L'épidémie dès lors allait en décroissant; les cas devenaient plus rares, et au commencement d'octobre, on ne comptait plus qu'un petit nombre de victimes frappées isolément: l'heure de la délivrance était enfin venue.

— 1. Ces jours de tristesse et de deuil avaient été précédés de fêtes religieuses d'un intérêt tout spécial pour nos enfants. Celle du 11 Avril n'a pas trouvé leurs cœurs froids et insensibles au souvenir de notre auguste et bien-aimé T<sup>ic</sup> IX. Le T. Supérieur leur a proposé à cette occasion une quête, pour fournir eux-aussi leur petite cotte aux noces et or du saint Père. Vous ont entendu et compris cet appel, et une jolie somme de 250, fut bientôt réalisée et envoyée à Rome, avec une lettre, où nos élèves exprimaient leur attachement à l'Eglise romaine et leur filial amour envers T<sup>ic</sup> IX. C'est le T. Floyd qui a remis au S<sup>t</sup> Père et la lettre et la petite offrande. La Sainteté a daigné tout agréer avec une bonté touchante, et, deux mois après, nous est venue de Rome une longue réponse de deux pages, signée de la main de notre Très-saint Père. Cette lettre couvait nos élèves de leurs bons sentiments et nous apportait à tous la bénédiction apostolique. Le dimanche suivant, avant la messe de 8<sup>h</sup>, le T. Sup<sup>r</sup> a donné lecture à la chapelle d'une traduction qu'il en avait fait faire. Nos enfants et ceux de leurs parents venus pour l'office ont écouté cette lecture avec le plus vif intérêt: Un grand jour de congé servit à rompre plus précieusement et plus goûtées de nos élèves la lettre et la bénédiction elle-même. On trouvera à l'appendice le texte latin de cette lettre.

— 5. Le 19 juillet ce charmant petit oratoire de nos jeunes associés de la confrérie de S<sup>t</sup> Vincent de Paul, s'ornait

comme aux plus grandes solennités de l'année: c'était en effet la fête de leur glorieux patron. Dans l'après-midi, réunion très-solennelle, puis sermon magnifique donné par le P. P. Crouche, prieur des Dominicains et curé de la Cathédrale, enfin salut du St Sacrement. Les élèves ont beaucoup parlé de ce sermon que les avait vivement impressionnés, et dont une circonstance bien triste est venue marquer encore le souvenir: huit jours plus tard en effet, ils suivaient au cimetière la dépouille mortelle du P. P. Crouche, que la fièvre jaune avait enlevé après trois jours de maladie.

« Il est d'usage ici que le dimanche qui suit la fête de St Vincent de Paul, les membres de la société fassent préparer un magnifique dîner à l'hospice des pauvres. Ces Messieurs conduisent eux-mêmes et servent à table les pauvres infirmes. Nos élèves, membres de la société, ont été invités à cette réunion si touchante et si chrétienne: À l'exemple de leurs aînés, ils se sont fait un honneur de servir ces membres souffrants de Jésus-Christ. »

— 6. Depuis le 8 décembre, jour où a été béni le petit oratoire de l'association de St Vincent de Paul, nous avons été maintenus pour la célébration de la St Messe, jusque-là en effet, nous étions réduits à un seul autel. Plus tard, nous avons eu la desserte régulière et continue de deux hôpitaux. Dans l'un de ces hôpitaux, le soin des malades est confié à des religieuses Dominicaines, dont le Fr. Carbet a été nommé par Monseigneur confesseur extraordinaire. (Bull. et Lett. du 5 juil.)

— 7. En quittant la Trinidad à la fin de Mars, l'inspecteur des écoles, M. Roenan, dont il a été parlé au dernier bulletin, avait annoncé la prochaine publication de son rapport. Le rapport est arrivé dans la colonie au mois d'août, et le Gouverneur l'a tout aussitôt communiqué au Fr. Supérieur. Il est d'une longueur prodigieuse, et pourrait former tout un volume in-12. Notre collège y occupe une place considérable, qui correspond, en écriture ordinaire, à 20 grandes pages de

papier ministériel. Tout ce qui est dit à notre endroit est bien favorable, et même bien élogieux; plus favorable et plus élogieux que ce qui concerne le collège de la Poivre, quoique cependant le gouvernement et le parti protestant de l'île ne négligent rien pour rendre ce collège florissant.

« Cette supériorité établie en notre faveur par le rapport, excite la jalousie des protestants; car ils craignent que l'allocation faite au Collegiate School ne soit attribuée en partie au Collège catholique et partant réduite. L'inspecteur en effet demande une rémunération pour notre collège, et le gouverneur lui-même reconnaît que nous en sommes dignes. Mais ils ne s'accordent pas sur le mode ou le système d'après lequel la rémunération serait faite. Le gouverneur tient toujours à ses anciennes idées d'un collège mixte pour l'instruction, lequel serait subventionné et dont les professeurs seraient rétribués par l'Etat. M<sup>r</sup> Noënan, l'inspecteur, serait d'avis au contraire de laisser le collège protestant et le collège catholique complètement séparés, et de les subventionner chacun d'après les succès annuels respectivement obtenus par leurs élèves. Et y aurait dès lors, un conseil d'instruction publique, chargé à la fin de chaque année, de faire les examens. Cette question de l'éducation devrait être le 1<sup>er</sup> octobre, très-sérieusement discutée au Conseil colonial; mais le gouverneur s'étant trouvé indisposé, elle a été ajournée. Nous espérons toutefois savoir bientôt définitivement, si le gouvernement veut nous favoriser en quelque chose; quelle somme il consent à nous allouer; et à quelles conditions. »

---

### Notice sur M<sup>r</sup>. Duval scol<sup>g</sup>;

Décédé à la Trinidad, le 13 juin 1869.

---

« Prosper Jean Duval naquit à St Germain du Corbis (Orne), le 5 juin 1841. Il eut pour professeur M. l'abbé Hoeris, prêtre du diocèse de Léz, qui lui donna des leçons jusqu'en 1861. A cette époque, ce digne prêtre obtint du E. P. Père, que M. Duval allât rejoindre au petit-scolasticat de N. O. de Sangonnet, d'autres postulants qu'il avait déjà recrutés auparavant dans la

Commande. M. Duval arriva donc à Langonnet le 23<sup>ème</sup> 1861, et entra en rhétorique. Tous les scolastiques qui l'ont connu pendant cette année, aiment à rappeler sa dévotion envers N. S. dans le C. S. Sacrament de l'autel, et la charité fraternelle qu'il exerçait surtout pendant les récréations.

Après sa rhétorique, il fut appelé au grand-scolasticat de Paris, où il entra le 12 8<sup>ème</sup> 1862. mais au bout des six premiers mois de son cours de philosophie, on se vit obligé, à cause d'un mal de jambe dont il était atteint depuis environ trois ans, de lui faire suspendre ses études scolastiques pour l'envoyer en Irlande comme surveillant au collège de Blackrock. Il resta dans cette communauté jusqu'au mois de septembre 1866. Cependant le climat de l'Irlande n'ayant pu produire l'effet qu'on en attendait, on pensa que les pays chauds lui seraient plus favorable, et l'on résolut de l'envoyer comme professeur à la Trinidad. C'est-à-dire avant de partir, il obtint une faveur qu'il sollicitait depuis longtemps avec de vives instances et fut admis à prononcer les engagements de scolastique le 25 sept. de cette même année. ; un mois après le 24 octobre, il s'embarqua pour les Antilles. Pendant les deux premières années que M. Duval passa à la Trinidad, sa santé resta à peu près dans le même état; mais les soins qu'on lui prodiguait; néanmoins, vers le mois de Mai 1868, un mal d'estomac, compliqué d'une plethysie pulmonaire qui le mirait depuis plusieurs années, vint se joindre à ses autres souffrances, et à la fin de mai, on vit que ce cher scolastique n'avait plus que quelques semaines au plus à vivre sur cette terre, car il dépoussait à vue d'œil; ; Connaissant son affection pour notre S<sup>te</sup> Fondation, écrit le Fr. Corbet; j'ai fait commencer une neuvaine au V.<sup>e</sup> Père, à l'effet d'obtenir le miracle de sa guérison. lui-même s'est joint à nous avec le plus grand bonheur. La neuvaine s'est terminée, et notre cher malade est devenu de; plus en plus faible. Quelques jours plus tard, le samedi 12 juin, nous avons commencé une seconde neuvaine à la même intention, mais sans nous douter que nous la commençons la veille de la mort.

M. Duval lui-même ne croyait pas sa fin si prochaine.

« Il n'aurait donc pas dans les desseins du bon Dieu que le V.<sup>e</sup> Père nous accordât la guérison de ce cher malade; mais en retour nous aimons à penser que c'est le V.<sup>e</sup> Père qui a rendu ses derniers moments si doux et si consolants.

« Samedi soir, 12 juin, une heure après que nous eûmes commencé la neuvaine, M. Duval me demanda à faire une confession générale de toute sa vie. Il la fit en effet; mais avec une facilité et un calme qui m'ont étonné; surtout ayant eu une forte oppression et une grande gêne de respiration depuis midi. Après la confession, l'oppression revint comme avant et dura au même degré jusqu'à minuit. Après minuit, il eut calmé bien sensible jusqu'à 2 h, où il se

produisit une petite crise. Cette crise ne fut pas plus tôt passée, que lui-même demanda avec instance à recevoir l'Extrême-Onction et à prononcer ses vœux, comme on le permet aux ecclésiastiques en danger de mort. Sur ma demande, si il n'espérait donc plus que le V.<sup>e</sup> Père le guérirait. « Non, mon Père, me dit-il, le V.<sup>e</sup> Père m'a apparu tout à l'heure. » — « Et que vous a-t-il dit? » — « Venez, m'a-t-il dit, venez vite mon fils... » Je lui ai donné aussitôt l'Extrême-Onction, et lui ai fait prononcer la formule des vœux perpétuels. Impossible de voir un plus grand calme et une foi plus touchante. Il a pu tout suivre avec une présence d'esprit parfaite. Mais à partir de ce moment, quelle expression de consolation et de bonheur dans sa figure, jamais je n'ai sublinai les derniers moments de ce vénérable juste! Quand il eut prononcé ses vœux et jusq' à son dernier souper, il n'a cessé de produire des actes de foi et d'amour, et puis d'exprimer sa reconnaissance et ses remerciements à la Cong.<sup>e</sup>, et le G. R. Père, de la faveur que lui était accordée de mourir religieux. Il parlait ainsi et semblait avoir des forces pour continuer encore, quand tout-à-coup sa langue s'embarassa. Cela nous parut être le commencement de l'agonie, nous nous trompions, notre cher malade n'était plus! Sans effort et comme un enfant qui s'endort dans les bras de sa mère, ainsi s'est endormi contre les bras du bon Dieu notre cher Mr. Duval, pour ne plus se réveiller que dans l'Éternité!!!

Il était 4 h. du matin.

Pendant près de trois ans que j'ai connu Mr. Duval, continue le P. Corbet, je n'ai eu qu'à me louer de lui sans tous les rapports.

Mr. Duval était d'une régularité exemplaire. Je ne me souviens pas de l'avoir trouvé une fois en faute sur un point du règlement général. Outre le règlement général, il avait son règlement particulier, mais qui n'avait guère autre chose à déterminer que le moment de ses lectures de piété. Car, avant que la maladie l'eût par trop affaibli, Mr. Duval savait par son zèle, sa charité et son dévouement s'utiliser et se multiplier en quelque sorte, au point que des occupations indispensables dans la Cité se partageaient presque toute sa journée. Dans une Cité il y a une foule d'emplois secondaires et accessoires pour lesquels les membres doivent trouver du temps en dehors des emplois principaux. Mr. Duval savait se dévouer pour suffire à tous ces soins; ce qui faisait dire quelquefois avec une petite allusion à son mal de jambe: « Mr. Duval n'a qu'une jambe, mais il marche mieux et plus vite que d'autres qui en ont deux. » Et bien! malgré ses occupations très-nombreuses, aussi longtemps qu'il a pu tenir, Mr. Duval a toujours trouvé le temps de suivre très-exactement tous les exercices, de faire aussi ses lectures spirituelles chaque jour, ainsi que les autres exercices auxquels le portait son esprit de piété.

Même quand sa maladie devint très-grave, Mr. Duval ne pouvait se résoudre à manquer à aucun des exercices accoutumés ou à les modifier

L'obéissance seule lui fit changer en quelques points son régime; et on voit, par ce qui est remarqué que pour lui, c'était une vraie mortification d'être en dehors de la vie commune. Sans doute, il avait bien médité et bien compris ces vérités de ces paroles: « Qui regulæ vivit, Deo vivit! »

« Outre la régularité, ce qui frappait en M. Duval, c'était sa parfaite résignation et son abandon total entre les mains du bon Dieu. Sa résignation ne se démentait pas un seul instant, elle devenait au contraire plus parfaite, à mesure que ses souffrances se prolongeaient ou étaient rendues plus pénibles. Et l'on peut dire que la divine Providence lui a donné une large part à ces souffrances: son mal de jambe, qu'il avait depuis dix ans, cette lente consommation qui le minait, ses maux d'estomac, d'autres indispositions encore assez fréquentes, c'était pour sa patience un perpétuel et bien méritoire exercice. Mais il ne souffrait pas seulement dans son corps, Dieu lui demandait aussi, dans son âme, de douloureux sacrifices. Deux fois pendant son séjour, dans notre C<sup>h</sup>, un miracle s'est produit dans l'état de notre cher malade: Avec les forces apparentes du moins, venait aussitôt l'espérance pour lui d'avancer aux Ordres et de faire son noviciat, puis sa profession; mais, cet espoir n'était jamais de longue durée; on aurait dit que le bon Dieu permettait cette lueur d'espérance, pour rendre plus sensible ensuite la triste réalité; et ainsi purifier de plus en plus et détacher entièrement de la terre cette âme qu'il chérissait d'une manière toute spéciale. Aussi malgré sa déception, jamais M. Duval ne se laissait aller au découragement ou au plus petit murmure: « Comme le bon Dieu voudra, disait-il souvent. » Cette résignation édifiait tout le monde, mais n'étonnait personne, parce qu'on la sentait naître tout naturellement de la grande foi et du grand esprit de piété qui animait M. Duval.

« Cette piété apparaissait tous les jours et dans une foule de circonstances, mais surtout dans les exercices religieux: C'est dans la S<sup>t</sup>e. Messe, dans la S<sup>t</sup>e. communion, dans les fréquentes visites qu'il faisait au S<sup>t</sup>. Sacrement et à la très-S<sup>t</sup>e. Vierge dans l'oratoire privé, consacré à son Immaculé Cœur, que M. Duval aimait à placer sa consolation et son bonheur.

« Dans sa dernière maladie, quand il ne lui était plus possible de suivre les exercices de la C<sup>h</sup>. il n'a jamais omis de faire toutes ses prières et de s'acquiescer de toutes ses pratiques. Il avait surtout une tendre dévotion envers le sacré Cœur de Jésus, envers la S<sup>t</sup>e. Vierge et S<sup>t</sup>. Joseph. Il aimait aussi beaucoup le Vénéré Père. (Lett. du P. Corbet du 24 Juin)

À l'époque de sa consécration comme scolastique, il avait eu la pensée de diminuer les noms du V<sup>o</sup>. Père. On vit alors l'humilité et l'amour

filial se partager son cœur: d'un côté, il craignait de paraître trop présomptueux; de l'autre, les obstacles qui s'opposaient à son avancement aux Ordres le poussaient comme malgré lui à recourir à un protecteur qui comprit ses afflictions et sût s'y compatir. Cependant il eut le bonheur de voir son désir se réaliser, et désormais dans toutes ses lettres, il signera: « Duval, Paul-François-Marie. »

Le fils, il aimait aussi à se comparer au V<sup>e</sup> Père, gardé à St-Sulpice par commission, et craignant de ne pouvoir arriver au sacerdoce, à cause de sa maladie: « Notre V<sup>e</sup> Père, disait-il jettera les yeux sur un misérable qui, comme lui, lorsqu'il était à St-Sulpice, n'est gardé que par pitié près de ses enfants en religion. Ainsi aurai-je quelque ressemblance avec ce Père chéri. Voici encore ce qu'il écrivait, le 20 Mai 1836, au P. Directeur du grand scolasticat. Parlez-moi du V<sup>e</sup> Père; ne tarissez jamais sur ce sujet; car je l'aime beaucoup et c'est ce qui me ravive et me donne de la vie. »

Impossible d'aimer le V<sup>e</sup> Père, sans être en même temps fermement attaché à la Cong<sup>g</sup>: c'est encore un trait propre à M. Duval: à Blackview à la Trinidad, on le vit s'adonner complètement et avec bonheur, à tous les emplois qu'on lui confiait, et s'il regrettait quelque chose, c'était de ne pouvoir faire sa profession et arriver au sacerdoce, afin de servir plus efficacement les intérêts de la Cong<sup>g</sup>. C'est dans ces dispositions qu'il écrivait au P. Directeur du Sem: « Mon attachement pour la Cong<sup>g</sup> est toujours bien grand; et je ne crains rien tant, que de me voir arriver quelque chose qui puisse m'empêcher d'attendre le terme de ma vocation à l'état religieux. »

Son grand esprit de foi lui faisait voir dans les décisions de ses supérieurs la volonté même du bon Dieu, à laquelle il savait sacrifier aussi ses plus chères espérances. Après avoir rendu compte des petites difficultés qu'il rencontrait dans le professorat, il ajoutait: « Heureusement c'est le bon Dieu qui m'a envoyé ici (à la Trinidad); je ne suis pas venu de ma propre volonté. Il me soutiendra et ne m'abandonnera plus; cela me donne du courage. »

Expérimenté que la confiance de ce cher Scolastique n'a pas été déçue, et que si Dieu n'a pas voulu lui donner la santé nécessaire pour être un de ses ministres, il ne l'a du moins rappelé à lui que pour le faire jouir de la gloire réservée aux âmes qui le servent dans l'humilité et dans la souffrance !.

### Notice sur le F. Marie-Patrick, décédé le 19 Août 1869, à la Trinidad.

John O'Reilly, en religion F. Marie-Patrick, naquit le 19 mai 1834, à Kullych, diocèse de Kilmore, en Irlande. A l'âge de 27 ans,

il entra à Blackrock, au noviciat des Frères : le 2 février 1862, il étoit reçu novice, et le 8 septembre de l'année suivante, il avoit le bonheur d'émettre dans la même Cité ses premiers vœux de religion.

Après sa profession il resta dans l'établissement jusqu'en l'année 1865, époque où il fut envoyé à la Trinidad.

En 1866, touchant bientôt à l'expiration de ses premiers vœux, il écrivit au C. P. Père, demandant à renouveler pour cinq ans sa consécration religieuse. Dans une lettre du 24 septembre de la même année, le P. Guillemé, appuyant sa demande, disoit de ce Frère, qu'il avoit plus que réalisé ses espérances, et qu'il étoit très-content de lui. L'autorisation qu'il sollicitoit lui fut accordée dès le 30 novembre 1866; mais l'année suivante seulement, à cause de retards accidentels, le 24 décembre 1867, il put prononcer ses vœux de cinq ans.

À son collège, il professa d'abord un deuxième cours d'anglais. Il avoit réussi à faire cette petite classe avec assez de succès. Plus tard il fut en outre chargé du cours Commercial. Ce Frère paraissait d'un caractère sensible, que les exhortations pouvaient heureusement impressionner.

Atteint de la fièvre jaune, il eut le bonheur de recevoir les secours et les consolations de la vie religieuse, avant une agonie qui devoit être très-pénible. Voici en quels termes, le P. Corbet annonce la mort de ce cher Frère, « Je vous ai parlé dans ma dernière lettre, mon C. P. Père, de la fièvre jaune qui sévit à la Trinidad.

« Aujourd'hui j'ai à vous annoncer, avec un cœur navré de douleur, que la mort a frappé l'un de nous. Notre cher F. Patrick n'est plus! Ce bon Frère a rendu son âme à Dieu, après cinq jours de maladie. Samedi soir 14 août, il s'est senti un peu indisposé, et dimanche matin j'ai fait venir le médecin. Dans la matinée, le médecin n'a rien trouvé de grave, mais le soir, il m'a annoncé qu'il avoit des symptômes de fièvre jaune. Mercredi soir et jusqu'à jeudi matin, notre cher malade a éprouvé un peu de soulagement; mais hélas! c'étoit le mieux de la mort. À 10 h. le malade est entre en agonie, et cette agonie a été extrêmement pénible, elle a duré 4 heures, pendant lesquelles il a fallu constamment trois hommes pour le retinir, sans quoi il auroit tout brisé dans ses convulsions.

Le S. Patrick avoit reçu dès la veille de sa mort tous les secours de la religion, avec toute sa connaissance et avec une foi touchante. Il m'a demandé aussi très-instamment la faveur de faire les vœux perpétuels, et j'ai présumé votre permission, mon C. P. Père, pour les lui faire émettre. (Lett. du 24 août.) Suisse son âme épurée par les souffrances de ses derniers moments, et aîné du secours de nos prières, goûter maintenant, les joies du Ciel!

## Notice sur le F. Oswald.

Décédé le 6 sept., à la Trinidad.

Thomas O' Dwyer naquit le 1<sup>er</sup> septembre 1840, à Milltown Malbay, diocèse de Killaloe, Irlande. Avant d'aller au postulat, il s'établit quelque temps à Dublin, comme garçon de magasin; ce fut alors qu'il connut la Cong<sup>g</sup>., et le 8 décembre 1864, il entra dans la C<sup>lé</sup>. de Blackrock. Un an plus tard, après un premier ajournement à l'effet de mieux s'assurer de ses bonnes dispositions, on l'admit à prendre ses engagements et à recevoir l'habit de novice. Dans la C<sup>lé</sup>, il remplissait l'office de lingerie. Une certaine habitude d'ordre qu'il avait acquise dans l'emploi qui exerçait à Dublin, lui permit de s'acquiescer convenablement de cette charge. On remarquait néanmoins chez le jeune novice une certaine impressionnabilité, et, dans les difficultés qui pouvaient surgir devant lui, une disposition défectueuse de trouble et de découragement.

Il passa, le 9 Mai 1867, de la C<sup>lé</sup>. de Blackrock, au noviciat central du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie, et le 8 septembre, fête de la Nativité de la V. G<sup>te</sup>. Vierge, il eut le bonheur d'imméter ses premiers vœux. Il resta, après sa profession, au S<sup>t</sup>. Cœur de Marie, et recut ensuite sa destination pour la nouvelle C<sup>lé</sup>. de la Guadeloupe. Il devait professer l'anglais au Séminaire-collège, mais ne connaissant pas assez la langue française, il ne put remplir ces fonctions. Le C. R. Père autorisa alors le P. Bernot à le faire remplacer par le F. Louis de Gonzague et à l'envoyer à la Trinidad. Son séjour ne devait pas être de longue durée. Atteint d'une affection au Cœur, il se vit bientôt aussi frappé de l'épidémie de fièvre jaune qui sévissait alors. Voici, d'après une relation de la maladie et des derniers moments de ce bon Frère, les dispositions de repentir et d'amour de Dieu, dans lesquelles il expira.

« Le vendredi 3 septembre, vers 11 h. du matin, le F. Oswald se sentant indisposé, on fit venir le médecin qui ne trouva d'abord rien de grand dans l'état de notre cher malade. Le lendemain soir cependant, il ne parut pas trop bien rassuré, et ayant constaté une grande irrégularité dans la circulation du sang, il prescrivit un repos absolu de plusieurs mois. Mais ce repos, notre cher Frère ne devait pas le prendre sur la terre au milieu de nous. Sous le comprimes, quand dans la nuit du Samedi au dimanche, les vomissements noirs se déclarèrent. Dans la nuit du dimanche, les vomissements continuèrent, et lui-même sentit sans que le lui dit toute la gravité de son mal. Dans la nuit, vers 10 h. il pria de

F. Infirmer de venir auprès de son lit; alors il lui demanda pardon de toutes les peines qu'il pouvait lui avoir causées; puis, les larmes aux yeux et le serrant contre sa poitrine: « Je suis indigne du pardon de Dieu et des hommes, dit-il. Etant demandé son crucifix, il le baisa et y fixa les yeux quel que temps, avec une expression vraiment touchante d'amour et de bonheur. Mais ce qui fut plus touchant encore, ce fut de l'entendre, au milieu d'abondantes larmes, s'adresser à notre Sauveur en disant: « Oh! Jésus, me voici maintenant; mais l'hypocrisie. Oh! quand j'avais la santé et la force, je vous oubliais: et maintenant que le monde, la santé et la force m'ont abandonné, je reviens à vous. Oh! mon Jésus, je désespérerais de mon salut, si je ne vous considérais avec cette croix, où je sais que vous êtes mort pour nous, rachetés. Cette pensée me remplit de confiance en votre miséricorde infinie.... » Toutes ces paroles sortaient de la bouche de notre cher malade, avec une foi si vive qu'elles auraient attendri les cœurs les plus durs.

Vers minuit, il fut administré. Avant de recevoir l'extrême-onction, il demanda pardon à toute la Cité et pria le P. Sup. de demander encore pour lui pardon au S. St. Père de toutes les peines qu'il pouvait lui avoir causées. Après avoir reçu le St. Viatique, il resta quelque temps, le crucifix contre les lèvres, et un doux sourire sur les lèvres. Se sentant consumé par les ardeurs de la fièvre, il demanda un morceau de glace; mais à peine l'eut-il dans la bouche, qu'il le retira en disant: « Pardonnez-moi cette faute. — Quelle faute? » demanda l'infirmier. « Oh! dit-il, comme je suis puni, j'ai mon divin Sauveur dans ma poitrine, et j'ose encore demander quelque chose! » et serrant plus fortement son crucifix: « O Jésus me voici servi comme un roi, pauvre misérable que je suis, tandis que vous, le roi des rois au lieu de gloire, en vous présentez sur la croix du fiel et du vinaigre! » Puis, se tournant vers ceux qui l'entouraient, il leur dit: « Ne restez pas ainsi auprès de moi, parce que ma maladie est contagieuse; les remèdes me sont inutiles, vous n'avez pas besoin de vous occuper de moi. »

C'est dans ces sentiments de repentir et de douce résignation que notre cher F. Caswald passa la nuit du dimanche et la matinée du lundi. Vers midi, le mal alla en augmentant; il fit alors les vœux perpétuels; mais avec un esprit de foi vraiment admirable, et une reconnaissance sans bornes envers la Cong.:

« A 2 h., commença l'agonie qui fut longue et pénible; mais au milieu de ses plus cruelles souffrances, on l'entendit murmurer les mots « résignation, amour, tout pour vous, O Jésus! » Ses souffrances continuèrent encore, tandis qu'il ne lui restait déjà plus possible de parler ni d'entendre, et ce ne fut qu'après 5 h., que notre bon-aimé F. Caswald rendit sa belle âme à son Créateur. »

Lettre du S<sup>t</sup> Père  
aux Elèves du Collège de l'Im. Conception.

*Delecti Filii, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Quos  
animo erga Nos, et hanc Apostolicam Sedem sitis, ostenderunt nobis huius  
lente Vestrae observantissimae litterae, quibus etiam pius oblationes ad  
sublevandas Vestras, et ejusdem S. Sedis angustias adficere voluistis. Hoc  
vestrae pietatis officium Nobis gratissimum extitit, cum nihil vobis pro-  
bitis fuerit in eo implendo, quam fiduciam Vestram erga Nos amorem  
comprobare et sincerum obsequium, quo Sanctae huius Romanae Eccle-  
siae firmiter adhaeretis. Dum Vobis, Delecti Filii, pro oblatione munere grati-  
tudinum S. Patris significationem exponimus. Quam Clementissimum unice  
obsecramus, ut eximios ex sensus Catholicae Ecclesiae Filii omnino dignos  
semper in vobis tueatur, Vobis que tribuat magis magisque in deo ejus vo-  
cationis gratiae, ad Vestram, animarumque salutem et ejus Romani glori-  
am respondere. Libenter autem ex eisdem Vestris Litteris agnovimus, quo  
studio incensi estis, ut appropinquante Oecumenico Concilio quod in-  
dicimus, fervidas apud divinam Majestatem preces pro salutaribus  
et optatis tanti operis fructibus offeratis. Hanc Vestram pietatem, Delecti  
Filii, meritis in Domino laudibus commendamus, ac fove confidimus, ut  
misericors Deus tot Ecclesiae suae precibus exoratus optatum iustitiae et verita-  
tis triumphum, unde vera pax unice expectari potest, citius dignetur concedere.  
Caesitium demum omnium munerum auspicem, et paternae Vestrae erga  
Nos benevolentiae testem apostolicam Benedictionem Vobis, Delecti Filii,  
Vestris que Moderatoribus ac Parentibus toto cordis affectu peramanter impet-  
tinus.*

*Datum Romae apud S. Petrum die 7 Junii Anno 1869.*

*Pontificatus Nostri Anno Vicesimo tertio.*

*(Signature du S<sup>t</sup> Père.)*

HAÏTI

C<sup>té</sup> de Port-au-Prince.

1. Suite des événements polit<sup>ques</sup> - Capul<sup>l</sup> de Salnav. — 2. Actes de son gouvernement contre le bap<sup>t</sup>  
No<sup>is</sup> Guilloux, Vicair<sup>e</sup> apostolique. — 3. Besoite de l'Établissement des Doux. F<sup>in</sup>is<sup>is</sup> jaune. 4. France  
en Cap-Haïtien. — 4. Besoite de la chapelle du Cimetière et du Moine à Touf. — 5. Ecoles des Doux

et des Frères. — 6. Baptemes par un pretre schismatique à Pétionville. de la mort. — 7. Arrestations de Louis-garons. — 8. Dispositions du nouveau Gouvernement. De la Propagation de la Foi!

Extrait du Bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Grâce à Dieu, un nouvel avenir, plus propice que l'ancien état de choses, semble enfin se lever sur la malheureuse Haïti, et nos Frères, ainsi que le clergé tout entier, conçoivent pour le bien de l'Église de légitimes espérances. Nous avons vu la lutte se prolonger avec des alternatives diverses entre le Président Salnave, soutenu par les Piquets, et les chefs des Cacos, parti des réactionnaires: Salnave est aujourd'hui vaincu<sup>(1)</sup> et les hommes qui triomphent maintenant, paraissent animés d'excellentes dispositions. Voici un résumé la série des faits qui ont précédé la défection et l'expulsion du Président

Après la reprise de l'Anse-à-Veau sur les Piquets, ceux-ci, Salnave à leur tête, assiègent les Cayes, mais sans succès. Au Nord, les Cacos de St. Marc reçoivent d'Amérique deux vapeurs de guerre, et reprennent l'offensive avec plus d'ardeur. L'is Conquies, défendue depuis plus de quinze mois par Victorin Chevalier, général salnaviste, est cernée par terre et par mer, et capitule le 29 Août. Victorin Chevalier rente à Port-au-Prince; il obtient le renversement du ministère Archin - Rival; puis, à la tête d'un corps de troupe que lui confie le Président, il va presser le siège de Sacmel. Mais, le 2 novembre, lui et les siens passent à l'ennemi. Salnave ne se laisse pas décourager; il visite les localités qui lui sont soumises et s'efforce de raviver l'enthousiasme refroidi de ses partisans. Le 16 nov. il fait un coup d'état; il abroge la Constitution de 1867; rétablit celle de 1846, et se fait nommer par son armée président à vie.

Bientôt cependant, vers le deux décembre, la ville des Cap est prise par les Cacos, qui s'emparent aussi de deux vapeurs de guerre. Le 18, Port-au-Prince est attaqué. Le général Bric, dans la nuit du 18 au 19, réussit à débarquer une petite armée de braves, et, à la suite d'un combat acharné de 24 heures livré dans les rues de la ville, il débusque de leurs derniers retranchements les soldats

(1) Ses dernières nouvelles nous apprennent que Salnave, arrêté à la frontière, a été pris, après un combat désespéré, conduit à Port-au-Prince, jugé et fusillé le 15 janvier. (Mon. du 15 janv.)

de Salnave qui se réfugient à Tisonville avec le Président Vaincu. Celui-ci s'efforce de gagner la frontière, tandis qu'à Port-au-Prince un gouvernement provisoire s'organise sous la direction du général Haussmann et du général.

— 2. Cette chute humiliante n'était qu'un châtimeut trop mérité. Le gouvernement de Salnave en effet, même en matière purement spirituelle et ecclésiastique, s'était porté avec excès au plus déplorable. Tous confesseurs connaissent déjà l'acte vraiment insensé par lequel le Président prononçait la déchéance de M<sup>r</sup> du Casquier. Cet arrêt, daté de la plaine des Cayes, déclarait en termes exprès que M<sup>r</sup> Costard du Casquier avait cessé, depuis la fin de mai 1867, d'être archevêque de Port-au-Prince, et que le Président s'entendait ultérieurement avec le S<sup>t</sup> Siège, afin de pourvoir à son remplacement; sit y avait lieu. (Monit<sup>r</sup> haïtien du 9 juil.)

M<sup>r</sup> Guilloux, par une lettre écrite au Président, et dans une circulaire adressée à tout le clergé, protesta énergiquement contre cet acte schismatique, qu'il déclare nul de plein droit. Cette protestation est qualifiée par Salnave de libelle et d'appel au peuple.

En apprenant la mort de M<sup>r</sup> du Casquier, M<sup>r</sup> Guilloux vint en personne directement lui-même le dicéde; mais défense est faite d'imprimer son écrit.

Le 31 juillet, une dépêche du Ministère de Richelieu-Duval porte suspension de toute relation officielle du gouvernement avec le clergé.

Une rupture plus radicale encore se prépare, à l'instigation de quelques malheureux prêtres frappés de censure. Tout d'abord, le consul général de France, M<sup>r</sup> du Courthial, s'interpose avec succès; mais, le 6 octobre, M<sup>r</sup> Guilloux est informé que le Président va entrer en négociations avec Rome pour demander son rappel, et le 16 du même mois, un avis officiel inséré au Moniteur, le déclare révoqué de ses fonctions, et le clergé dégagé envers lui de tout devoir d'obéissance.

Expédient sous les prêtres de Port-au-Prince s'empresse d'adresser au Président une lettre collective où ils témoignent d'une entière fidélité à M<sup>r</sup> Guilloux. De son côté, sans s'émouvoir en présence

des difficultés et des menaces, M.<sup>r</sup> Guilloux continue, avec courage et fermeté, d'administrer l'archidiocèse de Port-au-Prince.

En outre, après la mort de M.<sup>r</sup> du Bosquer, il avait reçu de nouveaux pouvoirs du St Siège. Par lettre de Rome du 3 août, M.<sup>r</sup> le Pro-Secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, lui annonçait que le St Père avait daigné le nommer Vicaire Apostolique, avec les pouvoirs de Vicaire Capitulaire. (Lett. de M.<sup>r</sup> Guilloux du 13 sept.)

— 3. On comprend aisément combien, dans l'exercice du St ministère, nos Pères ont eu à se ressentir de cet état de perturbation générale. Jusqu'au mois de juillet, ils se sont bornés comme par le passé, à desservir la paroisse de Pétionville et le couvent de St Joseph. Chez les Blancs, une apparition assez menaçante de la fièvre jaune, a obligé quelque temps le P. Simonet à une plus grande assiduité; une des religieuses en effet, avait succombé, et une autre se voyait gravement atteinte. Grâce à Dieu, cette saur s'est rétablie et le mal n'a pas pris de développements. Deux navires de guerre français, le Vostrius et le Cimix, alors en rade à Port-au-Prince, ont beaucoup souffert de l'épidémie. Nombre d'hommes de leur équipage sont morts, et le commandant du Cimix a lui-même succombé. Cet infortuné avait, jusqu'aux derniers moments, repoussé l'assistance du prêtre; aussi, malgré les instances de ses amis, M.<sup>r</sup> Guilloux s'est vu contraint de refuser à sa sépulture les honneurs de l'Eglise. (Lett. du 25 et 24 juin)

Dans les premiers jours de juillet, le P. François, s'est rendu au Cap-Haïtien, pour desservir cette paroisse pendant l'absence du Curé. Sa position ne devait pas être brillante pour notre confrère, mais il sut l'accepter généreusement et se dévouer ainsi au bien des âmes. (Lett. des 25 juil. et 18 oct.)

— 4. Dans le courant de septembre, donnant suite à un projet qu'il avait formé depuis long-temps auparavant, M.<sup>r</sup> Guilloux a appelé nos Pères à desservir en ville la chapelle du Cimetière intérieur, et une partie de la ville de Port-au-

Prince, du nom de Moornw-à-Onf. Leur juridiction s'étend sur tout ce territoire, et encore, vers le sud, sur toute la banlieue et les moines avoisinants. Ils exercent les droits curiaux, ainsi que l'avait établi M<sup>r</sup> du Cosquer, en faveur des prêtres séculiers, leurs prédécesseurs. L'intention de M<sup>r</sup> Guillaoua est d'ériger cette desservance en paroisse, le plus tôt qu'il sera possible. Dès le 1<sup>r</sup> septembre, nos Frères ont commencé leurs nouvelles fonctions. C'est le P. Maistre qui a été désigné par le P. Simonet pour prendre possession du poste, en attendant que lui-même, il puisse s'y installer aussi. (Lett. du 14 oct.)

Par malheur, à la prise de Port-au-Prince, cette partie de la ville a subi une presque entière destruction. « Le Palais national, dit le P. Simonet, a été brûlé et le quartier du Moornw-à-Onf, détruit. Spectacle à la fois triste et grandiose que celui de ce palais devoré par les flammes et démolie de fond en comble par d'épouvantables explosions. C'était un grand et bel édifice, bâti par les anciens français. » Dans ce palais était abrité une poudrière, et Salnave, dit-on, ne s'est décidé à l'abandonner, que lorsqu'il a vu l'incendie prendre des proportions trop considérables pour qu'il pût être maîtrisé, et l'explosion devenir imminente. Cet incendie aurait été déterminé, semble-t-il, par un obus des assiégeants et non allumé par Salnave lui-même, malgré la menace plusieurs fois répétée auparavant, de ne laisser à ses adversaires qu'un amas de débris et de ruines.

Dans ce désastre, où tout le Moornw-à-Onf a pour ainsi dire disparu, le P. Maistre a perdu tout son mobilier. La chapelle néanmoins n'a pas été détruite. (Ibid.)

Il est à croire que leur établissement dans la ville même de Port-au-Prince, donnera à nos confrères plus d'influence sur la population et partant plus de facilité pour faire le bien; L'avenir, nous l'espérons, permettra bientôt de constater ces heureux résultats.

— 5. Dans leurs deux écoles de Port-au-Prince, de services par nos Frères, les sœurs de St-Joseph ont eu, le 15 octobre, une belle première communion: elle se composait de 36 enfants et avait été précédée de trois jours de retraite donnée par le Fr. Simonet.

Les dispositions du gouvernement à l'égard de ces religieuses, ne ont pas toujours été très-bienveillantes: un instant elles se voyaient menacées par l'un des ministres de Salnave, d'avoir à fermer leur école communale; c'était après de justes observations présentées au sujet d'un changement de maison, qui leur était imposé.

Quant aux Frères de Tréviénil, défense leur avait été intimée de continuer leurs classes, et ce n'est qu'après plusieurs mois, qu'ils ont obtenu du Président la réouverture de leur école. (Lett. du 24 juin et des 6 et 9 oct.)

— 6. A Tréviénil l'exercice du St. ministère n'a rien eu de particulier. Sous ce titre néanmoins, nous devons mentionner un fait assez triste qui a dû affliger nos confrères. Le 14 novembre, en effet, Salnave s'arrêtait à la Coupe, et, comme c'était un dimanche, il vint à l'église, assister à la messe du Fr. Simonet. Il était accompagné de ce prêtre schismatique, son soi-disant aumônier, que nous avons eu déjà l'occasion de faire connaître. Ce malheureux, dans la maison où il était descendu avec Salnave, et au mépris de tout droit et de toute censure, conféra le baptême à une vingtaine d'enfants qui lui furent présentés.

Deux mois après environ, Salnave repassait encore à Tréviénil, mais cette fois en vaincu et en fugitif; et ce prêtre, tombé entre les mains des Cacos, à la Croix-des-Bouquets, était par eux impitoyablement fusillé. Existe et épouvantable châtiment de la justice divine! Par une dernière grâce d'en haut, cet infortuné put néanmoins encore recevoir, avant de mourir, l'assistance d'un digne et vertueux ecclésiastique (Lett. de M. P. Guilloum du 19 nov. et 9 déc.)

— 7. Le territoire de Pétionville a encore été le théâtre d'une de ces épouvantables his'aires de mangeurs d'hommes, malheureusement si communes en Haïti. C'est une des scènes d'anthropophagie les plus revoltantes qui se puisse imaginer.

« Il y a bientôt quatre semaines, écrit le P. Simonet, à la date du 19 novembre, à une distance, à cheval, d'une heure de notre église, la police arrêta deux hommes et cinq femmes, accusés d'anthropophagie. L'un des deux hommes fut, quelques jours après, reconduit sur le théâtre de leurs forfaits pour délivrer une jeune personne rendue malade et vouée à la mort, à la suite de leurs maléfices. Mais arrivé à moitié route, il succomba assommé de coups de bâton par les agents de la police.

« Un troisième individu, soupçonné de complicité avec eux, fut encore arrêté et incarcéré, mais des cinq femmes la plus jeune fut bientôt relâcée. On la justifiait, en disant que si elle était coupable d'avoir pris part à ces cruautés, du moins, elle trouvait dans l'exemple et les exhortations de sa mère, l'une des quatre autres détenues, une circonstance atténuante qui l'innocentait suffisamment.

« Il résulte de l'interrogatoire qu'ils ont subi et de leurs propres aveux, que ces misérables ont tue, enterré, détenu et mangé, en tout vingt-trois personnes; que l'une de ces femmes a pris sa part de huit de ses enfants, dévorés dans leurs abominables festins; qu'ils auraient été capotés, si la crainte de la justice ne les eût retenus, de manger aussi les Diables (les prêtres); qu'enfin depuis nombre d'années, ils se livraient tranquillement à ces actes inouis de cannibalisme, et cela à une heure de Pétionville et deux seulement de Port-au-Prince.

« La première nouvelle de ces abominations a vivement revolté tout le monde; mais l'impression n'a pas duré, et ceux qui connaissent les allures de la justice en Haïti, croient généralement qu'il ne sera pas donné suite à cette affaire. En attendant, hommes et femmes, dans la nuit

du 20 décembre, après la prise de Fort-au-Prince, ont réussi à s'évader.

« Ces Loups-garous (c'est dans le pays, le nom de ces mangeurs d'hommes) font mourir de maladie les personnes sur lesquelles ils ont jeté leur maléfice; les enterrent, puis les déterrent et les ressuscitent, comme ils disent, pour les manger ensuite dans les cérémonies de leur dieu Vaudou.

« Avec ceux qui ont été pris, avait été emprisonné également un Minach. Sous ce nom, on désigne un homme ou une femme qui, à certains moments, dans certaines cérémonies superstitieuses, à la suite de quelque chant particulier, se déclare possédé de l'Esprit ou de la Vierge; l'un ou l'autre est descendu dans sa tête. Alors commencent des convulsions, suivies d'extases, de visions, de prophéties, etc..... Et la foule d'écouter avec divotion, de croire d'une foi invincible que c'est Dieu ou la Vierge qui parle. Celui-ci, était incarcéré; je crois, pour avoir maltraité un Loup-garou, qui le priait de ne pas guérir une jeune fille, destinée par leur roi à leur sacrifice et à leur festin.

« Que ces Minachs sont nombreux en Haïti, surtout depuis le gouvernement de Salnave; et quelle horrible plaie! Ce qui me console un peu, c'est que nul de nos pénitents n'a été en aucune façon, inculpé dans toute cette affaire. » (Ibid.)

— 3. Il est à espérer que le calme se rétablissant dans la République Haïtienne, le pays, grâce à l'influence des idées religieuses, cessera d'être le théâtre de si abominables forfaits. Les dispositions des membres du nouveau Gouvernement semblent favorables à ces espérances. Loin de vouloir suivre les traditions de Salnave, ils paraissent au contraire disposés à remplir fidèlement à l'égard du clergé les engagements du Concordat. Salnave en effet, prétextant l'embaras financier et les prétendus procédés dont il accusait M. P. Guillaume, avait, par son arrêté du 16 octobre, suspendu l'exécution du Concordat en ce qui touche le budget du culte. Ces refus de paiement viciaient pour le clergé

un état de souffrances très-pénible, et l'on ne pouvait d'ailleurs subvenir aux dépenses nécessaires pour l'arrivée de nouveaux prêtres dont cependant le concours devenait de plus en plus utile. Dans ces tristes conjonctures, M<sup>rs</sup> Guillaux s'est adressé à l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et, en égard à la situation exceptionnelle de ce malheureux pays, les deux Conseils centraux de Lyon et de Paris ont répondu à cet appel par une allocation de 10000 fr.

Quant aux frais de pension des séminaristes haïtiens, malgré les promesses obtenues du représentant de Salnave à Paris, aucun des arriérés n'avait été soldé. M<sup>rs</sup> Guillaux s'est également occupé de la question, auprès du nouveau gouvernement. « J'ai vu, écrit-il, le Président Nissage, à propos de la dette du grand séminaire et de son rétablissement normal. Il paraît disposé à tout. Je lui ai proposé une combinaison qu'il a trouvée raisonnable. Mais, je n'ai rien pu régler encore, par dépêche officielle. C'est à peine si les attributions des membres du gouvernement provisoire sont bien déterminées. » (Lett. du 3 janv. - 70.)

À Paris, le R. P. Le Vavasseur, assistant, a aussi conféré de ces choses avec M<sup>rs</sup> Sauvour Taubert, le nouveau Ministre des cultes et des affaires étrangères de la République. Celui-ci s'est montré, par firmité, disposé et à donner toutes les espérances désirables.

Le secours accordé à M<sup>rs</sup> Guillaux, lui a permis d'appeler en Haïti quelques sujets ordonnés prêtres au séminaire colonial, et rentrés dans leurs diocèses depuis plusieurs mois, en attendant que les circonstances favorisassent enfin leur départ.

## GUADELOUPE

### Cité de St-Pierre à la Basse-Terre.

1. Nombre des élèves. — 2. Poëtaite. Liste des enfants. — 3. Fête de la Pentecôte. Congrégation de la St<sup>e</sup> Vierge. — 4. Fête-Dieu. Musique militaire. Fête du R. Empereur. Doilé

amusante. Fête du collège. — 5. Fête du St cœur de Marie. — 6. 1<sup>re</sup> Communion. Bénédiction. — 7. Elèves renvoyés. Représentation du collège. — 8. Dantes. Mentions. Arrivées. — 9. Descente du Camp Jacob. — 10. Constructions. — 11. M<sup>re</sup> Beugne, évêque nommé de la Brasse-Verre.

Extrait du bul. et de la corresp. — 1. Le premier bulletin de la nouvelle C<sup>te</sup> de la Brasse-Verre annonçait les heureux commencements de l'œuvre entreprise par nos Pères. L'établissement, et quant à l'estime qui lui était déjà universellement acquise, et quant au nombre croissant des élèves, était en bonne voie de prospérité. Les espérances que ces succès inspiraient dès le début, n'ont pas été illusoires. Voici ce qu'écrivait au C. P. Père, le P. Pomot, en date du 5 juin: «A entendre de tout le monde, mon C. P. Père, notre succès au séminaire-collège a été aussi complet qu'on pouvait le désirer. Nous avons maintenant 113 élèves, ainsi répartis par catégories: 30 pensionnaires, 10 demi-pensionnaires; 55 externes surveillés, restant toute la journée au collège, sauf le temps des repas; une quinzaine d'externes qui ne viennent que pour les classes. Toute l'année prochaine, j'espère, comme je vous le disais déjà, que nous pouvons compter sur 150 élèves, et ce nombre ira augmentant à mesure que les institutions de la Pointe-à-Titre déclineront. Celle n'ont plus guère qu'un souffle de vie, celle des Pères exceptée; mais, aussitôt que nous le voudrons, celle-ci nous sera cédée.» (Lett. du 5 juin et Bul. de la C<sup>te</sup>.)

— 2. «Vous n'avions pu, dit le bulletin de la C<sup>te</sup>, donner à nos élèves les exercices de la retraite avant l'ouverture des cours: ils ont eu lieu pendant la semaine sainte, comme préparation à la communion pascalle. C'est le P. Sup<sup>r</sup> qui a prêché cette retraite, et les résultats ont été très-consolants: le saint jour de Pâques, tous nos enfants s'approchèrent de la P<sup>re</sup> Table. Nous, pour mieux faire apprécier ce résultat, que quelques-uns de ces enfants n'avaient pas communie depuis deux ans. L'un d'entre eux, que nous sollicitions vainement d'abord, nous déclara qu'il ne voulait point faire ses Pâques: son père, nous

disait-il, l'avait conduit dans une loge franc-maçonique et il avait juré de ne jamais s'approcher des sacrements. Après une longue résistance, le pauvre enfant a été enfin touché de la grâce, et depuis il a communiqué trois fois.

« Nous nous efforçons de rendre fréquente la réception des sacrements. Les fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte ont vu s'approcher du banquet eucharistique un nombre relativement considérable de nos enfants, et nous pouvons maintenant tous les dimanches compter quelques communions. »

— 3. « La fête de la Pentecôte, nous a procuré un double sujet de consolation. Et d'abord, ce fut sous les auspices de l'Esprit-Saint, que douze de nos enfants, les premiers membres de la Congrégation de la S<sup>te</sup> Vierge que nous avons à cœur d'établir, ont fait leur consécration à la divine Mère. La piété dont ils ont donné des marques dans la touchante cérémonie de leur réception nous a émus autant qu'édifiés. Depuis, ils ont dépassé nos espérances, de sorte que cette petite congrégation deviendra, nous aimons à le penser, une vraie pépinière sacerdotale. »

(du 29 août)

« Ce jour-là encore, au dîner, un élève de seconde, au nom de tous ses condisciples, a adressé à tous les Pères un compliment, expression fidèle de l'attachement et de la reconnaissance qui animent tous nos enfants. Nous avons pu reconnaître que ces sentiments étaient sincères.

« En sa réponse, par un heureux à propos, le P. Sup<sup>r</sup> renvoya l'honneur du compliment à M. M. les grands-vicaires présents, attribuant à leur influence l'appel que M<sup>rs</sup> Boutonnet avait fait, pour la direction du Séminaire-collège, des Pères de notre Cong<sup>g</sup>. »

— 4. « Le jour de la Fête-Vieille, nos élèves ont assisté à la procession de la ville. Notre musique militaire, organisée depuis trois mois seulement par les soins du P. Razy, a mérité de grands éloges; sous une forme un peu crue, il s'y est même mêlé des aveux: « Ces b..... de moines, (sic) disait un des principaux,

personnages officiels assistant à la cérémonie, ces b..... de mi-  
mes, quand ils s'y mettent il faut que ça marche.»

« Quelques jours après, c'était une fête d'un autre genre; celle  
du St. Supr. Il fut salué d'un gracieux compliment latin au-  
quel il répondit dans la même langue. Au dîner, un certain  
nombre d'ecclésiastiques étaient présents et avec eux, M. M. les grands vi-  
caires. Mais le plus beau de la fête fut une soirée amu-  
sante, à laquelle les parents des élèves avaient été invités. La  
vaste enceinte du réfectoire, transformée en théâtre, était encom-  
brée de spectateurs. Musique instrumentale, chants, drames,  
scènes comiques, tout le programme réussit à souhait, et l'assistan-  
ce, composée de l'élite de la ville, se retira sous la plus favorable im-  
pression.

« La Fête de St. Pierre, le Patron de l'établissement, ren-  
nissait une dernière fois dans le courant du premier semestre tous  
les ecclésiastiques de la ville, dont la présence vint ajouter un  
nouvel intérêt à cette fête de famille.»

— 5.° Dans le second semestre, nous devons mentionner encore  
la Fête du St. Cœur de Marie et la première communion. Malgré  
le dénuement et la pauvreté de notre chapelle, le St. Cœur de  
Marie, tant aimé des enfants du St. Père, a reçu avec toute  
la solennité possible, nos plus tendres hommages. Pères, scolas-  
tiques, élèves, tout le monde y a mis du sien, et M. le Curé de  
la cathédrale lui-même, nous ayant offert toutes les richesses  
de sa sacristie, nous avons pu sortir avec honneur de notre  
modeste et monotone ordinaire. Diacon, sous-diacon, thuriféraire,  
accolytes etc. rien n'a manqué. Quelle joie pour nos enfants!  
La Fête de la Congrégation, disaient-ils, a été plus belle que tou-  
tes les fêtes de la Cathédrale. »

— 6.° Après la fête du St. Cœur de Marie est venue la première  
communion, que nous avons fixée au 8 septembre, fête de la  
Nativité de la V. S<sup>te</sup> Vierge. Trois jours de retraite préparèrent  
douze de nos enfants à cette grande action. Pour cette solennité  
encore, M. le Curé de la cathédrale voulut nous prêter son

gracieux concours, en mettant à notre disposition, et les richesses de sa sacristie, et l'église elle-même. Ce fut magnifique, magnifique surtout de bon exemple. Les fidèles accourus en foule furent grandement édifiés de voir tous nos élèves accompagner les premiers communicants à la 5<sup>te</sup> Table. Il faut bien le dire, c'était un spectacle nouveau pour la Basse-Corse, que cet empressement de nos enfants à s'approcher du banquet divin. Aux vêpres, le P. Supérieur adressa aux fidèles une touchante allocution; sa parole, entendue pour la première fois, fit sur tous les assistants une impression salutaire dont on se souvient encore aujourd'hui. Un journal de la Pointe, peu favorable au clergé cependant, rendit compte de cette touchante cérémonie: ses louanges s'adressaient surtout à nos musiciens, qui commencent à jouir d'une réputation presque phénoménale.

« Ce n'était pas la première fois que nous annoncions la parole de Dieu devant l'auditoire de la cathédrale. Cependant, en effet, aux vives instances de M.<sup>le</sup> l'Arc, nous avons prêché déjà dans cette église, le Vendredi-saint, le jour de l'Ascension et à la clôture du mois de Marie. »

— 7. « Malgré l'esprit de subordination et l'affection que nous trouvons dans l'ensemble de nos enfants, nous nous sommes vus contraints, dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre, de renvoyer deux de nos élèves; on a bien un peu crié dans la colonie, mais nous n'avons cédé ni aux outrages ni aux menaces. Au dehors, on a bien vite compris que cette sévérité, c'était une garantie de plus pour les familles, à l'endroit de l'éducation des enfants; aussi un des magistrats les plus distingués de la colonie, dit-il à un de nos bons amis, chef de service des Ponts-et-Chaussées devant cet acte, j'hésitais à placer mes deux enfants au séminaire-college, maintenant je n'hésite plus. »

« La population nous est toujours favorable. Nous sommes parvenus à nous concilier même les plus froids et les plus malveillants. La soirée donnée à la fête du P. Sup<sup>r</sup>, le soir de nos examens répétés à chaque semestre, une séance littéraire avec son

programme parfaitement rempli, laquelle a précédé la distribution des prix, le discours du F. Supérieur, la distribution elle-même, terminée par un joli drame en trois actes, le devoir des vacances, tout cela semble nous poser bien avantagusement dans le pays. Que Dieu daigne en retirer sa gloire !»

— 8. Nos santés jusqu'ici se sont assez bien maintenues, malgré certaines indispositions inseparables de l'action débilitante du climat. Deux d'entre nous, le F. Vidal et M. Borot, ont été néanmoins plus sérieusement atteints; le premier a dû même se rendre en France.

Après le départ du F. Oswald, lequel, comme il a été dit, avait été envoyé à la Trinidad, et même après le départ du F. Vidal, nous pouvions encore, en nous gênant un peu, suffire assez bien à notre tâche. Mais M. Borot étant tombé assez gravement malade, il nous fallut demander secours à M. le Grand-Vicaire. Un prêtre du diocèse de Coireux M. l'abbé Chérion, qui venait d'arriver à la Baasse-Terre, fut alors proposé au F. Supérieur, qui l'accepta avec empressement. Ce bon et digne ecclésiastique nous a quittés le 10 décembre. Nous n'avons eu qu'à nous féliciter de nos rapports avec lui.

Le 2 décembre au matin, une bien douce joie régnait dans notre C<sup>te</sup>. Le packet du 16 nous apportait deux scolastiques, M. M. Weisch et Gryzbowoski et un séminariste, M. l'abbé Montel. Nous ne dirons pas avec quel plaisir nous les avons reçus; tous les Pères les attendaient sur les quais depuis près d'une heure.

«Vers la fin de ce même mois, nous recevions un nouveau renfort; c'était le F. Cadoret, que le C. P. Père voulait bien encore nous envoyer pour compléter notre personnel de Pères, réduit d'un membre depuis le départ du F. Vidal.»

— 9. Pendant les vacances, M. l'abbé Ginestet, Vicaire général du diocèse, avec l'adhésion du C. P. Père, a donné suite à un projet dont il avait le premier conçu la pensée, celui de confier aux membres de la Cong<sup>e</sup> la paroisse du Camp-Jacot.

(1) Nous ne attendus de ... avec l'abbé Ginestet et du discours du B. Dupé; les prières,

Voici ce qu'écrivait au *R. P.* le *Vavasseur*, *assistant*, à la date du 20 décembre dernier, *M. l'abbé Lacombe*, second *vicaire-général* de la *Basse-Terre*. « Nous allons placer le *P. Bonnet* *cure* au *Camp-Jacob*. Cette petite *cure* procurera aux *Fères* un immense avantage, en leur donnant la facilité de pouvoir de temps en temps aller respirer un peu l'air frais des hauteurs. Nos ressources ne nous permettent pas d'avoir pour eux une maison de campagne; elle est toute hâchée, par les dispositions que nous prenons. » (Lett. du 20 déc. 69.) « Je vous ai déjà dit, ajoute de son côté le *P. Bonnet*, dans une lettre au *R. P. Père*, que cet endroit est réputé le plus salubre de toutes les *Antilles*. En temps d'épidémie, ce sera donc un excellent lieu de refuge; et puis, on pourra probablement arriver par la suite à y établir un pèlerinage, comme celui du *Moine-Rouge*, à la *Martinique*. » (Lett. du 6 nov. 69.)

Les dernières lettres nous apprennent que le *P. Bonnet* a effectivement pris possession de ce poste en qualité de *cure*. — 10. Onse qu'il a été constaté au bulletin du 1<sup>er</sup> semestre, les bâtiments du séminaire-collège, quoique présentant un ensemble régulier et gracieux, ne paraissaient pas devoir suffire à un nombre d'élèves tant soit peu considérable. Déjà, pendant le courant de l'année, avec le consentement et le concours de *M. M.* les *grands-Vicaires*, le *P. Supérieur* a pu faire élever une construction suffisante pour six classes, ce qui nous a mis plus à l'aise par rapport au logement des professeurs. Mais il nous fallait une chapelle. L'appartement qui en faisait l'office avant notre arrivée, étant trop peu convenable *M. M.* les *grands-Vicaires*, sur les instances du *P. Sup.* ont bien voulu nous mettre à notre disposition la salle synodale de l'évêché; mais nous n'étions pas chez nous, et cette situation ne pouvait être nécessairement que transitoire. Dès notre arrivée, nous avons jeté un œil de convoitise sur une belle savane bien plantée et ombragée, qui se trouve derrière le mur de clôture de l'établissement; et appartient à la *Fabrique* de la *cathédrale*;

nous venons de la louer à perpétuité. Or voici nos projets ultérieurs. Le P. Supérieur a proposé à M. M. les grands-Vicaires, de faire sur ce terrain un bâtiment pour les salles d'étude, et de transformer en chapelle le réfectoire et une partie de la salle d'étude actuelle. Après quelques hésitations, tout a été accordé. Nous pourrions avoir ainsi une chapelle convenable et suffisante pour plus de 200 élèves. Le nouveau bâtiment n'aura pas moins de 30 m. de long, sur 10 m. de large, avec galerie d'une largeur de 4 mètres de chaque côté. La partie supérieure sera en forme de voûte, ce qui permettra, si on le juge bon plus tard, de convertir en chapelle tout ce bâtiment. »

— 11. Nos confrères ont appris par la voie des journaux la présentation officielle faite par l'Empereur de M. l'abbé Rozyne, pour occuper le Siège vacant de la Basse-Corse. A la nouvelle de cette promotion, le R. P. Le Vavasseur, Assistant, a chargé le P. Guillaud d'offrir au futur évêque, qui se trouvait alors à Coulon, ses félicitations empressées, et de lui exprimer la satisfaction qu'il aurait de le voir bientôt au séminaire du St. Esprit, pendant son séjour dans la capitale.

C'est en effet à Paris, que M. l'abbé Rozyne se proposait de se rendre pour les informations et le serment que précèdent la préconisation; aussi le lundi 24 janvier, il descendait au séminaire. Il s'est montré très-sensible aux attentions qu'on a eues pour lui, et il paraît unanime à notre égard des plus sympathiques dispositions. Notre œuvre naissante de la Guadalupe n'aura donc, il faut l'espérer, qu'à se développer heureusement avec son bienveillant et paternel concours.

Le 12 février, M. l'abbé Rozyne nous a quittés pour se rendre à Poenè, où il espère être sacré par M. l'Evêque de Fréjus. Il ne rentrera probablement dans son diocèse qu'après la tenue du Concile.



NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>T</sup>ES.

Les lettres de Rome continuent toujours de nous apporter de bonnes nouvelles de la santé du C. R. Père. Ses forces se soutiennent et lui permettent même des promenaades à pieds assez longues. Deux fois déjà, il a eu le bonheur d'être présenté à Sa Sainteté; une première fois, quelque temps après son arrivée, dans une audience à laquelle également d'autres personnes étaient admises; une seconde fois lors de la visite que le S<sup>t</sup> Père a faite à M. l'évêque de Rome, au Séminaire français.

Le C. R. Père voit aussi un grand nombre d'évêques. Ce sont des relations que continuent ou qui forment l'attrait des mêmes sentimens en matière de doctrine, l'intérêt des œuvres de la Congrégation ou la confiance que se plaisent à lui témoigner ces dignes Prélats. D'après ce qu'il recueille de leurs entretiens, il nous donne l'espérance que malgré les oppositions partielles, manifestées contre l'opportunité de la définition de l'Infaillibilité pontificale, ce point sera néanmoins résolu de la manière la plus satisfaisante pour tous les vrais enfans de l'Eglise romaine.

— Dans le courant de décembre, le P. Duparquet s'est embarqué à Marseille sur la Malta pour se rendre à Zanzibar, sa nouvelle destination. Il avait avec lui le F. Marcellin, rentré dans cette mission: ils ont quitté la Maison-Mère, le 12 décembre.

Le 25 du même mois, le F. Sallés, nouveau Profès, prenait passage sur les Messageries impériales pour se rendre à Chandernagor, en remplacemont du F. Piron envoyé à Maurice.

— Les lettres des Antilles, annoncent enfin la cessation de l'épidémie de fièvre jaune dont nos Pères de la Martinique et de la Trinité ont si cruellement éprouvé les atteintes. Puisse la divine Miséricorde empêcher, pour bien longtemps du moins, le retour de cette terrible visiteuse.

# Bulletin Général.

N° 55

---

PARTIE GÉNÉRALE,

De juillet 1869 à janvier 1870.

---

ACTES OFFICIELS.

---

I.

Actes relatifs aux Provinces de C<sup>tes</sup>.

I. Décret autorisant l'établissement à S<sup>t</sup> Etienne d'une école agricole supérieure.

Depuis assez longtemps déjà, on avait posé la question de savoir s'il ne serait pas opportun d'établir à S<sup>t</sup> Etienne, indépendamment de l'œuvre des jeunes détenus, une autre œuvre agricole, sous forme d'école supérieure d'agriculture. Lors de son voyage à S<sup>t</sup> Etienne en 1864, le C. P. Père avait été, sur les lieux-mêmes, sérieusement saisi de ce projet. Les ajournements et les délais mis à sa réalisation, sans le faire abandonner, permirent au contraire de mieux apprécier les besoins auxquels cette œuvre devait répondre, les avantages qu'on en pouvait attendre, les moyens de l'exécuter simplement et avec succès.

Dans un pays dont l'agriculture fait uniquement la richesse, c'était tout d'abord concourir à un intérêt local des plus sérieux. Des personnages bien à même d'en juger, s'unissaient

à nos Pères, pour en apprécier à ce point de vue toute l'importance. C'était particulièrement M<sup>r</sup>. David, évêque de St-Brieuc, lequel recommandait cette œuvre, comme étant dans son diocèse l'une des plus utiles, et insistait fortement auprès de nos Pères, pour obtenir du C. P. Père qu'il consentit enfin à en autoriser l'entreprise.

Ce devait être aussi comme un progrès naturel et un développement régulier de l'œuvre déjà existante à St-Clan.

Dans cette école en effet, on pouvait espérer de réunir en nombre suffisant des fils de fermiers ou d'autres jeunes gens, destinés par leur condition même à diriger plus tard des exploitations rurales. Ils seraient les éléments assurés de cette œuvre, laquelle, ainsi alimentée et répondant à un besoin réel, obtiendrait bientôt dans le pays et même en France, pour toute la colonie agricole, avec l'estime universelle, une protection efficace auprès du gouvernement, qui se plaît à favoriser les établissements de ce genre.

Quant aux dépenses d'une première installation, elles ne devaient guère dépasser celles que nécessitaient l'ameublement et l'aménagement, d'une vaste maison existant déjà, sous le nom de Maison des Prêtres, et dont on pouvait disposer pour servir de logement aux nouveaux pensionnaires.

Ces considérations mûrement pesées, ont amené le C. P. Père à autoriser à St-Clan, la création d'une Ecole primaire Impériale agricole.

Elle a pour but de donner avant tout une éducation bien chrétienne, aux enfants qui en feront partie, de les initier à toutes les connaissances qui appartiennent à l'instruction primaire, et enfin de les former tout spécialement, par un enseignement agricole complet, à la bonne administration des exploitations rurales. Le C. P. Père a également approuvé le publicateur d'un prospectus relatif à l'organisation de cette école, à l'objet de l'enseignement et aux conditions d'admission. Les journaux de Bretagne l'ont inséré dans leurs colonnes, et il

à faire dans l'Oratoire, précisée d'une lettre de M. P. David, où ce Prélat louait notre initiative et promettait à l'œuvre son plein concours.

Des dispositions ont été prises également afin d'avoir des professeurs laïcs; ils viennent de St-Brieuc pour certains cours spéciaux: ce sont des amis et des protecteurs de l'œuvre, qui prêtent gratuitement leur concours et leur dévouement, de sorte qu'il a suffi au V. P. Père, d'ajouté seulement un nouveau Frère au personnel de la C.<sup>te</sup>.

Les choses étant ainsi organisées, l'ouverture de cette école a pu avoir lieu dans le courant du mois d'octobre dernier. C'est M. P. Kirbes qui, se trouvant alors à St-Elan, a dit la Messe du St-Esprit et béni les commencements de l'œuvre. Puisse-t-elle se développer et répondre aux espérances qu'on a conçues!

II. Décret autorisant l'adjonction d'une école primaire à l'œuvre de la Cité ouvrière, à Coulon.

L'œuvre confiée à Coulon aux soins et à la direction de nos Frères, est, comme on le sait déjà, principalement et avant tout, une œuvre en faveur de la jeunesse, un patronage destiné à réunir les jeunes apprentis de la Cité ouvrière et des autres quartiers de la ville, pour exercer sur eux une influence de moralisation toute chrétienne. Un moyen bien propre à en préparer le succès et à mieux en garantir les résultats, c'était la création d'une école primaire. Elle devait réaliser en effet plusieurs avantages précieux. C'était d'abord d'assurer à ces enfants les bienfaits d'une première éducation chrétienne et de suppléer ainsi à l'incurie, au même à l'indifférence des parents, en général plus soucieux de leur procurer les communes notions de l'instruction primaire, que les avantages d'un enseignement bien religieux. C'était aussi préparer pour plus tard des éléments stables de l'œuvre de la jeunesse. En effet, de bonne heure habitués à écouter

la parole de leurs maîtres, et à les affectionner, cet attrait et cette docilité les rattacheront dans la suite, plus fortement à l'œuvre elle-même, et rendraient plus efficace l'action qu'on pourrait encore exercer sur eux. En outre, il était à espérer que sur le nombre, on trouverait parmi ces enfants certaines aptitudes susceptibles d'être avantageusement développées, soit pour nos petits scolasticats, soit principalement pour les noviciats de Frères, et à ce titre, cette école primaire, en même temps qu'elle assurerait quelques ressources matérielles à la C<sup>te</sup> de Coulon, ne demeurerait pas étrangère à l'intérêt général et au bien de la Congrégation.

Cause, c'est d'après ces considérations, que le C. R. Père, a eu devoir autoriser, dans la C<sup>te</sup> de Coulon, l'ouverture d'une école primaire. Un prospectus, publié avec son approbation, indiquait le triple but de cette école, l'instruction primaire, l'éducation chrétienne, un développement stable de l'œuvre du patronage, et fixait aussi les conditions d'admission pour différentes catégories d'enfants. Cette œuvre, nous en avons l'espérance, aura le succès et réalisera tout le bien qu'on s'est promis et qu'on a droit d'en attendre.

## II

### Actes relatifs aux Pères.

1. Admissions aux vœux. — D'après l'avis du Conseil général, le C. R. Père a admis :

1<sup>o</sup> Aux vœux perpétuels, — Par décret du 6 août 1869 :  
 les F. F. Tellerin, de la C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet,  
 Eigenmann, de la C<sup>te</sup> de Santarem;

Par décret du 25 novembre 1869  
 les F. F. Robo et Raoux, de la C<sup>te</sup> de St. Pierre, Martinique.

2<sup>o</sup> Aux vœux de cinq ans, — Par décret du 6 août 1869 :  
 le F. Le Quintrec, de la C<sup>te</sup> de Blackrock.

Par décret du 25 novembre 1869,  
 le F. Glocker, de la C<sup>te</sup> de St. Pierre, Martinique.

2<sup>o</sup> A la Profession, — Par décret du 8 Août, 1869:

M. M. Louis-Jules Fayen, du dioc. de Beauvais,

Joseph Lang du dioc. de Tribourg,

Joseph Spielmann,

Fidèle Ruckel,

Jean-Baptiste Kraysler,

} du dioc. de Strasbourg,

François-Dominique Salles, du dioc. de Bayeux.

— Mutations. — Les mutations suivantes ont été opérées dans le personnel de différentes C<sup>ts</sup>.

Le P. Duparquet, de la C<sup>te</sup> de Santarem, a reçu son obédience pour la Mission de Zanzibar.

Le P. Pousset, en convalescence à la Maison du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, a été placé à la C<sup>te</sup> de Santarem.

Le P. Phyeore, en résidence provisoire à la Maison-Mère, a reçu sa destination pour la Mission du Congo, en qualité de supérieur de la C<sup>te</sup>.

Le P. Garrie, de la C<sup>te</sup> de Santarem, a été envoyé, avec le P. Phyeore, dans cette même Mission.

Le P. Jouan, de la C<sup>te</sup> du sem<sup>re</sup> colonial, a été placé à N. D. de Langonnet, pour professer les cours de sciences et de philosophie préparatoires au Tricallauriat.

Le Père Lecomte a été envoyé de N. D. de Langonnet à S<sup>t</sup> Etaz, dans la nouvelle école agricole, comme professeur de la partie des sciences naturelles et mathématiques.

Le P. Cadoret a été appelé de la C<sup>te</sup> de Paris à celle de la Basse-Verre,

Le P. Vidal, de la C<sup>te</sup> de la Basse-Verre à celle du sem<sup>re</sup> collège de la Martinique,

Le P. Jérôme, de la C<sup>te</sup> de Blackrock à la Maison-Mère de Paris, pour aider le P. F. Delaplace, dans ses recherches sur la vie et les écrits du V<sup>o</sup> Père, et les autres travaux importants du secrétariat,

Le P. Marcot, de la C<sup>te</sup> de Blackrock à celle de la Trinidad,

Le P. Graff, de la C<sup>te</sup> de Marionstadt à celle de Rockwell,

Enfin le F. Poirer, de la C.<sup>te</sup> de Charente-le-Marais - à celle du Collège, à Maurice.

— Placements des nouveaux Profès. — Par décisions successives du C. R. Père, les nouveaux Profès ont reçu les destinations suivantes :

Le F. Pagny a été placé à N. D. de Langonnet,

Le F. Lang, à la C.<sup>te</sup> de Marienstadt.

Le F. Spielmann, à la C.<sup>te</sup> de Blackrock,

Le F. Kœchel, au séminaire colonial, en remplacement du F. Jean,

Le F. Kaysper, à Sierra-Léone,

Le F. Salles, à la C.<sup>te</sup> de Chandernagor.

— Retours en France. — Par différents décrets, le C. R. Père a autorisé le retour en France des F. F. :

Vigant, de la C.<sup>te</sup> de St Pierre, (Martinique)

Vidal, de la C.<sup>te</sup> de la Basse-Terre, (Guadeloupe)

Le Ponce, de la C.<sup>te</sup> de Gorée.

### III.

## Actes relatifs aux Frères.

— Admissions aux vœux. — Par décrets successifs du C. R. Père, rendus d'après l'avis du Conseil, ont été admis :

1. Aux vœux perpétuels, — Par décret du 6 août 1869,

Le F. Ignace, de la C.<sup>te</sup> de Cellule ;

Par décret du 31 août :

Les F. F. Lysimaque, de la C.<sup>te</sup> de Langonnet

Marcellin, de la C.<sup>te</sup> de N. D. de Nagamoy,

Marie-Auguste, revenu de Bourbon ;

Par décret du 5 novembre,

Le F. Françoise Xavier, de la C.<sup>te</sup> de Langonnet ;

2. Aux vœux de cinq ans, — Par décret du 6 août ;

Les F. F. Marie-Georges, de la C.<sup>te</sup> de Cellule,

Emilien, de la C.<sup>te</sup> de Cellule

Denis, de la C.<sup>te</sup> de Ennon ;

Par décret du 31 août :

Les F. F. Albert, de la C.<sup>te</sup> de Bordeaux ;

Bernardin, de la C<sup>te</sup> de Langonnet.

Isidore, de la C<sup>te</sup> de Chandernagor;

Par décret du 5 novembre;

Les F. F. Basile, de la C<sup>te</sup> de Langonnet,

Régis, de la C<sup>te</sup> de la Trinidad,

Louis-Stanislas, revenu de Bourbon;

3<sup>e</sup> à la Profession;

Au Noviciat de Blackrock, par décret du 6 août,

Le F. Roger Mangan, du dioc. d'Ossory (Irlande);

Au Noviciat de Marienstadt, par décret de même date,

Le F. Clément Fischer, du dioc. de Tüderborn;

Au Noviciat du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, par décret du 31 août:

Les F. F. Rowland Mahony, du dioc. de Kerry (Irlande),

Augustin Freude, du dioc. de Limbourg,

Poufin-Séarc, du dioc. de Vannes,

Alaire Le Couteller, du dioc. de Vannes,

Sulpice Castela, du dioc. de Cahors,

Marie-Aloyse Kemmerlé, du dioc. de Strasbourg,

Louis-Marie Schüll, du dioc. de Strasbourg;

Au Noviciat de N. D. de Langonnet, par décret du 31 août,

Le F. Hyacinthe Renaud, du dioc. de Vannes.

— Retours en France. — Par décret du C. R. Père, ont été autorisés à rentrer en France, les

F. F. Mathieu et } de la C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Joseph de Ngazobil.  
Jean de la Croix,

— Mutations. — Par décisions successives du C. R. Père, les mutations suivantes ont été opérées dans le personnel des Frères.

Ont été envoyés de la C<sup>te</sup> du S<sup>t</sup> Cœur de Marie à différentes destinations:

Les F. F. Marie-Auguste et Ronny, à la C<sup>te</sup> de N. D. de Langonnet;

Isidore, à la colonie de S<sup>t</sup> Michel,

Florent, à la C<sup>te</sup> de Cellule,

Stanislas, à la C<sup>te</sup> de Coulon,

Marie-Rivin et Salomon, à la C<sup>te</sup> de la Trinidad,

Nicomède,  
Emile, } au Gabon,  
Lambert, }

Ont également reçu de nouvelles obédiences;

Les F.F. Renaît, de la C.<sup>te</sup> de Paris, pour la C.<sup>te</sup> de S.<sup>t</sup> Ilan,  
Augustin, (Fritsch) de N. E. de Langonnet, pour la C.<sup>te</sup> de Coulon,  
Vincent de Saul, de N. N. de Langonnet pour la C.<sup>te</sup> de Cellule,  
Valère, de la C.<sup>te</sup> de Cellule, pour la M.<sup>te</sup> de la Sénigambie,  
Albert, de la C.<sup>te</sup> de Bordeaux, pour la C.<sup>te</sup> de S.<sup>t</sup> Ilan,  
Yves, de la C.<sup>te</sup> de Coulon, pour la C.<sup>te</sup> de Paris,  
Réné, de la Mission du Gabon, pour la C.<sup>te</sup> de Bordeaux,  
Mathieu, de la C.<sup>te</sup> de S.<sup>t</sup> Joseph de Ngazobil p.<sup>te</sup> la C.<sup>te</sup> de Cauly,  
Sont rentrés dans leurs C.<sup>tes</sup> respectives, après un séjour de  
convalescence au S.<sup>t</sup> Cœur de Marie:

Les F.F. Marcellin, dans la Mission de Zanzibar.

Jules et  
Jean de la Croix, } dans la Mission de la Sénigambie.

— Placements des nouveaux Coqs. — Par décision du Co. No. Père,  
ont reçu successivement leur obéissance pour les destinations  
suivantes:

Les F.F. Roland, pour la C.<sup>te</sup> de Cellule,  
Augustin (Fruade), pour la C.<sup>te</sup> de Rome,  
Romain, pour la C.<sup>te</sup> de S.<sup>t</sup> Ilan  
Hilaire, } pour la C.<sup>te</sup> de Paris,  
Salpice, }  
Marie-Aloyse, pour la C.<sup>te</sup> de S.<sup>t</sup> Ilan,  
Louis-Marie, pour la C.<sup>te</sup> de Paris.

#### IV.

#### Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

— Admissions. — Ont été admis à imposer leurs premiers engage-  
ments dans les différentes maisons de probation,

Au Noviciat, par décret du 12 décembre:

Mr. M. Coze, évêque de Rouen, F. de rel. S.<sup>t</sup> Joseph,  
M. M. du dioc. d'Autun, F. de rel. S.<sup>t</sup> Jean l'Évang.

Quirion, du dioc. de Nantes, P. de rel. Marie-Joseph;  
 Au Grand-Scolasticat, par décret du même jour:

Mr. M. Héruel, du dioc. de Quimper, P. de relig.<sup>on</sup> B. Pierre Claver,  
 Gaviot, du dioc. d'Amiens, P. de relig.<sup>on</sup> S<sup>t</sup>. Jean-François,  
 Schuster, du dioc. de Rouen, P. de relig.<sup>on</sup> S<sup>t</sup>. Joseph;  
 Au petit-Scolasticat, de N. D. de Langonnet, par décret du  
 20 octobre:

Mr. M. Staller, du diocèse de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>. Vincent de Paul,  
 Seyfried, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>. Bernard,  
 Fenger, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>. François-Xavier,  
 Thomas, du dioc. de Quimper, P. de rel. S<sup>t</sup>. Alphonse de  
 Liguori,

Maisonneuve, du dioc. de S<sup>t</sup>. Pierre et Fort-de-France,  
 P. de rel. B. Pierre Claver,

Egmann, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>. Louis,  
 de Gonzague,

Falferlon, du canton de Neuchâtel, P. de rel. S<sup>t</sup>. Jean ap.

Pfeffer, du dioc. de Strasbourg, P. de rel. S<sup>t</sup>. Ignace de  
 Loyola,

de S<sup>t</sup>. Jean, de la Préfecture apostolique de S<sup>t</sup>. Louis,  
 P. de rel. S<sup>t</sup>. Benoît-le Moine;

Au petit-Scol<sup>at</sup> de Blackrock, par décret du 16 novembre:

Mr. M. Pilkington, du dioc. d'Armagh, P. de rel. S<sup>t</sup>. Jean,

Clarke, du dioc. de Dublin, P. de rel. S<sup>t</sup>. Jean,

Khanahan, du dioc. de Westminster, P. de rel. S<sup>t</sup>. Patrick,

Cosgrove, du dioc. de Kilmore, P. de rel. S<sup>t</sup>. Philippe,

Au petit-Scol<sup>at</sup> de S<sup>t</sup>. Joseph de Ngazobil, par décret du 8.  
 septembre, Mr. M' Bonga, du Vicariat apost<sup>ol</sup> de la Séné-  
 gambie, P. de rel. S<sup>t</sup>. Philippe de Nèr.

— Envois en Maisons — Par diverses décisions du C. P. Père, ont  
 été envoyés dans différentes C<sup>tes</sup> de la Cong<sup>g</sup>,

A N. D. de Langonnet, Mr. M. Claus et Beumain, novices prêtres,  
 Pallier et Fontaine scolastiques;

A la C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup>. Har Mr. M. Heamon et Cottonier;

A la C<sup>ie</sup> de Cellule, M. M. Desmier, novice, Gervier et Dozat,  
 A la Martinique, M. M. Fernot, Ticarda (Louis), Guith et Brard,  
 A la Guadeloupe, M. M. Feisch et Grzybowski,  
 A la Trinidad, M. Müller,  
 A S<sup>t</sup>. Joseph de Nazareth, M. Wolf.

## V.

## Actes relatifs aux Novices Frères.

— Admissions. — Ont été admis à prononcer leurs premiers engagements:

Au Noviciat central du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie, par décret du 8 sept<sup>bre</sup>  
 Les Postulants: Nrobit, du dioc. de Roubin, nom de rel. Fr<sup>s</sup> Joseph  
 Wagner, du dioc. de Strasbourg, n. de rel. Jean-Marie;  
 Au Noviciat de N. D. de Rockwell, par décret du 28 novembre,  
 Les Postulants: Murphy, nom de rel. Marie-Ravier,  
 Bourigan, nom de rel. Baptiste,  
 Hayes, nom de rel. Jérôme,  
 Muc Guith, nom de relig<sup>ne</sup> Marie-Paul,  
 Tous les quatre de l'archidiocèse de Cashel et Emly

## NOUVELLES DIVERSES

De l'Institut et de la Maison-Mère.

I. Cause Du V<sup>e</sup> L<sup>re</sup>.

La relation des actes de la procédure, insérée dans la partie générale du dernier Bulletin, annonçait la fin du premier procès, dit de l'Ordinaire. Elle annonçait également ce qui restait encore à faire: La transcription de toutes les pièces de ce procès, le collationnement et l'envoi à Rome de la copie intégrale, revêtue de toutes les formalités prescrites par les règles positives qui régissent cette matière.

Afin de mener ces travaux le plus activement possible

le P. Barillec'avait confié à plusieurs Frères le soin de transcrire chacun une partie de la procédure, et de faire un premier collationnement. C'était pour eux une occasion de témoigner du pieux intérêt qu'ils prennent à la Cause du V.<sup>e</sup> Père, et ils en ont profité avec bonheur. Les P. P. Cadoret, Spielmann et Kaysner, auxquels était joint le P. Sulpice, scribe député d'office, se sont donc mis à l'œuvre, et, vers la fin de décembre, les procès-verbaux des vingt-quatre premières sessions, transcrits soigneusement sur un beau et fort papier, pouvaient être présentés aux membres du Tribunal, pour être collationnés en séance. Afin de simplifier ce dernier travail, les P. P. Tommepeuy et Salles, s'étaient aussi occupés de revoir les copies, et de marquer d'avance les fautes qui avaient pu s'y glisser.

Les actes de ce procès, poursuivis tout entier sous la présidence de M.<sup>s</sup>. Romançon, devaient aussi être collationnés en sa présence. Mais, dans l'intervalle, le digne Archevêque de Chiodosigjoli, qui avait prêté avec tant d'assiduité et de dévouement, pour les travaux de la Procédure, le concours qu'on avait sollicité de sa bienveillance et de sa piété, jussa à une vie meilleure. Il fallait néanmoins un Président, et, à cette fin, sans adjoindre un nouveau membre à ceux qui composaient déjà le Tribunal, le V. Père proposa à la nomination de M.<sup>s</sup>. l'Archevêque de Paris, l'un des deux Assessours, M.<sup>s</sup>. Gauvre. Par acte du 20 novembre, M.<sup>s</sup>. Darbois conféra à ce digne Prélat, le titre authentique de sa délégation.

Peu de temps après eut lieu le départ, pour Rome, du V. Père. Comme il devait emmener avec lui, en qualité de secrétaire, le P. Barillec, Postulateur de la Cause dans le diocèse de Paris, il chargea le N. P. Peluplace de pourvoir aux soins que demandait la continuation du Procès, tout en laissant au P. de Courmont le mandat de vice-Postulateur, en remplacement du P. Barillec, pendant

la durée de l'absence de ce dernier

Étant prêt pour la reprise des séances, la citation mandant au Promoteur Fiscal de comparaître, afin qu'on pût commencer en sa présence le collationnement des pièces du Procès, lui fut remise par le Greffier, avec indication du jour fixé pour la session : ce devait être le jeudi 16 décembre, à 1 h. de l'après-midi.

XXXIII Session. — (Jeudi 16 Décembre) A l'heure convenue, tous les membres du Tribunal se trouvaient réunis au séminaire, dans le grand salon de la chambre épiscopale : c'étaient M<sup>r</sup>. Gauvre, à qui fut remis officiellement par le notaire, au nom de M<sup>r</sup>. l'Archevêque de Paris, le mandat authentique de sa délégalion en qualité de Président, M<sup>r</sup>. le chanoine de Vallette, juge assesseur, M. l'abbé Beuf, Promoteur de la Foi et les deux notaires, M. l'abbé Bernard et M. l'abbé Trouché, celui-ci adjoint d'office, pour le collationnement, au notaire principal. Il fallut en outre des témoins qui pussent attester de l'exactitude avec laquelle le Tribunal avait procédé dans ce nouveau travail ; le F. Frommepuy et le F. Salles furent désignés à cet effet ; mais le F. Salles, ayant reçu quelque temps après son obédience pour la C<sup>te</sup> de Chandernagor, fut remplacé dans cet office par un ~~un~~ Diacre, M. Lenac, désigné par le R<sup>o</sup>. P. Provincial.

Au début de la séance, le F. de Courmont prêta, comme vice-Exécutif, le serment requis. Aussitôt après, commença la lecture, faite à haute voix par l'un des notaires, tandis que l'autre suivait attentivement de son côté, pour bien s'assurer de la parfaite conformité de la copie avec le texte original des dépositions.

Vers 4 h. 1/2, la séance était levée, et une prochaine session indiquée pour le jeudi suivant, 23 décembre.

— Sessions XXXIV, XXXV, XXXVI, XXXVII. — Ces sessions eurent lieu successivement, le jeudi, 23, et le mercredi, 29 décembre ; le mercredi, 13, et le mardi, 26 janvier. Elles n'offrent aucune

particularité digne d'être mentionnée. Une chose néanmoins qu'il n'est pas inopportun de consigner en passant, c'est l'attention suivie avec laquelle les membres du Tribunal écou-  
taient la lecture de ces dépositions, dont l'ensemble retraçait à leur esprit la vie tout entière de notre V.<sup>e</sup> Fondateur. Quel-  
ques-uns de ces témoignages eurent le privilège, à cause de l'in-  
térêt tout spécial qui s'y rattachait, d'exciter, en maintes cir-  
constances, quelque chose d'une visible et douce émotion: c'étaient  
particulièrement ceux du R. P. Provincial et du R. P. Delaplace.

— Session XXXVIII. (mer. 2 fev.) Cette session qui devait être la der-  
nière pour le collationnement de toutes les pièces jusque-là  
transcrites, fut, par un heureux concours de circonstances, pla-  
cée le 2 février, date précieuse dans les souvenirs de notre cher  
Institut. De plus, comme M. l'abbé Royne, évêque nommé  
de la Prusse-Erce, occupait alors la chambre épiscopale, la  
réunion eut lieu dans la grande chambre du C. P. Père, l'en-  
droit même par conséquent où le V.<sup>e</sup> Père rendit le dernier  
soupir, pendant le chant du Magnificat. Ce rapprochement,  
que nul n'avait combiné à dessein, n'échappa à personne,  
M.<sup>r</sup> Gauvre, tout particulièrement, se plut à en faire la  
remarque.

À la fin de la session, tous les membres du Tribunal  
signèrent les procès-verbaux des séances précédentes, dont la  
famille avait été transcrite par le F. Sulpice. Les dépositions  
recueillies dans les vingt-quatre premières sessions de la  
procédure, avaient été ainsi, pendant ces cinq réunions, relues  
attentivement, et les copies, soigneusement collationnées. Comme  
on le voit, les membres du Tribunal n'avaient pas perdu  
leur temps; mais leur travail, il faut leur rendre cet hom-  
mage, mené activement, avait été fait avec une attention  
bien consciencieuse, et poursuivi avec un véritable intérêt.

Restent encore les huit dernières sessions, dont les procès-  
verbaux n'ont pu être copiés. Bientôt nous l'espérons,  
cette transcription une fois entièrement achevée, les séances

pourront être assez promptement terminées, et les pièces du 1<sup>er</sup> procès de l'Ordinaire, envoyées à Rome en bonne et due forme. C'est un résultat auquel nous ne devons pas manquer de nous intéresser par de ferventes prières.

Il a été question, dans un des précédents bulletins, (Oul. N<sup>o</sup> 52. p. 154) des commencements d'un procès analogue à celui-ci, entrepris en Afrique, sous la présidence de M<sup>o</sup> Robès. Par suite du départ de sa Grandeur pour le Concile, une interruption a dû forcément avoir lieu en attendant son retour.

À Rome également, un Tribunal doit être érigé pour recueillir les témoignages de plusieurs évêques de France et des pays étrangers, ou autres personnages marquants, qui ont connu notre V<sup>e</sup> Père à St Sulpice, et qui n'ont pu se rendre à Paris pour déposer en sa faveur. Ces dépositions, comme il se comprend, ne seront pas les moins intéressantes ni les moins importantes, eu égard à la qualité des témoins. De plus, cela donnera l'heureuse occasion de prendre acte bien authentiquement des souvenirs conservés par les quelques personnes encore vivantes qui ont connu notre saint Fondateur pendant son premier séjour et ses voyages ultérieurs à Rome. Nous espérons être en mesure, dans la prochaine partie générale du Bulletin, d'entretenir nos confrères des travaux qui alors auront été accomplis, du moins quant à la marche extérieure de cette nouvelle procédure.

Nota. — Ce passage est déjà lithographié, lorsqu'une Note du P<sup>re</sup> Barillet vient nous apprendre qu'il ne sera guère possible d'ériger ce Tribunal à Rome, à cause des grands travaux du Concile.

### I.

Mandat de M<sup>o</sup> l' Archevêque de Paris,  
nommant M<sup>o</sup> Ganne, Président du Tribunal.

Georgius Darboy, Dei gratia et sancte sedis apostolicæ auctoritate  
Archiepiscopus Parisiensis.

Dilecto nobis in Christo Joanni Josepho Gauvre, Diaconotario apostolico, salutem in Domino.

Quum ob gravia et legitima quibus detineretur impedimenta non valeremus personaliter assistere constitutioni processus super Causam Servi Dei Francisci Mariae Pauli Libermann, hinc nos Ce, cujus prudentia aliis que qualitatibus multiplici testimonio constat, tenore presentium, Auctoritate Nostra Ordinaria, presidem deputamus Tribunalis a Nobis erecti ad informandum de vita virtutibus, fama sanctitatis, donis supernaturalibus et miraculis predicti Servi Dei, in locum Ill. ac Rever. O. O. Bartholomaei Mariae-Henrici Amanton, die 12<sup>o</sup> mensis proxime elapsi nuperime defuncti, Cui ut Adjunctus jam ab initio processus assistens fuisti, cum omnibus facultatibus ad hoc munus necessariis, et opportunis, ita ut feliciter perficiatur hic processus, ad majorem Dei gloriam et Ecclesiae sanctae honorem.

Datum Parisiis, sub signo manuali nostro ac sigillo nostro, et Archiepiscopatus Nostrae Cancellarii subscriptione, hac die vigesima Novembris anni millesimi octingentesimi sexagesimi noni.

+ Georgius archiep. Paris.<sup>us</sup>

De Mandato Illustrissimi ac Reverendissimi

D. N. Archiepiscopi Parisiensis.

E. Petit

r. h. s. g.

## II.

Mandat Du C. P. Père,  
nommant le L. De Commont vice-Postulatum.

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati cordis Mariae,

Dilecto nobis in Christo Joanne Mariae Josepho de Courmont, congregationis nostrae presbytero, salutem et benedictionem in Domino.

Quum ob causas graves a Vobis probatus Dilectus noster R. P. Desideratus Maria Mathurinus Barillet hucusque Postulator Parisiis in Causâ beatificationis et canonizationis R. P. Francisci Mariae Pauli Liebermann fundatoris societatis Missionariorum Sanctissimi Cordis Mariae nostri que prædecessoris ex hac urbe per plures menses abesse debeat, et opus sit alterius qui ejus vice gerat in eadem causa prosequendâ, de tuo zelo confidentes, tibi hoc munus committendum decrevimus. Quare te vice-Procuratorem seu vice-Postulatorem in causa predictâ constituimus, pro tempore absentia prioris Postulatoris, tibi demandantes ut hoc officium fideliter et zelanter exequaris in majorem Dei gloriam ejusque servi honorum.

Datum Parisiis in Domino nostrâ primariâ, die primâ decembris anno 1869.

signé: Schwindenhammer, Sup. generalis.

## II. Séjour et santé du V. R. Père à Rome.

Nous n'avons pas à revenir ici sur les motifs qui ont déterminé le V. R. Père à entreprendre le voyage de Rome, et ce long séjour dans la capitale du monde chrétien; lui-même les a suffisamment exposés dans la circulaire publiée à l'occasion de son départ. Nous nous bornerons donc à relever, d'après la correspondance, les principales particularités, propres à intéresser nos confrères, et se rattachant soit à l'état de sa santé, soit aux relations nombreuses qu'il lui a été donné d'établir dans la ville sainte

avec beaucoup d'illustres prélats. Ce sera satisfaire nous l'espérons aux desirs bien légitimes de tous les membres de notre chère Cong.<sup>g</sup>.

Parti le 3 décembre de la Maison-Mère, accompagné du P. Barillec et du F. Joseph, le C. P. Père avait avec pour compagnon de route, un prêtre qui, tout le temps du voyage, devait se montrer pour lui plein d'attentions et de prévenances, M<sup>r</sup> l'abbé Quentin (1) Le froid était assez vif, et même dans la nuit, entre Pijon et Macon, le C. P. Père faillit se trouver mal; la journée du lendemain lui rendit des forces, et malgré la neige et les frimas, le mont Cenis put être franchi sans entrave ni accident, sur un chemin de fer improvisé le long des flancs de la montagne. (Lett. du 5 décemb.)  
Le 5, à 7 h. 1/2 du matin, nos voyageurs étaient à Bologne, le soir à 6 h. 1/4, à Florence, et le lendemain à 11 h. 3/4, à Rome, au séminaire français. Le P. Barillec put encore dire la 9<sup>te</sup> Messe, à laquelle le C. P. Père assista, pour rendre grâces à Dieu de l'heureuse issue de ce voyage. Le C. P. Père n'éprouvait presque pas de fatigues, et même, à Florence déjà, l'air pur et doux de l'Italie, avait semblé comme rajeunir ses forces. (Lett. du 7 décemb.)

« Dans l'après-dinée de ce même jour, écrit le P. Barillec, nous sommes allés tous faire notre première visite à S<sup>t</sup> Pierre, le C. P. Père, en voiture avec M<sup>r</sup> Robès, et moi, à pieds avec le P. Eschloch. Nous avons pu voir à loisir la salle conciliaire, préparée dans une des chapelles de la grande Basilique. Il y avait déjà une foule de visiteurs. Nous avons prié de tout cœur auprès du tombeau des S. S. Apôtres, pour toute la Congrégation et pour la Maison-Mère en particulier.

« Le mardi matin, le C. P. Père est allé voir le card. Caterini, Préfet de la S. C. du Concile, avec le P. Freyd, pour lui remettre la procuration qui lui a été donnée par M<sup>r</sup> Pessieux. Grâce aux relations du P. Freyd avec les secrétaires

(1) M<sup>r</sup> l'abbé Quentin est un des évêques du Diocèse français.

de son Eminence, ils ont pu arriver facilement jusqu'au Prélat, malgré la presse qui l'accablait. Le Cardinal a été très-jucieux et très-bienveillant. Il n'a fait aucune difficulté pour la procuration accordée au G. P. Père, et l'a adressée; pour obtenir sa place, à M. Fessel, secrétaire du Concile. Le P. Freydt connaissait aussi M. Fessel d'une manière assez particulière.

Dans l'après-midi, il a conduit le G. P. Père chez ce Prélat qui les a également accueillis avec la plus grande amabilité. Son Eminence a donné au G. P. Père une carte de Procureur pour avoir, en cette qualité et dans cette Session une place à l'une des tribunes latérales, au-dessus des sièges des évêques. Le P. Freydt en a obtenu une aussi par la même occasion, à titre de Théologien. (Lett. du 7 décembre)

Mais quelle part ce titre de Procureur peut-il en général donner aux travaux du Concile? Tout d'abord on craignait que cette qualité ne conférât point le droit d'assister aux réunions conciliaires, mais que les Procureurs se fussent simplement qu'à imposer leurs avis ou fournir des renseignements, lorsque, en cas de besoin, ils auraient été consultés sur des questions particulières. Ce rôle, comme on le voit, se serait réduit à une situation à peu près passive, et comme nulle. Leurs droits cependant avaient été examinés sérieusement, et à ce sujet des sentiments divers et opposés avaient été manifestés. Néanmoins, on s'accordait à peu près généralement à reconnaître que les Procureurs n'avaient pas en principe un droit strict et que, si l'entrée du Concile leur était ouverte, ce ne serait que par égards et en vertu d'une faveur spéciale du G. P. Père, ainsi que la chose avait eu lieu précédemment dix fois dans des réunions semblables. Des pétitions de plus de 40 archevêques ou évêques d'Amérique, ont été faites en ce sens pour leur obtenir ce privilège. Mais nulle décision formelle et positive n'a été prise jusqu'ici, et même on n'a pas eu devoir donner suite à la question, à cause.

du grand nombre des évêques présents à Rome, de l'aigreur de la salle conciliaire, de la longueur et de la multiplicité des discours qui ont été prononcés. Cependant les Procureurs seront appelés à souscrire aux actes du Concile, au nom des évêques qu'ils représentent, et même, ils pourront subaléguer des représentants, supposez qu'ils ne puissent demeurer à Rome.

Grâce à la carte de Procureur que lui avait donnée M<sup>r</sup>. Fessela, le C. P. Père put, le 8 Décembre, Fête de l'Immaculée Conception, assister à l'ouverture du Concile, et être, au sein de cette immense et auguste assemblée, le représentant de toute la Congrégation et comme l'interprète de sa fidélité et de ses espérances. Voici sur cette imposante et magnifique cérémonie un passage d'une lettre du P. Barillet que l'on ne lira pas sans intérêt.

« J'arrive de la grande et belle cérémonie de l'ouverture du Concile, qui a duré depuis 8 h 1/4 jusqu'à 3 heures. Malgré le mauvais temps, il y avait une foule immense. Le C. P. Père a eu le bonheur d'avoir avec lui un des anciens volontaires pontificaux, qui, avec la furia d'un zouave et grâce à la connaissance des chefs fermant la ligne de garde, lui a ouvert un passage pour aller aux tribunes; sans cela il lui eût été impossible d'y pénétrer. Il en revint un peu fatigué, comme vous le pensez, mais bien satisfait de ce beau spectacle. (1) Pour moi, pauvre piéton, j'ai été, pendant 3 ou 4 heures, pressé, étouffé au milieu de la foule, sans pouvoir me retourner ni reculer, ni rien voir que les plumets des gardes nobles. Enfin, poussé par un bon flot, j'ai pu glisser jusqu'à la Confession de S<sup>t</sup>. Pierre, en face de la salle conciliaire; et là je me suis assis, comme mes voisins sur la balustrade de la Confession, et j'ai ainsi pu voir la plus grande et la plus belle partie de la cérémonie, sans ennui et sans fatigues. Que vous en dire, sinon que c'était un magnifique spectacle. Les journaux sans doute vous en approuveront la description; mais ce qu'ils ne diront peut-être pas, c'est ce que

(1) Vis-à-vis du C. P. Père, dans la tribune ornée, se trouvait l'Impératrice d'Autriche venant à ses côtés avec de Naples.

j'ai trouvé pour ma part de plus émouvant, c'est le chant du Veni Creator, au commencement de la Séssion, après la messe, puis celui des Sitanies, et enfin du Ve Domini, à la fin. Les Chantres de la chapelle papale chantaient un verset, et la foule répondait d'un seul cœur, sinon tout à fait d'une seule voix, mêlant chant italien, français, etc. Et puis, la belle-voix du S<sup>t</sup> Père, qui retentissait au loin par-dessus le bruit sourd de la foule, quand il chantait les oraisons ou bénissait le Concile. Il a fait une longue allocution, que je n'ai pu comprendre de ma place; mais je suivais parfaitement toutes les ondulations de sa voix; elle n'a rien perdu de sa force ni de sa beauté.

« Le C. Ro Père m'est rentré pour dîner qu'à 3 h. 1/4; heureusement qu'il avait eu la bonne précaution de prendre sur lui un peu de chocolat; ce qui l'a aidé à se soutenir. (Lett. du 9 Decemb.)

Un désir que le C. Ro Père était bien impatient de satisfaire, c'était d'être admis en audience auprès du Souverain-Pontife. Ce bonheur, malgré la grande affluence de prélats et de simples prêtres qui sollicitaient la même faveur, ne lui fut pas très-longtemps différé. Aujourd'hui quatrième Dimanche de l'Avent, écrit le P. Barillec, nous avons eu le bonheur d'être admis à l'audience du S<sup>t</sup> Père et de recevoir sa bénédiction. Ce n'est pas chose très-facile d'y arriver, vu le grand nombre des Evêques et la foule des pieux fidèles qui demandent cette faveur. Et cependant le Pape donne de ces audiences souvent jusqu'à deux fois par jour, à midi et à 5 heures; et chaque fois il y a plusieurs évêques, de 15 à 20, accompagnés des prêtres de leurs diocèses et d'autres personnes. Bien des Prélats n'ont pas encore pu

« Pour arriver plus facilement, le C. Ro. Père a prie M<sup>r</sup> Toméoni, le secrétaire de la Propagande, de vouloir bien l'introduire, à la suite de l'audience qu'il a chaque Dim  
che

à l'Ave Maria (c'est-à-dire à l'Angelus, à la chute du jour) -  
 Le prélat a bien voulu accueillir cette demande, et j'ai eu  
 le bonheur d'accompagner moi-même le G. P. Père.

« A notre arrivée au Vatican, nous avons trouvé la  
 salle déjà presque remplie. Les évêques du Canada et d'au-  
 tres des Missions devaient avoir leur audience à la même  
 heure. Il y avait bien une quinzaine d'Evêques et une  
 quarantaine de prêtres, et autant de laïcs. Après avoir  
 d'abord reçu les évêques, le S.<sup>t</sup> Père a fait entrer tout le  
 monde; et tous se sont avancés à genoux pour lui baiser  
 les pieds. M.<sup>r</sup> Timéoni se tenait auprès du Pape. Quand le  
 G. P. Père s'est approché, il l'a présenté à Sa Sainteté en disant:  
 « Très S.<sup>t</sup> Père, le Sup.<sup>r</sup> général de la Cong.<sup>o</sup> du S.<sup>t</sup> Esprit et du  
 S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. » L'Evêq. IX a repris: « Ah! bon! j'ai vous vu  
 il y a trois ans, je crois... Il y a plus longtemps, G. P. Père, a  
 répondu le G. P. Père, c'est à la proclamation du dogme de l'Im-  
 conception, que je suis venu la dernière fois », et il a rappelé  
 le nom du séminaire français que nous avons à Rome, pour  
 fixer l'attention du S.<sup>t</sup> Père. Le Souverain Pontif.<sup>e</sup> a fait  
 un signe d'assentiment, on dit: « Ah! c'est que le temps  
 passe vite..... »

« Le bon S.<sup>t</sup> Père disait ainsi de temps en temps quelques  
 petits mots pleins de cette douce gaieté qu'on admire en lui.  
 Quand tous lui eurent baisé les pieds, il s'est recueilli et, levant  
 un peu les mains, il nous a bénis de toute l'effusion de son  
 cœur, en disant ces paroles: Benedictio Dei Omnipotentis Patris et Filii et Spiritus  
 Sancti descendat super vos, et non tantum super vos sed et super domum vestram, communitates vestras,  
 familiares et amicos... Et vita vestra sit in benedictione, et ista benedictio committatur vos semper et in  
 extremum maneat!... » Avant de nous retirer, Sa Sainteté a bien vou-  
 lu encore nous admettre à lui baiser la main.

« Cette Bénédiction du Vicaire auguste de Jésus-Christ,  
 nous ne l'avons pas seulement reçue personnellement. Le G. P. Père  
 me recommande de vous dire qu'il a eu l'intention de la re-  
 cevoir aussi, d'abord pour la Maison-Mère spécialement; puis

pour toutes les Eglises de la Cong.<sup>e</sup> d'Europe et d'outre-mer, et particulièrement pour les maisons de formation. Tous par conséquent y ont leur part; puisse-t-elle fructifier au centuple.

« En cette audience, nous avons pu à loisir voir et contempler le S.<sup>t</sup> Père. Il était debout, un peu appuyé contre une table. Il est toujours, grâce à Dieu, bien fort et bien portant, malgré les 80 ans qu'il aura bientôt. On trouve son visage quelque peu jauni; mais, c'est à peine si, par ailleurs ses longues années y ont laissé quelque empreinte. C'est vraiment une figure de Pape, unissant à la fois les traits de la douceur et de la bonté avec le reflet de l'auguste dignité dont il est revêtu. Toujours doux, calme et serein malgré tous les travaux qui doivent l'accabler en ce moment surtout, malgré toutes ses souffrances, malgré toutes les préoccupations de sa lourde charge... Il est vrai qu'il est assis sur la pierre inébranlable et qu'il a les promesses éternelles! On le voit bien à cette confiance qui brille en lui et qui ne peut venir que du Ciel.

C'était pour la deuxième fois que je le voyais; j'avais déjà été, deux jours auparavant, avec le S. Joseph, à la suite de M.<sup>re</sup> Robès, qui avait reçu audience avec plusieurs autres évêques, en réponse à la demande qu'il avait faite dès son arrivée. Cette fois nous sommes allés et revenus, le C. P. Père et moi, avec M.<sup>re</sup> l'évêque de Kingston, qui prend ses repas au séminaire français. (Lett. du 19 Décembre.)

Au nombre des Cardinaux avec lesquels le C. P. Père a eu spécialement à entrer en relations, nous devons mettre en première ligne S. E. le Card. Tutra. Son intérêt tout particulier l'appelait auprès de celui-ci; c'était la réédition de la vie du V.<sup>e</sup> Père, faite avec certaines modifications qu'on voulait proposer à Son Eminence et la prier d'y ajouter elle-même.

« Le 16 décembre, écrit le P. Barillec, le C. P. Père est allé faire sa visite au Cardinal. Le S. Eschbach et moi nous

l'accompagnions. Le Cardinal demeure à St. Galicé; c'est au moins à vingt minutes du sein.<sup>te</sup> français, et bien que nous soyons allés et revenus à pieds, le C. R. Père ne s'est nullement trouvé fatigué.

« Le bon Cardinal s'est montré très-gracieux; après nous avoir entretenus du Concile, il a été heureux d'apprendre du C. R. Père, au sujet du V.<sup>e</sup> Père, objet principal de notre visite, que le premier procès, destiné à recueillir les dispositions était achevé à Paris, et qu'on avait eu la pensée d'en commencer un semblable à Rome.

« Quant à la réimpression de la Vie du V.<sup>e</sup> Père, il s'est montré disposé à tout. Pour les rectifications à faire dont le P. Delaplace avait dressé la note abrégée, nulle difficulté; seulement à la demande du C. R. Père, qu'il voulait bien laisser son nom en tête de l'ouvrage, il a proué qu'on lui communiquât les épreuves de la nouvelle édition. Nous n'aurons qu'à y gagner de toute manière.

« En nous quittant, Son Eminence a offert tous ses services au C. R. Père, pour tout ce dont il aurait besoin à Rome. Le Cardinal, quant à sa santé, est à peu près tel que nous l'avons connu à Paris, mais un peu amaigri; le climat de Rome ne lui est pas très-favorable. » (Lett. du 16 décemb.)

Le C. R. Père a eu plusieurs autres fois le bonheur de voir le bon et digne Cardinal. Une fois entre autres; il resta près de deux heures à causer avec Son Eminence d'affaires diverses, ayant traité à l'Église, au Concile etc. Il était accompagné du P. Barillec. Plusieurs évêques survinrent et mirent fin à cet entretien plein de simplicité et de bienveillance.

En cette circonstance et en plusieurs autres, où le C. R. Père lui portait ou lui faisait remettre de nouveaux documents et des pièces préparées et envoyées par le P. Delaplace d'interité avec le P. Jérôme, pour modifier ou compléter un peu la Vie du V.<sup>e</sup> Père, Son Eminence voulut bien témoigner sa satisfaction du zèle mis par nos chers confrères pour ces recherches, et il fit

prier le R. P. d'échapper de continuer. L'Éminent Prélat me pourra pas, à la vérité, insérer dans la nouvelle édition de la Vie de notre V.<sup>e</sup> Père tous ces renseignements nouveaux. Car, selon sa propre et judicieuse réflexion, ce n'est pas une nouvelle Vie, mais seulement une nouvelle édition qu'il s'agit de faire. Puis, le temps manqueroit pour ce travail à son Eminence déjà si occupée et surchargée par ailleurs. Toutefois il vaut mieux qu'il ait plus de matériaux que moins, afin d'avoir du contentieux une vue d'ensemble et de pouvoir choisir. D'ailleurs vos recherches, castrovaux, puiparatoires pourroient très-bien servir en leur temps, pour un autre ouvrage dans l'intention de notre C. P. Père, et que Son Eminence nous engage à faire sur le V.<sup>e</sup> Père, notamment sur son esprit, ses vertus etc.

Ce s'ont deux Français, logent les M.<sup>rs</sup> Lomami, deux jeunes Juifs, que Dieu a éclairés aussi comme le V.<sup>e</sup> Père, et qui, devenus prêtres, et voulant fonder une œuvre pour la régénération morale et religieuse de leurs coreligionnaires, ont sollicité la faveur d'être admis dans notre établissement par respect et vénération pour la mémoire de notre V.<sup>e</sup> Père. Ils avoient appris à le connaître, soit à Issy, par M. Tomault, soit par la lecture de la Vie de notre St. Fondateur. Ayant su qu'il se préparait une deuxième édition de sa Vie, ils exprimèrent le désir d'y voir insérer un chapitre au sujet de son zèle pour le retour et la conversion des Juifs. Et à cette occasion, ils firent une très-belle réflexion au sujet de la vocation spéciale du V.<sup>e</sup> Père pour le salut des noirs, que le P. Borelle nous communiquait en ces termes: «C'est là, dirent-ils, une disposition admirable de la Providence, c'est Jacob, l'enfant des promesses, qui va maintenant se lever au salut d'Ismaël.»

En conséquence, à la demande du C. P. Père, quels renseignements relativement au zèle du V.<sup>e</sup> Père pour la conversion des Juifs furent alors envoyés à Rome par le

Do. S. Etienne. Mais la réflexion venant, le C. R. Père, en cela d'accord avec son Em. le Card. Léon, eut qu'il y avait plutôt lieu que ces bons Messieurs Lomarm fissent un petit travail à part. Ils ont eux-mêmes goûté cette pensée, et on nous en vint qu'ils se proposent de faire quelque chose de spécial à leur point de vue; présentant, après diverses considérations relatives à l'état et à la conversion des juifs, le V. Père comme le type et le modèle à suivre pour eux. Ce sera mieux, semble-t-il, sous ses rapports, et plus utile même, pour mieux connaître notre V. Père.

Le 2 février, le C. R. Père est allé, avec le P. Barillec et le P. Eschbach faire un pieux pèlerinage à la maison qu'il avait habitée, notre V. Père à Rome.

« Nous venons de sanctifier ce beau jour, écrit le P. Barillec, par un pèlerinage à son pauvre pigeonnier du Rucolo dei Simino. Nous avons vu avec bonheur et édification le souvenir qu'on a conservé de notre V. Père dans cette maison. M<sup>me</sup> Tabiercha, qui était alors toute jeune enfant, est inépuisable quand elle parle de lui; de sa simplicité, de sa pauvreté, de son extrême douceur. Elle garde comme une précieuse relique une de ses lettres que sa mère lui a transmise. L'accueil que nous reçûmes fut des plus empressés. On se fit un bonheur de nous introduire dans son modeste logement; cette pièce a été repeinte, mais rien n'a été changé quant à la disposition. Nous revîmes, la petite lucarne par où le jour descend dans ce galetas; c'est à la lumière qu'elle laisse pénétrer que notre V. Père écrivait ses Commentaires. Sur l'embrasure vint se poser en becquetant un charmant pigeonneau, comme pour nous souhaiter la bienvenue et rendre plus complets et plus vivants tous les souvenirs qui s'éveillaient alors dans notre esprit. Le V. Père, en effet, partageait avec ces innocentes créatures sa demeure et son pain. Un peintre habile, qui a travaillé au séminaire français, va faire le dessin

de cette mansarde, qu'on reproduira en photographie. (Lett. du 2 fév 70.)

Le C. R. Père a pu également, à trois reprises différentes, voir S. E. le Card. Barnabo, Préfet de la Propagande. Toujours son Eminence s'est montrée très-attentive, daignant elle-même s'intéresser à l'état de sa santé et l'engageant à prolonger à Rome son séjour le plus longtemps possible. (Lett. des 9 et 25 fév.)

Le C. R. Père a aussi rendu visite à S. E. le Card. Caspelli, ancien secrétaire de la Propagande et l'un des présidents du Concile, qu'il avait eu l'occasion de connaître lors du baptême du Prince Impérial, à Paris, où ce prélat avait accompagné S. E. le Card. Patrizzi légat du S.<sup>t</sup> Siège. (Lett. du 25 février.)

Parmi les principaux évêques auxquels le rattachent d'anciennes et précieuses relations, il faut nommer M.<sup>r</sup> Fie, évêque de Poitiers. Le C. R. Père a eu l'avantage de dîner une fois chez ce Prélat, avec le P. Freyd. Chez lui se trouvait aussi, dans cette circonstance, M.<sup>r</sup> l'Archevêque de Sens, que le C. R. Père avait vu précédemment déjà. (Lett. du 5 déc. 1870.)

Le nouvel évêque présenté par l'Empereur pour le Siège d'Angers, M.<sup>r</sup> Freppel, qui entretenait avec le R. P. Gaultier d'assez fréquentes relations et avait toujours continué, avec la Maison-Mère et le C. R. Père tout spécialement, ces bons rapports, a voulu l'honorer d'une marque particulière de sa confiance dans les informations qui ont dû être prises avant sa préconisation, en le choisissant comme témoin. Il a aussi pu le P. Freyd de s'adjoindre en cette même qualité au C. R. Père. M.<sup>r</sup> Freppel, comme le savent sans doute nos confrères, avait été mandé par le S.<sup>t</sup> Père à Rome pour les travaux préparatoires de l'une des commissions du Concile, et il s'y trouvait en qualité de théologien de M.<sup>r</sup> de Thasbourg.

Nous ne saurions énumérer ici tous les évêques ou prélats avec lesquels le C. R. Père, a pu se mettre en rapports; il faudrait nommer à peu près tous ceux qui ont ou conservent encore avec la Cong.<sup>ne</sup> des relations particulières, et dont la sympathie et la confiance nous sont depuis longtemps acquises. Les évêques qui habitent le séminaire français et ceux que s'y réunissent se sont plus à lui témoigner tout particulièrement cette estime, en l'invitant à assister à leurs réunions et à y prendre part en sa qualité de Procureur de M.<sup>rs</sup> Plessieux.

Avec eux également, et le plus grand nombre des Prélats du Concile, le C. R. Père s'est fait un devoir et un bonheur, tant au nom de M.<sup>rs</sup> Plessieux, qu'en celui de toute la Cong.<sup>ne</sup>, des diocèses de colonies et des Missions que nous avons à évangéliser, d'ajouter son vœu au Postulatum présenté au S.<sup>t</sup> Père, et demandant la définition de l'Infaillibilité. Nos chers confrères seront heureux d'apprendre que leurs propres sentiments et la croyance unanime dans notre Institut, ont trouvé, par l'intermédiaire de notre C. R. Père Sup.<sup>er</sup> général lui-même, à s'affirmer expressément en une circonstance aussi solennelle et pour une si noble et si glorieuse cause.

Au nombre des laïcs de distinction que le C. R. Père a vus à Rome, se trouve M.<sup>r</sup> Louis Veillot, dont nous aimerions sans doute à retrouver ici le souvenir. Le premier jour de son arrivée, dans sa visite à la Basilique de S.<sup>t</sup> Pierre, le C. R. Père eut par hasard l'avantage, de le rencontrer devant la Confession de S.<sup>t</sup> Pierre Louis Veillot, écrit le P. Barillet, paraissait très-content. Il a eu une audience du S.<sup>t</sup> Père peu après son arrivée, et Pie IX l'a félicité de son courage et de son dévouement. Sa Sainteté a ajouté, qu'elle avait lu une partie de ses derniers articles ou s'en était fait rendre compte, et qu'elle les avait trouvés très-bien

quant au fond et quant à la forme. Puis le *S.<sup>t</sup> Père* l'a béni avec effusion de cœur lui et tous ses abonnés (Lett. du 7<sup>e</sup> déc.). Le 26 décembre, fête de *S.<sup>t</sup> Jean*, le *C. Ro. Père* a accepté chez lui une invitation à dîner. Avec lui avaient été invités *M.<sup>r</sup> Robès* et le *P. Freyd*; *M.<sup>r</sup> l'évêque* de Strasbourg, *M.<sup>r</sup> de Siam* et *M.<sup>r</sup> Freppel* étaient aussi de la réunion. *M.<sup>r</sup> Veuillot* espérait beaucoup dans le complet triomphe de l'Église, mais non toute fois avant de nouvelles luttes. (Lett. du 27<sup>e</sup> déc.) Ajoutons encore que *M.<sup>r</sup> Louis Veuillot* voit beaucoup nos évêques du *sem.<sup>r</sup> français*, et que l'attrait de leur société l'y conduit souvent.

Malgré ces nombreuses relations, les travaux particuliers auxquels le *C. Ro. Père* doit s'appliquer et ses occupations ordinaires, sa santé se maintient et semble même se fortifier. A Paris il n'eût sans doute pas trouvé le même avantage, et les froids rigoureux qui se sont prolongés tout cet hiver, auraient peut-être amené quelque rechute dangereuse.

Pour accroître ses forces et en accélérer un retour plus complet par un exercice modéré, le *C. Ro. Père* fait assez régulièrement à pieds quelques sorties en ville, choisissant comme but de ses promenades des sanctuaires ou d'autres lieux vénérés de Rome. C'est tantôt vers l'auguste Basilique de *S.<sup>t</sup> Pierre*, tantôt du côté de *S.<sup>t</sup> Paul* hors des murs, quelquefois même jusqu'à l'Église *S.<sup>t</sup> Sébastien* qu'il dirige ses pas. De ces différentes promenades, dont quelques-unes sont pour lui de vrais excursions, le *C. Ro. Père* ne ressent, d'ordinaire, presque aucune fatigue, et l'effet en est salutaire.

En somme, il n'a eu qu'à se louer jusqu'ici de la bienfaisante influence du climat de Rome pendant cette époque de l'année. Plusieurs jours d'un temps pluvieux et humide ont bien déterminé, il est vrai, un certain état d'oppression, ayant son principe dans cette

ancienne maladie de cœur du C. P. Père dont il se manifeste parfois quelques symptômes, mais ce n'a été qu'accidentel et de courte durée.

Nous n'avons donc qu'à nous réjouir du maintien et même de l'heureuse amélioration de la santé du C. P. Père, et tout en remerciant la divine Providence de ce que nous savons si bien reconnaître pour une de ses précieuses faveurs, la prier toujours de vouloir rendre à notre C. P. Père, en vue du bien de la Cong<sup>e</sup>, des forces nouvelles et un parfait rétablissement.

---

### Notice biographique sur M<sup>r</sup> Amanton, Arch<sup>evê</sup> de Chiodasiopolis.

---

Nous avons eu l'occasion d'annoncer déjà à nos confrères la mort si regrettable du digne et pieux Archevêque de Chiodasiopolis, M<sup>r</sup> Amanton de l'Ordre des Frères Prêcheurs. Déjà également le C. P. Père s'est fait un devoir pressé de recommander à nos prières le repos de son âme, à cause des rapports intimes et tout particuliers qui le rattachaient à notre Cong<sup>e</sup>. La vénération et la reconnaissance, qui à un titre tout spécial, nous devons à la mémoire de ce vertueux Prélat, nous font encore une douce obligation de recueillir dans ce bulletin, sous une forme succincte, quelques traits biographiques qui résument sa vie et fassent mieux connaître ses relations avec notre cher Institut. Ce sera comme un hommage d'humble et pieuse gratitude, destiné à perpétuer son souvenir au milieu de nous.

Barthélemy-Henri Amanton, naquit en novembre 1823, à Villers-les-Lots près d'Auxonne, dans le département de la Côte-d'Or. Il fit ses études au collège d'Auxonne et à dix-sept ans, il entra au grand séminaire de Dijon. Après son grand séminaire, l'abbé Amanton fut envoyé

à Flavigny comme vicaire. Son vicariat dura dix-huit mois; puis il fut nommé curé de Darcey près de Flavigny, où il resta un peu plus d'un an.

Dans la solitude et la paix d'un tranquille ministère, son âme aspirait fortement à une vie plus parfaite d'abnégation et de sacrifice. Déjà il entrevoyait les misères lointaines et les tribulations d'un glorieux mais pénible apostolat.

À Flavigny se trouvait un monastère de Dominicains récemment érigé par le P. Lacordaire; ce fut de ce côté qu'il tourna ses regards. « Un dimanche, dit le R. P. Cormier dans l'oraison funèbre du Prélat, après les offices divins, il annonça son dessein du haut de la chaire à son peuple stupéfait, et, saluant Jésus à l'autel, de la porte de l'église, il prit directement le chemin du monastère. Toujours ami de la simplicité, il marchait silencieux escorté de deux jeunes enfants dont l'un portait son bâton de voyage, et l'autre quelques pauvres vêtements. »

Ce fut le P. Lacordaire lui-même qui l'examina et l'admit; plus tard, il recut l'habit des mains du R. P. Canzas, alors prieur de Flavigny.

Deux vertus qui devaient être les traits distinctifs de l'éminente piété du Vénérable Archevêque et qui apparaissaient vivement déjà chez le fervent novice, ce furent son esprit de foi et sa douceur. Cette foi lui montrait Dieu partout: « entre Dieu et nous, disait-il souvent, il n'y a qu'un voile. » Elle devenait l'aliment d'une vie intérieure, forte et féconde; le principe généreux de sacrifices dont l'amertume n'altérait déjà plus la joie surnaturelle de son cœur. On trouve de lui-même cette note écrite au noviciat de Flavigny: « Je m'attends à des chaînes et à des tribulations; je serai navré du pain des larmes; et plus d'une fois la vie me

paraître pesante; mais qu'il importe je m'en réjouis.» Elle portait la date du 7 octobre 1850, jour où il eut le bonheur de faire sa profession religieuse.

Deux fois il fut chargé par le S.<sup>t</sup> Siège de missions difficiles dans le Levant, et il quitta l'Europe, d'abord en qualité de Prêtre apostolique, puis revêtu du caractère épiscopal et vint Archevêque de Chérodésiopolis. Toujours il apparut à ceux vers qui il était envoyé, comme un digne ministre de J. C. et de son Vicaire ici-bas, par ce zèle désintéressé et patient que lui inspirait sa charité et qu'entretenait sa foi, au sein des épreuves et des contradictions dont il eut à souffrir.

Revenu en France en 1863, M.<sup>r</sup> Amanton fixa désormais sa résidence à Paris, dans le couvent de son Ordre; et ce fut à partir de cette époque qu'eurent lieu les rapports si bienveillants que le Prélat n'a cessé d'entretenir avec la Congrégation.

N'étant pouvant faire lui-même les grandes Ordinations de son diocèse, à cause de l'état de sa santé, M.<sup>r</sup> l'Archevêque de Paris laissa bientôt aux différents établissements ecclésiastiques, toute faculté de se pourvoir à l'effet d'accomplir ces cérémonies dans leurs chapelles respectives. C'est toujours, pour ce qui nous concerne, à M.<sup>r</sup> Amanton que nous avons recours; non content de répondre favorablement à chaque invitation particulière, le bon et bienveillant Archevêque se mettait complaisamment lui-même à la disposition du P. Le Vavasseur, pour toutes les cérémonies de ce genre, l'engageant à toujours compter sur lui quand il en aurait besoin. L'impression de paternelle bonté qu'il faisait sur les séminaristes, lui avait conquis leurs plus vives sympathies. Ils l'appelaient volontiers le P.<sup>t</sup> François de Sales pour rendre à la fois son inaltérable douceur, et une certaine ressemblance qu'on aimait à lui retrouver avec ce saint, dans les traits du visage.

Au moment où l'on résolut d'entreprendre le procès de Béatification de notre V.<sup>e</sup> Père, ce fut tout spécialement à ce digne Prélat que le C. R. Père voulut offrir la présidence du Tribunal qu'on devait ériger. Sa condescendance et sa bonté ne s'étaient jamais démenties à notre égard, et d'ailleurs, résidant toujours à Paris, il pourroit plus facilement et peut-être avec plus de loisirs que d'autres évêques auxquels on avait pensé, prêter son concours pour les travaux de la procédure. Le C. R. Père lui fit donc à ce sujet une première ouverture, à laquelle il s'empressa de répondre avec une sensible bienveillance.

L'on sait déjà l'intérêt si marqué que M.<sup>r</sup> Amanthon mit à s'occuper de la cause de notre V.<sup>e</sup> Père. Parmi les membres du Tribunal, nul autant que lui ne témoigna un plus constant et plus sympathique attrait pour notre S.<sup>t</sup> Fondateur. C'était avec une attention soutenue qu'il suivait tous les détails des dépositions. Il aimait véritablement son saint, et, à mesure que cette physionomie douce mais forte de l'homme de Dieu se révélait à lui, et plus complète et plus accentuée, cette affection devenait aussi et plus sensible et plus expansive. Plus d'un fois on l'a vu cherchant à dérober les larmes que son émotion ne le laissait pas maître de retenir.

Il fut pendant toute la durée du procès d'une assiduité parfaite. Attentif à ne causer aucun retard et à ne rien déranger à l'ordre convenu pour les séances, il n'acceptait pour lui-même rien de ce qui pouvait occasionner aux autres quelque assujétissement ou quelque formalité gênante. Il ne voulait pas qu'on allât le chercher en voiture, sinon lorsqu'il faisait mauvais temps; et, quant au Père qui se rendait au couvent des Dominicains pour l'accompagner, il avait libre accès dans sa chambre, toujours assuré de l'accueil le plus condescendant et le plus amical.

Malgré la maladie de cœur qui devait le conduire au tombeau, et dont il ressentait déjà les atteintes, malgré des douleurs névralgiques très-aiguës auxquelles il était aussi parfois sujet, ce digne et regretté Prélat put néanmoins poursuivre et acheva heureusement les travaux de la procédure destinée à recueillir les dépositions des témoins. Le 19 juillet, M<sup>r</sup> Amanton en présidait la dernière séance, et pour la dernière fois aussi, il rendait au V<sup>e</sup> Père l'hommage de sa vénération tendre et dévouée.

Peu de jours après, le Prélat fut contraint de s'aliter, son état empirait, et ses souffrances devenues très-vives le condamnaient à un lent et douloureux martyre. Bientôt on désespérait pour sa vie. Toutefois l'attrait de son cœur le ramenait encore aux pieds du V<sup>e</sup> Père et lui donnait confiance en son intercession. Il manifesta le désir de nous voir commencer une neuvaine à son intention. C'était à l'époque de la grande retraite des Pères au 9<sup>e</sup> Cour de Marie: tous alors, nous fîmes heureux de nous unir aux prières adressées à notre saint Fondateur pour ce digne Prélat, et de nous acquitter ainsi envers lui d'un devoir de reconnaissance cher à notre cœur. Un commencement d'amélioration eut lieu dans l'état du malade; mais, des grâces que nous sollicitions, nous ne devions cependant obtenir que celles qui allaient rendre si douce et si pleine d'édification la mort du Vénéérable Archevêque. Le 14 octobre, il rendait le dernier soupir, après deux mois de souffrances, endurées avec le calme, la résignation la plus parfaite. On eut dit que le V<sup>e</sup> Père lui avait obtenu une plus large participation à la patience et à l'abandon du Divin Sauveur expirant sur la croix. Dès que sa maladie avait inspiré des inquiétudes, on s'était soigneusement tenu au courant de l'état de sa santé. Les C. R. Père, M<sup>r</sup> Ribes, d'autres Pères encore avaient eux-mêmes témoigné,

en différentes visites, de la part si grande que nous prions tous à ses cruelles souffrances et aux appréhensions qui naissaient sur l'issue de la maladie. Ces témoignages de pieux attachement et de gratitude de notre part ne firent point défaut non plus à la mort du Prélat. M<sup>gr</sup> Bossieux assista aux funérailles et fit l'une des cinq absoutes; le R. P. Provincial et deux autres Pères s'y trouvaient aussi; enfin, dans une note insérée au Bulletin, le C. P. Père recommandait d'une façon toute spéciale de prier pour le repos de l'âme de ce vertueux Prélat.

Bien que nous ayons la confiance que nos prières ne peuvent maintenant rien ajouter à son bonheur, aimons cependant à nous rappeler devant Dieu son souvenir plein d'élofification et désormais intimement une à celui de notre V.<sup>e</sup> Père.



## Retraite annuelle des Pères à la Maison-Mère.

Cette année un nombre de Pères relativement restreint, ont pris part à la grande retraite de la Maison-Mère. Les dépenses considérables qu'exigent les déplacements, l'impuissance où se voyait toujours le C. P. Père, de reprendre cette année le plan suivi de ses instructions, ces motifs et d'autres considérations encore l'avaient déterminé à n'appeler à la retraite que les seuls Sup<sup>rs</sup> et quelques Pères, qui devaient pour raison spéciale, se rendre à Paris.

Les deux évêques de nos Missions, M<sup>gr</sup> Bossieux et M<sup>gr</sup> Kébel, par un heureux concours de circonstances, se trouvaient à la fois réunis aux autres membres des C<sup>tes</sup>. Le C. P. Père avait pu aussi se transporter à la Maison du St. Cœur de Marie. Malgré des douleurs rhumatismales très-vives, dont il avait beaucoup souffert quelques jours auparavant,

il lui fut donné, tout le temps de son séjour au P.<sup>t</sup> Cœur de Marie, de recevoir et d'entendre chacun des Pères pour leur direction.

Outre le C. P. Père, M.<sup>re</sup> Bossieu et M.<sup>re</sup> Rhodes, étaient encore présents aux exercices de la retraite: les R. P. F. F. Le Vavasseur, Assistant, Burg, Collin, Gravière, Libermann, Delaplace; les P. F. Le Vavasseur (Lion), Jérôme, Foussot, Peureux, Dubois, Barille, Duparquet, Hubert, Rhyèvre, Rupraz, Diquet, Le Penec, Rauger, Spreiser, Strub, Orinel, Guillaume, Javan, Grizard, Tellerin, Feitter, Meillorut, Brunetti, Cadoret, du Plessis, de Courmont, et les novices qui devaient faire leur profession: M. M. P. rayen, Rang, Spielmann, Beckel, Rapsen et Galles.

Rien n'avait été changé à l'ordre des années précédentes, quant à la nature et au nombre des exercices.

Cette fois encore, au défaut du C. P. Père toutes les instructions ont été faites par le R. P. Provincial. C'est sur lui en effet que le C. P. Père s'était remis du soin si cher à sa sollicitude d'édifier nos âmes et de les renouveler dans la ferveur de notre vocation doublement sainte au sacerdoce et à la vie religieuse. Le R. P. Provincial exprima tout d'abord le regret bien vivement senti de voir l'état de souffrances du C. P. Père, malgré l'amélioration survenue dans sa santé, mettre obstacle au désir qu'il aurait eu de nous entretenir lui-même pendant ces jours de retraite. Puis il indiqua une intention de neuvaine, à faire spécialement pour obtenir un plus entier rétablissement de ses forces, en nous engageant à demander instamment à Dieu une grâce qui devait être si avantageuse au bien général de toute la Cong.<sup>re</sup>

Après quelques considérations préliminaires sur l'importance d'une retraite, les dispositions et les moyens pour en bien profiter, le R. P. Provincial poursuivant le sujet commença l'année dernière s'est appliquée, dans une série

de conférences, à nous faire connaître quel devait être le résultat complet de la grâce en une âme qui la seconde dans la pratique de la vie religieuse, et par quels moyens assure ce résultat.

C'est d'abord, pour nous établir dans ce qui devait être comme le fondement même de toutes nos dispositions pendant la retraite, le R. P. Provincial nous a suggéré les trois réflexions suivantes : la moindre des grâces perdues est pour le religieux un immense malheur ; ce malheur, nous l'avons éprouvé par suite de notre fragilité ou même de nos négligences coupables, et nous l'éprouverons encore à l'avenir ; mais sans perdre confiance au souvenir du passé, ni nous décourager en présence de ce qui nous attend, nous devons, avec une résolution d'autant plus énergique, prendre toutes les mesures possibles pour réduire le plus que nous pourrons le nombre de nos infidélités.

Puis, passant au sujet qu'il se proposait de développer, le R. P. Provincial a fait voir que le résultat de l'action de Dieu dans l'âme devait être de l'élever au degré de grâce sanctifiante qu'il lui destine, et de la rendre ainsi une avec Jésus-Christ vivant en elle, avec son Père, par son Divin Esprit.

Mais quelle idée se faire de cette union ? Elle s'opère selon les trois facultés principales de l'homme, l'intelligence, la volonté, la sensibilité. Par son intelligence l'homme connaît ; par la volonté, il aime ; il jouit par la sensibilité. Ce sera en se soumettant pleinement à Dieu, dans l'exercice de chacune de ces facultés que le religieux se rendra parfaitement un avec N. S. Il se rendra un d'intelligence avec lui, en connaissant par la foi toute chose, selon que les connaît et les lui propose N. S. lui-même. Il sera un de volonté en ne voulant que ce que veut N. S., le bon plaisir de Dieu.

en lui et dans les créatures. Enfin il sera un de sensibilité en jouissant comme N. S. de son Père, du bonheur qu'il trouve en lui-même et de celui qu'il veut goûter dans les créatures créés pour sa gloire.

Où par quel moyen assurer ce résultat de la grâce en nos âmes, et arriver au degré que nous devons atteindre, d'union avec N. S. ? Ce moyen est la fidélité aux grâces actuelles. Intimement unis par la grâce sanctifiante avec N. S. vivant en nous, avec son Père et l'Esprit-Saint, nous sommes sans cesse portés par ce Divin Esprit à produire dans nos opérations des actes de cette vie d'union avec Jésus-Christ. Fidèles aux mouvements de cet Esprit d'amour, nous obtenons en nous une augmentation de la grâce sanctifiante, et par le fait même, un accroissement de notre vie d'union avec N. S. De sorte que cette vie trouve son développement en elle-même, lequel résulte de l'usage que nous serons en faire, en coopérant à l'action divine de l'Esprit-Saint.

Dans la fidélité à cette grâce actuelle, il faut considérer deux choses : l'attention et l'adhésion données à la grâce.

L'attention à cette grâce constitue le recueillement.

L'adhésion à la grâce existe moyennant deux conditions : d'abord, suivre l'action de cette grâce, c'est-à-dire connaître, vouloir et agir avec elle, afin de posséder Dieu davantage, et de nous unir à lui avec un plus grand amour ; en second lieu renoncer par là-même plus entièrement à notre nature, dont les tendances sont contraires aux desseins de Dieu sur nous.

Le recueillement considéré comme attention à la grâce, est absolument nécessaire : sans cette attention l'adhésion à la grâce devient impossible.

Le renoncement à notre mauvaise nature consiste dans notre fidélité à combattre sans cesse nos traits

concupiscences, et les armes que nous met entre les mains la vie religieuse pour triompher dans ce combat, sont nos trois vœux de Pureté, de Chasteté et d'Oéissance.

Commencés le dimanche 24 août les instructions furent continuées jusqu'au samedi matin. Le soir eurent lieu selon l'usage les 1<sup>res</sup> vêpres solennelles de la fête du St. Cœur de Marie. M<sup>rs</sup>. Bessieux, assisté de Pères qui remplissaient les différentes fonctions, officia pontificallement. La grand'messe du lendemain fut célébrée par le P. F. Gravière. Le C. R. Père put présider à la cérémonie du soir, qui commença à trois heures. Ce fut, comme l'année dernière, le P. F. Le Vanasseur, assistant, qui prit la parole pour supplier à l'impuissance du C. R. Père. Dans son allocution revenant sur la pensée qu'il avait développée pendant la retraite, Jésus vie de nos âmes, il nous présenta la C. St. Eucharistie comme devant être l'aliment de cette vie d'intelligence, de volonté et de jouissance, passée fidèlement en union avec N. S.

Après l'instruction, les six novices qui devaient émettre leurs premiers vœux, s'avancèrent vers l'autel où le C. R. Père recut lui-même leur profession.

Les P. F. Le Pennec, Tellerin et Prutter, prononcèrent ensuite leurs vœux perpétuels; puis tous les Pères présents, rangés autour du C. R. Père et de M<sup>rs</sup>. Bessieux, firent à haute voix la rénovation annuelle de leurs saints engagements. La cérémonie fut close par le salut que donna le C. R. Père.

Le lendemain, lundi 29 août, selon la pieuse tradition de notre Institut, la messe fut chantée par le P. Dubois, pour les membres défunts de la Congrégation.

À 10 heures, s'ouvraient les réunions des chapitres, qui furent terminées le soir même. Le lendemain dans la matinée, le C. R. Père qui n'avait pu se rendre aux

premières réunions, présida celle des Sup<sup>rs</sup>, laquelle fut terminée dans la matinée. On put placer au soir la cérémonie de consécration à l'Épiscopat.

Le R. P. Gravière nous adressa d'une façon simple mais précise et lumineuse, quelques conseils pleins de sagesse, sur ces paroles qu'on devait chanter avant de se séparer: *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.* Il s'appliqua particulièrement à faire comprendre l'importance et les avantages de l'union, et la manière de la rendre réelle et douce entre les membres d'une même C<sup>ie</sup>.

Ce fut cette fois encore le C. R. Père qui donna le salut solennel, après que les nouveaux profès eurent lu la formule consécatoire de leur vie à l'Épiscopat. Puis, avec un transport modéré de douce et sainte joie, nous participèrent par un embrassement fraternel au bonheur des nouveaux Missionnaires.

Dès le soir même eurent lieu pour Paris, quelques départs. Quant au C. R. Père, il ne quitta le P<sup>t</sup> Cœur de Marie que le jeudi suivant; sa santé s'était bien maintenue, et, sans trop de fatigues, il avait pu satisfaire à tous les soins que lui assignaient son affection et sa sollicitude pour tous les membres de sa famille religieuse réunis durant ces jours de saints exercices.

Le dimanche, jour octave de la fête du P<sup>t</sup> Cœur de Marie, et anniversaire de la Fondation de la Cong<sup>e</sup> du P<sup>t</sup> Cœur de Marie, plusieurs Pères encore présents à Paris et tous les nouveaux Profès venus à cet effet de Chevilly, se sont rendus à l'Église de N. D. des Victoires. Cette année, le sermon ne fut pas prêché par un des membres de la Cong<sup>e</sup>. M<sup>sr</sup> Bessieux qui avait été invité à la cérémonie, présida seulement les exercices du soir et donna le salut. Après la prédication M. l'abbé Delacroix, Sous-Directeur de l'Archiconfrérie, monta en

chaire pour les recommandations d'usage, et il invita la nombreuse assistance à prier d'une façon toute spéciale pour la Mission confiée aux soins de M.<sup>r</sup> Bessieux. Vers 9 heures, nos confrères du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie reprenaient en voiture la route de Chevilly.

## Retraites dans les C<sup>tes</sup> religieuses.

Cette année, comme les précédentes, quelques-uns des Pères de notre Cong.<sup>g</sup> ont été chargés par le C. P. Père du soin de prêcher les exercices de la retraite annuelle dans différentes maisons ou C<sup>tes</sup> religieuses.

Le 31 août, le P. Guillaum, se rendait à Penlis pour une première retraite des Sœurs de S.<sup>t</sup> Joseph. Plus tard le 16 septembre, le P. Whyèvre en commençait une seconde dans cette même maison. Pendant la durée de chacune d'elles, le C. P. Père put se transporter à Penlis, et eut en trouvant dans ce changement momentané de séjour une diversion d'un heureux effet pour sa santé, répondre au désir d'un grand nombre des religieuses depuis longtemps déjà habituées à sa direction, lesquelles eurent ainsi le bonheur d'être assistées de ses lumières et aidées des paternels avis de sa longue expérience. A la première retraite, le C. P. Père s'était fait accompagner du P. Hubert; la seconde fois, il prit avec lui le P. Orinel, pour aider à entendre les confessions. Un nombre de 340 religieuses, 170 chaque fois, avaient participé aux grâces de ces deux retraites.

Déjà, dans les premiers jours de septembre, le P. Orinel avait aussi prêché à Rouen, aux Sœurs de S.<sup>t</sup> Joseph, les exercices de la retraite. Elles étaient au nombre de 23

Le P. Whyèvre avait également donné ces mêmes exercices dans la C<sup>te</sup> d'Abbeville, où une cinquantaine

de professes se trouvaient réunies. A Paris, à la Maison-Mère, ce fut le P. Duboin que le C. R. Père chargea de ce soin. Il fut aidé pour les confessions par le R. P. Delaplace et le P. Barillec. Le C. R. Père qui était revenu de la première retraite de Senlis, put aussi prêter un peu son concours. Treucentpart vint aux exercices: 117 professes, 143 novices et près de 42 postulantes.

Vers la fin de septembre, le P. Duboin allait à Coligny, où se trouvaient encore assemblées pour les exercices de la retraite plus de 200 Sœurs de St. Joseph.

Quix autres Congrégations religieuses, les Sœurs de l'Im<sup>te</sup> Conception, pour leur C<sup>te</sup> de Paris, et celles des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie dites de Louvencourt, à Amiens, firent aussi, selon l'usage, appel à nos Pères pour leur retraite. Le P. Moricet prêcha celle des Sœurs de l'Im<sup>te</sup> Conception et ce fut le R. P. Le Vavaiseur, Assistant, qui, cette année, encore, se rendit à Amiens, à la demande des Religieuses de Louvencourt et sur la désignation du C. R. Père. Ici, comme dans chacune des C<sup>tes</sup> précédentes, les bonnes dispositions de ces âmes bien préparées, leur ferveur et les fruits sensibles opérés par la grâce, furent pour nos chers confères un précieux encouragement dans ce ministère et une douce récompense de leur zèle et de leurs efforts.

---

#### NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TES</sup>.

---

Nous venons encore d'éprouver une perte bien douloureuse. Le P. Lapeyre a succombé à St. Paul de Swanda (Congo), le mercredi, 19 janvier, aux atteintes d'une fièvre pernicieuse. Cette triste nouvelle nous a été communiquée de Santarem, par dépêche télégraphique et confirmée par les lettres des P. F. Rhyèvre et Carrie. Notre regrette

confreire avait été transporté à l'hôpital, et c'est là qu'il a rendu le dernier soupir, dans des dispositions pures de la plus douce résignation. Ceux qui l'ont connu savent quelle était sa tendre piété et son zèle d'une ardeur tout apostolique. Ne manquons pas néanmoins de prier pour le repos de son âme; et cette annonce pourra tenir lieu de billets de décès pour celles des C<sup>tes</sup> qui n'en auraient pas encore reçu.

— Une autre mort qui mérite d'être portée à la connaissance des membres de la Cong<sup>e</sup>; c'est celle du digne M. Finauc, ce vénérable Directeur de S<sup>t</sup> Sulpice, dont les rapports avec notre V<sup>e</sup> Père à Issy ont été si intimes, et auquel il est beaucoup parlé dans la Vie de notre S<sup>t</sup> Fondateur. Il est décédé le 12 Mars, dans sa 77<sup>ème</sup> année, souffrant depuis long temps de nombreuses infirmités. Le R. P. Le Vavasseur, assistant, et les P. P. Léon L<sup>e</sup> Vavasseur et Jérôme se sont fait un devoir d'assister à ses funérailles. Nous croyons bien interpréter les intentions du S. R. Père, en le recommandant aux prières de tous nos chers confrères.

— Une lettre de Zanzibar annonçait l'heureuse arrivée de la Mission du P. Luparquet et du F. Marcellin.

Le choléra a fait aussi dans ces parages une violente apparition. Pendant quelque temps on a compté à Zanzibar, ville d'environ 80000 âmes, un nombre de 800 à 1000 décès par jour. Le Pragamonjo, la moyenne la plus élevée a été de 50 victimes, sur une population de 5000 âmes. Grâce à Dieu tous les membres des C<sup>tes</sup> de la Mission, Pères et Frères, et Fils de Marie ont été épargnés. (Lett. du 28 décemb.)

— Rien de particulier de Rome, sinon l'intention qu'aurait le S. R. Père de rentrer peut-être à sa Maison-Mère, aussitôt après les Fêtes de Pâques.

— Nos confrères apprendront avec bonheur une excellente nouvelle concernant la construction projetée d'un grand séminaire au S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Une personne pieuse s'est

généreusement intéressée à ce dessein et a fourni son offre de 50000 francs. Ce don a été fait au commencement de Mars, après une nouvelle fervente des scolastiques en vue d'obtenir pour l'accomplissement de ce projet l'assistance du grand St. Joseph, et alors qu'à Rome, un Postulatum des évêques demandant que ce glorieux saint soit déclaré Protecteur spécial de l'église, était rédigé au Séminaire français et transcrit, pour être présenté au St. Père, de la main du Fr. Joseph.

AVIS. — Prière aux C<sup>tes</sup> de la Province d'Afrique, d'envoyer leur bulletin sans retards. Celles des C<sup>tes</sup> d'Europe qui ne l'auraient pas encore adressé à la Maison-Mère, sont priées de le faire incessamment.





# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 56

PROVINCE D'EUROPE.

D'Août 1869 à Mars 1870.

C<sup>te</sup> du St-Cœur de Marie.

Nouvelles concernant la C<sup>te</sup> en général.

1. Fête du 2 février. — Entretien sur le V<sup>o</sup> Père par le P. Lion Le Dausseur. — 2. Erection d'un chemin de croix.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « Comme les années précédentes, la belle fête de la Purification de la C. S<sup>te</sup> Vierge, dix-huitième anniversaire de la mort de notre V<sup>o</sup> Père, a été célébrée avec joie et allégresse, par les enfants du St-Cœur de Marie. Le R. P. Provincial était au milieu de nous, pour présider cette fête de famille si pleine de pieux et touchants souvenirs. Quelques Sœurs et quelques Frères de la C<sup>te</sup> de Paris s'étaient aussi joints à nous. Une chose cependant manquait à notre bonheur nous devions être privés cette année de la présence de notre V<sup>o</sup> Père. Mais nous aimions à nous consoler de son éloignement, en songeant que cette absence n'était que momentanée, et qu'elle doit procurer le bien de la Cong<sup>o</sup> et contribuer au rétablissement de la santé de notre bien-aimé Père.

« Après le dîner, les trois C<sup>tes</sup> se sont réunies autour du tombeau du V<sup>o</sup> Père à la suite de quelques

paroles d'exhortation que nous adressa le P. T. Provincial, comme interprète de notre V. Père, nous nous agenouillâmes devant les restes précieux de notre V. Père, pour réciter les prières d'usage, au nom de tous nos confrères absents. La récréation se continua ensuite au milieu des épanchements de la charité fraternelle.

« Le soir eut lieu la conférence traditionnelle. Le P. T. Lion Le Vavasseur devait nous rappeler le souvenir toujours si vivant de ses vertus; il put le faire en témoin qui avait vu et connu notre S<sup>t</sup> Fondateur. Avec un langage empreint d'une douce persuasion, il nous montra notre V. Père comme étant à la fois et notre Fondateur et notre Modèle et notre Intercesseur.

« Il est notre Fondateur, dit-il, et par ces paroles, nous ne voulons pas porter atteinte à la mémoire de M. Poulard Desplaces. Celui-ci a été fondateur; le V. Père l'a été aussi, et les commencements de son œuvre remontent aux années de son séjour dans les deux séminaires d'Issy et de S<sup>t</sup> Sulpice, qui peuvent être appelés le berceau de la Cong<sup>g</sup> du S<sup>t</sup> Cœur de Marie.

« Il est notre Modèle: une des principales vertus du V. Père a été cette sagesse divine qui atteint partout avec force, et dispose toutes choses avec douceur. Ce on peut remarquer ici, dans plusieurs circonstances de la vie du V. Père, son énergie, sa douceur inaltérable, sa puissance sur les cœurs. Son énergie s'est montrée dans les difficultés de son premier voyage de Rome et pendant son séjour dans la ville sainte; elle s'est montrée dans les négociations de la fusion de la Cong<sup>g</sup> du S<sup>t</sup> Cœur de Marie avec la Cong<sup>g</sup> du S<sup>t</sup> Esprit. La douceur était inaltérable malgré toutes les traverses et toutes les contradictions.

qui lui firent si longtemps obstacle. Enfin sa puissance sur les cœurs était un don qui ressortait de sa grandeur.

« Il est notre intercesseur : l'intercession du V.<sup>e</sup> Père pour ses enfants est une intercession puissante, une intercession dévouée ; une intercession que par nos prières et nos bonnes œuvres, nous pouvons contribuer à rendre glorieuse. Elle est puissante, parce que le V.<sup>e</sup> Père, nous n'avons la confiance, est élevé à un haut degré de gloire ; elle est puissante, pour nous en particulier, parce que nous sommes ses enfants, et parce que nous lui offrons les vertus qu'il a lui-même pratiquées sur la terre. Elle est dévouée : le V.<sup>e</sup> Père cachait sous les apparences d'une affectueuse réserve cette ardeur de l'amour paternel qui embarsait son cœur. Il aimait les âmes comme N.<sup>s</sup> S. les aimait. Il aimait par conséquent ses enfants comme N.<sup>s</sup> S. aimait les apôtres. Nos prières et nos bonnes œuvres peuvent contribuer à la rendre glorieuse. Nous ne connaissons pas le dessein de Dieu pour la glorification de son serviteur ; mais Dieu ne fait rien sans les hommes, et c'est à nous de mériter cette grâce, et de contribuer par là à la gloire de Dieu et à l'extension de l'œuvre du V.<sup>e</sup> Père. »

— Dans les derniers jours de Février, le 24, fête de S.<sup>t</sup> Mathias Apôtre, a eu lieu dans la chapelle du Scolasticat, selon les vœux qui avaient été formulés à la dernière retraite des Frères, au S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, l'érection canonique d'un Chemin de Croix. Il se compose de tableaux sur toile, posés dans les travées de la nef, entre les colonnes, dans un encadrement de plâtre moulé, imitant la pierre. Ces moulures dessinées par M. Eugène, et exécutées par le F. Eugène, venu de Cellule pour ce travail, sont tout à fait dans le style général de la chapelle. C'est le

Re. Provincial, que le C. R. Père avait délégué pour son remplaçant dans cette cérémonie, en vertu des pouvoirs qu'il avait lui-même reçus de l'Archevêque, à l'effet de procéder canoniquement à cette érection. Le R. P. De la place a, dans cette circonstance, adressé aux E.<sup>ts</sup> réunis une pieuse et touchante allocution, sur les avantages et les fruits de grâce que chacun peut retirer de l'exercice salutaire du Chemin de la Croix.

### Maison du Noviciat.

1. Nombre des Novices. — 2. Pèlerinages à N. D. des Victoires et à N. D. de Lorette. — 3. Sacrament d'ordination. — 4. Prise d'habit. — 5. Minutiers.

Bull. de la C.<sup>ie</sup> — 1. « Le noviciat se compose maintenant de 16 membres. Ceux qui l'année dernière n'étaient pas au S.<sup>t</sup> Cœur de Marie sont M. Rumbrecht, qui se trouvait à Rome pour faire ses études théologiques, M. l'abbé Coquet, prêtre du diocèse de Nantes, et un diacre venu du séminaire haïtien, M. Courge. »

— 2. « Pour attirer les bénédictions du Cœur Maître sur ce petit troupeau, nous avons fait un pèlerinage dans deux sanctuaires particulièrement aimés de tous les enfants du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. Le samedi, 4 septembre, nous nous trouvions réunis avec nos chers confrères du scolasticat autour de l'autel de l'archiconfrérie de N. D. des Victoires. Tous, novices et scolastiques nous avons reçu la sainte communion de la main de M.<sup>gr</sup> Bessé le saint évêque missionnaire que nous aimons à entourer de notre si filiale vénération.

« Quelques jours après, le 9 septembre, nous nous dirigeâmes en vrais pèlerins, vers le pieux sanctuaire de N. D. de Lorette, au séminaire d'Issy. Arrivés vers 8 h nous assistâmes à une messe dite par le P. Du Pléhic. Tous ceux qui n'étaient pas prêtres, eurent le bonheur d'y communier. Combien il nous était facile de prier au

veur aux pieds de cette Vierge bénie, si tendrement aimée et si souvent, si pieusement invoquée par notre Père! Que de touchants souvenirs ces lieux rappelaient nos cœurs! M. Cahier, directeur au séminaire et qui y trouvait déjà, comme nous le savons, du temps de notre V. Père, nous accueillit avec une très-grande bienveillance. On nous attendait, et tout était préparé avec soin à la chapelle; même nous avons dû accepter un déjeuner qu'on nous a offert avec beaucoup de cordialité.

— 3. Ces deux pèlerinages devaient aussi nous mériter la grâce de bien profiter de notre retraite, prêchée l'année par le P. Hubert. Dans une série d'instructions très-pratiques, il nous a développé deux pensées bien appropriées aux besoins de nos âmes. Il nous rappela d'abord les bienfaits du divin Maître résurés dans ces paroles: *Veni ut vitam habeant et abundantius habeant.* Puis, il s'attacha à nous faire sentir les immenses faveurs dont nous sommes redevables à chacune des adorables Personnes de la S. Trinité. Chaque instruction se terminait par un examen pratique sur ce que nous avions fait et sur ce que nous devions faire pour correspondre à toutes ces grâces de choix, prodiguées avec une si miséricordieuse libéralité.

«A la fin de la retraite, 98 novices ou scolastiques avaient le bonheur de prendre part à l'ordination. Elle fut faite par M. Pessieux, dans la chapelle même du S. Cœur de Marie. M. M. Audrin, Sacuen, Sigaron, D'onger, Bertsch, Weik, Conyngham, Jeannet et Jacquart reçurent le Diaconat. Les ordres mineurs furent conférés à M. Koulaghan, qui, le jour suivant, eut encore le bonheur d'être ordonné sous-diacre, dans la chapelle du noviciat. Le 14 novembre, Fête de la Cécilie, les novices ordonnés Diares au mois de

septembre, reçurent la prêtrise, et M. Houlaghan, le Diaconat. La cérémonie avait été faite à Paris, dans la chapelle du séminaire du S.<sup>t</sup> Esprit, par M.<sup>s</sup>.r. Meaupoint, alors de passage à la Maison-Mère pour se rendre au Concile.»

— 4. « Trois postulants, M. M. Couze, Morin et Guen ont reçu le S.<sup>t</sup> habit religieux, le 27 Décembre, fête S.<sup>t</sup> Jean Evangeliste. C'est le P.<sup>r</sup>. Provincial qui présidait la cérémonie. Dans l'allocution d'usage, il nous rappela le but si élevé que nous devons nous efforcer d'atteindre pendant le temps de notre probation. Il finit, nous a-t-il dit, pour être de vrais missionnaires, devenir des hommes divins « Sacerdos altus Christus. » L'œuvre est grande et difficile; mais pour la mener sûrement à bonne fin, nous avons un moyen infaillible et un modèle admirable; ce moyen et ce modèle, c'est le divin Enfant-Jésus à la crèche. Là, en effet, sur ce trône qu'il a choisi, nous témoignent son amour infini, le Verbe fait et nous enseigne et nous montre comment nous devons pratiquer les trois grandes vertus qui forment l'ess. de la vie religieuse. la Pauvreté, la Chasteté et l'Obéissance.»

— 5. Comme par le passé, les novices continuent à exercer un humble ministère dans les paroisses de Ville de Chvais, de l'Hay et de Pougis. A l'occasion du jubilé, deux novices ont donné quelques instructions dans l'Eglise de Villejuif.»

### Maison du Grand-Scolasticat.

1. Visite de M.<sup>s</sup>.r. Lavier. — 2. Monument élevé à l'Enfant-Jésus. — 3. Portrait. Ordina — 4. Mots de trois scolastiques. — 5. Prise d'habit. Fête de Jésus au Temple. — 6. Circula du C. P.<sup>r</sup>. S.<sup>r</sup>.r. Sœurs pour le Concile. Desirs de voir définir l'Infaillibilité.

Bull. de la C.<sup>te</sup> — 1. Le dernier bulletin du grand scolasticat s'arrêtait à l'ouverture de nos vacances. Dans le courant de celles-ci, le soir de la fête de l'Assomption, M.<sup>gr</sup> Fourrier, évêque de Poitiers, est venu visiter notre pieuse et paisible solitude du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie. Sa Grandeur était accompagnée du P. Léon Le Vavasseur. M.<sup>gr</sup> Bessieux s'était aussi fait un bonheur de précéder dès la veille l'arrivée de M.<sup>gr</sup> Fourrier, et de rehausser, en les présidant, l'éclat des cérémonies de la Fête. Au souper nous eûmes la joie de voir les deux prélats prendre au milieu de nous, une modeste réfection. Nous pûmes aussi, pendant la récréation qui suivit, jouir quelque temps de leur entretien si rempli d'édification et de touchante simplicité. Nous aimions à entendre le Vénérable évêque de Poitiers nous raconter comment S.<sup>t</sup> Joseph, qu'il appelait avec reconnaissance son économe, lui était maintes fois venu en aide dans ses embarras financiers. Il nous parla aussi de M.<sup>gr</sup> du Cosquer, dont on venait d'apprendre la mort, et nous édifia par les souvenirs qu'il se plut à nous rappeler de la vie de ce regretté Prélat.

— 2. Un petit monument dont les lignes blanches et légères se dessinaient vivement sur le fond vert du bosquet du Scolasticat, avait tout d'abord frappé les regards de nos augustes visiteurs, et pour mieux en apprécier l'élégance et le goût architectural, on s'était rapproché du tertre revêtu d'arbustes et de fleurs, sur lequel il s'élevait. Ces éloges, bien justement mérités du reste, ne manquaient pas à l'ingénieuse habileté de nos confrères exécuteurs patients de ce travail long et difficile. Ce monument sert à recevoir la statue de l'Enfant-Jésus, placée sous un baldaquin ogival, reposant sur quatre colonnes que terminent des clochetons. Un second baldaquin, semblable au premier, mais de moindres dimensions soutient une flèche élégante, surmontée d'une croix dorée,

que couronne le petit édifice. L'ensemble offre à l'œil des proportions bien satisfaisantes avec des formes sveltes et gracieuses. Cette statue nous représente l'Enfant Jésus enseignant dans le Temple, et nous rappelle ce touchant mystère de la vie du Sauveur, que nous honorons tous particulièrement pendant les années de notre scolaricat.

— 3. Les vacances touchaient à leur terme, toutefois avant de commencer la nouvelle année, nous avons eu le bonheur d'aller au sanctuaire vénéré de N. D. des Victoires, remercier la Vierge Immaculée des bienfaits qu'elle nous avait accordés par le passé, et la prier de répandre, avec plus d'abondance encore, ses faveurs sur la retraite et sur l'année qui allait s'ouvrir.

«Après cette retraite, commencée le dimanche soir, 12 septembre, eut lieu l'ordination, à laquelle prenaient part pour les Ordres mineurs: M. M. Hauger, Dreyer, Contoy, Caragnat, Gerrer, Wünnemburger, Rivaz, Oster-Kientzler, Chuet, Binder, Costes. M. M. Choroux et Bossenlopp reçurent la tonsure, le 14 novembre, M. M. Bellier, Ryland, Mooney, Stephens eurent le même bonheur, et M. Rivaz fut promu au sous-diaconat.

«Le dimanche, 19 novembre le C. R. Père put lui-même présider la touchante cérémonie de la clôture de la retraite. Le R. P. Sawenbrück nous adressa alors une chaleureuse allocution sur les moyens à prendre pour persévérer dans le bien. Il était beau de voir ce bon Père, portant encore si vigoureusement plus d'un demi-siècle de fatigues et de travaux apostoliques, nous parler avec tant de force et d'onction. On s'aperçut nous fîmes honorer de la présence de M. P. Fessieux, du C. R. Père et du R. P. Sawenbrück. Le C. R. Père nous rappela, dans quelques paroles qu'il nous adressa, quelle était la fin du scolaricat: acquiescer la vertu et la science.

puis il distribua aux confrères nouveaux-venus les portraits de St. Louis de Gonzague et de V. J. Dixé. Nous étions alors, prêts à commencer la nouvelle année scolaire, un nombre de 82 scolastiques, chiffre bien supérieur à celui de l'année précédente où nous n'étions que 58, et qui jamais encore n'avait été atteint depuis la fondation de la Cong<sup>g</sup>.

— 4. « Parmi les absents, Dieu alluit nous sembler le sacrifice de quelques-uns des nôtres, comme une offrande de prémices qui devait lui être agréable. Dans les premiers jours de novembre, nous apprenions la mort de M. Walter; puis, un peu plus tard, celle de M. Galach, décidé dans le sein de sa famille; après une année de bien cruelles souffrances; enfin celle de M. Fontaine, envoyé, par suite de son état de santé, à S. D. de Longonnet, où il s'éteignait vers le milieu de décembre.

Nous donnerons plus loin de plus amples détails sur la vie et les derniers moments de ces deux derniers confrères.

— 5. « Le beau jour de St. Jean l'Evangeliste, trois de nos postulants, M. M. Kéruel, Caiet et Schuster, eurent le bonheur de se joindre à trois novices Feres, pour recevoir le St. habit de la Cong<sup>g</sup>. Le P. F. Provincial, arrivé de Paris, pour présider la cérémonie, nous fit voir, dans l'instruction d'usage, que l'esprit de pauvreté, d'obéissance et de sacrifice est essentiel à tout bon religieux; trois vertus qu'il nous exhorta vivement à imiter en Jésus reposant dans l'humble étal de Bethléem. C'est de ce moment et durant tout le mois de janvier, le divin Enfant fut-il chaque jour fréquemment entouré d'adorateurs. Nous aimions à aller près de la crèche, demander à Jésus lumière dans nos études, consolations dans nos difficultés et surtout force et courage dans l'imitation de ses vertus.

Quelques jours plus tard, le premier dimanche après

l'Épiphanie, le P. F. Provincial présidait encore notre fête patronale du scolasticat. Il chanta la grand'messe et les vêpres, et sur l'invitation du P. Directeur, il consent, à notre grande joie, à nous faire la conférence spirituelle. L'inspirant de la circonstance de la vie du divin Enfant que nous célébrions en ce beau jour, il nous fit remarquer que si nous voulions avoir parfaitement pour patron Jésus enseignant dans le Temple comme lui, nous devions être complètement détachés de la famille et du pays, savoir ensuite écouter et interroger ceux que le bon Dieu a chargés de nous instruire, et enfin suivre sans réserves les ordres de nos Supérieurs et les avis de nos Directeurs.

— 6. « Nous ne saurions passer sous silence les deux dernières Circulaires du C. P. Père; la première, qui promulguait un décret obtenu de la S. C. de la Propaganda par rapport aux engagements des scolastiques dans notre Cong<sup>g</sup> qui a été reçue avec ce respect et cette reconnaissance filiale qu'elle exigeait de nous, pour la faveur signalé dont elle nous portait le gage; la seconde, par laquelle le C. P. Père faisait ses adieux à ses enfants, avant son départ pour le Concile. Nous nous sommes fait un devoir de lui exprimer dans une lettre collective les sentiments qu'elles ont fait naître dans nos cœurs, afin de témoigner de nouveau à notre C. P. Père des dispositions constantes de notre fidélité et de notre attachement à sa personne et à la Cong<sup>g</sup>.

« Comme des enfants vraiment dévoués au S. Père, nous avons vu avec une joie bien sensible notre bien-aimé Pontife Pie IX, réunir autour de lui tous les Pasteurs de la Chrétienté, pour le Concile œcuménique du Vatican. Dès le principe, nous avons une prières les plus ferventes à celles de tous les vrais catholiques, pour demander l'heureuse issue des tra-

de cette auguste assemblée. Parmi les nombreuses questions proposées au Concile, nous aimons en avec bonheur figurer l'une des plus belles prérogatives du successeur de St. Pierre, son infailibilité. Mais notre allégresse fut à son comble, quand nous apprîmes que M. 2<sup>e</sup> Hobbes avait été l'un des premiers à signer le Postulatum des Evêques, et surtout, que le C. P. Père avait pu lui aussi formuler son vœu, au nom de toute la Cong<sup>e</sup> et de nos différentes Missions, en faveur de la définition de cette vérité qui nous est si chère.

### C<sup>te</sup> des Freres.

1. Freres revenus de Missions. — 2. Retraite annuelle. Présence du C. P. Père. Prise d'habit. Profession. — 3. Personnel du Noviciat. Appendice. Lettre des scolastiques au C. P. Père. Notices sur M. M. Fontaine et Salach.

Bull. de la C<sup>te</sup> — 1. « Comme il a été dit dans les nouvelles récentes des précédents bulletins, plusieurs Freres nous sont arrivés de différentes C<sup>tes</sup> d'outre-mer. C'est ainsi que nous avons eu le bonheur de recevoir successivement dans les mois de juillet et d'août: le F. Marcellin, de la Mission de Zanzibar, les F. F. Louis Stanislas et Marie-Auguste, de la C<sup>te</sup> de Bourbon, le F. Preme, de la Mission du Gabon, les F. F. Mathieu et Jean de la Croix, de la C<sup>te</sup> de St. Joseph Ngazobil. »

— 2. « La retraite annuelle des Freres s'est ouverte le 19 septembre, fête de St. D. des Sept. Douleurs. Le P. Père Lavenbruck voulut bien, comme il l'avait promis, venir nous la prêcher. Sa parole animée et persuasive produisit les meilleurs effets sur tous ceux qui eurent le bonheur de prendre part à ces exercices. Assistèrent à la retraite: les F. F. Jean-Baptiste, Jules, Emile, Honore, Paul, Joseph, Preme, Francois, Augustin, Mathieu, Francois-Marie, Kularion, Etidore, Marcellin, Albert, Jean de la

— Croix

Stéphonse, Agapit, Louis-Stanislas, Ephrem, Hermann  
 Kémy, Léopold, Stanislas et Normède; et en outre tous  
 les Frères-Sovices et tous les Postulants.

« Le dimanche suivant, jour de la clôture de la  
 retraite, nous eûmes le bonheur de posséder le C. R. Père  
 qui put entendre les Directions des Frères Profès et des  
 Novices admis à la profession. Il présida également  
 la cérémonie de Profession et de Prise d'Habit. Le R. Père  
 Provincial, dans une touchante allocution, nous fit com-  
 prendre de quelle vigilance il nous fallait user pour  
 conserver en nous les grâces précieuses de salut obtenues  
 dans cette retraite, et nous indiqua les moyens à prendre  
 pour entretenir nos bonnes dispositions. Le C. R. Père  
 recut ensuite les premiers engagements de deux postulants  
 les F. F. Georges Leblitt, en religion François-Joseph et  
 Jean Wagner, en religion Jean-Marie. Les Frères  
 Novices Roland, Augustin, Roufin, Hilaire, Sulpice,  
 Marie-Aloïse et Louis-Marie, eurent le bonheur d'é-  
 mettre entre ses mains leurs premiers vœux de religion.  
 Les F. F. Isidore, Albert et Louis-Stanislas renouvelèrent  
 leurs vœux pour cinq ans; le F. Marcellin prononça  
 ses vœux perpétuels. Le salut solennel, donné par le  
 C. R. Père, termina cette belle et touchante cérémonie.

Accompagné du R. P. Provincial, le C. R. Père vou-  
 lut bien prendre part à notre souper. Puis, après la  
 visite au St. Sacrement, nous nous réunîmes dans la  
 salle de C.<sup>te</sup>, où il nous adressa, avec une bonté toute  
 paternelle, quelques paroles d'encouragement, en nous re-  
 commandant surtout une grande fidélité aux grâces de  
 la retraite. Il distribua ensuite aux nouveaux profès le  
 portrait du V.<sup>e</sup> Père et sa propre photographie; et nous  
 ayant donné sa bénédiction, il nous quitta pour rentrer  
 à Paris, nous laissant tous sous la douce impression des  
 paroles qu'il venait de nous adresser.

Peu de jours après la retraite, les Frères et les nouveaux profès encore présents au St-Cœur de Marie, durent nous quitter, les uns pour retourner dans leur C.<sup>te</sup>, les autres pour se rendre à leur nouvelle destination.»

— 4. Le personnel actuel du noviciat est de 19 novices et de 4 postulants. Dans le courant de ce semestre, nous avons reçu plusieurs novices venant des autres C.<sup>tes</sup>: ce sont les F. F. Maximin, Constant et Cécilien, de la C.<sup>te</sup> de Bellule, les F. F. Michel, Thomas d'Aguin et Gonzague, de la C.<sup>te</sup> de N. O. de Langonnet; les F. F. Germain et Congal, de la C.<sup>te</sup> de Blackrock.»

---

## APPENDICE.

### Lettre des Scol.<sup>iers</sup> au C. R. Père.

Notre C. Révérend et bien-aimé Père, — Séparés depuis quelque temps de votre personne vénérée, vos enfants sentent le besoin de venir se grouper, pendant quelques instants du moins, auprès de vous, pour vous faire part des sentiments dont leurs cœurs sont remplis. Dans toute autre circonstance, l'affection que nous avons pour vous nous ferait regretter votre éloignement; mais aujourd'hui, les motifs de cette séparation en diminuant l'amertume. En effet, vous irez à Rome prendre place dans ces solennelles assises de la Chrétienté; travailler avec fièvre au triomphe prochain de l'Eglise, voir la Cong., notre bonne Mère, représentée dans la plus auguste assemblée qui fut jamais vuë; Notre C. R. Père, ce qui nous rend moins amer le souvenir de votre éloignement. Un autre puissant motif de consolation, c'est d'apprendre, par les fréquentes nouvelles qu'on veut bien nous transmettre, que votre santé si affaiblie par les travaux et la maladie, et néanmoins si nécessaire encore pour le bien de la Cong., va s'améliorant de jour en jour sous un ciel plus propice.

Cependant, C. R. et bien-cher Père, ces motifs ne sont pas suffisants pour nous faire oublier que vous n'êtes pas au milieu de nous; et notre joie, comme toutes les joies de cette terre n'est pas complète. Les touchantes cérémonies de Noël, le beau,

mais du divin Enfant Jésus, notre patron, l'anniversaire, si plein de souvenirs, de la mort de notre V.<sup>e</sup> Père, s'écoulaient rapidement; et notre bien-aimé Père, qui toujours aima à partager nos joies, n'a pu y participer. Bientôt même, les regards tournés vers Rome, nous nous unissons avec nos frères de la Cong.<sup>e</sup>, dispersés sur tous les points du globe, pour célébrer. Le jour à jamais béni du V.<sup>e</sup> Père vous confia le soin de continuer son œuvre, et nous n'aurons pas le bonheur si doux de vous témoigner notre reconnaissance et notre amour.

Quo moins nous sera-t-il permis, en ce jour si cher à nos cœurs, de nous transporter par la pensée auprès de votre personne vénérée, et de vous redire les sentiments dont nous sommes pénétrés, et que les circonstances où nous nous trouvons ne font que rendre plus ardents. Merci, notre C. P. et bien-aimé Père pour toutes les bontés que vous avez eues et que vous avez encore pour chacun de nous, en nous procurant des moyens si nombreux et si efficaces pour devenir de saints religieux et des prêtres fervents. Merci encore pour tous les travaux que vous entreprenez si généreusement et que vous exécutez avec tant de constance dans l'intérêt de notre Mère chérie et pour nous en particulier; dernièrement encore, une Circulaire spécialement adressée aux scolastiques, nous était un témoignage assuré du vif intérêt que vous nous portez. Nous y avons vu avec quelle sollicitude, pendant une année entière, vous avez traité nos intérêts auprès des Cong.<sup>es</sup> romaines, pour obtenir enfin du S.<sup>t</sup> Siège que l'Eglise nous reconnût comme les vrais enfants de la Cong.<sup>e</sup>. Aussi avons nous reçu cette précieuse faveur avec l'amour et la reconnaissance qu'elle mérite. Merci donc, notre C. P. Père, car nous n'ignorons pas que vous répandez maintenant, avec fatigue, la semence dont nous recueillerons les fruits.

Mais comment répondrons-nous à tant de bontés? Comment payer de retour des soins si vigilants? Sans cesse nous vous entendons nous redire: «Gardez la règle.» Oui, notre C. P. et bien-aimé Père, nous le savons, c'est par l'observation stricte de notre règlement; c'est par la ferveur dans tous nos exercices, c'est par la soumission entière aux intentions de nos Sup.<sup>rs</sup> et Direct.<sup>rs</sup>, que nous vous plairons; aussi nous vous le promettons: désormais nous serons encore plus fidèles à notre règle, notre vie sera d'obéir plus promptement, et enfin nous nous ferons toujours un devoir d'entourer d'un amour vraiment filial tous ceux qui nous tiennent la place du bon Dieu, persuadés que c'est le seul vrai moyen de correspondre aux grâces innombrables dont le Seigneur nous comble chaque jour par votre entremise.

Et ces témoignages de notre reconnaissance envers vous, et de notre attachement à la Cong.<sup>e</sup>, nous nous faisons un devoir de joindre nos prières les plus ferventes. Nous savons en effet que si le V.<sup>e</sup> Père, par sa puissante intercession auprès de Dieu, vous a rappelés des portes du

tombeau, il nous a laissé cependant quelque chose à obtenir; aussi flattés autant que surpris de la part spéciale que vous avez daigné faire à vos enfants du 9.<sup>e</sup> Cour de Marie, dans la lettre adressée, lors de votre départ pour Rome, aux membres de la Cong<sup>e</sup>, dans le but de demander des prières pour le Concile et pour vous, nous nous sommes empressés de faire tout notre possible pour répondre à votre légitime attente. Permettez-nous donc, notre C.<sup>o</sup> P.<sup>o</sup> et son cher Père de vous exposer les pratiques que nous avons été heureux, avec l'approbation du R. P. Directeur, d'adopter unanimement sur la proposition de quelques-uns d'entre nous. Chaque semaine, le lundi, en l'honneur du S.<sup>t</sup> Esprit, et le samedi, en l'honneur du S.<sup>t</sup> Cour de Marie, la moitié de la C.<sup>o</sup> fait la 5.<sup>e</sup> Communion à votre intention et pour le Concile, tous les jours une députation de neuf scolastiques se rend au tombeau du V.<sup>e</sup> Père, pour réciter l' Ave Maria Stella et des invocations aux S.<sup>s</sup> C.C. de Jésus et de Marie, tandis que neuf autres confrères vont à la chapelle réciter la messe Vni Sancti Spiritus; et c'est ainsi que nous essayons par la pensée continuelle de Rome et de notre bien-aimé Père de nous dédommager de son absence. Nous avons la douce confiance, notre C.<sup>o</sup> P.<sup>o</sup> et bien-aimé Père, que le bon Dieu voudra bien exaucer nos prières, et que bientôt vous reviendrez parmi nous, plein de force et de vigueur, nous édifier et nous encourager par vos bonnes paroles. C'est ce que nous demandons au Ciel tous les jours, avec d'autant plus d'instances, que nous voyons moins éloigné le moment de votre retour.

Daignez agréer, notre C.<sup>o</sup> P.<sup>o</sup> et bien-aimé Père les sentiments d'affection, de reconnaissance et de soumission de tous les scolastiques du 9.<sup>e</sup> Cour de Marie, qui sont heureux de pouvoir se dire vos enfants; et, en échange, veuillez leur envoyer votre paternelle bénédiction, pour qu'ils soient de plus en plus fidèles à leur belle vocation, qu'ils se montrent toujours dignes de la Cong<sup>e</sup> qui veut bien les adopter comme ses enfants et à laquelle ils se font un honneur d'appartenir.

Maison du 9.<sup>e</sup> Scol.<sup>at</sup>, C.<sup>o</sup> du 9.<sup>e</sup> Cour de Marie, 3 Février 1870.

### Notice sur M. Fontaine, décédé à Langonnet, le 14 Décembre 1870.

Joseph Jules Fontaine naquit à Ablonçon le 30 juillet 1848, et fut élevé chrétiennement à Champsecret (Orne), par une pieuse veuve, à laquelle ses parents l'avaient confié; Dès l'âge de dix ans, il fréquenta régulièrement

L'école primaire. Au commencement du mois de juin 1860, il fut admis pour la première fois à recevoir Jésus dans son cœur. Au mois d'octobre de cette même année, Jules entra à l'hospice d'Almon, en qualité d'enfant de chœur. Il remplit deux ans ces fonctions. En 1863, ayant manifesté à l'examinateur le désir d'apprendre le latin, ces charitables pères s'empressèrent de lui en fournir tous les moyens; et, comme ses nombreux travaux ne lui permettaient pas de s'occuper directement de son protégé, il le confia, pour ses études, à un ancien professeur du collège d'Almon. Grâce aux heureuses dispositions et de sa douce piété qu'il remarqua en son disciple, cet homme recommandable pour sa vertu, s'intéressa tout particulièrement à son avancement dans les études; si bien que Jules, après deux ans de répétitions, malgré les occupations qu'il avait à l'hospice, pouvait suivre les cours de troisième. Dès ce moment néanmoins, la pensée de la vie religieuse lui revenait souvent. Il crut d'abord que Dieu le voulait cher, les larmes le chauffèrent, mais le père qui s'intéressait à lui et auquel il découvrit son dessein s'opposa toujours à ce désir, prévoyant bien qu'une santé aussi faible ne lui permettrait point de suivre une règle au séminaire. Confiant en le discours de son confesseur, notre jeune aspirant se tint tranquille, laissant à son bon-père le soin de lui trouver une famille religieuse en rapport avec ses traits. Quelque temps après, celui-ci par l'entremise de M. l'abbé Trivier, obtint du C. S. l'admission de M. Fontaine comme petit scolastique, et le 20 avril 1865, il arriva à Langonnet.

Dès les premiers jours de son postulat, il se montra plein de ferveur. Le 1<sup>er</sup> novembre 1865 six mois à peine après son admission au Postulat il fut reçu scolastique. À partir de ce moment sa piété alla grandissant. On admirait son culte pour son patron S<sup>t</sup> Joseph; souvent, il se privait de récréation, et allait un jour à l'église du saint avec le Scolastique qui en était chargé. Il avait aussi pour la S<sup>te</sup> Vierge une dévotion bien tendre, et parmi les mystères qu'il aimait à vénérer dans la vie du Sauveur, il avait une prédilection marquée pour celui de ses souffrances. Chaque vendredi, il s'approchait de la S<sup>te</sup> Table, et deux fois par semaine, le jeudi et le dimanche régulièrement, il faisait le chemin de la Croix.

Au commencement de sa seconde, sa ferveur et ses autres qualités le désignèrent pour être chargé en premier, sous la direction de S. P. Guynet, des catéchismes faits aux enfants de la colonie de S<sup>t</sup>-Michel. Ici, comme partout, il fit preuve de dévouement, et put, un instant du moins, satisfaire le désir qu'il avait manifesté bien souvent de travailler au salut des âmes.

En douceur ordinaire ne l'empêchait pas de se monter ferme, dès qu'il s'agissait de faire respecter la règle. Mais si l'on fallait punir, on donnait un simple avertissement, on sentait dans l'air un de ses paroles comme un sentiment de lenteur qui y était empreint.

L'application soutenue qu'il avait donnée à ses études pendant cette année, le força de les interrompre environ un mois avant les vacances, et il dut même s'éloigner pour un temps du petit scolasticat, après d'aller se reposer dans sa famille. Mais à la manière dont il fit ses adieux à ses confrères par les prières qu'il leur demanda avant de partir et dans les lettres qu'il leur écrivit, on sentait combien il redoutait de rentrer dans ce monde qu'il n'eût plus voulu revoir.

Durant sa rhétorique, sa santé se maintint assez bien, sans néanmoins être très robuste. Arrivé au P. Cours de Marie le 13 septembre 1868, pour faire sa philosophie il put, pendant trois mois encore, suivre le règlement général du scolasticat, sans jamais se plaindre d'indispositions. Cependant, au milieu de l'hiver, une toua quinquante se déclara, et bientôt après on découvrit que la poitrine était affectée. Et lors on remarqua son amour pour la vie commune. Obligé de séjourner sans cesse à l'infirmerie, il ne laissait jamais passer aucun des exercices de règle, auxquels le P. P. P. jet de santé lui permettait d'assister, sans s'y rendre exactement.

Au commencement des vacances, son état empira: une fièvre lente, qui devait le miner insensiblement, vint se joindre à la toua qui l'oppressait. Alors la tendre pitié qu'il avait eue vers Marie Immaculée, lui inspira de demander au P. Directeur la permission de faire une neuvaine à N. D. de Lourdes, à l'effet d'obtenir sa guérison: quelques-uns de ses confrères se firent un plaisir de se joindre à lui; mais leurs prières ne purent avoir eu pour effet que de mieux disposer notre cher mortel au suprême passage.

Dès ce moment on eût, M. Fontaine alla dictant de jour en jour, jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre, où il partit pour N. D. de Langonnet, accompagné du P. Auguste, qui se trouva à peu près dans le même état que lui. Arrivé dans cette dernière Cl., il ne songea plus qu'à se préparer à une sainte mort. Le 8 décembre, il écrit au bon frère Auguste le devancer dans l'Eternité: « Cette mort, écrit le P. Kellerin, a été un avertissement pour M. Fontaine. . . . Il a compris qu'il fallait plus que jamais se préparer à paraître devant Dieu. Ses forces qui s'épuisaient de jour en jour, l'avertissaient de se tenir prêt. Aussi à partir de ce jour, un changement remarquable se fit-il opérer

en lui. Ses prières et fréquentes aspirations s'élevaient de son cœur vers  
 le Cœur de Jésus. Le 9 décembre, je l'ai préparé d'une manière plus  
 spirituelle à recevoir le lendemain la 5<sup>e</sup> Communion et l'Extrême-Onction.  
 Il a reçu ces deux sacrements avant la messe d'enterrement du F. Auguste.  
 Une heure après, il entendait passer sous sa fenêtrée le cortège qui con-  
 duisait, au chant du Benedictus, la dépouille mortelle du F. Auguste.  
 Tout cela a été bien propre à le frapper. Il n'a plus paru cependant affaibli  
 il n'a montré que plus de soin pour se préparer à le suivre. Le samedi soir sa  
 forces déclinaient de plus en plus, il a mis, entre les mains du R. P. Supérieur  
 ses vœux perpétuels. Il a pu prononcer la formule en s'arrêtant après cha-  
 que mot. Le dimanche matin je l'ai communie en Viatique; c'était pour  
 la dernière fois que Jésus venait le visiter sous les espèces sacramentelles.  
 Il a reçu son divin Maître avec les dispositions de la foi la plus vive.  
 Toute la journée a été une action de grâces. Il baisait toujours.  
 Le lundi il respirait difficilement et avait par fois le délire. Ses prières  
 et aspirations qu'il faisait sans cesse, au milieu de ses continuelles souf-  
 frances, montraient sa vive confiance en Jésus, Marie et Joseph. Il était  
 heureux, disait-il, de mourir dans la Congr. il priait pour tous, et surtout  
 pour le C. R. Père. Il aimait surtout à invoquer S. Joseph, qu'il avait servi  
 d'une manière spéciale. Il n'a pas non plus oublié le V. Père.

Pendant cette journée de lundi, qui a été une lente agonie, M. Bonjean  
 et nos bons S. P. infirmiers ne l'ont pas quitté. Je lui ai donné pendant la  
 journée, l'indulgence *du articulo mortis*: il l'a reçue en pleine connaissance.  
 Bientôt les symptômes de la mort se sont déclarés: le froid gagnait les extrémités,  
 sa respiration était de plus en plus difficile: et ce perdue connaissance vers  
 10 heures du soir, et à 1 h 1/2 du matin, le jour de S. Paul de la Croix, de  
 ce saint qu'il avait particulièrement aimé et dont il lisait la vie pendant  
 sa maladie, il a quitté cette terre d'exil pour entrer dans son éternité.

Ses anciens confrères de N. D. de Langonnet ont été désignés pour le porter  
 à sa dernière demeure. C'est le R. P. Supérieur, qui a eu lieu la grand'messe  
 et enterrement, chanté par le R. P. Supérieur, la pluie n'a pas permis de  
 sortir en surplis. Toutes les cérémonies ont été faites à la porte de l'Eglise et  
 des Scolastiques, un moine, avec les Frères, l'ont accompagné en silence au cimé-  
 tière: c'était lugubre. Au cimetière, j'ai pris un surplis et une étole, et ma-  
 gis la pluie, j'ai dit encore les dernières prières de l'Eglise. Il est enterré dans le carré  
 réservé aux petits scolastiques, à côté de M. Le Abrial, pasteur de scolastique  
 et mort l'année dernière. C'est le premier scolastique séculier.

Celui-ci a passé, humble et caché, le scol. que le Seigneur a retiré de cette terre d'exil  
 parce qu'il l'aimait: *Ilacuit Deo et translatus est in Paradisum.* (Sicut. XL IV, 16.)

## Notice sur M. Lalach scol<sup>que</sup>, décédé, le 16 novembre 1869.

Jean Lalach naquit le 11 Avril 1846 à S<sup>t</sup>. Genies, diocèse de Montauban. Il fit ses premières études au petit séminaire qu'il ne quitta qu'après la seconde. Sa piété, dans cet établissement, le rendit bien tôt digne d'être reçu au nombre des Congréganistes de la C. S<sup>te</sup> Vierge. Un trait nous le rendra sensible: Pour décorer l'autel de Marie, il s'ingéniait à trouver de petites ressources afin de fournir à l'ornementation. Entre autres choses, il imagina de s'offrir à ses condisciples pour nettoyer leurs chaussures, cela moyennant une modique rétribution. Il eut quelques pratiques, et la modeste école qu'il recevait en retour, revint toujours au petit oratoire de la Vierge Immaculée.

Après sa seconde, il entra à Cellule, le 3 octobre 1865, pour faire sa rhétorique. Il fut, le 19 mai 1866, fête de la Pentecôte, reçu scolastique titulaire dans cette même C<sup>te</sup>. Le 16 septembre, 1867, il entra au S<sup>t</sup>. Cœur de Marie. Pendant tout le temps qu'il a passé dans la Cong<sup>g</sup>, M. Lalach a été constamment pour ses confrères un modèle d'édification. Tous ceux qui l'ont connu, savent qu'elle était sa charité, son zèle pour l'observation de la règle. Un trait, pris entre bien d'autres, suffira pour montrer combien il possédait ces vertus. Au grand scolastique, ses directeurs lui avaient confié les fonctions de procureur; un jour donc, et cela est arrivé plus d'une fois, un postulant encore peu initié aux principes en usage, vint trouver M. Lalach pour lui demander un objet; c'était à une heure indue. Rien d'autres en pareil cas, n'auraient pu manquer d'ajourner le postulant; et pour vouloir sauvegarder la règle, ils auraient peut-être blessé la charité. M. Lalach sut tout concilier. Attendez un peu, dit-il à ce confrère, j'ai quelque chose à régler auparavant; et il se hâta aussitôt de demander au P. Directeur la permission de satisfaire sur-le-champ à la demande qui lui était faite. Cette charité se manifestait encore dans ses rapports avec ses confrères; jamais on n'entendait sortir de sa bouche quelque parole de blâme ou de critique.

Mais son amour pour la Cong<sup>g</sup> ne le cédait point à celui qu'il avait pour ses confrères. Pour lui la Congrégation, c'était tout. C'était pour devenir un jour un de ses membres, qu'il travaillait ardemment; et certes il ne se méprisait pas. M. Lalach, disait-on, s'habituellement à Cellule, n'eut pas longtemps de ce train-là.

Son application était soutenue. En rhétorique et surtout en des matières d'érudition. Son esprit, naturellement sérieux, se portait aussi avec goût à l'étude de la philosophie et de la théologie.

Il aimait et vénérait tendrement notre saint-Fondateur. Comme sa maladie ne lui permettait pas de prendre part aux travaux manuels de la C<sup>te</sup>, il consacrait ce temps à l'analyse des écrits du V.<sup>e</sup> Père, et réunissait sous les mêmes titres les lettres qui se rapportaient aux mêmes sujets.

En étudiant ainsi plus attentivement notre V.<sup>e</sup> Père, il apprit à le mieux connaître et à l'aimer davantage, et disait avec un ton d'intime conviction: « Ah ! réellement notre V.<sup>e</sup> Père est un saint ! »

Il sut mettre à profit les admirables leçons qu'il puisait dans cette lecture presque continuelle. Il en fut comblé pour pratiquer la charité et pour remplir tous ses devoirs avec ferveur; les dernières années de sa vie furent des années de sacrifice. Et tout d'un coup d'une maladie de poitrine, il se vit obligé d'aller sous sa famille prendre soin de sa santé. En quittant Paris, il ressentit vivement le regret de s'éloigner du scolasticat et ne put retenir ses larmes. « J'en pleure comme un enfant, écrivait-il, lorsque j'ai quitté la C<sup>te</sup>. C'était me séparer de mes confères et du V.<sup>e</sup> Père; mais je n'en ai pu dominer mon émotion. »

Le mal ne tarda pas à se manifester dans sa famille et à s'aggraver; le mal au contraire empirait. Le 5 novembre, M. le Curé de l'embranchement qu'il habitait, écrivait au P. Directeur du scolasticat les lignes suivantes sur sa santé: « M. Falach est très-malade. Son pied coule plus qu'à l'ordinaire, sa poitrine se trouve prise; et est dégoûté de tout. La semaine dernière il espérait encore pouvoir guérir; cet espoir, il ne l'a plus aujourd'hui; il ne verra peut-être pas la fin de la semaine. Au reste il est très-résigné; il a déjà reçu les sacrements des maladies, et se recommande à vos prières et à celles de votre communauté. »

Quelques jours plus tard, le 16 novembre, ce même scolasticat écrivait encore, mais pour confirmer cette fois les tristes pressentiments qu'il avait eus dans sa première lettre. « Ce matin à 3 heures, le bon Dieu s'est daigné appeler à lui le cher M. Falach; il s'est éteint. Il a conservé sa parfaite connaissance jusqu'au dernier moment. Cette nuit, y a-t-il eu surprise de lui les prières des agonisants, il prenait plaisir à les entendre. Il n'a voulu se confesser; il n'y avait que quatre jours qu'il avait reçu de nouveau le S.<sup>t</sup> Viatique. »

La semaine dernière, aussitôt que j'eus reçu votre lettre, il vint en ma présence, et me dit la manière que vous l'indiquiez; il fut très-content de cette faveur; et depuis il a témoigné plusieurs fois qu'il se trouvait heureux d'être reçu religieusement.

Puisse cette douce joie de ses derniers moments avoir été pour lui l'avant-goût du bonheur des saints.

## Maison du Séminaire Colonial.

1. Mutations. — 2. Rentée des sem<sup>tes</sup>. Retraites. Ordination par M<sup>sr</sup> Moampoint, Salut de départ. — 3. Séjour de Nos Seigneurs Moampoint, Dessieux, Robies et Bournef. — 4. de M<sup>sr</sup> l'abbé Guesdon. — 5. Ouvres. Retraite en Patronage par le G. B. Provincial. Retraites dans divers pensionnat. Ressorts du Fort de Nicéus.

Bull de la C<sup>te</sup> G. comme on a pu le voir déjà dans la partie officielle du bulletin général, un changement a été opéré dans le personnel des Frères de la C<sup>te</sup> du séminaire colonial. Le P. Jéan qui professait la philosophie, a été appelé à N. D. de Langonnet pour enseigner les sciences et préparer aux épreuves du baccalauréat ceux des élèves de l'établissement qui désirent se présenter à ces examens. Il a été remplacé par le P. Beckel, nouveau prof<sup>s</sup>, lequel a été chargé du cours de philosophie et des deux cours accessoires de chimie et de physique.

Le P. Jérôme, précédemment placé dans la C<sup>te</sup> de Blac-kroch, a été appelé à la Maison-Mère, pour prêter son concours au P. P. Delajlace, principalement dans ses travaux sur la vie et les écrits du V<sup>e</sup> Père, et autres travaux importants du secrétariat.

Par contre, le P. Cadoret qui était l'année dernière, au nombre des Pères faisant partie du secrétariat, a reçu son obédience pour le séminaire collège de la Brasse-Verre, et s'est embarqué le 8 décembre, à l'effet de se rendre à sa nouvelle destination.

Quelques changements ont également eu lieu, parmi les Frères attachés à la C<sup>te</sup>. Deux nouveaux Prof<sup>s</sup>, les P. P. Pilvaire et Eulprice, ont été placés dans la maison du séminaire colonial; le premier comme chargé de la cuisine; le second pour aider le P. Joseph dans les écritures du secrétariat et travailler spécialement à la transcription des pièces du procès du V<sup>e</sup> Père.

— 2. « Les faits particuliers concernant la C<sup>te</sup> n'offrent aucun intérêt bien spécial. Le 12 octobre, avait lieu la rentrée des élèves du séminaire; on comptait dans les premiers jours environ 66 séminaristes seulement; nombre inférieur, comme on le voit, à celui

des années précédentes, mais en rapport avec les besoins actuels des divers diocèses coloniaux.

Le P. Caillet prêcha la retraite de commencement d'année. On nous après environ, s'ouvrait une seconde retraite, celle de l'ordination. L'époque de cette ordination avait été avancée, à cause de l'absence des évêques convoqués à Rome pour le Concile, dès le commencement de décembre. Ses instructions furent faites par les P. P. du séminaire, auxquels se trouvèrent joints le R. P. Vignance, le P. Barillet et le P. Le Penne alors en passage à Paris. Le dimanche 14 novembre, dans la chapelle du séminaire du St-Esprit, No 7 - Beaupoint, dont nous avons annulé le séjour momentanément à la Maison-Mère en se rendant à Rome, eut le bonheur de conférer les Ordres. Six-vingt séminaristes reçurent l'ordination sacerdotale; on comptait aussi parmi eux dix diocésains - diocèses, douze mineurs et huit novices. Leur nombre, accru des novices et des scolastiques venus du St-Cœur de Marie, s'élevait à un total de 64 ordonnés.

Après la cérémonie, sa Grandeur prenant pour texte ces paroles de l'Évangile: *Ego sum homo pastor*, fit ressortir, dans une courte allocution, les qualités du prêtre vraiment-pasteur faides âmes qui lui sont confiées.

Le soir eut lieu selon l'usage la cérémonie du salut de départ. Ce fut le R. P. Caillet qui prêcha. Il se plut tout d'abord à ratapocher dans l'esprit des nouveaux-prêtres le souvenir de ces deux fêtes, toutes les deux appartenant à la même année: celle de leur ordination et celle de l'ouverture du Concile du Vatican - Dieu, leur dit-il, ne manquera pas d'attacher à leur ordination, par le fait même de cette coïncidence, une grâce spéciale, à laquelle ils doivent s'efforcer de correspondre par un amour plus grand de l'église, et un dévouement plus parfait à leurs devoirs. Ensuite, il déclara d'une manière touchante le texte qu'il avait choisi: *non vos me elegistis, sed Ego elegi vos, et posui vos ut eatis et functionem afferatis, et functionem vestram*.

Déjà dans le courant de septembre cinq séminaristes avaient pris part au S<sup>t</sup> Cœur de Marie, à l'ordination qu'avait faite M<sup>r</sup>. Bessieux. Il en avait eu deux de promus à la prêtrise, un au diaconat, deux autres au sous-diaconat.

Le soir même de l'Ordination du 14 novembre, M<sup>r</sup>. Maupoint quitta la Maison-Mère pour continuer son voyage de Rome. Sa Grandeur était arrivée au séminaire le 25 octobre, accompagnée de M<sup>r</sup>. l'abbé Lambert, son vicaire général.

La pensée de Monseigneur, avant la mort du P<sup>r</sup>. Gaulhier, avait toujours été, en le choisissant pour son théologien, de décerner à ce cher Père et à l'Institut, cette marque flatteuse de son estime et de son affection. Ses regrets dont sa Grandeur avait voulu donner, avant de quitter son diocèse, une touchante et publique manifestation, à la mémoire du bon P. Gaulhier, Elle s'est plu à nous en renouveler ici la sincère et vive expression. C'est M<sup>r</sup>. l'abbé Feltier, chanoine honoraire de Poitiers, que M<sup>r</sup>. Maupoint a choisi pour l'accompagner au Concile en qualité de théologien.

M<sup>r</sup>. Bessieux, dont nous avons annoncé le retour de Rome, le 17 juillet dernier, a prolongé son séjour dans la C<sup>té</sup> de Paris jusqu'à son départ pour sa chère Mission. Le 25 octobre, nous avons eu le regret de voir sa Grandeur nous faire ses adieux pour se diriger vers le midi de la France, en passant par notre C<sup>té</sup> de Cellule. Monseigneur amenait avec lui le P. Duprez entièrement remis après un repos de quelques mois des fatigues qui avaient occasionné son retour en Europe.

En même temps que M<sup>r</sup>. Bessieux, nous avons eu le bonheur de posséder aussi à la Maison-Mère M<sup>r</sup>. Robes.

Sa Grandeur arrivait le 19 août à Paris, avec le P. Le Penne. Monseigneur put, malgré les fatigues de son voyage, assister aux exercices de la retraite. Le 3 septembre il se dirigeait sur l'Alsace, et il poursuivait même son voyage jusqu'en Lorraine. Ses vœux furent heureux, de le recevoir et de le posséder pendant quelques jours.

Le retour, le 28 du même mois. Sa Grandeur, cédant aux instances qui lui étaient faites, put encore se rendre en Bretagne et consacrer un peu plus d'une semaine à visiter les lieux qu'elle avait intention de visiter. Rentré à Paris le 20 octobre, M<sup>gr</sup> eut quelques jours de souffrances, qui ne lui permirent pas de réaliser la promesse qu'il avait faite de se rendre alors à Cellule. La santé néanmoins se remit bientôt, et il put, le 11 novembre, prendre la direction de Rome, où sa Grandeur était attendue au séminaire français.

« Comme les autres membres de la Cong<sup>g</sup> que nous avons eu le bonheur de posséder quelque temps à la Maison-Ma nous devons mentionner le R. P. Liewenbruck, venu à Paris, pour la retraite des Trères du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie; et, dans une autre circonstance, se rendant au lieu d'une de ses Missions. La santé de cet infatigable Missionnaire se soutient toujours, malgré ses continuel travaux, et ce n'était pas sans admiration que nous l'intendions nous dire, qu'il comptait, de vie apostolique, une période de 55 années. »

« Nous avons déjà parlé, dans le bulletin de la province d'Amérique, du séjour que M<sup>gr</sup> Royne a fait au séminaire, tout le temps qu'il est resté à Paris. Arrivé le 24 décembre sa Grandeur repartait le 12 janvier pour Rome. Le nouvel évêque a été très-sensible aux attentions qu'on a eues pour lui, et il a écrit de Rome au R. P. Provincial une lettre toute pleine de l'expression de sa reconnaissance.

« Comme nous l'avons mentionné également, nous avons reçu à différentes reprises, pour un séjour plus ou moins long, M. l'abbé Guesdon, vicaire général Administrateur du diocèse de St. Pierre et Port-de-France. L'impression que tous ont gardée de son séjour au séminaire a été un souvenir des plus édifiants de la simplicité et de la piété de ce digne ecclésiastique. En même temps que M. l'abbé Guesdon, nous avons eu plusieurs fois aussi M. l'abbé Blangier, ancien vicaire général de M<sup>gr</sup> T. arch.

maintenant curé de la paroisse de Fort de France — Les quelques œuvres extérieures dont s'occupent les Pères de la C<sup>te</sup>, s'exercent toujours dans leurs modestes limites avec le même dévouement de leur part.

Ce Patronage, les jeunes gens qui en font partie, comme membres actifs de l'association, ont manifesté le désir de commencer l'année par une retraite. Sur la demande de leur président, M. de Talvelly, le R. P. Provincial a bien voulu leur donner, pendant trois jours, l'instruction du soir. Ils ont retiré comme fruit de cet exercice un redoublement de zèle et de piété. Leur dévouement pour les pauvres enfants recueillis par leurs soins, les porte jusqu'à se faire, à tour de rôle, leurs répétiteurs patients et assidus, afin de leur fournir les éléments de l'instruction primaire qu'ils ne sauraient trouver ailleurs.

Dans la C<sup>te</sup> des Sœurs de St. Joseph, le R. P. Delaplace a eu aussi à donner deux fois la retraite préparatoire à une cérémonie de prise d'habit et de Profession. Il a également prêché des retraites de commencement d'année dans divers pensionnats des Sœurs de St. Joseph : à Meaux, puis, dans leur établissement d'Elfort, où la retraite fut suivie d'une confirmation donnée le 16 novembre par M. P. Bessieux, la veille de son départ pour le midi.

Le P. Le Penneç, pendant le court séjour qu'il a fait dans la C<sup>te</sup> de Paris, a aussi été chargé de prêcher une de ces retraites au pensionnat de Sagny.

Pour défier aux désirs exprimés avec instance par l'archevêché, et subvenir à un embarras momentané, nous avons dû, pendant quelque temps, reprendre partiellement la desserte du Fort de Bicêtre. Chaque dimanche, on s'y rendait du séminaire pour dire la messe, et adresser quelques paroles aux soldats. Ce petit ministère a duré un mois et demi. Le 24 décembre, M. l'abbé Bayle, promoteur du diocèse, écrivait au R. P. Provincial pour le remercier de ce concours qu'il retrouvait

et savait disait-il, apprécier ailleurs, et lui annoncer que le service serait fait à l'avenir par un prêtre nouvellement nommé vicaire de Gentilly, paroisse voisine du Fort.»

## C<sup>te</sup> de Cellule.<sup>(1)</sup>

1. Passage du R. P. Gravière Re traite — 2. Rentrée. Mentions. — 3. Visite de M<sup>rs</sup> Bossiana. id. du R. Kubom. — 4. Re traite par le R. P. Lavenbruck. Article de la semaine relig<sup>se</sup> — 5 Fête du 8 décemb.<sup>r</sup>. — 6 Santé

Bull. de la C<sup>te</sup> — 1. « Les nouvelles de notre dernier bulletin nous conduisaient jusqu'à la distribution des prières. Dans la première quinzaine des vacances, le F. Supérieur partit pour aller prendre part aux exercices de la retraite du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Le R. P. Gravière, qui nous était arrivé de Bordeaux depuis quelques jours, quitta la C<sup>te</sup> avec le F. Supérieur, nous laissant le regret d'un trop rapide passage. Ne pouvant aller comme les années précédentes se retromper dans la solitude du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, près du tombeau de notre V<sup>e</sup> Père, les autres membres de la C<sup>te</sup> s'unirent du moins d'esprit et de cœur aux Pères qui eurent le bonheur de s'y trouver.

« A son retour de Paris, où il avait été retenu pour prêcher la retraite du scolasticat, le F. Sup<sup>r</sup>, malgré une certaine fatigue, donna les mêmes exercices aux Pères, aux Frères et aux grands scolastiques de la C<sup>te</sup>. Ils s'ouvrirent le 19 septembre, fête de N. D. des Sept Douleurs, et furent clos le dimanche suivant. Ce fut ce jour là, que le F. Sup<sup>r</sup> eut le bonheur d'émettre ses vœux perpétuels, les F. F. Emile et Marie-Georges renouvelèrent leurs vœux pour cinq ans, et les autres membres de la C<sup>te</sup> firent la rénovation annuelle de leurs engagements. »

— 2. « La rentrée des élèves a été encore plus nombreuse cette

(1) N. B. Nous placerons plus loin les trois C<sup>tes</sup> de Langonnet, de S<sup>t</sup> Michel et de S<sup>t</sup> Ilaw, dont nous n'avons pas encore reçu les Bull.

année que les années précédentes. On en comptait 195 d'inscrits, et, dès le premier jour, 185, non compris les petits-scolars <sup>quels</sup>, étaient présents à la retraite. C'est nous porte à croire que, loin de diminuer, ce nombre ne fera qu'augmenter par la suite.

Le personnel de l'établissement a éprouvé quelques changements. Le P. Dessaint a reçu son obédience pour la Martinique, où il a été placé à la C<sup>te</sup> de la Délivrande. Nous ont aussi quittés le F. Vialère envoyé au Sénégal, le F. Bidier, à N. D. de Lingonnet, et les Novices Frères Maximin, Constant et Césaire. Ceux-ci ont été remplacés par les Fr. Vincent, Florent et Rodland.

— 3 Nous nous attendions avec bonheur à une visite de M<sup>gr</sup> Robès que le prélat avait bien voulu promettre au P. Supérieur, pendant son séjour à Paris; mais une indisposition a empêché sa Grandeur de tenir sa parole, aussi promptement que nous l'eussions désiré. Cependant, une bien agréable surprise est venue nous dédommager de ce contre-temps. Le samedi 16 octobre, vers 7 h. 1/2 du matin arrive inopinément le P. Dupraz qui nous annonce que M<sup>gr</sup> Bessieux est à Niornet qu'il va nous arriver par le train de neuf heures. Monseigneur n'a point écrit afin d'éviter tout dérangement et de laisser à sa visite le charme de cet imprévu. Grande fut la joie de tous. Heureusement prévenus par le P. Dupraz nous nous préparons à recevoir Monseigneur aussi convenablement que le permettent les circonstances. Toutes les sections de séminaristes revêtent l'uniforme, et se dirigent à l'entrée de l'établissement où Monseigneur arrive bientôt. Là, sa Grandeur dut entendre un compliment prononcé par un élève, membre de notre petite académie.

Après y avoir répondu avec beaucoup de bonté et nous avoir donné sa bénédiction, Monseigneur se rendit au salon, où les Pères et les Frères réunis entendirent de sa bouche d'intéressants détails sur sa Mission. Puis, sur l'invitation

du P. Supérieur, il visita la maison. Au petit scolasticat, il donna une bénédiction spéciale aux aspirants, et leur promit de leur donner son portrait, que ceux-ci sont heureux maintenant de posséder. A la chapelle, qui est en bonne voie de construction, il admira comment, avec des ressources relativement modiques, nous pouvions élever un si grand édifice et il loua le savoir-faire du P. Jean. Monseigneur traversa ensuite les cours du séminaire et se rendit au moulin. Notre meunier fut très-agréablement surpris de recevoir la visite d'un évêque; et comme il se plaignait de ne pouvoir travailler depuis plusieurs mois, parce que le ruisseau était à sec, Monseigneur, après lui avoir donné à lui-même sa bénédiction, bénit le pain et la farine. « afin, dit-il, qu'ils ne soient point empoisonnés, et aussi, ajouta-t-il, pour qu'il tombe de la pluie... »

Le lendemain, Monseigneur voulut bien dire la messe de 9<sup>h.</sup>, à laquelle communierent tous nos enfants. Puis il partit pour Clermont avec le P. Sup.<sup>r</sup>. Ils allèrent ensemble rendre visite à Monseigneur, qui les retint à dîner. M.<sup>r</sup> Bessieu alla voir également M.<sup>r</sup> Mercier et M.<sup>r</sup> Faidetel, chanoine honoraire et professeur de philosophie au Petit-séminaire de Clermont. La Grandeur ne nous est pas revenue. Mais de Clermont elle a pris le chemin de fer pour se rendre à Costrès, avant de repartir pour sa chère Mission. Le P. Dupraz qui, la veille, était allé voir un de ses anciens élèves, actuellement vicaire dans une paroisse assez éloignée, rejoignit Monseigneur à Clermont et partit avec lui. Pour nous, c'est la dernière fois peut-être que nous avons eu le bonheur de voir ce saint évêque des noirs; mais son souvenir vivra toujours dans nos cœurs.

« Nous avons eu encore au milieu de nous le P. Dubois, Sup.<sup>r</sup> de la Providence (Bourbon) Mais ce cher Père ne nous a pas pu rester longtemps j'ai de sa présence; il est reparti, presque aussitôt après son arrivée, pour la Maison-Mère. »

4. « La retraite générale des séminaristes et des petits scolastiques commença quelques jours avant la Toussaint pour se terminer le jour de la même fête. Le R. P. Læwenbruck avait été invité par le P. Sup.<sup>er</sup> à la prêcher. À son arrivée, tous ceux qui ne l'avaient jamais vu, furent bien surpris de trouver tant de vivacité et tant d'énergie dans un vieillard de 76 ans. Mais plus grand encore fut l'étonnement, quand on l'entendit annoncer les grandes vérités du salut avec cette voix forte et vibrante qu'on lui connaît. Sa parole fit, en cette circonstance importante, une impression salutaire sur les cœurs, et nous pouvons croire que les fruits de cette retraite ne seront point passagers.

« Après la retraite, le R. P. Læwenbruck alla à Clermont avec le P. Sup.<sup>er</sup> pour rendre visite à Monseigneur et à son vénérable Vicaire général, M. Mercier. En 1818, le R. P. Læwenbruck avait érigé un chemin de croix dans la paroisse dont M. Mercier était alors curé, et depuis ce temps, ils ne s'étaient pas revus. Dès le soir même, le R. P. Læwenbruck ouvrit, au pensionnat des sœurs de la Miséricorde, à Cellule, une nouvelle retraite de trois jours. Nous aurions été heureux de le posséder plus longtemps au milieu de nous; mais, cette retraite à peine terminée, l'infatigable missionnaire nous quitta pour aller à de nouveaux travaux qui l'attendaient à Angers. »

« Ce n'est pas la première fois que le R. P. Læwenbruck est venu en Auvergne. Clermont avait déjà été, il y a longtemps, le théâtre de son zèle, et le souvenir n'en est pas encore complètement effacé. Voici ce que nous lisons dans la semaine religieuse diocésaine.

« Notre ville épiscopale, les vieillards doivent se le rappeler, a été évangélisée, pendant le carême de 1818, par les Missionnaires de France. Dix de ces jeunes et ardents apôtres s'étaient partagés les principales églises de Clermont, et logeaient les uns à l'évêché, les autres chez M. de Félignoné

et chez M. d'Aubière. C'était le R. P. de Beauzan, supérieur de la Mission; le P. Forget mort évêque d'Orléans, le P. Menjaud, depuis évêque de Nancy et archevêque de Bourges; les L. F. Desmart, Paraudier Ferail, Golge Meadet, Laxenbruck et du Meinildot. Pendant plus de six semaines la parole de Dieu fut distribuée, matin et soir, avec autant de zèle que de talent. Une foule nombreuse et sympathique se portait aux instructions avec un enthousiasme admirable. Les militaires eux-mêmes se rendaient à N. D. du Port, tambour en tête, pour entendre la chaude et émouvante parole du P. Laxenbruck.

Le succès de la mission fut complet. Bientôt les missionnaires ne purent suffire à entendre les confessions. Beaucoup de prêtres de la ville et du diocèse vinrent à leur secours, et l'on vit parmi eux l'abbé Giraud, qui dans la suite a jeté tant d'éclat sur le siège de Cambrai, M. Croizier, mort évêque de Rhodéz, M. Mercier aujourd'hui premier vicaire général.

Le jour de la clôture, 8000 hommes s'approchèrent de la table sainte, dans quatre églises différentes; les habitants de Clermont, pleins d'enthousiasme et de reconnaissance pour ceux qui leur avaient fait tant de bien, reconduisirent les missionnaires, aux flambeaux jusqu'à Montferrand, bien qu'ils eussent caché le jour et l'heure de leur départ.

Ces dignes prêtres ont maintenant succombé, et ont été recevoir la récompense de leurs travaux. Cependant l'un d'eux vit encore, c'est le R. P. Laxenbruck de la Congrégation du St. Esprit. Cet infatigable athlète, centenaire octogénaire, dont la parole évangélique, depuis 53 ans, a retenti dans presque toutes les contrées de l'Europe, qui fait encore entendre sa voix, dans les villes et dans les campagnes, dans les retraites pastorales et dans les couvents, est toujours sur la brèche, plein de force et

de dévouement, donnant chaque année jusqu'à trente missions au rehaités. Il vient d'arriver dans l'Auvergne, qu'il n'a pas vue depuis 1818, et avec une vigueur toujours nouvelle, avec une ardeur toute apostolique, il a donné les exercices de la retraite annuelle au petit séminaire de Cellule. Son ministère s'est exercé là, sur une plus petite échelle qu'à l'ordinaire, mais, comme partout, sa parole animée a produit un grand bien.

(Extr. de la Som. rel. de Clermont, 15 Nov. 1869)

— 5.° Nous ne pouvions me pas donner le plus de solennité possible à la fête du 8 Décembre, jour de l'ouverture du Concile. Aussi, non contents de nous unir de cœur à tous les évêques présents à Rome, nous invitâmes à cette occasion plusieurs membres du clergé, parmi lesquels M. Ducher, chanoine titulaire de la cathédrale. Ces dignes ecclésiastiques voulurent bien rehausser par leur présence notre petite fête. Ils eurent la bienveillance d'assister à une séance littéraire préparée pour cette circonstance par les membres de notre petite académie. Après le souper, les diverses sections se réunirent en récréation. Mais eut lieu une brillante illumination, et nos musiciens, sous la direction du Fr. Sébastien, passèrent dans les cours, en jouant la retraite, tandis qu'on les acclamait aux cris mille fois répétés de Vive Pie IX.

« À ces démonstrations d'amour envers l'auguste Pontife, nos enfants ajoutèrent, comme les années précédentes, leur petit tribut au denier de St. Pierre. 1.91 fr. furent recueillis pour le saint Père.

— 6.° Parmi les Pères et les grands scolastiques, quelques membres de notre personnel ont été assez fortement éprouvés dans leur santé. Vers la fin d'octobre, M. Bidan, scolastique, a ressenti les douleurs d'un violent rhumatisme, qui le retint plus de six semaines au lit. Il n'a pu jusqu'ici triompher entièrement de cette

affection pour reprendre ses fonctions comme par le passé.  
 Le P. Cogniard a été aussi contraint, vers la fin de décembre, de se décharger de toute occupation: chez lui c'était un état de faiblesse et comme d'épuisement. Il a été provisoirement remplacé par le P. Costes, et la classe de troisième que faisait le P. Costes a été confiée à un scolastique M. Garer, envoyé de la Maison-Mère pour nous prêter secours. Maintenant le P. Cogniard commence à recouvrer ses forces; mais il ne pourra reprendre qu'à Pâques ses fonctions les plus fatigantes.

— 7.<sup>o</sup> Quant aux travaux de notre chapelle, ils ont été activement poussés tant que la rigueur de la saison ne nous a point forcés à les suspendre. Mais maintenant malgré le zèle du P. Jean et nos propres desirs, il nous faut attendre patiemment la belle saison. Aussi hâtons-nous de nos vœux le retour du printemps afin que les travaux puissent être repris avec une nouvelle ardeur, et que nous puissions bientôt célébrer nos offices dans notre nouveau sanctuaire.

---

## C<sup>te</sup> de Bordeaux.

---

1. Ministère int<sup>l</sup>: Libérinage de N. D. de Verdun. — 2. Vœux aux D<sup>es</sup> de la S<sup>te</sup> Agnès.  
 Œuvre apost. 7<sup>me</sup> — 3. Lissage de N. N. S. S. Breux et de divers Pères et Frères. — 4. Santé  
 du B. S. Gravière.

Bull. de la C<sup>te</sup> — Pour notre petite C<sup>te</sup>, les jours ressemblent aux jours, sans faits saillants qui les distinguent, et c'est à peine si, dans le courant d'un semestre, nous trouvons à glaner quelques épis pour les reporter à la gerbe commune. Notre ministère en effet se renferme surtout dans les modestes limites du confessionnal; de là la paisible monotonie de nos humbles travaux sur lesquels, néanmoins, Dieu nous l'espérons, aime

à répandre ses grâces.

Le premier fait qui est venu, au commencement de ce semestre, rompre un peu cette douce uniformité, c'est notre pèlerinage à N. D. de Verdelay. Ce pèlerinage se fait tous les ans, le premier dimanche de juillet. Cette année, nos pèlerins étaient au nombre de 750; ils ont offert un bel exemple d'édification par leur bonne tenue et leur piété. Notre C<sup>te</sup> a été une des premières, il y a bientôt une vingtaine d'années, à donner à la S<sup>te</sup> Vierge ce témoignage d'amour. Aujourd'hui, les paroisses, les congrégations, les confréries de Bordeaux et des environs s'en vont, les unes en bateau à vapeur, les autres en chemin de fer, payer leur tribut annuel d'hommages à N. D. de Verdelay: de sorte que, pendant tout l'été, le sanctuaire privilégié de Marie est constamment fréquenté par de nombreux pèlerins.

Dans les premiers jours d'Octobre, le P. Lefèvre a donné la retraite annuelle aux Sœurs de Charité de la 9<sup>th</sup> Agonie. Cette petite Cong<sup>n</sup>, comme il a été déjà rapporté dans les bulletins précédents, s'est formée sous l'union du R. P. Luppé, qui la dirige encore actuellement. Cette C<sup>te</sup> n'est pas sans beaucoup d'épreuves; elle n'est pas non plus sans marques particulières de la bénédiction du ciel. Elle compte déjà plus de 80 membres et possède une dizaine d'établissements. Depuis la dernière retraite, elle a fondé trois nouvelles maisons, dont une à Lyon, et une autre, dans le diocèse de Châlons.

Toutes nos autres œuvres suivent à peu près leur marche ordinaire. L'Œuvre Apostolique mérite une mention spéciale. Les pieuses dames qui en font partie ont eu, en faveur de leurs réunions, plusieurs sermons de charité; ce qui leur a procuré quelques nouvelles ressources. Elles se sont plu à faire appel tout particulièrement à la bienveillance de M<sup>rs</sup> Staurie, vic<sup>re</sup> apost<sup>l</sup> du Rouy-Locheau, et ce prélat a daigné se rendre à leur désir.

Le 21 octobre, dans notre chapelle, Monseigneur, au milieu d'une assistance considérable, nous a très vivement intéressés par le récit des difficultés et des espérances de sa Mission. Toutes les pieuses associées n'ont pu, dans cette circonstance, s'inspirer d'un nouveau zèle, afin d'y apporter une part plus active dans le concours qu'elles donnent à l'Œuvre.

— 3.<sup>e</sup> Les mois de juillet, d'août et d'octobre, nous ont donné l'occasion d'offrir avec bonheur à nos missionnaires d'Afrique une fraternelle hospitalité. Ainsi, nous avons été honorés de la présence de S. P. <sup>1833</sup> Bossieux et Robès, et nous avons reçu les Pères et les Frères qui les accompagnaient, comme aussi d'autres membres de la Cong<sup>g</sup>, arrivés isolément.

— 4.<sup>e</sup> Quelques jours après son retour de la retraite générale, le P. Sup.<sup>g</sup> fut pris d'une forte laryngite, qui, pendant deux semaines, l'a retenu dans sa chambre. Il s'est ensuite un peu remis; mais, vers la fin d'octobre, le mal l'a de nouveau obligé de suspendre l'exercice de son ministère, et il n'a pu entendre les confessions préparatoires à la fête de la Cousaint. Depuis cette époque, bien qu'il ait repris ses occupations, il éprouve encore plus ou moins d'irritation dans le larynx et les bronches.

---

## C<sup>té</sup> de Toulon.

---

1. Mentions. Saints Retraites. — 2. Ecole primaire. Œuvre des jeunes apprentis. — 3. Séjours S<sup>t</sup> François d'Assise. — 4. Ministère. Conversion d'un vicier grenadier. — 5. Rapports avec le clergé, id. les laïcs. Article de journal. — 6. Retraites par le P. B. Danas. Séjours pour le duc de Broglie. Incendie. — 7. Passage de M<sup>r</sup> Robès: id. d'ecclésiastiques.

Ext. du bull. et de la Corresp<sup>g</sup> 1.<sup>o</sup> Depuis la relation du dernier bulletin, nous avons eu quelques changements dans le personnel de la C<sup>té</sup>. Le P. Pres nous a quittés pour se rendre à Paris, et nous avons reçu de la Maison-Mère les P. F. Mathieu, Augustin et Stanislas.

« Nous avons pu admettre un postulant Frère, que nous espérons voir entrer bientôt au St. Cœur de Marie.

« La santé des membres de la C.<sup>te</sup> est satisfaisante, celle du Fr. Metz, semble se fortifier.

« Nous avons fait la retraite générale en même temps que nos confrères la faisaient à Chevilly. Tout le monde s'y est appliqué sérieusement. Nous avons tous renouvelé nos vœux, et le Fr. Denis a fait les vœux de cinq ans.»

— 2. « Il a été déjà parlé de l'ouverture d'une école primaire dans notre C.<sup>te</sup> de Coulon, et l'on a publié, dans la partie générale du bulletin, le décret du C. R. Père qui en autorisait l'entreprise. Voici sur cette œuvre quelques nouveaux détails. Il y a eu dans l'école une petite distribution de prix; sans avoir fait d'invitations, nous avons eu néanmoins beaucoup de monde. Le P. Sup.<sup>r</sup> a profité de la circonstance pour exposer aux assistants le triple but de cette école du patronage: former l'esprit par une instruction suffisante; former le cœur et le caractère par l'éducation; inspirer l'amour de l'établissement, afin que, devenus ouvriers, les enfants continuent à s'y réunir.

« À la rentrée, nous avons organisé les classes, les catéchismes ou conférences, les offices religieux, les récréations. Actuellement nous comptons 53 enfants, dont deux pensionnaires et un seul chambriste.

« Nous avons organisé en même temps l'école du soir, de 7 h  $\frac{1}{2}$  à 9 h, pour les ouvriers. Elle est fréquentée par dix personnes. Tout est réglé comme s'il y avait 500 jeunes gens; il n'y a plus qu'à attendre le succès. Nous sommes contents de l'esprit de ces enfants. Le prospectus, que nous avons répandu avec profusion dans la ville, a eu pour résultat de nous faire connaître davantage. Tout le monde en a été satisfait.

« Afin de subvenir aux dépenses nécessitées par l'achat

d'un mobilier pour l'école, et avoir quelques ressources pour l'entretien de la chapelle, nous avons adressé une pétition à l'Impératrice. Elle n'a pas eu le succès que nous espérons. Une loterie que nous avons faite, nous a mieux servi, nous avons pu en retirer une somme de 743 fr., laquelle a été employée pour l'installation du matériel de l'école, et aussi, en faveur de la chapelle.

— 3. Les Sœurs de S. François d'Assise, auxquelles est confié l'œuvre des jeunes filles de la Cité, n'ont pu encore prendre possession du nouveau logement qu'on leur destine. La somme de 800 fr., votée l'année dernière par le conseil municipal de Coulon, a été insuffisante pour les réparations. Le P. Sup. a fait à la municipalité une nouvelle demande d'une seconde allocation de 800 fr., et il a trouvé le maire parfaitement disposé à appuyer cette demande; mais il ne connaît pas le résultat de la délibération du conseil.

— 4. Quant à notre ministère, dit le bulletin de la Cité, il est peu fructueux; cependant, on nous regarde et l'on nous estime comme de bons prêtres. Notre chapelle mieux ornée qu'autrefois, attire plus de monde. M. le Curé de la paroisse nous a même autorisé à y célébrer deux mariages; c'étaient des personnes de la Cité. L'indifférence religieuse de cette population est propre à décourager et l'œuvre est vraiment ingrate. Il faudrait en renvoyer quelques-uns, d'un mauvais esprit; ce serait peut-être un moyen d'améliorer les dispositions des autres.

Ils ne meurent cependant pas sans nous appeler; mais c'est ordinairement quand tout espoir de vie est perdu.

Même à ces derniers instants, la grâce s'est plu à opérer des conversions qui consolent et font bénir la divine Miséricorde en voici un trait rapporté par le P. Méty:

« Dernièrement, dit-il, j'étais appelé au chevet d'un mourant. C'était un vieux grenadier, s'ébris vénérable.

de la grande armée... Jamais, avant sa maladie, mon homme ne pouvait entendre parler de confession sans se fâcher. Je m'attendais tout naturellement à rencontrer de grandes difficultés. « Bonjour père P. » lui dis-je, en l'abordant. « Bonjour, bonjour Père... » Comment allons-nous, mon vieux papa ? « mal, Père » ? « Voyons le pouls : il avait une très-forte fièvre ». « Bah, ce ne sera rien : les croque-morts n'auront pas encore la peau du vieux grenadier ! » Et ce mot de grenadier, ne vint-il pas que mon brave homme se mit à chanter la chanson du bon grenadier. Jeus envie de rire. Voyant mon malade de si bonne humeur, je fis signe à ses parents de se retirer. Une fois seul avec lui, je lui proposai sans détours de se confesser. Pour toute réponse, il me saisit la main et commença sa confession. Il s'est confessé ; Dieu sait avec quels sentiments ! Je suis touché quand j'y pense. Le lendemain, je lui administrai les derniers sacrements et je récitai à son chevet les prières des agonisants. Ses sentiments de ferveur n'ont cessé qu'avec sa vie. Déjà il luttait contre les étreintes de l'agonie, et sa main faisait un dernier effort pour approcher de sa bouche un petit crucifix que je lui avais remis. Il y colla ses lèvres, et y déposa comme la dernière aspiration de son cœur ; je l'entendis soupirer le nom de Jésus ! C'est ce que s'appelle mourir - *in osculo Domini* (Lett. du 18 oct.)

— 5. Nos rapports avec le clergé, continue le Bulletin, sont bons. Trois cures de la ville portent intérêt à notre établissement. Nous confessons plusieurs prêtres, et un ecclésiastique a demandé à faire dans la C<sup>te</sup> les exercices de la retraite. Ils sont attirés par une certaine confiance que nous leur inspirons. M. M. les Aumôniers de la Marine fréquentent aussi beaucoup la maison. Avant sa nomination officielle au siège de la Basse-Cerre, M. P. Reyne nous visitait aussi souvent.

Quant aux P. P. Maristes, nos relations avec eux sont

des plus amicales. Ils nous témoignent toujours une grande bonté, et se montrent bien disposés à nous rendre tous les services qu'ils peuvent. Chaque dimanche, un de leurs Frères vient dire la messe à notre chapelle, pour suppléer à notre nombre.

« Nos rapports avec les laïcs sont également bons. M. le Maire est plein de bienveillance. Les autres bienfaiteurs de l'œuvre s'y intéressent toujours.

« Dans la Cité, néanmoins, au nombre de nos locataires, il s'est trouvé quelques esprits brouillons et méchants pour critiquer ouvertement et dans un langage emprunté d'impiété notre manière de faire.

« Un journal de la localité, le Progrès du Var du 21 nov., a publié contre nous une lettre pleine d'injustes récriminations. Après avoir consulté nous avons gardé le silence, et l'on n'est pas revenu à la charge. »

— 6. Nous aurions encore différents faits isolés à rapporter dans notre bulletin. Mentionnons seulement une retraite de préparation au jubilé, prêchée dans notre chapelle, spécialement pour les membres du tiers-Ordre de S<sup>t</sup> François, par le R. P. Manas, sup<sup>r</sup>. d'une maison de Capucins. Elle a commencé le 30 janvier pour durer huit jours. (Lett. du 10 janv.)

« Nous avons également fait un service pour le repos de l'âme de M. le duc de Broglie, père de M. l'abbé de Broglie, protecteur de l'œuvre. La chapelle d'ait plus et cette cérémonie a été d'un excellent effet. (Lett. du 5 Mars)

« Un incendie s'est aussi déclaré à la Cité ouvrière. Il aurait pu prendre des proportions considérables; mais de prompts secours l'ont arrêté. La compagnie d'assurance a purgé tous les dégâts. »

— 7. Au nombre des personnes que nous avons eu le bonheur de recevoir dans notre C<sup>te</sup>, nous devons nommer tout d'abord M<sup>re</sup> Nobès. Sa visite inattendue nous a

causé une bien grande joie. Arrivé à Marseille vers le  
mi-novembre. Sa Grandeur veut bien se souvenir de notre  
petite C<sup>te</sup>, et daigna nous consacrer, avant de se rendre  
à Rome, quelques instants de loisir que lui laissait le  
départ du paquebot des Messageries.

« Nous avons eu également à héberger à différentes  
reprises plusieurs jeunes prêtres du séminaire du S<sup>t</sup>-Esprit,  
se rendant à leurs destinations dans les colonies. Un  
prêtre autrichien rentrant dans son pays, et un diacre  
espagnol allant — à Rome, ont aussi reçu l'hospita-  
lité chez nous. Tous ces Messieurs ont paru satisfaits  
de notre cordiale réception »



## C<sup>te</sup> de N. D. de Langoume.

1. Séminage à S<sup>te</sup> Barbe. Vocation. — 2. Retraite. — 3. Visite. Montations  
— 4. Visite de M<sup>r</sup> Nobis. — 5. Livre d'habit. Vœux des Frères. — 6. Mort du  
F. Marie-Anguste. id. de M. Fontaine, scolastique. — 7. Guérison extraordinaire d'un pe-  
tit Scolastique attribué au V<sup>o</sup> L<sup>o</sup>. — 8. Circulaire du V. G. Père. Nombre et dispositions des  
Scolastiques. — 9. Prédications et retraites à l'extérieur par les P. S. Guillaux, Le Jumeu  
et Mouchet.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. Après la distribution solennelle des  
prix du 3 août, la pieuse impatience des petits scolasti-  
ques n'attendait plus que le moment de mettre sous la  
protection du ciel des vacances destinées tant à les re-  
trempier dans la piété, qu'à leur délasser l'esprit et le  
corps.

« Le jeudi 5 août, toute la C<sup>te</sup> se mit en marche pour  
se rendre à S<sup>te</sup> Barbe. Le P. Kellerin célébra la S<sup>te</sup> Messe  
dans la modeste chapelle dédiée à cette Sainte, et un  
grand nombre de scolastiques eurent le bonheur d'y com-  
munier. Sans doute, la vierge martyre, sous les auspices  
de laquelle ils se plaçaient, se plut alors à les bénir

et à bénir aussi les développements du petit scolasticat; car en plus de deux mois nous recueillîmes d'assez nombreuses vocations. C'étaient des sujets venus de la Martinique, de la Guadeloupe, de Porto-Rico, et aussi de notre mission du Gabon. Le collège, réalisant les espérances qu'on avait conçues l'an dernier, donnait également trois de ses élèves. Quelques sujets encore, sortis de divers diocèses de France, venaient grossir ce nombre, et occuper la place des rhétoriciens, partis pour le grand scolasticat du S<sup>t</sup> Cœur de Marie.

Le 14 Août, deux élèves du séminaire anglais des Missions Étrangères établi à Londres, par le R. P. Waungan, Olat de S<sup>t</sup> Charles, commençaient dans notre C<sup>té</sup> un séjour de quelques semaines. Ils étaient envoyés par le R. P. Waungan lui-même dans le but de se former à la discipline et aux habitudes de régularité et de piété particulières à nos maisons de formation. Ils nous quittaient le 7 sept<sup>bre</sup>. — Vers la fin du mois et Août, le P. Sup<sup>er</sup> se rendait à la Maison-Mère pour assister à la retraite; il avait avec lui le P. Pellierin, le P. Moricet, récemment arrivé de S<sup>t</sup> Ilun avec le P. Welby, se joignit à eux.

Le 29, nous pûmes célébrer, en union avec tous les membres de la Congr<sup>gation</sup> présents à la retraite, la belle fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Le P. Welby chanta la grande Messe et le salut fut donné par M. Thomas, professeur au petit séminaire de Pont-Croix, prêtre très attaché à notre Institut. Peu de temps après, commençaient dans la C<sup>té</sup>, pour les Pères qui n'avaient pu se rendre à Paris, les exercices de la retraite annuelle.

— 3. Vers la fin de nos vacances, nous recevions la visite du P. Le Pennec, qui était venu pour quelques semaines en Bretagne. À peu près dans le même temps, nous eûmes aussi au milieu de nous le R. P. de S<sup>t</sup> Polouarn, Jésuite de la maison de Quimper. Ce bon vieillard nous charma par ses

aimables entretiens, et il serait bien difficile de décrire l'empressement avec lequel les petits scolastiques se groupaient autour de lui, pour ne laisser échapper aucune de ses paroles. Il s'intéresse d'une manière spéciale à un de nos postulants, qu'il a lui-même envoyé dans notre établissement.

À la rentrée des élèves, deux Pères, deux novices prêtres et deux grands scolastiques vinrent remplir les vides qui s'étaient faits dans la C.<sup>te</sup> Le P. Jouan remplaçait le P. Le Comte, envoyé à St. Ilan, et le P. Rayen était chargé du cours de quatrième. M. M.<sup>rs</sup> Claus et Romain, novices prêtres et M. M.<sup>rs</sup> Suliard et Gallier prenaient la place de M. M. Regressol, Trinaud et Ollivier, rentrés au St. Cœur de Marie.

— 4. Le 6 octobre, les classes recommencèrent et jusqu'au 15, nul événement ne vint faire diversion à notre vie ordinaire. Ce jour-là, une nouvelle aussi agréable qu'imprévue se répandait parmi nous: nous allions posséder M.<sup>r</sup> Robes. Le soir même, en effet vers 11 h., il était à l'abbaye. Le lendemain, vers midi, Pères, Frères, Scolastiques et élèves, tout le monde se trouvait réuni dans le grand réfectoire du collège et l'un des élèves s'avançant vers sa Grandeur lui adressa un compliment au nom de tous. Monseigneur répondit par quelques paroles simples, où il nous fit sentir l'affection de son cœur et d'apôtre pour les pauvres noirs de nos missions.

« Le dimanche matin, tous les petits scolastiques reçurent de ses mains la S.<sup>te</sup> Communion. À la récréation de midi, Monseigneur honora de sa visite les petits scolastiques, qui furent bien heureux de l'entourer pendant de trop rapides instants. Le soir il présida leur souper, après avoir donné le salut du très-S.<sup>st</sup> Sacrement. Le lundi matin, Monseigneur disait la messe de C.<sup>te</sup> des Frères, et peu d'heures après, il se séparait de nous pour rentrer à la Maison-Mère. »

— 5. « Vers la fin d'octobre, s'ouvrit la retraite prêchée par le P. Trayan. Elle devait être surtout fervente pour ceux qui allaient avoir le bonheur d'émettre, sous les auspices du St. Cœur de Marie, leurs premiers engagements envers la Cong<sup>e</sup>.

« La prise d'habit eut lieu le jour de la Toussaint. Le soir, après une allocution du P. Sup.<sup>e</sup> sur le courage et le dévouement dont le missionnaire doit être revêtu, les aspirants scolastiques, au nombre de neuf, furent admis à cette première consécration religieuse. C'étaient M. M<sup>rs</sup> Stalter, Seyfried, Thomas, Egman, Stenger, Maisonneuve, Selferlen, Ziffer et de St. Jean.

« Après cette cérémonie, eut lieu pour les Frères le renouvellement et l'émission des vœux. Le F. Lysimaque prononça ses vœux perpétuels; les F. F. Marie-Auguste et Bernardin leurs vœux de 5 ans, et le F. Marie Hayacinth fit sa profession.

« Le lundi suivant, le F. François-Xavier émit aussi ses vœux perpétuels et le F. Basile ses vœux de 5 ans. »

— 6. « Le 8 décembre, Fête de l'Immaculée Conception, un ancien élève de N. C. de Langonnet, M. l'abbé Buiffet, célébra la messe. Ce jour, déjà cher à tous les enfants du St. Cœur de Marie, nous était rendu plus précieux encore, à cause de l'ouverture du Concile du Vatican, qui se célébrait à Rome. Ce fut un jour de bonheur. Le soir cependant la mort vint nous visiter. Le F. Marie-Auguste succombait vers 9 h, aux atteintes d'une maladie de poitrine, contractée à la Providence. Ce cher Frère était arrivé de Paris avec le P. Sup.<sup>e</sup> Il paraissait très souffrant, et l'on n'espérait guère le voir se rétablir. Cependant, il y eut un moment où sa vigoureuse constitution parut prendre le dessus; cette amélioration ne dura pas, et après nous avoir édifiés par sa piété et son attachement à la Cong<sup>e</sup>, il nous quitta pour un monde meilleur. Mais nous aurons

sujet de revenir sur cette mort, dans la notice que nous consacrons à ce cher Père, à la fin de notre bulletin.

« Huit jours après, nous comptions un nouveau décès, celui de M. Jules Fontaines. Il nous était arrivé du F.<sup>ts</sup> Cœur de Marie, le 1<sup>er</sup> octobre, fête des F.<sup>ts</sup> Anges, pour se préparer à rendre son âme à Dieu, plutôt qu'avec l'espérance de se rétablir. Mais lors, son extrême faiblesse faisait présager qu'il lui restait bien peu de temps à vivre. En effet, au bout de quelques semaines, nous ne le vîmes plus qu'à de rares intervalles se promener dans le jardin. Il se voyait désormais contraint de garder la chambre, où il se trouvait en compagnie du F. Marie-Auguste, atteint du même mal que lui. Le passage à une vie meilleure de celui qui partageait ses souffrances, ne lui inspira ni trouble, ni frayeur; il accepta la mort avec joie et nous avons vu, dans sa notice, combien il avait su la rendre édifiante et précieuse devant Dieu. »

— 7. Le V.<sup>e</sup> Père, qui venait sans doute de recevoir au Ciel deux de ses enfants, parmi les membres défunts de notre chère Cong.<sup>g</sup>, a semblé vouloir adoucir notre douleur en nous donnant bientôt comme un témoignage sensible de son amour et de sa protection.

« Un jeune postulant scolastique, entré le 3 octobre, était, le 7, réduit à s'aliter, et après une maladie de quarante-sept jours, il entendait le médecin le déclarer incurable. Son état en effet devint des plus inquiétants; il reçut les derniers sacrements et paraissait touché au moment suprême: le malade était complètement paralysé. Le F. infirmier eut alors la pensée de recourir au V.<sup>e</sup> Père

« Au contact des reliques du V.<sup>e</sup> Père, les membres raidis retrouvent leur flexibilité et le mouvement; c'était le 23 novembre. Il manquait cependant une chose pour que la guérison fût complète. Le malade restait

447

sans pouvoir parler. Une neuvaïne fut faite au V.<sup>e</sup> Père; mais, ce ne fut que quelques jours après qu'il obtint la faveur qu'on sollicitait."

Nous aurons peut-être à revenir plus tard sur ce fait d'un intérêt spécial pour nous tous, mais dont le caractère extraordinaire nous commande encore une prudente réserve.

— 8. Cette marque spéciale de la bonté de Dieu revivra la faveur de nos petits scolastiques: aussi la Circulaire du V. P. Père, sur l'engagement de persévérance des aspirants, qu'ils reçurent peu de temps après, les trouva-t-elle plus que jamais disposés à mettre en pratique les sages leçons qu'elle renferme et à se montrer bien reconnaissants pour ce nouveau bienfait.

Quant au nombre des aspirants le scolasticat est, on peut le dire, en bonne voie de prospérité. On y compte 74 petits scolastiques ou postulants. Le collège est aussi très-florissant; il atteint le chiffre de 174 élèves. Enfin le noviciat des Frères donne également d'assez belles espérances."

— 9. Avant de clore le bulletin, nous devons mentionner quelques prédications faites en diverses localités du diocèse.

« Vers la fin de septembre et au commencement d'octobre, le P. Sup.<sup>r</sup> a donné une mission au Faouit. Elle avait été annoncée quelques semaines auparavant par deux sermons l'un en français, l'autre en breton. Les résultats obtenus ont surpassé toute attente. Le P. Sup.<sup>r</sup> a vu tout le temps son confessionnal assiégé d'une foule de pieux pénitents. Les principaux habitants de la localité, témoins du bien opéré par son ministère, ont voulu lui offrir un témoignage de la reconnaissance commune. Ils lui ont fait don d'un magnifique bréviaire, en quatre volumes, à tranches dorées, chacun portant écrit ces mots: « Donné de la Mission du Faouit »

« Outre cette mission, dont les fruits ont été si consolants, le P. Sup.

a donné dans la même ville une retraite de cinq jours aux dames Ursulines. Il a également prêché, pour l'érection d'un chemin de croix, à Plévent, et à la clôture du jubilé, à S<sup>t</sup>. Eugène.

Le P. Le Jeune, de son côté, a donné à Gourin les exercices d'une retraite et le P. Moricet a fait à Guéméné plusieurs prédications. A Gourin comme à Guéméné, Dieu s'est plu à bénir la parole et le zèle de nos deux confrères.

## C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup>. Michel.

1<sup>o</sup>. Montaigne. — 2. Visite de l'Inspecteur. — 3. Incendie. Notice sur le S. M<sup>o</sup>. Auguste  
Ext. de la corresp<sup>te</sup>. — 1. Nous n'avons pas reçu cette fois le bulletin de la maison et de la colonie agricole de S<sup>t</sup>. Michel. Voici néanmoins quelques particularités que nous pouvons porter à la connaissance de nos chers confrères.

Dans le courant de décembre, le P. Guyot, sur la demande qu'il en avait faite au C. R. Père, s'est rendu à S<sup>t</sup>. Etienne, par suite d'un certain état de fatigues qu'il éprouvait et dans le but de rétablir ses forces. C'est le P. Guilloux, qui a pris dès lors plus immédiatement la direction de la colonie, secondé, pour les soins à donner à l'œuvre, du P. Gallu, qui depuis un certain temps déjà faisait partie du personnel de la C<sup>té</sup>, et du P. Moricet, précédemment en séjour à S<sup>t</sup>. Etienne.

— 2. La correspondance mentionne la visite d'un Inspecteur du Gouvernement, M. Tousselin, faite le 25 juin, et dont il n'a pas été parlé au dernier bulletin de S<sup>t</sup>. Michel. Cet inspecteur s'est généralement montré animé de beaucoup de bienveillance. Il a soupe et couché à la colonie.

Le lendemain 26 juin, dit le P. Guyot, dans son

rapport, le P. Sup.<sup>e</sup> et M. l'Inspecteur ont eu l'un et l'autre une agréable surprise, c'étaient deux anciennes connaissances qui se retrouvèrent après s'être longtemps perdus de vue. M. Jausselin en effet était élève au collège de St. Omer, diocèse de Meaux, pendant que le P. Sup.<sup>e</sup> professait dans cet établissement; il avait même été son premier pénitent (Rapport du 14 juill.).

— 3. Le 10 octobre un petit incendie a eu lieu, à la colonie. voici sur ce fait quelques détails circonstanciés que donne une lettre du P. Le Jeune: « Aujourd'hui, dit-il, dimanche 10 octobre, à la fin des vêpres, le garde est arrivé à l'abbaye, hors d'halaine, annonçant qu'un incendie se déclarait à St. Jean-Baptiste. Deux meules de paille, sises entre les maisons et la grande allée, venaient de prendre feu simultanément. Pères, Frères, grands et petits scolastiques, colons et grands collégiens; tout le monde alors s'est précipité du côté de la forêt, mais il était trop tard; les deux meules, l'une de paille d'avoine, l'autre de paille de froment, n'offraient plus qu'une masse incandescente, dont il était impossible de rien sauver. L'eau d'ailleurs manquait. Heureusement que le vent soufflait du sud-ouest, et poussait la flamme directement du côté de la forêt. Si le vent avait soufflé dans une autre direction, tous les bâtiments seraient sans doute devenus la proie de l'incendie; d'autant plus qu'ils se trouvaient comme entourés de meules de fougères sèches pour litière. La flamme a pris immédiatement une telle intensité, qu'il a été impossible, vu le manque d'eau, d'essayer même de faire la pieu du feu. On a dû se contenter d'arroser le tas de fougères voisin, se réservant, pour le cas où l'incendie se communiquerait à la forêt, de sauver ce que l'on pourrait en abattant les arbres et en couvrant les branches de mottes de terre. Par bonheur, ces craintes ne se sont pas réalisées.

« Le feu a dû être mis simultanément aux deux meules et dans le bœuf le plus rapproché de l'allée. Par qui? on n'a pu encore le savoir. Deux gendarmes qui se trouvaient à l'hôtel, au moment où l'on est venu nous annoncer le sinistre, se sont immédiatement transportés sur les lieux, et y sont demeurés jusqu'à combustion à peu près complète des deux meules. Des informations ont été prises par eux immédiatement. Est-ce à l'imprudence, est-ce à la malveillance qu'il faut attribuer ce malheur? on ne saurait encore le dire avec certitude. Les deux meules, de l'avis du F. Marie-Augustin, contenaient une vingtaine de milliers de paille. La meule de foin n'a eu aucun mal. Si l'estimation que j'ai entendu faire du sinistre est exacte, la perte ne doit pas s'éloigner de 4. ou 500 francs.

« Cette valeur nous sera remboursée par la compagnie d'assurances. » (Lett. du 10 oct.)

---

## Notice biographique sur le F. Marie-Auguste, Décédé à N. P. De Langonnet le 5 Dec. 1869.

---

Nicolas P. l'écrit, devenu plus tard le F. Marie-Auguste, naquit le 4 Avril 1848 à Noirvich, département de la Moselle, où son Père exerçait le métier de fondeur.

Il avait à peine quelques années, lorsqu'il quitta la Lorraine pour venir, avec ses parents, se fixer à Paris.

Arrivé dans cette ville, le père put continuer, dans les forges de M<sup>me</sup> Sournour, l'exercice de sa profession. Dès lors il conduisait à l'atelier, le jeune Nicolas, pour l'initier de bonne heure aux rudes travaux dont il voulait, peut-être à défaut de plus riche héritage, lui léguer les fortes et nobles habitudes.

Sans être inattentive à développer, en même temps que celles du corps,

les qualités plus nobles de l'esprit et du cœur, la famille, animée sans doute de sentiments chrétiens, ne pouvait toutefois qu'assez incomplètement s'acquiescer de ce soin. Ce fut à ce dernier lésin que vint l'ut pouvoir la pieuse dame chez laquelle travaillait le père. Elle avait su en effet s'intéresser au jeune apprenti, et elle eut dès lors l'idée de le faire entrer dans un des Patronages de Paris. Nicolas dut aux démarches de cette personne de se voir admis au nombre des enfants qui fréquentaient les réunions de S<sup>te</sup> Mélanie.

L'attrait de la nouveauté atténua d'abord la vivacité d'une impression qu'il ne put, bientôt après, ne pas manifester par une de ces saillies promptes et piquantes d'un esprit enfantin. L'ennui et le dégoût vinrent à le dominer et, cédant à ces sentiments, il déclarait en termes formels que sa révolution était de ne plus mettre les pieds dans ce qu'il appelait *mon bois*. L'auteur de tout mal, si jaloux de détourner les âmes des voies de la miséricorde divine, restait-il étranger à cette rébellion irréfléchie que manifestait l'enfant; et n'était-ce pas comme un premier obstacle qu'il s'efforçait d'opposer à la première grâce d'une vocation privilégiée? Le père ne céda pas, et la répuissance du jeune Nicolas fut vaincue. Patronais les réunions, si fréquentes qu'elles fussent, ne perdirent rien pour lui d'un charme tout nouveau. Sa gaieté vive, son enjouement expansif, son entraînement impétueux, le firent bientôt remarquer entre tous.

La piété le signalait aussi à l'édification de ses jeunes camarades et à l'attention des zélés bienfaiteurs de cette jeune fille. Elle s'attachait à la source toujours si féconde de la dévotion à la S<sup>te</sup> Eucharistie. Chez lui, cette dévotion était ardente et généreuse. Comme on lui demandait un jour quelle était sa manière d'honorer Notre Seigneur: « Je m'efforce, dit-il, à faire habituellement de deux choses celle qui me plaît le moins. » Il pratiquait aussi la Communion fréquente.

La dévotion envers Marie était pleine de ferveur. Dès son entrée au patronage, il fit partie de l'association de la S<sup>te</sup> Vierge, et en devint un membre zélé. Il récitait assez régulièrement son chapelet; empêché parfois de le faire d'une façon ostensible, il le déroulait entre ses doigts, tout en le gardant dans sa poche.

Après cessé d'appartenir à l'association de la S<sup>te</sup> Vierge, destinée seulement aux plus petits des enfants du Patronage, il entra dans la Petite Conférence de S<sup>t</sup> Vincent de Paul. Mais il avait à cœur de toujours assister aux réunions de l'Association, et il n'y manqua jamais. Membre de la Petite Conférence, on remarqua le soin

qu'il avait de visiter la pauvre famille qui devait recevoir ses secours, et la charité sainte affectueuse avec laquelle il l'assistait.

Enfin les jeunes zelateurs de l'œuvre, qui savaient apprécier, en même temps que sa piété, ses aptitudes et ses qualités naturelles, l'admirent en dernier lieu dans l'association de S<sup>t</sup>. Joseph. Ils se déchargeaient, sur les membres de cette association, d'une certaine part de la direction ou de la surveillance à exercer dans la maison. C'étaient, on le comprend, les mieux éprouvés et les plus sûrs, qui en faisaient partie. Alors particulièrement, il eut occasion de venir au séminaire, et de s'entretenir souvent, avec le S<sup>t</sup>. Jean-Baptiste, des œuvres et des travaux de nos missionnaires. Ces conversations servirent comme à développer le germe de sa vocation, et bientôt il manifesta le désir de se dévouer lui aussi au salut des pauvres noirs, en qualité de Trêve dans la Cong<sup>g</sup>.

Cette première disposition ne laissa pas d'être combattue; et Dieu permit que le jeune ouvrier eût à triompher de certaines difficultés, qui n'avaient pas été sans le jeter dans un état d'inquiétudes et de trouble, dont il était visiblement affecté. Le R. P. Fiebermann, auquel il eut alors recours pour être éclairé, fit cesser ses hésitations, et il partit bientôt après, malgré les oppositions de ses parents, pour le Noviciat de S. D. de Sanyonnet, où il arriva le 6 sept. 1864.

L'année suivante, le 19 mars, Fête de S<sup>t</sup>. Joseph, il reçut la faveur qu'il avait sollicitée, de voir sa le S<sup>t</sup>. Habit religieux, en qualité de novice. Le 5 octobre suivant, il entra au Noviciat central du S<sup>t</sup>. Cour de Marie. Sa piété alla croissant à mesure qu'il recevait de plus nombreuses grâces; et il put être, avant sa profession, admis par le S<sup>t</sup>. Père, sur le témoignage favorable de ses Directeurs, à émettre ses vœux privés.

Enfin, le 3 septembre 1866, il eut le bonheur de compléter sa consécration religieuse. Peu de temps après, il s'éloignait de France pour se rendre à Bourbon. son voyage dura un mois. N'ayant obtenu, sur le paquebot des Messageries que le rang de passager de troisième classe, il eut à souffrir bien des déceptions et bien des incommodités. La patience ne lui fit pas défaut, et le P. Brachon, qui voyageait avec lui, eut même à ranimer son courage, qui à s'affaiblir de son énergie et de sa générosité. Toutefois, cette froide indifférence qu'il avait seule rencontrée à bord, lui fit mieux comprendre et mieux goûter les douceurs de la charité fraternelle et celles de la vie de C<sup>o</sup>. Enfin, fut-il très sensible à l'accueil si simple mais néanmoins si rempli d'affectueuse bonté, qu'il eut, en débarquant à Bourbon, du S<sup>t</sup>. Sup<sup>er</sup> et de tous les membres de la C<sup>o</sup> de la Providence. C'est dans cette C<sup>o</sup> que ses aptitudes marquaient naturelle-

sa place; il y resta donc pour être employé à la fonderie.

Plan de zèle et de dévouement; et jouissant d'ailleurs d'une excellentes santé, il se mit à l'ouvrage avec la plus grande activité.

Quelle que fut son ardeur, elle ne l'absorbait pas néanmoins jusqu'à le rendre étranger aux soins d'une œuvre plus élevée, et le laisser sans initiative pour le salut des pauvres âmes, encore plongées dans les horribles de l'erreur. Dans son atelier, se trouvaient quelques chinois, servant comme manœuvres. Il conçut aussitôt un grand désir de les amener à la vraie foi, et tout en les stimulant pour le travail, il s'occupait attentivement à préparer leur conversion. Il les instruisait de la nécessité du baptême, leur montrait à faire le signe de la Croix, et leur enseignait de petites prières. On ne peut douter que par ces différents moyens il n'ait beaucoup contribué à leur abjuration.

Peu après son arrivée, il fut chargé de faire une classe aux jeunes ouvriers. Il s'y mit également de tout cœur, et; quoiqu'il en possédât très les matières, jamais il n'omit sa préparation. Ayant de suffire en même temps à ses autres occupations, il retranchait, avec la permission de ses Sup<sup>rs</sup>, une heure entière sur le temps de son repos.

Quoiqu'il fut chargé de la direction de l'atelier de forge, composé de près de 80 enfants. C'était une besogne considérable ajoutée à ses autres fonctions; jamais cependant il ne s'est plaint d'avoir trop de travail; il faisait tout ce qu'il pouvait, sans rien perdre de sa paix et de son contentement ordinaires. Il mettait beaucoup de zèle dans la surveillance des enfants, et savait se faire aimer d'eux et se les attacher tous, sans s'en relâcher cependant de la plus stricte observance du règlement.

Avec ses confrères ses rapports étaient animés de bienveillance et de charité. venait il néanmoins, par les saillies de son caractère, à blesser ou à faire de la peine dans de rares moments de vivacité, il s'excusait bientôt après et demandait pardon.

Il comprenait la nécessité de l'obéissance et savait entourer ses sup<sup>rs</sup> de respect, et de soumission. Quelque temps néanmoins, il faut aussi le reconnaître, cette vertu faillit en lui devenir le jouet de malheureuses et déplorable illusions. Mais il put assez tôt découvrir le piège, et après s'être humilié de quelques fragiles défaillances dont il avait été victime, il protesta, dans une de ses lettres au C. P. Père, de ses dispositions renouvelées de ferveur et de soumission.

On voyait aussi en lui un grand attachement pour la Cong<sup>g</sup>. Les plus petites choses concernant ses œuvres et les travaux de ses membres,

l'intéressaient vivement, et il montrait un véritable empressement à lire les relations du Bulletin ou les détails que pouvaient renfermer des lettres particulières. Une nouvelle œuvre était elle acceptée par le C. R. Père, il témoignait la satisfaction qu'il éprouvait de voir ainsi la Congr. s'étendre et se propager de plus en plus.

Elle fut dans ces dispositions dominantes et appliquée à ses différentes fonctions, qu'il passa, à la Providence, les trois années de son séjour à Bourbon. Sa santé jusque-là robuste et bien conservée malgré ses travaux fut atteinte et bientôt sérieusement menacée par une affection de poitrine. Il fallut songer à son rapatriement. Le départ dut lui causer sans doute quelque regret: car il avait su prendre goût aux œuvres qu'il se voyait contraint d'abandonner; mais il n'en laissa rien paraître. Pendant la traversée, il fut exact, autant que le permettait la vie du bord, à s'acquiescer de ses principales devoirs de religieux. Pour ne jamais manquer son oraison, il se levait de grand matin et venait sur le pont se livrer à cet exercice; personne ne s'y promenait encore, et il lui était plus facile, dans la joie d'un doux isolement, aide d'un magnifique spectacle de la mer se déroulant sans fin à ses regards, d'élever, avec une sensible piété, son esprit et son cœur à Dieu. A Paris, il revit avec bonheur ses anciennes connaissances du Patronage. Mais le mal allait empirant, et afin de le laisser devotement aux soins dont il avait à s'entretenir, le C. R. Père décida qu'il irait provisoirement à S. O. de Langonnet.

Le F. Marie-Auguste eut comme un secret pressentiment que sa mort était prochain, et dès lors il s'appliqua plus attentivement à s'y bien préparer. Il disait avec simplicité et sans aucun sentiment de trouble: « Je vais à Langonnet, mais c'est pour y mourir. » Ses souffrances devinrent bientôt très-douloureuses; il se reconnaissait quelquefois, mais ce n'était pas avec un ton et des paroles de plainte. La maladie s'aggrava sans cesse et les soins dont on environnait le cher Père ne purent en ralentir les progrès. Enfin, le 8 décembre marquait son dernier jour et la fin de son pèlerinage ici-bas. Il s'éteignit doucement, le soir de cette fête à jamais glorieuse qui consacrait l'ouverture du grand Concile du Vatican, et sous la protection du Cœur Immaculé de Marie, dont il avait été sur cette terre le serviteur fidèle et l'enfant. Il était âgé de 31 ans et 8 mois.

C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Ilan.

1. Ecole agricole. — 2. Visite de M<sup>rs</sup> Kobès. — 3. Transfert de Colons. Bon.  
— 4. Variété. — 5. Mutations. Prochaines.

Ext. de la Corresp.<sup>te</sup> 1. A défaut de bulletin, nous empruntons à la correspondance de S<sup>t</sup> Ilan les quelques détails suivants, ayant trait à la C<sup>te</sup> et à l'œuvre des peines détonus.

L'Ecole supérieure d'agriculture, autorisée par décret du C. R. Père, a pu s'ouvrir au commencement d'octobre. Non seul Père a été adjoint aux membres de la C<sup>te</sup>, c'est le P. Le Comte, envoyé de Lunyvet à S<sup>t</sup> Ilan pour professer la partie des sciences. Comme il a été dit à la partie générale du Bulletin, l'Œuvre reçoit gratuitement le concours de professeurs laïcs, qui viennent de S<sup>t</sup> Perieuc pour certains cours spéciaux. On se montre aussi, dans le département, assez sympathique à cette nouvelle institution, et le Conseil général, dans sa séance du 30 août, a formulé le vœu de voir chacun de ses membres, dans son canton respectif, recommander cette école à l'attention et à la bienveillance des familles de cultivateurs aisés.

— 2. Comme il a été dit également à la partie générale du Bulletin, c'est M<sup>rs</sup> Kobès qui a célébré, pour l'ouverture de l'école, la messe du S<sup>t</sup> Esprit et béni le commencement de l'Œuvre. Le Prélat, lors de son passage en Bretagne, avait bien voulu accorder à nos confrères de S<sup>t</sup> Ilan la douce satisfaction de le posséder quelques jours. C'est le personnel de la colonie: Pères, Frères et Colons, sonnés au-devant de sa Grandeur, heureux de lui témoigner de la joie qu'occasionnaient sa venue et sa présence dans la C<sup>te</sup>.

— 3. Outre les élèves de l'école d'agriculture, dont le nombre encore restreint promet de s'accroître plus tard,

on compte dans la colonie près de 52 orphelins et environ 130 jeunes détenus. Ceux-ci ont été, dans ces derniers temps, réduits d'une trentaine transférés, le 9 mars, après autorisation du gouvernement, à la colonie de S<sup>t</sup> Michel

L'Établissement a été l'objet d'une gratification, à titre d'encouragement, accordée par M<sup>re</sup> le Ministre de l'Intérieur. Elle est de 1000 francs et avait été demandée par le nouveau Préfet de S<sup>t</sup> Brieuc M<sup>re</sup> Lorette, successeur de M. Magnin, mort vers la fin de septembre lequel s'était toujours montré très-bienveillant à l'égard de nos Pères (Lett. du 8 janv.)

— 4. Dans le courant de février, la petite vérole a fait dans la colonie une assez sérieuse apparition. Elle s'est déclarée parmi les orphelins, écrivait le P. Thomas, en date du 19 février, et nous en avons une quinzaine d'atteints et d'altérés; elle est vraiment à l'état épidémique et c'est inquiétant.»

Il ajoutait, dans une lettre du 17 mars. « Nous avons encore quelques cas de variole et le F. Ubbic en a même été atteint; il est maintenant complètement guéri. La divine Providence nous a jusqu'ici préservés de tout décès, et la maladie paraît en décroissance. » Grâce à Dieu, dans les premiers jours d'avril, elle finissait par disparaître entièrement et nos Pères n'avaient eu aucune mort à déplorer.

— 5. Nous avons parlé, au bulletin de S<sup>t</sup> Michel, du départ du P. Guyot pour S<sup>t</sup> Klau, où il est arrivé dans les premiers jours de décembre. Le F. Benoit, auparavant en séjour provisoire à la Maison Mère, a été aussi le 21 décembre, envoyé dans cette C<sup>te</sup>. Deux scolastiques M. M. Hamon et Cottonéa, s'y sont également rendus pour remettre leur santé.

Les P. P. Wélty et Moricet, attachés l'année dernière au personnel de la C<sup>te</sup>, ont quitté S<sup>t</sup> Klau dans le courant

du mois d'août, le premier, afin de s'embarquer quelque temps après pour le Gabon, avec M. P. Bessieu; le second, pour être placé à S. Michel.

Comme l'an dernier, dans les mois de janvier et de juillet, nos confrères de S. Stan ont eu le bonheur d'avoir quelque temps avec eux le R. P. Lewenbrück. Sur ma demande, écrit le P. Thomas, il a bien voulu venir nous prêcher la retraite des Frères et faire notre jubilé. A diverses reprises, le bon Père m'a dit que cette retraite allait bien. Elle sera donc fructueuse, il faut l'espérer, et le bon Dieu en sera bon. (Lett. des 5 et 8 janv.)

---

## C<sup>te</sup> de Rome.

---

1. Séjour du C. R. Père. Santé. — 2. id. de M. Robis. — 3. Evêques résidents. Invitations — 4. Réunions au séminaire. — 5. Travaux d'aménagement. — 6. Les M. M. Simann. — 7. Visite de Sa Sainteté Pie IX. Vons. — 8. Bon esprit des élèves. — Nouveaux. Départ de M. Humbreith. — 9. Ordination de M. Samba. — 10. Santé. I. Adresse des élèves au C. R. Père. II. Visite du S. Père.

Ext. du bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Nous ne pouvons manquer, dès les premières lignes de notre bulletin, d'exprimer avec bonheur la satisfaction si douce que nous cause dans la C<sup>te</sup> la présence de notre C. R. et bien aimé Père supérieur g<sup>al</sup>. Cette faveur nous est d'autant plus précieuse, que nous l'avons sollicitée depuis plus longtemps et que cette fois encore nous avions été menacés d'une nouvelle déception après de nouvelles espérances. C'est le premier séjour que le C. R. Père fait à Rome depuis la translation du sem<sup>re</sup> français de la Maison du Grillo à celle de Santa Chiara, et la première bénédiction qu'il est venu lui-même nous apporter dans l'enceinte de notre chère C<sup>te</sup>. Avec lui, nous avons eu la joie de recevoir encore deux autres membres de la Cong<sup>g</sup>, le P. Barthelemy.

et le F. Joseph.

Il est superflu de revenir ici sur les particularités du voyage connues déjà de tous les membres de la Cong<sup>g</sup>, comme aussi sur les différentes visites que le C. P. Père a faites aux Cardinaux, aux Evêques et aux autres prélats ou personnages de distinction avec lesquels il devait, à titres divers, entrer en relations. Toutes ces choses ont été dites dans le dernier Bulletin.

« Le jour de son arrivée, le C. P. Père fit au réfectoire sa première apparition parmi les séminaristes. Le repas était déjà commencé; mais tous, avec un empressement égal et comme marque spéciale d'honneur et de respect, se levèrent pour le saluer. Un joyeux colloquium fut en retour donné par le C. P. Père.

« Quelques semaines après, à l'occasion du premier de l'un, les séminaristes voulurent aussi profiter de la présence du C. P. Père pour lui exprimer leurs vœux et leurs sentiments de reconnaissance. Une adresse, rédigée et lue au nom de tous par un jeune prêtre du diocèse de Toulon, M. l'abbé Feneau, en offrait la sincère et sympathique expression. Nos confrères, la trouveront à l'appendice du bulletin. Le C. P. Père a répondu en témoignant de sa vive satisfaction pour le bon esprit qu'il avait été heureux de remarquer parmi les séminaristes, et en faisant connaître combien il était touché des vœux et des prières adressées à Dieu pour la conservation de sa santé, en vue du bien général de notre cher Institut. En finissant de parler, il a voulu embrasser celui des séminaristes qui avait été l'interprète de tous les autres, comme pour les réunir tous dans une commune et sainte affection. »

Quant à l'état de la santé du C. P. Père, aux

détails fournis dans la relation du dernier Bulletin nous ajouterons quelques renseignements plus récents contenus dans les lettres du P. Parille. Dans les premiers jours de mars, par suite d'un refroidissement, le C. R. Père a ressenti un embarras de poulmon, parfois accompagné, à diverses reprises de toua et d'expectoration. Le Docteur qui le soigne, M.<sup>r</sup> Causing, médecin attitré de feu le Grand Duc de Toscane, et maintenant attaché à notre établissement, lui a prescrit de rester pendant plusieurs jours de suite dans sa chambre, afin de se soustraire le plus possible à l'action du froid. Cette affection n'a pas empiré; mais non plus elle n'a pas cédé aussi complètement qu'on l'aurait souhaité, et le C. R. Père doit être encore toujours attentif à s'environner de précautions. Espérons que les chaleurs qui s'immoncent déjà auront une efficacité naturelle des plus salutaires.

— 2. La grande réunion du Concile Oecuménique nous a procuré également, outre la présence du C. R. Père, celle M.<sup>r</sup> Robes, convoqué avec tous les évêques de la Catholicité, pour ces solennelles assises du Vatican. Sa Grandeur nous est arrivée vers le milieu du mois de novembre. Peu de temps après, M. l'abbé Simonis, cousin du C. R. Père et bienfaiteur spécial de la Mission de M.<sup>r</sup> Robes, venait à titre de théologien, rejoindre le Trélat au milieu de nous. M.<sup>r</sup> avait été heureux de profiter de cette circonstance exceptionnelle pour lui donner un sensible et précieuse témoignage de sa parfaite gratitude. Sa santé de sa Grandeur s'est soutenue pendant son séjour à Rome. Toutefois, de fortes migraines, dont Monseigneur n'a ressenti les premières atteintes que depuis son départ d'Afrique, sont venues l'incommoder assez fréquemment.

Le 18 mars, sa Grandeur a obtenu, pour quitter Rome un congé, présenté et ratifié dans la Cong.<sup>n</sup> du Concile

tenue ce jour-là. Son départ pour France a eu lieu le jeudi 31 du même mois.»

— 3. « Comme le savent déjà nos chers confrères, le Sém<sup>re</sup> français a été choisi par le S.<sup>t</sup> Père pour être la résidence, pendant le Concile, d'un assez grand nombre d'Evêques. Les hôtes illustres et vénérables que nous avons l'avantage et l'honneur de posséder, sont: M. M. S. S. de Nîmes, de Rodez, de Quimper, de Chartres, de Blois, de Beauvais, de Meaux, de Mendè et de Liéz; en tout, avec M.<sup>re</sup> Robèl, dix Evêques, logeant et prenant leur pension au séminaire. A ce nombre, il faut ajouter celui des Théologiens ou secrétaires des évêques, habitant eux aussi sous notre toit. Chaque évêque en outre a son domestique, ce qui compose comme tout une seconde C.<sup>te</sup> d'étrangers, parfaitement distincte et séparée de la C.<sup>te</sup> du séminaire français. Ces évêques ont un réfectoire réservé pour eux et leurs Théologiens. Quatre autres prélats viennent aussi du dehors prendre leurs repas au Sém<sup>re</sup>, bien qu'ils n'y résident point: Un seul Père mange avec eux, c'est le P. Brichet; tandis que le C. R. Père se rend avec la C.<sup>te</sup> dans le réfectoire des séminaristes. C'est uniquement lorsqu'il doit y avoir quelque invitation exceptionnelle de cardinaux ou d'Evêques, que le C. R. Père déroge à cette règle qu'il s'est lui-même tracée.

« La première de ces invitations a eu lieu avant les fêtes de Noël. On voyait au Sém<sup>re</sup>, réunis aux autres évêques, M. M. S. S. Manning, Mermillod, Maupoint, Fairier et M.<sup>re</sup> l'Archevêque de Québec.

« Le jour de Noël, au diner, nouvelle réunion d'évêques, présidée cette fois par le Cardinal Tréba. On y remarquait les Archevêques de Cambrai et de Toulouse, M. M. S. S. de Strasbourg, de Poitiers, de Maulins, d'Angoulême de Versailles, de Langres, de Kingston, de Lomoges, du Fay,

d'Oras, de Vannes et de S.<sup>t</sup> Euzainthe; (Canadu) M.<sup>r</sup> de Tréjus invité lui aussi n'avait pu se rendre au séminaire. Avec ces prélats étaient plusieurs vicaires généraux et plusieurs théologiens leur nombre était encore augmenté de tous les hôtes ordinaires de la maison.

Le jour de l'Épiphanie, écrit le P. Parille, le C. P. Père avait fait inviter M.<sup>r</sup> l'Archevêque de Paris, ainsi que M.<sup>r</sup> de Cutolli et Joudan, ses vicaires généraux. La Grandeur a envoyé M.<sup>r</sup> de Cutolli pour remercier le C. P. Père et s'excuser de ne pas venir. On avait aussi invité M.<sup>r</sup> l'Archevêque de Québec, à cause de ses bons rapports avec le séminaire français, S. S. S. S. d'Autun et de la Rochelle, M. Scard, sup.<sup>r</sup> du séminaire de S.<sup>t</sup> Sulpice, et d'autres personnes encore.

D'autre part, pour fêter son patron, S.<sup>t</sup> Melchior, l'un des nois Noages, le P. Freyd avait fait de semblables invitations à plusieurs des anciens élèves du séminaire français, alors à Rome. Ils étaient au nombre de 14, réunis sous la présidence de M.<sup>r</sup> Maxeico, évêque de Para (Brésil), l'un des premiers sujets sortis de la maison. Il y avait aussi M.<sup>r</sup> Cachereau, le Recteur Magnifique de l'Université de Québec. C'était une vraie fête de famille. (Lett. du 10 janv.)

Le dimanche 23 janvier, le séminaire français avait une seconde fois les honneurs d'un dîner cardinalice. M.<sup>r</sup> de Trombeuse, cardinal archevêque de Rouen, présidait la réunion. Outre les évêques résidents, faisaient encore partie de cette invitation: M.<sup>r</sup> Tesseler, secrétaire du Concile, M. N. S. S. du Mans, de Guille et de S.<sup>t</sup> Claude. On avait compté sur S. E. le Card. Burnabo, qui ne put accepter, et sur M.<sup>r</sup> l'Archevêque de Cologne et les évêques de Laval et de S.<sup>t</sup> Die, lesquels se trouvèrent aussi omphés. (Lett. du 16 janv.)

Le dimanche dernier, ajoute le P. Parille, dans une lettre

du 16 mars, nous avons ici l'Archevêque d'Alger, avec les évêques de Dijon, de Luçon et de Bayonne. Le dimanche suivant, c'était M<sup>r</sup>. de Belley et pour une seconde fois M<sup>r</sup>. Manning et M<sup>r</sup>. Mermillod. Dimanche prochain nous devons avoir le Cardinal de Bourdeaux, M<sup>r</sup>. Deschamps M<sup>r</sup>. Gazailhan, et les évêques d'Amiens et de Trévieux. Tous ces prélats sont particulièrement dévoués à notre Maison de Rome.

— 4. Indépendamment du logement que trouvent au Sém<sup>inaire</sup> français les évêques reçus dans l'établissement, il leur sert aussi de lieu de réunion pour leurs travaux, ainsi qu'à plusieurs autres prélats qui s'adjoignent à eux. « Ici, écrit le P. Barillet, s'assemblent une vingtaine d'évêques, avec leurs théologiens et leurs canonistes, à l'effet de discuter entre eux les matières proposées et de se concerter par avance. Ces répartitions sont faites par groupes, dont la composition ne dépend point de la nationalité. Notre réunion du Sém<sup>inaire</sup> français est présidée par M<sup>r</sup>. de Meaux en qualité de doyen d'âge. Il y a régulièrement trois réunions par semaine, et elles se tiennent, le soir, de 5 heures à 7 heures ou 7 heures et demie. A deux de celles-là, les théologiens sont admis, et entendus; ils donnent successivement leur avis sur les questions. La troisième est spéciale aux Evêques. M. l'abbé Carrus est le secrétaire des réunions communes et M<sup>r</sup>. de Lingua remplit cet office pour celles des seuls évêques. Les procès-verbaux des séances doivent être remis ensuite à M<sup>r</sup>. de Poitiers, en sa qualité de membre de la Commission de l'Inde. » Le Sr. P. Barillet a été invité à prendre part à ces réunions. »

— 5. Mais on se demande sans doute, comment les choses ont pu être disposées et réglées, pour qu'il ait été possible de recevoir et d'héberger, pendant la durée du Concile, un nombre relativement si considérables d'hôtes supplémentaires. Qu'on se rappelle une acquisition importante, ajoutée au local et aux bâtiments du Sém<sup>inaire</sup> français, et dont il a été parlé au dernier bulletin de Rome,

Il fallait immédiatement se mettre à l'œuvre, afin d'approprier les lieux et de disposer les appartements en vue de leur nouvelle destination; l'approche du Concile surtout rendait ces travaux urgents. Quelques difficultés soulevées par les anciens locataires, contrainquirent à intenter un procès, dont l'issue nous fut favorable. Grâce à l'intelligente et infatigable activité de notre cher Père économe, on pouvait, à la rentrée des élèves, disposer de trente nouvelles chambres, d'un grand et beau salon de réception et d'un magnifique réfectoire.

Quant à la disposition adoptée pour obtenir une sorte de séparation parfaite entre le personnel des étrangers et celui de la Com<sup>te</sup>, et - n'occasionner aucune modification ni aucun dérangement dans la marche régulière des exercices du sem<sup>re</sup>, évitons ce que dit à ce sujet un des correspondants de la semaine religieuse de Lez, M. l'abbé Marais.

Ne vous êtes-vous jamais demandé comment à seminaire français, on nous recevra une hospitalité si bonne et si charitable, les choses se pussent-elles pour les élèves, exposés à être si souvent rencontrés et dérangés par ces nombreux étrangers? Le P. Sup.<sup>re</sup> profitant avec une humilité extraordinaire, de la disposition matérielle de sa maison, a fait un vrai tour de force. Sous le même toit, il a pour ainsi dire établi deux C<sup>tes</sup> parfaitement distinctes et indépendantes. La C<sup>te</sup> de N. N. PP les Evêques et le séminaire des étudiants. Pendant que d'un côté, il y a le va-et-vient nécessaire par la présence de 14 Evêques, dont 10 sont ici logés avec leurs Grands Vicaires ou secrétaires et leurs domestiques, d'un autre côté il y a le recueillement, le calme et le silence nécessaires aux études sérieuses. On entrevait bien quelquefois des

séminaristes qui, à leur tour, aperçoivent de temps en temps quelque Evêque, mais c'est si rare que ces bons jeunes gens se demandent combien d'évêques demeurent chez eux. Et comme nous pensions à cela, ces jours derniers, plusieurs faisaient cette réflexion, que cette maison doit être bien florissante, là où règne une règle si ferme et si bien observée, que deux C<sup>tes</sup> diverses d'occupations, peuvent subsister sans se nuire, ou même s'embarasser en aucune manière »

— 6. « Ce nombre des hôtes marquants, dont l'énumération ne sera pas sans intérêt pour nos confrères, nous devons nommer encore les deux M. M. Lémoinn, jadis convertis, tous les deux prêtres du diocèse de Lyon. Il a été parlé dans la partie générale du Bulletin de ces deux jeunes Israélites et du zèle ardent avec lequel ils souhaitent de concourir à la conversion de leurs coreligionnaires. Le mémoire du V.<sup>e</sup> Père leur est en particulière vénération et un attrait tout spécial les a portés à solliciter, pendant la durée du Concile, un asile dans notre maison de Rome. « Mais nous sommes rappelés, écrivait-ils au P. Sup<sup>r</sup>, que un enfant de Jacob avait laissé à Rome une pierre hospitalière et nous nous sommes dit, que ce doit être pour nous le lieu choisi de la vision, celui où il nous servit donné de contempler ces ongles visibles de la terre communiquant avec le ciel, dans les assemblées du Concile, comme pour une divine et mystérieuse échelle. »

— 7. « Mais plus que la résidence et les visites de tous ces illustres et vénérables prélats, de tous ces personnages à tant de titres recommandables et distingués, quelques instants que le S.<sup>t</sup> Père a daigné passer au milieu de nous, ont marqué une des circonstances les plus mémorables des plus chers et des plus glorieux souvenirs du séminaire français. Le 24 janvier, La Sainteté,

écoutant une de ces inspirations de son cœur si concordant et si bon, voulait bien se rendre en personne auprès de M.<sup>r</sup> Plantier, évêque de Rîmes, depuis quelque temps déjà, réduit à un état de souffrances qui faisait craindre pour ses jours. Comme toujours, ses paroles simples et mêlées d'enjouement respiraient ce sentiment d'affectueuse et touchante charité qui il témoigne sans cesse à ceux qui ont le bonheur de l'approcher. C'est le P. Sup.<sup>r</sup> qui a reçu le P.<sup>r</sup> Père et l'a introduit dans la chambre de M.<sup>r</sup> Plantier, puis, au salon de réception, où tous les Evêques se sont fait un devoir de lui rendre leurs hommages. Après ces Prélats, le C. P. Père lui a été présenté par le P. Sup.<sup>r</sup>. Répondant au P. Troysd, La Sainteté lui a dit avec un ton de bonté « Oh oui ! je l'ai déjà vu »

« Malgré les 80 ans qu'il aura bientôt, écrit le P. Barilla le P.<sup>r</sup> Père a paru plein de forces et de santé. Il a monté et descendu sans peine aucune l'escalier de la maison. Qu'Israël le Ciel le soutienne et lui permette d'achever la grande œuvre qu'il a entreprise, et le conserver encore, ad multos annos ! » (Lett du 26 Janv.) Nos confrères liront à l'appendice une relation plus détaillée de cette visite.

Le fait qui témoigne d'une sympathie qui ne saurait être étrangère à notre Œuvre de Rome, n'est pas la seule marque d'intérêt et de bienveillance qui soit venue s'ajouter, cette année encore, à toutes celles dont La Sainteté a daigné jusqu'ici nous honorer. Le P.<sup>r</sup> Père a voulu enrichir notre bibliothèque d'une soixantaine de volumes, pour la plupart richement reliés en maroquin blanc et dorés sur tranches.

Aux fêtes de Noël, nous avons en outre reçu du Vatican un dessert suffisant pour toute la C.<sup>te</sup> et consistant surtout en de magnifiques oranges.

« Il y a quelques jours, ajouté, en date du 3 décembre, le correspondant de la semaine religieuse de Séz qui nous avons déjà cité, un des employés du Vatican arrivait à la porte du sem<sup>re</sup> français et remettait de la part de Pie IX. au N<sup>o</sup> P. Econome, pour fêter l'arrivée de N<sup>o</sup> N. S. S. les évêques, un panier de vin et une caisse de fruits confits. Cet envoi si gracieux arrivait fort à propos: c'était l'anniversaire du sacre de M<sup>o</sup> de Limoges et de M<sup>o</sup> Robès, vicaire apostolique de la Sénégambie. Comme bien vous le pensez, ce vin et ces bonbons, n'ont pas eu d'autre nom que celui de vin et de bonbons du S<sup>t</sup> Père »

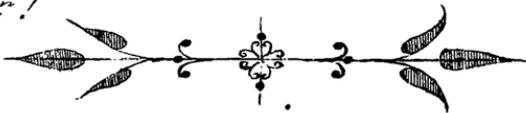
— 8. « Ces bontés du S<sup>t</sup> Père accompagnées de ses paternelles bénédictions, la faveur et les encouragements dont N<sup>o</sup> N. S. S. les évêques se plaisent de plus en plus à honorer le sem<sup>re</sup> français, tout ce concours de haute et bienveillante protection est, pour notre œuvre de Rome, un gage d'avenir des plus précieux. « Aussi dit la sem<sup>re</sup> religieuse de Séz, le sem<sup>re</sup> est florissant et très-florissant: Il y a cette année cinquante-cinq élèves. Tout fait croire, qu'après le Concile, ce nombre ira en augmentant. C'est, comme vous le voyez, une belle pépinière pour la France, et c'est de bon augure pour l'avenir; car sans nul doute ils iront répandre autour d'eux les bonnes et saines doctrines qu'ils auront, plus que personne, puisées à leur source. »

« Parmi les noms des nouveaux de cette année, figure celui de M. de Bellune, fils du Sénateur et petit-fils du duc de Bellune, maréchal de France, sous le premier Empire. Nous avons aussi un séminariste du diocèse d'Orléans; c'est un jeune homme d'une des premières familles du pays. Il désirait faire ses études théologiques à S<sup>t</sup> Sulpice; mais M<sup>o</sup> Rupanloup ne lui laissa que le choix entre son séminaire d'Orléans et le séminaire français de Rome. »

« À la fin de la dernière année scolaire, M. Humbrecht, scolastique, envoyé à Rome, en 1866, est rentré à la Maison-Mère, pour y commencer son noviciat. Il avait, au préalable, passé au Collège Romain son examen du doctorat en théologie. »

— 9. Le 30 novembre, Fête de S<sup>t</sup>. André, a eu lieu dans notre chapelle une cérémonie bien touchante : un membre de la grande famille africaine, M. l'abbé Samba, recevait le sous-diaconat des mains de son Evêque, M<sup>r</sup>. Nobès. Le samedi des Quatre-Temps de Noël, il était promu au Diaconat, à l'ordination générale, dans l'Archibasilique de Subran, par S. E. le Cardinal Vicaire, et le mardi, 21 décembre, fête de S<sup>t</sup>. Thomas, il avait encore le bonheur de se voir conférer le sacerdoce par M<sup>r</sup>. Nobès, dans la petite chapelle de la Propagande, heureux de lui promettre obéissance dans le ministère apostolique auquel bientôt il allait désormais lui être associé.

— 10. La santé des membres de la C<sup>te</sup> se soutient, grâce à Dieu, assez bien. Le P. Baum avait été quelque temps un peu malade, nous avons eu la joie de le voir se remettre de son état de souffrances. Quant au P. Brichet, malgré ses occupations nombreuses et assujettissantes, il se maintient toujours, faisant face à tout avec son activité ordinaire. Qu'importe la Rivine Providence nous prêter toujours force et courage dans l'œuvre qu'elle a voulu confier au zèle de notre chère Cong<sup>g</sup> !



## APPENDICE.

### I. Adresse des séminaristes au C. P. Lire.

Crès-Révérénil Père Général,

Les élèves présents au séminaire ont, pour la première fois l'honneur

et la joie de vous posséder. au milieu d'eux, trop favorable est la circonstance, pour qu'ils ne la saisissent pas. Ils vous remercient de leur avoir préparé à Rome un asile où ils peuvent, avec sûreté, venir chercher la piété et les sciences; ils vous remercient de les avoir adoptés; ils vous remercient de leur avoir donné un Père; ils vous remercient enfin d'avoir à partager leur vie - et de les considérer comme vôtres.

Vous n'avez pas seulement droit, C. R. Père, à la reconnaissance de tous ceux qui vous entourent; il en est d'autres qui n'habitent plus avec vous, si ce n'est par le cœur. Ceux-ci, je le sais, demandent à être représentés auprès de vous. C'est-est ce au nom de tous les élèves du séminaire, de tous sexes distingués, que je parle maintenant. Vous, C. R. Père, vous offrez leurs vœux pour l'année qui va commencer; ils demandent avec instance que Dieu, qui, sur des prières de laquelle nous avons pris notre part avec si heureusement conservé, vous accorde encore de longs jours, afin que votre protection ait le temps de s'exercer sur les vœux que vous dirigez. Nous demandons la même faveur pour la Cong<sup>g</sup> à laquelle nos intérêts sont liés et spécialement pour le Père qui, en ce moment, partage nos travaux.

## II. Visite du S.<sup>t</sup> Père au séminaire français.

Le séminaire français a eu le bonheur, aujourd'hui 24 janvier, de recevoir la visite du S.<sup>t</sup> Père. Sa Sainteté y est venue pour donner sa bénédiction à M.<sup>r</sup> l'évêque de Nîmes et à M.<sup>r</sup> l'évêque de Meaux, qui habitent dans cet établissement avec plusieurs autres évêques de France, et qui se trouvent malades depuis quelque temps déjà.

La semaine dernière, on avait demandé au Souverain Pontife l'exemption du biculaire pour M.<sup>r</sup> Delavie. Le S.<sup>t</sup> Père prit un intérêt particulier à l'état du vénéré malade. Il lui accorda de tout cœur, avec l'exemption demandée, son auguste bénédiction, et l'on s'attendait à ce qu'il viendrait peut-être la lui apporter lui-même au séminaire français; car on sait que Qui se aime à aller ainsi dans ses promenades visiter les malades. Cette attente s'est aujourd'hui réalisée.

Vers 4 heures moins un quart, un des piqueurs qui précède toujours la voiture du S.<sup>t</sup> Père, annonce l'arrivée de Sa Sainteté. La nouvelle s'en répand...

aussitôt dans toute la maison. On sonne la cloche de la C<sup>te</sup>, et en un moment tout le monde accourt au devant de l'Auguste Visiteur. Je viens pour voir les malades, a-t-il dit en entrant, c'est une des œuvres de miséricorde. Le P. P. Sup. lui en a exprimé au nom de tous le bonheur que l'on avait de le recevoir, et il l'a conduit à la chambre de M. l'Evêque de Rome. En montant l'escalier, le P. Père remarqua un orarhe commémoratif de sa première visite, et il en lut lui-même les premiers mots : *Quis IX, Pontifex maximus*. La Sainteté est allée tout de suite visiter M. l'Evêque d'Alantier. Elle est restée seule avec le digne Prêlat, et sa visite a duré plus d'un quart d'heure.

Pendant ce temps, les Prélats qui demeurent dans la C<sup>te</sup>, les Pères de la Maison, et plusieurs autres ecclésiastiques et laïcs attendaient au salon, avec ceux des élèves de l'Établissement qui on avait pu assister à temps de la venue de Sa Sainteté. On demanda au P. Père de vouloir bien admettre au baise-main du pied toutes les personnes présentes. Le bien-aimé Pontife se prêta avec bonté à ces desirs de ses enfants.

On présenta d'abord à Sa Sainteté le Vénéérable évêque de Meaux. Le P. Père lui dit qu'il était aussi venu pour le voir. Les autres Prélats offrirent ensuite leurs hommages à Sa Sainteté, et après eux le P. P. Sup. g<sup>al</sup> de la Cong<sup>g</sup> du S. Esprit et du S. Cœur de Marie, qui lui fut présentée par le Sup. de l'Établissement.

M. M. Lemann, étaient aussi accourus au devant du P. Père. En les voyant, Pie IX a dit en souriant : « *Forché sunt et ego* » Et puis en se tournant vers le P. Troyat, qui conduisait Sa Sainteté, il ajouta : « *Non est bonus Israelitæ* ». Toutes les autres personnes présentes entouraient le P. Père et pendant ce temps, il s'entretenait agréablement avec tout le monde : c'était vraiment un Père, au milieu de ses enfants.

Il y a au salon des colonnes qui en soutiennent le plafond : « Ce sont les colonnes de Samson, dit le P. Père : mais il n'y a pas ici de Philistins. »

M. l'Evêque de Quimper présenta à Sa Sainteté le P. P. Bernière. Ah ! le P. Bernière, dit alors Pie IX, il a écrit de bonnes choses pour défendre la vérité. Dans la salle est suspendu un beau portrait à l'huile du Card. Gousset, dont bien vaillant dit le P. Père à l'Établissement. On le lui fit remarquer en disant que c'était un français. « *ipillus, non gallicanus*, répéta le P. Père. »

On espérait que Sa Sainteté voudrait bien descendre à la chapelle, élevée par la C<sup>te</sup> sur le plan de celle de S. V. des Victoires à Paris. Beaucoup de personnes des environs s'y étaient déjà rendues dans cet espoir. Mais il était déjà un peu tard, et la visite s'était prolongée. Le P. Père voulut remonter tout de suite en voiture. Tous se préparèrent sur ses pas pour recevoir une dernière fois encore sa bénédiction,

les cris répétés de *Vive Pie IX* lui exprimèrent la reconnaissance et l'attachement filial de tous ses enfants.

---

## ALLEMAGNE.

### C<sup>té</sup> de Marienthal.

. Fête de S<sup>t</sup> Anne. — 2. Sermons. — 3. Fête du 12 sept. Arrivée de M<sup>rs</sup> Robes. Chemin de Croix. —  
 4. Fête de S<sup>t</sup> Pétr. — 5. Propagand<sup>z</sup>. S<sup>t</sup> Enfance. Dénier de S<sup>t</sup> Pierre. Bâties démissiles.

Bull. de la C<sup>té</sup> — 1.<sup>o</sup> Comme les années précédentes, nous nous en sommes le bonheur de voir arriver ici pendant la belle saison les processions dont à plusieurs reprises déjà il a été parlé dans notre bulletin.

Le 20 juillet, fête de S<sup>t</sup> Anne, est de temps immémorial pour les paroissiens de Wissin, localité distante de 7 kil. de Marienthal, pour s'acquitter d'un vœu fait par leurs pères aïeux, viennent chaque année dans leur sanctuaire offrir à Marie et à sa sainte Mère — l'hommage de leurs prières et de leur filiale reconnaissance. Ce qui distingue leurs processions c'est d'abord le grand nombre de pèlerins qu'elle nous amène; car ils sont plus de 4000; est ensuite et surtout un certain cachet de foi vive et de tendre piété qui se manifeste dans leurs prières. Ainsi, en récitant le chapelet à leur arrivée et à leur départ, ils ajoutent à chaque Ave Maria ces touchantes paroles. « C'est à vous, ô mère que nous venons, c'est vous, ô mère que nous quittons. » On comprend quelle douce consolation doit être pour nos cœurs de missionnaires, le spectacle émouvant de cette immense foule de fervents pèlerins. »

2.<sup>o</sup> Ce fut le P. Graf qui prononça cette année, le jour de S<sup>t</sup> Anne, le sermon de circonstance; ce sermon — ainsi qu'un autre prêché encore par le même Père, le lundi

de Fontecôte, et avant les pèlerins de Wattenfeld, font vivement regretter le départ de ce cher confrère, dont les pèlerins du 26 juillet et du 17 mai garderont longtemps encore le souvenir.

Dans une autre circonstance, le P. Schaub nous a également prêté le concours de sa parole; c'était lors de la présence à Marienthal des paroissiens de Buppicheroth. Le P. Heilmann vient aussi de temps à autre édifier encore, comme par le passé, nos pieux processions de pèlerins. — 3. « Ne toutes nos solennités de Marienthal, nulle plus que la Fête du 12 septembre ne mérite une mention spéciale, disons d'abord ce qui en a été l'occasion. Marienthal étant un pèlerinage consacré à N. D. des Sept-Douleurs, et Lazaristes, nos prédécesseurs, en venant prendre possession de ce couvent, en 1853, eurent la pensée d'invoquer dans le cœur des pieux fidèles, à la dévotion pour la Vierge Douleuruse, celle de la passion du Sauveur, si intimement liée à la première; ils formèrent donc le dessein d'ériger un chemin de Croix aux abords de la chapelle.

Les alentours de Marienthal se prêtaient très-bien à la réalisation de ce projet. En effet, à quelques pas du couvent, se trouve une élévation très-propice; c'est une montagne, couverte de bois buffus. Il ne fut pas difficile d'obtenir de l'autorité diocésaine la permission d'y faire les défrichements jugés nécessaires; mais ce qui l'était davantage, c'était de recueillir la somme voulue pour commencer et mener à bonne fin la grande entreprise. Plusieurs années ont dû être employées à faire des collectes de côté et d'autres, et ce n'a été qu'en 1859, qu'on a pu ouvrir les travaux.

En 1864, nous vîmes remplacer les Lazaristes. Près de 8000<sup>fr.</sup> avaient déjà été dépensés, mais le chemin de Croix n'était loin d'être achevé. Nous ne pouvions laisser une œuvre de cette importance

ans la conduire à terme; et la pieuse générosité des pèlerins nous conviait à poursuivre résolument l'entreprise; aussi nous y apportâmes à notre tour notre initiative. De 1865 à 1869, on profita de l'arrivée des processions pour faire des collectes; dans l'intervalle, des âmes charitables nous gratifiaient de temps à autre de quelque modique offrande. Un sermon, prêché par le Sr. Baugratz, le jour de l'Assomption, dans la paroisse d'un digne curé du diocèse de Crèves, était suivi d'une quête, portée à 3000<sup>fr</sup> par la charité des fidèles, heureux de concourir à l'érection. Aussi, les travaux purent être repris au mois de mai dernier, et à la fin du mois d'août, ils étaient achevés. Toutes les dépenses, atteignant une valeur de 1900<sup>fr</sup>, avaient pu être payées intégralement.

On comprendra aisément le bonheur que nous avons dû éprouver, en voyant couronner cette grande et belle œuvre; et le désir que nous avons formé de témoigner à Dieu notre reconnaissance, ainsi qu'aux généreux donateurs. La cérémonie de l'érection, s'offrait naturellement pour être, par sa solennité, l'expression de tous ces sentiments de joie et de gratitude. Il fut donc décidé que l'on organiserait pour le dimanche qui précède la fête de l'Exaltation de la S<sup>te</sup> Croix, et dans lequel se célèbre en toutes les localités du diocèse, celle de la Nativité de la S<sup>te</sup> Vierge, une grande procession en actions de grâces, et que l'on consacrerait à cette solennité, par l'intermédiaire de Mr. Mr. les Curés, tous les fidèles des environs.

Par une heureuse coïncidence, M<sup>sr</sup> Kolb arrivait dans l'intervalle à Marienthal, et bientôt l'on sut que l'Evêque y résiderait, présiderait la cérémonie du 12 septembre. Il ne fallut plus que cette si agréable surprise, pour décider jusqu'aux plus indifférents à se rendre à la fête. Par la venue, les pèlerins arrivèrent déjà en très-grand nombre,

vers 4<sup>h</sup>. du soir, les confessionnaux étoient assiégés de pénitents, et, à partir de ce moment, quatre heures ne rent pas trouver de l'occupation jusque vers minuit.

« Il y eut néanmoins pour suspendre quelque temps cette longue séance au St. Tribunal, comme un agréable intermède. À 8 h., un coup de mortier qui vient de retentir, donne le signal des feux de Bengale. En un instant, la montagne s'illumine de leurs reflets les stations du chemin de la Croix, la façade du couvent, et jusque aux visages de nos pèlerins ébahis, stationnant alors sur la place de l'église, tout revêt successivement les teintes variées que ces feux répandent à l'entour. Non, jamais Marienthal n'avait rien vu de semblable. Le chœur de nos chœurs, réuni au pied de la Croix fait entendre les plus beaux morceaux de son répertoire. D'intervalle en intervalle de magnifiques fusées s'élancent dans les airs, salués de nouveaux coups de canon partis de la montagne et annonçant au loin que Marienthal inaugurerait magnifiquement la fête qui devait le lendemain se célébrer dans sa vallée d'ordinaire calme et silencieuse.

« Mais nous voici arrivés au 12. Dès le matin, la joie se traduit sur tous les visages, et une douce animation rend vivante la piété de cette immense foule de pèlerins. L'enceinte de l'église, est de bonne heure envahie, et la St. Communion distribuée à une nombreuse assistance, dont les rangs pressés se succèdent à la St. Table.

« Tout dehors, le pèlerinage offre le coup-d'œil le plus saisissant; ce sont de tous côtés de longues files de pieux fidèles qui débouchent par toutes les avenues et se pressent d'arriver à l'église.

« L'office devait commencer à 10 h., mais une heure déjà auparavant, les abords de notre antique sanctuaire

étaient littéralement couverts de pèlerins.

Enfin la grand'messe commence elle est célébrée par le R. P. Burg, ayant pour diacre et sous-diacre les P. P. Strub et Bangratz. M. Robès se tenait au prie-Dieu placé en face de l'autel, au milieu du sanctuaire. A l'orgue le P. Graf dirigeait un chœur complet de chantres habillés et accompagnait en même temps une messe en musique, exécutée avec entrain. Ces coups de mortiers viennent encore, à l'élevation, relever la solennité de l'office.

La grand'messe terminée la procession du chemin de Croix s'organise. La chose, vu l'encombrement des lieux, n'était pas facile; à peine les enfants de chœur portant les bannières, parvinrent-ils d'abord à se frayer un passage à travers la foule. Enfin voilà nos 4000 pèlerins rangés en bon ordre. Au milieu de la procession apparaît M. Robès, revêtu de la chape et la mitre en tête; il est accompagné des P. P. Burg et Strub, et précède le chœur des chantres. Toute cette foule s'ébranle dans la direction de la montagne, où sont échelonnées les stations du chemin de la Croix. Oh! que de bonnes prières montaient au Ciel en ce moment de tous les Coeurs! Le spectacle était saisissant. La pluie, qui depuis le matin n'avait cessé qu'à de rares intervalles, semblait devoir tomber en plus grande abondance. De gros nuages noirs, chassés par un vent impétueux, passaient sur nos têtes, et il fallut hâter la marche de la procession. On était même à craindre qu'on ne dût renoncer au sermon; mais le ciel nous fut assez longtemps propice, et pendant toute la durée de la prédication qui fut environ d'une heure, pas une goutte d'eau ne vint distraire les auditeurs de leur religieuse attention. Ce sermon fut prêché en plein air, au pied de la Croix de la deuxième station, par le ch. et digne curé de Vissin. Il avait à peine cessé

de parler, que les nuages crèvent. Chacun alors de prendre la fuite pour s'abriter de son mieux. Mais, en descendant la montagne, nos pèlerins en déroute rencontrent qu'un Frère, qu'un Père, lesquels se sont improvisés quêteurs. La recommandation du prédicateur avait été prise en considération, et malgré la débâcle générale, on put encore recueillir une somme assez ronde de 150 fr. Elle échut, partie à M<sup>rs</sup> Nobes, pour les besoins de sa Mission, partie à la C<sup>te</sup> de Marientha elle-même, pour l'entretien du chemin de Croix.

Une heure venait de sonner, il était temps de songer à nos commensaux du jour. On put bientôt se mettre à table: à la droite de M<sup>rs</sup>, venait prendre place M<sup>r</sup> le sous-Préfet d'Alttenkirchen, à sa gauche, l'excellent curé de Wussin, le prédicateur de la fête; vis-à-vis, le R. P. Burg, ayant à ses côtés M<sup>r</sup> le curé de Wattenfeld, un ami dévoué de la Cong<sup>g</sup>, et le S<sup>r</sup> Sup<sup>r</sup> de Marienstadt. La Grandeur sut intéresser vivement tous nos convives par d'agréables récits relatifs à sa Mission de Sènegumbie. Volontiers on aurait prolongé le plaisir de l'écouter, mais il fallut songer au Salut qui devait clore la magnifique solennité religieuse de ce jour. M<sup>rs</sup> le donna lui-même. Puis fut entonné le Ve Deum; mais, afin que les fideles pussent alors mêler leurs voix à celles des choristes, et donner, eux aussi, libre expansion à leur joie et à leur reconnaissance, ce cantique d'actions de grâce fut chanté en allemand on sentait à l'entourin que savaient y mettre nos pèlerins un sentiment bien profond de foi les transportait comme d'un religieux enthousiasme.

— 4.° Par une faveur toute spéciale obtenue récemment notre S<sup>t</sup> Père le Pape Pie IX, notre antique sanctuaire de S. O. des P<sup>er</sup>s Douleurs vient d'être doté du privilège

de l'Indulgence plénière, applicable aux âmes du Purgatoire, pour tous les fidèles qui après avoir rempli les conditions ordinaires, visiteront l'Église et y prieront aux intentions du Souverain Pontife, aux jours indiqués dans le Bref: on en trouvera la teneur à l'Appendice.

— 3o Les Œuvres de la Propagation de la Foi et de la 1<sup>re</sup> Enfance que nous avons établies à Marienthal, se soutiennent: Nous avons pu envoyer cette fois, pour les deux œuvres, la somme ronde de 300 fr. dont 187<sup>fr. 50</sup> à la Propagation, 112 fr. 50c. à la 1<sup>re</sup> Enfance.

«Le denier de St. Pierre se maintient aussi avec honneur. Le 11 avril, les offrandes reçues s'élevaient à 78 fr. 75c. et les contributions mensuelles de nos pieux catholiques atteignent un total de 112 fr. 50c.

«Quant à l'œuvre des prêtres démissionnés, leur nombre s'est augmenté de deux nouveaux arrivés: pendant longtemps nous n'en avions eu que quatre seulement. Prions-nous, pour le bien de tous, en voir la succession s'arrêter enfin.»

## APPENDICE.

### Bref de S. S. Pie IX.

#### Lius L. IX.

#### Ad perpetuam rei memoriam.

Ad majorem fidelium religionem, animarumque salutem caelestibus Ecclesiae Mosaicae pui. charitati intenti, omnibus et singulis utriusque sexus Christianis fidelibus vere penitentibus, et confessis, ac Sacra communione refectis, qui Ecclesiam publicam sub invocatione Septem Colorum B. M. V. loci vulgo «Marienthal» qui nominatur, Diocesis Coloniensis festivitatis Circumcisionis B. M. V. C., Nativitatis, Purificationis, Visitationis et Assumptionis B. M. V. S., die festo S. Josephi Ejusdem

*Sponsi, Dominicis tertâ Septembris, ac primâ octobris mensurum, et Co-  
municâ infra octavam S. Pmi Corporis Christi a primis vesperis usque  
ad occasum solis diem hujusmodi: item festivitâ Immaculatâ  
Conceptionis Mariæ Virg. Mariæ, vel uno ex septem diebus continuis  
immediate subsequenibus cujusque fidelium arbitrio sibi eligendo  
singulis annis devotè visitaverint, ibique pro Christianorum Tran-  
scursum concordia, hæresum extirpatione, ac S. Mariæ Ecclesiæ  
exaltatione piis ad Deum precis effuderint quæ de predictorum  
id egerint, Plenariam omnium peccatorum suorum Indulgen-  
tiam et remissionem, quam etiam Animabus Christi fidelium,  
quæ Deo in charitate conjunctæ ab hinc luce migraverint, pa-  
rum suffragii applicare possint, misericorditer in Domino con-  
cedimus. In contrarium faciens non obstant quibuscumque Præsen-  
tibus perpetuis futuris temporibus valituris.*

*Datum Romæ apud S. Petrum sub annulo Piscatoris, die 1  
decembris MDCCLXIX.*

*Pontificatus Nostri Anno Vigesimo quarto*

*Loco sigilli*

*Card. Clarelli,*



*C. de Marienstadt.*

1. Émission de vœux et Prises d'habit. N<sup>o</sup> Communion. — 2. Mentations. Sermonel.  
— 3. Reçue. Présence de M<sup>o</sup> Rob. S<sup>o</sup> du S<sup>o</sup> Cœur de Marie. Nominat<sup>o</sup>. — 4. S<sup>o</sup> de S<sup>o</sup> fi  
Ecrits du S<sup>o</sup> Père traduits en allemand. — 5. Hiver rigoureux. Maladies. — 6. Mariage. Boute  
Montin. biques.

*Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. « La suite des faits amène en preme  
lieu dans la relation de notre Bulletin une cérémonie de p.  
fession et de prise d'habit: elle a eu lieu le 14 août; veille de  
l'Assomption. Le S. Clément eut alors le bonheur d'émettre  
ses premiers vœux, et M. M. Reichartz, Jasvorsky, Willens et  
Feyers, postulants scolastiques, ainsi que les trois postulants P.  
Reck, Jennes et Fuchsloch prononcèrent leurs premiers enga-  
gements.*

*« Plusieurs mois après, la veille de la Fête de S<sup>t</sup> Joseph  
quatre aspirants scolastiques: M. M. Koempf, Cupper Otton e*

Mies et les trois postulants Frères: Schedler, Blattner et Jordans, purent revêtir avec joie le saint habit religieux. Le F. Fridolin fit sa Profession, et les F. F. Gustave, Guudens et Lazare, ces deux derniers de la C.<sup>te</sup> de Marienthal, é mirent leurs vœux perpétuels. Enfin le F. Conrad, de cette même C.<sup>te</sup>, renouvela ses vœux pour cinq ans.

« La cérémonie a eu cela de particulier, qu'un assez grand nombre de personnes, proches parents de ceux qui devaient y prendre part, se trouvaient présentes. Dans ce pays, où la foi est si vive, on a en particulière dévotion les cérémonies de ce genre, et les parents de ceux qui y participent tiennent à y assister, comme aux noces de ceux de leurs enfants qui restent dans le monde.

« Le lendemain Fête de St. Joseph, Pâton spécial de l'orphelinat, a eu lieu la première com<sup>te</sup> de neuf enfants et d'un jeune élève réuni aux scolastiques. Elle avait été précédée d'une retraite de deux jours, à laquelle assistaient tous les orphelins.»

— 2. « Vers la mi-septembre, sept scolastiques: M. M. Haas, Kübinger, Kraemer, Bardenheuer, Reichartz, Sawosky et Schmitz, furent envoyés au St. Cœur de Marie, pour commencer leur philosophie. Trois novices: les F. F. Francis, Maternus et Bruno, se rendaient également au noviciat central de la Maison-Mère, afin de terminer leur temps de probation.

« À la fin du même mois, le F. Graf, qui avait passé deux années dans notre com<sup>te</sup>, recut son obédience pour Rockwell, et le F. Lang, nouveau profès, fut destiné à le remplacer à Marienstadt; mais bientôt ce cher Père dut nous quitter pour renforcer le personnel de la C.<sup>te</sup> de Marienthal. Par contre, le F. Krauger, qui se trouvait précédemment dans cette dernière C.<sup>te</sup>, est venu à Marienstadt, prendre la direction du noviciat

des Frères; il est en même temps chargé de l'économie.

« L'effectif du personnel de toute la C.<sup>te</sup>; lequel augmente chaque année, est maintenant de 132 personnes et se compose de sept Pères, quatorze Frères profès, dix novices titulaires, sept Postulants Frères six Scolastiques titulaires, vingt-un Postulants scolastiques, deux élèves qui se trouvent avec les scolastiques, sept Clergés et cinquante-huit Orphelins.»

— 3. « Vers la fin du mois de septembre, les Pères de la Vice-Province d'Allemagne qui n'avaient pu assister cette année à la retraite du St. Cœur de Marie, se réunirent à Marienstadt, à l'effet de se livrer à ces saints exercices, sous la direction du R. P. Purg. Le jour de la clôture eut lieu la cérémonie ordinaire de renouveau des vœux. Ce fut M.<sup>re</sup> Robès, que nous avions le bonheur de posséder depuis quelques jours dans la C.<sup>te</sup>; qui voulut bien en cette circonstance nous adresser de bonnes paroles, d'édification. Sa Grandeur donna aussi le salut; qui devait marquer la fin de nos pieux exercices.

« Dans le diocèse de Limbourg, c'est au dernier dimanche de septembre qu'est fixée la fête du St. Cœur de Marie. La solennité en fut rehaussée chez vous par la présence de Monseigneur. Un évêque Missionnaire, accompagné d'un noir d'Afrique, c'était tout un événement pour la contrée; aussi l'affluence devint elle considérable. Les offices furent présidés par M.<sup>re</sup> Robès. Dans son sermon, le prédicateur crut devoir profiter de cette heureuse circonstance pour parler de nos Missions d'Afrique; il montra à quels titres cette belle œuvre se rattachait au mystère du Cœur Immaculé de Marie.

et à l'Archiconfrérie, fondée sous ce vocable, comme aussi, les résultats jusqu'alors obtenus par nos missionnaires. Le sermon devait être suivi d'une quête et le jeune Guillaume fut chargé de recueillir les offrandes. Nos pieux fidèles avaient sans doute l'intérêt chrétien s'attachant à l'œuvre des Missions; mais la figure du jeune noir ne laissait pas de les intéresser vivement aussi, et plusieurs, afin de satisfaire itérativement leur curiosité, vinrent renouveler leurs dons.

« À notre grand regret, M<sup>o</sup> D<sup>o</sup> Rob<sup>o</sup> est, le lendemain même, s'éloigner de nous; sa visite nous avait comblés de joie; aussi le souvenir de son passage me sera pas, de longues années encore, oublié à Neuenstadt.

« L'exercice du saint ministère n'offre rien de particulier à mentionner, si ce n'est un *indignum*, prêché à la paroisse, à l'occasion de la Fête de l'Im<sup>o</sup> Conception, pour préparer les fidèles à gagner l'Indulgence jubilaire. Ne sept à huit cents communions ont eu lieu dans ces trois jours. Les sacrements sont du reste toujours assidûment fréquentés, et l'on ne compte pas moins de douze à treize mille communions dans le courant d'une année. »

— 4. — La fête du 2 février a été, comme par le passé, une fête de famille au sein de la C<sup>o</sup>. Les diverses catégories, réunies à la salle de conférences des Frères, ont assisté avec le plus grand intérêt à la conférence traditionnelle sur le Vénéré Père; elle fut faite par le P. Ritter, sur ces paroles de St. Paul, appliquées à notre St. Fondateur: « *Infirmus mundi elegit Deus ut confundat fortia.* » Il a développé son texte en montrant l'Œuvre de la puissance Divine, se réalisant sous la direction du V<sup>e</sup> Père, com-  
me

par le moyen d'un faible instrument que le Seigneur s'était choisi; et cette œuvre, achevée par son concours, devenue la preuve éclatante de la Mission que Dieu lui avait donnée. Il a terminé en nous exhortant à redoubler de ferveur pour obtenir par nos prières, de la Divine Miséricorde, qu'Elle daigne manifester la gloire de son Serviteur.

Bientôt nos Scolastiques et nos Frères qui ne peuvent comprendre en français la Vie et les écrits de notre V.<sup>o</sup> Père, et qui sont par là même privés d'un moyen des plus efficaces pour mieux acquiescer son esprit et l'esprit de la Cong<sup>g</sup>, auront l'avantage de disposer de la plupart de ces écrits, traduits dans leur langue maternelle. Le P. Heuma, qui a réalisé déjà une partie de ce travail, le continue avec assiduité, pour les lettres les plus belles et certains opuscules de notre Fondateur. Ce sera pour notre cher confrère, bien mériter non pas seulement de nos C<sup>tes</sup> d'Allemagne, mais de toute la Cong<sup>g</sup>.

— 5.° Ce mois de février et en général toute notre saison d'hiver a été, cette année, des plus rigoureuses. Le milieu d'homme, dit-on, il n'avait fait plus froid. Pendant plusieurs jours le thermomètre marquait douze, treize et quatorze degrés Réaumur, et, à la fin de mars, nous avions encore plus d'un pied de neige. Aussi les refroidissements, les fluxions de poitrine et autres affections provenant de cet abaissement de température, n'ont pas fait défaut et nous en avons eu nous-mêmes notre compte. Le P. Kocher, à la suite d'une longue course faite par un temps affreux pour visiter un malade, ressentit des atteintes de goutte et des douleurs rhumatismales qui l'ont forcé de garder la chambre et le lit pendant plus d'un mois. Le P. Juste a été malade au point de nous inspirer les plus vives inquiétudes; il y avait chez lui complication de fluxion de poitrine et de fièvre typhoïde. Les P. F. Peon et Clément ont eu eux aussi

des fluxions de poitrine plus ou moins graves; mais, grâce à Dieu, une parfaite convalescence a succédé pour tous à cet état de souffrances dont les suites auraient pu être mortelles. »

— 6. « Quelques mots sur la situation matérielle ne seront peut-être pas déplacés à la fin de ce Bulletin.

« Le rendement de nos récoltes de l'année 1869 a été généralement satisfaisant. Notre agriculture prend tous les ans de plus amples proportions, à mesure que les bras augmentent et que les installations s'améliorent.

« Le moulin en construction est assez avancé. Dans trois mois, il sera, peut-être, en plein fonctionnement. La roue hydraulique a été parfaitement construite par des hommes entendus dans la partie, une très-petite quantité d'eau le fait mouvoir avec une force relativement très-grande. Déjà elle a fourni des résultats utiles appréciables, en servant à faire marcher une machine à battre et une scierie placées tout près.

« Une fois que notre moulin fonctionnera, ce sera une nouvelle ressource qui contribuera, avec celles que nous tâchons de nous créer par notre agriculture, à subvenir aux besoins du nombreux personnel de la C.<sup>te</sup>.

« Une autre produit dont nous pourrions peut-être tirer parti dans la suite, ce sont les briques faites dans l'établissement même. Pour toutes les constructions élevées à Marienstuit depuis que nous y sommes, on s'est servi uniquement de ces briques, dont on a aussi vendu une assez grande quantité. Elles sont, à ce qu'il paraît, de bonne qualité: acheteurs les trouvent excellentes, et nous pourrions en écouler en grand nombre, si notre fabrication était plus étendue. »

---

## Cité de Kaiserswerth.

1. Visite de M<sup>r</sup> Kobes. — 2. Dants. Retraite. Fête des Jubilé. — 3. Aban-  
don de Kaiserswerth.

Ext. de la Courasp<sup>ce</sup>. — 1. « Comme nos autres Cités d'Alle-  
magne, celle de Kaiserswerth a eu le bonheur de rece-  
voir la visite de M<sup>r</sup> Kobes. C'était une surprise dont  
l'agrément s'accrut encore de l'heureuse coïncidence de cette  
visite avec la Fête de S<sup>t</sup> Guibert, Monseigneur en effet  
était arrivé le 4 septembre et la Fête avait lieu le lende-  
main. « Malheureusement vint le L. Bigot. La Grandeur  
ne put célébrer la S<sup>te</sup> Messe dans la Basilique, ainsi  
que toute la ville s'y attendait. La fatigue du voyage  
lui avait occasionné une forte migraine dont il  
souffrait beaucoup. Pour dédommager ce bon peu-  
ple de la privation de la matinée, Monseigneur, le  
soir, au salut, officia pontificalement et présida la  
magnifique procession qui a lieu chaque année  
dans la ville, à l'entrée de la nuit, à la faveur  
d'une brillante illumination. Il put encore, à l'oc-  
casion de la fête, vénérer les reliques du Saint, exposées  
ce jour-là, et admirer la chasse splendide, chef-d'ou-  
vre de sculpture remontant au XII<sup>e</sup> siècle, dans  
laquelle reposent les précieux restes du Pontife. Je  
ne parlerai pas de la joie de cette bonne population,  
restée, à cause de la vivacité de sa foi, si sensible à  
toutes les impressions qu'éveillent nos belles cérémonies  
religieuses. Cet évêque, venu de lointains rivages, était  
pour eux comme une réapparition de S<sup>t</sup> Guibert.

« Monseigneur a bien voulu passer encore chez nous  
les deux journées du 6 et du 7 septembre, afin d'assister  
au Congrès catholique de l'Asseldorf, où se trouvaient  
représentés le clergé et la noblesse d'Allemagne. L'accueil

empresse' et se plein de déférence qu'on a fait par-tout à Sa Grandeur, lui auront sans doute laissé un excellent souvenir de son passage au milieu de nous. Déjà connu par les récits des Annales de la Propagation de la Foi, Monseigneur se voyait recherché de tous; tous désiraient le voir; tous auraient particulièrement souhaité de l'entendre.

À l'arrivée de Sa Grandeur à Diefeldorf, le Prince de Croÿ, alors résidant en cette ville, a mis tout son palais à sa disposition. Ce fut dans ce palais que Monseigneur descendit; il y passa une nuit, et le lendemain 7 septembre, vers le soir, nous reprîmes la direction de Kaiserswerth. J'accompagnais Monseigneur dans la voiture du Prince de Croÿ, dont l'équipage était aux ordres de sa Grandeur. Le lendemain, Monseigneur se rendait à Marienstadt avec le R. P. Burg. Pour moi, je me séparai de lui qu'à Cologne. (Lett. du 29 1760)

— 2. — La visite de M. P. Robes est à peu près la seule particularité qui soit venue faire une agréable diversion aux soins ordinaires et parfois pénibles de l'Œuvre et de la C<sup>te</sup> de Kaiserswerth.

Les santés sans avoir été gravement atteintes, ont cependant assez à souffrir. Le froid extraordinaire de cette année y a sans doute contribué pour beaucoup. Le F. Zozime en particulier a souffert d'une toue opiniâtre et aussi d'un mal aigu qui menaçait l'articulation de l'un des genoux. Il a pu heureusement assez bien se remettre. (Lett. du 13 janv. et du 24 fév.)

La retraite annuelle, commencée le 22 novembre, se terminait le 29. Le R. P. Burg était venu, à cette occasion, de Marienthal, afin de laisser tout son temps au P. Peigot, en le remplaçant. Il donnait aussi

chaque matin le sujet de méditation. (Lett. du 29 9<sup>bre</sup>)

Quant à la piété des fidèles qui aiment à recourir de préférence au ministère de nos Pères de Kaiserswerth, elle s'est manifestée, au dire de tout le monde, cette année plus que les précédentes, par une affluence considérable.

«Le jubilé», dit le P. Bigot, était sans doute pour que chose en cela. Tout le monde en effet était désireux d'en gagner les indulgences. La veille de Noël, j'ai confessé depuis 3 heures de l'après-midi, jusqu'à 10 h. du soir, je n'ai pour ainsi dire pas quitté l'église. Les Fêtes de St Cécilie, de la Circconcision, de l'Epiphanie n'ont guère été inférieures à celle-là par le concours des fidèles. Pendant les messes on ne pouvait finir de distribuer la 9<sup>te</sup> Communion. C'étaient assurément des journées bien pleines, bien consolantes, mais à cause du froid qu'il faisait, rendues aussi bien méritoires. » (Lett. du 12 janv.)

— 3. Un autre sentiment se mêlait toutefois chez les pieux pèlerins à la joie de satisfaire leur dévotion dans l'auguste Basilique. Depuis quelque temps déjà la nouvelle des démarches faites au nom du C. P. Père auprès de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Cologne, pour obtenir à Kaiserswerth le remplacement des membres de nos Cong<sup>s</sup> par d'autres directeurs de l'œuvre avait circulé dans le public, et celle du prochain départ de nos Pères y était tenue pour à peu près certaine. C'était donc un sentiment de regret bien sincère, dont ces excellents gens se sentaient animés, et qu'ils se sont plu, en diverses occasions, à manifester à nos confrères.

Quant à notre éloignement de Kaiserswerth, il devait effectivement avoir lieu, et l'on n'attendait pour cela que le concours de circonstances favorables. Cette œuvre des prêtres émérites, qui avait été comme un prometteur

salon pose en Allemagne pour favoriser notre établissement dans le pays, n'avait-elle même qu'une médiocre importance devenue plus secondaire encore depuis l'acquisition de Marienstadt (Dec. du 17 mai 1864) et l'acceptation de Marienthal. (Dec. 25 juil. 1864) Le personnel de la C<sup>te</sup>. pouvait être mieux utilisé ailleurs pour d'autres œuvres. M<sup>o</sup>. l'Archevêque de Cologne, à qui le C. R. Père, fit communiquer notre dessein par le R. F. Burg, trouva les motifs que nous portions à demander notre remplacement, très-justes et parfaitement admissibles : seulement il ne nous était pas possible d'abandonner cette œuvre avant que M<sup>o</sup>. n'eût pourvu au changement. (Lett. du 17 sept.) La Grandeur ne laissa pas d'éprouver de ce côté certains embarras qui furent cause d'un retard de plusieurs mois dans la réalisation de notre dessein. Mais Monseigneur finit enfin par négocier favorablement cette affaire avec les Frères de S<sup>t</sup>. Alexis, résidant à Teia-la-Chapelle, lesquels acceptèrent à notre place la direction de l'œuvre. Le 24 fév., le P. Bigot recevait une lettre du sup<sup>o</sup>, qui l'avertissait de l'arrivée prochaine des sujets par lui destinés à l'établissement. Il put dès lors faire ses préparatifs de départ. Le 2 mars, les F. F. Zozime, Conrad et Ferdinand partaient pour Marienstadt, et, le 9 du même mois, le P. Bigot s'éloignait à son tour pour se rendre à Marienthal. Le temps de notre résidence à Kaiserswerth, depuis la prise de possession par le P. Locher, le 24 décembre 1863, avait été de six ans et environ trois mois. Ce séjour nous avait permis de nous faire connaître dans le pays et de travailler ainsi, indépendamment du bien des âmes, procuré par le ministère que nous exerçons auprès des prêtres émérités et des fidèles de la contrée, à ouvrir les voies à de nouveaux établissements et à recueillir un certain nombre de bonnes vocations soit de Scolastiques, soit de Frères.

## IRLANDE.

C<sup>te</sup> de Blackrock.

1. Vacances, Retraites. Mutations. — 2. Travaux. Pointée nombreuse. Succès. — 3. Des  
Bastiques. Prières.

Ex. de Bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. A la fin de notre année scolaire, terminée selon l'usage vers la mi-juillet, le P. Jérôme nous a quittés pour se rendre à la Maison-Mère. Pendant nos vacances, les P. Marcot et Roeff sont allés passer quelques jours à Rockwell, et le R. P. Digi<sup>er</sup> s'est dirigé vers le sud de l'Irlande pour prêcher une retraite. De retour à Blackrock, il en a donné deux autres: celle des Sœurs de S<sup>t</sup>. Joseph et notre retraite annuelle. Nos confrères de Rockwell étaient venus se joindre à nous pour ces saints exercices, et clôture à la fête du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie.

Un peu plus tard, le P. Roeff s'est vu obligé d'aller respirer l'air natal pour quelques semaines, car il se sentait très-fatigué. A peine a-t-il été de retour que le P. Marcot nous quittait pour se rendre à la Trinidad. Il a été remplacé au milieu de nous par un nouveau Profès, le P. Spielmann.

— 2. Quelques travaux avaient dû être faits pendant les grandes vacances, pour nous mettre à même de recevoir les nombreux élèves que nous étions annoncés. De nouvelles classes et un nouveau dortoir, avaient été disposés, et autres préparatifs encore avaient été faits dans ce but. Dès la mi-septembre, nous pûmes en effet atteindre le chiffre de 130 élèves et, en octobre, celui de 140. Ces 140 pensionnaires, augmentés de nos 48 scolastiques et des externes, nous donnaient un total de 200 élèves, nombre supérieur à l'effectif

de m'importe quel collège d'Irlande..

« Nos élèves sont toujours animés d'un bon esprit; nous en sommes généralement satisfaits, et sous le rapport de la piété et sous le rapport du travail. Un d'entre eux est entré récemment au scolasticat.

« Nos succès à l'Université catholique ont été cette année plus brillants que jamais. Notre journal littéraire paraît régulièrement chaque mois, et nous avons actuellement deux beaux volumes, de 300 pages chacun, contenant les productions de nos élèves.»

— 3. Le 8 décembre, quatre de nos postulants scolast<sup>iques</sup> ont revêtu le saint habit religieux. Ce sont : M. M. Cosgrove, Pilkington, Barrahan et Clarke.

« Les vocations, écrit le P. Leman - en date du 7 fév., augmenteront à mesure que notre œuvre sera plus avancée. La semaine dernière, un bon prêtre nous a envoyé cinq postulants, il en avait envoyé deux autres, il y quelques mois.

« La C<sup>ité</sup> des Frères est toujours bien régulière et bien édifiante; il est toutefois à regretter que les vocations ne soient pas plus nombreuses. Combien je serais heu- d'envoyer à la Maison Mère un grand nombre de bons Frères pour nos missions anglaises. Si bon Dieu y pourvoira, je l'espère. » (Lett du 7 fév.)

---

## C<sup>ité</sup> de Rockwell.

1 Succès à l'Université catholique. Sim<sup>on</sup> croissais. — 2. Lettres Scolastiques. Nouv. bâtiments. — 3. Prise d'habit chez les Frères. — 4. Fête du 2 fév. Requête des enfants. — 5. Arrivée du L. Graf.

Bull. de la C<sup>ité</sup>. — 1. Pour la seconde fois, dans le courant de juin, nos élèves ont pris part au concours de l'Université et leur succès a été l'ien satisfaisant

Quoique élèves d'un collège français, ils ont obtenu les deux prix de composition anglaise et un accessit pour les classiques. Voici comment s'exprimait à ce sujet la Gazette de Cashel. « Parmi les candidats qui ont remporté les prix aux derniers examens de l'Université catholique, nous devons mentionner les noms de M. M. Thomas Veighe et Donnell, tous les deux, élèves du collège de Rockwell. Le premier a remporté le premier prix de composition anglaise sur un grand nombre de concurrents de tous les collèges d'Irlande, et son condisciple, le second. Deux fois déjà les élèves de cette jeune mais vigoureuse institution se sont mesurés avec leurs rivaux des autres établissements d'éducation et ils n'ont pas obtenu moins de 5 mentions honorables pour le latin et le grec dans l'espace de deux ans. Ces succès doivent encourager les bons Pères de N. D. de Rockwell; ils servent de garantie sérieuse à leur système d'éducation, et permettent d'espérer les plus heureux résultats dans l'étude de leur belle langue française car ces résultats ne peuvent que répondre à ceux obtenus par l'établissement pour l'anglais et les classiques anciens. »

Les deux jeunes lauréats couronnés au concours nous ont quittés cette année, avec trois de leurs compatriotes ayant achevé leur philosophie, pour se rendre à Paris, afin de suivre, au sém<sup>re</sup> du S<sup>t</sup> Esprit, les cours de théologie. Ce sont les prémices de notre sém<sup>re</sup> écossais de Rockwell et nous espérons que ces jeunes gens, devenus prêtres, seront de zélés et fervents apôtres au sein de leur pays.

— 2. Au commencement de la nouvelle année scolaire, notre petit scolasticat a pu se constituer en catégorie parfaitement distincte et séparée du sém<sup>re</sup> écossais. Jusqu'ici on n'avait pu, faute d'espace, opérer entièrement cette séparation, ce qui avait en partie

mis obstacle au développement de cette œuvre; mais, aujourd'hui, elle est telle qu'on la pourroit désirer. Non, au tre heureuse circonstance, c'est l'arrivée, au commencement de l'année, d'un certain nombre de nouveaux; d'autres s'annoncent encore et nous donnent l'espérance que, sous la puissante protection de Marie Immaculée, le Petit-scolasticat ne tardera pas à être florissant."

« Cette installation a pu s'effectuer aussi, grâce à la construction d'un nouveau bâtiment, dont nous avons eu l'occasion de parler au dernier bulletin et qui nous permet de disposer maintenant d'appartements bien plus spacieux. Il contient un dortoir, une infirmerie, une grande étude et des classes. Les cloisons du rez-de-chaussée sont mobiles, de sorte qu'on n'a qu'à les enlever pour avoir une vaste et belle salle, pouvant servir aux séances de distribution des Prix, et aux représentations dramatiques que donnent parfois les élèves pendant l'année. »

3<sup>e</sup> Notre C<sup>te</sup> des Thères est nombreuse et florissante, et réalise assez bien, jusqu'ici, les espérances qu'on avait conçues. Le 8 décembre, quatre postulantes Thères ont eu le bonheur de revêtir le saint habit de religion, sous les auspices de notre glorieuse patronne, Marie Immaculée. C'est la 2<sup>e</sup> cérémonie de ce genre que notre noviciat compte depuis son érection, le 6 mars dernier."

4<sup>e</sup> Le 2 février, toute la C<sup>te</sup> s'est réunie pour la conférence d'usage. On a tâché de donner tout l'éclat et toute la joie possible à cette petite fête de famille. Ces hommages rendus, au fond de l'Étélande, à notre S<sup>t</sup> Fondateur, par les divers membres de sa famille religieuse, portaient dans l'âme un sentiment de bien douce consolation.

« Peu de jours après, nos élèves commencent leur retraite. Ils n'avaient pu la faire plus tôt, car le

P. Ebenrecht qui l'a prêché, avait été retenu à Blakrock plus longtemps qu'il ne l'avait prévu. Ses paroles ont été goûtées de nos enfants et elles leur ont fait du bien.»

— 5. « Au commencement de l'année scolaire nous avons eu le bonheur de recevoir un nouveau confrère, le P. Graf, envoyé par notre G. R. Père pour faire partie de la C.<sup>te</sup>. Il venait très-heureusement compléter notre nombre et nous prêter son zèle concours pour l'œuvre de Rockwell.»



## PORTUGAL.

### Ci<sup>te</sup> de Santarem.

1. Nouvelle maison. — 2. Aspirants. Costume. Nombre. — 3. Départ des B. Duparquet et Curie. Passage de Leres et de Feres. Visites à Lisbonne. — 4. Sem<sup>te</sup> Patristical. Bull. de la C.<sup>te</sup> — 1. « Nos grandes vacances ont vu se réaliser un projet auquel nous songions depuis plusieurs mois déjà. La maison que nous habitons laissait trop à désirer pour que l'on ne cherchât pas à se procurer un logement plus spacieux et plus approprié à notre œuvre. Une bonne occasion se présenta. La mort du Général Guerra laissait sans occupant l'une des meilleures habitations de Santarem. Les héritiers désiraient bien vendre cet immeuble, mais des bruits malveillants répandus dans le public en détournaient les acheteurs: cette maison, en effet, dans l'opinion commune, passait pour être hantée. Quant à nous, moins touchés de ces rumeurs que des avantages réels qu'offrait sous plus d'un rapport cette nouvelle résidence, nous résolûmes de faire

nos propositions, lesquelles furent définitivement acceptées le jour même de la Nativité de la S.<sup>te</sup> Vierge. Le lendemain, le contrat de bail était signé.

Le moment était des plus favorables pour notre installation : c'était vers les deux tiers de nos vacances, après deux mois de plein repos et un mois avant la réouverture des cours. Aussi, nous nous mîmes avec entrain à opérer notre déménagement, et le temps que nous restait encore avant la rentrée, nous fut suffisant.

« Maintenant que l'expérience nous permet de mieux apprécier les avantages de cette nouvelle demeure, nous nous félicitons de l'avoir choisie. Elle est spacieuse, bien exposée et toute proche du Lycée; elle offre un nombre suffisant des pièces, pour tous les lieux réguliers, et des chambres où peuvent être logés une vingtaine d'aspirants. Inutile d'ajouter que nous n'avons rien vu ni entendu de tout ce merveilleux fantastique dont la rumeur publique faisait bruit. »

— 2<sup>o</sup> Au commencement d'octobre, les cours du Lycée se sont ouverts selon le cérémonial usité. Nos aspirants ne pouvant se faire immatriculer sans porter la soutane ou l'habit universitaire, le C. P. Père a bien voulu accorder à nos postulants scolast<sup>es</sup> la faveur de revêtir l'habit ecclésiastique. Afin de leur inspirer plus de respect pour ce saint habit, le P. Sup.<sup>r</sup> a fait, à cette occasion, une petite cérémonie religieuse, qui a bien impressionné nos enfants, et nous pouvons dire avec consolation qu'ils se montrent dignes de la faveur dont ils ont été l'objet.

« Le nombre des aspirants scolastiques ne s'accroît que lentement; l'an dernier, nous en comptions cinq à pareille époque, ils sont sept maintenant. Deux autres enfants demandant aussi leur admission, ont dû être ajournés pour n'avoir pas encore subi un examen destiné à justifier de leur aptitude. Ils persévèrent

dans leurs pieux desirs, nous pourrions bientôt les recevoir dans notre petite famille.»

« Pendant les fêtes de Noël, les postulants ont eu des exercices de la retraite qu'on n'avoit pu placer avant l'ouverture des cours; ils les ont suivis avec piété, et le divin Enfant s'est plu, à les bénir et à donner comme un nouvel élan à leurs bonnes dispositions.»

— Dans les premiers jours du mois d'août, nous avons eu le regret de voir le P. Duparquet s'éloigner de nous pour rentrer à la Maison-Mère, mais bientôt après, vers la fin de nos vacances, une pénible nouvelle vint nous nous surprendre et nous affliger: ce cher Père si dévoué et si attaché à la Mission du Congo et à notre œuvre, ne devoit plus nous revenir; il avait reçu, pour Zanzibar, son obédience du C. R. Père. Nous savons quel zèle persévérant le P. Duparquet a déployé pour notre établissement de Santarem et toute la Mission, en vue d'obtenir toutes les garanties désirables de stabilité et d'avenir, et nous espérons que son absence ne sera que temporaire, en attendant que les dispositions du gouvernement deviennent meilleures viennent enfin à favoriser les projets qu'il avait conçus dans l'intérêt religieux et moral de cette pauvre colonie portugaise.

« Vers la fin d'octobre, les vapeurs du Haïre et de Bordeaux nous amenaient les P. F. Foussot, Dhyier et Dupraz, ainsi que les P. F. Emil, Lambert et Picoméde. Des trois Pères, nous devions avoir le bonheur de conserver avec nous le P. Foussot, non encore remis de son état de souffrances. Le séjour de nos confrères à Santarem, ne fut pas long: le 5 novembre, le P. Dupraz et les trois Frères partirent pour le Gabon. Le P. Dhyière nous quittait aussi, mais non sans nous causer le regret de le voir emmener avec lui

à Loanda un des membres de notre C<sup>te</sup>, le P. Carrié. Tout le monde fut sensible à cette séparation, le Clergé de Santarem et particulièrement les directeurs du sémin<sup>re</sup> patriarcal, nous en donnèrent des témoignages, qui nous permirent d'apprécier, une fois encore, l'estime et l'affection qu'ils nous conservent.

Le P. Eigenmann, qui avait accompagné à Lisbonne le P. Chyère, fit avec lui différentes visites à des personnages de la ville. Ce fut d'abord S. E. le Nonce apost<sup>que</sup>, puis M<sup>gr</sup> l'Evêque de Loanda, S. E. le Duc de Saldanha et M<sup>re</sup> Lima surintendant de la Marine. Ils furent parfaitement accueillis, mais nulle part on ne leur donna des espérances de prompt succès; c'était partout le même refrain: «Il n'y a rien à attendre de ce ministère.» Et S. E. le Nonce ajouta qu'il valait mieux se passer de son concours, et même essayer de faire sans les hommes qui le composent.

— 4. — A la suite de la mort de S. E. le Card. Patriarche, le personnel de son séminaire a subi certains changements notables: il y a un nouveau Recteur, un nouveau pro-Recteur, ainsi que de nouveaux Prêtres. Nous n'avons avec eux tous que des rapports bons et faciles: ils nous estiment et savent apprécier les services que nous leur rendons, principalement pour la confession de leurs élèves. Le P. Eigenmann a en effet continué ce ministère, qui ne laisse pas d'être parfois pénible et fatigant. Seul, depuis le départ des P<sup>rs</sup> Duparquet et Carrié, il peut l'exercer encore, le P. Toussot ne possédant pas suffisamment la langue portugaise.

---

## NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TES</sup>.

---

— Depuis la publication du dernier bulletin, deux

fois encore la mort est venue nous visiter. Le 14 avril, c'était le P. Deckel qui succombait, enlevé subitement dans la nuit du mercredi au jeudi saint. Le cher Père se sentait souffrant depuis environ une quinzaine de jours; mais personne, et lui moins que tout autre, n'aurait soupçonné l'issue fatale d'une indisposition en apparence insignifiante. Le mardi, 12 avril, après les examens des séminaristes, il fut envoyé à Chevilly pour prendre quelques jours de repos. Le mercredi soir, il soupa de bon appétit et se coucha à l'heure ordinaire: ce devait être sa dernière nuit. Le lendemain, en effet, on le trouva mort et le corps déjà raidi. La mâchoire inférieure était tachée d'une salive sanguinolente, et plus tard, en faisant la chambre, le Père aperçut dans la table de nuit une assez grande quantité de sang qu'il avait vomie. Cette circonstance ignorée d'abord avait fait attribuer sa mort à une paralysie des poumons. Quelque triste que soit ce douloureux événement, la vie édifiante de ce cher Père nous donne l'assurance qu'il était bien préparé; mais si cette confiance adoucit les regrets qu'elle ne nous empêche pas de recommander encore à Dieu le repos de l'âme de notre cher confrère. Le P. Deckel était de la dernière Profession et ne comptait que 27 ans.

Une autre mort subite, arrivée à la suite d'une de ces hémorragies de poumons, est celle d'un des Scolastiques envoyés à la Guadeloupe. M. Barot, gravement atteint de la poitrine, mais dont l'état à son départ n'était pas tout espoir de guérison. Le 25 avril, à midi il assista au dîner de la C<sup>te</sup>, puis il monta tout au plus tôt après dans sa chambre, parce qu'il se sentait très-faible. Bientôt il commença à vomir du sang et il expira, n'ayant pu recevoir qu'une dernière absolution et une seule des onctions saintes.

Nous nos confrères se feront un pieux devoir d'unir à leurs prières le souvenir de ce cher aspirant de notre Cong<sup>e</sup>.

— Le 30 Avril, le P. Lacombe et le P. Florentin, autorisés pour raison de santé à rentrer en France, sont arrivés à la Maison-Mère, après une heureuse et rapide traversée.

Quelques jours après, le 5 mai, nous avons le bonheur de recevoir au milieu de nous M<sup>r</sup>. Robès. La Grandeur venait de Strasbourg, pour attendre à Paris le départ du paquebot des Messageries du 22 mai à bord duquel elle doit rentrer dans sa Mission. Monsieur sera accompagné de M. l'abbé Samba, prêtre indigène, ayant fait à la Propagande ses études théologiques, et du P. Bénédicte, nouveau Profès, du diocèse de St Pierre et Fort de France.

Le 8 Mai, le P. Tommepuy, s'est embarqué à St Nazaire, au terme de son congé de convalescence, pour rentrer à Cayenne.

La dernière lettre de Rome annonce le départ du C. R. Père dont la santé est en ce moment dans de bonnes conditions. En se rendant à Paris, le C. R. Père a l'intention de visiter sur son trajet les deux C<sup>tes</sup> de Coulon et de Cellule. Nous espérons le revoir enfin au milieu de nous du 18 au 20 mai.

— Nous devons faire part à nos chers confrères d'une guérison subite et extraordinaire qui vient d'avoir lieu à la Maison-Mère des Sœurs de St Joseph à Paris, et attribuée tout entière à l'intercession de notre V<sup>e</sup> Père. La S<sup>te</sup> Ludovic, malade depuis plusieurs mois, en était arrivée, dans les dernières semaines, à ne pouvoir plus prendre aucune espèce de nourriture. Le siège principal du mal paraissait être à la gorge, où elle croyait

sentir comme une plaie vive; sa bouche était remplie de boutons; les muscles de la face étaient tellement contractés, qu'il était devenu impossible de lui desserrer les dents. Enfin elle fut réduite à un tel état, malgré tous les soins jusque-là inutiles de la médecine, que le mercredi 11 mai, on crut urgent de lui administrer l'Extrême-Onction; elle la reçut, ayant à peine sa connaissance. C'était entre 8 et 9 heures du matin. Neuf jours auparavant, cette bonne religieuse, animée de la plus vive confiance en l'intercession du V.<sup>e</sup> Père, avait commencé une neuvaine pour lui demander d'obtenir sa guérison. Or, ce mercredi 11 mai, vers 2 heures de l'après-midi, au jour et à l'heure même où se terminait sa neuvaine, elle eut une sorte d'assoupissement ou de sommeil, dans lequel elle crut voir tout à coup le V.<sup>e</sup> Père venant à elle, éclatant de lumière et lui faisant un grand signe de croix sur la tête et sur la gorge, pour disparaître ensuite. Il lui sembla alors qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire dans l'endroit malade. Sur ce, elle se réveille, ses dents sont desserrées; elle parle et demande à boire; elle ne se sent plus aucun mal, elle s'habille et descend à la chapelle, en vue de toute la C.<sup>te</sup> en émoi, qui ne peut s'empêcher de remercier Dieu spontanément par le chant du Magnificat. L'après-midi elle se rend au sem<sup>te</sup>, conduite par la R.<sup>ve</sup> Mère G.<sup>te</sup>, pour nous raconter ce que le V.<sup>e</sup> Père venait de faire en sa faveur. Depuis lors, ses forces se soutiennent, ainsi que l'appétit, et elle suit tous les exercices de la C.<sup>te</sup>. Il est à remarquer encore qu'elle n'avait cessé d'annoncer sa guérison pour la fin de la neuvaine.

C'est le fait: ce n'est pas à nous de l'apprécier et de dire s'il y a eu vraiment miracle; la question

sera examinée sans doute à ce point de vue par qui de droit. Nous ajouterons seulement que La sœur Ludovic et les Sœurs de la C<sup>te</sup> sont persuadées qu'il y a eu là une intervention toute particulière de Dieu pour glorifier son serviteur, notre V.<sup>e</sup> Père.



AVIS. — Les C<sup>tes</sup> de la Province de la mer des Indes sont priées d'envoyer immédiatement leurs bulletins.

Dernière nouvelle. — Aujourd'hui, 18 Mai, à 6 heures du matin, le C. R. Père nous est arrivé de Cellule; sa figure est rayonnante de santé, et nous espérons que ses forces se soutiendront désormais. Le P. Barillec et le P. Joseph sont attendus dans la matinée.





# Bulletin Général.

N° 57

## PROVINCE D'AFRIQUE.

De Septembre 1869 à Mai 1870.

### SÉNÉGAL.

#### C<sup>té</sup> de S<sup>t</sup> Louis.

1. Passage de M<sup>r</sup> Bessieux. Confirmat<sup>n</sup> Jubilé. — 2. Travaux du S<sup>t</sup> Ministère. —  
3. Arrivée de Ministres protestants. — 4. Ecoles. Latines. — 5. Santes. Choléra. — 6. Le nouv. Gouvern<sup>t</sup>.  
M. Patrice. — 7. Direct<sup>r</sup> de l'Int<sup>r</sup> établie. Changem<sup>t</sup> dans le personnel. Administrat<sup>n</sup>. — 8. Départ de Lat. Dion.

*Ext. de la Corresp<sup>ce</sup> — 1. Dans le dernier Bulletin de la Maison-Mère, il a été parlé du départ de M<sup>r</sup> Bessieux pour sa chère Mission du Gabon. Le paquebot des Messageries sur lequel sa Grandeur avait pris passage, l'avait déposé à Dakar dans le courant de Novembre, et avant de s'embarquer de nouveau pour continuer son voyage, Monseigneur a pu consacrer à nos C<sup>tés</sup> du Sénégal, les loisirs qui lui étaient laissés. Au commencement de décembre, nos confrères de S<sup>t</sup> Louis ont eu le bonheur de le posséder parmi eux. Le 8, fête de l'Im<sup>te</sup> Conception, eut lieu une cérémonie de confirmation; Monseigneur s'était empressé de s'y rendre pour conférer ce Sacrement et*

ajouter par la présence à la solennité de la fête. « Ce jour-là en effet, dit le P. Kuret, devait se clore une retraite de neuf jours, prêchée à la paroisse, afin de préparer les fidèles aux grâces du jubilé. Monseigneur dit à 7h. la P.<sup>te</sup> Messe, pendant laquelle eut lieu la communion générale; la cérémonie de confirmation suivit la Messe; 64 personnes y prirent part. On a pu être satisfait du renouvellement de piété qui s'est produit à l'occasion de ce jubilé. Monseigneur a paru satisfait et consolé. » (Lett. du 11 décemb.)

— 2. Pendant l'absence du P. Le Pennek, le P. Blanchet est allé à Gorée prêter quelque temps son concours à nos autres confrères; il en est revenu le 4 janvier, très-satisfait du bien auquel il avait pu coopérer durant son séjour dans cette C.<sup>te</sup> (Lett. du 19)

« A P.<sup>t</sup> Louis, écrit le P. Kuret en date du 15 Mars, le bien se fait toujours peu à peu. Les P. F. Blanchet et Guérin s'occupent activement de ramener à la pratique de leurs devoirs des personnes baptisées des femmes en plus grand nombre, qui n'avaient de chrétien que le nom. Ces femmes s'étaient mariées à des mahométans, et l'on comprend combien ces unions leur avaient été préjudiciables. Les épidémies qui nous ont successivement visités, ont fait beaucoup de victimes parmi ces mahométans et la conversion de leurs veuves a rencontré moins de difficultés, bien que les marabouts n'aient pas manqué d'y mettre des obstacles.

« Le P. Guérin a pu se servir avantageusement de la connaissance qu'il a de la langue indigène; ses progrès dans cette étude, dus à une application soutenue, ont été très-remarquables. » (Lett. du 15 Mars.)

— 3. A P.<sup>t</sup> Louis se trouvent maintenant deux ministres

protestants, conduits en cette ville par un zèle de propagande assez équivoque.

« Le dernier paquebot, écrit le P. Puret, nous a apporté deux ministres protestants et un maître d'école. Le principal de ces ministres, est celui qui se trouvait à Tédhion, sur la Casamance; il a abandonné ce poste, m'a-t-il dit, parce qu'il ne croyait point que ce fut la volonté de Dieu que d'exposer sa vie sans espoir de résultat. L'un d'eux est marié. Ils viennent avec l'intention de fonder une grande école. Les autorités locales les ont recus assez froidement; mais, en vertu de la liberté des Cultes, ils les ont laissés faire. Le dimanche 16 janvier, ils ont assisté à la grand'messe. Le mal qu'ils feront sera causé surtout par les écrits et les livres qu'ils ont l'habitude de semer partout à profusion. Enfin nous les verrons à l'œuvre, et nous veillerons sur cette propagande: il n'est pas probable qu'ils tiendront longtemps.

« Ils seraient venus se réfugier à St. Louis, d'après ce qui m'a été dit, recommandés par un membre influent du Consistoire de Paris à M. Pinet-Laprade, et celui-ci, pour se ménager la protection de ce personnage, se serait montré favorable à leur installation. Mais la mort de M. Laprade a précédé leur arrivée. (Lett. du 19 janv.)

— 4. Le succès de ces ministres protestants est d'autant plus douteux, que les écoles sont en nombre relativement considérable à St. Louis. Le gouvernement y entretient onze Frères de La Moenais, et on y trouve encore trois écoles tenues par des instituteurs laïques.

La petite classe de latin faite par nos Pères a été momentanément suspendue. Ce cours, par

suite du départ pour France ou du placement des jeunes latinistes, se trouve maintenant privé d'élèves.

(Lett. des 18 nov. et 19 janv.)

— 5. La santé des membres de la C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Louis, s'est grâce à Dieu maintenue d'une façon satisfaisante. Le choléra avait semblé reparaitre, et, dès le 25 octobre on avait compté un certain nombre de victimes, surtout parmi les noirs. Quelques européens avaient été atteints et deux étaient morts, en très-peu d'heures, ce qui avait amené l'évacuation des troupes, et la mise en quarantaine des bâtiments partis de S<sup>t</sup> Louis. Le 26 décembre, le fléau avait semblé reprendre vigueur; cependant il est à remarquer, qu'à partir du 24 novembre, il avait été toujours en décroissant, et que depuis cette époque on n'a eu aucun cas de mort; il a même fini par cesser complètement dans le courant de janvier. Nos confrères se sont plus à voir l'effet de la protection de Marie Im<sup>le</sup> dans la diminution et l'entière disparition du fléau; le 24 novembre en effet avait eu lieu l'inauguration d'une belle statue de l'Immaculée Conception.

— 6. Le dernier Bulletin de S<sup>t</sup> Louis s'arrêtait à la nomination de M. le colonel Valière en remplacement de M. Pinet-Laprade mort du choléra. Voici sur ce nouveau Gouverneur quelques détails donnés par le P. Duret, dans une lettre à M. P<sup>re</sup> Robes. Le 17 octobre nous avons reçu notre nouveau Gouverneur, il est franc et très-aimable; il semble vouloir le bien du pays et paraît ne pas manquer d'énergie pour le réaliser. M. Valière a pour oncle un prêtre du diocèse d'Angoulême, homme des plus recommandables. Il était porteur d'une lettre de M. P<sup>re</sup> Cousser adressée à Votre Grandeur, dans laquelle ce Prélat fait de M. Valière le plus grand éloge. Celui-ci se montre

simple et très-peu jaloux des distinctions qui se doivent à sa dignité'. Il n'a point voulu de réception officielle à la porte de l'église. Le dimanche 26 octobre, il est venu à la messe militaire, accompagné de l'Inspecteur, M.<sup>r</sup> le général Reboul, créole de la Martinique. (Lett. du 25 oct.)

« Depuis, il n'a pas démenti la première bonne impression qu'il a produite dès le principe. M.<sup>r</sup> Bessieux, qui s'est arrêté quelque temps au Sénégal avant de continuer son voyage jusqu'au Gabon, a dîné chez lui, et Sa Grandeur a été enchantée de ses dispositions; j'accompagnais alors Monseigneur avant de prendre congé du gouverneur, celui-ci nous dit: « C'est qu'il y aura du bien à faire, comptez sur moi, je suis votre homme. » (Lett. du 17 déc.) Quissent ces paroles être le programme bien fidèlement suivi dans tous les actes de ce nouvel administrateur de la colonie. Quant à sa conduite politique et aux instructions spéciales reçues du Ministère, il en faisait aussi connaître quelque chose dans son discours d'arrivée, qu'il terminait ainsi: « Plus de conquêtes; garder ce que nous avons et travailler au développement du commerce qui est le principe vital de la colonie. » (La France du 24 nov. 1869.)

7. Des modifications assez importantes dans l'organisation administrative et des changements assez notables dans le personnel, se sont opérés au Sénégal. Une Direction de l'Intérieur, analogue à celle des grandes colonies, vient d'être instituée. C'est un créole de la Guadeloupe, M. Joubert, commissaire adjoint, qui a été nommé à cette place.

« Nous avons, ajoute le G. Puret, un nouveau commandant supérieur de la Marine, M. Prouhet; le directeur des affaires politiques est M. Tezan,

chef de bataillon, formé et patronné par le général Faidherbe, homme très-capable et connaissant à fond le pays. Le directeur des douanes est aussi un nouveau fonctionnaire. Le Gouverneur et la plupart de ces Messieurs sont des hommes mariés; cette circonstance n'est pas sans avoir pour nous une portée très-significative qu'on apprécie facilement au point de vue de l'influence morale qu'ils pourront exercer dans le pays.

— 8. Il était aussi question dans le dernier Bulletin, des récentes insurrections tentées dans le Cayor principalement pour soulever partout contre la domination française, le fanatisme des Arabes. Amadou. Sekou, premier instigateur de la révolte, s'était fait un allié de Lat-Dior, et, après le combat de Mecké livré le 18 juillet sans succès décisif pour nos troupes, il s'était enfui dans les déserts de Mbafar. Lat-Dior poursuivant son œuvre, avait réussi à révolutionner le Fouta et le Cayor, et il se trouvait à la tête de forces menaçantes. Cependant un renfort d'armée était arrivé de France, et bien qu'en nombre encore inférieur, nos soldats, organisés en colonnes expéditionnaires, avaient pu reprendre l'offensive. Le 24 octobre, une rencontre eut lieu à un kilomètre environ de Louga. Lat-Dior eut 600 hommes et près de 150 chevaux de tués, et ses troupes se divisèrent dans la fuite. Une nouvelle expédition, partie de S<sup>t</sup>-Louis le 25 nov., fut signalée par un second engagement près de Mecké, et après un vif combat, le 17 décembre, Lat-Dior fut de nouveau mis en déroute. Bien que ses pertes aient été moins considérables qu'à Louga, ce succès semble avoir achevé la défaite de ses bandes de fanatiques qui n'espèrent plus obtenir quelque résultat.

avantageux. - Des colonnes d'expédition ont dû néanmoins sillonner encore pendant quelque temps les deux royaumes du Fouta et du Cayor, afin d'amener une entière pacification du pays. Au commencement de Mars, les troupes retraits à St. Louis, la fatigue et les privations avaient rendu malades beaucoup de soldats. (Moonit: du Sinigal du 21 Sept. et Abondo du 19 janv. Lett. du 15 mars.)

## Ctè de Gorée.

1. Retour du P. Le Pennec. Départ du P. Blanchet. — 2. Division des chrétiens de Gorée pour la V. S<sup>te</sup> Vierge. — 3. 1<sup>re</sup> Comm<sup>on</sup>. jubilé. Confirmation.  
 Ext. de la Corresp<sup>e</sup> — 1. Le P. Le Pennec, rentré en France pour l'émission de ses vœux perpétuels, est retourné à Gorée dans le courant de novembre. Le P. Blanchet, chargé pendant son absence d'occuper le poste a pu, quelque temps après son retour, se rendre de nouveau à St. Louis, heureux des consolations que lui avait procuré le court exercice du saint ministère dans cette localité.

— 2. Voici sur les sentiments religieux des chrétiens de Gorée et les résultats obtenus par nos Frères quelques renseignements précieux contenus dans une lettre de P. Meyer: « Nous avons pu faire à nos bons noirs de Gorée une distribution de médailles, de chapelets et d'images, et je ne saurais exprimer ma joie ni dépasser celle de ces bonnes gens. Oh! que de Roi nâ la Mariana, (Stve Maria) ils vont dire pour leur charitable bienfaiteur. Je serais bien heureux de recevoir des scapulaires du Mont-Carmel, car nos noirs brûlent du désir de revêtir les livrées de Marie.

Nous avons distribué ceux qui nous restaient aux personnes qui viennent de faire leur 1<sup>re</sup> communion. — 3. « Quant à ce qui est de cette 1<sup>re</sup> communion, c'est une des plus belles et des plus consolantes cérémonies que m'ait été donné de voir jusqu'ici. Le nombre des 1<sup>res</sup> com.<sup>es</sup> était de 64; toutes ces personnes étaient du caléchiisme wolof, et n'avaient jamais fréquenté les écoles. Plusieurs, la veille du grand jour, avaient reçu le baptême. A Gor nos chrétiens sont nombreux, mais beaucoup n'ont pas fait leur 1<sup>re</sup> communion. Parmi les infidèles, il en est encore en grand nombre qui désirent et demandent le baptême avec instances; il faut donc se remettre à l'œuvre avec courage, puisque l'occasion est si propice et que la moisson s'annonce si riche.

« Nous venons de faire aussi le jubilé, et les fruits en ont été excellents chez nos chrétiens. Les instructions le chemin de la Croix et les autres exercices ont été suivis exactement tout le temps, et ces divers exercices ont été couronnés par des communions nombreuses.

« En outre, pour profiter de la présence de M<sup>gr</sup> Bossieux au milieu de nous, nous allons tout de suite préparer une centaine de chrétiens à recevoir la confirmation; la cérémonie aura lieu le dimanche 14 novembre. La besogne sera pénible jusqu'à cette époque: que Dieu seulement daigne la rendre fructueuse! » (Lett. du 14 nov.)

---

## SÉNÉGAMBIE.

---

C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Joseph.

---

Catéchismes. Baptêmes d'adultes. Jubilé. — 3. Catéchisme dans les villages par les Sœurs et les scolastiques. — 4. id. par les Filles de Marie. — 5. Terrain cédé à Kiariny. — 6. Statuts Scol<sup>ares</sup>. Nombre. Réceptif de M. Bonga. Mort de M. Dorci. — 7. Mort de la dame Chéphas. Retraite. — 8. Dantrelles, Epiphytie. — 9. Santé. Notice sur M. Dorci.

Ext. du Bull. et de la Corresp<sup>te</sup>. — 1. Pendant son séjour à Rome, M<sup>r</sup> Robès s'est fait un bonheur, le plus souvent qu'il l'a pu, d'appeler sur sa chère Mission de la Sénégambie les paternelles bénédictions de notre bien-aimé Pontife Pie IX. Voici l'extrait d'une lettre où Monseigneur parle lui-même de deux audiences auxquelles il a pu prendre part, quelque temps après son arrivée. « Le S<sup>t</sup> Père, écrit Sa Grandeur, donne des audiences publiques même aux évêques, c'est-à-dire qu'il en reçoit un grand nombre ensemble. J'ai déjà eu deux audiences, l'une, un peu par contrebande; l'autre, sur demande officielle. Une fois j'y ai été avec le Secrétaire de la Propagande, le soir, en compagnie de deux patriarches et d'un évêque d'Orient. J'ai remis au S<sup>t</sup> Père, la grammaire wolofe, et j'ai demandé la bénédiction pour la Mission, les missionnaires et les œuvres indigènes; et le S<sup>t</sup> Père m'a bien, en disant il l'attendre, qu'il bénirait tout le monde. En effet; à la fin il nous bénit tous en ces termes: «Benedictio Dei Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos; et benedictio comitetur vobiscum in omnibus laboribus vestris, in omnibus tribulationibus vestris, et omnibus contradictionibus vestris, ut cum Deus venerit et vocaverit, possitis eum laudare in saecula saeculorum. Benedicat vos omnipotens Deus Pater et Filius et Spiritus Sanctus. »

La seconde audience a eu lieu avec une 15<sup>e</sup> d'évêques français. Le saint Père nous a bénis dans les termes suivants: «Benedictio D. P. et F. et Sp. S. descendat super vos et super dioceses vestras, descendat super eorum vestrum, super amicos vestros et super populos vestros, descendat super opus vestra, et comitetur vobiscum usque ad finem vitæ vestræ et maneat sempiternum.» Ainsi je vous transmets à chacun d'entre vous la part que j'ai reçue pour moi.

Avant de quitter Rome, Monseigneur a de nouveau sollicité la faveur d'une troisième audience dans laquelle le S<sup>t</sup> Père a renouvelé avec effusion ses plus tendres bénédictions, pour le personnel et les œuvres de la Mission.

Monseigneur doit quitter Bordeaux le 24 mai pour rentrer à S<sup>t</sup> Joseph. Sa Grandeur sera accompagnée de M. l'abbé Samba, nouveau prêtre indigène, du F. Bénédicte et du jeune Guillaume, le petit noir, venu avec Monseigneur en Europe.

— 2. Avant son départ M.<sup>re</sup> Robès avait nommé le P. Reichl comme Sup<sup>r</sup> de la C<sup>te</sup>. Plus tard le P. Stoll, appelé de S<sup>t</sup> Marie de Gambie, a été remplacé dans cette C<sup>te</sup> par le P. Walter, auquel a été adjoint le P. Jouga lors du départ pour France du P. Lacombe, rentié à la Maison-Mère pour rétablir ses forces.

De toutes les œuvres auxquelles nos confrères ont travaillé avec le plus d'ardeur, celle du salut des âmes n'a cessé de leur donner de douces consolations. Le catéchisme qui a lieu le dimanche après la grand'messe, écrit le P. Jouga est bien fréquenté: ce sont les hommes et les enfants du village, tant fidèles qu'infidèles, qui y assistent; des étrangers viennent aussi y prendre part. Nos jeunes gens témoignent un très-vif désir de recevoir le baptême; pour se rendre enfin à leurs instances, le P. Reichl, après les avoir examinés et s'être assuré de leurs bonnes dispositions, a fixé au 17 octobre la cérémonie de leur baptême. Ils étaient quatre du village et un cinquième de la maison. Le même jour ces heureux néophytes eurent aussi le bonheur de faire leur première communion. Le 15, fête de S<sup>te</sup> Chérèse, une femme du village, qu'on avait dû éprouver assez longtemps avant de l'admettre au S<sup>t</sup> Baptême, avait été régénérée.

« Au commencement de février, une cérémonie semblable venait augmenter le nombre de nos chrétiens; cinq nouveaux catéchumènes purifiaient leurs âmes aux eaux régénératrices du S.<sup>t</sup> baptême: c'était le jour doublement cher pour nous de la Purification de la V.<sup>g</sup> S.<sup>te</sup> Vierge. La petite chrétienté du village même de S.<sup>t</sup> Joseph s'accroît ainsi de jour en jour, et compte maintenant 21 fidèles. Ils assistent tous les jours au S.<sup>t</sup> Sacrifice de la Messe, offert chaque matin dans la modeste chapelle du village, et nous n'avons qu'à nous féliciter de leur silence et de leur recueillement. Chacun récite son chapelet avec dévotion et, à tour de rôle, nos pauvres enfants, qui mettent le plus grand soin pour apprendre les prières de la messe et bien faire toutes les cérémonies, ont l'honneur de servir le prêtre à l'autel. La messe est suivie de la récitation en wolof de la prière du matin et des prières que nous disons pour le Concile. Outre les dimanches, ils peuvent encore de temps en temps, selon les circonstances, entendre quelques paroles d'édification.

« Le dimanche l'assistance est plus nombreuse à cette première messe; et, à celle qui suit, dans la grande chapelle, on voit ordinairement se presser tout le village. Nous avons aussi un certain nombre de jeunes gens, employés à différents travaux, qui passent avec nous toute la journée; ils sont quelques-uns chrétiens, d'autres encore infidèles. Nous leur faisons deux fois par jour le catéchisme, et leur apprenons à réciter différentes prières. Voici un petit noyau, que Dieu daigne le bénir et le développer. » (Lett. du 14 mars)

« Le 2 au 8 décembre, ont eu lieu dans la C.<sup>te</sup> et au village les exercices du Jubilé. La veille, premier mercredi du mois nous avons fait une procession à S.<sup>t</sup> Joseph du Baobab, et, le dimanche suivant, une

autre à N. O. des Sept-Bouleurs. Le P. Lumaize s'est occupé activement des chrétiens de S<sup>t</sup>. Joseph, et, à la fête de l'Immaculée Conception, il a donné la communion à 18 chrétiens indigènes dans la chapelle du village. Le jour de la Toussaint le P. Jouga y avait déjà eu 17 communions. Le jour de la clôture, 22 enfants ont fait leur première communion. Le soir le P. Reichl a béni solennellement une belle croix, plantée sur le chemin qui conduit à la mer, en face de la maison des sœurs. Le commandant du poste de Soal, avec une escorte de 6 soldats en grande tenue, assistait à la cérémonie. Enfin la procession du S<sup>t</sup>. Sacrement couronna cette belle fête et mit fin aux exercices du Jubilé. »

— 4. Ce n'est pas seulement parmi les habitants de S<sup>t</sup>. Joseph que nos confrères s'efforcent de faire de nouveaux chrétiens; des catéchismes ont été organisés dans les villages environnants, et c'est surtout le zèle de nos Scolastiques qui trouve lu à s'exercer de bonne heure à l'évangélisation de ces pauvres âmes. Voici ce que le P. Jouga écrit à ce sujet: « Régulièrement dit-il tous les jeudis, jour de congé, deux scolastiques vont à S<sup>t</sup>. Benoît, deux à S<sup>t</sup>. Michel et à S<sup>t</sup>. Gabriel. Je les accompagne toujours les uns ou les autres. Nous suivons comme l'itinéraire un petit règlement que nous a tracé le P. Reichl et dont les différentes pratiques tendent à sanctifier pour nous cet exercice et à le rendre fructueux aux âmes.

Quant à la manière de faire le catéchisme, nous commençons ordinairement, avec les premiers qui viennent, à chanter des cantiques et les commandements; aussitôt on accourt en plus grand nombre. Il faut dire cependant qu'il y a certaines personnes qui ne se pressent guère et qui ne paraissent même pas du tout. Rien d'étonnant à cela, mais heureusement

ils ne sont pas nombreux. Quand nous ne réussissons pas à les faire tous venir au lieu de la réunion, sans nous déconcerter ni nous décourager, nous répétons néanmoins à ceux qui sont présents quelque chose des vérités de la religion, et nos paroles sont toujours bien reçues. Pour en revenir à notre catéchisme: après le chant, suivi d'une petite exhortation dans le but de montrer la nécessité où l'homme est de connaître et de pratiquer la religion, nous leur faisons faire, tous ensemble d'abord, le signe de la Croix, puis répéter les prières, le Pater, l'Ave, le Credo, chacun à son tour les redit ensuite tout seul. Nous leur en expliquons le sens et viennent enfin les questions du catéchisme, dont nous reprenons à plusieurs reprises les explications. Ils font aussi, les hommes surtout, des demandes plus ou moins judicieuses, auxquelles nous répondons à leur plus grande satisfaction. Bref, avant de clore l'exercice, nous chantons encore et puis vient la distribution des récompenses pour les enfants qui ont le mieux récité leurs prières. Ce sont des médailles, du biscuit ou des haricots, etc.: ce qui fait plaisir, c'est qu'ils préfèrent le plus souvent les médailles à tout le reste. Je passe sous silence des traits nombreux d'édification que je pourrais encore citer. Il y a partout un mouvement général et extraordinaire pour la religion. (Scott du 4 Mars.)

— 5.° Un ministère à peu près semblable est rempli auprès des personnes du sexe, par les Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. A S<sup>t</sup> Joseph, la sœur Madeline fait merveille auprès des femmes, des jeunes personnes et des petites filles qu'elle rassemble à la chapelle sans difficulté. Plusieurs de ces femmes et quelques jeunes filles soupirent après le baptême. Nous devons les éprouver, mais il y a espoir que le samedi-saint leurs pieux desirs pourront être satisfaits.

A S<sup>t</sup> Benoît où, depuis la fête de S<sup>t</sup> Matthias après  
 l'voir bien, on a pris possession du terrain destiné aux  
 sœurs, deux des Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie vont  
 tous les deux jours passer la journée, qu'elles consacrent  
 tout entière à visiter et à instruire les per-  
 sonnes de ce village, en attendant qu'elles puissent  
 s'y fixer. C'est le début de leur mission, le premier  
 jour, la Divine Providence leur a envoyé une pau-  
 vre femme, mère d'un jeune homme qui avait  
 volé dans le Kiliégem et qui s'était dérobé par  
 la fuite aux châtimens qu'on allait lui faire subir.  
 Cette mère fut prise à sa place et horriblement mal-  
 traitée. Elle vint, je ne sais réellement comment, à  
 S<sup>t</sup> Benoît, incapable de se mouvoir et pouvant à  
 peine s'exprimer. Ses Sœurs l'ont accueillie avec  
 bonheur, et l'ont entourée de tous les soins que leur  
 inspire la charité. Elle a été régénérée dernièrement  
 sous le nom de Marie. Elle est heureuse au milieu  
 de ses souffrances qu'elle a appris à unir désormais à celle  
 de S<sup>t</sup> Sauveur. (lett. du 14 mars.)

« La première fois que la Sœur Veronique fit dans  
 le village la tournée des cases, une pauvre vieille  
 s'approche de la Sœur et se met à la considérer  
 quelques instans sans rien dire; puis se rapprochant  
 plus près encore, elle lui touche la peau des mains  
 « Tu es noire comme moi, lui dit-elle. » « Oui, c'est  
 vrai. » « Tu as cependant des habits et moi je n'en  
 ai rien, tu vois. » Et pendant ce temps la pauvre vieille  
 tenait la robe blanche de la Sœur et son Scapulaire  
 « Ne pourrais-je pas porter des habits comme toi  
 en devenant chrétienne. » Ces pauvres gens ne se las-  
 sent pas de regarder les sœurs; ils sont tout étonnés d'ap-  
 prendre que la religion de S. C. n'est pas seulement  
 pour les blancs mais qu'eux aussi doivent devenir chrétiens.

—6. A Kianing, comme à S<sup>t</sup>. Benoit pour les Filles de Marie, nos Pères ont pu occuper un emplacement où sont bâtis une petite chapelle ainsi qu'un petit pied-à-terre. « Kianing, dit le P. Reichl, est un gros village situé à 5 lieues au nord de S<sup>t</sup>. Joseph. Les traitants, parmi lesquels se trouvent beaucoup de chrétiens, s'y multiplient de jour en jour. Mes voisins de ce village, un certain nombre sont aussi chrétiens, et on en trouve encore à Wanang, autre localité placée au Nord à vingt minutes de Kianing. Non peu sur mon initiative, les traitants se sont réunis pour construire un petit oratoire, je me suis rendu au village avec le P. Walter, et nous avons obtenu du commandant de Sali ou Lortudal, une concession de terrain équivalent à seize ares. Sans nous engager à une résidence quelconque, j'ai promis aux habitants, les circonstances restant les mêmes, qu'un Père irait pendant la bonne saison passer deux ou trois jours parmi eux toutes les deux semaines. Cette chapelle et cette petite résidence seront d'un immense avantage pour nous, car auparavant il fallait loger chez les traitants, et dire la messe dans la chambre même où l'on venait de prendre son repos, et qui bientôt après allait servir de salle à manger. » (Lett. du 15 décembre)

Quelque temps plus tard à l'occasion d'un second voyage, le P. Reichl organisa une souscription pour les frais de construction de la chapelle. Tous les traitants de Kianing, montrèrent beaucoup de bonne volonté et donnèrent les uns 25, les autres 50 fr. Il faut espérer que sous peu de temps les iravava seront achevés, et que le missionnaire, dans ses visites à Kianing, trouvera tout à la fois un oratoire convenable et un appartement destiné à lui servir de résidence spéciale. Ce village tend à se développer

et il est à peu près décidé, comme le commandant de Portudal le disait au P. Reichl, que bientôt il y aura un poste d'établi dans cette localité (Bull. et Lett. du 15 déc. — 7). Une œuvre dont les résultats doivent être plus féconds un jour que celle de l'évangélisation partielle et isolée des pauvres habitants infidèles des villages de la côte, celle du scolasticat et de la formation d'un clergé indigène, continue de prospérer. Les vacances de nos enfants, dit le Bulletin local, commencées aux fêtes de la Croix-saint, se prolongeront jusqu'à l'Épiphanie; le lendemain 7 janvier avait lieu la rentrée. L'arrivée d'un grand scolastique M. Wölf avait permis d'établir une classe particulière de français pour les plus jeunes élèves. Voici la répartition, selon les cours, du nombre de nos enfants. Le cours de Théologie compte cinq élèves, dont trois de 1<sup>ère</sup> année; tous les cinq scolastiques titulaires. Le premier cours de latin compte également cinq élèves à peu près de la force de ceux de 3<sup>ème</sup>, tous postulants. Le second cours de latin, il y a onze élèves dont cinq postulants. Le 1<sup>er</sup> cours de français compte huit élèves. Le 2<sup>ème</sup> comprend toute la section des petits, qui n'ont pas les classes régulières comme les autres. Il y a de plus la section des apprentis qui n'a qu'une demi-heure de classe par jours. Dans le premier Cours de français, tous ont de la facilité pour les études et pourront commencer le latin quand ils seront plus avancés. Parmi les plus petits, plusieurs annoncent de bonnes dispositions pour la piété et pour les études.

« Des cinq petits scolastiques titulaires de la C<sup>ité</sup> de S<sup>t</sup> Joseph, l'un d'eux, M. Pierre Benga, a été reçu en cette qualité, le 21 novembre jour de la Présentation de la V. S<sup>te</sup> Vierge. Le P. Reichl a présidé la cérémonie de réception, et, comme à toutes les cérémonies de ce genre, celle-ci a été d'un

excellent effet sur tous nos enfants, surtout les postulantes

« Non mais après environ, nous avions la douleur de perdre un de ces chers scolastiques, M<sup>re</sup> Guillaume Dorsei; il succombait le 29 décembre, à la suite d'une phthisie pulmonaire. On trouvera sur ce pieux jeune homme une courte notice à la fin du Bulletin. »

— « 8. Les Filles de Marie ont eu, elles aussi, à déplorer une perte bien douloureuse. Une de leurs professes, la Sœur Cléophas, religieuse indigène, s'éteignait le lendemain même de la mort de M<sup>re</sup> Dorsei. Comme lui, elle avait été atteinte d'une maladie de poitrine. Cette Sœur, native de Gambie, appartenait à une famille protestante, du nom de Marn Bamara. L'exemple de plusieurs jeunes personnes de Gambie entrées au noviciat des Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, la décida à quitter le monde pour les suivre. Mais auparavant, il fallait être catholique; elle se fit donc instruire assiduellement, et au bout de quinze jours, elle put faire son abjuration; c'était le 27 fev. 1867, et elle avait 17 ans. Le 24 mai de l'année suivante, elle fut reçue au noviciat. Peu de temps après se manifestèrent les premières atteintes du mal auquel elle devait succomber. Dans les derniers jours, ses souffrances furent très-vives, mais sa résignation ne se démentit pas non plus que sa confiance dans les saints noms de Jésus, de Marie et de Joseph. Enfin elle rendit sa belle âme à Dieu, après avoir eu le bonheur d'émettre ses vœux perpétuels. Depuis la fondation de la petite C<sup>te</sup> des Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, le 24 mai 1858, quatre religieuses professes et huit novices, toutes d'une grande piété, ont été emportées successivement en fort peu de temps. Elle compte encore aujourd'hui seize professes, huit novices et neuf postulantes, toutes religieuses ou aspirantes

indigènes, sous la direction d'une Sœur européenne,  
la <sup>Fr. de</sup> Mère Paasalie.»

Les exercices de la retraite annuelle ont été don-  
nés à cette C<sup>te</sup> par le P. Reichl, aidé du P. Renoua.  
Leurs bonnes dispositions en ont rendu les résultats  
excellents (Lett. du 1<sup>er</sup> oct.)

Les enfants recueillis par ces religieuses partagent  
avec les personnes de S<sup>t</sup> Joseph ou des villages voisin  
qu'elles instruisent, les soins de leur charité. Déjà les  
plus grandes sont associées à leur œuvre, de dévouement  
et vont enseigner le catéchisme aux jeunes filles en-  
core païennes des environs.

— 3. Il serait bien à souhaiter que, pour le côté  
matériel, comme au point de vue des œuvres, cette si  
intéressante C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup> Joseph, allât aussi sans cesse  
en prospérant. Mais on ne peut compter sur le  
rendement des plantations à cause des sauterelles  
qui font sans cesse de nouvelles apparitions. «En sep-  
tembre, dit le Bulletin local, elles ont ravagé les jeunes  
arbustes du jardin des Sœurs indigènes; les jardins de  
l'établissement avaient pu être préservés. En février,  
elles ont reparu aussi nombreuses pour ainsi dire  
qu'en 1865, et n'ont pas laissé une seule feuille sur  
les arbres.

«L'épizootie dont on avait eu à souffrir précédem-  
ment s'est déclaré de nouveau; le troupeau de  
boeufs a été excessivement réduit par suite des attein-  
tes de ce mal qui a causé aussi de grands ravages  
dans les environs.»

Quel bien cependant l'on pourrait faire dans le  
pays avec des ressources moins précieuses et plus consi-  
dérables! «Dernièrement encore, écrit le P. Renoua,  
le cousin du roi de Sini, Lat-Fatim, passant près  
de S<sup>t</sup> Joseph, vint dans la maison pour nous saluer.

Il amenait avec lui deux petits enfants à la figure ouverte et intelligente dont le sort nous intéressa. Lui ayant demandé à quoi il les destinait, il nous répondit qu'il avait mission de les vendre et d'apporter en retour de l'argent au roi, ou de lui obtenir des chevaux en échange. Combien ces paroles nous attristèrent! ces enfants allaient donc être vendus et rester tout à la fois esclaves des hommes et du démon! »

10. Ajoutons un dernier mot sur l'état de la santé de nos confrères pendant ce dernier semestre. Dans le courant de décembre et de janvier, le P. Wälder a souffert à deux reprises différentes de coliques sèches et aussi de douleurs rhumatismales articulaires, ce qui l'a contraint de garder le lit pendant plusieurs jours.

« Vers la même époque, dit le Bulletin local, le F. Flavian fut attaqué d'une fièvre bilieuse très-violente. Pendant trois jours nous craignîmes beaucoup pour sa vie; un moment même nous n'eûmes presque plus d'espoir. Le 17 décembre, troisième jour de la fièvre, à l'heure des premières vêpres de la fête de l'Assommoir de l'Enfance, le malade eut à subir une forte crise, et on s'empressa de lui donner les derniers sacrements pendant qu'il avait encore le plein usage de ses facultés. A partir de ce moment, la maladie commença à perdre de sa force et, le lendemain pendant la nuit, le Frère se trouva mieux. Aujourd'hui il est en pleine convalescence. Le F. Maxence a eu lui aussi deux attaques de fièvre bilieuse. Des soins énergiques ont prévenu le danger. Plusieurs Frères et plusieurs autres Frères ont été aussi fréquemment atteints de la fièvre, mais sans gravité. Ces cas se sont réitérés cependant plus souvent que les années ordinaires. »

## APPENDICE.

Notice sur M. G. Dorsei  
Scol<sup>4<sup>me</sup></sup>, décédé à S<sup>t</sup> Joseph, le 29 déc.

Ce jeune scolastique, le premier de la Mission auquel nous ayons à consacrer une petite notice nécrologique, était originaire du Gabon. Il vint tout jeune à S<sup>t</sup> Joseph, où l'on remarqua en lui des aptitudes et surtout un commencement de piété susceptibles d'être avec succès développés par la suite. On lui fit donc commencer ses études de Latin en vue de le consacrer plus tard, si Dieu l'appelait au sacerdoce, à l'évangélisation de ses compatriotes. Ses progrès dans l'étude, sa ferveur qui ne se démentit pas, permirent de l'admettre à revêtir l'habit des scolastiques de la Cong<sup>o</sup>. Une dévotion qui lui demeura toujours chère, fut celle à la C. S<sup>te</sup> Vierge. Cependant il n'était pas sans se laisser souvent tromper par son imagination, et il lui arrivait d'être parfois le jouet de ses scrupules. Il parut, vers l'époque du départ pour France de M<sup>o</sup> Robt, dominé par une idée fixe : il n'était plus scolast<sup>4<sup>me</sup></sup>, disait-il ; on l'avait retranché de la Cong<sup>o</sup>, seulement on cherchait à le lui cacher. Et son esprit influencé de plus en plus par des craintes chimériques éprouva bientôt un certain état de perturbation mentale qui inspira dès lors de sérieuses inquiétudes. Finement on cherchait à le rassurer ; les Pères de la C. S<sup>te</sup> Bessieux lui-même qui l'aimait tendrement et lui écrivit à cette occasion une lettre des plus touchantes, ne réussirent point à triompher de cette disposition malheureuse qu'il ne pouvait dominer lui-même. Cette pensée d'être exclu de la Cong<sup>o</sup> lui revenait sans cesse, et son état mental, par suite de cette préoccupation, ne fit que s'aggraver de jour en jour. Sa santé ne tarda pas à s'en ressentir ; il maigrissait à vue d'oeil et bientôt la poitrine même fut atteinte. Le pauvre enfant était digne de la plus tendre commisération. Toujours préoccupé de ses fautes qu'il s'imaginait sans doute être la cause de son exclusion supposée, le sentiment de son mal ne suffisait pas pour le ramener de toutes ces chimères. Un trait bien édifiant qu'on remarqua chez lui jusqu'au dernier moment, ce fut son obéissance. Ses pratiques qui lui

étaient imposées, les avis qu'il recevait, il s'appliquait à s'y soumettre ou à s'y conformer aussi longtemps et le mieux que la chose lui était possible. Cependant son mal empirait et bientôt il ne resta plus d'espoir de le conserver. Enfin après de pénibles souffrances il expira le 29 décembre, laissant toute la C<sup>te</sup> et ses confrères du scolasticat particulièrement affligés, mais aussi bien édifiés des dispositions qu'il avait manifestées, d'attachement à la Cong<sup>e</sup> et de touchante piété.



## C<sup>te</sup> de Joal.

1. Achèvement et Bénédiction du presbytère. — 2. Ecoles. — 3. Etat religieux.

Ext. de la Corresp.<sup>e</sup>. — 1. On a vu par le précédent Bulletin de Joal les travaux entrepris pour la construction d'un presbytère; voici comment le P. Lamoise en annonce l'achèvement. Nous sommes parvenus, avec l'aide des ouvriers du pays et des personnes charitables, à construire le petit presbytère, projeté depuis longtemps. Il est propre et bien commode; c'est l'opinion générale. Il se compose de cinq pièces: deux chambres, un réfectoire, un magasin et une modeste salle peu spacieuse. Cette dernière pièce est d'une très-grande utilité pour la réception des étrangers et pour les catéchismes. J'ai pris à mettre le tout en harmonie avec les prescriptions de nos saintes règles. J'avais à peine 400 fr. et quelques matériaux entre les mains, quand M.<sup>r</sup> Robès m'autorisa à commencer; néanmoins avec le secours de la Providence, nous avons fait un logement qui vaut de deux à trois mille francs.

L'église de Joal et sa cure ont donc été élevés avec le produit des quêtes et des aumônes. Maintenant encore, bien que les travaux soient achevés, un bon noir vient de me porter son offrande.

M.<sup>r</sup> Bessieux, à son passage en Sénégambie, est venu revoir Joal. La Grandeur a été heureuse de sa visite; elle était accompagnée du P. Reichel et d'une partie

du personnel de St. Joseph. La bénédiction du presbytère faite par Monseigneur lui-même, a eu lieu le 15 novembre.»

— 2.<sup>o</sup> Soal possède quatre sœurs indigènes pour l'école, le soin des malades et autres bonnes œuvres.

« Sur la demande que j'en avais faite à M. <sup>r</sup> Robe le P. Riehl a bien voulu m'envoyer le F. Antonin pour notre école de garçons. Les deux écoles prospèrent toutes les deux; mais le local laisse toujours à désirer, car les salles sont inachevées. La divine Providence et la S<sup>te</sup> Vierge nous viendront en aide nous l'espérons.»

— 3.<sup>o</sup> Les registres de Soal, pour l'année 1869, portent 62 baptêmes solennels, 100 baptêmes en danger de mort, tant d'enfants que d'adultes, 122 sépultures, 12 mariages et 29 premières communions.

« Le peu que nous faisons est beaucoup quand on considère d'un côté les difficultés, et de l'autre le grand bien préparé pour l'avenir. Quand je reporte mes souvenirs sur les premiers temps, je ne puis que remercier Dieu de voir qu'il lui a plu d'opérer tant de bien dans ces missions si chères à notre V<sup>e</sup> Père. (Lett. du 14 mars.)

---

## C<sup>té</sup> de Dabar.

1. Passage de M<sup>r</sup> Bessieux et de Lires. — Personnel.

La correspondance ne donne sur Dabar presque aucun détail pour suppléer à la relation du Bulletin qui nous fait défaut; voici les seules particularités qui se rapportent à la C<sup>té</sup>.

C'est dans ce port, point de relâche des paquebots des Messageries impériales, qu'a débarqué M. <sup>r</sup> Bessieux ainsi que nos autres confrères qui se rendaient en Gambie au Gabon ou au Congo. Le 30 décembre, La Grandeur

a pu prendre passage sur l'Indra frégate de l'Etat, pour continuer son voyage. Monseigneur a dû se séparer alors du P. Welby dont la santé a été de nouveau bien éprouvée. Ce cher Père est du reste provisoirement à Dakar, afin de se rétablir.

C'est aussi dans cette C<sup>te</sup>, comme lieu de convalescence, que plusieurs autres membres de la Cong<sup>g</sup> se sont rendus successivement: ce sont entre autres, les P. Lacombe, le P. Walter et le P. Flavien. Le P. Blanchet y a passé environ un mois.

Le personnel de la C<sup>te</sup> se compose toujours des P. P. Lossedat et Rieffer, et des F. F. Armand et Jules.

---

## C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Marie de Gambie.

---

1. Fête de l'Assomption. Conversions. — 2. 1<sup>er</sup> comm<sup>m</sup>. jubilé. — 3. Mutations. — 4. Rapports avec l'administ<sup>r</sup>. — 5. Projet de cession de la Gambie à la France. — 6. Fêtes de Laques. Disposit<sup>o</sup> des protestants.

Ext. du Bull. et de la Corresp. — 1. « Nos confrères se souviennent encore des ravages causés l'année dernière par le choléra dans le Sénégal et la Gambie. Quelques cas isolés se sont encore produits dans le courant de septembre, soit en ville, soit principalement dans les quartiers; mais ils peuvent être considérés comme sporadiques.

« On comprend toute la reconnaissance que nos catholiques désiraient témoigner à leur Protectrice du ciel; aussi ils ne manquèrent pas de célébrer avec ces sentiments la belle fête patronale de la paroisse, l'Assomption glorieuse de Marie. Tout le monde était de la Fête, voire même des protestants et des mahométans, qui alors encombraient le vestibule de notre église, à tous les offices de la journée. Cette démonstration inaccoutumée de la part des infidèles et des hérétiques n'a

pas été sans résultats. Quelques mois plus tard, nous étions les heureux témoins de l'abjuration de quelques protestants et de la conversion de plusieurs païens. Nos catéchismes préparatoires à la première communion, réunirent dès lors beaucoup de catéchumènes adultes, tous assidus aux offices et aux instructions de la paroisse, et appartenant encore à l'hérésie ou à l'infidélité.»

— 2. L'époque de la première communion avait été fixée cette année au 28 nov., 1<sup>er</sup> dimanche de l'Advent tant pour mieux préparer les fidèles, que pour laisser quelque repos aux Frères, encore bien fatigués de leurs travaux extraordinaires pendant toute la durée de l'épidémie, et par les chaleurs accablantes de la saison pluvieuse. Au mois de septembre, le P. Lacombe, se rendit à Dakar, en changement d'air. Quelques jours de repos lui permirent bientôt d'aller reprendre ses occupations accoutumées.»

Il fallait, outre les premiers communicants préparer aussi la paroisse à la grande grâce du Jubilé. Les exercices en furent ouverts le 24 novembre, pour se terminer le jour même où devait avoir lieu la 1<sup>re</sup> communion. Le P. Lacombe prêcha une retraite générale; la 9<sup>te</sup> Messe était célébrée à 6<sup>h.</sup> du matin et suivie d'un catéchisme pour tous les fidèles. A dix heures, il y avait un instruction après laquelle on disait le chapelet; à 3 h., chemin de Croix, puis confessions; à 6 h. sermon, et après le sermon, salut du S<sup>t</sup> Sacrement. Ces exercices ont été suivis avec une grande assiduité non pas seulement par les catholiques, mais encore par les protestants et les mahométans avides d'entendre les prédications et de voir les cérémonies. Dieu bénit nos efforts, et nous eûmes, le 27 novembre, la consolation de régénérer 18 adultes qui devaient le lendemain se nourrir pour la 1<sup>re</sup> fois du pain des anges. Il y eut

en tout 27 premiers communicants, et deux cents fidèles s'assirent le même jour à la table du divin Maître. Le P. Janga était venu à St. Joseph pour nous prêter son concours.»

«Au dire de nos anciens missionnaires, jamais mouvement n'a été si grand ni aussi général vers la religion. Mais ce triomphe du bien devait exciter la jalousie de l'esprit du mal qui se mit à l'œuvre pour ressaisir ses anciennes conquêtes. Et l'attrait des plaisirs, si dangereux pour une jeunesse aussi folâtre que la nôtre, il joignit ces réunions, appelées dans le pays Mobotay, dans lesquelles, au son du tamtam et après de copieuses libations, on se livre à des danses vraiment infernales. Mais Marie qui veille sur sa chère Mission de Gambie, a montré comme toujours, qu'elle savait déjouer la malice de cet ennemi des âmes. Quelques jeunes gens catholiques qui avaient pris part à ces fêtes païennes, venaient bientôt après déplorer leurs fautes, tristes résultats de leur faiblesse à suivre de mauvais camarades.»

— 3. De juillet à mars, quelques mutations ont eu lieu dans notre personnel. Après avoir prêté au P. Lacombe un concours utile pendant la durée du choléra, le P. Delpuech quittait St. Marie pour se rendre à St. Joseph; il était remplacé par le P. Stoll, arrivé depuis peu de Sierra-Léone. Dans la seconde quinzaine de novembre, ainsi qu'il a été dit, le P. Janga nous était envoyé de St. Joseph, à l'occasion des exercices du Jubilé, après lesquels il devait rentrer dans sa Cté. Son séjour à St. Marie, le premier depuis son ordination à la prêtrise, fit une excellente impression sur la population. Plusieurs de nos enfants nous demandaient si eux aussi pourraient un jour devenir prêtres comme le P. Janga. Les vocations pour

le sacerdoce ne manqueraient peut-être pas, mais nos Gambiens se résignent difficilement à quitter leur pays, et cependant leur formation exige avant tout un éloignement pour quelques années du milieu où ils ont vécu.

« Le 28 décembre, le P. Stoll recevait son obédience pour S.<sup>t</sup> Joseph, et devait être remplacé par le P. Walter. Ce dernier, ne nous est arrivé qu'à la fin de janvier. Trois mois après, il était rejoint par le P. Janga, envoyé de nouveau à S.<sup>t</sup> Marie, à l'effet de pourvoir au vide qu'allait faire le départ pour France du P. Lacombe et du F. Florentin; effectués vers la fin d'avril. Le P. Lacombe, épuisé par les fatigues du long et pénible ministère qu'il avait exercé auprès des cholériques pendant les ravages de l'épidémie, n'avait pu se remettre de son état de faiblesse, et le séjour de France, autant qu'un repos de plusieurs mois, lui était devenu nécessaire. Quant au F. Florentin, il était aussi gravement atteint d'une infirmité à la jambe, qui nécessitait un prompt et énergique traitement. Leur voyage a été rapide et heureux et l'on a eu déjà l'occasion d'annoncer leur arrivée à la Maison Noire. »

— 4. « Nos rapports avec l'Administration continuent à être excellents, surtout depuis qu'on nous a vus à l'aurore, à l'époque du choléra. Dans le courant d'août nous recevions une lettre officielle, témoignage flatteur de l'estime et de la gratitude du gouvernement métropolitain en considération des éminents services rendus par la Mission catholique. Quelques jours après une lettre du gouverneur nous faisait jouir du droit de franchise pour toutes nos provisions. Cette faveur accordée déjà auparavant, ne l'avait été que d'une manière officieuse et l'on tenait cette fois à le faire officiellement par un acte enregistré au secrétariat du chef de l'Administration. Nous recevons aussi gratuitement le journal de la colonie.

« Encouragés par tant de marques de bienveillance, nous avons eu le moment favorable, pour adresser à Son Excellence le Gouverneur, une supplique relative à nos écoles. Il nous a été répondu que le gouvernement local particulièrement attentif aux nobles efforts de la Mission catholique pour l'instruction de la jeunesse, ne pouvait qu'aider de tout son pouvoir cette œuvre de dévouement si pleine d'avenir, mais que, consacrant déjà aux différents cultes dans la colonie la somme de 4000 fr. pour favoriser l'instruction religieuse, il ne pouvait sans exciter des jalousies, nous allouer une somme plus considérable. La supplique a été communiquée au conseil colonial, qui, pour nous montrer ses dispositions bienveillantes, nous a conseillé une souscription parmi les négociants de la ville, avec promesse de compléter la somme obtenue à l'aide d'une allocation spéciale votée au budget de la colonie. La souscription est patronnée par le premier négociant du pays et son fils en est le promoteur. »

— 5. « En avril, une rumeur, depuis assez longtemps répandue dans la colonie, recevait, lors de l'arrivée du paquebot de ce mois, une sérieuse confirmation: il s'agissait de la cession de St<sup>e</sup> Marie aux Français. Toutefois le peu de faveur que nos Gambiens accordent à ce projet se manifestait déjà en désaveux assez formels; car devenus sujets anglais les noirs ont épousé contre la France la haine jalouse de leur patrie d'adoption. Ici encore, pour avoir l'air de se montrer conséquent avec ses principes, on a provoqué une application du suffrage universel. Mais sera-t-on conséquent jusqu'au bout, et, malgré une opposition bien catégorique exprimée par un Non unanime, se résignera-t-on à ne pas aller outre? On pourra plus tard en juger. Ce serait l'Angleterre qui, dit-on, aurait

fait la première cette proposition et la compensation demandée serait nos possessions du Gabon. Mais il est plus que probable que la France ne consentira pas à se désaisir des points de station qu'elle occupe sur les côtes de la Guinée, et que, si un échange venait effectivement à s'opérer, d'autres avantages territoriaux seraient en retour de la Gambie, concédés à l'Angleterre.»

— 6. Une récente lettre du P. Walter en date du 5 mai, ajoute sur les travaux du ministère quelques nouveaux détails. « Malgré le départ du bon Père Lacombe, dit-il, la paroisse continue à prospérer au point de vue religieux. Les Fêtes de Laques ont fait affluer dans l'église toute la population catholique; pendant la semaine sainte, elle ne désemplissait pas. Il y a eu beaucoup de retours à Dieu; tout le bien n'est pas opéré cependant, et le missionnaire, que ces manifestations de foi et de piété consolent et encouragent, trouve toujours devant lui un vaste champ à défricher. Le concours des protestants n'était pas moins remarquable qu'aux grandes fêtes précédentes: le jeu de saints et les jours suivants, ils remplissaient tout le fond de l'église. Ils préféreraient, disaient-ils, nos cérémonies à leur prêché, et ils venaient pour en être témoins. « Car dans nos temples, ajoutaient-ils, on sort comme on est entré, le cœur froid. » Le médecin de l'hôpital et sa femme ont assisté aux plus longues cérémonies. » Nous nous occupons aussi de catéchiser et de préparer les adultes au baptême et à la première communion: pour le P. Janga, le F. Edouard et moi, c'est là notre travail assidu, et Marie pendant son beau mois de Mai, se plaira à le rendre fructueux. Du reste, il ne faut pas se le dissimuler, la jeunesse des deux sexes a besoin de toute sa commisération et de son assistance maternelle, pour résister aux séductions du démon et aux attraits du plaisir, causes si fréquentes de sa perte. » (Lett. du 5 mai.)

## SIERRA-LÉONE.

## Cité de Free-Town.

1. Santé. — 2. Ecoles. — 3. Ministère. — 4. Arrivée du R. Kayser. — 5. Protestants.  
 Craintes du Concile et de la Définition de l'Infaillibilité.

Ext. de la Corresp.<sup>te</sup> — 1. D'après le dernier Bulletin de la Cité de Free-Town, l'état de la santé de nos confrères avait eu beaucoup à souffrir des épreuves de l'acclimatement. Le P. Tritsch avait en particulier, inspiré des craintes assez sérieuses, heureusement dissipées plus tard. Son rétablissement toutefois n'a pas été aussi complet qu'il ne soit resté pendant près de six mois, dans un état de faiblesse habituelle souvent aggravé par des fièvres ou d'autres indispositions passagères. Le P. Baumgartner a éprouvé quelque temps la même fatigue. Le F. Claver s'est vu contraint, pendant plusieurs semaines de garder le lit; c'était par suite des pernicieux effets de la mauvaise saison. (Lett. du 9 nov.)

— 2. Ces différentes circonstances ont nécessité l'interruption d'un cours particulier réunissant environ 20 élèves. A la fin des vacances, on comptait dans chacune des deux écoles, celle des garçons et celle des filles, un nombre flottant de 30 à 120 enfants. Il existe toujours une différence très-marquée entre le nombre des enfants inscrits et le nombre de ceux qui fréquentent l'école; on remarque en effet à Free-Town que les parents s'accoutument d'absences souvent très-longues, et d'une assistance très-irrégulière aux classes.

Nos confrères ne sont pas sans espérer pour cette année une subvention donnée à la recommandation de l'Inspecteur. Ce ne serait toutefois qu'après avoir soumis à un

examen maîtres et élèves, afin de bien s'assurer, par les résultats, de la bonne organisation des choses pour l'enseignement. (Lett. du 9 nov.)

La mission a fait dans ces derniers temps l'acquisition, du moins en partie, d'un terrain situé non loin de l'école actuelle; le P. Fritsch aurait l'intention d'y établir plus tard un patronage. (Lett. du 20 janv.)

Pour ce qui est du S<sup>t</sup> ministère; le nombre des baptêmes a égalé celui des années précédentes, les néophytes étaient, en certain nombre, d'anciens catéchumènes préparés depuis assez longtemps auparavant.

Des exercices particuliers ont été faits pendant tout le courant du mois de décembre, pour disposer les catholiques à gagner l'indulgence du jubilé. Deux instructions supplémentaires avaient lieu par semaine. (Lett. du 9 décemb.)

Dans le mois de décembre a eu lieu la retraite des Sœurs, prêchée par le P. Fritsch et le P. Baumgartner; celui-ci faisait une instruction par jour, afin de soulager le P. Sup.<sup>2</sup> qui donnait les autres exercices. (Lett. du 22 nov.)

— 4. Vers cette même époque, le P. Kayser qui avait reçu du Co. R. Père son obédience pour Sierra-Léone, arrivait le 19 à Trée-Cown, après avoir touché successivement à Pakar à Gorée et à S<sup>t</sup> Marie de Gambie. La traversée de ce cher Père a été heureuse, et jusqu'ici sa santé n'a point éprouvé les fâcheuses influences des climats chauds. Bientôt, lorsqu'il sera plus initié à la langue anglaise, il pourra être pour nos autres confrères un bien utile auxiliaire.

— 5. Pour ce qui est de la jalousie et des oppositions des protestants, elles ne peuvent rien diminuer de l'estime et de la considération dont jouissent les missionnaires catholiques. Dans leurs fréquents meetings, auxquels

j'assisté parfois, écrit le P. Fritsch, leur mot d'ordre est d'écarter de nous la population et d'empêcher les familles d'envoyer leurs enfants à nos écoles. Ils coopèrent aussi à cela le plus qu'ils peuvent, sans reculer devant les dénigremens les plus absurdes. Mais on ne les écoute pas; Les habitans de Free-Town nous deviennent chaque jour plus favorables, de sorte que dans les meetings, leurs déclamations sont accueillies avec un sourire très-significatif d'incrédulité et comme de dédain.» (Lett. du 28 mars.)

Ce n'est pas simplement de la sympathie; c'est de l'estime et une véritable préférence sur les ministres anglicans, qui sont accordées à nos Frères de la Mission: une circonstance qui en fait preuve, c'est la nomination qui a été faite du P. Fritsch en qualité de membre d'un comité de salubrité publique. Bien qu'il y eût des ministres influents qui eussent été très-sensibles à cette distinction, aucun toutefois n'en a été honoré. (Lett. du 22 déc.)

À Free-Town, comme dans l'univers entier, les regards se tournent maintenant vers Rome et les moins indifférens dans l'attente des actes du Concile sont peut-être les protestans. La lettre du S<sup>t</sup> Père publiée l'an dernier par le P. Fritsch, a produit son effet. Les ministres ont peur de Rome et peur surtout de l'Infaillibilité du Pape. Dans un de leurs meetings où toutes les sectes étaient réunies, rapprochées alors par un même sentiment, la haine du Pape et des catholiques charnains, un de ces Révérends s'est écrié: « Si je savais que le plus petit des cheveux de ma tête s'inclinât vers Rome, je ne dormirais plus tranquille. » Un autre de ces Messieurs, aumônier d'un bâtiment de guerre en rade quelque temps à Free-Town, disait un jour dans une visite à la C<sup>té</sup>: « Si le Concile déclare le Pape

infaillible, l'Angleterre est perdue. Plaise à Dieu que l'Infaillibilité du Pontife Romain, soit solennellement proclamée dans l'auguste Assemblée du Vatican, afin de devenir au contraire une source de salut et de régénération morale pour cet infortuné pays, et ceux à qui il répand les erreurs du protestantisme!

---

GUINÉE.

---

Ctè de S<sup>te</sup> Marie.

---

1. Arrivée de M<sup>r</sup>. Bessieux, du L. Dupray, de Fries et de Dours. — 2. Dantès. Mort du S. Melaine. — 3. Départ de l'amiral Darniac, bonnes dispositions. — 4. Minéral d'or et projet de cession. — 5. Scierie. — 6. Latiniste. Retraites. Notice sur le S. Melaine.

Ext. de la Corresp. — 1. Vers le milieu de décembre, nos confrères de S<sup>te</sup> Marie, recevaient avec bonheur un renfort de personnel; c'était le P. Dupray accompagné des P. F. Emile, Lambert et Nicomède. Ils avaient, jusq'au l'île du France, voyagé avec les P. F. Dhyèvre et Carri et leur arrivée dans la Mission devait précéder d'un mois environ celle de M. F. Bessieux, qui depuis Dakar ainsi qu'il a été dit, avait pris passage sur l'Indus avec deux Sœurs de l'Im<sup>le</sup> Conception. Ce fut le 17 janvier que Monseigneur arriva au Gabon. On comprend aisément combien la joie fut vive au retour de ce Prélat vénéré, et combien il fut heureux lui-même de revoir sa chère Mission. Monseigneur ne se sentait pas fatigué du voyage; le rhume que lui avaient communiqué les premiers froids d'Europe, avait déjà cédé à l'influence des chaleurs.

— 2. L'acclimatement des nouveaux débarqués n'a pas été très-pénible; ils en ont été quittes pour quelques petites

fièvres sans gravité. Mais toujours il n'en a pas été ainsi des atteintes de ce mal trop souvent funeste dans ces climats, et le 4 janvier, la mort est venue frapper un des membres de la C<sup>te</sup> de S<sup>te</sup> Marie. Le F. Néllaine après quelques jours d'un certain malaise occasionné, par une fièvre légère, se vit tout à coup, par suite d'un accès pernicieux, réduit à un état désespéré. L'avant-veille de sa mort, il avait fait la S<sup>te</sup> Communion et il put, quoique dans un état de délire, recevoir avant d'expirer une dernière absolution, l'extrême-onction et l'indulgence de la bonne mort. Souffrant encore de ses facultés, il n'avait cessé d'adresser de confiantes invocations à Marie et à Joseph. Une notice particulière fera connaître avec plus de détails les bonnes dispositions dans lesquelles il avait toujours vécu, et qui ont dû rendre précieux ses derniers moments. (Lett<sup>re</sup> du 11 janv.)

— 3. Dans le courant du mois de novembre, un changement a été opéré dans le commandement de la station navale, c'est M<sup>le</sup> le baron Duperré, Capitaine de vaisseau, qui est allé occuper provisoirement le poste de M<sup>le</sup> Dauriac, rentré en France, au bout de deux années seulement de séjour en ces parages. M. Duperré ne doit, paraît-il, passer que quelques mois dans ce commandement avant d'obtenir sa nomination de contre-amiral; il est arrivé sur la frégate La Cloinde.

Comme ses prédécesseurs, M<sup>le</sup> le contre-amiral Dauriac, s'est montré plein d'intérêt pour la Mission. « C'est lui, dit le P. Le Berre, qui nous a concédé gratuitement les six hectares du terrain de l'habitation des Sœurs, située sur la colline de S<sup>te</sup> Anne; il nous se accordé l'un dernier la subvention de 7000<sup>f</sup>, et a laissé des ordres pour que cette année elle nous fut encore assurée. Dans la dernière visite que je lui ai faite, il se parut reconnaître bien véritablement l'importance et les avantages de nos œuvres, et en

me donnant l'assurance de son entière satisfaction, il ajoutait aussi ses encouragements. L'aumônier de la frégate amirale la *Dillon*, M.<sup>r</sup> Lucas, a été aussi pour nous rempli d'égards et de prévenances. C'est un bon et digne prêtre tout dévoué et toujours prêt à aider de son concours.

(Lett. du 22 nov.)

— 4. Dans différentes circonstances où le P. Le Berre a eu l'occasion d'entretenir M.<sup>r</sup> Lauriac des œuvres de la Mission, il a trouvé en lui un homme qui s'intéressait au bien du pays et savait apprécier l'avantage procuré à la colonisation par le concours des missionnaires. Quant au point de vue de l'intérêt commercial, le Gabon, dans sa pensée, demandait encore bien des sacrifices du côté de la France; mais les richesses du sol et de la contrée pourraient offrir un jour, par une exportation considérable, de précieux dédommagements. Outre les productions déjà connues et pouvant être l'objet de l'exploitation, on aurait encore découvert paraît-il, dans ces derniers temps, un minerai d'or, sur deux points différents du Gabon, aux rivières de la Mendha et de l'Ogway, j'ai vu dit le P. Le Berre des fragments de ce minerai; le métal qu'il contient, est-il véritablement de l'or? on n'en est pas encore assuré! cela ne laisse pas de faire ouvrir de gros yeux, et d'exciter déjà l'avidité de bien des gens. Il est à espérer que le gouvernement lui-même y regardera à deux fois, avant de consentir à nous donner aux tonybis en échange de Gambie, et cette circonstance fera sans doute échouer la cession projetée, du moins pour ce qui est du Gabon; nous préférons rester français. » (Lett. des 20 janvier et 17 fév.)

— 5. A S.<sup>t</sup> Marie les travaux nécessaires pour l'installation de la scierie, dont l'établissement a été annoncé au Bulletin dernier, ont été commencés et sont poursuivis aussi activement que le permettent les

ressources et le personnel dont on peut disposer. La di-  
güe a été élevée, le canal creusé; restent principale-  
ment les travaux de charpente, qui ne seront point  
des plus simples ni des moins pénibles. (Lett. des 7 déc. et 19 mars.)

— 6. — La correspondance ne renferme rien de particulière  
sur les œuvres. Le 13 septembre, les cours ont recommencé  
pour les jeunes latinistes dont le nombre est maintenant  
de quinze, après être descendu à huit, comme on  
l'a vu au dernier Bulletin.

La retraite des Sœurs de L'Im<sup>pie</sup> Conception a été  
prêchée par le P. Le Berre, aidé du F. Delorme, qui  
donnait par jour une instruction. Dans le mois de fé-  
vrier les Frères ont eu également ces saints exercices  
donnés par M<sup>re</sup> Bessieux, qui s'était aussi adjoint  
le F. Stoffel. Les F. Antoine, Charles, Germain, Valentin,  
Henri, Nérée, Lambert, suivaient ces exercices; les F. F.  
Emile et Nicomède, qui avaient fait leur retraite à  
la Maison-Mère, quelque temps avant leur départ,  
n'en faisaient point partie. (Lett. du 19 mars.)

### Notice sur le F. Mélainé Caignard

décédé à S<sup>te</sup> Marie du Gabon, le 4 février 50.

Le F. Mélainé naquit le 31 juillet 1841, à S<sup>t</sup> Jean-de-Bré-  
velay, diocèse de Vannes, d'une honnête famille de cette localité. Voici  
quelques détails édifiants donnés sur sa première enfance, par un de  
ses frères, aujourd'hui prêtre dans ce même diocèse. Vers douze  
ans, le jeune Mathurin, commença à aider son père, qui était  
menuisier, dans les travaux de sa profession. On pouvait dès lors  
remarquer son obéissance envers ses parents, et sa charité pour ses  
frères et ses sœurs. Il aimait peu les amusements; le travail, les  
choses sérieuses avaient pour lui plus d'attrait. A vingt ans, il  
fut préoccupé de son avenir et se rendit à Vannes, dans une  
maison de retraite, afin d'étudier sa vocation dans le recueil-  
lement et la prière. Revenu chez ses parents, il se montra tout transformé

il ne parlait plus que d'Église, de messes, de renoncement et de sacrifices.

C'est à cette époque sans doute qu'il faut rapporter une lettre écrite de sa propre main, qu'il adressait au P. L. Collin, sup. de N. D. de Langonnet, et dans laquelle il manifestait son inclination vers la vie religieuse et apostolique : « Depuis l'âge de 18 ans, disait-il, j'ai l'intention, d'aller dans quelque C<sup>te</sup>; d'aller avec les missionnaires en pays étranger : voilà quel est mon plus grand désir » (lett. du 26 déc.)

La conscription le laissa à sa famille, à qui le concours de son travail était utile. Il avait prié et fait prier avec confiance pour ne pas tirer un mauvais numéro - persuadé que Dieu l'appelait à une autre vie que celle des camps.

Désormais rassuré de ce côté, il suivit avec plus de fidélité encore les inspirations de sa piété. Il se confessait et communiait régulièrement tous les huit jours. Chaque matin, pendant les trois quarts de l'année, avant d'accompagner son père qui travaillait dans un château situé à une distance de cinq ou six kilomètres, il allait à la pointe du jour entendre la messe, et souvent aussi il s'y fatiguait encore du pain eucharistique. À son retour, il faisait à l'église une seconde visite, et le dimanche, c'était là qu'il passait à peu près tout son temps.

Les mortifications corporelles n'étaient plus ordinaires : seul, son frère en était le confident et parfois le témoin. Il s'était ceint les reins d'une chaîne de fer lourde et grossière. Ses parents eurent quelque soupçon en voyant la rouille qui marquait son long, et son frère en acquit lui-même la certitude. On resta maistravons l'aveu de ce genre de mortification et celui du motif qui le faisait agir, dans la lettre que nous avons citée : « Depuis le mois de juillet, disait-il encore au P. L. Collin, je redouble mes prières et mes pénitences; je porte sur moi une chaîne un peu forte, afin de m'habituer à souffrir, et d'obtenir de Dieu le bonheur et l'accomplir sa sainte volonté comme l'ont fait les saints. » (lett. du 26 déc.) La nuit, en se cachant de sa famille, il mettait de côté son manteau, et reposait sur une sorte de pailleasse assez mince pour qu'il put ressentir la dureté du bois. Son oreiller fut, au moins pendant quelque temps, une pierre informe. Près de son lit, les parois de la chambre étaient couvertes d'images de piété.

Cette piété il l'entretenait par des lectures édifiantes. On put lire rempli de maximes pieuses, dont il savait aussi faire

profiter aux autres, était devenu son Vade-mecum.

Il honorait S<sup>t</sup>. Louis de Gonzague d'un culte de prédilection; et il était membre zélé d'une confrérie établie dans sa paroisse.

La charité s'exerçait spécialement en faveur des malades, des pauvres et des ignorants. Il prenait le plus grand soin de les visiter et de les assister, se faisant, la nuit, auprès des malades, pendant de longues heures, le compagnon de leur isolement; Il instruisait aussi les ignorants et les portait à la pratique de leurs devoirs de chrétiens. Six ou sept personnes dirent à son zèle leur retour à une vie édifiante, entre autres un vieillard octogénaire, qui n'avait pas fait ses pâques depuis quarante ans.

Les attentats de l'impie contre le pouvoir temporel du S<sup>t</sup>. Siège émurent sa foi vive. Il brûla de se dévouer à la cause du S<sup>t</sup>. Père en s'engageant comme les jeunes pontificaux; mais sa famille avait encore besoin de lui et il sut sacrifier ses desirs à cette nécessité. Cependant son frère ayant achevé ses études classiques, commença son grand séminaire, et le jeune Mathurin renouela alors au S<sup>t</sup>. J. Collin, après cinq années d'attente, la demande d'entrer au postulat des Frères. Il fut admis le 7<sup>e</sup> août 1863, et au bout de neuf mois de probation, reçu novice le 20 mai 1866. Il obtint alors du S<sup>t</sup>. Père de faire des vœux privés jusqu'à l'émission de ses vœux de religion. Le 8 septembre 1867, Fête de la Nativité, il fit sa profession au S<sup>t</sup>. Cœur de Marie.

Quelque temps après, il reçut son obédience et partit pour le Gabon. Les vœux de son enfance s'étaient donc réalisés; désormais, ainsi qu'il l'avait désiré depuis si longtemps, il allait souffrir et donner bientôt sa vie dans un pays infidèle pour le salut des pauvres âmes abandonnées. Il comprit et il vint cette grâce de sa vocation; la pensée d'y être infidèle ne lui vint pas, tant cette vocation répondait bien à un besoin de son cœur; mais il put craindre quelque temps de ne pas être jugé digne d'apporter d'une manière active à cette œuvre qui lui était si chère et au soin même de ces populations infidèles, sa part de coopération. Après quelques mois de séjour en Afrique, il lui vint un ulcère à la jambe; une plaie vive qui semblait s'étendre au lieu de se cicatriser, allait rendre nécessaire son rapatriement: or c'était ce qu'il redoutait le plus. Ses craintes n'eurent cependant pas de suite; car ce mal disparut heureusement. « Ce qui m'a fait le plus souffrir, écrivait-il alors au sujet de sa santé, ce

me sont pas les douleurs que j'ai eu à endurer, mais le crainte de devoir  
 « m'éloigner de la Mission pour rentrer en France... » (Lett. du 20 Avril.)

Ce qui l'attachait ainsi à la Mission, c'était le désir de sauver les  
 âmes; il les aimait tendrement, et par tous les moyens en son pouvoir  
 il voulait participer à leur salut.

Il fut chargé en arrivant des travaux de la menuiserie, ainsi  
 que de la surveillance des apprentis. Une des premières choses qu'il  
 fit, ce fut de se tracer un petit règlement; il l'intitulait: *Doigts à bou-*  
*ver* tous les jours envers les apprentis. Envisageant l'ensemble de ses rapports  
 avec eux, il y déterminait en détail toute la conduite qu'il devait  
 garder: soin de distribuer les tâches et de veiller au travail,  
 douceur, mais toujours grande réserve dans ses relations pour  
 éviter toute familiarité et ne point faire de préférences, surveillance  
 pendant la récitation des prières, tout était prévu. Fidèle à sui-  
 vre cette ligne de conduite il acquit bientôt un sentiment élevé  
 d'affection surnaturelle pour ces pauvres enfants et un désir  
 de plus en plus ardent de coopérer à leurs progrès dans la  
 piété. Il aimait parfois à confier au papier le trop plein  
 de son cœur, et nous retrouvons parmi ses notes spirituelles  
 quelques aspirations comme celles-ci. « *Tornes abondonnés,*  
 « *je suis à vous pour toujours, car le Cœur de Jésus vous aime*  
 « *de son amour.* » — « *O Cœur de Marie, Cœur aimable priez*  
 « *pour le pécheur coupable!* » — « *O bon St. Joseph, ô Père des ma-*  
 « *heureux; n'oubliez point les noirs, mais daignez les conduire*  
 « *aux Cœurs.* » Sa pensée se portait ensuite en particulier sur  
 les apprentis qui lui étaient confiés, sur ceux-là de préférence qui  
 paraissaient indociles à ses conseils. « *Les autres apprentis, écrivait-*  
 « *encore, je gémis à la vue de vos âmes qui s'égarent.* » et ailleurs:  
 « *Des anciens sont venus nous voir aujourd'hui, je souffre à la*  
 « *pensée qu'ils ne pratiquent point.* »

Ce fut dans l'exercice de ces fonctions et unimi de son-  
 timents si dignes d'un fervent religieux, qu'il passa dans la  
 la C<sup>te</sup> de St. Marie tout le temps de son séjour en Afrique. Sa  
 vie était édifiante; à Dieu voulut lui donner la récompense que  
 déjà elle avait méritée. Voici d'après une lettre du P. Le Bon  
 le récit de ses derniers moments.

« Le F. McLuine commença à se sentir plus indisposé qu'à  
 l'ordinaire, le 30 janvier. On crut que les soins le remettraient, le  
 mal persistant; en un malaise général dans le corps,

ce qui n'était qu'une fièvre peu caractérisée; mais tenace, je crus devoir faire appeler le médecin de la colonie. Il me trouva lui-même rien de grave dans l'état du malade, et lui prescrivit nos remèdes ordinaires. La nuit qui suivit cette visite, ne fut pas bonne; je crus donc prudent de le faire entrer à l'hôpital, le 3 février, pour le mettre entièrement entre les mains de nos médecins. La nuit du 3 au 4 ne fut pas bonne non plus; le cher Frère fut très-agité: dans la matinée vers 10 h., j'allai le voir. Je rencontrais les médecins, qui me dirent qu'ils ne pouvaient rien de grave dans son état. « Seulement, me demandèrent-ils, avez-vous remarqué que dans ses fièvres précédentes, il y ait eu facilement tendance au délire? » « Non, leur répondis-je, » je me transportai ensuite auprès du Frère que je trouvai bien agité: il ne gardait pas une minute la même position. A cette vue, je conçus quelque crainte. Cette appréhension n'était que trop bien fondée; à peine eusse-je échangé quelques paroles avec lui sur ses souffrances, qu'il manifesta un certain égarement d'esprit; et peu d'instant après, ce fut un délire complet et des efforts continuels pour quitter son lit. Les médecins qui virent en ce moment le vrai, déclarèrent que sa fièvre avait dégénéré en fièvre pernicieuse, et bientôt, ils dirent eux-mêmes qu'il n'y avait plus de ressources.

« Ses dernières paroles sensées qu'il proféra, furent celles-ci: « La C. 3<sup>te</sup> Vierge me nous abandonnera pas. » « Est St. Joseph, mon cher Frère lui dis-je alors. » « C'est le patron de la bonne mort répondit-il. » Dans son délire, il parla breton et dit quelques mots gabonais, mais je n'ai rien su comprendre. Il mourut à 11 h 1/2, lorsqu'il entra en agonie. Cette agonie fut tranquille elle; dura environ 35 minutes, puis il expira très-doucement, sans aucun effort ni aucune convulsion. Il était midi 10 minutes.

« Le mercredi 2 février, il avait tenu à faire encore une dernière fois la sainte communion, malgré le grand malaise où il se trouvait, me disait-il. Je lui donnai sur son lit de mort une dernière absolution, l'extrême-onction, et l'indulgence in articulo mortis. Il m'avait communiqué une dizaine de jours auparavant la demande qu'il adressait au C. R. Père, pour être admis à la faveur des vœux perpétuels; sachant combien il désirait les faire, je les prononçai pour lui.

« Sa mort a été douce, elle aura été je n'en puis douter précieuse devant le Seigneur. »



## CONGO.

## Ambriz et Loanda.

1. Le P. Lapeyre à N. D. de Nazareth. — 2. Retour à Ambriz. Déménagement. — 3. Ecole. Visite de la fille du Gouverneur à Nazareth. — 4. Concours prêché au Chanoine Fernandez. Fatigues. — 5. Arrivée des P. D. Olyvère et Carie. Accusé — 6. Santé, Mort du P. Lapeyre. — 7. Voyage à Massamides. — 8. Situation matérielle et morale. Difficultés. Notice névlogique sur le P. Lapeyre.

Ext. de la Corresp<sup>te</sup> — 1. On a vu au dernier Bulletin du Congo, qu'en apprenant la mort du P. Espitallié, le P. Lapeyre, s'étant empressé de se rendre à S<sup>te</sup> Pauline Loanda. Différentes circonstances l'avaient contraint de prolonger son séjour dans cette ville, et à la suite de certaines propositions, qui lui paraissaient avantageuses, il avait eu devoir accepter l'offre d'une chapelle nouvellement restaurée, N. D. de Nazareth, dont la desserte allait lui être laissée. Aux occupations assez restreintes attachées à ce ministère, il espérait joindre la direction d'une petite école, pour laquelle il comptait trouver des éléments plus nombreux qu'à Ambriz. Le 2 août, il commença ses nouvelles fonctions; la veille, avait été réplicée solennellement dans la chapelle la statue de la B. V. Marie, qu'on avait dû transférer ailleurs, pendant les travaux de réparations. (Lett. du 26 août).

— 2. Fixé désormais à N. D. de Nazareth, et se confiant dans la pensée qu'au point de vue de l'intérêt général de la Mission, ses efforts seraient plus fructueux à Loanda qu'ils ne l'avaient été dans Ambriz, notre cher confrère résolut d'abandonner, du moins provisoirement, cette dernière résidence. Son commencement

de septembre, il s'y rendit à l'effet de s'occuper des préparatifs du déménagement. Par suite de la difficulté de trouver des embarcations propres à effectuer le transport du mobilier, son séjour à Tombriz se prolongea un mois.

Dans l'intervalle, il s'était comme par le passé occupé à prêter son concours au Padre Gavião, faisant pour lui baptêmes et enterrements, et le dimanche disant à sa place la messe militaire. (Lett. du 29 nov.)

Dans les premiers jours d'octobre, le P. Lapeyre ayant pourvu à l'expédition de tous les effets appartenant à la Mission, rentra à Soanda. Il amenait avec lui cinq des enfants qui avaient été recueillis à Tombriz et deux ou trois noirs.

— 3. Revenu à Soanda, le P. Lapeyre ouvrit une petite école qui compta bientôt une dizaine d'enfants, tous reçus gratuitement. Il avait commencé sans faire aucune annonce publique, cette école n'étant pas d'ailleurs officiellement autorisée par le Gouverneur. Pour essayer de mieux garantir la situation, il adressa deux requêtes simultanées; l'une par laquelle il sollicitait du Gouverneur l'approbation régulière de son école gratuite, l'autre dont l'objet était d'obtenir du Vicaire général le titre et toutes les prérogatives de chapelain de S. D. de Nazareth. (Lett. du 29 nov.) Ces deux demandes, patronnées l'une et l'autre par le chanoine Fernandez, semblent être restées sans réponse précise et définitive.

Après un entretien avec le chanoine, qui avait essayé plusieurs fois d'intéresser le Gouverneur à ces deux œuvres, sa fille, qui se trouvait présente, manifesta le désir d'aller voir Nazareth. Elle s'y rendit, dit le P. Lapeyre, avec son mari aide-de-camp du Gouverneur, tous les deux accompagnés du chanoine Fernandez. Après qu'ils eurent témoigné leur satisfaction

pour les travaux déjà faits ou en voie de s'achever. Je leur montrai toutes les richesses de ma sacristie; les ornements, les vases sacrés que nous avons reçus de l'Œuvre apostolique. Ils furent enchantés, et après une visite de deux heures, ils se retirèrent promettant de parler au Gouverneur de tout ce dont ils avaient été témoins. La fille du Gouverneur est une personne très-pieuse et très-fervente. » (Lett. du 27 nov.)

— 4. Indépendamment des continuelles occupations qu'il trouvait déjà à Nazareth, le P. Lapoyre afin d'entretenir le mieux possible ses bonnes relations avec le chanoine Fernandez, lui prêtait aussi son concours pour les offices et les cérémonies de sa paroisse. « Souvent, dit-il, le chanoine me fait prier d'aller à l'église du Carmel pour lui venir en aide: c'est tantôt un enterrement, tantôt une messe chantée, ou quelque autre cérémonie particulière. Pour rehausser la solennité, j'accompagne parfois le chant avec l'Orgue dont les sons émerveillent toute l'assistance. Je fais aussi chanter les enfants eux-mêmes dans ces cérémonies.

« Le 2 novembre, j'ai été invité à me rendre au cimetière pour l'office des morts. Il ne s'y trouvait en fait de prêtres que les Chanoines, Fernandez et Roamas, je me joignis à eux, et tous les trois nous allâmes d'abord, selon le désir qu'exprima le chanoine Fernandez, nous agenouiller et prier sur la tombe du cher S. Espitallié. Combien je fus ému devant cette fosse et au souvenir du sacrifice que Dieu avait demandé d'une vie si pleine de dévouement et toute consacrée au bien de la Mission dans cet infortuné pays! »

(Lett. du 27 nov.)

Le ministère de surérogation, la desserte de Nazareth, l'école, les mille soins à donner au dedans pour surveiller jusqu'aux moindres détails du matériel,

toutes ces occupations amenaient pour le P.<sup>r</sup> Lapeyre un assujettissement et un surcroît de fatigues qui ne pouvaient manquer de porter une rude atteinte à sa santé. Déjà quelque temps après son arrivée à Loanda, il avait été gravement malade, et il ne semble pas qu'une affection d'entrailles, qu'il éprouva vers cette époque ait jamais disparu entièrement. Ses forces paraissaient épuisées. On le voyait les yeux caves, le visage amaigri et d'une pâleur livide; le son de sa voix était voilé et caverneux. (Lett.<sup>es</sup> du 20 et 25 janv.)

La maladie vint bientôt elle-même aggraver encore cet état si inquietant; et dans la première quinzaine de décembre, il sentit les commencements du mal qui devait, après six semaines de souffrances, le conduire au tombeau. La Divine Providence voulait néanmoins lui accorder une précieuse consolation en le tirant de l'isolement où il se voyait depuis huit mois, par l'heureuse arrivée des P.<sup>rs</sup> Phyeire et Carrie, destinés à partager ses travaux dans cette Mission.

— 5. En effet le 7 Décembre, ceux-ci débarquaient à Loanda après être partis de Lisbonne le 5 novembre. Leur traversée avait été heureuse, malgré un incident bien tragique qui était venu l'attrister. Au nombre des hommes du bord se trouvaient treize dégradés militaires. L'un d'eux s'était vu condamner uniquement pour être allé, contre l'ordre de son chef, visiter sa mère qui était mourante. Ce jeune homme tombé dans un violent désespoir après son embarquement, essaya de s'empoisonner mais il ne put y réussir. Résolu de s'ôter la vie, il trompa la vigilance de ses gardiens et se jeta à l'eau. On fit d'inutiles efforts pour le sauver; la mer était houleuse et le bâtiment était poussé par une forte brise, qui en accélérât la marche. Il finit par disparaître après avoir joint et levé les

mains au ciel. (Lett. du 20 déc.)

Pendant le voyage le P. Dhyèvre eut aussi l'occasion de prendre des renseignements sur l'état des colonies portugaises et des dispositions du gouvernement à l'endroit des missionnaires français. Ce fut unanimement le même aveu que les missionnaires étaient appelés à faire un très-grand bien dans ces pays, mais que le Gouvernement ne se montrerait jamais favorable à des prêtres étrangers. (Lett. du 20 déc.)

Voici, d'après les lettres du P. Dhyèvre, ses premières impressions à son arrivée à Soanda.

« Peu après notre arrivée, écrivait-il en date du 20 déc. nous sommes allés faire notre visite au Gouverneur, qui nous a très-bien reçus. On me l'avait dépeint à bord comme un homme à grandes idées et plutôt sympathique que défiant au sujet de l'influence française. Il s'est mis à notre disposition pour tout ce qui nous pourrait être utile dans notre œuvre, mais il m'a paru un peu prometteur à la façon des portugais. Le P. Lapeyre ayant profité de cette circonstance pour renouveler la demande relative à l'école gratuite, il n'en obtint encore que de belles paroles.

« L'accueil que nous avons reçu du clergé a été très-chaud, trop peut-être pour qu'il ne faille pas rabattre beaucoup de toutes ces protestations d'amitié et de dévouement. Du reste, la forme banale ou exagérée de leurs compliments nous disait assez ce qu'il fallait en prendre »

« La population paraissait assez bien disposée, mais sans enthousiasme néanmoins. » (Lett. du 20 déc.)

— 6. Quelques jours à peine après leur débarquement, nos confrères ressentirent les atteintes du climat. Le P. Carrié fut pris de fièvre et obligé de s'aliter. Lui et le P. Lapeyre se trouvèrent ainsi bientôt, les deux à

la fois, contraints de rester couchés, tandis que le P. Dhyèvre, sans trop réussir à se faire comprendre, avait à faire face aux visiteurs et aux gens de la maison. Il fallut congédier les enfants. Quelque temps plus tard, le L. Dhyèvre éprouva assez fortement des maux d'entrailles : ce qui lui ôta l'appétit et les forces. Cependant le P. Carrié avait pu se remettre sur pieds; mais la maladie du P. Sapeyre persistait, en revêtant chaque jour des caractères plus graves. Dès le 25 décembre, sur sa demande et à cause de l'impossibilité où se trouvaient nos confrères de lui donner des soins efficaces il fut transporté à l'hôpital. (Lett. du 20 janv.)

Cet hôpital est situé à une demi-heure environ de la chapelle de Nazareth. Là, nos confrères le visitaient le plus régulièrement possible, toujours tranquillisés par les paroles d'espérance que leur donnaient le médecin et le cher malade lui-même. Le 16 janvier, le P. Carrié entendit sa confession; le matin il avait fait effort pour dire une dernière fois la S<sup>te</sup> Messe. Le lendemain les L. P. Dhyèvre et Carrié, rendus plus inquiets malgré la confiance qu'on cherchait à leur inspirer, allèrent trouver le médecin, qui lui-même cette fois encore leur déclara qu'il y avait du mieux dans l'état du malade et qu'il était loin d'en désespérer. Sur ces assurances, nos confrères renouvellèrent leur visite jusqu'au 19 au matin. Dès le 16, avant d'avoir consulté le médecin, ils avaient prié le chanoine Ramos, chargé de l'hôpital, d'administrer au P. Sapeyre les derniers sacrements; mais le chanoine ne crut pas alors le cas assez urgent et il différa de lui accorder ce secours. Quelle ne fut pas la douleur de nos deux confrères, lorsque le 19 janvier de bonne heure, quand ils s'apprêtaient à se rendre à l'hôpital, on vint leur apprendre la mort du cher malade; il avait cessé

de vivre vers deux heures environ du matin, sans que personne se fut trouvé là pour l'assister à ses derniers moments. Sans doute Dieu voulait purifier d'avantage son âme en lui refusant la consolation de se voir, à cet instant suprême, aidé de la pieuse assistance d'un de ses frères en religion.

La cérémonie de ses funérailles fut plus simple que ne l'avait été celle du P. Espitallic. Le P. Ohjèvre n'avait guère convoqué pour l'enterrement que les membres du clergé de Loanda et le consul de France. Le cortège était donc assez modeste; mais le côté religieux ne fit qu'y gagner par un cachet spécial de piété.

(Lett. des 20 et 25 janv.)

— 7. Par suite de la maladie et de la mort de notre confrère, le P. Ohjèvre s'était vu contraint d'ajourner quelque temps la réalisation du dessein qu'il avait de se rendre à Moossamédès. Le but de ce voyage était d'examiner une dernière fois les chances de succès que pourrait avoir dans cette ville l'établissement d'une école, et si l'œuvre était jugée défavorable, de régler les affaires de la Mission dans cette ancienne résidence et d'importer à Loanda tout le mobilier qui s'y trouvait encore depuis le départ du P. Duparquet. Le 23 janvier, le P. Ohjèvre s'embarqua pour Moossamédès. Il put bientôt se convaincre qu'il n'y avait rien à attendre d'avantageux d'une nouvelle tentative de ce côté; et il rentra à Loanda après un heureux voyage. Pendant ce court séjour à Moossamédès, il put se guérir entièrement de l'indisposition qu'il ressentait depuis assez longtemps et qui avait son siège dans les intestins. (Lett. du 20 fév.)

— 8. On comprend aisément le vide immense que la mort du P. Lapoyre a dû produire dans la petite Cité de Loanda. Comment en effet bien se rendre compte

de la situation des œuvres entreprises jusque-là et des espérances qu'on pouvait fonder sur les commencements de S.<sup>r</sup> V. de Nazareth. Tous les deux étrangers au pays, nos confrères se sont aussi trouvés sans relations acquises, laissés pour ainsi dire à eux-mêmes dans un isolement qui paralyse l'action de leur zèle. Cette situation pourra s'améliorer peut-être dans la suite; mais il ne faut guère compter pour cela que sur la bienveillance et le concours des personnages influents de Soanda. Or ceux-ci, malgré une apparente sympathie, ont retrouvé, vis-à-vis de missionnaires que leur étoient inconnus, leur réserve et leur indifférence d'autrefois.

Cependant nos confrères continuent à résider à S.<sup>r</sup> V. de Nazareth, s'occupant toujours de la desserte de cette chapelle. Ce séjour est loin de présenter les conditions matérielles d'une habitation convenable. Deux galeries hautes, placées des deux côtés de la chapelle, leur servent de logement: logement insuffisant, incommode et surtout malsain; car ces pièces, fermées du côté de la chapelle, sont ouvertes à l'extérieur, sans fenêtres pour modérer l'accès de l'air et du soleil.

Quant aux conditions morales, elles ne laissent presque point d'initiative et ne donnent pas grande garantie pour l'avenir. La chapelle dépendant de la paroisse des Carmes, le desservant de cette chapelle reste toujours subordonné dans son administration à l'autorité curiale. Le curé des Carmes, le chanoine Fernandez qui a proposé et cédé la desserte de la chapelle, paraît animé il est vrai de bonnes dispositions; mais écrit le F. Phyevre, notre position ici ne nous constitue pas moins dans une dépendance entière, et alors même que nous trouverions dans le curé des dispositions constamment favorables, le conseil de Fabrique peut, si la majorité se réunit contre nous, nous

congédier quand il jugera la chose à son avantage. En outre nous dépendons du Vicaire Administrateur et du Gouverneur. (Lett. du 22 déc.) « L'administrateur nous refuse toujours la concession des pouvoirs, y mettant pour condition la prestation d'un serment auquel nous ne saurions nous résoudre; car ce serait nous constituer dans une étroite sujétion par rapport à l'autorité ecclésiastique, renoncer à notre propre initiative et compromettre par là même le développement de nos œuvres. » (Lett. du 27 avril.)

Celle est la situation encore présente de cette pauvre Mission. Quel bien pourra-t-on opérer à Loanda, les choses restant ce qu'elles sont, et quelle espérance peut-on garder de voir cette situation devenir meilleure? On se demande même s'il n'y aura pas nécessité pour nous de nous éloigner des possessions portugaises, ou peut-être aussi, de renoncer, bien qu'à regret, à cette Mission du Congo. Ses confrères désireraient toutefois qu'au lieu de l'abandonner entièrement, on se portât dans la région du fleuve Zaïre; là, on se verrait affranchi des entraves opposées par un pouvoir ombrageux et jaloux, et un champ toujours bien vaste s'ouvrirait encore à l'apostolat de nos zélés missionnaires. C'est avec ces différentes alternatives que la question se présente maintenant à l'examen et à la décision de la Maison-Mère. Daigne la Divine Providence être propice à cette Mission! la mort des P. P. Espitalla et Lapoyre, est pour nous un gage d'espérance.



**NOTICE**  
 sur le P. Fulgence Lapeyre,  
 décédé à Lomdax le 19 janvier 1870.

---

Nous ne saurions mieux faire, en rappelant les souvenirs des premières années du bon et regretté P. Lapeyre, que de laisser la parole à un zélé et pieux ecclésiastique, son bienfaiteur, M. l'abbé Laville, curé d'Ygen de S<sup>t</sup> Pierre de Chignac, dans le diocèse de Périgueux. « Fulgence Lapeyre, dit-il, naquit le 15 janvier 1842, dans la paroisse de S<sup>t</sup> Genès, ancien diocèse de Sarlat, (Dordogne) de parents pauvres mais honnêtes. Le père étant mort jeune, sa femme resta seule chargée de cinq enfants, qui durent gagner leur vie du produit de leur travail. Fulgence était le plus jeune. Il avait à peu près onze ans, lorsque, en 1853, je fus nommé curé de cette paroisse, par M<sup>r</sup> Georges Macommois de si admirable mémoire dans le diocèse. L'enfant était reçu gratuitement, à l'école publique de la commune; il venait au catéchisme avec ses nombreux camarades, et il fit sa première communion, vers l'âge de douze ans. Il continua de venir au catéchisme, et c'est alors que je découvris en lui un fond de vertu qui me frappa. L'ingénuité de son caractère, la candeur de son innocence, son amour pour l'étude, sa mémoire assez développée, la pureté de son âme principalement, tout fit espérer qu'il pourrait être un jour, un bon prêtre et un saint religieux. Sa mère voulait qu'il apprit le métier de tailleur. La crainte que cette innocence si bien conservée, fut tenue au contact des mauvaises compagnies, me porta à demander cet enfant pour m'occuper de son avenir. La mère fit quelques difficultés, car elle désirait le garder auprès d'elle afin de s'assurer par son travail un peu de pain pour la fin de ses jours; mes instances l'emportèrent, et le jeune Fulgence me fut accordé. Chez moi, il se montra toujours plein de respect, de fidélité et de bon vouloir. Il était charitable envers tout le monde; et je pus remarquer en diverses circonstances, à quelles délicates précautions il avait recours afin de ne jamais manquer à ce devoir. Comme dans mon presbytère, il se trouverait une personne qui se portait à des vols réitérés, l'enfant en eut connaissance, et sentit l'obligation où il était de m'avertir. Mais comment se résoudre à parler lorsque son rapport allait être si défavorable au délinquant? »

Ne pouvant se décider à me dire la chose de vive voix, et comme tant honteux de cette dénonciation, il m'en donna avis par quelques lignes qu'il écrivit sans oser toutefois y ajouter sa signature.

Son maintien était toujours doux et plein de modestie, son application à l'étude énergique et persévérante. Après quelques mois qu'il prenait de l'ordre et de la propreté de mon presbytère, il passait avec empressement à ses livres, à ses leçons et à ses devoirs. Aussi ses progrès furent-ils rapides et je dus songer bientôt à le placer dans un de nos petits séminaires. Néanmoins, malgré ma bonne volonté, mes ressources trop modiques, me réduisaient à l'impuissance. Mais la divine Providence me ménagea, par l'intermédiaire d'un prêtre des colonies, M. Thorblanchet une occasion de connaître le sém.<sup>ie</sup> du S.<sup>t</sup> Esprit: J'écrivis alors au vénérable P. Gauthier, qui parla de l'enfant au C. P. Père Sup.<sup>er</sup> général. Une admission gratuite lui fut accordée, et peu de temps après il s'éloigna de moi pour se rendre en Bretagne, sous la paternelle direction des membres de la Cong.<sup>ie</sup> „

Le 8 décembre 1856, il entra à Gourin et passa dans la suite à N. D. de Langonnet. Deux ans après, le 24 décembre, il fut admis à la prise d'habit: l'œuvre du scolasticat était alors dans ses premiers commencements. „ J'aimais particulièrement ce confrère, écrit le P. Chyèvre dans la lettre où il annonçait la mort du P. Lapreyre, je l'avais connu à Gourin et à Langonnet „ lorsqu'il n'était encore que petit scolastique, et j'avais toujours admiré en lui la simplicité, la naïveté et la candeur d'un enfant bien-pur. Dès cet âge il montrait une tendre dévotion à la C. „ S.<sup>te</sup> Vierge et un grand attachement pour la Cong.<sup>ie</sup> „ (Lett. du 20 janv.)

Vers cette époque déjà, il obtint d'émettre ses vœux privés, qu'il renouvela toujours dans la suite, jusqu'à sa profession. Pour se lier plus étroitement à l'Institut et garantir sa fidélité à sa sainte vocation, il joignit à ces trois vœux celui de stabilité. La piété alla grandissant, et ce qu'on aurait pu lui reprocher à cet égard, eût été plutôt une tendance à quelque peu d'exagération qu'un relâchement dans sa ferveur. La chose fut surtout sensible au grand Scolasticat, où il devint pour tous ses jeunes confrères et dans l'accomplissement de tous ses devoirs, un modèle qu'eux-mêmes ils aimaient à se choisir. Exactitude et régularité, esprit de foi et de vie surnaturelle, charité et obéissance, zèle et générosité: sur tous ses points ses Directeurs ont toujours rendu de lui le témoignage le plus complet

et le plus satisfaisant.

Cette vertu se fortifiait chaque jour en triomphant des petites épreuves qui lui étaient ménagées. Au chapitre, il avait ordinairement une large part aux observations. Toujours assuré de son humilité, de sa patience, de son esprit de sacrifice et d'abnégation, ses Directeurs voulaient en le faisant bénéficier lui-même dans ces heureuses occasions de quelque nouvelle défaite de l'amour-propre, proposer un plus complet modèle à l'imitation de ses jeunes confrères du scolasticat et du noviciat.

Pendant qu'il était refectorier, écrit le P. Geyffert, il lui arrivait assez souvent de manquer à quelque détail du service des tables. Ce n'était pas négligence de sa part, mais oubli et en quelque sorte impuissance de tout prévoir. La pénitence, une pénitence médicinale, ne se faisait pas longtemps attendre. Une fois entre autres, le P. Directeur lui enjoignit de dresser une liste de tout ce qui devait être placé sur les tables pendant les repas, et chaque fois qu'il préparait le refectoire, de faire au second refectoire la lecture de cette liste. Il devait en outre, afin de bien se pénétrer de la nécessité d'être attentif et vigilant dans ces sortes de fonctions, rédiger une petite instruction sur ce sujet et la débiter, pendant la récréation devant ses confrères. L'assistance fut nombreuse et le P. Directeur y parut lui-même quelques instants. Le pieux orateur s'acquitta sérieusement et consciencieusement de sa prédication. Comme sa petite taille le laissait disparaître au milieu de son auditoire, on s'avisa de placer une chaise sur une table et on l'engagea à y monter; il se prêta de bonne grâce à ce désir, et, avec le même calme, la même simplicité, il continua de parler l'espace d'un quart d'heure environ.

D'un caractère paisible, il conservait avec une humeur constamment égale, un doux recueillement que rien ne venait altérer. Quoiqu'il advînt il ne manifestait aucun trouble, aucune préoccupation; il ne céda même pas on peut le dire aux entraînements de sa piété; pour perdre un seul instant cette précieuse possession de lui-même où la grâce le dominait avec une onction pleine de force et de suavité.

À Paris, dans ses promenades, au lieu de se laisser distraire par les mille bruits de la rue, il conversait simplement avec ses compagnons, les yeux modestement baissés, sans rien tant fois qui indiquât la contrainte ou l'effort. « Un jour, ajoute

Le P. Gaspert, la C<sup>te</sup> s'était rendue au bois de Boulogne, déjà depuis une demi-heure on en parcourait les avenues et les allées; lorsqu'un des Scolastiques vint à faire digression sur les charmes de la promenade. Ah! dit naïvement M. Lapoyre, comme revenue à ce qui se passait autour de lui, sommes-nous donc au bois « de Boulogne ? »

Par cette constante application de son âme à la grâce d'un doux et paisible recueillement, il avait acquis un grand empire sur ses sens, et la mortification tant intérieure qu'extérieure, lui était devenue d'un exercice facile. Un jour d'été, pendant une grande promenade aux environs de Paris, il s'était retiré à l'écart avec deux ou trois de ses confrères, pour se reposer quelques instants des fatigues de la marche; un taon vint se poser sur sa joue. Sans avoir l'air de s'en apercevoir, et croyant d'ailleurs n'être pas observé, il ne bougea point et se contenta dans la même attitude. L'insecte avide put à son aise enfoncer son aiguillon et sucer la figure du jeune scolastique ne traita pas le plus léger mouvement. Il n'avait pu néanmoins être insensible à la piqûre, car une goutte de sang vint joindre à l'endroit où s'était reposée la mouche. C'est trop fort, dit alors un de ses compagnons qui le regardait attentivement, et il écrasa l'insecte.

La dévotion qu'il avait eu pour Marie devenait plus tendre à mesure qu'il se plaisait à rapporter à cette divine Mère un plus grand nombre de faveurs.

Mais le culte qui concentrait pour ainsi dire toutes les sollicités des états et de son cœur, c'était celui de l'Auguste Sacrement de nos Autels. « Après ses communions dit le P. Gaspert, on le voyait les yeux toujours fermés, le visage rayonnant d'une expression toute angélique d'innocence et d'amour. Que les n'étaient pas les grâces que Jésus répandaient alors dans cette âme qui lui était si chère! Je crois le voir encore, tant a été vive l'impression qu'il avait faite sur moi. »

Dans ses visites au S<sup>t</sup> Sacrement, quand il se croyait seul à la chapelle, il se confondait aux pieds des saints Tabernacles en sentiments d'amour et faisait plusieurs fois la terre, pour s'humilier en présence de son adorable Maître. Mais il ne put toujours se dérober aux regards de ses confrères, trop heureux de le surprendre dans les discrets épanchements de sa ferveur.

Le 19 décembre 1863, il reçut la tonsure; qu'elle dut être sa joie de

premier ainsi solennellement pour son unique partage, celui-là seul que son cœur avait déjà choisi depuis longtemps. Le 12 Mars de l'année suivante, il était admis aux ordres mineurs, et le 1<sup>er</sup> avril, le 23 septembre et le 23 décembre de l'année 1865, promu aux trois Ordres sacrés. Enfin le 26 août 1866, il put émettre ses Vœux de religion.

Ce fut vers cette époque que des arrangements de famille le ramèneront à S<sup>t</sup> Geniès. Il n'y retrouva plus son pieux bienfaiteur, qui avait été appelé à desservir une autre paroisse, mais il put recevoir encore une fraternelle hospitalité chez son digne successeur. « Il nous édifia tous, dit cet ecclésiastique, pendant son séjour à S<sup>t</sup> Geniès : il se levait de bonne heure, faisait une longue méditation et passait le reste de la journée, appliqué à l'étude. Il laissa au milieu de nous un parfum de piété, dont nous sommes encore embaumés. »

(Lett. du 11 avril 70.)

Il se fit aussi un devoir de consacrer quelques jours à celui qu'il vénait comme un père, et se rendit à S<sup>t</sup> Pompon auprès de ce vertueux prêtre qui lui avait ouvert les voies de la vie sacerdotale. « Sa piété, écrit ce dernier, toujours simple et candide, s'était illuminée d'un reflet nouveau, fortifiée et grandie par les grâces du sacerdoce. Je l'invitai à prêcher : sa voix toute faible qu'elle était, parut si pleine d'une onction de sainteté, que tout l'auditoire en fut ému. » (Lett. du 23 nov. 1870.)

Quelque temps après sa profession, le V. R. Père sur les indications du R. P. Liebermann crut devoir le placer à la Maison-Mère, où il fut attaché au secrétariat. Sa douceur, sa modestie, sa soumission empressée, sa parfaite discrétion, une attention constante aux diverses occupations qui lui étaient confiées, sont aujourd'hui encore autant de traits qui se rattachent à son souvenir. Après avoir donné tous ses soins aux devoirs de sa charge, il s'occupait encore de faire le catéchisme au Patronage de S<sup>t</sup> Nébilanic et de préparer à leur première communion les enfants pauvres qu'on y réunissait.

Après un peu plus d'une année de séjour à la Maison-Mère, il recut son obédience pour le Congo. Le regret et la joie se partageaient alors son cœur, car s'il aimait la vie pénible du missionnaire dans ses travaux apostoliques, il comprenait et chérissait les avantages précieux attachés à cette résidence au centre même de la Cong<sup>o</sup> et dans les fonctions qu'il avait à remplir.

Vers la fin de novembre 1867, il s'embarqua de Coulon sur un bâtiment de l'Etat, le *Chou*, qui fit successivement escale à St. Louis, à Dakar et au Gabon. La traversée fut heureuse, mais le voyage du jeune apôtre ne laissa pas d'être marqué d'un de ces incidents que le missionnaire se plaît assez à retrouver plus tard dans ses souvenirs. Voici comment il s'en fait lui-même le narrateur, dans une lettre du 15 janvier adressée au V. B. Père. « A Dakar, une petite aventure tragico-comique nous attendait; et ce fut votre pauvre enfant qui en fut la victime, ou mieux le héros. Il était près de 7 h., quand nous débarquâmes sur le quai de Dakar; il faisait nuit sombre. Nous étions tous débarqués et prêts à nous mettre en marche vers la C<sup>te</sup>, lorsque moi, croyant plus large ce pont très-étroit et nullement éclairé, je fais un pas de trop en arrière, et me voilà tout-à-coup jeté à la mer du côté opposé à celui que je venais d'escalader. Je tombe avec mon marteau sur les épaules, mon bréviaire sous le bras, et mon parasol en main. Fort heureusement qu'autrefois j'avais appris à nager. Après avoir goûté pour la première fois, mais d'un bon coup, l'onde murine, je remonté à la surface de l'eau. Le noir qui commandait le canot se jette après moi pour me diriger vers la terre, et j'y pus entièrement prendre pied au bout de quelques minutes. Sa chute avait été d'environ 15 pieds; et l'eau pouvait en avoir autant de profondeur; fort heureusement c'était la marée haute sans cela j'aurais pu me tuer ou du moins me faire du mal. Mais, grâce à Dieu et à la protection de la Bonne Noire du Missionnaire, j'en fus absolument quitte pour un moment de peur et surtout de vive alarme de la part de mes confrères, et pour la perte de mon parasol. » (Lett. du 15 janv. 1868.)

Dans sa traversée du Gabon à Tombouctou le P. Lapeyre relâcha successivement à l'île du Prince et à St. Eloi. Toutes ses pensées et tous ses desirs tendaient déjà à la conversion des âmes et au développement des œuvres de la Cong<sup>g</sup>; et il sut, sur les différents points de son passage, utiliser toutes ses relations pour rapport à cette double fin. A l'île du Prince, il profita de son séjour chez M. Burnay pour faire faire la première communion à trois de ses enfants; il bénit aussi dans sa maison de campagne une chapelle particulière.

Le 7 Mars 1868, il touchait enfin à destination et débarqua

à Hambourg. C'était un compagnon envoyé au regrette' F. Espirituallé pour partager ses travaux et le tirer de son isolement. Son arrivée le combla de joie et leur union, qui dutait des premières années de leur scolasticat, devint plus intime encore et s'accrut tout le temps qu'ils vécurent ensemble. Il fut spécialement chargé de l'école; nous savons quel intérêt il porta à cette œuvre; il se faisait simple et petit, comme le plus simple et le plus petit d'entre ces enfants, prenait part à leurs jeux, ne restait pas indifférent à leurs naïves conversations, les instruisait, gagnait leur confiance, et par ses réprimandes ou ses exhortations, par ses paroles toujours respirant la piété et empreintes d'un sentiment de foi qu'il savait proportionner à leur âge, il s'efforçait de leur inculquer des habitudes et un esprit bien chrétiens.

Touchant à l'expiration de ses 1<sup>rs</sup> vœux, il sollicita du G. P. Père la faveur d'émettre les Vœux perpétuels. « Pour moi, écrivait-il alors avec une humilité et une simplicité édifiantes, je me soumetts d'avance à tout ce que Votre Paternité dirigera décider à mon sujet. Cependant, malgré mon indignité, je vous serais infiniment reconnaissant, mon G. P. Père, de vouloir bien, si vous le trouvez bon, me permettre de me consacrer à Dieu pour toujours par les vœux perpétuels, car c'est là que j'ai toujours aspiré depuis que je suis dans la Cong<sup>g</sup>. Jamais je n'ai eu la moindre arrière-pensée à l'endroit de ma sainte vocation dans son sein, et j'ai une ferme confiance que Notre Seigneur continuera à me venir en aide par l'intercession du Cœur Im<sup>l</sup> de Marie, pour rester fidèle jusqu'à la fin. »

« Si vous ne me jugez pas trop indigne de cette faveur, mon G. P. Père, je me ferai un nouveau devoir de m'en rendre de plus en plus digne et de consoler votre cœur et celui de notre Mère par une ferveur toujours constante. » (Lett. du 1<sup>er</sup> février 1869.)

La faveur qu'il désirait lui fut accordée, et, par décret du 17 juin 1869, il fut admis aux vœux perpétuels, en attendant qu'il pût les prononcer plus tard à la Maison Mère.

Cependant la mort prématurée du F. Espirituallé vint bientôt le laisser à sa propre initiative. Son zèle ne fit que s'accroître avec son désir de se dévouer sans réserve aux intérêts si chers de cette Mission. Mais comptant trop sur ses forces, il ne prit pas assez les précautions voulues pour ménager sa santé, malgré les recommandations réitérées de la Maison Mère, et

bientôt son tempérament qui n'était pas des plus robustes, s'alté-  
ra sensiblement.

« Lorsque le P. Lapeyre est arrivé à Loanda, à son retour d'Im-  
briz, écrit le P. Carrié, il était déjà très-fatigué; d'après ce que  
m'a dit le chanoine Fernandez Teussi, peu après son arrivée,  
fut-il dangereusement malade; je ne crois pas qu'il se soit ja-  
mais bien relevé de cette maladie. Lorsque je le vis pour la pre-  
mière fois je fus effrayé de la pâleur de son teint, de la mai-  
greur de ses joues. Et il n'en pouvait être autrement avec  
la vie qu'il menait: sa manière de se nourrir, son loge-  
ment, ses travaux, tout cela était chose insoutenable pour  
un Européen. (Lett. du 25 janv.)

« J'avais remarqué, ajoute le P. Phylère dans une lettre  
au C. St. Père, que sa voix dénotait une grande fatigue, et com-  
me vous m'avez bien recommandé de veiller beaucoup sur  
les sants, je l'engageai à ne pas chanter. Le Dimanche sui-  
vant, il prêcha, et fit tant d'efforts pour surmonter sa fai-  
blesse, que le lendemain il dut rester alité. Il avait la fièvre,  
mais ce n'était pas tout; la poitrine, les intestins principalement  
étaient atteints. Des tubercules, au dire du médecin, s'étaient for-  
més dans ses poumons et le tube intestinal était attaqué d'une  
sorte de gangrène. La maladie était donc un tissu bien com-  
pliqué d'affections différentes, et, vu son état de faiblesse et l'in-  
suffisance de la médication employée pour le combattre, il  
était bien difficile que notre cher confrère parvint à se rétablir.  
Cependant nous ne pouvions reconnaître de nous-mêmes la gra-  
vité de son mal, et les médecins, au lieu de nous la laisser com-  
prendre, calmaient plutôt qu'ils ne confirmaient nos inquié-  
tudes. Dans notre impuissance à le soigner d'une manière con-  
venable nous l'urions, sur sa demande, fait transporter à l'hô-  
pital. Cet hôpital est situé à une demi-lieue environ de notre  
résidence, et nous allons le voir alternativement tous les jours.  
On nous répétait sans cesse qu'il allait mieux, et lui-même il  
se disait très-bien soigné. D'abord parfaitement tranquilles, nous  
commençâmes à voir que son état empirait manifestement, et nous  
fîmes plus que douter des assurances qu'on nous donnait. Cependant  
nous espérions encore, tant l'illusion est parfois chère et difficile  
à abandonner. (Lett. du 20 janv.)

« C'est le 16 janvier, continue le P. Carrié, que j'ai vu pour la

dernière fois le P. Lapeyre; c'est moi qui ai eu la consolation de le confesser. Arrivé auprès de lui je le trouvai cette fois très-mal. Le visage pâle et défait, la poitrine haletante, il ne parlait plus que difficilement. Je lui demandai comment il allait; s'il espérait toujours être bientôt rétabli. Il me répondit en hésitant qu'il ne le savait pas trop. Je lui parlai alors de se confesser accompagnant cette proposition de quelques paroles d'exhortation et d'encouragement; il comprit tout aussitôt et se mit à l'instant à faire son petit examen, avec le calme et le recueillement d'une personne en parfaite santé. Lorsque je lui dis de demander pardon à Dieu de toutes ses fautes. « Oh oui répondit-il je le fais de tout mon cœur. » Je fus touché de l'esprit de foi et de componction avec lequel il prononça ces paroles. Il écouta attentivement et même avec une sorte de respect tout ce que je pus lui dire de pieux et de consolant. Je l'exhortais à supporter patiemment tout ce qu'il plairait à Dieu de lui envoyer, et à se sacrifier tout entier pour le salut des pauvres noirs. Il parut savourer dans un profond recueillement ces trois mots: « soumission, patience, sacrifice ; » ce furent là mes trois paroles d'adieu.

Le cher Père toutefois ne pensait pas faire alors sa dernière confession. Lorsque je lui demandai s'il ne désirait pas recevoir S. S., il me rappela que le matin même il avait dit la messe, et me fit part de l'espérance qu'il avait de la dire encore le lendemain. Néanmoins il me dit que si on lui apportait la S<sup>te</sup> Eucharistie, il la recevrait avec reconnaissance. Il semblait déjà sentir comme un avant-goût de ce bonheur dont il ne devait plus jouir cependant.

Je le dis avec admiration, jusque dans ses moments de délire, le P. Lapeyre resta sensible aux paroles de piété: elles semblaient avoir une force surnaturelle pour le rappeler à lui. Oh qu'il est facile et pour ainsi dire naturel de se recueillir, quand toute la vie a été un exercice d'union avec J. C. ! Aussi je ne puis douter que dans les accablants que lui causait sa fièvre et dans son délire même, le P. Lapeyre ne se retrouvât en la présence de Dieu et ne produisît encore des actes d'un tendre et fervent amour.

« Au sortir de l'hôpital, n'ayant plus d'espoir sur le

rétablissement de notre confrère, je priai le chanoine Ramos, le curé de la paroisse, de lui administrer les derniers sacrements. Je ne pus obtenir cette consolation malgré mes instances, car le chanoine ne partageait pas nos alarmes. (Lett. du 29 janv.)

« Le lendemain, continue le P. Phylère, comme nos inquiétudes persistaient, nous allâmes le P. Curie et moi consulter le médecin qui le soignait, et comme nous lui exprimions nos craintes, il nous rassura en disant qu'il était loin d'en désespérer, et même qu'il avait constaté un mieux. Sous nous tranquillisâmes encore, persuadés que s'il survenait quelque mauvaise crise, le médecin directeur de l'hôpital se ferait un devoir de nous avertir. Hélas il n'en fut rien, et tandis que le 19 au matin, nous nous disposions à aller voir le cher malade, on vint nous annoncer sa mort; il avait cessé de vivre vers 2 h. de la nuit. Jugez de notre douleur. Pourrions nous penser sans une amère affliction que malgré nos instances, on n'avait pas jugé son état assez grave pour lui accorder les derniers secours de la religion, et que désireux de suppléer par notre assistance à ces précieuses consolations données aux mourants, nous avions été trompés sur la gravité de son état, et n'avions point été informés du commencement de son agonie!

« Mais heureusement, ceux qui ont connu ce cher Père savent qu'il n'avait pas besoin de nos exhortations ni de nos encouragements. La patience qu'il a montrée dans ses souffrances, sa ferveur, son zèle pour la gloire de Dieu qui se manifestaient même dans son délire, sa charité pour ses confidés, en sont de douces et consolantes preuves. Mais cette assistance eut été pour nous du moins une consolation à notre douleur.

« Nous consultâmes le chanoine Ramos, qui est chargé de l'hôpital, pour la cérémonie des funérailles, et il nous engagea à faire comme pour le P. Espitallié. Cependant nous n'osâmes qu'aux membres du clergé et au Consul de France des lettres de faire part. Celui-ci nous proposa d'adresser de son côté des invitations aux consuls des autres nations et aux négociants; mais nous le remerciâmes, disant que nous préférerions quelque chose de pieux et de moins éclatant. Le cortège fut assez modeste. Cependant on aimait le cher Père et on lui donnait beaucoup de témoignages d'estime et d'affection. (Lett. du 29

Ainsi vécut et mourut ce regretté et pieux confrère; sa vie n'a pas été très-longue, elle n'a compté en effet que 28 années et 4 jours. Mais Dieu avait égard à cette charité pure dont son âme avait sans cesse été animée, et lui-même, il avait hâte de passer, pour entrer dans ces tabernacles admirables de la Maison de Dieu. « Quoniam transibo in: locum tabernaculi admirabilis usque ad Domum Dei. (Ps. XLI - v. 5.)

---

## NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TES</sup>

Dans le courant du mois dernier, un de nos Scolastiques, M. Barry, a succombé, dans le sein de sa famille, aux atteintes d'une maladie de poitrine. Ce jeune homme, d'une complexion assez faible, avait été envoyé à la Martinique, dans l'espérance que le climat le guérirait des premiers commencements de son mal; mais il avait dû l'année dernière rentrer en Irlande; son état n'ayant fait qu'empirer. Nous avons la confiance que ce cher aspirant aura eu une précieuse mort, et nous nous ferons un pieux devoir de recommander à Dieu dans nos prières le repos de son âme.

— Aujourd'hui 14 juin, vient d'arriver de Bourbon à la Maison-Mère, le T. Pinault, de la C<sup>te</sup> de St-Guillaume. La traversée de notre confrère a été heureuse et sa santé, en dehors des fatigues qui ont occasionné son retour, paraît bonne. Il amène avec lui un jeune postulant Frère, créole de La Réunion.

---



# Bulletin Général

N<sup>o</sup> 58.

## NUMÉRO SUPPLÉMENTAIRE

publié à l'occasion du retour de Rome  
du C. R. Père

En apprenant le mois dernier le retour à Paris du C. R. Père, nos confrères ont désiré sans doute avoir sur son voyage et son séjour dans la Ville Sainte de nouveaux détails, en ce qui peut surtout concerner et intéresser la Cong<sup>g</sup>. Le C. R. Père a compris cette attente, et quelque temps il avait espéré d'y satisfaire lui-même dans une Lettre Circulaire à adresser aux différentes Maisons et C<sup>tes</sup>, mais la multiplicité des travaux qu'il a trouvés à son arrivée n'a pu lui laisser le temps nécessaire pour s'en occuper. Ce numéro additionnel du Bulletin est destiné à suppléer autant que possible à cette relation, que tous nous eussions été si heureux de tenir immédiatement de notre C. R. Père sup<sup>g</sup> général lui-même.

La dernière audience que le C. R. Père a reçue du Souverain Pontife, quelques nouvelles sur son voyage et l'état actuel de sa santé, ses démarches, par rapport aux intérêts généraux de la Cong<sup>g</sup> et aux travaux de la

cause de notre V<sup>o</sup> Père, les divers privilèges dont il a pu obtenir la concession: tel est sommairement l'ensemble des choses dont ce Bulletin a pour objet d'entretenir nos confrères.

## I. Audience et Bénédiction accordées par le S<sup>t</sup> Père.

Le C. R. Père, ainsi qu'il a été dit, n'avait pu à son arrivée à Rome voir le S<sup>t</sup> Père qu'en une audience générale; mais il désirait vivement, avant de quitter la Ville Sainte, être admis, dans une audience particulière, à lui offrir ses hommages et ceux de la Conv<sup>o</sup> tout entière, et recevoir pour lui et pour nous tous les paternelles bénédictions de Sa Sainteté. Son prochain départ de Rome devint l'occasion de solliciter une entrevue pour prendre congé du S<sup>t</sup> Père; elle lui fut accordée le jeudi 7 avril, à 8 h. du soir. Voici intégralement la lettre qu'écrivit le P. Parille au sortir de cette audience et encore sous l'impression de joie et de reconnaissance qu'elle avait produite.

« Nous, avons eu le bonheur, hier soir, d'avoir une audience particulière du S<sup>t</sup> Père. Elle avait été demandée, il y a huit jours environ à M<sup>o</sup>: Ricci; la réponse n'a pas tardé longtemps, nous l'avons reçue avant hier, en revenant de chez S. E. le Cardinal Barnabò: C'était bien une faveur particulière, car beaucoup d'évêques ont eu plus longtemps à attendre. Par contre, nous n'avons pas été favorisés d'un beau temps pour nous rendre au Vatican. Le ciel, assez pur jusqu'à midi, s'est ensuite couvert de nuages, et une pluie fine a commencé à tomber dans la soirée. Mais à Rome, les voitures ne manquent pas, surtout

du côté du séminaire français, située au centre de la ville

« Notre audience était marquée pour 7 h. du soir. Après avoir fait tous nos préparatifs et pris à 6 h. 1/4 une rapide collation, nous arriâmes un fiacre à l'heure, et nous voilà en course pour S<sup>t</sup> Pierre, le C. R. Père, le F. Joseph et moi. Mais la feuille d'audience ne portait qu'une personne, et d'après ce qu'on nous avait été dit, nous n'étions pas sans crainte de nous voir arrêter aux antichambres. Un des chambellans, en lisant la lettre d'audience, fit en effet la remarque qu'elle était per unum. Mais le C. R. Père voulut bien intercéder pour le F. Joseph et pour moi, comme accompagnant notre Supérieur général; et on nous laissa passer sans plus de difficultés.

« Nous n'eûmes pas bien longtemps à attendre. Il n'y avait à passer avant nous près du S<sup>t</sup> Père que deux secrétaires. M. D<sup>ns</sup> Mercurelli, nouvellement élevé à la charge de secrétaire des lettres aux Princes, en place de M. D<sup>ns</sup> Pacifici, et un autre Prêlat secrétaire d'une des Cong<sup>rs</sup> Romaines.

« Il ne se trouvait aucune audience particulière pour ce jour-là que la nôtre. Vers 8 h. moins quelques minutes, le Camérier chargé d'introduire près du S<sup>t</sup> Père, vint nous prévenir. Il demanda au C. R. Père son nom, mais il ne put parvenir à le prononcer, et il dut se borner à annoncer « il Superiore generale della Congregazione del S. Spirito etc. » Le C. R. Père voulut bien me permettre de l'accompagner de suite auprès du S<sup>t</sup> Père, et le F. Joseph resta en attendant dans l'antichambre. Le S<sup>t</sup> Père était debout près de sa table dans sa chambre de travail. Nous nous approchâmes en faisant les trois genuflections d'usage et nous lui baisâmes les pieds avec respect

La Sainteté nous fit signe de nous relever et dit en italien.  
 « C'est le Sup.<sup>r</sup> général de la Cong.<sup>e</sup> du S.<sup>t</sup> Esprit, et le  
 « Recteur ? — Le C. R. Père répondit que j'étais un de ses  
 « secrétaires venu pour l'accompagner, et il ajouta : « C. S.<sup>t</sup>  
 « Père, je suis venu à Rome à l'occasion du Concile et  
 « pour voir votre maison du séminaire français, et je  
 « ne voulais pas m'en retourner sans avoir été posé aux  
 « pieds de Votre Sainteté les humbles hommages de toute  
 « notre Cong.<sup>e</sup>. — Le S.<sup>t</sup> Père lui laissa à peine le temps  
 « d'achever ces paroles. Au nom du séminaire français,  
 « Chiaru. Ah! oui, j'en suis bien content, c'est bien...  
 « Et son Recteur aussi est bon.... » — Le C. R. Père  
 remercia La Sainteté de sa bienveillance et ajouta  
 qu'il avait été bien satisfait de la bonne marche de  
 l'œuvre, du bon esprit des élèves, et que tous les évê-  
 ques aussi en faisaient l'éloge.

« Le S.<sup>t</sup> Père demanda alors à cette occasion  
 combien nous avions d'évêques au séminaire fran-  
 çais. Le C. R. Père répondit qu'il y en avait douze,  
 et le Souverain Pontife reprit aussitôt avec une  
 expression toute particulière. « Vous avez l'évêque de  
 Nîmes..... C'est un bon évêque ; je l'aime bien...  
 « Malheureusement il n'est pas d'une bonne santé  
 « Ça me fait de la peine, il part malade... enfin,  
 « puisque le Bon Dieu le veut... » — M.<sup>r</sup> l'évêque de  
 Nîmes avait en l'un des jours précédents son audience de  
 départ ; le S.<sup>t</sup> Père en conservait encore un souvenir  
 particulier. Ce digne Prélat est en effet bien faible,  
 et il est à craindre qu'il ne puisse se remettre. Il doit  
 quitter Rome le lundi de Laques.

« Le C. R. Père parla ensuite de la Cause de notre V.<sup>r</sup>  
 Père, dont le procès ordinaire devait bientôt se terminer  
 à Paris pour être ensuite transmis à Rome. Au nom

du V.<sup>e</sup> Père, La Sainteté reprit: « Libermann! est-ce qu'il était allemand? » — Le C. R. Père répondit que son nom était en effet allemand, mais qu'il était alsacien. Puis il rappela en quelques mots comment par une grâce particulière il avait été converti du judaïsme; comment ensuite il vint à Rome pour y fonder la société du S<sup>t</sup> Cœur de Marie, et fut guéri merveilleusement d'une maladie d'épilepsie qui l'avait tenu éloigné pendant dix années des Ordres sacrés, puis fonda la société des missionnaires du S<sup>t</sup> Cœur de Marie pour la conversion des noirs etc. « Depuis sa mort, ajouta le C. R. Père, sa réputation de sainteté n'a fait que s'accroître; beaucoup de grâces extraordinaires ont été obtenues par son intercession, et moi-même j'ai été guéri, par son secours d'une maladie très-grave que j'ai eue il y a deux ans. Cette cause peut en outre avoir un grand intérêt pour la question juive, et contribuer à leur conversion, selon le vœu proposé à ce sujet au Concile. »

« Le S<sup>t</sup> Père avait écouté jusqu'ici avec attention et intérêt. A l'occasion des juifs, il reprit: « ah oui, ces bons Messieurs (parlant des M. M. Libermann qui demeurent au séminaire français et s'occupent beaucoup de l'œuvre de la conversion des juifs.) ils m'ont remis un Sostulatum, — que j'ai donné au secrétaire. Je les approuve beaucoup, et aussi M. de Roatisbonne. C'est une bonne œuvre. Mais l'heure de la Providence est-elle venue? Enfin il est toujours bon de pousser, il faut faire tout ce que l'on peut; Moi-même j'ai fait aussi un appel aux protestants. Mais il faut prier... »

« Pendant que le S<sup>t</sup> Père achevait ces paroles je tirai de ma poche les deux rouleaux de mille francs (2000) que nous avions à présenter au S<sup>t</sup> Père, de la part de la Martinique. Je les présentai au C. R. Père qui les déposa sur la table du Pape, en les lui offrant

comme un hommage de ce diocèse. Et à cette occasion il rappela que cette colonie était depuis longtemps sans évêque; que nous avions eu à souffrir nous-même de véritables persécutions de la part du Gouvernement qui nous attribuait le refus de M. Mounicq par Sa Sainteté; et qu'il serait bien à désirer qu'un évêque pût être nommé au plus tôt.

« Ah oui ! reprit le S.<sup>t</sup> Père, on aurait voulu me faire accepter M. Mounicq. Pour moi j'ai fait tout ce que j'ai pu pour en avoir un autre, je n'ai pu rien obtenir ».

« Le C. R. Père exprima ensuite à Sa Sainteté le désir qu'il aurait eu de voir au plus tôt le Concile achever son œuvre, et nos vœux à tous de dévouement et d'attachement au S.<sup>t</sup> Siège et à toutes ses prérogatives. Il ajouta qu'il y avait partout, et à Paris surtout, une grande agitation dans les esprits... »

« Ah ! oui la grande question, reprit le S.<sup>t</sup> Père ! Même les dames, dit-il en souriant, les matronchen... ! Les pauvres femmes, on leur a fait croire qu'on voulait définir que le Pape était infallible en tout, même quand il prend une prise de tabac. » Et, en disant ces mots, le S.<sup>t</sup> Père faisait le geste de prendre une prise, avec un air vraiment charmant de simplicité.

« Cependant l'heure avançait. Il ne fallait pas trop abuser de la bonté du S.<sup>t</sup> Père. Le C. R. Père lui dit qu'avant de se retirer, il avait une grâce à demander à Sa Sainteté : c'était de vouloir bien accorder par écu une bénédiction spéciale à toute notre Cong.<sup>re</sup>, afin que l'esprit de ferveur et de zèle s'y développât de plus en plus. Et il présenta en même temps une supplique préparée à cet effet dans la journée et écrite avec soin par le S.<sup>t</sup> Joseph. Ce n'était pas sans quelque crainte; car sur les billets d'audience il est formellement défendu d'apporter au S.<sup>t</sup> Père aucune demande écrite; et bien

qu'il en fuisse plus d'une par contrebande, grâce à la grande bonté de Pie IX, cependant il y a lieu d'être discret. Nous avons compté sur l'indulgence et la bonté du S<sup>t</sup> Père: nous n'avons pas été trompés.

«Oui, oui,» répondit-il avec bienveillance au C. R. Père, en prenant notre supplique; et en même temps il s'approcha de sa table, s'assit, prit ses lunettes et lut attentivement. Puis il prit la plume et écrivit de sa main auguste ces mots, à la suite: Benedicat vos Deus, et omne et semper dirigat quous vestros in viis suis! en ajoutant la date et sa signature. Quisse cette sainte Bénédiction du vicair auguste de Jésus-Christ porter des fruits abondants dans toute la Cong<sup>re</sup> pour toutes ses maisons et pour toutes ses œuvres!»

«Nous gardons avec nous ce précieux écrit pour le rapporter à la Maison-Mère à notre retour. Ce sera un souvenir à conserver avec soin. Pour le compléter, il aurait fallu aussi avoir la plume dont le S<sup>t</sup> Père s'était servi pour écrire. Le C. R. Père en exprima le désir à Sa Sainteté. «Mais elle me sert,» répondit le S<sup>t</sup> Père, et elle est bonne. Attendez, je vais vous donner autre chose.» Puis il prit une clef qui était sur sa table et alla à son armoire à côté, et en rapporta des médailles de l'Immaculée Conception.

Le C. R. Père demanda en même temps à Sa Sainteté la permission de faire venir le F. Joseph, resté dans l'antichambre, en lui disant que c'était ce Frère qui avait écrit notre supplique et le <sup>protobu-</sup> ~~rum~~ présenté dernièrement à Sa Sainteté en l'honneur de S<sup>t</sup> Joseph. «Ah! il écrit bien reprit le S<sup>t</sup> Père,» et il sonna en même temps pour le faire appeler.

«Nous nous mêmes à genoux tous les trois aux pieds du Souverain Pontife, qui nous remit à chacun

une médaille en souvenir et nous bénit de nouveau, en disant sur nos têtes ces paroles: Benedicite vos Deum, et itam Congregationem vestram et omnes confratres vestros et nous nous retirâmes en faisant avec respect les trois genuflexions d'usage.

« Notre audience a duré un bon quart d'heure. Le St. Père est resté tout le temps debout, et nous, tout près de lui. Nous avons donc pu le voir, l'écouter, le contempler tout à l'aise.

« Nous avons été d'abord joyeux et ravis de le voir si bien portant. Les premières fois que nous l'avions vu, il avait paru un peu affaissé, fatigué. Cette fois il nous a paru vraiment rajeuni. Il se tenait droit comme un jeune homme, sans paraître aucunement sentir le poids de ses quatre-vingts ans, et sans s'efforcer en aucune manière. Et puis avec cela un visage frais, plein de vie, sans rides, ni traces de fatigues. Puisse-t-il avoir encore de longs jours!

« Mais nous avons été plus encore charmés, ravis et enchantés de la bonté, de la douceur, de la simplicité de ce bon St. Père, et surtout de cet air si calme, si serein, si tranquille qu'il conserve au milieu de tous les tracassés, de toutes les difficultés qui l'assiègent chaque jour, en ce moment surtout. Il était là causant avec nous simplement et tranquillement comme s'il n'avait eu rien autre chose à faire ou à quoi penser. Pas le plus léger signe de souci ou de préoccupations. Mais en tout, dans ses paroles comme dans ses traits, une paix et une confiance inaltérables. Il aurait fallu voir son sourire quand il a parlé des matinees: c'était quelque chose d'ineffable. Aussi quand on voit le St. Père, et quand on pense au fardeau si lourd de la sollicitude de toutes les églises qui charge ses épaules, aux difficultés surtout qu'occasionne le Concile,

on ne peut s'empêcher de se dire qu'il y a là quelque chose de surnaturel. Il y a même ce semble dans son regard et dans ses traits comme un reflet surnaturel. Cela ne doit pas surprendre. C'est le Vicaire de Jésus-Christ: il a les promesses de la vie éternelle. C'est en vain qu'on s'agite autour de lui. Le roc sur lequel il est assis ne peut en être ébranlé. Non proavalebunt. » (Lett. du 8 avril 1870)

Nous reproduisons ici la supplique présentée à Sa Sainteté par le C. R. Père pour solliciter sa Bénédiction Apostolique et les quelques mots que le Souverain Pontife a daigné y ajouter de son auguste main. Cette Bénédiction s'étend à tous ceux qui font partie de l'Institut: Pères, Frères, Novices, Scolastiques. Elle s'applique aussi à toutes nos Missions et à tous nos établissements sans en excepter un seul. Chacun y a donc sa part pour lui et pour les œuvres auxquelles il est consacré. Mais le but spécial que le C. R. Père s'est proposé, a été, comme il l'a exprimé dans sa supplique, d'obtenir pour toute la Cong<sup>e</sup> l'accroissement de l'esprit véritablement religieux, de la ferveur, de l'union fraternelle et du zèle apostolique. C'est aussi en ce sens que le P. Père l'a signée, et c'est le vœu auquel répondent les paroles que sa Sainteté y a jointes de sa propre main. Ce vœu, on le sait, était celui du V. Père, pendant toute sa vie et celui qu'il a si particulièrement exprimé à sa mort; c'est aussi celui du C. R. Père, qu'il renouvelle encore, en transmettant à tous les membres de la Cong<sup>e</sup> et à toutes les C<sup>tes</sup> cette précieuse Bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ. — Puisse-t-elle produire en tous des fruits abondants et durables!

Realissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae, ad pedes Sanctitatis Vestrae humiliter prostratus, cum ad Sanctam hanc sedem egregia animi alacritate, data Oecumenici Vaticani Concilii occasione adveniret, à Sanctitate Vestra, priusquam ad propria redeat, in Paternae erga filios Romano Pontifici (jusque omnibus praerogativis addictissimos benevolentiae testimonium, Apostolicam Benedictionem sibi atque suae universae religiosae familiae, Missionariis, Fratribus coadjutoribus, Novitiis atque Scolasticis, Missionariis sodalitati apud disertas et infideles gentes atque aliis operibus, ut apud omnes vitae religiosae sensus, zelusque apostolicus in dies magis magisque ferveant et crescant, enixe efflagitat.

Quod Deus.

Die 7 Aprilis 1870

Benedicat vos Deus, et nunc et semper dirigat gressus vestros in viis suis.

Pius P. P. IX.

*Nous ajoutons ici pour les Frères la traduction de cette pièce :*

Très-Saint-Père,

Ignace Schwindenhammer, Supérieur général de la Congrégation du St-Esprit et de l'Immaculé Cœur de Marie, venu à Rome avec un grand empressement à l'occasion du Concile oecuménique du Vatican, avant de s'en retourner, sollicite instamment de Votre Sainteté en se prosternant humblement à ses pieds, comme témoignage de sa paternelle Bienveillance envers des enfants tout dévoués au Pontife Romain, et à toutes ses prérogatives, la Bénédiction apostolique, pour lui et sa famille religieuse tout entière, pour les Missionnaires, les Frères coadjuteurs, les Novices et les Scolastiques, pour toutes les Missions confiées à la Congrégation dans les pays lointains parmi les pays infidèles et pour toutes les autres œuvres, afin qu'en tous l'esprit religieux et le zèle apostolique acquièrent de jour en jour une nouvelle ferveur et un nouvel accroissement.

7 Avril 1870. Que Dieu vous bénisse, et que maintenant et toujours il dirige vos pas dans ses voies.

## II.

## Santé et Retour du C. R. Père.

L'intention du C. R. Père avait constamment été de ne pas prolonger son séjour à Rome au-delà des Fêtes de Pâques. Des soins nombreux et pressants le rappelaient à la Maison-Mère et il avait hâte de venir s'y consacrer plus immédiatement, comme par le passé, à ses occupations ordinaires. Et Rome cependant plusieurs affaires particulières qui n'avaient pu toucher à une heureuse solution, des démarches dont il fallait attendre les résultats, réclamaient une prolongation de séjour dans la Ville Sainte. Par rapport aux questions relatives au Concile, celle de l'Infaillibilité s'était encore suspendue, et il était d'un intérêt bien légitime de ne pas s'éloigner de Rome avant d'avoir vu au moins l'introduction positive de la discussion et d'avoir pu prendre connaissance du projet de définition préparé à ce sujet. A ces raisons, se joignaient les instances de beaucoup de personnes, à Rome principalement, qui engageaient le C. R. Père à ajourner son départ jusqu'au complet retour de la belle saison.

Cependant, dans la première semaine de Mai fut remis le nouveau projet de constitution relatif à la Primauté et à l'Infaillibilité du Pontife Romain, avec une relevé des observations des Evêques présentées sur le schéma qui leur avait été déjà précédemment soumis. Alors aussi se concluaient les différentes affaires que le C. R. Père avait eu à traiter, soit avec la Propagande, soit avec d'autres Cong<sup>s</sup> ou des Evêques de Rome; de sorte qu'il put faire ses préparatifs de prochain départ.

Depuis la bronchite que lui avait occasionné un refroidissement dans le courant du mois de mars, aucun accident nouveau n'était venu ajouter à ses souffrances, et, en s'environnant de beaucoup de précautions, il avait pu se débarrasser d'une toue assez vive qui l'avait quelque temps péniblement fatigué. D'autre part les forces n'avaient pas cessé de suivre une progression sensiblement croissante, le visage surtout portait les indices très-favorables de santé.

Tout concordant pour faciliter son départ, le C. R. Père fit ses dernières visites. Le 70 mai, il fut reçu chez l'Ambassadeur de France, M. le Marquis de Banneville; l'accueil fut aussi favorable qu'on l'avait espéré; Son Excellence exprima sa satisfaction au sujet de notre établissement du séminaire français, et accorda au C. R. Père, pour lui et ses compagnons de voyage, trois places gratuites sur les paquebots de Ciritha-Vech à Marseille. Par une attention délicate, M. de Banneville assigna de lui-même une place de 1<sup>re</sup> classe pour le C. R. Père, comme sup<sup>r</sup> gen<sup>l</sup>, et deux autres de seconde pour le L. Barillet et le F. Joseph.

Le C. R. Père voulut aussi prendre congé des différents Cardinaux, Archevêques et évêques, avec lesquels il s'était vu, soit alors à Rome, soit antérieurement déjà en relations plus particulières. C'est ainsi qu'il se rendit successivement chez leurs Eminences, N. N. S. S. les Cardinaux Donnet, Bonaparte, Tika, Sacconi, (l'ancien Monce à Paris), de Bonnechuse, Barnabò, Capalti, Tattizzi etc. et différents autres Prélats spécialement dévoués au sém<sup>r</sup> français. Le mercredi soir il touchait enfin à la veille de son départ de Rome, et il voulut couronner par un pieux pèlerinage à l'auguste Basilique Vaticane, son séjour dans la Ville-Sainte. Il était juste qu'après avoir rendu en arrivant ses premiers hommages à la

Confession de St-Pierre, il allât encore, au pied de la Chaire du Vicaire de S. C., renouveler, en son nom et au nom de tous les membres de l'Institut, les sentiments de piété filiale et de foi ardente dans les glorieuses prérogatives du Prince des Apôtres et de ses successeurs, dont la Cong<sup>g</sup> fait une profession particulière, et en même temps, encore appeler le nouveau sur toutes les œuvres et tous les membres de notre famille religieuse, d'abondantes et précieuses Bénédictions.

Le jeudi matin vers 10 h., après ses derniers adieux aux Pères et aux Frères de la maison du séminaire français ainsi qu'aux Trélatés et autres ecclésiastiques qui y reçoivent l'hospitalité, le C. P. Père s'éloignait de Rome, à 2 h 1/2, il était à Civitta Vecchia, et s'embarquait bientôt après sur le paquebot des Messageries impériales, le *Lansillipe*. Le temps était assez calme, de sorte que les atteintes du mal de mer, dont peu de passagers furent entièrement préservés néanmoins, furent très-bénignes et n'occasionnerent pas de grandes fatigues. Près de Marseille, un braillard épais qui couvrit la mer obligea de ralentir la marche du paquebot, et le débarquement ne put s'opérer que vers 10 h. du soir: c'était le vendredi 13 mai. (1)

Le lendemain le C. P. Père célébra la messe dans la nouvelle Maison des Bénédictins établie à Marseille:

(1) Au lieu de débarquement nos voyageurs firent une rencontre assez singulière. Ils avaient besoin de quelques indications pour se diriger vers l'hôtel où ils devoient descendre. Un Monsieur qui ils rencontrent s'empresse de les renseigner, et pousse la bienveillance jusqu'à vouloir les accompagner lui-même pendant près de 20 minutes environ, après s'être chargé d'un des sacs de voyage. Chemin faisant on parla du Concile, du plébiscite qui venait d'avoir lieu et de ses résultats à Marseille. Le Guide inconnu se plut à en donner des nouvelles. Arrivés à l'hôtel, le C. P. Père le remercia de son extrême complaisance; celui-ci se déclina ces remerciements, mais en ajoutant: « Messieurs, vous ne savez peut-être pas l'histoire de ce Monsieur: c'est un marseillais de vieille race qui a l'honneur d'être président du Comité républicain de Marseille. » On ne put comme il va sans dire que le féliciter de pratiquer si bien la vraie fraternité.

c'est dans cette Maison qu'est sup.<sup>r</sup> le R. P. Menault, l'un des hôtes assidus du séminaire lors de ses voyages à Paris. Profitant de son passage, le C. R. Père visita en même temps la C<sup>te</sup> et le pensionnat des Sœurs de S<sup>t</sup>-Joseph de Blumy. Cet établissement est très-prospère, et marche de pair avec celui des Dames du Sacré-Cœur établi dans cette ville. Parmi leurs élèves, les religieuses comptent les deux sœurs de M<sup>me</sup> Olivier, femme du Ministre actuel.

Dans l'après-midi, le C. R. Père et ses deux compagnons se dirigeaient sur Coulon. Il désirait ne pas refuser à cette C<sup>te</sup> le bonheur que devait lui causer sa visite, et il voulait lui-même faire connaissance avec les lieux, et se rendre compte des diverses œuvres de l'établissement. Sa joie fut grande à son arrivée; Pères et Frères furent des plus heureux de recevoir sa paternelle bénédiction et d'entendre de sa bouche des détails pleins d'intérêt sur Rome, et son séjour dans cette ville. Il visita la nouvelle école, tenue par le F. Denis et fut satisfait d'y trouver déjà un bon nombre de jeunes enfants. Restaient les réunions des Fraternités que le C. R. Père aurait bien désiré voir aussi, et pour cela il avait combiné son passage à Coulon de manière à s'y trouver un dimanche. Mais un pèlerinage à N. D. du Mar, à plusieurs lieues de la ville, avait été annoncé et organisé par le F. Guillaud, et il n'était plus possible de le remettre à un autre temps. Le soir, à leur retour, les jeunes gens, au nombre d'une vingtaine, vinrent présenter leurs hommages au C. R. Père et lui demander sa bénédiction.

Un désir que le C. R. Père avait aussi bien à cœur de satisfaire en passant par Coulon, c'était de voir la tombe du R. P. Guiltier, il arrivait précisément le jour anniversaire de sa mort, et il alla dès le lendemain prier à côté des restes inanimés de ce cher Père, dont bien des fois, à Rome, le souvenir lui était devenu présent;

ou lui avait été rappelé par ceux qui l'ont connu et aimé. La tombe du P. Boulanger, mort également à Coulon, n'est pas éloignée de celle du R. P. Gaultier; elles sont situées toutes les deux dans une partie du cimetière réservée aux ecclésiastiques, non loin d'une statue de la Vierge placée en cet endroit.

Le soir nos voyageurs quittaient Coulon; et comme le C. P. Père avait dessein de rentrer par Cellule, il lui fallut s'arrêter quelques instants à Lyon pour prendre le chemin de fer du Bourbonnais. Il put voir en passant la C<sup>te</sup> des Fleurs de S.<sup>t</sup> Joseph récemment établie dans cette ville à la Croix-Rousse et y dire la sainte messe. Le P. Barillec put aller la célébrer à N.<sup>o</sup> D. de Fourvières, où il ne manqua pas de prier pour tous ses confrères.

De Lyon nos voyageurs se dirigèrent sur Cellule. Malheureusement la lettre de Coulon qui annonçait leur passage n'était point parvenue.

Arrivés le lundi soir à Pontmort, ils ne trouvèrent personne à les attendre. Il fallut donc entreprendre à pieds le trajet qui leur restait à parcourir jusqu'à l'établissement. Une pluie d'orage, survenue dans la soirée, avait détrempé le chemin et n'avait pas encore complètement cessé; de plus, il faisait noir, car il était environ 10 h. Mais ils trouvèrent dans le chef de Gare un homme des plus serviables qui eut la bienveillance de mettre à leur disposition un fanal et des parapluies. Après trois quarts d'heure d'une marche assez fatigante, nos trois voyageurs frappaient à la porte du petit sémin<sup>re</sup>. Il était près de 11 h. et depuis midi, ils n'avaient rien mangé. Il était à craindre qu'il ne résultât de cette fatigue un peu forcée quelque indisposition pour le C. P. Père; mais elle n'eut heureusement pas de suites. Le lendemain tout l'établissement était en fête. Nous laissons au Bulletin de la C<sup>te</sup> le soin de nous parler

des réjouissances qui eurent lieu à cette occasion et de la belle et touchante réception qui fut improvisée en l'honneur du C. R. Père.

Pendant son séjour à Rome, la chapelle de S<sup>t</sup> Sauveur n'avait pas été oubliée du C. R. Père, qui put alors lui communiquer un privilège insigne qu'il avait sollicité et obtenu pour y être attaché, celui de l'affiliation à la Basilique du Sauveur ou de S<sup>t</sup> Jean de Latran, Mère et Maîtresse de toutes les Eglises.

Le soir de cette fête, le C. R. Père et ses deux compagnons furent conduits à Trignes-Perses par les T. F. Ott et Lejeune, où ils prirent le chemin de fer, les trois ensemble jusqu'à S<sup>t</sup> Germain-des-Près. Là, le C. R. Père continua par l'express jusqu'à Paris, où il arrivait, ainsi que nous l'avons dit, le 18 mai, vers 5 h. 1/4 du matin.

Ce voyage d'une certaine durée n'a eu, en dehors des fatigues ordinaires, aucune suite fâcheuse pour le C. R. Père. Tous en le revoyant ont pu constater que l'air et le séjour de Rome lui avaient fait du bien et qu'il avait sensiblement gagné, pendant ces quelques mois, en forces et en santé. Depuis son arrivée toutefois, cet état ne s'est pas toujours également maintenu; les travaux nombreux auxquels il lui a fallu, tout de suite et presque sans relâche, s'appliquer après son retour, ont occasionné quelques nouvelles souffrances, mais quant à l'ensemble l'amélioration générale produite en lui continue heureusement. Espérons que la Divine Providence ne cessera d'être toujours favorable à nos prières, en daignant le soutenir au milieu des soins et des occupations que lui crée cette charge si lourde confiée à son dévouement et à sa sollicitude de tous les instants.

---

## III.

Nouvelles particulières  
concernant le Concile.

Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails à ce sujet; les feuilles publiques racontent chaque jour tout ce qui se passe; souvent même à Rome on est surpris d'apprendre par les journaux des choses que l'on ne connaissait pas ou que le secret aurait dû couvrir. Il est cependant quelques points qui peuvent avoir pour nous un intérêt tout spécial, et sur lesquels nos confrères seront bien aises d'avoir quelques nouveaux détails.

Dans la partie générale du Bulletin, on a vu que le C. R. Père s'était empressé, au nom de toute la Cong<sup>re</sup> et de nos différentes Missions, de s'unir aux évêques qui avaient adressé au Souverain Pontife le Postulatum, demandant la définition de l'Imfaillibilité. M<sup>gr</sup> Robès l'avait également signé des premiers. Voici le texte de ce Postulatum, tel qu'il a été présenté au S<sup>t</sup> Père, couvert de nombreuses signatures, parmi lesquelles était celle de notre C. R. Père, sup<sup>re</sup> général. Nous le reproduisons tel qu'il a été inséré à cette époque dans les journaux en donnant d'abord la traduction française.

## Au saint Concile œcuménique.

Les Pères soussignés demandent très-humblement et avec instances au S<sup>t</sup> Synode œcuménique du Vatican, qu'il veuille bien affirmer par un décret, en termes formels - qui excluent toute possibilité de douter, que l'autorité du Pontife romain est souveraine, et par suite exempte d'erreur, lorsqu'il prononce sur les choses de la foi et des mœurs, et qu'il enseigne ce qui doit être cru et tenu, et ce qui doit être rejeté et condamné par tous les fidèles de Jésus-Christ.

Voici maintenant la rédaction latine :

Et sacra Œcumenica Synodo Vaticana infra scripti Patres humillime instantissime flagitant ut apertis, omnimode dubitandi locum excludentibus, verbis sanciat.

ecclē supream idēque de errore inimmē esse romani Pontificis auctoritatem, quoniam in rebus fidei et morum ea statuit ac precipit, quae ab omnibus Christi fidelibus credenda et tenenda, quae rejicienda et damnanda sint.

Après ce Postulatum, revêtu de tant de signatures, la question ne pouvait manquer d'être introduite. Il y a, en toutfois, de bien graves et bien nombreuses difficultés qui ont été leaucoup au delà des prévisions que l'on pouvait former, soit de la part des Evêques, soit de la part même de plusieurs membres du sacré collège. Le saint Père en a éprouvé souvent des peines bien vives. Mais cependant son courage et sa confiance n'en ont jamais été ébranlés. Bientôt nous l'espérons, peut-être même avant que ces lignes parviennent à nos confrères, la question sera complètement résolue à la grande satisfaction des vrais enfants de l'Église.

Le dévouement au S<sup>t</sup>. Siège et à toutes ses prérogatives, particulièrement à celle de son Infaillibilité, a toujours été traditionnel dans la Cong<sup>g</sup>. L'ancienne société du S<sup>t</sup>. Esprit, suivant les pieuses inspirations de son vénérable fondateur, M. Poullard des Places, s'était distinguée par son zèle contre le Jansenisme et sa docilité aux décisions portées par le S<sup>t</sup>. Siège contre cette pernicieuse doctrine; et l'on suit aussi avec quelle ardeur et quel zèle l'un de ses derniers représentants, le R. P. Gauthier, avait maintenu ces vieilles traditions.

La société du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie fut, elle aussi, dès son berceau, animée des mêmes sentiments. Bien que formés à la science théologique dans un milieu où régnaient alors surtout d'autres idées, notre V<sup>e</sup>. Père et ses premiers disciples furent pénétrés dès le commencement, malgré toutes les influences contraires, d'un grand esprit de zèle et d'attachement pour les doctrines romaines. M. Lugey, l'un des plus intimes amis du V<sup>e</sup>. Père à S<sup>t</sup>. Sulpice, était un des champions les plus ardents de l'ultramontanisme dans les cours de ce séminaire.

En établissant sa Cong<sup>g</sup>., notre St. Fondateur lui inculqua le même esprit, et il en fit même un point de règle, en recommandant à tous les membres de s'attacher en tout, même dans les questions douteuses et controversées, aux sentiments les plus favorisés à Rome. Cet esprit, grâce à Dieu, s'est maintenu dans la Cong<sup>g</sup>.; et il n'est pas, nous le pensons, un seul membre qui soit dans des pensées et des sentiments contraires. Nous pouvons même ajouter, et ce doit être pour tous une consolation, que notre Cong<sup>g</sup>. n'a pas été sans avoir sa part d'influence, bien que sans éclat public, dans la définition qui va bientôt être portée. Outre la propagation des doctrines romaines à laquelle a contribué jusqu'ici notre Institut, en France et dans les colonies, notre maison de Rome et les relations du C. R. Père et des Pères du sem<sup>re</sup> français n'ont pas laissé d'avoir plus ou moins d'action auprès de plusieurs des Pères du Concile. Et souvent en effet, on a fait la remarque qu'on était heureux de voir plusieurs Evêques habiter au sem<sup>re</sup> français, le choix de cette résidence étant pour la sûreté de leur doctrine la meilleure garantie.

Aussi n'avons-nous pas eu besoin de témoigner publiquement des sentiments de la Cong<sup>g</sup>., comme a dû le faire le Sup<sup>re</sup> général des Lazaristes, dans une lettre récemment publiée à cause de certains dissentiments qui s'étaient produits entre quelques-uns de leurs membres et même de leurs évêques. Pour nous, nos sentiments sont bien connus et en France et à Rome. Nous nous gardons fidèlement ces traditions de notre famille religieuse et être toujours fermement et indissolublement unis dans les mêmes sentiments d'attachement aux saines doctrines et de dévouement au saint-Siège apostolique!

Une autre question qui, au Concile, nous intéresse

à un titre tout spécial, c'est celle des Instituts religieux. On sait qu'une Commission a été nommée tout-exprès pour les matières relatives aux Réguliers. Les Prélats qui la composent sont en général bien disposés et favorables, non-seulement aux Ordres à vœux-solennels, mais aux Cong<sup>rs</sup> religieuses à vœux-simples. Dans la liste des Schemata ou projets de décrets distribués aux Pères du Concile au mois de février, il y en a 18 au sujet des Réguliers; mais un seul concerne spécialement les Instituts à vœux-simples. S'il est quelquefois parlé de ces Instituts dans les autres Schemata, c'est uniquement d'une façon accidentelle ou indirecte, et en égard à certaines conséquences ou à certaines analogies qui peuvent ressortir des décrets projetés relativement aux Réguliers.

En général les dispositions des Pères du Concile à l'endroit des Cong<sup>rs</sup> modernes sont des plus favorables. On voit et l'on reconnaît avec la plus vive sympathie l'esprit de ferveur qui les anime en général, la sève de vitalité dont elles sont remplies et le zèle actif qu'elles déploient pour les œuvres dont elles s'occupent dans l'Eglise dans les Missions-principalement. Est cette force nouvelle et ce développement des Instituts à vœux-simples, leur attirent d'autant plus de bienveillance de la part des Pères du Concile, qu'on ne retrouve plus dans plusieurs des anciens Ordres, en Italie surtout, la vigueur et la régularité d'autrefois. A l'exception de la Compagnie de Jésus et de quelques autres Instituts qui ont su toujours se maintenir et se développer, grâce à leur forte organisation et à la vigueur de leur discipline, ils sont en général en décadence et ne peuvent qu'avec peine recruter quelques sujets.

Il n'est pas à douter que les Congrégations réconstruites ne reçoivent au Concile des louanges et des encouragements

précieux. Mais y aura-t-il quelque chose de particulier d'établi à leur sujet; c'est ce qu'on ne pourrait dire maintenant. La Commission préparatoire avait été jurait-il, assez disposée à leur accorder divers privilèges et même, jusqu'à un certain point, l'exemption des ordinaux, mais on craint que ce privilège ne soulève de grandes difficultés et de vives oppositions de la part des Evêques. Du reste, aucune des questions concernant les Instituts religieux n'a encore été traitée au sein de l'assemblée conciliaire, et elles ne le seront pas sans doute avant l'hiver prochain.

Cependant en différentes Cong<sup>ms</sup> on s'est assez sérieusement préoccupé, dès le commencement du Concile, de ce qui pourrait être examiné ou proposé relativement aux Instituts modernes. Le sup<sup>r</sup> général des Oblats était allé à Rome dans ce but, dès le mois de décembre, avec l'un de ses assistants, bien qu'ils eussent déjà un procureur. Le R. P. d'Alzon s'y est rendu également, avec l'évêque de Nîmes, comme son théologien; il demeure au séminaire français où était descendu ce Prélat. Plus tard sont venus également le Sup<sup>r</sup> général des Maristes, qui y avait déjà un représentant; puis le nouveau sup<sup>r</sup> des Picussiens, le R. P. Bousquet.

Après plusieurs démarches pour sonder les dispositions du moment relativement aux Cong<sup>ms</sup> modernes, les Oblats rédigèrent un mémoire dans le but de solliciter du Concile la reconnaissance solennelle de leur existence canonique dans l'Eglise et la concession juridique, à l'exemple de ce qui est accordé par le droit aux Réguliers, de plusieurs pouvoirs et privilèges qui ne sont maintenant concédés que par induits souvent temporaires. Ce mémoire, soumis par eux à plusieurs évêques ainsi qu'au Cardinal

Barnabò, fut aussi communiqué par eux au C. R. Père qu'ils vinrent voir plusieurs fois à ce sujet. Ils auraient voulu provoquer une demande collective dans le même sens, de la part des principales Cong<sup>rs</sup> ecclésiastiques modernes. Mais on pouvait se demander s'il y avait lieu de soumettre cette question au Concile, et si l'on n'avait pas plutôt à craindre de soulever de la part des Evêques de fâcheuses oppositions. C'était en particulier l'avis du C. R. Père qui jugeait la chose du moins inopportune. D'autres avec lui pensaient que la question soumise au S<sup>t</sup> Siège, après la tenue du Concile, aurait plus de chances de succès. D'autres quelle espérance sérieuse pouvait-on garder au moment où la question de l'Infaillibilité occupait tous les esprits, d'attirer sur celle-là une attention sérieuse des Pères du Concile, et d'obtenir qu'elle fut prise en considération? Aussi les démarches n'ont pas eu de suite et la chose en est resté à ce premier projet. Plus tard peut-être, cette question trouvera avec plus d'opportunité, son temps et sa place soit dans les travaux du Concile, soit même après la clôture des sessions. D'ici à cette époque, on pourra préparer les voies et se concerter pour agir avec unanimité et entente.

Il sera possible que cela devienne pour le C. R. Père l'occasion d'un nouveau voyage à Rome l'année prochaine. Indépendamment de sa santé qui a bénéficié si heureusement de ce séjour, cette question, le besoin de se trouver à Rome comme Procureur de M<sup>rs</sup> Bessina, soit pour la suite des travaux soit pour la signature des actes du Concile, pourront demander son retour dans la Ville Sainte. Là-dessus toutefois le C. R. Père n'a encore aucun dessein arrêté.

## IV.

Cause  
Du V<sup>e</sup> Père.

Indépendamment de la raison du Concile et de son état de santé, un des motifs qui avait porté le C. R. Père à se rendre à Rome, c'était la Cause de notre V<sup>e</sup> et S<sup>t</sup>. Fondateur. Ainsi qu'il en a été question dans l'un des précédents Bulletins, nos Pères du sem<sup>re</sup> français avaient eu la pensée de faire ériger à Rome un Tribunal semblable à celui de Paris, afin de recueillir juridiquement les dépositions des témoins qui pourraient se rencontrer en la Ville sainte. Des démarches avaient même été faites en ce sens, auprès de différentes personnes sur lesquelles on avait jeté les yeux pour composer ce Tribunal, notamment auprès de M<sup>r</sup>. Baillès, ancien évêque de Luçon, qui avait bien voulu en accepter la présidence. Cependant bien que la réunion des Evêques au Concile eut amené à Rome plusieurs Prélats qui avaient connu le V<sup>e</sup> Père, et n'avaient pu, à cause de leur éloignement de Paris ou d'autres circonstances, être cités comme témoins, les occupations nombreuses, le peu de loisirs qu'allaient leur laisser les travaux du Concile, devaient rendre très-difficile leur convocation, et créer pour la tenue des séances un embarras et des difficultés. Or pour la plupart des témoins que l'on avait en vue et les plus importants, c'étaient des évêques ou des ecclésiastiques prenant part au Concile. En outre le temps où ils avaient connu le V<sup>e</sup> Père, était, pour presque tous, les années de leur séjour à Lang et à S<sup>t</sup>. Sulpice. Et, sur cette époque de la Vie de notre S<sup>t</sup>. Fondateur, on avait déjà des

témoignages assez nombreux et assez complets.

Un autre moyen se présentait d'ailleurs d'arriver au résultat que l'on désirait, tout en évitant les difficultés prévues. On devait demander aux évêques des lettres postulatoires dans le but de solliciter du St. Père l'introduction de la cause du serviteur de Dieu. Or ils pouvaient très-bien joindre à leurs vœux à ce sujet leur témoignage et leur attestation sur ses vertus et sa sainteté. Ce témoignage ne devait point avoir et n'est pas, toute la valeur d'une déposition juridique, mais il ne laisserait pas cependant que d'être d'un grand prix, et il ne pouvait même qu'ajouter plus de poids aux lettres postulatoires adressées par ces prélats pour solliciter l'introduction de la Cause.

Aussi, après mûr examen, on crut opportun de renoncer au projet de former un Tribunal, et de s'en tenir à solliciter des lettres postulatoires. L'occasion du Concile était du reste une des plus favorables. On avait lu tous les évêques présents à Rome. Le C. R. Père et nos Pères de Rome avaient l'occasion d'en voir un très-grand nombre; de sorte qu'on pouvait espérer d'obtenir alors des lettres favorables, non seulement des Prélatos qui avaient personnellement connu le V. Père, mais encore de beaucoup d'autres, qui connaissaient la renommée de ses vertus et de sa sainteté. Cependant, avant de faire aucune démarche, le C. R. Père voulut s'assurer de l'agrément de M<sup>gr</sup> l'archevêque de Paris, sous l'autorité duquel le premier procès a été ouvert et se poursuit encore. Il lui fit donc à cette occasion, accompagné du P. Barillet, une visite spéciale. Voici en quels termes le P. Barillet en rendait compte, en écrivant à la M<sup>re</sup> Mère.

« Bonne nouvelle: vendredi dernier, 25 mars,

le C. R. Père est allé voir l'Archevêque de Paris pour lui demander l'autorisation de solliciter des lettres postulatoires pour la Cause du V<sup>e</sup> Père. Le procès se faisait sous son autorité, on ne pouvait sans son consentement solliciter ces lettres. Nous n'étions pas trop rassurés sur l'adhésion de Sa Grandeur, d'autant plus que peu de jours auparavant, par mesure de réserve sans doute, Elle venait de refuser sa signature à un postulatium, bien innocent cependant, des M. M. Lémance, en faveur de la Conversion des Juifs, postulatium signé par l'évêque d'Orléans lui-même. Deux fois nous avions trouvé Monseigneur absent. Enfin nous sommes allés cette fois sous la protection de la S<sup>te</sup> Vierge, en la fête de son Annunciation, de S<sup>t</sup> Joseph et de notre V<sup>e</sup> Père. Monseigneur n'a pas fait une objection. "C'est bien, faites, nous a-t-il dit." Sa Grandeur a été très-aimable, et nous a retenus près de 3/4 d'heure, parlant du Concile et de tout le reste. » (Lett. du 30 mai 1870.)

L'adhésion de Monseigneur de Paris obtenue, le C. R. Père s'occupait sur-le-champ de solliciter immédiatement lui-même ces lettres postulatoires. Une lettre commune fut dans ce but rédigée, lithographiée, puis envoyée à tous les évêques français, aux évêques des Missions et à un certain nombre d'autres Prélats qu'on présumait devoir s'intéresser à la Cause. A cette lettre fut jointe la Vie du Serviteur de Dieu, telle qu'elle a été résumée en articles pour servir de base au Procès, autant du moins qu'on avait d'explicites disponibles.

Cependant on n'était pas sans quelque appréhension sur les résultats de ces demandes. Les travaux et les préoccupations du Concile, absorbaient alors tellement tous les esprits, qu'il y avait à craindre que la lettre de demande du C. R. Père ne passa plus, ou

moins inaperçue. Grâce à Dieu il n'en fut pas ainsi, partout au contraire on accueillit favorablement cette demande ainsi que les articles, qui furent en général trouvés très-bien. Aussi le C. Ro. Père recut bientôt plusieurs lettres; dès avant son départ de Rome, il en avait déjà une vingtaine, toutes très-belles et très-élogieuses. Nous ne pouvons les donner toutes dans ce Bulletin: elles seront plus tard recueillies ensemble et imprimées; nous nous bornerons à en citer deux écrites par M. <sup>Fr.</sup> Boudinet, évêque d'Amiens et M. <sup>Fr.</sup> Gignoux évêque de Beauvais. Une circonstance particulière nous procura plus tard l'avantage d'avoir par écrit l'assurance de la faveur bienveillante que porte à cette Cause introduite en son diocèse M. <sup>Fr.</sup> l'Archevêque de Paris. On avait demandé une lettre postulatoire à M. <sup>Fr.</sup> l'évêque de Chartres ainsi qu'aux autres évêques: il exprima le désir de voir la lettre d'autorisation de M. <sup>Fr.</sup> l'Archevêque de Paris. On lui répondit que ce Prélat n'avait pas donné d'autorisation écrite parce que cela n'était pas nécessaire; mais qu'il n'avait fait aucune difficulté et qu'il avait accordé sa pleine approbation. Cependant M. <sup>Fr.</sup> Poignault, par une prudente réserve à l'égard de l'archevêque de Paris, son Métropolitain, crut devoir en parler lui-même à M. <sup>Fr.</sup> Darbois. Bientôt il écrivait au C. Ro. Père une lettre où il lui disait qu'il avait cru devoir consulter M. <sup>Fr.</sup> l'Archevêque de Paris, et que Sa Grandeur s'était déclarée très-favorable à la cause du P. Libermann; et il ajoutait en même temps, une lettre postulatoire faisant le plus bel éloge de Notre V. <sup>Fr.</sup> Fondateur qu'il avait connu à St. Sulpice.

Depuis le départ de Rome du C. Ro. Père, les Pères chargés de poursuivre les démarches à ce sujet, ont reçu de différents Prélats de nouvelles adhésions et de

nouvelles lettres; on en espère beaucoup d'autres.

Le but et l'objet de ces lettres postulatorioires, c'est; comme il est dit dans la demande du C. P. Père, de solliciter du Souverain Pontife l'introduction de la Cause de notre V<sup>e</sup> Fondateur, ce qu'il est d'usage de faire dans tous les procès de Béatification et Canonisation, et cela pour chaque pas de la Cause. Ces lettres sont principalement demandées aux évêques: le caractère et les prérogatives dont ils sont revêtus, donnent tout naturellement à leurs vœux une autorité et une importance plus grande. Toutefois on peut encore en demander à toute personne ecclésiastique ou laïque plus ou moins élevée en dignité qui veut bien s'intéresser à la Cause, ainsi qu'aux Instituts religieux et autres associations pieuses, comme par exemple: à des grands Vicaires, à des curés et autres prêtres, aux princes, aux magistrats et autres fonctionnaires supérieurs du Gouvernement. On peut en demander également aux chapitres cathédraux, aux sup<sup>rs</sup> des C<sup>tes</sup> religieuses d'hommes ou de femmes etc. comme on l'a fait souvent auprès du C. P. Père pour différentes Causes.

À la Maison - Mère, on compte, indépendamment des démarches faites déjà auprès des évêques, adresser des demandes analogues de divers côtés pour obtenir encore de nouvelles lettres postulatorioires. Mais toutes les C<sup>tes</sup> doivent aussi apporter dans ce but le concours de leur zèle et de leurs efforts. Le C. P. Père invite donc tous les Pères et spécialement les Sup<sup>rs</sup> des maisons, à faire ce qui sera possible et convenable auprès des personnes avec lesquelles ils peuvent être en relations, surtout dans les pays d'outre-mer ou étrangers à la France avec lesquels la Maison - Mère a peu de rapports directs. Ainsi par exemple il appartient naturellement au zèle des maisons d'Allemagne

de s'occuper à recueillir des lettres postulatatoires en ce pays, près des évêques et autres personnes pouvant avoir du crédit. De même, pour nos Frères d'Irlande, soit dans l'Irlande même, soit en Ecosse, soit en Angleterre Et de même enfin dans les colonies et autres pays d'outre-mer pour nos Frères qui habitent ces contrées. On en verra à cet effet aux C<sup>tes</sup> principales un certain nombre de demandes imprimées pour être adressées de la part du C. R. Père à ceux dont le suffrage aura été jugé d'une importance suffisante. Toutes les lettres postulatatoires que l'on pourra obtenir seront envoyées à Rome avec le Procès, et plus le nombre en sera considérable, plus aussi la Cause y gagnera. Pour l'introduction de la Cause du V. Clément Hafbauer, Liguorien, laquelle a eu lieu en ces dernières années, plus de 800 lettres postulatatoires étoient jointes aux dépositions des témoins

Ce n'est pas à dire cependant qu'on ne doive toujours user de discrétion dans les demandes qu'on pourra adresser; c'est même un point sur lequel le C. R. Père recommande d'être attentif, et pour cela il désire que l'on agisse d'entente avec la Maison-Mère.

Nous donnons ici immédiatement la lettre de demande du C. R. Père adressée aux évêques pour solliciter les lettres postulatatoires et quelques-unes des réponses favorables obtenues.

I. Lettre de demande du C. R. Père. — M. . . . Vous avez déjà pu savoir que l'on a commencé à Paris, sous l'autorité de M<sup>r</sup> l'Archevêque, les premières informations pour l'introduction de la Cause de notre pieux Fondateur, le R. P. François Marie Paul Libermann. Dans ce premier procès ont été entendus une soixantaine de témoins, parmi lesquels des Prélats, plusieurs ecclésiastiques

de divers diocèses, des religieux et des religieuses de différents Ordres, et des laïques qui avaient connu le Serviteur de Dieu à diverses époques de sa vie. Toutes les dépositions sont depuis plusieurs mois heureusement terminées, et l'on achève la copie et le collationnement des actes, pour les transmettre à Rome et les soumettre au jugement suprême du S.<sup>t</sup> Siège.

Il est d'usage, en ces circonstances, de joindre au procès des lettres postulatoires, de la part des Prélats et autres personnes qui s'intéressent à la Cause, dans le but de supplier le Souverain Pontife de daigner en autoriser l'introduction.

Je prends, en conséquence, la liberté de vous prier, M. de vouloir bien en cette occasion, unir vos vœux aux nôtres et à ceux des nombreuses personnes qui s'y sont déjà associées, afin d'obtenir de Sa Sainteté qu'Elle daigne, après toutes les formalités requises, autoriser l'introduction de la Cause du R. P. Libermann.

Cette Cause offre, ce semble, un intérêt particulier à divers points de vue. Dans sa conversion du judaïsme, le R. P. Libermann peut être offert à ses coreligionnaires comme un signe et un modèle pour leur retour à la vraie foi. Dans sa vie sacerdotale, il offre en outre aux ecclésiastiques de grands exemples de vertus et de perfection. Appelé enfin plus tard à former des missionnaires pour l'évangélisation des âmes abandonnées, des infidèles, et spécialement de la race noire, l'introduction de sa cause me peut que contribuer à renouveler et exciter parmi le clergé, comme parmi les fidèles, le zèle pour la propagation de notre sainte Religion et pour le bien des Missions.

A ces motifs, que chacun peut exposer dans sa lettre postulatoire en les présentant et les développant

à son gré, il est bon d'ajouter, selon l'usage, tout ce que l'on peut savoir de la vie et des vertus du Serviteur de Dieu, soit pour l'avoir connu soi-même, soit parce que l'on a pu apprendre par ailleurs.

Si vous aviez la bonté de vouloir bien accueillir favorablement cette demande, je vous prierais, M. , de m'adresser votre lettre afin de la faire joindre au Procès à envoyer à Rome.

Dans l'espoir d'une réponse favorable, je vous prie M. de vouloir bien agréer les sentiments de respect et de reconnaissance, avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur.

Signé: Schwindenhammer sup<sup>r</sup> g<sup>al</sup>

## II. Lettre de M<sup>gr</sup> l'Evêque de Chartres. —

Monsieur le Supérieur général,

J'ai appris de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de Paris, mon Métropolitain, que l'on avait commencé dans son diocèse les premières informations sur la Vie et les vertus du R. P. Libermann, votre vénéré Fondateur. L'Archevêque lui-même m'a assuré qu'il était très-favorable à cette Cause. Je m'en suis réjoui et pour ma part, j'exprime bien sincèrement le désir que cette affaire puisse avoir un heureux résultat.

J'ai pu connaître les vertus admirables du R. P. Libermann, sa conversion, sa vie tout en Dieu, son zèle héroïque pour la conversion des infidèles les plus abandonnés, sa patience, sa charité ardente. Tout en lui dénotait une perfection plus qu'ordinaire et qui est seulement le propre des âmes que Dieu appelle à une grande sainteté.

Veuillez donc, M. le Sup<sup>r</sup> g<sup>al</sup>, user de mon suffrage si il peut vous être utile, et agréer en même temps tous mes sentiments de haute considération et les plus dévoués.

Signé: L. Eugène, évêque de Chartres.

### III. Lettre postulatorie de M<sup>gr</sup> l'Evêque d'Amiens.

Crès-Saint Père,

C'est dans mon diocèse et aux portes de ma ville épiscopale, que le R. P. François Marie Paul Libermann posait, il y aura bientôt 30 ans, le fondement de son œuvre. M<sup>re</sup> Mioland, de pieuse mémoire, était alors Evêque. Je sais et j'en puis rendre témoignage, que mon vénérable prédécesseur professait la plus haute estime pour ce prêtre, jeune encore et déjà si avancé dans le chemin de la perfection sacerdotale et religieuse. Je sais que toutes les personnes qui ont approché le P. Libermann sont dans l'admiration de ses hautes vertus et le regardent comme un saint.

J'ai donc été particulièrement heureux d'apprendre qu'on a commencé à Paris, sous l'autorité de M<sup>gr</sup> l'Archevêque de cette ville, les premières informations pour l'introduction de la Cause de cet éminent Serviteur de Dieu, et je m'empresse, en cette occasion, d'unir mes vœux à ceux de mon illustre collègue de Paris; je regarde comme un devoir de joindre mes instantes prières à toutes celles qui ont été ou qui seront adressées à Votre Sainteté, afin qu'Elle daigne autoriser, après l'accomplissement de toutes les formalités requises, l'introduction de la Cause du R. P. Libermann, fondateur de la Cong<sup>g</sup>. du S<sup>t</sup>. Esprit et et du S<sup>t</sup>. Cœur de Marie.

Respectueusement prosterné aux pieds de Votre Béatitude, je la supplie, d'aggréer l'hommage de la Vénération profonde avec laquelle, j'aime à me dire, Crès-S<sup>t</sup>. Père, de Votre Béatitude le très-humble et très-dévoûé Fils.

Signé: + Jacques Aubert, Evêque d'Amiens.

### IV. Lettre postulatorie de M<sup>gr</sup> l'Evêque de Beauvais.

Crès-Saint Père, Je viens unir de grand cœur mes vœux à ceux de plusieurs de mes vénérés Collègues pour

soliciter auprès de Votre Sainteté l'introduction de la Cause du Serviteur de Dieu François Marie Paul Liebermann. Sans avoir eu le bonheur de connaître particulièrement et de voir souvent ce prêtre, modèle de toutes les vertus sacerdotales et religieuses, j'éprouvais pour lui, de son vivant, un respect profond et une grande admiration. Depuis sa mort, ce sentiment n'a fait que s'accroître par tout ce que j'ai entendu raconter de ce digne prêtre et par l'étude que j'ai faite de sa vie si belle, si parfaite, si féconde en vertus et en grandes œuvres. La plus précieuse de ces œuvres, c'est certainement la fondation de la société des prêtres du S.<sup>t</sup> Cœur de Marie, à laquelle il a légué son esprit et qui opère dans l'Église un bien immense. Sa bonne éducation des clercs, l'exercice du ministère sacré dans les colonies, l'évangélisation des noirs, les progrès dans la perfection d'une société religieuse, en ne peut plus précieuse à l'Église, celle de S.<sup>t</sup> Joseph de Cluny, et cent autres bonnes œuvres, tout cela est en principe et en germe dans la vie du R. P. Liebermann. Dieu qui se plaît à opérer de grandes choses par les instruments les plus faibles en apparence, ayant trouvé dans son humble serviteur une entière mort à lui-même, un abandon complet à sa volonté, un grand courage dans les épreuves, a daigné se servir pour sa gloire de ce prêtre zélé et l'a rendu le fondateur d'une famille religieuse bien utile à son Église. Quelle ne sera pas la joie de ses enfants, si Votre Sainteté approuve l'introduction de la Cause de leur Vénéré Père. Cette décision sera pour eux le plus puissant encouragement, en même temps que la plus juste récompense des héroïques vertus de leur Fondateur.

Je suis avec le plus profond et le plus filial respect, de  
 Votre Béatitude, très-S.<sup>t</sup> Père, le très-obéissant, très-fidèle et  
 très-dévot fils en Jésus-Christ.

Signé: Jos. An., Evêque de Beauvais, Noyon et Senlis

C'est ce qui a été exposé plus haut des progrès de la Cause de notre V<sup>e</sup> Père et de la sympathie avec laquelle elle se trouve partout accueillie, doit exciter et encourager notre piété filiale et notre zèle, pour en aider le succès par nos prières. En outre la divine Providence semble avoir voulu manifester aussi d'une manière plus directe par plusieurs faveurs extraordinaires, accordées en ces derniers temps, l'éclat de ses vertus et la puissance de son intercession auprès de Dieu. Et c'est ce qui doit encore animer notre confiance.

Parmi les guérisons récentes obtenues à la suite de neuvaines au V<sup>e</sup> Père, le dernier Bulletin en mentionnait deux bien dignes d'attention. La première, opérée en faveur d'un postulant scolastique de Langonnet atteint de paralysie, offre des circonstances frappantes, racontées avec détails dans une lettre du P. Pellerin au R. P. Provincial, de laquelle nous extrayons le passage suivant: « La maladie continuant sa marche ascendante, ne laissa bientôt plus de libre que la langue. Et lors je préparai le pauvre malade aux derniers sacrements: il les reçut avec piété, le 22 nov. vers 2 h 1/2 du matin. Ce jour vit s'accroître le danger et, le lendemain dès la matinée, la paralysie était complète. Le malade étouffait; le battement des paupières était le seul mouvement qu'il conservait encore. Son teint avait revêtu la couleur cadavérique. Ses mâchoires serrées laissaient difficilement pénétrer le petit chalumeau avec lequel on lui faisait prendre un peu de liquide, sa seule nourriture depuis quatre jours. C'est son état, le mardi 23 novembre, à 8 heures du matin, heure où j'ai dû quitter son chevet pour me rendre en classe avec le triste presentiment de ne plus peut-être le trouver vivant à mon retour. Il avait près de lui pour le soigner le bon Frère Juvenal et quelques petits scolastiques convalescents.

« Je m'empressai, au sortir de la classe, d'aller revoir le cher malade; j'étais sous l'impression de la crainte en entrant dans la chambre, mais quel n'est pas mon étonnement lorsque j'entendis aussitôt ces paroles: « Il n'a plus de paralysie; le V.<sup>e</sup> Père l'a guéri. » Je constatai en effet qu'il peut me voir ses bras, que le matin je ne pouvais remuer en faisant de grands efforts, tant ils étaient raidis. La paralysie avait laissé libre les autres parties du corps. Voici comment la chose s'était opérée. Le Frère Juvenal voyant son état désespéré, eut la pieuse pensée d'intéresser à sa guérison le V. Père Passeur, comme tous les Frères, d'un petit reliquaire renfermant une parcelle des précieuses restes de notre S.<sup>t</sup> Fondateur, il passa au cou du malade ce reliquaire suspendu par un petit cordon, le lui fit baiser et aussitôt ses lèvres et ses mâchoires se détendirent. Il lui toucha ensuite la main gauche avec le reliquaire, et le malade sentit son bras libre, puis, tout le côté gauche, et enfin le reste du corps. Edmond, c'est le nom de cet aspirant, put pousser un cri pour dire « je suis guéri » et à partir de ce moment sa langue ne s'est plus prêtée à aucune articulation; mais pour la paralysie elle avait quitté le reste du corps au contact de la relique du V.<sup>e</sup> Père, et d'une manière assez instantanée.

« Le P. Sup.<sup>r</sup>, prévenu après dîner de ce fait extraordinaire, s'est empressé d'accourir et il a pu constater la complète disparition de la paralysie. Notre malade, si merveilleusement rappelé à la vie, s'est levé peu après cette visite du P. Supérieur. C'était la première fois depuis le 7 octobre; car depuis 47 jours il gardait continuellement le lit. Le lendemain, il descendit au jardin, monta à S.<sup>t</sup> Michel pour voir le P. Guyot. Il en est revenu cependant un

peu fatigué. Le médecin, arrivé le 25 novembre, ne pouvait en croire ses yeux en le voyant debout et sans paralysie. Quand il se fut rendu à l'évidence, il ne put s'empêcher de dire que cette guérison ne pouvait être l'effet d'une cause naturelle. Voici ses propres paroles: «on ne peut pas dire qu'il n'ait pas été malade et très-malade il y a deux jours, et maintenant, on ne peut pas dire qu'il n'est pas guéri et bien guéri. Je défie qui que ce soit de faire cela.» Il a ensuite dit à Edmond de s'adresser à celui qui l'avait si bien guéri pour le reste du corps, afin d'obtenir la guérison et l'usage de la langue.

«Ça n'était pas obtenu en effet, car le 29 novembre, la paralysie, sans quitter la langue, se porta sur l'ouïe et le pauvre malade devint tellement sourd qu'il n'entendait pas, étant tout près, le carillon de N. D. de Langonnet. C'était un motif de plus pour nous, de commencer au plus tôt la neuvaine projetée.

«Cependant le 16 décembre, le cher malade perdit la vue, et nous étions alors en face d'un pauvre aveugle sourd-muet. Mais le V. Père qui'on invoquait alors n'est pas resté longtemps insensible à nos vœux. Le lendemain 17 décembre, vers 10 heures, Edmond était obligé de se coucher. Il sentait un accès de fièvre et il avait un fort mal de tête. Tout-à-coup ses yeux s'ouvrent; il voit et dans le même temps l'ouïe lui est rendue. « Je vois, j'entends, » écrit-il aussitôt sur la tablette dont il se servait, depuis le 24 novembre. La souffrance cependant n'avait pas disparu, le mal semblait s'être porté au cerveau, il en a souffert pendant quelque temps puis il s'est remis de nouveau: mais restait toujours le mutisme. Ces faits s'étaient passés le 6<sup>me</sup> jour de la neuvaine. Après l'avoir terminée par une communion générale, nous attendions toujours

pleins de confiance. Mais le cher malade n'espérait plus guérir. L'idée de partir, vu la situation où il se trouvait, le poursuivait beaucoup. Il n'était pas tranquille, mais accablé de tristesse. S'étant rendu sous cette impression à notre chapelle, voici la prière qu'il adressa au V<sup>e</sup> Père. Je l'extrais textuellement de la lettre qu'il a écrite le 24 au soir à M<sup>e</sup> V<sup>e</sup> de Séguison ancien Directeur, pour lui annoncer sa complète guérison.

« Ma foi tient pis pour vous, mon V<sup>e</sup> Père, si vous ne voulez pas me guérir, je partais; arrangez-vous comme vous voudrez, c'est votre affaire. » Après avoir fait cette prière, plein de confiance, il a renouvelé l'engagement de vivre et de mourir dans la Cong<sup>e</sup>, s'il recouvrait l'usage de la parole. Il est resté environ 1/2 heure à la chapelle et en est sorti tout consolé, mais sans se douter qu'il était exaucé.

« S'étant rendu de là au jardin botanique, le colon qui y travaille est allé vers lui, lui a fait une question. Aussitôt sans hésiter, il lui a répondu comme si la langue n'avait jamais été malade. Il était guéri.

« Tout stupéfait lui-même d'entendre sa voix, il est rentré aussitôt à la chapelle pour remercier le bon Dieu et le V<sup>e</sup> Père, et s'est donné de nouveau à la Cong<sup>e</sup>. Le soir, nous entonnions un Magnificat d'actions de grâces et le lendemain nous commençons une neuvaine, pour témoigner notre gratitude au bon Dieu et à notre S<sup>t</sup> Fondateur. (Sépt. du 1<sup>er</sup> Janv. 1891)

— Une seconde guérison extraordinaire encore a été celle de la sœur Ludovic, dont le Bulletin d'Europe donnait une relation abrégée. — Deux ou trois heures après avoir reçu l'Extrême-Onction, elle se levait instantanément guérie, neuf jours, heure pour heure après l'ouverture.

de prières adressées au V<sup>e</sup> Père pour obtenir cette grâce, et après une sorte de vision où le Serviteur de Dieu lui était apparu. Son rapport rédigé par le médecin pour constater l'état désespéré de la malade au moment de ce changement extraordinaire, a été demandé et obtenu; il sera, en temps opportun, produit devant le Tribunal. Le jour de la Pentecôte, le P. Barillet, entre autres matières de conversation amena l'entretien sur ce sujet en présence du docteur Ozanam, d'un P. Dominicain et de M. de Benque. M<sup>r</sup>. Ozanam, dont les sentiments chrétiens nous sont connus, et que sa science rend une des autorités médicales de Paris, n'hésita pas à trouver dans cet événement quelque chose d'inexplicable par les seules forces de la nature et à reconnaître le miracle.

Depuis sa guérison, la Sœur Ludovic se maintient dans un parfait état de santé: elle s'est mise tout de suite au train ordinaire de la C<sup>te</sup>, et elle le suit et le supporte très-bien.

— On comprend, combien dans la C<sup>te</sup> de S. Joseph la confiance a été vivement excitée à la suite de cette guérison miraculeuse. Aussi les neuvaines au V<sup>e</sup> Père ont été comme à l'ordre du jour, et depuis lors deux nouvelles faveurs extraordinaires ont été obtenues, l'une à la Maison-Mère de Paris, l'autre à Chiais où se trouve la maison de campagne de la C<sup>te</sup>.

La première est celle d'une novice, qui, atteinte depuis huit mois d'un mal d'estomac, ne pouvait garder presque aucune nourriture. Elle a prié le V<sup>e</sup> Père de la guérir, et après une neuvaine, elle s'est trouvée heureusement exaucée. Toutefois avant de faire part au C. P. Père de cette nouvelle faveur, on a voulu bien s'assurer de la guérison, et huit jours après seulement, la R<sup>de</sup> Mère sup<sup>re</sup> g<sup>le</sup> en écrivit

au C. R. Père en ces termes : « Nous avons encore à rendre grâces à Dieu pour une Novice, guérie de vomissements depuis huit mois et guérie depuis huit jours par l'intercession du V<sup>e</sup> Père. J'ai voulu attendre avant de vous le dire, pour voir si la maladie reparaitrait; mais il n'en est rien, la novice suit le régime commun et est tout-à-fait bien. (lett. du 7)

Plus tard le C. R. Père a eu l'occasion de voir cette novice. Ses forces épuisées par le défaut de nutrition sont revenues entièrement. L'estomac continue toujours de bien fonctionner, de sorte que la novice peut vaquer à ses occupations ordinaires, et qu'elle travaille avec activité et comme une personne qui aurait constamment joui d'une bonne santé.

— A Echiais, c'est une autre novice qui a éprouvé l'heureux effet de l'intercession du V<sup>e</sup> Père. Voici d'après une lettre de la mère sup<sup>re</sup> de la C<sup>te</sup>, l'état où se trouvait cette personne, réduite à une extinction de voix presque complète, et le changement progressif qui s'est opéré en elle pendant et après la neuvaine.

« Ma bien chère Mère générale — C'est à peine si j'en crois mes oreilles en entendant parler Sœur S<sup>t</sup> Gérald Duignan. Et vous savez qu'à votre dernier voyage, je vous ai demandé la permission de faire faire une neuvaine au V<sup>e</sup> Père Libermann pour la novice S<sup>te</sup> S<sup>t</sup> Géralde, qui ne parlait plus qu'à voix extrêmement basse et en ressentant des souffrances chaque fois qu'elle essayait de le faire. Je vous avoue franchement que je craignais tant de manquer de foi que je ne me pressais pas de la faire commencer. Mais hier cette novice est venue me demander à la faire, et je lui ai remis les reliques vénérées en lui recommandant

dam

la confiance. Dès hier, elle a pu commencer à ré-  
 réciter le 5<sup>e</sup> Office, elle n'a pas souffert la nuit, chose  
 qui lui était devenue habituelle, et aujourd'hui elle  
 parle très-bien, récite l'office sans ressentir aucune  
 douleur. Est-ce une guérison? Son mal était-il  
 nerveux et a-t-elle par un effort de sa volonté surmon-  
 té cet obstacle? Toujours est-il qu'elle parle sans diffi-  
 culté et qu'elle attribue ce changement tout entier  
 au V<sup>e</sup> Père. Du reste elle vous écrit, mais en anglais  
 ne pouvant pas rendre suffisamment ses pensées  
 en français. J'ai fait commencer une neuvaine  
 par la C<sup>te</sup> et le noviciat, en actions de grâces. (Scott du 7<sup>e</sup> Juin 10)

Voici maintenant la traduction de la lettre  
 de la novice, car, ainsi que la Sœur Ludovic, cette  
 religieuse est Irlandaise d'origine.

«Ma bien-chère Mère générale, C'est avec les sen-  
 timents de la joie la plus vive que je m'empresse  
 de vous donner la relation du miracle qui vient  
 de s'opérer sur ma personne par la puissante inter-  
 cession du dévoué serviteur de Dieu, le vénéré Père  
 Libermann.

«Hier après l'instruction, la chère Mère St-Augustin  
 eut la bonté de me permettre de commencer une neu-  
 vaine, et en même temps elle me donna des reliques  
 du Serviteur de Dieu. La neuvaine fut commencée, et  
 les reliques furent appliquées sur ma gorge. La récré-  
 ation suivante, je pus parler un peu, et ce matin  
 j'eus moins de difficulté pour dire mon office; pour-  
 tant je ne pus pas encore le dire à haute voix. Dans  
 le cours de la journée j'allais de mieux en mieux  
 jusqu'à l'examen, quand je m'aperçus que je  
 pouvais répondre aux litanies aussi bien que jamais.  
 Comme vous le pensez bien, je fus fort surprise d'en-  
 tendre ma voix, après un silence qui a duré environ

huit mois, c'est-à-dire depuis le 25 octobre dernier.

« Je suis, très-chère Mère Générale, votre enfant respectueuse. »

Signé: S.<sup>re</sup> Marie S.<sup>t</sup> Géralde Ruignan

— Un des grands intérêts religieux, qui se rattache tout spécialement à la Cause de notre V.<sup>e</sup> Père et contribue encore à en faire désirer l'heureuse issue, c'est la conversion des Juifs. Depuis un certain nombre d'années déjà, on a pu constater parmi eux un retour bien sensible et bien consolant à la vraie Foi. Ce mouvement ne paraît point se ralentir, et il est à espérer que la divine Miséricorde daignera l'étendre et le secourir davantage par la suite. Nous avons parlé au Bulletin de Rome de deux jeunes prêtres convertis du Judaïsme, les M. M. Lémann; de la mission à laquelle ils se sont consacrés auprès de leurs anciens coreligionnaires, et de la vénération comme de la confiance particulières qu'ils ont dans l'intercession de notre S.<sup>t</sup> Fondateur. Le 9 juin, ils ont pu présenter au Baptême, dans l'église du sem.<sup>re</sup> français, six Israélites: trois de Bologne, deux d'Égypte et un de Rome, qu'ils avaient préparés à leur abjuration. Nous aimons à le dire, la protection du V.<sup>e</sup> Père n'a pas dû manquer au dévouement de ces pieux ecclésiastiques. Le Bulletin du sem.<sup>re</sup> français, nous parlera sans doute de cette pieuse et touchante cérémonie.

---

V.  
Pouvoirs et Privilèges  
obtenus à Rome par le C. R. Père.

---

Durant son séjour à Rome, le C. R. Père a pu obtenir plusieurs privilèges importants pour l'Institut. Il profite de la publication de ce Bulletin pour

les faire promulguer, ainsi que quelques autres pouvoirs obtenus précédemment.

1. Louvoir de bénir les Rosaïres. — Il y a, comme on le sait, plusieurs sortes d'indulgences qui peuvent être attachées à la fois aux chapelets ordinaires: 1<sup>o</sup> les indulgences communes, dites apostoliques, parce que ce sont celles que le S<sup>t</sup>. Père applique ordinairement à tous les objets de piété qu'on lui présente à bénir; 2<sup>o</sup> les indulgences de S<sup>te</sup> Brigitte, accordées au chapelet composé par cette Sainte, en l'honneur de la C. S<sup>te</sup> Vierge; 3<sup>o</sup> les indulgences de S<sup>t</sup>. Dominique ou du Rosaire, que l'on gagne en ajoutant à la récitation des prières une pieuse méditation des mystères de la Vie de N. S.

Lors de son voyage à Rome, en 1854, le C. R. Père avait obtenu pour lui et pour les membres de la Cong<sup>g</sup>; le pouvoir d'attacher aux chapelets les indulgences ordinaires, et celles de S<sup>te</sup> Brigitte. Il avait également sollicité un privilège analogue pour les indulgences du Rosaire, mais il ne put obtenir qu'une concession personnelle non communicable aux membres de l'Institut. Bien que la faculté de déléguer ce pouvoir soit accordée assez difficilement, le C. R. Père, pendant son dernier séjour à Rome, voulut la solliciter de nouveau auprès du R. P. Sandel, Ministre général des Dominicains, qu'il connaît particulièrement et qui est avec nos Pères de Rome en d'excellentes relations. Dans la visite que lui fit le C. R. Père, le R. P. Sandel ne fit aucune difficulté à sa demande, et il voulut bien signer la supplique qui lui fut alors présentée; en voici la teneur:

Reverendissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariae, ad dilatandum pro viribus, praesertim in missionibus duae societati conceditis, sacrosanctam S. S. Rosarii devotionem et ad

obtinendam hujus preclarissimæ orationis virtute conversionem infidelium et aliorum infidelium, a Reverentia Vestra exire postulat ut superioribus domuum societatis et aliis Missionariis a Superiore generali designandis, facultatem benedicendi Rosaria B. M. V. usque indulgentias proprias applicandi, saltem in his locis ubi non exstant venerabilis vestre Ordinis conventus, concedere velit.

Quod Deus.....

Annunimus juxta preces, pro omnibus locis ubi non habentur Conventus Ordinis nostri.

Fr. v. Jundel, mag. ord. c. P. ord.

+ Romæ, 22<sup>o</sup> aprilis 1870.

1: Comme on le voit, ce pouvoir n'est accordé que pour les lieux où il n'y a pas de couvent de Dominicains; c'est là du reste une restriction ordinaire faite à toutes les concessions de pouvoirs particuliers à certains Ordres religieux. Mais par le mot lieu, il faut entendre ici non un diocèse ou une contrée, mais une ville, une paroisse ou autre centre d'habitation, où demeurent des Dominicains; et en général il semble qu'une distance de trois milles (quatre kil. environ), fit entre des résidences placées en dehors d'une même localité, pour établir différence de lieux, selon ce qui est dit et observé pour les confréries.

2: Ce pouvoir est accordé à tous les supérieurs des Maisons et aux autres Missionnaires désignés par le Sup. g<sup>o</sup>. Afin d'éviter toute difficulté, le C. R. Père déclare désigner à l'effet de jouir de cette faculté, tous les membres prêtres profès, ainsi qu'il l'a fait pour les autres pouvoirs. Tous ont donc en principe communication de ce privilège, mais, à moins d'autorisation spéciale, l'exercice en est réservé en chaque C<sup>o</sup>, au Sup. local ou à son remplaçant.

3: On rappelle que l'application des Indulgences du S. Rosaire, exige l'emploi d'une formule de bénédiction particulière et l'aspersion d'eau bénite. Cela résulte d'une réponse de la S. C. des Indulgences en date du 29 février 1864, dont nous avons eu l'occasion de parler déjà

au Bulletin général (t. vi. p. 703 et suiv.) Un simple signe de Croix ne saurait suffire, comme cela se pratique pour l'application des Indulgences apostoliques et même de celles de S<sup>t</sup>. Prigitt.

II. L'ouïr de confession dans l'intérieur de la Cong<sup>g</sup>. — A son voyage de 1854 à Rome, le C. R. Père avait aussi demandé et obtenu le pouvoir, pour les Pères de l'Institut, de se confesser mutuellement, mais les termes de la concession la restreignaient plus ou moins. En effet dans la supplique rédigée en italien et présentée au S<sup>t</sup>. Père, était demandée, n<sup>o</sup> 9: « La faculté pour tous les membres de la Cong<sup>g</sup>. de se confesser mutuellement, et en n'importe quel lieu, y compris la confession des Frères et des novices. »

Et la réponse portait: *Ad IX: « Pro gratia, dummodo ad excipiendas confessiones sint legitime approbati. »* (17 déc. 1864.)

Une approbation légitime était donc requise. Mais le rédacteur du catalogue des pouvoirs et privilèges de la Cong<sup>g</sup>. promulgué en 1855 et imprimé ensuite à Dakar en 1856, omit de mentionner cette condition, soit par inadvertance, soit parce qu'il eut peut-être que le Sup<sup>g</sup>. général pouvait donner l'approbation requise aussi bien que la juridiction.

La chose il est vrai n'offre généralement en pratique aucune difficulté, car le plus communément tous les Pères ont, pour les confessions, l'approbation de l'Ordinaire des lieux. Cependant depuis quelque temps déjà, l'attention avait été attirée sur ce point, et à ce sujet se présentaient les deux doutes suivants à éclaircir :

1<sup>o</sup>: Par qui doit être donnée l'approbation ? Est-ce par le Sup<sup>g</sup>. gén<sup>l</sup>., est-ce au contraire par l'Ordinaire ?

2<sup>o</sup>: Une fois donnée par quelque Ordinaire, persévère-t-elle, sans qu'il soit nécessaire de la faire renouveler en changeant de diocèse ?

Le C. R. Père fit examiner et consulter à ce sujet.

Sur le 1<sup>er</sup> point, la réponse fut comme on l'avait

pense, que l'approbation en question, devait s'entendre de celle de l'ordinaire, car ces sortes de privilèges doivent s'interpréter dans le sens strict; et comme le pouvoir de donner l'approbation n'était pas expressément accordé au Sup: gén<sup>l</sup>, il se trouvait par là même conservé à l'évêque, comme de droit commun.

Sur le 2<sup>e</sup> point, il fut répondu que l'approbation donnée une fois par un évêque, persévère jusqu'à révocation, sans qu'il soit besoin de la renouveler, même en changeant de diocèse. Et en effet cette approbation n'ayant pour objet que de reconnaître et de déclarer la capacité du sujet, il semble qu'elle doive persévérer à moins de déclaration contraire. En outre, s'il avait fallu en changeant de C<sup>l</sup> demander à chaque évêque une nouvelle approbation, comme aujourd'hui d'après l'usage général cette approbation renferme la collation de la juridiction, il en serait résulté que le pouvoir accordé par le S<sup>t</sup> Siège se serait trouvé par le fait complètement sans objet et sans application. Or il est difficile de dire que le S<sup>t</sup> Siège en accordant un pouvoir, y mette une condition qui le rende ainsi inapplicable,

Quoi qu'il en soit, il était opportun de faire compléter au plus tôt cette concession. Réjà le C. Ro. Tire en avait écrit au P. Freyd, en le chargeant de faire des démarches en ce sens. Son voyage lui fournit une heureuse occasion de reprendre lui-même la question.

Dans le mois de février, il remit à M. <sup>l</sup> Simon, secrétaire de la S. C. de la Propagande, une supplique à ce sujet avec une note sur les pouvoirs du même genre accordés aux Abbats de Marie. Cette demande fut bien accueillie de M. <sup>l</sup> Simon; mais ce Trélat afin de mieux l'appuyer, l'engagea à s'assurer si ces mêmes pouvoirs avaient encore été accordés à d'autres Congr<sup>s</sup>. Le P. Barillec et le P. Eschbach, se rendirent dans ce but auprès de M. <sup>l</sup>

de Luca, auditeur de la S. C. des Evêques et Réguliers, spécialement chargé de tout ce qui concerne les Cong<sup>rs</sup> modernes, et particulièrement connu de nos Pères de Rome. M.<sup>rs</sup> de Luca ne vit aucune difficulté à cette demande et il s'offrit à la faire présenter lui-même au S.<sup>t</sup> Père. Cependant le C. P. Père crut opportun d'en prévenir M.<sup>rs</sup> Siméoni, vu qu'il lui en avait déjà parlé et que la première demande de 1854 avait été faite par l'intermédiaire de la S. C. de la Propagande. Sa Grandeur, comme on le pensait bien, ne fit pas la moindre objection à la chose et en parut même satisfaite. Si cette demande dit-il avait déjà été présentée au S.<sup>t</sup> Père et refusée, alors on ne pourrait plus la présenter de nouveau par une autre Cong<sup>r</sup>, sous peine de nullité, à moins de mentionner expressément le précédent refus; mais comme elle n'a pas encore été portée au S.<sup>t</sup> Père, il n'y a nulle difficulté à la faire présenter par la S. C. des Evêques et Réguliers, d'autant plus que c'est par cette Cong<sup>r</sup> que ces sortes de demandes sont ordinairement adressées. La supplique fut donc remise à M.<sup>rs</sup> de Luca, et portée peu de jours après à l'audience du S.<sup>t</sup> Père, par M.<sup>rs</sup> Vegliati, secrétaire de la S. Cong<sup>r</sup> des Evêques et Réguliers. Cette fois on avait eu soin de faire une demande aussi précise et en même temps aussi complète que possible. Le S. Père voulut bien l'accueillir favorablement, et le rescrit fut aussitôt rédigé. La concession est faite à perpétuité, et d'une façon plus générale et plus favorable que la plupart des concessions de ce genre accordées aux autres Cong<sup>rs</sup>.

Voici cet Indult:

Beatissime Pater,

Ignatius Schirindenshammer, Superior Generalis Congregationis sancti Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ, ad pedes Sanctitatis Vestre humiliter pro-volutus supplex postulat:

1<sup>o</sup> Ut Superior generalis pro tempore prædictæ Congregationis confessiones

sodalium, Scolasticorum, Novitiorum, Postulantium atque Donatorum Instituti in quocumque loco excipere possit et valeat absque Ordinarii approbatione;

2<sup>o</sup> Ut ad eorundem confessiones quocumque loco excipiendas eos societatis suae presbyteros quos in Domino idoneos judicaverit idem Superior generalis pro tempore approbare et delegare possit et valeat.

Quod Deus. . . . .

Ex audientia S<sup>m</sup>i habita ab infrascripto Domino Secretario Sacrae Congregationis Episcoporum et Regularium sub die 17 Aprilis 1870. Sanctitas Sua, attentis expositis, benigne annuit, ac tribui mandavit Oratori Superiori generalis facultates omnes de quibus in precibus; ita tamen ut sacerdotes Socii saltem etatem annorum viginti sex excesserint, et per examen idonei antea reperti fuerint ad excipiendas confessiones sacramentales aliorum Sociorum, seu Scolasticorum, Novitiorum, & Postulantium memoratae piae Congregationis: contrariis quibuscumque non obstantibus Romae.

Cl. Card. Quaglia Praef.<sup>o</sup>

S. Svegliati, Secretarius.

Comme on le voit, d'après ce nouveau rescrit, le sup<sup>r</sup>. gén<sup>l</sup> peut, sans avoir besoin d'aucune approbation de l'Ordinaire, confesser en n'importe quel lieu tous les membres profès de l'Institut, Pères et Frères, et en outre tous les aspirants, soit novices, scolastiques, agrégés ou simples postulants.

De plus, il peut de lui-même et approuver et déléguer pour les confessions des mêmes personnes, les membres de l'Institut prêtres, selon qu'il le juge bon et avantageux. Le rescrit ne porte que deux conditions pour ce dernier point: - 1<sup>o</sup> que le sujet approuvé et délégué ait été préalablement reconnu, par un examen, apte à ce ministère; - 2<sup>o</sup> qu'il compte 26 ans accomplis.

Ces deux conditions ne font naître aucune difficulté.

Quant à l'examen d'abord, c'est une condition plutôt utile et avantageuse; car elle ne peut que faire ressortir l'importance de ce ministère dans un Institut religieux; et, du reste, quant au mode, à la matière, et à l'époque de cet examen; rien n'est prescrit et spécifié, et tout par conséquent est laissé à la prudence du Sup<sup>r</sup> gen<sup>l</sup>, en égard aux circonstances.

Quant à la seconde condition relative à l'âge, elle ne fait qu'ajouter la garantie de l'expérience à celle que présente l'examen. Au reste dans la suite plus de latitude pourrait être encore obtenue pour les cas où cela deviendrait nécessaire. Quant aux membres de la Cong<sup>g</sup> envoyés en Mission, on sait que le C. R. Père a par ailleurs le pouvoir de les autoriser à confesser et à administrer les autres Sacraments pendant le voyage dans tous les lieux où il ne se trouve pas d'autre prêtre.

— A cette occasion, le C. R. Père a examiné aussi de nouveau la question du choix et de la nomination des confesseurs dans les C<sup>tes</sup>. Dans le commencement, il était possible à chacun de se confesser à celui des Pères auquel il désirait s'adresser; et cette faculté fut même insérée dans les Constitutions de 1855. Mais par la suite, l'expérience montra qu'il pouvait y avoir des inconvénients dans cette trop grande latitude, et selon l'usage ordinaire des Ordres religieux, on crut devoir, à la Maison-Mère et en d'autres C<sup>tes</sup> nombreuses, désigner, par mesure disciplinaire, les Pères chargés d'entendre les confessions soit des Pères, soit des Frères.

Cette mesure cependant, bien que très-opportune pour des maisons nombreuses, telles que l'étaient les anciens couvents, ne pouvait s'adapter à nos diverses C<sup>tes</sup>, dont le personnel varie plus ou moins et qui

ne comptent généralement qu'un petit nombre de Pères. Il y avait donc à chercher une mesure plus simple, obviant d'une part aux inconvénients d'une trop grande latitude, mais aussi d'autre part facile à appliquer sans devenir gênante.

Or, après mûre réflexion, le C. R. Père a pensé de concert avec les Pères du Conseil que ce qu'il y avait de plus opportun, c'était de réserver, du moins en principe général, la charge de confesser les membres aux seuls Pères profès de vœux perpétuels, comme offrant, par le fait même de leur admission à ces vœux, et, à supposer d'ailleurs qu'ils aient les aptitudes voulues, des garanties particulières sous le rapport de la fidélité à la vocation. Cette mesure concorde du reste parfaitement avec l'âge de 26 ans exigé par le rescrit puisque c'est précisément l'âge requis pour l'émission des vœux perpétuels dans l'Institut.

En conséquence, et en vertu des pouvoirs à lui accordés par l'Indult précité, le C. R. Père croit devoir arrêter et promulguer ce qui suit, en attendant du moins que la chose soit réglée définitivement :

1<sup>o</sup> Sont approuvés et délégués par lui pour entendre les confessions des membres tous, mais aussi les seuls Pères admis aux vœux perpétuels, qui auront été reconnus aptes à ce ministère ;

Il faut cependant en excepter les retraites annuelles communes, où l'usage sera conservé de désigner un certain nombre de confesseurs parmi les Pères les plus expérimentés dans ce ministère.

Dans les petites Cités, ainsi que durant les voyages, on pourra s'adresser, aux Pères à vœux temporaires, pourvu d'ailleurs qu'ils soient approuvés.

2<sup>o</sup> Quant à l'examen requis d'après l'Indult du St. Siège, comme il serait souvent difficile de le faire subir dans les Cités particulières, et que d'ailleurs les nouveaux Profès sont généralement appelés à exercer le ministère dès leur sortie du Noviciat, le C. R. Père commet ce soin aux Pères de la maison du St. Cœur de Marie, et spécialement aux Pères chargés du Noviciat, lesquels auront à lui en rendre compte avant l'admission de chaque novice à la Profession.

### III. Pouvoirs et Privilèges relatifs à l'exemption paroissiale.

C'après le droit commun, les Instituts religieux à vœux simples, même de prêtres, se trouvent soumis en principe à la juridiction paroissiale, à moins de privilège particulier qui les exempté. Ainsi le cure conserve le droit d'administrer, à tous les membres à l'article de la mort; le S<sup>t</sup> Viatique et l'Extrême-Onction, de présider aux funérailles des membres défunts. Il peut même, à la rigueur du droit et à moins de dispense spéciale, exiger que les membres non prêtres aillent faire leurs Pâques à l'Eglise de la paroisse, comme tous les autres fidèles.

Dans la pratique, en France surtout, on n'urge guère à cet égard et on laisse même en général une latitude plus ou moins grande. Cependant depuis un certain temps on se montre moins facile; il se trouve plus d'un cure qui tient à faire valoir ses droits auprès des C<sup>tes</sup> religieuses. C'est ainsi par exemple qu'à notre maison de Paris, dans tous les enterrements que nous avons eu en ces dernières années, le cure actuel de S<sup>t</sup> Jacques, sur la paroisse duquel nous nous trouvons depuis la nouvelle circonscription des paroisses de Paris, M<sup>r</sup> l'abbé Hiron, nous a envoyé chaque fois, pour affirmer son autorité, un de ses vicaires faire la levée du corps, contrairement à la coutume reçue depuis longtemps. En d'autres endroits on s'est montré plus exigeant encore. Ainsi à Coulon, on dut se résigner à faire dans l'église de la paroisse les obsèques du R. P. Gauthier, malgré même tous les pouvoirs qu'il avait accordés à la C<sup>te</sup> M<sup>re</sup> l'évêque de Frejus.

L'auteur des *Dondeux* étant venu à réveiller l'attention sur cette question des droits curiaux, on pourrait vaincre plus de difficultés encore en d'autres endroits. Il était donc important de nous munir à cet effet

d'Indults du S<sup>t</sup> Siège, comme l'ont fait beaucoup de Congr<sup>s</sup> modernes.

Un autre point important était aussi à régulariser. D'après le droit commun, bien qu'avec l'autorisation de l'Ordinaire, on puisse avoir une chapelle, y dire la messe et satisfaire au précepte en y assistant le dimanche, la faculté d'y conserver habituellement le S<sup>t</sup> Sacrement est, de droit, réservée au S<sup>t</sup> Siège, comme le déclare Benoît XIV dans sa Const<sup>n</sup> <sup>Quumvis justis...</sup> du 30 avril 1749. Il était bon de recevoir cette faculté directement du S<sup>t</sup> Siège pour toutes nos C<sup>tes</sup>.

Depuis plusieurs années, le C. R. Père avait en vue à la fois ces divers privilèges. Il en avait écrit au P. Frépi dès le commencement de 1865, afin de se rendre compte des concessions qui pourraient être faites et de la marche à suivre pour les obtenir. On avait déjà pour le Séminaire français l'exemption paroissiale; ce privilège se trouve même solennellement confirmé par la Bulle d'érection de l'établissement. (Bulle du 22 Juin, du 14 juillet 1865) On se demanda s'il ne serait pas possible d'obtenir l'extension de ce privilège à toutes nos maisons. Les choses néanmoins, malgré diverses instances, en étaient restées au même point. Enfin l'an dernier, le C. R. Père adressa au S<sup>t</sup> Siège une nouvelle supplique en laissant à nos Pères de Rome à voir quelle serait la meilleure voie à prendre pour arriver à un résultat favorable, mais avec recommandation de suivre avec soin l'affaire.

Comme il s'agissait de privilèges concernant les rapports avec l'autorité ecclésiastique dans les diocèses, la chose était spécialement du ressort de la S. C. des Evêques et Réguliers, à laquelle ces sortes de questions sont généralement soumises. Nos Pères de Rome crurent devoir suivre la voie ordinaire.

Le P. Eschbach, qui connaît d'une façon assez particulière M<sup>rs</sup> de Luca, vicaire de la S. C. des Evêques et Réguliers pour les questions des Instituts religieux à vœux simples, alla l'entretenir du privilège qu'on désirait obtenir. Il en recut un bon accueil et le rescrit désiré fut bientôt accordé.

On n'avait pas lieu cependant de se tenir entièrement satisfait, car sur un des points, la communion pascale, on avait ajouté cette clause: « de licentia tamen respectivi ordinarii vel parochi: clause qui nous laissait en définitive dans le droit commun; car s'il fallait demander cette permission de l'Ordinaire ou du curé, la concession serait vaine. On en fit la remarque à M<sup>rs</sup> de Luca et à M<sup>rs</sup> Svegliati, secrétaire de la S. C. des Evêques et Réguliers. Ils répondirent que cette clause était de pure formalité. Sur de nouvelles instances néanmoins, elle fut retirée, et il fut délivré un nouveau rescrit qui fut remis au mois de février dernier aux P. P. Barillec et Eschbach.

Voici la teneur de ce dernier Rescrit:

Beatissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congregationis S<sup>ti</sup> Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ, ad pedes Sanctitatis Vestre pro-  
volutus, humiliter petit sequentes facultates diversis Societatibus religiosis jam concessas:

1<sup>a</sup> Summum Eucharistiæ Sacramentum adorandi in Ecclesiis seu Oratoris domorum Societatis legitime erectis vel erigendis cum facultate pro sodalibus, Scholasticis, Novitiis, Scolarantibus, Donatis, atque domui interservientibus, ibidem satisfaciendi præcepto Communionis paschalis.

2<sup>a</sup> Ministrandi tam sociis quam Alumnis infirmis Sacrum Viaticum atque Extremam-Uncionem; necnon et absolvendi eorumdem funera, salsis jurebus parochialibus quoad questam funeralem, juxta formam Sacrorum Canonum ac locorum consuetudinem.

Quod Deas . . . . .

Ex audientia S<sup>mi</sup> habitæ ab infrascripto Domino Secretario Sacræ

Congregationis Episcoporum et Regularium sub die 25 Junii 1869. Sanctitas Sua, benigne annuit, ac propterea tribui mandavit Superiori Generali Oratori ejusque Successoribus, facultates necessarias et opportunas permittendi, prout tamen consensu respectivorum Ordinarios ut in ecclesiis seu Oratoriis præfati Instituti, sive erectis, sive erigendis asservetur S<sup>m</sup>um Eucharistie Sacramentum, dummodo in eisdem Ecclesiis seu Oratoriis habeatur Tabernaculum decenter ornatum, Lampas semper accensa diu nocturne colliceat; missa inibi quotidie celebretur et Clavis Tabernaculi penes aliquem Presbyterum diligenter custodiat, salvo juribus parochialibus; necnon permittendi etiam ut in dictis Ecclesiis seu Oratoriis, sodales, Scholastici, Novitii, Postulantes, Domati, ac domibus pii Instituti inservientes præcepto Communio- nis Paschalis satisfacere possint et valeant. Insuper Sanctitas Sua memoratò Superiori Generali Oratori tribui mandavit facultates indulgendi, ut a Presbytero pii Instituti sociis et alumnis infirmis, sacrum Viaticum, atque Extrema-UNCTIO administraretur, eorumque absolvantur funera; salvo juribus parochialibus. Contrariis quibuscumque non obstantibus. Romæ. etc.

Place du Sœau.

à Card. Quaglia *Præf<sup>to</sup>*

S: Spogliati, *secretarius*.

Comme il résulte de la teneur du rescrit, le pouvoir de communiquer aux C<sup>tes</sup> et aux membres les facultés demandées est laissé, par le S<sup>t</sup> Siège lui-même, à la prudence et à la décision du Sup<sup>r</sup> gén<sup>l</sup>, sauf pour la conservation du C. S<sup>t</sup> Sacrement, le consentement préalable de l'Ordinaire.

En conséquence, le C. R. Père, en promulguant le présent Rescrit, déclare accorder à toutes les C<sup>tes</sup> et Vice-C<sup>tes</sup> érigées, toutes les facultés ci-dessus énumérées, mais en même temps, il ajoute les observations et recommandations suivantes:

1<sup>o</sup> Pour la conservation de la S<sup>te</sup> Réserve, il recommande d'observer exactement toutes les conditions prescrites dans le Rescrit relativement au Tabernacle, au som-

de la clef que le zérme et à l'entretien de la lampe qui doit brûler nuit et jour: conditions que sont d'ailleurs prescrites de droit commun par les rubriques et les Décrets de la S. C. des Roites.

2<sup>e</sup> Au sujet de la communion pascalle, le C. R. Père rappelle que, selon le pieux usage établi depuis le commencement, elle doit se faire par tous les membres de chaque C.<sup>te</sup> le Jeudi-Saint, à la messe célébrée par le Sup.<sup>r</sup> local, ou, s'il est empêché, par son remplaçant.

Il est à observer ici que cette faculté que nous avons, par le Rescrit précité, de faire la communion pascalle en nos chapelles, s'étend non-seulement aux membres de notre Institut, mais encore aux aspirants, novices, scolastiques et postulants ainsi qu'aux agrégés et domestiques, comme le porte le texte même de l'Indult. Mais elle ne s'applique pas aux élèves et aux autres enfants internes ou externes de nos collèges, séminaires, orphelinats, colonies pénitentiaires, etc. C'est d'ailleurs une faculté que chaque évêque accorde ordinairement d'une façon générale à tous les établissements de son diocèse, si cela n'avait pas lieu, il appartiendrait aux Sup.<sup>rs</sup> de ces établissements de la solliciter auprès du Curé de la paroisse, ou immédiatement de l'évêque lui-même d'une manière générale.

3<sup>e</sup> Pour l'administration du S.<sup>t</sup> Cratigue et de l'Extrême-Onction, ce pouvoir, d'après l'Indult s'étend encore non-seulement aux membres, mais aux aspirants et aux agrégés; et il n'est nullement besoin de prévenir le Curé. Quant aux élèves, l'autorisation voulue doit être demandée aux Ordinaires par le Sup.<sup>r</sup> de chaque établissement.

4<sup>e</sup> Il en est de même pour les funérailles des défunts; mais cependant, comme le porte l'Indult, on doit à l'église parvissiale la quarté funéraire, c'est-à-dire la

rétribution qu'on aurait eu à fournir si les obsèques avaient eu lieu à la paroisse, si du moins cette rétribution est exigée.

Ces droits à acquitter varient selon les lieux; et il y a ordinairement divers tarifs selon la classe d'enterrement. On peut et on doit se régler à ce sujet sur la dernière classe d'enterrement au-dessus des enterrements gratuits, et cela quelle qu'ait été d'ailleurs la solennité des funérailles dans la C<sup>te</sup>; car si les obsèques avaient lieu à la paroisse, c'est cette classe d'enterrement que l'on devrait prendre, ainsi que cela convient à des religieux qui ont fait vœu de pauvreté. C'est là ce qui a été établi pour la C<sup>te</sup> du S<sup>t</sup>-Cœur-Marie, d'accord avec M. le Curé actuel de Chevilly.

5<sup>e</sup>: En allant retirer le présent rescrit, les P. P. Barille et Eschbach consultèrent encore sur le sens de la clause *salvis jurius parochialibus*, ajoutée dans le rescrit; et voici les explications que leur furent données, explications qui ressortent d'ailleurs du contexte même.

Cette clause, en usage dans tous les indulgés accordant des Privilèges particuliers de ce genre, a pour but de sauvegarder les droits des tiers existant ou pouvant exister en dehors du privilège accordé, et d'empêcher que ce privilège ne soit étendu au-delà de la concession. Elle ne s'applique donc pas proprement aux points accordés, sans quoi il y aurait contradiction; ce serait donner d'une main et retirer de l'autre. Mais elle doit s'entendre d'autres points non compris dans la concession.

De là il suit que pour le 1<sup>er</sup> point (Faculté de conserver le S<sup>t</sup>-Sacrement dans nos chapelles) cette clause se trouve sans effet et sans application, car à cet égard il ne reste, en fait aux curés aucun droit à exercer.

Pour le 2<sup>ème</sup> point: (Faculté de donner aux membres les derniers sacrements et de faire les enterrements), la clause

en question n'a d'effet que relativement à la quarte funéraire, selon qu'il est indiqué dans la supplique. Le curé n'a plus le droit d'intervenir ni pour l'administration du S<sup>t</sup> Viatique et de l'Extrême-Onction, ni pour la cérémonie de l'enterrement, puisque le Rescrit nous accorde le droit de les faire nous-mêmes. Or en dehors de cette intervention, il ne reste que le droit à la quarte funéraire.

IV. Pouvoirs relatifs à l'ordination des membres et des aspirants. — Comme on a pu le voir dans la Vie de notre S<sup>t</sup> Fondateur, les premiers membres de la Cong<sup>e</sup> du S<sup>t</sup>-Cœur de Marie, et le V<sup>e</sup> Père lui-même, furent ordonnés au nom de M. P<sup>e</sup> Collier, évêque de Maurice qui voulut bien à cet effet les recevoir sous sa juridiction, tout en les laissant d'ailleurs en fait à la disposition des Sup<sup>s</sup> de la société naissante. Plus tard, quand la Cong<sup>e</sup> reçut du S<sup>t</sup> Siège le vicariat des Deux Guinées, on y incorpora ceux des membres qui avaient leur exeat de leurs diocèses, afin de pouvoir les faire ordonner. Cette mesure fut suivie jusqu'en 1855, par une entente commune entre la Maison-Mère et la Mission, et sans qu'on y vit du reste aucune difficulté.

Cependant comme la Cong<sup>e</sup> se développait et que tous les membres ne pouvaient être envoyés en Afrique, il était opportun d'obtenir du S<sup>t</sup> Siège, pour le sup<sup>e</sup> gen<sup>l</sup>, le pouvoir de présenter par lui-même aux S<sup>ts</sup> Ordres les sujets de l'Institut, selon ce qui est accordé aux sociétés religieuses en général: faculté qui avait d'ailleurs été accordée à M. Le Guay, en date du 9 janvier 1848.

En 1854, le C. P. Père fit faire à ce sujet des démarches à Rome auprès de la Propagande par le P. Lannurien, et il obtint, non sans quelque difficulté, un premier Indult, en date du 12 mars, autorisant le Supérieur gen<sup>l</sup> à faire ordonner les sujets de l'Institut au titre des missions en gé<sup>n</sup>ral,

titulo missionis, à la condition qu'ils feraient le serment de se consacrer aux missions et que la Cong<sup>e</sup> se chargerait de subvenir à leur entretien.

Cependant on crut plus opportun de rattacher les membres directement à la Cong<sup>e</sup> elle-même en les faisant ordonner *sub titulo mensae communis*, titre qui équivalait pour les Instituts à vœux simples, au titre de pauvreté en usage dans les Ordres réguliers à vœux solennels, et qui est accordé notamment aux Lazaristes. Le C. R. Père, dans son voyage de 1854, demanda la communication de ce privilège, et le S.<sup>t</sup> Père daigna l'accorder par Indult du 17 déc. 1854.

Dans la pensée qu'on avait eue en le faisant, cette demande devait s'appliquer non seulement aux membres profès, mais encore aux novices et aux aspirants encore en théologie, puisque tous, d'après l'usage, recevaient généralement les S.<sup>ts</sup> Ordres avant leur profession, comme cela se pratique encore actuellement. Toutefois la concession n'était pas explicite à ce sujet; et on sut depuis, que les Lazaristes au privilège desquels on participait, n'en jouissaient que pour les membres proprement dits ayant fait les vœux. On avait, il est vrai l'indult précédent et le C. R. Père pouvait en outre faire incorporer les sujets, comme on le faisait avant 1855, aux missions et aux diocèses dont il était vicaire général, et, en cette qualité, les faire ordonner, comme cela se pratique pour les élèves du séminaire colonial.

Il importait néanmoins de faire régulariser et compléter au plus tôt les pouvoirs précédemment reçus... C'est ce que fit le C. R. Père après avoir obtenu l'approbation de l'engagement de stabilité des scolastiques. Il demanda au S.<sup>t</sup> Siège de daigner étendre explicitement aux Scolastiques ainsi attachés à la Cong<sup>e</sup> la faculté accordée par l'Indult du 17 déc. 1854. et les autres pouvoirs concernant l'ordination: ce qui fut accordé sans difficulté par le S.<sup>t</sup> Père.

du 13 sept. et du 10 déc. 1868.

Il restait encore à obtenir la même faculté pour les novices qui viennent directement au noviciat et qui n'ont pas été par suite dans le cas de faire l'engagement de Stabilité réservée désormais aux Secularistes. C'est ce qu'a obtenu le C. R. Père dans son dernier voyage de Rome par Indult du 1<sup>er</sup> mai de cette année.

Quant aux aspirants déjà prêtres qui se présentent au noviciat, le C. R. Père avait déjà reçu également par concession du 2 février 1868, pouvoir de les incorporer à la Cong<sup>o</sup>, sous le même titre de mense commune, ainsi que les autres ordinands de l'Institut.

Ce sont là pour l'Institut des privilèges d'autant plus précieux qu'ils sont aujourd'hui assez difficilement accordés, et lorsqu'on les accorde ce n'est généralement que d'une manière temporaire ou en les limitant à un certain nombre de cas. Ces différentes concessions témoignent donc à la fois et de l'estime dont la Cong<sup>o</sup> jouit auprès du S. Siège et en même temps de la bienveillance du Souverain Pontife pour notre Institut. Pussions-nous la mériter toujours par notre fidélité à correspondre à notre vocation! — Le C. R. Père profite de l'occasion de ce Bulletin supplémentaire pour faire promulguer ces différents indults. Mais en même temps il rappelle aux membres et aux aspirants les obligations qui résultent de leur présentation aux S<sup>ts</sup> Ordres par l'Institut. La Cong<sup>o</sup> contracte des engagements à notre égard, mais aussi nous en contractions envers elle.

Pour la Cong<sup>o</sup> d'abord, outre la responsabilité morale qui lui incombe à l'égard des sujets qu'elle fait ordonner au point de vue de leur vocation, elle se trouve encore obligée par le fait même à pourvoir selon la règle à leur subsistance et à leur entretien, — du moins pour ceux qui sont dans les Ordres sacrés.

Mais aussi pour chacun de nous il en provient des

obligations particulières envers l'Institut. Outre le bien naturel contracté par l'engagement de persévérance et le bien religieux des vœux, il en résulte un lien nouveau au for ecclésiastique et canonique qui nous rattache à la Cong<sup>m</sup>.

Et même, comme il est déclaré dans l'Indult du 2 février 1868, un membre ainsi ordonné au nom de l'Institut, qui viendrait à quitter, même pour motifs légitimes, et à plus forte raison, à être exclu ou renvoyé, encourrait par le fait, en vertu du droit commun, la peine de suspense jusqu'à ce qu'il fût pourvu d'un autre titre canonique. Le C. R. Père avait demandé à pouvoir arrêter cette suspense selon qu'il le jugerait opportun. Le S<sup>t</sup>. Siège lui a accordé de pouvoir le faire mais pour six mois au plus, ce qui montre la gravité de cette mesure.

Il est à remarquer toutefois, pour ce qui concerne la Cong<sup>m</sup>, qu'elle n'est obligée de garder dans son sein les sujets qu'elle a fait ordonner que dans les conditions établies par les Règles et les Constitutions. Et pour ceux qui viendraient à sortir d'eu-mêmes ou à se faire exclure, elle ne demeure en rien engagée à leur égard, comme le S<sup>t</sup>. Siège l'a déclaré pour plusieurs cas semblables, notamment pour les Jésuites et les Liguoriens.

#### Indult du 12 Mars 1854.

accordant le pouvoir de faire ordonner les membres titulo missionis.

Ex audientia Sanctissimi Sabita die 12 martii 1854.

Sanctissimus Dominus Noster Pius Divina Providentia P. P. IX. referente me infrascripto S. C. de Propaganda Fide Secretario ad preces R. D. Ignatii Schwindenhammer Superioris generalis Societatis Sanctis Spiritus et S. Cordis Mariae benigne concessit ut ii alumni in memorata Societatis Seminacium cooptati quos Superior pro tempore existens ordinario loci presentaverit, possint titulo Missionis ad Sacros Ordines promoveri, dummodo praestiterint juramentum Missionibus colonialium inserviendi, et dummodo Sacerdotibus

eo titulo ordinatis ipse Superior cum sua Congregatione provideat. Contrariis haud obstantibus.

Datum Romae ex aedibus dictae S. Congregationis die et anno quibus supra.  
Gratis sine ulla solutione quovis titulo.

Al. Barnabò, secretarius.

Indultu du 17 Mars 1854,

accordant le pouvoir de faire ordonner les membres titulo mensae communis,  
comme les Lazaristes.

Beatissime Pater,

Il Superiore generale della Congregazione dello Spirito Santo e dell' Immacolata Cuor di Maria in Parigi, prostrato ai piedi della S. V. implora umilmente.

7<sup>o</sup> Vi potes ordinarsi i membri della Congregazione a titolo di mensa commune come i Lazaristi.

Ex audientia Sanctissimi habita die 17 Decembris 1854.

Sanctissimus Dominus Noster Pius Providentia Papa IX, referente me benigne mandavit rescribi. ....

Ad. VII. Pro gratia juxta petita.

Datum Romae ex Aedibus dictae S. Congregationis die et anno predictis.  
Gratis sine ulla solutione quocumque titulo.

Al. Barnabò, secretarius.

Indultu du 13 Sept. 1868,

étendant cette faculté aux scolastiques titulaires.

Beatissime Pater,

Ignatius Schurindenhammer, Superior generalis Congregationis S. Spiritus et Im. Cordia Maria ad pedes Sanctitatis vestrae provolutus, quae infra habentur humiliter exponit:

Die XVII. Decembris 1854, referente S. Congreg. de Prop. Fide Secretario, Sanctitas vestra benignè ipsi facultatem concessit, Congregationis suae membra ad sacros ordines mittendi sub titulo Mensae communis suscipiendos. Cum autem eadem S. Spiritus et Im. Cordia Maria Congregatio speciale hoc habeat, quod sic dicti Societatis Scolastici non jam per votorum tunc emissionem, sed per meram promissionem obligatoriam quidem in conscientia, sodalitis sint addicti, dubium exinde ortum est utrum supradicta Superioris generalis quoad Ordinationes facultas ad ipsos scolasticos extendi queat.

Quia propterea idem Orator supplicans in quantum opus fuerit postulat ut huiusmodi Scholastici, Congregationi per promissionem obligatoriam iam addicti, cum dimissionem perpetuam ab Episcopo ordinario suo obtinuerint, servatisque aliunde servandis à Superiore suo pro tempore, ad sacros Ordines a quocumque antistite cum S. Sede communionem obtinente, sub titulo Mensæ communis suscipiendos mihi possint et valeant.

Quod Deus . . . .

Ex audientia Sanctissimi diei 13 Septembris 1868.

Sanctissimus Dominus Noster Pius Divina Providentia, P. P. IX referente me infrascripto Sacrae Congregationis de Propaganda Fide Secretario benigne annuit pro gratia juxta petita.

Datum Romæ ex Actibus dictæ Sacrae Congregationis, die et anno prædictis.

Gratis sine ulla solutione quocumque titulo.

Joannes Simioni, Secretarius.

Indult du 10 Décembre 1868.

relatif aux démissaires, dispenses d'âge, d'interstices et d'extra-tempora.

Beatissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, Superior generalis Congreg. S<sup>ti</sup> Spiritus et Im. Cordis Mariae ad pedes Sanctitatis Vestrae provolutus humiliter exponit:

Ex audientia diei 13 Septembris hujusce anni; Sanctitas Vestra benigne concessit Superiori prædicto ejusque successoribus pro tempore, facultatem ad Ordines presentandi titulo Mensæ communis, alumnos Congregationis jam sodaliter addictos per promissionem stabilitatis factam post primam Postulationem probationem nuperimque a S. Sede approbatam, sicut pro professoribus trium votorum jam antea concessum fuit.

Dubium autem ortum est, nempe, an aliae facultates pro ordinationibus Professorum jam concessæ etiam extendi possint ac debeant ad hujusmodi alumnos?

Quapropter idem Orator supplicans, in quantum opus fuerit, postulat pro memoratis alumnos Ordinandis facultates pro professoribus jam concessas scilicet:

1<sup>o</sup> Relaxandi litteras dimissoriales pro prædictis alumnos, a diocesi originis ritè excommunicatis, ad effectum eos ad Ordines presentandi

sicut vulgo conceditur aliis societatibus religiosa.

2<sup>o</sup>: Dispensandi cum iisdem super defectum aetatis unius anni, prout jam concessum fuit generatim pro alumnis societatis et Seminarii Coloniae ex Indulto diei 12 Decembris 1854.

3<sup>o</sup>: Dispensandi cum iisdem super interstittia.

4<sup>o</sup>: Praesentandi eosdem ad Ordines Extra Tempora quoties opus fuerit, de consensu Episcopi Ordinantis.

Quod Deus . .

Ex audientia Sanctissimi diei 10 Dec. 1868.

Sanctissimus Dominus Noster Pius Divina Providentia P. P. IX. referente me infascripto S. S. de Propaganda Fide Cardinali praefecto, perpensis expositis, benigne annuit juxta petita servatis terminis et forma rescriptorum de quibus in precibus: contrariis quibuscumque minime obstantibus.

Datum Romae ex Audibus dictae Sacrae Congregationis die et anno supradictis.

Gratis absque ulla omnino solutione quovis titulo.

Al. Card. Barnabò, praefectus.

Indultu du 1<sup>er</sup> Mai 1870,

étendant les mêmes pouvoirs aux Novices.

Beatissime Pater,

Ignatius Schwindenhammer, superior generalis Congregationis Sancti Spiritus et Immi: Cordis Mariae, ad pedes Sanctitatis Vestrae humiliter provolutus, suppliciter exponit quod ex indultis diei 12 Decembris 1854 et diei 13 Sept. 1868, benigne concessa fuit superiori generali pro tempore facultas ad ordines praesentandi titulo mensae communis tum professores societatis tum scolasticos societati per promissionem stabilitatis addictos.

Quum autem aliqui sint clerici, pauci tamen, qui jam confecto studiorum theologicorum curriculo ad novitatum directè veniunt, novitatuque expleto ad ministerium sacrum sive in missionibus sive in aliis locis exerceendum statim post professionem mitti debeant, ideo praedictus orator suppliciter postulat ut isti novitii, quum jam in sua vocatione sint sufficienter probati, et dimissionem perpetuam e suis diocesis obtinuerint, a superiore generali pro tempore, sicut ceteri societatis alumni, titulo mensae communis praesentari possint et valeant.

Postulat insuper prædictus orator supplicat ut ad eosdem novitios extendantur aliæ facultates pro aliis ordinandis subditis superiori generali concessæ, nempe facultas dispensandi tum super defectum unius anni quam super interstitia et eos ad ordines extrâ tempora presentandi, quoties opus fuerit.

Quod Deus . . . . .

Ex Audientia Sanctissimi diei 1<sup>æ</sup> Mai 1870.

Sanctissimus Dominus Noster Pius Divina Providentia P. P. IX. referente me infrascripto Sacræ Congregationis de Propaganda Fide Secretario Benigne annuit pro gratia quoad omnia juxta petita.

Datum Romæ ex Actibus dictæ Sacræ Congregationis die et anno prædictis.

Gratis sine ulla solutione quocumque titulo.

Joannes Simeoni, Secretarius.

Indult du 2 Février 1868,

accordant le pouvoir d'incorporer à la Cong: sous le même titre les Novices déjà prêtres, ajoutant pour tous la peine de suspension, en cas de sortie, jusqu'à ce qu'ils aient un autre titre canonique.

Beatissime Pater,

Superior generalis Cong<sup>is</sup> S. Spiritus et Immaculati Cordis Mariæ ad pedes Sanctitatis Vestræ prostratus humiliter exponit quod sæpe sæpius Ordinarii difficillime presbyteris permittunt societatis ingressum, nisi eâ conditione ut e diocesis incorporationem accipiant,

Supplicat igitur ut sibi concedatur facultas hosce presbyteros, jam in suâ vocatione probatos reŕeque e suâ diocesi excardinatos societati incorporandi, sub titulo canonico mensæ communis, sicuti jam concessum fuit ex indulto diei 17 Decembris 1854, pro subditis ordinandis, ea conditione pro utrisque, quod si veniceps e societate discesserint vel dimissi fuerint, suspensi sint et manent donec alio titulo canonico provideantur, factâ tamen potestate superiori generali, quatenus opportunum fuerit ab hac suspensione redimendi ad sex menses subditos qui nullâ aliâ censurâ sint ligati ut hoc perdurante temporis spatio sibi providere possint.

Ex Audientia Sanctissimi habita die 2 Februarii 1868.

Sanctissimus Dominus Noster Pius Divina Providentia P. P. IX. referente

subscripto Sacrae Congregationis de Propaganda Fide secretario, benigne annuit  
pro gratia juxta preces ad quinquennium.

Datum Romae ex Oedibus dictae Sacrae Congregationis die et anno praenata-  
tatis.

Gratis absque ulla omnino solutione quovis titulo.

H. Capalti Secretarius.

---



N<sup>o</sup> 59.

Juin 1870.

# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 59.

---

 PROVINCE DE LA MER DES INDES.
 

---

## Ile Maurice.

 d'Octobre 1869 à Juin 1870.
 

---

### E. de la Cathédrale.

1. Etat sanitaire de l'île. Santé — 2. Confirmation. Retraites diverses.  
 — 3. Messe et instruction à Flacq Id. à Beau-Bassin. Nature de cet Etabl.  
 — 4. Pauvreté dans le pays. Luxe. — 5. Départ de Mgr. par le Concile.

Extrait du Bull. et de la Corresp.<sup>ce</sup>. — 1. Les lettres de nos Pères de Mau-  
 rice et les rapports officiels s'accordent à reconnaître, dans  
 la terrible épidémie qui désole la colonie depuis plusieurs  
 années, une sensible et heureuse diminution. D'après le  
 Bulletin sanitaire publié pour l'année 1869, sur une  
 population d'environ 321,402 âmes, le chiffre des décès  
 occasionnés par la fièvre paludéenne a été de 6,330 per-  
 sonnes. Il est remarquable que ces décès sont surtout nom-  
 breux dans la classe indienne: la proportion pour celle-  
 ci est de 67 sur 100 cas de morts. L'influence de cette  
 fièvre n'a point eu de résultats fâcheux sur la santé de  
 nos chers confrères; bien que le P. Buguel ait éprouvé  
 à différentes reprises quelques crises nerveuses assez fortes.

Un des médecins de St-Louis, ami dévoué de nos Pères, aux quels il est heureux de donner gratuitement ses services, vient de recevoir du Gouvernement français, sur la demande du Consul de France, la décoration de la Légion d'Honneur, pour les soins généreux qu'il a donnés aux marins français à l'Hôpital ouvert pour eux dans le couvent des Sœurs de la Charité. (Lettre du 10 mars)

— 2. Nous parlions au dernier Bulletin d'une magnifique cérémonie de Confirmation célébrée à la Cathédrale le 8 août de cette année. Le nombre des personnes à qui ce sacrement a été conféré, dépasse de 50, selon la relation du Bulletin local, celui qui avait été indiqué d'après les lettres et s'élève à 1350. Malgré la longueur de cette cérémonie, et la grande affluence qu'elle avait attirée à la Cathédrale, tout s'est bien passé et avec beaucoup d'ordre et de piété. (Bull. local)

« Dans le courant d'Octobre, écrit le P. Chevaux le 11 de ce mois, deux retraites étaient ouvertes simultanément. L'une prêchée aux Filles de Marie; l'autre aux Sœurs du tiers-Ordre de St-François. La première a été donnée par le P. Buud, lequel dut tout de suite après en commencer une seconde pour les Sœurs de Charité, au nombre de plus de 60. Le bon Père a fait beaucoup de bien à ces âmes consacrées à Dieu et dévouées aux bonnes œuvres dans le pays.

« J'ai prêché moi-même la retraite des Veillées de St-François. Je n'en ai pas vu souvent autant de ferveur que j'en ai trouvée chez ces personnes, dont la vie cependant se passe dans le monde; elles sont dignes, j'ose le dire, du nom du séraphique Père St-François. N'ayant point un local affecté habituellement à leur réunion, elles obtinrent pour quelques jours la cession d'une grande maison où elles s'assemblerent au nombre de 30. M. le Vicaire général m'avait autorisé à y dire la sainte messe et à leur conserver le St-Sacrement dans un petit pavillon séparé du grand bâtiment. N. P. a été

si bien gardé pendant les cinq jours qu'a duré la retraite, que je ne doute pas qu'il n'ait béni grandement ces pieuses personnes. Le P. Lambert est venu m'aider pour la conclusion de la retraite qui s'est terminée par la profession de deux nouvelles Sœurs.» (Lett. du 21 oct.)

« Quelques jours après ces trois retraites, dit le Bulletin de la C<sup>te</sup>, le P. Buguelon commençait une à la Cathédrale, de quatre jours, pour les jeunes filles des diverses congrégations. Le Père leur a adressé des instructions pratiques sur les devoirs des jeunes filles dans le monde, au milieu des dangers nombreux auxquels elles sont exposées. Celles qui suivaient les exercices étaient au nombre d'une centaine, toutes édifiées par leur recueillement et leur piété. La retraite s'est terminée par une communion générale et une belle procession à St<sup>e</sup> Croix, où l'on a chanté les Vêpres de St<sup>e</sup> Cécile en deux chœurs bien nourris: celui des jeunes gens à la tribune de l'orgue et celui des jeunes filles dans l'avant-chœur.

« Après la procession, M. l'abbé Faduilhe les a exhortées à la persévérance, par la fidélité aux bonnes résolutions de la Retraite. Puis le P. Supérieur a reçu environ 25 nouvelles Congréganistes, auxquelles il a donné les insignes de leurs confréries respectives.

« Le jour de Noël, nous avons eu la consolation de distribuer dans les différentes localités dont nous avons été chargés, environ 1200 Communions, tant à la Cathédrale, qu'aux Cassis, à la St<sup>e</sup> Croix et à la Petite Rivière. Ce nombre élevé de Communions nous a rappelé, les bons premiers temps de notre arrivée dans le pays, alors que par ses paroles et par ses exemples, notre cher P. Saval, de si sainte mémoire, faisait un si grand bien à nos pauvres noirs de Maurice.

— 3. Dans sa lettre du 21 octobre, au sujet du ministère, le P. Chevaux, annonce qu'il a accepté provisoire-

ment la desserte de la chapelle du Poste de Flacq. Le P. Bourget s'y rend chaque samedi pour y passer la journée du dimanche. (Lett. du 21 oct.)

Le P. Bourget se transporte aussi tous les Vendredis à Beau Bassin. C'est le nom d'un Etablissement fondé par le Gouvernement dans ces derniers temps et où sont recueillis au nombre de 5 à 6 cents les malheureux qui ont recours pour vivre à l'assistance publique. Cet Etablissement forme déjà un village de 300 cases; il est situé à 2 lieues environ de Port-Louis, dans la paroisse des plaines Wilhems; le chemin de fer y conduit en peu de temps. Les pauvres qui demandent l'aumône aux Bureaux de bienfaisance sont dirigés sur cet Etablissement; là, ils ne manquent de rien, et l'on a soin de leur fournir du travail et d'occuper ainsi ceux qui sont à même de se livrer à quelque industrie ou à l'agriculture. La pensée de cette institution est vraiment heureuse et des plus morales; au lieu de recevoir dans les Bureaux de bienfaisances un secours d'argent, qui n'était que trop souvent détourné de la fin pour laquelle il était accordé, ces gens obtiennent en nature ce qui leur est nécessaire et, de plus, ils ne sont pas maîtres de demeurer oisifs et de s'adonner à la débauche.

Depuis long-temps M. le curé des Plaines Wilhems pressait le P. Chevaux d'y envoyer chaque semaine un de nos Pères. Une souscription a été formée pour subvenir aux frais de déplacement, et il est à espérer que remise entière en sera faite. Tous les vendredis, le P. Bourget s'y rend en chemin de fer; il y dit la sainte messe, fait le catéchisme, visite les pauvres malheureux et rentre, vers 3 heures de l'après-midi, dans la Cité de St-Louis. C'est l'occasion d'un bien sensible au sein de cette population d'indigents. Malheureusement ce bien est contrecarré par les ministres protestants qui, moins occupés que nos mis-

sionnaires,

font parmi les Indiens principalement une grande propa-  
gande. (Lett. du 17 nov.)

— 4. Ce nombre si considérable de malheureux dénote  
le grand malaise qui continue toujours à se faire sentir  
à Maurice. La fièvre qui a fait tant de victimes depuis quel-  
ques années, le mauvais rendement de plusieurs récoltes ont  
simultanément contribué à cette triste situation. « La fa-  
brique de la Cathédrale et de l'Immaculée-Conception, écrit  
le P. Chevaux, qui depuis longtemps ne peut faire ses frais,  
avaient dû supprimer le quart du traitement de tous ses  
employés par une retenue de 25 pour 100 sur leurs imolu-  
ments. Le luxe néanmoins fait des progrès effrayants; à  
l'église on ne distingue plus le riche d'avec le pauvre; et  
l'entraînement au plaisir devient comme effréné. Quo-  
ique le pays traverse une crise de misère à nulle autre  
pareille, jamais les amusements publics, comme bals, spec-  
tacles, fêtes etc., n'ont été plus courus. Les pauvres gens, qui ils  
sont à plaindre, et où tout cela les conduira-t-il? » (Lett.  
des 21 oct. et 17 nov.)

— 5. Dans ce dernier Bulletin de Maurice, on avait  
annoncé l'arrivée à Paris et la visite au E. R. Père de Nôg:  
l'Evêque de Port-Louis. Le départ de Sa Grandeur pour le  
Concile a provoqué dans son diocèse une touchante mani-  
festation d'attachement et de regrets de la part de la popula-  
tion tout entière. Avant de s'embarquer, il se rendit à la  
Cathédrale accompagné de tout le clergé. L'église était in-  
suffisante pour contenir toute la multitude accourue afin de  
recevoir les dernières bénédictions de son premier Pasteur.  
Sa Grandeur monta à l'autel et bénit en silence toute  
l'assemblée; son émotion ne lui permit de dire aucune parole.  
La manifestation fut bien plus vive encore sur le port:  
toute la population s'y était portée en masse; et quand  
le Prélat a quitté le rivage, de nombreuses chaloupes ont ac-  
compagné l'embarcation qui transportait Monseigneur.

à bord de l'Émiron. Nos Pères qui s'étaient joints aux autres membres du clergé ne se sont séparés de Sa Grandeur qu'au dernier instant. Monseigneur paraissait profondément touché et sa parole trahissait sa vive émotion.

Le Prélat n'avait pas voulu partir pour Rome, sans avoir à présenter au St-Père l'offrande de son diocèse pour le doner de St-Pierre. Les noirs ont donné généreusement leur obole. Nos Pères ont recueilli de ces pauvres gens, malgré leur misère, 200<sup>fr</sup>. à la Cathédrale, à la St<sup>e</sup> Croix, 75<sup>fr</sup>, aux Cassis, 100<sup>fr</sup>. Sa Grandeur a obtenu en tout plus de 12,000<sup>fr</sup>, malgré l'état de détresse dans lequel se trouve le pays.

Monseigneur est descendu à Rome au monastère des Bénédictins de St-Calixte, ou demeure S. E. le Card. Petra. Mais, par suite de son mauvais état de santé il a quitté la Ville Sainte pendant le Carême.

La Riv. Mère Augustine, fondatrice et Supérieure des Sœurs de la Charité de Maurice, qui était partie de l'île l'an dernier contre le gré de Monseigneur, est aussi allée à Rome cet hiver. Il paraît, d'après ce qu'a dit au C. R. Père le Card. Barnabò lui-même, qu'elle a porté à la Propagande et ailleurs de nombreuses et vives plaintes contre M<sup>rs</sup> Hankinson, notamment à cause de l'appel des Filles de Marie à Maurice et des faveurs qui leur sont accordées, selon elle, au détriment de sa C<sup>te</sup>.

---

## C<sup>te</sup> de St-Louis.

---

1. Distrib. des prix. — 2. Arrivée du P. Power et du F. Vital. — 3. Renvoi. nombre des élèves. — 4. Projets de l'Inspecteur Bruce.

Bull. de la C<sup>te</sup>. — 1. „ Nous avons tout d'abord à mentionner dans notre Bulletin; la distribution des prix du

collège, laquelle est venue, le 14<sup>th</sup> Déc., inaugurer nos vacances. Cette solennité, la seconde de ce genre dans notre Établissement, a été plus brillante que la première fois. Grâce à l'activité ingénieuse du P.<sup>e</sup> Daull et du Frère Narcisse, un théâtre fut élevé comme par enchantement, au fond de notre salle d'étude, et cette salle elle-même, transformée et toute parée pour recevoir les invités. Vers 7 h. du soir une foule compacte de plus de 500 personnes se pressait aux abords de l'Établissement. Tous les sièges furent bientôt occupés et les curieux ou les retardataires durent, pour trouver place, utiliser comme ils purent les embrasures des fenêtres.

« La réunion était présidée par M. le Vicaire général, accompagné de tout le clergé de la ville. L'absence de notre Evêque que nous aurions bien désiré retrouver alors au milieu de nous, fut particulièrement sentie et regrettée. Le P.<sup>e</sup> Supérieur prononça le discours d'usage. Exposant comme le programme de l'éducation chrétienne, qui devait être donnée au collège, il insista pour en faire sentir la nécessité et les avantages, et n'omit point de relever certains côtés defectueux des systèmes accredités dans plusieurs Institutions de la Colonie, où les jeunes gens sont presque entièrement négligés au point de vue de l'instruction morale et religieuse. Sa parole trouva un accueil sympathique dans l'auditoire, qui se plut même à marquer son approbation par des applaudissements réitérés.

« Nos enfants s'étaient préparés d'importance pour donner à cette fête le plus d'éclat possible. Discours, déclamations, chants, musique instrumentale, tout devait concourir à la rendre brillante. On ouvrit la séance par la pièce intitulée: « Le Comte de Nivrac. » Le succès de nos acteurs fut des plus satisfaisants. La principale gloire toutefois revint à nos musiciens; formés depuis quelques mois seulement,

ils ont pu jouer avec précision des morceaux relativement difficiles; et l'un des auditeurs demeura persuadé qu'il avait entendu, dans cette circonstance, non pas la musique du collège, mais bien celle du régiment.»

— 2. « Dans le courant de Mars, le P. Power nous est arrivé directement de Chandernagor, et quelques jours après, nous recevions par la Malle, le E. Vital, détaché des Communautés de Bourbon, comme remplaçant du Frère Wilfrid au Collège. L'arrivée du P. Power nous a permis de congédier tous nos professeurs d'anglais et de réaliser ainsi une économie considérable en faveur de notre Établi.»

« Ce cher Père a dû payer la bienvenue à l'épidémie de fièvre pernicieuse qui commence à nous laisser en repos. Il a été le moins favorisé. Le jour même de son débarquement, il a été pris d'un violent accès qui l'a retenu une demi-semaine au lit; c'était un acclimatement un peu dur; mais grâce à Dieu il s'est bien remis par la suite.»

— 3. « Dès le 11 janvier, s'était opérée notre rentrée; nous recumes alors quelques nouveaux, tandis que d'autres s'annonçaient pour les premiers jours de février. Aujourd'hui leur nombre est de 74, mais ils sont externes pour la plupart; et nous ne comptons que 14 pensionnaires. Aussi l'établissement se trouve-t-il toujours dans une situation précaire. Des circonstances malheureuses n'ont point permis qu'il réalisât jusqu'ici les espérances qu'on avait conçues dans le principe.»

— 4. « Le collège de la Reine, malgré ses habiles professeurs venus de Londres et malgré les grosses subventions dont il est gratifié chaque année, n'a pu échapper au discrédit qui pèse sur presque toutes les Institutions de Maurice; depuis plusieurs années déjà, cette haute école du gouvernement anglais est tombée, et tous les efforts tentés jusqu'ici pour la relever, sont restés infructueux. Or, voilà qu'il nous est arrivé d'Angleterre un savant

très-distingué; dit-on, le Docteur Bruce, avec mission de remédier efficacement à ce triste état de choses. Après un an d'observation, il a élaboré un long projet de réforme qui se résume dans les points suivants:

« 1<sup>o</sup>: Affiliation (non obligatoire cependant) des institutions privées au collège royal;

« 2<sup>o</sup>: Obligation d'adopter dans les institutions affiliées le programme d'étude proposé par le Recteur du Collège royal; et de subir les examens annuels du collège;

« 3<sup>o</sup>: Réserve exclusive au collège royal de toutes les hautes classes, depuis la 4<sup>e</sup>: inclusivement. Les institutions privées ne pourraient conserver que les basses classes, et le collège royal devrait licencier en faveur de ces établissements, les élèves de ces classes inférieures.

« 4<sup>o</sup>: Les élèves des écoles affiliées participeront à tous les privilèges réservés jusqu'ici aux seuls élèves du collège royal.

« M. Bruce sera-t-il plus heureux que ses devanciers? Il y a lieu d'en douter. Il a pour son système l'appui du gouvernement, l'approbation du Conseil d'Instruction publique, et même la faveur de tous les journaux de la Colonie, qui ne voient en tout cela qu'une question d'uniformité de programme; peu leur importe le reste. Mais les adeptes les plus zélés de M. Bruce, ce sont les chefs des petites institutions. Tous se sont empressés de prendre un diplôme d'affiliation; ils avaient besoin de s'unir un peu par ce lien de confraternité, car jusqu'ici ils n'ont fait que se nuire les uns aux autres. Quelques-uns de ces Messieurs ont poussé l'esprit de secte jusqu'à vouloir cette affiliation obligatoire: c'était surtout par mesure de précaution contre le collège diocésain qui commence à leur jeter ombrage; mais le Docteur Bruce a des vues un peu plus libérales et n'a point donné dans leurs idées.»



## Clé de Ste Croix.

1. Fête patronale. — 2. Eglises élevées près de Ste Croix et des Cassis. —  
 3. Tombeau du L. Saval. Voyage du P. Delaplace en Normandie par l'achèvement  
 de sa vie

Extrait de la Correspondance. — 1. Le 14 septembre, écrit le P. Chevreaux  
 nous avons célébré notre fête patronale de la Ste Croix : La  
 messe a été chantée par le Chanoine Paley, curé de la Mon-  
 tagne, et j'adressai moi-même quelques paroles à nos fi-  
 dèles qui remplissaient cette vaste église.

« Cette fête fut bientôt suivie de celle du St. Rosaire  
 que nous célébrâmes également à Ste Croix, où se trouve  
 établi le centre de l'association. Le P. Buguel et moi nous  
 étions allés aider le P. Lambert, ainsi que deux des Vicaires de  
 la Cathédrale, M. Cardy et un jeune Docteur, secrétaire  
 de Monseigneur. M. l'abbé Cardy fit le sermon. Ce qui  
 émerveilla et édifia singulièrement M. le Secrétaire, ce fut  
 l'affluence et la bonne tenue des noirs. » (Lett. du 21 oct.)

— 2. Dans un des précédents bulletins, il était parlé  
 incidemment des proportions trop grandes données à  
 l'église de Ste Croix, selon le plan primitif suivi pour  
 l'exécution. Les dimensions de cette église, supposent, en  
 effet, une population plus nombreuse que celle de la loca-  
 lité et des points circonvoisins. Or, écrit le P. Chevreaux,  
 voici qu'on bâtit une nouvelle église à Terre-Rouge, à une  
 demi-lieue environ de Ste Croix. C'est le curé des Pampel-  
 mouses qui a réuni l'argent nécessaire pour la cons-  
 truction des murs, lesquels sont déjà élevés. L'affluence  
 de la population à Ste Croix sera nécessairement ré-  
 duite. Mais ce n'est pas près de Ste Croix seulement  
 qu'on bâtit; aux Tailles, une deuxième église vient d'être  
 commencée, à un mille des Cassis : ce sont les Vi-  
 caires de l'Immaculée-Conception qui se sont mis à la

tête de cette nouvelle construction. » (Lett. du 10 mars.) — Quisse la piété des Mauriciens croître à proportion de la facilité qui leur sera de la sorte donnée d'y satisfaire !

— 3. Le tombeau de notre cher P. Laval reste toujours inachevé. La misère qui règne dans le pays explique ces retards ; car la piété et la confiance des fidèles en attirent toujours un grand nombre auprès des restes mortels de leur saint apôtre.

Quant à la Vie du P. Laval dont il a déjà été parlé dans le dernier Bulletin de Maurice, le P. Delaplace a profité de l'absence du E. R. Père à Rome, pour aller recueillir des documents nouveaux et plus certains dans le pays même du S.<sup>t</sup> missionnaire. Parti de Paris le 3 avril, il y est rentré le 12, après avoir visité successivement le lieu de sa naissance et ceux où il avait exercé la médecine et rempli les fonctions de curé, avant de partir pour Maurice. Il a vu et interrogé plusieurs membres de sa famille, d'anciens amis, prêtres et laïques, et surtout ses anciens paroissiens de Pinterville. — Partout notre cher confrère a reçu le plus cordial accueil, mais surtout il a pu réunir de nouveaux renseignements précieux en eux-mêmes, et en assez grand nombre.

Le calepin à la main, il a pris note de tout, et de retour à Paris, il s'est empressé de rédiger ces notes. Il avait aussi recueilli, chemin faisant, plusieurs adresses pour de nouvelles informations à prendre. Il a écrit de divers côtés, et ces dernières recherches ont encore eu de très bons résultats.

La pensée dominante qu'a rapportée de son excursion le P. Delaplace, c'est que Dieu a été admirable dans ses voies par rapport au P. Laval, que celui-ci a laissé partout, dans le diocèse d'Evreux, la réputation d'un saint, que sa vie y a été vraiment sainte,

dans les dernières années et qu'il n'a fait que continuer à Maurice, celle qu'il avait commencée dans sa petite paroisse de Pinterville. « Nous ne sommes pas riches, disaient les bonnes gens de cette petite localité, mais que de bon cœur nous élèverons un bel autel en l'honneur du P. Laval ! » « Ah ! le P. Laval, disaient d'autres, c'était un saint vivant que nous voyions marcher dans le pays. » — On ajoutait même que son corps avait été apporté à Rome où on devait le canoniser. »

Le P. Delaplace a tenu à rapporter plusieurs reliques de son vénéré compatriote. Et notamment le livre même dont se servit M. Laval, Docteur médecin pour faire son examen avant sa confession générale, alors qu'il voulait se donner tout à fait à Dieu ; puis le livre dans lequel le Docteur faisait à haute voix la lecture à l'église, pendant le mois de Marie, afin d'honorer publiquement la E. Ste Vierge. Il obtint aussi du digne curé de Pinterville, son ancien condisciple au petit séminaire d'Evreux, une vieille couverture d'autel, qui était autrefois, un rideau du Docteur médecin, et que M. Laval devenu prêtre, avait consacré à un usage pieux, comme bien d'autres choses. Tout cela est conservé précieusement à la Maison-Mère.

### C<sup>té</sup> du Grand-Port.

1. Accusation d'un Journal protestant. — 2. Etat de la paroisse.  
Conversions. Missions à la Cathédrale.

Extrait de la Corresp. — 1. Nous extrayons des lettres du P. Chevaux et du P. Chiercé les quelques détails suivants sur la C<sup>té</sup> du Grand-Port.

Au commencement de l'année, un journal protestant a trouvé bon de diriger contre le P. Chiercé :

une attaque assez vive au sujet de ses prédications. Il se faisait l'écho de certaines personnes que leur conscience sans doute, bien plus que les sermons du Père, condamnait sévèrement. Le journal n'a pas craint cependant de se poser en accusateur et de réprover comme blessantes certaines expressions où l'on avait voulu trouver une attaque injurieuse. Les plaintes ont même été portées par l'intermédiaire du Procureur royal auprès de l'autorité ecclésiastique. Inutile de dire que ces accusations n'étaient pas fondées, mais qu'elles s'inspiraient surtout de la malveillance et de la jalousie protestantes. Une correspondance publiée dans un journal catholique a réfuté les assertions du rédacteur protestant; et notre confrère s'est trouvé entièrement justifié des plaintes portées contre lui devant l'autorité, par le simple exposé que lui-même a fait des choses. (Lett. du P. Chierse, janv. 1870.)

— 2. Dans une lettre datée de Mars, le P. Chierse parle en quelques lignes de l'état de la paroisse et de ses œuvres. La misère surtout paraît très-grande; les plantations ont beaucoup souffert de la sécheresse, les vivres sont d'une cherté extrême et les bras manquent pour le travail. « Presque chaque jour, dit-il, je trouve des malades en un état de dénûment presque absolu, et j'en ai dans le convent des Sœurs 35 petites orphelines, qu'il faut entretenir. Les abandonner serait les jeter à la merci des protestants.

« En ce moment nous sommes très-occupés par les travaux du S. ministère; le jubilé et le Carême ramènent bien des pécheurs et sont l'occasion de beaucoup de nouvelles conversions. » (Lett. de Mars 1870.)

Dans le courant d'avril, le P. Chierse s'est rendu à Port-Souis pour donner à la Cathédrale une mission aux pauvres noirs. Ceux-ci sont accourus en foule pour l'entendre et profiter de ses exhortations. Il était remplacé pendant ce temps au Grand-Port par le P. Chevaux, qui a fait dans la Cité

un séjour de deux semaines. (Lett. du 7 avril 70).

## BOURBON.

### Clé de la Providence.

1. Arrivée du P. Duboin. Lettre proposant des accommodements p<sup>r</sup> la Providence. — 2. Discussion au Conseil g<sup>l</sup>. 1<sup>er</sup> Rapport assez bienveillant. Commission mal disposée. Décision peu favorable. Désistement du procès. — 3. Liquidat<sup>n</sup> des ateliers. Destination incertaine des bâtiments de l'école. — 4. Personnel actuel de la Clé Œuvres. — 5. Situation g<sup>l</sup>. Attaques contre les institutions relig<sup>l</sup>: les Jésuites, les Lazaristes etc. — 6. M. Grouhel, parti. M. Lasserre perd un procès. — M. Dupré.

Extrait du Bull. et de la Corresp<sup>e</sup>. — Nous avons vu au dernier Bulletin de Bourbon que le P. Duboin avait été envoyé de re-  
chef par le E. R. Père en cette colonie, afin de traiter avec le nouveau Gouverneur, M. de Lornel, des affaires de la Providence. Ils firent tous deux la traversée par la même malle. Dans les quelques conversations qu'ils eurent ensemble à bord, M. de Lornel parut bienveillant et juste, mais peu communicatif. Il avait hâte de terminer les difficultés soulevées relativement à la Providence, et il exprima au Père Duboin son désir de le voir, dès son arrivée, se désister de toute instance près des tribunaux et arrêter le procès commencé.

Après une nouvelle entrevue avec le Gouverneur à St Denis, le P. Duboin lui écrivit une lettre où il témoignait de son intention et de celle de son Supérieur général, d'entrer dans une voie de conciliation, et il formulait dans ce but deux demandes: la première tendant au rétablissement de l'école professionnelle en la transformant en école des arts-et-métiers selon les modifications proposées en février 1869 par la Commission même du Conseil général; la seconde ayant pour objet d'obtenir au moins certains dédommagements, comme une légitime

quoique faible indemnité, et des assurances nouvelles pour le maintien de nos autres œuvres.

— 2. L'affaire fut portée au Conseil général dans sa séance du 9 décembre. Le Directeur de l'Intérieur par intérim, M. le baron de Keating, y lut un Rapport exposant la suite des difficultés et concluant en faveur des actes de l'Administration. Ce Rapport cependant nous était assez favorable, surtout dans la seconde partie rédigée par le Gouverneur lui-même à la suite de la lettre du Père Duboin. Après avoir cherché à démontrer que la Congrégation n'avait pas de préjudice à souffrir de la suppression de l'Établissement de la Providence, le Rapport ajoutait : « La modification de l'arrêté de 1858 n'est pas un témoignage de défiance contre les Pères de la Congr. Leur caractère n'en est pas atteint. Ils restent ce qu'ils étaient, des religieux recommandables et dignes de considération à tous égards. Seulement, la Colonie, elle-même, continue à leur confier l'œuvre du pénitencier et celle de l'hospice des vieillards qui, au point de vue moral et religieux surtout, sont des établissements dans lesquels les Pères du St. Esprit peuvent exercer leur dévouement ainsi que leur abnégation, »

(Journal officiel N.º du 15 déc. 1869)

Puis après avoir exposé que, selon lui, les demandes faites par le P. Duboin ne pouvaient être entièrement accueillies le rapporteur ajoutait : « Mais si le B. P. Duboin, qui est certainement comme le C. R. P. Supérieur général, animé des meilleures intentions, après avoir commencé à se désister de tout instance judiciaire, faisait seulement appel aux sentiments d'estime, de bienveillance et de gratitude du Conseil général envers la vénérable Congr. du St. Esprit et du Saint-Cœur de Marie, l'Administration proposerait volontiers à l'Assemblée de rassurer la Congr. sur l'avenir de sa participation aux œuvres qui lui restent confiées et de lui accorder les dédommagements indiqués sous les N.º 2, 3 et 4 de sa demande, »

(Journal officiel N.º du 15 déc. 1869)

Après le Rapport du Directeur de l'intérieur, le Conseil procéda à la nomination d'une commission de trois membres pour examiner la question et proposer les accommodements. Deux des membres désignés, M. Morel et Bridet étaient des hommes les plus hostiles à nos œuvres, M. de Villentroy fils, fut le troisième élu. Le 10 Décembre, cette commission tint sa réunion, à laquelle on appela le P. Duboin. Quelques questions qui lui furent adressées, lui permirent de jurer tout de suite des dispositions de ces Messieurs. Effectivement, le rapport rédigé par M. Bridet n'était rien moins que favorable et bienveillant même dans les termes. Des compensations demandées il n'acquiesait qu'à celle d'une indemnité de 10,000. <sup>5</sup> (Rapport de la Commi-  
m 20 Déc. 1869)

Le Conseil général, dans sa séance du 20 Décembre, vota à l'unanimité les conclusions du rapport, et quelques jours après la clôture de la Session, nos Pères recevaient une lettre qui leur notifiait la décision portée.

Le P. Duboin, ne voyant rien à gagner par la résistance, écrivit au Gouverneur une lettre en date du 28 Décembre où il déclarait retirer toute instance judiciaire et se soumettre aux arrêtés du 8 Mars modifiés par le dernier vote du Conseil général. Néanmoins, en faisant apprécier de nouveau les sacrifices que consentait à s'imposer la Congr., il redemandait encore des garanties sérieuses pour le maintien intégral de nos autres œuvres. Il eut en outre devoir exprimer ses plaintes au sujet des inexactitudes et des insinuations malveillantes qu'on retrouvait dans le rapport de la Commission. Mais le Gouverneur le pria de retirer cette plainte de la lettre officielle, ce que fit le P. Duboin pour mieux ménager la bienveillance et l'appui de M. de Somme  
1 Lett. du 13 Fév. 1870.)

— 3. Peu de temps après, dans le courant de janvier l'Administration a pris possession des Magasins et de l'outillage, et les comptes lui ont été remis. On a aussi

procédé à l'inventaire complet des machines, outils et autres objets du matériel de l'école. Ce travail préparé par nos frères a été très-bien exécuté à la satisfaction commune. Plus tard, des gardiens ont été placés par l'Administration pour veiller sur les bâtiments de l'école devenue vide désormais. (Lett<sup>re</sup> des 9 et 10 Mars)

Maintenant que va-t-on faire des bâtiments de l'école professionnelle ? Il avait été décidé qu'on y transférerait l'hôpital colonial; mais il est bien probable que cette translation ne sera pas de sitôt opérée, et même, eu égard aux grandes difficultés que rencontre cette mesure et aux oppositions qu'elle soulève, il pourra se faire qu'elle ne le soit jamais. (Lett<sup>re</sup> des 10 Dec et 13 Jan.)

Dans ce cas, il est à croire que l'Administration se décidera à augmenter le nombre des admissions à l'hospice des vieillards, en y affectant les anciens bâtiments de l'école professionnelle. C'est ce qu'a demandé le P. Dubois au Président de l'Assistance publique, duquel relève l'administration matérielle de l'hospice. Ce projet qui, du reste répond à un besoin réel de la colonie serait aussi avantageux pour nous, en nous permettant de conserver à la Providence une C<sup>te</sup> de deux ou trois Pères pour cette œuvre et les autres œuvres que nous avons à St-Louis.

— 4. Le personnel actuel de la C<sup>te</sup> de la Providence se compose des P. P. Dubois, le Bozec et Roth, et des F. F. Fénelon et Houques.

Le P. Stoffel est allé à l'Flotte occuper la place du P. Lincan revenu à la Maison-Mère. Parmi les frères, deux ont été envoyés l'un, le F. Vital, au collège de Maurice, ainsi qu'il a dit au bulletin de cette C<sup>te</sup>; l'autre, le F. André, en France, où il nous est arrivé en parfaite santé, dans les premiers jours de Juillet.

Nos confrères se sont employés successivement à prêcher des retraites, à faire les instructions du Jubilé, et à préparer à leur première Communion bon nombre

de noirs, principalement à l'hospice des vieillards. « C'est là en effet, dit le Bulletin de la C<sup>te</sup>, c'est dans cet asile de vieillards, que nous avons le plus de sacrements à administrer, que nous trouvons une grande fidélité à Dieu et une très-grande piété. Les bons vieux viennent ordinairement dans la maison sans avoir reçu le baptême, et s'ils l'ont reçu, sans connaître leur religion. Aussi, nous empessons-nous toujours de les préparer par des catéchismes, des exhortations, à recevoir le Sacrement de la régénération ainsi que les autres. Les sacrements une fois reçus, ils vivent très-chrétiennement, se confessent souvent, reçoivent le plus souvent possible leur divin Maître, et enfin ils meurent toujours dans les meilleurs sentiments. »

— 5. Malgré tout ce qu'ont pu dire les gouvernans antireligieux, la suppression de l'école professionnelle est vivement regrettée par la partie la plus saine de la population et les personnes les plus honorables du pays, comme un malheur pour la colonie tout entière. Les habitans pouvaient avec avantage profiter de ses travaux, et les jeunes apprentis créoles trouvaient dans cet asile une éducation qui, tout à la fois, pourvoyait à leurs besoins moraux et les mettait à même de se suffire plus tard, dans tout le cours de leur existence; par l'exercice de quelque honnête profession. Maintenant tout cela est perdu.

Il demeure évident que la chute de cet établissement est due au parti révolutionnaire et franc-maçonnique qui fait chaque jour dans le pays de nouveaux progrès. C'est une attaque systématique et ouverte contre toutes les institutions religieuses de la part surtout de Journal de Commerce. Ainsi dans un de ses numéros du mois de septembre 1869, on trouvait un long article contre les Jésuites, répétant tout ce que disent les mauvais journaux en France.

Il paraît que les Pères Jésuites vont abandon-  
no2

le collège qu'ils avaient à St-Denis. Les subventions et les bourses sont uniquement le privilège du Lycée.

À St-Paul, le collège cédé par M<sup>g</sup> Maupoint aux Lazaristes s'agit de supprimer l'allocation annuelle votée par le Conseil municipal, tandis qu'une institution purement laïque, dont la fondation a été prationnée par l'ancien inspecteur Drouhet, recevait de la commune une subvention de 15,000<sup>f</sup>. M<sup>g</sup> Maupoint vient d'écrire à ce sujet à son clergé une lettre de Rome, datée du 25 mars, pour protester contre cette mesure. Le Gouverneur a du reste refusé de donner sa sanction au dernier vote du conseil municipal de St-Paul.

— 6 — Depuis cette époque M. Drouhet a dû donner sa démission et quitter la colonie. Il s'en est revenu par la maille de quin avec le P. Pineau. On annonce toutefois qu'il serait reparti pour Bourbon trois jours après son arrivée.

Le rédacteur en chef du journal du commerce, M. Lasserre a eu lui-même une humiliation. Il avait fait intenter un procès devant la cour contre M. de Villele, qui avait généreusement combattu le parti révolutionnaire. Mais celui-ci en est sorti avec tous les honneurs du triomphe; son avocat, ancien procureur général a su flétrir avec énergie les déplorables menées de M. Lasserre, sans lui épargner de dures vérités; il l'a présenté comme le principal auteur des tristes événements de Décembre. « M. Lasserre, dit le P. Duboin a été profondément humilié; il ne se possédait plus de rage. Il a été débouté de ses prétentions et condamné aux frais du procès. » (Lett. du 10 Déc.)

La cour a également justifié de toute poursuite un chef de division à la Direction de l'Intérieur, homme consciencieux et intègre, dont M. de La Grange faisait le plus grand cas et qui, dénoncé au Gouverneur Dupré par un anonyme, avait été par ses ordres mis en accusation et condamné en 1<sup>re</sup> instance

quant à l'ancien Gouverneur, il a quitté Bourbon sans rencontrer l'expression sincère d'aucune sympathie, ni emporter aucun regret. Son administration dans la colonie avait été plutôt une œuvre de destruction qu'un concours tendant à assurer les véritables intérêts du pays. Il n'a pas dû rester sans le comprendre. Plus tard un malheur cruel est venu l'éprouver, dans ses affections les plus chères : sa fille, jeune encore, mariée très-avantageusement à un créole de Bourbon, est morte presque subitement sans avoir reçu aucun des secours de la religion

### Cité de la Neuville.

1. Ministère à St Bernard Fête de la Toussaint, de Noël. Jubilé à la paroisse et à la Léproserie. Pâques. — 2. Adieux du P. Pineau à la Léproserie. — 3. Jubilé dans la paroisse de la Possession. — 4. Id. à l'Assomption. — 5. Id. à St Rose. — 6. Carême à St Denis. — 7. Plainte d'un Étranger-magou — 8. Assistance publique à la Léproserie. 9. Ministère.

Extrait au Bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Les travaux du St Ministère ont été, comme de coutume, très-multipliés et très-consolants à la Cité de la Neuville. Le P. Simbour a pu avec bonheur recevoir, au milieu de ses nombreuses occupations, l'assistance empressée de ses confrères, montés à diverses reprises à St Bernard afin de lui alléger la besogne. Pour la fête de la Toussaint, couronnée d'un nombre de 100 communions, c'était le P. Le Bozec qui était allé entendre une partie des confessions.

La Noël amena à la Montagne les P. P. Dubois et Pineau. Il y eut retraite préparatoire au grand Jubilé et à la fête même, baptême et 1<sup>ère</sup> com<sup>m</sup> pour les adultes; trente furent admis au baptême et soixante et quelques à la 1<sup>ère</sup> Communion. Les nouveaux baptisés étaient la plupart des malgaches. Parmi les premiers Communians on en comptait de tous les âges, depuis 20 jusqu'à 100 ans.  
(Cont. au 7 fév.)

Les mêmes exercices de piété devaient, dans le cours de la semaine suivante, être renouvelés à la Léproserie. Voici comment le P. Limbour raconte lui-même la dévotion si touchante de tous ces pauvres malades.

« Dès le lendemain de Noël fête de St. Jean, je fis l'ouverture du Jubilé pour les lépreux et je le terminai au jour de la Circoncision...

« Ici je demeurai seul; je pensais que le travail ne serait pas considérable: je me trompai. Les bons lépreux se sont trouvés touchés de grâces telles que le Bon Dieu n'en a certainement réparties à personne. Confessions générales, revues et directions spirituelles, tout cela me prenait du temps et épuisait mes forces. Mais ici cette fatigue ne doit pas entrer en ligne de compte, car j'éprouvais en même temps ce que je n'avais encore senti nulle part: une grande édification pour mon âme. Le 31 Décembre, pour clore l'année, j'administrai le St. baptême à deux pauvres malades. Le 1<sup>er</sup> janvier, l'année s'ouvrit délicieusement par une communion générale. Ce jour-là encore, neuf lépreux reçurent leur Dieu pour la 1<sup>re</sup> fois. Le soir nous eûmes une magnifique procession de clôture de Jubilé... Oh! quel vicaire jubilé! jubilation jubilant, unde jubilant angeli. Ex nos orantes!...

« Je ne dois pas oublier de mentionner que dans tous les soins préparatoires au jubilé, aux baptêmes, aux 1<sup>res</sup> Communions, et dans toutes les cérémonies religieuses, à la paroisse et à Léproserie, j'ai été puissamment secondé par le zèle et le dévouement des Fr. Posithé et Célestin; et des bonnes Filles de Marie, toujours si heureuses de travailler pour le Bon Dieu. Ici, plus que nulle part ailleurs, les Frères sont de vrais missionnaires appelés à avoir une large part à nos travaux près des âmes. » (Lett. du 7. fév.)

« Les Pâques surtout, dit le Bulletin local, ont été consolantes à St. Bernard. Les paroisses voisines, nous ont édifié par plusieurs conversions opérées au milieu

de nous; celles-là et celles de quelques-uns de nos paroissiens en ont porté le nombre à une vingtaine. Vous avons pu compter, comme au jubilé, près de 1200 communions pascales.»

— 2. « Le P. Pineau, qui en maintes occasions avait auparavant donné ses soins spirituels à nos pauvres lépreux, vint les voir une dernière fois avant son départ pour France. Le Dimanche de la Quasimodo, il bénit pour eux deux statues envoyées à l'Établissement par les Ursulines de Quimperlé, et figurant l'une N. S. présentant son Sacré-Cœur, l'autre la C. S<sup>te</sup>ierge, sous le titre de N. D. du Sacré-Cœur. Après la cérémonie, les malades vinrent se grouper autour de lui, pour écouter, non sans en éprouver de vifs regrets, les quelques paroles d'adieu qu'il leur adressa, ils lui exprimèrent eux-mêmes le vœux qu'ils formaient pour son heureux voyage et son retour à Bourbon, en le priant en même temps, avec une particulière insistance, d'offrir au C. R. Père les sentiments de leur profonde gratitude et tous leurs humbles hommages.»

— 3. Mais ce n'est pas seulement à St. Bernard que les pauvres noirs de Bourbon ont pu cette fois apprécier le dévouement et le zèle du cher P. Limbour. Celui-ci, sur l'invitation pressante qui lui en était faite par les curés de trois différentes paroisses, alla avec l'autorisation du P. Dubois, prêcher le jubilé à la Possession, à l'Assomption et à St<sup>e</sup> Rose. Voici d'après une lettre du P. Limbour lui-même au R. P. Provincial les résultats dont il a plu à Dieu de récompenser ses efforts. « J'ai d'abord été appelé à la Possession, paroisse de 6000 âmes, l'une des plus mauvaises de l'île. J'y ai passé huit jours, du 1.<sup>er</sup> au 8 Dec.. Les premiers jours peu d'empressement. Mais bientôt, des visites à domicile, la prédication des grandes vérités du salut, et par-dessus tout, la force de l'Esprit-Saint, mirent tout en mouvement: la paroisse était ébranlée. Et se

fit de nombreuses conversions. Nous passions la journée au confessionnal, et le soir encore nous entendions les hommes à la cure jusqu'à dix heures. Mais huit jours n'étaient pas suffisants: il aurait fallu passer trois mois dans cette vaste paroisse, afin d'amener ceux qui sont déjà chrétiens au mariage et à la 1<sup>re</sup> Communion, et les pauciers malgaches au s<sup>t</sup> baptême et au christianisme. Cette paroisse n'est composée que de pauvres. Belle mission!)

- 4. Trois jours après la clôture du jubilé à la Possession, je reprenais les mêmes exercices dans l'église de l'Assomption pour les noirs de St-Denis. C'est M<sup>r</sup> Fava qui avait songé à moi pour cette mission. Vous ne vous feriez pas une idée, mon R. Père, de l'entrain, de l'enthousiasme religieux qui dévorait ces bons noirs. Reportez-vous à cinq années dans votre passé; aux beaux jours de l'œuvre dans la Cathédrale de St-Denis. A l'Assomption, comme alors, on voyait se presser dans les nefs et les tribunes de l'église, des bataillons de noirs, et deux heures avant l'instruction, l'église était pleine comme un œuf. Les chœurs, les sacristies, la place même de l'église étaient garnies, et tous se tenaient en bon ordre et chantaient avec entrain; écoutaient avec attention, et surtout comprenaient ce qui leur était dit. Le curé, M<sup>r</sup> l'abbé Nanninck, en était dans la jubilation. Les P. P. Duborn et Stoffel sont venus un soir m'écouter, et ils ont pu juger du coup-d'œil. M<sup>r</sup> Fava a voulu aussi juger de l'effet, et il a exprimé sa joie par cette exclamation qui disait tout: « C'est cela! » Je me suis acquis alors une véritable réputation de Père des noirs; tant mieux, puisque c'est pour les noirs. Ce jubilé a duré aussi huit jours, et pendant ce temps, nous nous trouvions quatre prêtres à peu près constamment occupés au confessionnal. Vous comprenez que je n'ai pas été le moins affairé. Oh! que de fruits solides a procurés ce jubilé! J'en ai rapporté une grande fatigue, parcequ'il fallait se lever tous les matins à

3 heures, pour ne se coucher qu'à 10 et le plus souvent à 11 h du soir. Mais la consolation est un bon délassement.

— 5. Enfin avec l'autorisation du P. Supérieur, je fus appelé à S<sup>te</sup> Rose par M. l'abbé Ornel, frère du bon P. Ornel de Paris. Le jubilé y a duré dix jours. Je l'avais bien recommandé à l'intercession de Notre Vénéré Père. Housse a-t-il eu ses fruits surtout sur les âmes chères à son cœur: les pauvres et les abandonnés. A six kilomètres de S<sup>te</sup> Rose se trouve le Grand-Brûlé, au sommet des montagnes. A certains intervalles, gronde le volcan et sa lave liquide recouvre les versants d'une couche d'écume grisâtre et brûlante qui change tout ce pays en un désert. Au rivage on pouvait entendre mugir les cascades et les flots toujours menaçants. C'est là, entre les flots et la flamme, deux tommes de Dieu, que s'élève au bord d'une ravine, à l'ombre de quelques arbres à pain et de quelques bois-blancs, la modeste chapelle de N. D. des Cascades, au centre du petit village dit le Bois-Blanc. On y voit une statue de N. D. des Victoires. Nous nous sommes rendus en ce lieu les cinq premiers jours du jubilé; dès le 2<sup>e</sup> jour, il y avait foule considérable. Je leur ai parlé avec une simplicité rare, et ils m'ont écouté. Ils ont compris que c'était pour leurs âmes toutes seules que nous venions ainsi à eux, si loin tous les jours. Le P. Ornel leur disait la S<sup>te</sup> messe, et moi; je prêchais, puis nous nous mettions tous les deux au confessionnal. Nous avons eu 150 communions, dont de 13 à 20 d'adultes. Bien des vies de désordre ont cessé; des pécheurs et des pécheresses se sont convertis. Là aussi il y a eu jubilé, jubilation. Je leur ai fait le chemin de la Croix, en leur faisant, au moyen d'une baguette, suivre eux-mêmes sur les tableaux les diverses scènes du drame du Calvaire. Ils en ont été instruits solidement et touchés jusqu'aux larmes. Cela produit toujours un très-grand bien. Oh! qu'ils nous ont remerciés!

« La mission du Bois-Blanc terminée, nous avons donné les cinq derniers jours exclusivement à S<sup>te</sup> Rose. Ici, comme ailleurs, nous avons eu des conversions, des 1<sup>ers</sup> Communions d'adultes, des légitimations de mariages, un chiffre considérable des confessions et des communions. Ici aussi j'ai donné les exercices du Chemin de la Croix, en les expliquant sur les tableaux : hommes et femmes pleuraient. Oh! qu'elle solide instruction que le Chemin de la Croix ainsi expliqué. Une particularité à noter surtout à S<sup>te</sup> Rose, c'est que les enfants de l'ancienne école professionnelle de la Providence sont ceux qui se sont montrés les plus empressés et les plus édifiants de leur paroisse! En quittant S<sup>te</sup> Rose, j'emportai et la satisfaction de M. l'abbé Orinel, et l'affectueuse reconnaissance de ces bons paroissiens dont plusieurs me voyant partir en diligence, sont venus me conduire jusqu'à la rivière de l'Est, alors débordée et d'un passage dangereux. Je ne dois pas oublier de vous dire avec quel bonheur les Sœurs de S<sup>t</sup> Joseph des quartiers et les Frères des écoles chrétiennes venaient m'ouvrir leurs âmes, et chercher près d'un religieux un aliment de direction qu'ils ne rencontrent généralement pas ailleurs. » (Lett. du 7 fév.)

— « C. Le bien qui s'était opéré à l'Assomption par le ministère du P. Limbour, et la difficulté où se voyait M. le curé de cette paroisse de trouver un prédicateur pour le Carême, déterminèrent le P. Duboin à accéder à sa demande en lui accordant de nouveau pour cette station, le concours de notre confrère. Comme pendant ses prédications du jubilé, il y eut foule à l'église : les noirs principalement s'y portaient en grand nombre. Les confessionnaux, surtout à la mi-carême et à Pâques furent assiégés, et l'on put distribuer dans le courant d'un mois plus de 3,000 communions parmi ces bons noirs. Au dernier sermon, tout le monde fondait en larmes, l'auditoire, le curé et le prédicateur lui-même. Ces larmes, on le comprend,

étaient des larmes bien douces de consolation, et d'espérance.

— 7. « Sous ces résultats si précieux obtenus soit à St. Bernard, soit dans les localités où s'était rendu le P. Limbour pour les retraites du jubilé, ne laisserent pas d'éveiller la jalousie des francs-maçons. Ils envoyèrent de St. Denis un de leurs émissaires chargé de nous susciter des entraves. Il débuta par une dénonciation. Le P. Limbour ayant refusé de laisser inhumer en terre bénite un enfant mort sans baptême, une plainte fut expédiée au trop fameux Lasserre, le porte-étendard de la secte à la Réunion. Or, il s'agissait de réunir des signatures et de pétitionner pour le départ du P. Limbour. Cette absurde tentative ne servit qu'à couvrir de confusion et de ridicule son imprudent auteur. Il n'obtint pas un seul suffrage, et M. Lasserre dut lui faire la leçon et lui conseiller le silence. »

— 8. « Un mot encore en terminant sur la Léproserie. L'Administration matérielle de cet Etablissement vient d'être confiée à l'Assistance publique, conseil formé par des personnages honorables. Le premier résultat de ce changement a occasionné dès le début grand surcroît de travail au P. Limbour et aussi quelques inquiétudes, car c'étaient continuellement des renseignements à fournir et des explications à donner sur une infinité de points. Cela ne tenait cependant qu'à l'impéritie des nouveaux administrateurs, non encore initiés à la marche suivie par leurs prédécesseurs, les employés du Gouvernement. Le P. Limbour put bientôt faire la connaissance intime de ces Messieurs, mériter leur confiance, et obtenir pour ses chers malades des soulagements et des adoucissements nombreux. Il lui a même été fait une allocation annuelle pour son école-ouvroir de petites filles et des secours lui ont été accordés pour les pauvres de sa paroisse. »

— 9. Dans une note détachée du Bulletin local, le P. Limbour fait connaître en date du 30 avril les résultats du S. ministère à St. Bernard pendant le cours de

L'année 1869. Voici le tableau qu'il en donne: 139 baptêmes, dont 116 d'adultes et 23 d'enfants, 202 1<sup>ères</sup> Communions, dont 175 d'adultes et 27 d'enfants; 20 mariages bénits, dont 6 de réhabilités; 48 sépultures ecclésiastiques, de 9 à 10 mille communions et un nombre proportionnel de confessions; 313 confirmations au mois d'octobre 1868, et 144 en juillet 1869, en tout 457. Ce sont des fruits précieux et une récompense bien douce assurément des durs labeurs qui ont préparé ce résultat. Puisse le zèle et le dévouement de nos pieux confrères se soutenir et croître sans cesse en vue d'une si belle moisson, pour laquelle, hélas! les ouvriers évangéliques sont toujours rares!

---

### Cré de St-Guillaume.

---

1. Maladie des enfants. — 2. id. des Frères. — 3. Travaux. Routes.  
— 4. Accidents. — 5. Font. constructions. cultures. — 6. Jubilé. Semaine 5<sup>te</sup>.  
Comm<sup>ns</sup> pascales.

Bulletin et Corresp<sup>ce</sup>. — 1. La santé de nos enfants de St-Guillaume, dit le Bulletin de la Cré, a laissé beaucoup à désirer. Nous avons eu parmi eux quelques cas de petite vérole volante; aucun de ces cas néanmoins n'a été mortel. Cette épidémie semble s'être localisée spécialement à St-Denis, où elle sévit avec persistance.

« Dans le dernier trimestre, deux d'entre eux sont revenus comme des portes de la mort. Leur état ayant inspiré de sérieuses inquiétudes, le P. Pineau les avait administrés le même jour, et il n'attendait plus que leur dernier soupir. Quant au F. Amable qui leur avait prodigué tous ses soins, en sa qualité de Frère infirmier, à bout d'expédients et de ressources, il ne pouvait plus que se résigner douloureusement au sacrifice de ces deux vies, pour la conservation desquels il s'était imposé bien des sollicitudes et bien des veilles, lorsque dans une inspiration

soudaine de sa foi, il prend une image de notre Vénéré Père la présente à l'un de ses deux chers malades, et l'engage à prier avec lui pour obtenir sa guérison. La confiance renait au cœur du pauvre enfant; il fixe les yeux sur l'image, y colle ses lèvres, invoque notre S. Fondateur, et un mieux sensible se produit dans la soirée. Une neuvaine fut faite, et 15 jours après, notre malade, devenu convalescent, puis entièrement guéri reprenait son travail accoutumé. L'autre se rétablit également; pour lui, on avait spécialement invoqué l'Immaculée Conception de la E. S.<sup>te</sup> Vierge.

— 2. Parmi les membres de la C<sup>te</sup>, nos chers Frères de l'Oratoire ont été particulièrement éprouvés. Pendant plusieurs mois consécutifs. A l'exception des Fr. Et. Isaac et Alexandre, tous ont été atteints d'une sorte de gastrite, qui, sans être précisément dangereuse, causait cependant de grandes fatigues. La cause de cette indisposition a été soigneusement recherchée, mais on n'a pu la déterminer avec certitude. Était-ce la nature ou l'appât des aliments? l'eau dont certains sels auraient altéré la qualité? la fatigue occasionnée par les travaux de chaque jour, ou des refroidissements à la suite de fortes transpirations? Tout cela pouvait y concourir simultanément et d'une façon plus ou moins immédiate. Le P. Dubois a consulté dans cette circonstance un médecin expérimenté, et lui a fait étudier tout particulièrement l'eau servant à la boisson et à la préparation des aliments. Un autre médecin lui avait conseillé auparavant de fournir aux Frères des vêtements plus chauds que leurs soutanelles de mérinos, afin de mieux les garantir contre la fraîcheur du soir. D'autres précautions encore ont été prises; les plus malades sont descendus à la Providence pour se remettre, et enfin le mal, s'il n'a point totalement encore cessé chez tous, n'est plus aussi général ni aussi intense. (Lett. du 13 janv.)

« Quant au climat de l'Étette, ajoute le P. Duboin, il serait injuste je crois d'en attaquer pour cela la salubrité. Voici des faits que le prouvent d'une façon décisive. Depuis cinq ans que notre Établissement y est ouvert, le nombre des enfants l'a toujours emporté sur celui que nous avions à la Providence avant cette époque, l'effectif du Pénitencier étant devenu supérieur à ce qu'il était dans les premiers temps. Or, à la Providence nous perdions en moyenne de 7 à 8 enfants par année, tandis qu'à l'Étette deux seulement sont morts dans l'espace de cinq ans, et en y ajoutant 3 autres jeunes détenus envoyés malades de cet Établissement et décédés peu de jours après à la Providence, nous n'arrivons qu'à une somme de cinq décès en cinq ans, ce qui par année donne une proportion en faveur de l'Étette de 1 à 8 ou 9. Du reste, combien de Pères ou de Frères épuisés et souffrants, qu'un séjour de quelques semaines dans cette Été a parfaitement rétablis ? » (Lett. du 13 Janv.)

Il faut donc espérer que cette indisposition des Frères n'est point due à quelque influence locale, mais qu'elle est purement accidentelle et provient en partie des rudes travaux auxquels ils sont obligés de se livrer.

— 3. Ces travaux ne sont pas encore, il faut le dire, complètement achevés, la route n'est point finie; mais ce qui est fait, en facilitant les communications, rend déjà moins pénibles toutes les marches et contre-marches qu'on est obligé d'exécuter sans cesse dans le courant de la journée, soit pour le service de l'Établissement, soit pour vaquer aux soins de la culture et aux autres occupations.

« Les routes, écrit à cet égard le P. Duboin, ont beaucoup avancé depuis mon départ. Les grandes difficultés sont vaincues. Il ne reste plus qu'une partie de la ligne projetée où nous aurons encore des obstacles sérieux; ce sera l'affaire de trois mois, après quoi le travail ira vite. Nous l'avons attaquée de deux côtés

à la fois, et nous employons à cette dure besogne une moyenne de 100 enfants. Dans 18 mois, 2 ans au plus, toute la route carrossable sera livrée à la circulation, et certes ce sera un magnifique travail de 7 laborieuses années.» (Lett. des 13 janv. et 9 mars).

— 4. «Ce travail pénible est toujours bien dangereux, à cause des précipices qui bordent le Rempart, et dernièrement encore un terrible accident s'est produit. Un des enfants de la division du *F. Isaac*, nommé Louis Victor, voulant ramener une corde attachée dans un endroit très-périlleux, a fait un faux pas; celle qui lui ceignait les reins pour le retenir, a manqué, paraît-il, au point d'attache, et l'infortuné, roulant dans sa chute, a été entraîné jusqu'au fond du ravin. Le *F. Isaac* travaillait en-dessous dans le chemin; il l'a vu passer au-dessus de sa tête, sans pouvoir le saisir et l'arrêter, le pauvre enfant a été tué sur le coup.» (Lett. du *F. Doitche*, 11 fév.)

«C'a été pour nous une bien dure épreuve. Outre ce malheur, nous avons eu ensuite enquête sur enquête de la part de l'Administration judiciaire: nous avons pu dans cette circonstance reconnaître leurs mauvaises dispositions à notre égard. Cependant toutes leurs informations ne les ont conduit qu'à bien apprécier ces précautions si grandes et les soins si attentifs dont ces enfants sont l'objet de notre part, surtout dans les travaux où ils sont plus ou moins exposés.» (Lett. du *O. Dubois*, 10 fév.)

«Tout près de l'Élette, dans la plaine des Stiffouches, nos voisins qui s'occupent aussi à des travaux de route, ont eu comme nous un malheur à déplorer. Un de leurs travailleurs a été tué par un éclat de mine, et son corps lancé sur un tas de pierres, où il est resté gisant; du plateau nous apercevions ce cadavre laissé là étendu assez longtemps. C'était un pauvre Indien non-baptisé, que les membres de la police, mandés pour dresser procès-verbal, ont fait mettre en terre sur les lieux mêmes.»

— 5. « Quant au pont de l'Écluse, le voilà maintenant tout à fait terminé. Il n'est formé que d'une seule arche s'élançant d'un bord de l'abîme à l'autre et soutenue de chaque côté par de fortes culées en pierre de taille. De gros madriers solidement rattachés et maintenus par des boulons et autres pièces de fer, en forment la structure. Toute cette partie est construite d'après un système employé avantageusement en Amérique. On espère qu'aucune réparation majeure ne sera rendue nécessaire avant une période de 25 années environ. Après cette durée, on pourra, sur place même le reconstruire à neuf, par pièces successives, sans que ce travail empêche le service ordinaire du pont. Son élévation au-dessus du précipice qu'il franchit, est de 30 mètres; il en compte 42 de long, dont 26 de jetée d'une rive à l'autre. C'est dans le pays un véritable monument. » (Lett. des 23 janv. et 9 mars)

« L'inauguration en avait été fixée au 10 fév. en souvenir de l'élection du C. R. Père, comme Sup. g. et; malheureusement alors les travaux n'étaient pas tout à fait achevés.

« Les constructions principales arrivent à leur terme. Les enfants sont bien logés, les magasins, les cuisines, les écuries tout cela est terminé.

« Les plantations sont aussi d'un très-bel avenir; et bientôt lorsque tous les bras pourront être employés à la culture, elles seront vite complétées sur tous les points de la propriété dont on aura espoir de tirer partie. »

— 6. « L'œuvre de la Cité de St. Guillaume; au point de vue du bien spirituel qu'elle est appelée à faire dans le cœur des jeunes détenus du Pénitencier, est aussi bien consolante et bien fructueuse.

Les exercices du jubilé ont été donnés à ces enfants par le P. Limbour et le P. Pineau qui se partageaient les prédications et les confessions. Ce temps de grâce a été clos par une cérémonie de 20 baptêmes et 25 premières

« La semaine-sainte a produit aussi de très-beaux résultats de piété. Les offices avaient lieu comme dans les paroisses, et le reste du temps était entre-coupé par quelques instructions que donnaient le P. Pineau. Le jour de Pâques, on comptait à la Table St<sup>e</sup> 155 communions environ. C'était très-beau de voir cet élan religieux.

Le soir après le Salut, une recrue de 25 zouaves ou Légionnaires pontificaux venait renforcer la petite association que le P. Pineau a établie l'année dernière, sous le nom de milice du Pape. Il les recut lui-même à l'autel de N. D. du Sacré-Cœur. Peu de jours après, il quittait Bourbon pour rentrer en France.

---

## CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE

### Île de St-Joseph à Zanzibar.

1. Le choléra. — 2. Victimes de la mission. Prières. — 3. Sacrifices païens.
- 4. Portugais atteints. Procession. — 5. Nombre de victimes. Conversions.
- 6. Renfort de personnel. P. Duparquet. F. Marcellin. — 7. Retraite. mukat<sup>os</sup>.
- 8. Chapelle restaurée. Offices de la semaine St<sup>e</sup>. — 9. Bivveillance du Consul de France. V. du Vice-Consul Anglais. Bons. — 10. Evêque anglican. — 11. Dévouem<sup>t</sup> des catholiques p<sup>r</sup> la miss<sup>o</sup>. Livres de M<sup>g</sup>: Gamme, Suéma.

Extrait du Bull. et de la Corresp. — 1. « Une cruelle épidémie est venue, depuis plus de six mois, ravager notre île et la côte du zanguebar. Elle apparut dans les premiers jours de novembre; mais ce ne fut qu'en vers le 15, qu'on reconnut le fléau à ses véritables caractères pour être le choléra. Des pèlerins partis de la Mecque l'auraient importé, dit-on, sur les bords du Nil. Remontant vers la source du fleuve, il aurait sévi sur les rivages des Grands-Lacs, aurait fait invasion chez les Gallas, les Massais et aurait fini par nous atteindre.

« On ne comptait d'abord que 3, 4 et 5 victimes; mais leur nombre s'accrût rapidement, et une seule journée

fournit quelque fois la somme effrayante de 500 décès. La consternation devint générale. De la ville, on fuyait à la campagne sans pouvoir néanmoins échapper au fléau. Rien de navrant comme le spectacle qu'offrait alors Zanjibar : des maisons restées vides ; des familles dont presque aucun membre n'avait survécu ; tout le commerce arrêté, car les bras manquaient aux travaux, et la terreur inspirait de tout autres préoccupations que celles d'un intérêt mercantile.

— 2. « Nous eûmes tout de suite recours à la divine Providence pour mettre à couvert des atteintes de l'épidémie et nos enfants et les membres de la C<sup>te</sup>. Tous les jours à la s<sup>te</sup> messe on disait l'oraison *Pro peste*. Nous fîmes aussi appel au Cœur compatissant de Marie, en ouvrant une neuvaine pour la fête de l'Immaculée Conception. Cependant les trois premiers jours de la neuvaine virent succomber trois de nos enfants ; et le dernier jour au moment de Salut solennel, une quatrième victime fut encore choisie parmi eux. Marie ne nous avait demandé ce sacrifice qu'afin de mieux nous protéger par la suite ; aucun cas de mort ne vint en effet plus tard encore nous attrister.

« Par mesure de prudence, nous fîmes évacuer les appartements, où nos jeunes garçons se trouvaient trop agglomérés, et ils allèrent pendant quelque temps séjourner à la campagne. Ce changement d'air leur fut très salutaire.

« Le personnel de notre C<sup>te</sup> et celui des Filles de Marie, vrent plus ou moins à souffrir des atteintes de l'épidémie. La fatigue, les relations incessantes avec les cholériques, offrirent en effet bien des dangers. Nous n'eûmes toutefois, grâce toujours à la bonne protection de Marie, aucun accident à déplorer. Quelques précautions hygiéniques, des soins empressés dès les plus petits symptômes du mal, et des prières ferventes furent notre sauvegarde.

— 3. « La terreur répandue au sein de la population arabe

de Zanzibar lui suggéra la pensée de sacrifices expiatoires pour conjurer de plus cruelles atteintes de l'épidémie. Les poules servirent aux premières oblations. Leurs entrailles, mises à part, étaient jetées dans la mer. En même temps, et de par le Sultan, il était prescrit de faire des aumônes, de marcher en procession autour de la ville, de réciter dans les mosquées des prières publiques.

« L'immolation des poules fut suivie d'un sacrifice d'une analogie frappante avec la cérémonie mosaïque du bouc émissaire. L'animal, (c'était aussi un bouc) fut promené autour de la ville et chargé d'imprécations, comme pour attirer sur lui toutes les prévarications de nos infidèles et les châtimens dont ils se sentaient menacés. La gent bovine eut enfin à fournir son impôt de sang à ces cruelles hécatombes. Les bœufs une fois égorgés, la viande en était donnée aux pauvres en nourriture, mais le sang, la peau et les entrailles étaient exposés sur le bord de la mer. Ce dernier point de la cérémonie avait sa signification. On voulait par là entraîner sur le rivage et congédier bien loin de nos côtes le fléau destructeur. L'expédient, comme on le pense, ne fut pas heureux. Les matières tombées bientôt en putréfaction ne firent que vicier davantage l'atmosphère. Aussi malgré la prédiction d'un Arabe soi-disant saint et inspiré, on constata peu après une recrudescence dans la violence de l'épidémie. De 500, le nombre des morts s'éleva jusqu'à 8 ou 900, d'autres disent même jusqu'à 1000. »

— 4. • Cependant quelque temps après, l'épidémie alla en décroissant, et vers le 1.<sup>er</sup> janvier on ne compta plus que de 80 à 100 décès.

« En mars, le fléau s'évissait encore, mais de préférence sur les étrangers nouvellement arrivés. Des portugais venus de Goa pour composer la musique du Sultan, furent particulièrement frappés, et plusieurs moururent presque subitement. D'autres de leurs nation-

en résidence à Zanzibar depuis un certain temps déjà, furent atteints eux aussi. La main de Dieu semblait avoir tourné tous ses châtimens sur cette colonie portugaise. Pour l'apaiser, la foi de ces bons Portugais leur inspira de demander une Procession dans la ville. Le P. Beur heureux d'une démonstration religieuse qui répondait si bien à ses desirs, régla tout pour une belle cérémonie. Les Portugais eux-mêmes, revêtus de leur costume distinctif de musiciens du Sultan, portaient la croix, les bannières et les statues de la E. S<sup>te</sup> Vierge et de S. Joseph. Le parcours de la procession avait été orné avec soin par nos catholiques, lesquels avaient fait ce jour-là grande exhibition de tous leurs tableaux et de toutes leurs tentures. On avançait sur un chemin jonché de fleurs et de feuillage et tout revêtu d'une fraîche verdure. Les détonations des pétards se mêlaient au chant des lentes invocations des Saints. Et tout cela dans l'ordre le plus parfait, le recueillement le plus propre à édifier. C'était, on n'en peut douter, une des plus belles manifestations du culte catholique dans cette ville musulmane, au sein d'une population d'infidèles qui nous regardaient passer avec respect, confians dans l'efficacité d'une prière dont les accents sont encore étrangers à leurs lèvres. Chaque soir, pendant huit jours, il y eut aussi chant des litanies de la E. S<sup>te</sup> Vierge et des oraisons pro peste. On a constaté que dès ce moment aucun cas de choléra ne s'était produit parmi les habitans portugais de la ville.»

— 5. — On évalue à 35,000, pour la seule île de Zanzibar, le nombre des victimes frappées par le choléra, pendant une durée de 6 mois. La ville qui comptait environ 80,000 âmes, aurait eu près du quart de sa population, 20,000 personnes environ de moissonnées, les 15 autres mille se répartirait alors entre les diverses localités de la campagne.

«Dieu qui ne frappe qu'en vue d'édifier a

permis que ce fléau devint pour plusieurs le messager de précieuses grâces. Entre autres conversions consolantes, nous devons mentionner celle d'un matelot américain, de religion protestante, qui eut le bonheur, avant de mourir, d'ouvrir son âme à la foi catholique. Le P. Scheuermann, qui l'instruisait depuis quelques jours, recut son abjuration.

« Maintenant nous avons retrouvé notre tranquillité des anciens jours, et confiants en Marie, nous espérons que le terrible fléau aura fui pour longtemps de nos parages. »

— 6. « Avant et après ces cruelles épreuves, l'arrivée de plusieurs de nos confrères a été pour nous une bien douce consolation et parfois une surprise des plus agréables. Le 13 octobre, les trois Frères Fortunat, Gélase et Félicien arrivaient de Bourbon à bord de l'Alma, après 19 jours de traversée. Ils étaient tous les trois en bonne santé : le Félicien surtout paraissait s'être parfaitement remis à l'île.

« La Clé des Filles de Marie recevait alors aussi un précieux renfort de 5 nouvelles religieuses envoyées par la Riv. Mère Madeleine.

« Le 22 janvier, le P. Duparquet et le F. Marcellin débarquaient dans notre port. Leur traversée avait été heureuse et sans grande fatigue. La Malta, navire de commerce à vapeur, sur lequel ils avaient pris passage, avait devancé l'arrivée des lettres de la Maison-Mère qui nous annonçaient leur départ de France, de sorte que la joie d'une agréable surprise put nous être tout entière ménagée. »

— 7. « Le 12 février, jour de précieux souvenirs dans notre Institut, marquait l'ouverture de notre retraite annuelle ; les occupations créés par l'apparition du choléra, nous avaient contraints à un long délai. Le P. Machon eut le bonheur, à la fin des exercices, de faire ses vœux perpétuels en attendant qu'il lui soit donné

de les émettre de nouveau à la Maison-Mère.

« Quelques modifications dans le personnel eurent lieu après la retraite. Le P. Duparquet fixé à N. 19. de Bagamoyo, devait, quelques jours plus tard, être réjoint par le P. Scheuermann avec les jeunes latinistes qui allaient s'installer en cette résidence.

Le P. Machon fut destiné à prendre sa place dans la C<sup>te</sup>. de S. Joseph. Des trois frères arrivés de Bourbon, deux, les F. F. Fortunat et Gélase, avaient été placés à N. 19. de Bagamoyo et adjoints aux F. F. Eucher et Victorin attachés à cette C<sup>te</sup>. Celui-ci toutefois, à la suite d'une fièvre pernicieuse éprouvée à N. 19. de Bagamoyo et d'une maladie de foie très-dangereuse, a dû s'embarquer sur la frégate du Sultan pour se rendre en France. Sa Haute-esse, toujours avec sa courtoisie accoutumée, a fait au Père Horner l'offre d'un passage gratuit pour ce cher frère jusqu'au port de Hambourg, où la frégate doit mouiller.»

— 8. — L'un des précédents Bulletins faisait mention de l'accident arrivé à notre chapelle dont le toit s'était effondré. Pendant qu'on travaillait à réparer ce bâtiment, nous avons affecté au service du culte un grand appartement de la maison. Après une longue attente, nous avons pu rouvrir de nouveau l'ancienne chapelle, restaurée et modifiée selon certaines dispositions qui doivent la rendre plus comenable qu'auparavant. De grandes fenêtres ogivales ont été percées le long de la nef. La plate-forme est remplacée par une toiture de tôle galvanisée qui disparaît à l'intérieur derrière une toile peinte se déroulant en forme de voûte. Les marbrures qu'on y distingue contribuent encore à tromper l'œil, par l'apparence mieux dissimulée d'un fond solide. Tout le chœur est ainsi marbré. L'ensemble satisfait assez le regard; et ce modeste sanctuaire ne laisse pas d'éveiller une douce impression de piété. Ce travail est dû en partie au F. Eucher, venu express au mois de janvier, de la C<sup>te</sup>. de Bagamoyo.

« Ce fut le 19 mars, fête de St. Joseph, Patron de la C<sup>te</sup>, qu'on prit possession de la Chapelle. Depuis lors, nous avons continué d'y célébrer les offices; et, toutes les grandes fêtes, les musiciens du Sultan, nos braves Portugais, nous prêtent le concours de leurs voix pour chanter la messe. Pendant les trois derniers jours de la Semaine - S<sup>te</sup> ils se sont succédé par petits groupes devant le reposoir pour l'adoration du C. S. Sacrement. Ils nous ont aussi aidé pour le chant de l'office des ténèbres, ce jour-là et le lendemain. La petite colonne portugaise mêlée aux habitants de Zanzibar, compose le principal noyau des catholiques que nous avons ici; et il est regrettable que personne dans la C<sup>te</sup> ne comprenne leur langue, afin de les instruire et d'entretenir leurs bonnes dispositions. Aussi le Père Duparquet, dans le courant de Juin, a heureusement profité d'un petit voyage à Zanzibar, pour leur faire leur communion pascale qu'ils s'étaient vus contraints de différer jusque-là. Le 12, Dimanche de la C. S<sup>te</sup> Ermité, il a fait le prône en portugais. »

— 9. Le Consul de France, M. de Viéme, se montre toujours très-bien disposé à notre égard. Pendant la durée du choléra, il venait presque tous les jours à l'ambulance que nous avions établie assez loin de la C<sup>te</sup>, ainsi qu'à l'hôpital, pour visiter nos pauvres cholériques et les encourager par de bonnes paroles. Il a écrit au Ministère, en faisant le plus bel éloge de la part de dévouement que la Mission catholique a su apporter dans ces tristes conjonctures pour le soulagement des malheureux atteints par le fléau. Il a profité de la circonstance pour solliciter une allocation en faveur de notre hôpital.

« Le gérant du Consulat anglais n'est pas moins bienveillant à notre égard. Il nous a gratuitement cédé six noirs pris chez un Bamian qui contrevenait à la loi en gardant des esclaves. Ces hommes nous seront utiles par leur travail.

« Vous avons également reçu du Comité Maritime établi à Londres, une somme de 1000 £. envoyée au Ministère et destinée à la Mission. C'est le Consul de France qui a servi d'intermédiaire. Cette gratification nous était attribuée en reconnaissance des services rendus par la Mission pour le sauvetage d'un navire de commerce anglais. La Mission protestante n'a pas été moins bien rémunérée que nous : une somme égale lui a été allouée par le Comité. Nous devons avouer qu'on a beaucoup exagéré nos services ; quelques travaux faits dans nos ateliers nous avaient été payés exactement : tout au plus restait-il à apprécier les soins que nous avons donnés au Capitaine du bâtiment. Cet homme avait été reçu dans notre hôpital et y était mort. » (Sé. du 9 fév.)

— 10. « Pour ce qui est de la Mission protestante et de l'Evêque anglican, le prosélytisme de la secte, il faut le dire, est bien radouci. L'évêque étant malade a fait savoir au P. Paur qu'il désirait beaucoup le voir et l'entretenir. Il a des qualités naturelles recommandables, et on serait assez porté à croire que la grâce frappe à la porte de ce cœur pour opérer une conversion. Vierge Marie en seconder l'action ! » (Sé. du 9 fév.)

« Le P. Paur a pu disposer aussi de l'imprimerie de la Mission pour publier un catéchisme traduit en Souahili. On n'a fait nulle difficulté de se prêter à son désir et de faire fonctionner les presses protestantes pour une œuvre toute catholique. »

— 11. La faveur dont la Mission du Zanguebar a joui depuis sa fondation ne se ralentit pas. Les dons pour le rachat des jeunes noirs affluent sans cesse. M. G. Chaume vient de publier un charmant petit livre dont nous ne donnerons pas l'analyse pour laisser à nos confrères des différentes Ctes tout le plaisir qu'ils auront à le lire.isons que cette si émouvante histoire de Suïma a été accueillie partout avec autant de sympathie que d'intérêt ; et que des offran-  
des

en grand nombre sont venues prouver que cet intérêt n'était point stérile. Nous espérons bientôt annoncer encore à nos lecteurs un nouvel ouvrage de ce pieux et savant auteur, sur la Mission de Zanzibar, dont il s'est rendu l'auxiliaire si dévoué et si généreux.

Une récente lettre du P. Horner à M<sup>g</sup>. Guillaume complète par quelques traits le caractère de Suéma et ajoute divers renseignements sur son état présent. Cette jeune personne compte maintenant 19 ans; son dessein est de devenir religieuse, et dans ce but elle a refusé plusieurs fois de se marier. Elle est au Noviciat de la Mission où elle se fait remarquer par une grande piété, une humeur toujours égale, un naturel des plus heureux. Pendant l'épidémie son dévouement a égalé celui de la Sœur de charité la plus âgée: elle n'a pas quitté un seul instant ses compagnes malades, et lorsque la mort enlevait une des petites filles qu'elle avait soignées, on eut dit, à ses pleurs et à ses sanglots, une mère se lamentant sur la mort de son enfant. Suéma devenue Sœur, sera sans doute la première religieuse des indigènes de son pays et de celles de notre côte du Zanzibar. (Lett. du 15 juin)

---

### Acte de N. O. de Bagamoyo.

---

1. Titres de concession de terrain. Omer à l'orientale à cette occasion. —
2. Transfert de l'orphelinat des Filles. — 3. id. des latinistes. Bâtimens. Direction —
4. 1<sup>re</sup> apparition du choléra à Bagamoyo. 5. Victimes parmi les enfans. —
6. Mort d'une Sœur. Cholérine. — 7. Bienveillance du Consul. — 8. Œuvre agricole. Plantations. — Appendice — Lettres diverses du Sultan. . . .

Extrait de la Corresp. — 1. Depuis la délimitation solennelle du terrain de la Mission, opérée en présence du délégué du Sultan et garantie par des titres authentiques de concession, nos confrères de N. O. de Bagamoyo sont en paisible possession de leur propriété. Nous donnerons

à l'appendice quelques-unes des lettres du Sultan. « Tout le monde, écrit le P. Horner a été surpris de ce que Saïd Meggid nous concédât de pareils titres, contre l'usage observé généralement. C'est une nouvelle marque de bienveillance et une véritable bienfait pour la Mission, qui saura se montrer reconnaissante. » (Lett. du 8 oct.)

« Le délégué du Sultan qui avait présidé à la fixation des limites, ajoute le P. Horner, est lui-même prince et ancien Sultan des Mehehins, Il s'est établi entre lui et nous des relations très-amicales qui pourront dans la suite nous le rendre très-utile. Il logeait et prenait chez nous ses repas. Afin de lui faire honneur, j'ai invité deux fois les personnages chargés de présider au mesurage. C'était chaque fois un festin; non de 90 couverts, comme on dirait en Europe, mais de 90 convives. Car ici il n'est pas du tout nécessaire que chaque convié ait son couvert. Les notables eux-mêmes y vont plus simplement. Deux verres suffisent à trois douzaines de personnes, et pour ce qui est des fourchettes, des couteaux et des cuillers, ce sont ici des instruments inutiles. On pose simplement un immense plat de viande et de riz; et chacun y pèche à son gré de la main droite; la main gauche est réservée à un tout autre soin. Le commun des invités reçoit de l'eau en boisson; à ceux de qualité; on offre du sirop ou Charba. Le festin achevé, on se lave les mains, puis on boit du café aussi longtemps qu'il en est servi. Parmi ces commensaux, beaucoup s'invitent eux-mêmes. On sait qu'à tel endroit il y a fête, on s'y rend pour le repas, et l'on va sans plus de façon s'installer à table. Gare à qui n'aurait pas compté avec ces flots de parasites, en mesurant son riz et sa viande. C'est un usage oriental qu'il faut absolument subir. » (Lett. du 8 oct.)

— 2. Les travaux de construction ont été continués activement à N. 49. de Bagamoyo. Les indigènes l'appellent la ville des Balanes. Le nombre des habitations,

simples cases ou autres bâtiments, atteint déjà la quarantaine.

Les maisons destinées aux Sœurs et à leurs enfants sont maintenant occupées par les Filles de Marie et les petites orphelines transférées de Zanzibar à Bagamoyo sous la direction du P. Baur. « C'est le 14 novembre, écrit le P. Horner, que j'ai joui de la réalisation d'un dessein formé depuis 6 ans. Qu'il était consolant de voir 7 Filles de Marie, accompagnées d'une cinquantaine d'enfants, venir prendre possession de leur Établissement. Et n'y avait-il pas lieu, comme disait St. François de Sales, de se réjouir de l'arrivée de cette ruche d'abeilles, destinée à faire un si bon miel ! » (Lett. du 6 Déc.)

— 3. Le P. Horner avait eu l'intention d'élever un bâtiment spécial pour les latinistes afin de les séparer des autres jeunes garçons et d'en faire proprement le petit séminaire de la Mission. Ce projet a été quelque temps entravé dans son exécution, par suite de l'irruption du choléra à M. G. de Bagamoyo. Mais une lettre du 18 juin, qui vient d'arriver, annonce la reprise et l'entier achèvement des travaux. Voici la description sommaire qu'en donne le P. Horner lui-même :

« Le petit séminaire se compose d'une longue maison qui comprend la chambre du P. Scheuermann, le dortoir et le réfectoire des latinistes. Au centre du local affecté à cette œuvre, et pour faciliter la surveillance générale, j'ai fait construire un chalet suisse pour le Père Duparquet. Deux autres chalets du même genre s'élèvent latéralement des deux côtés ; ils pourront servir de salle d'étude et de salle de classe. » (Lett. du 20 juin)

C'est le 17 février que les petits séminaristes sont partis de Zanzibar pour s'installer dans leur nouvelle résidence ; ils étaient conduits par le Père Scheuermann, qui devait partager avec le Père Duparquet les sollicitudes d'une œuvre si intéressante et si

étroitement liée à l'avenir religieux de la Mission. Ils sont maintenant au nombre de 12. C'est, en espérance du moins, un petit collège apostolique de douze jeunes missionnaires que le P. Duparquet est plus spécialement appelé à former et à développer, afin de les rendre les ouvriers évangéliques fervents et zélés de cette terre infidèle. (Lett. du 15 juin)

— 4. Ces heureux commencements de l'orphelinat et du petit séminaire entrepris à N. 19. de Bagamoyo, devaient toutefois avoir leurs jours de deuil. Le choléra, qui d'abord n'avait fait qu'inspirer de l'inquiétude à l'annonce des cruels ravages exercés à Zanzibar et, plus près de l'Établissement, dans le petit village de Bagamoyo, allait aussi en franchir l'enceinte jusque-là respectée.

« Comme le fléau, écrit le P. Horner, faisait mourir une trentaine de personnes par jour sur la population de 500 âmes réunie à Bagamoyo, et même, pendant quelque temps, près de 50 des noirs venus de l'intérieur, on cessa d'enterrer les morts; on se contentait de les jeter dans les haliers. De là des exhalaisons pestilentielles qui devenaient dangereuses pour nous. J'armai d'un fusil un vieux noir que je chargeai de faire la ronde aux abords de nos bâtiments. Grâce à cette précaution, nous fûmes protégés contre ce danger. » (Lett. du 28 Déc.)

— 5. « Au mois de Janvier le choléra paraissait avoir cessé ses ravages et nous pensions échapper entièrement. Mais la Providence nous ménageait aussi notre part dans cette cruelle épreuve. Le 2 février nous avions eu une 1<sup>re</sup> Communion de 14 jeunes privilégiés. Or, quatre jours après, le 6, se produisit dans la maison le premier cas de choléra sur un enfant Rouxon âgé de 3 ans. Presque en même temps nous arrivaient nos jeunes latinistes, qu'on avait fait partir de Zanzibar sur l'avis du médecin, à cause

de l'épidémie qui sévissait fortement dans cette île. Qu'elle ne fut pas leur stupeur en apprenant que trois victimes, deux petits garçons et une petite fille, avaient déjà été moissonnés par le choléra. Ils n'avaient de consolation que celle de pouvoir se dire que le fléau n'avait pas été importé par eux à N. 19, de Bagamoyo. Nous eûmes toutefois plus d'un mois de répit.

« Le 15 mars, étant dans la cour des Sœurs, je sentis une exhalaison très caractérisée, qui me parut être l'odeur suive générale des miasmes du choléra. Ces craintes malheureusement n'étaient pas chimériques. Le lendemain en effet 18 petites filles étaient atteintes chez les sœurs, et le soir même, trois d'entre elles avaient succombé. En peu de jours nous avions perdu 15 orphelines, et parmi elles la fille de feu Moon. Jablonski. Pour plusieurs, la durée de la maladie n'avait été que de 3 heures. Un arabe, de nos voisins, Saïd Mukharani, qui eut la générosité de nous offrir sa maison, nous permit de faire évacuer l'orphelinat, cette mesure eut d'heureux résultats.

« Jusque-là nous n'avions perdu que 3 garçons et nous pensions être au terme de l'épreuve; mais le vendredi-saint, quatre autres de ces enfants meurent comme foudroyés. Grâce à Dieu, c'étaient les dernières victimes; car vainement nous avons cherché un asile pour leur faire changer d'air, en quittant la maison qu'ils occupaient.

« La somme des décès s'est ainsi élevée à 23; parmi nos enfants de Bagamoyo, ce qui ajouté aux 4 morts de Zanzibar, donne un total de 27 jeunes victimes. En outre après les ravages du choléra, deux autres petites filles ont succombé aux suites d'un empoisonnement qu'il a été impossible de neutraliser avec efficacité; c'étaient deux petites orphelines de N. 19. de Bagamoyo. » (Lett. du 15 juin)

Ces âmes innocentes et pures se sont envolées vers

la patrie céleste comme un chœur de petits anges, dont l'intercession auprès de Dieu ne sera pas sans fruit, nous l'espérons, pour la Mission naissante du Zanguebar, — 6. Les Bonnes Filles de Marie si assidues auprès des cholériques et si dévouées, ont été, elles aussi, douloureusement éprouvées. L'une d'elles, la Sœur Marie Julienne, nouvellement arrivée de Bourbon, succomba après quatre jours de cruelles souffrances. Une seconde, la Sœur Marie-Augustine, qui était mourante, finit par se remettre peu à peu. Épuisée de fatigues et consumée de chagrins, la Mère Supérieure fut, pendant plusieurs jours, entre la vie et la mort; grâce à Dieu et à Marie elle a pu se rétablir.

« Quant à nous, les occupations et les soucis incessants dont cette maladie devint l'occasion, nous causèrent de grandes fatigues. Tous, plus ou moins, nous fûmes atteints de la cholérine. Quelques précautions hygiéniques ont contribué à nous préserver d'un plus grand mal. Chaque soir, par exemple, chacun prenait avant de se coucher, une potion de thé alcoolisé; boisson des plus saines et des plus bienfaitantes.

« Le chiffre des personnes mortes à Bagamoyo pendant l'épidémie est de 1600 environ. L'épreuve a été cruelle; mais comme tous les châtimens de Dieu, elle est pour le pays une garantie d'espérance en la divine Bonté et, pour nous en particulier, un gage tout spécial des bénédictions qu'Elle réserve sans doute dans l'avenir à notre chère Mission. » (30 janv.)

— 7. Le Consul de France, M. de Nieme s'est bien noblement et bien généreusement montré dans ces douloureuses conjonctures. Non content de visiter les cholériques de Zanzibar, il a voulu encore venir nous témoigner par sa présence et ses bonnes paroles, toute la sympathie qu'il nous portait et la part qu'il prenait à nos afflictions. Comme les navires à vapeur du Sultan se trouvaient alors loin de Zanzibar, il

ne craignit pas d'affronter les ennuis et les fatigues d'un voyage fait à bord des embarcations des indigènes, et il fit un boutre pour se rendre à Bagamoyo. Le calme le retint en mer un jour et une nuit. Vous nous avez été bien touchés de cette marque de dévouement. » (Lett. du 30 juin)

— 8. L'œuvre agricole de Bagamoyo prend de très-beaux développements. « Cette année, dit le P. Horner, nous avons défriché et ensemencé 40 hectares de notre propriété. Ambrewades, lentilles du pays, haricots, patates, mil, maïs, manioc etc..., ont fourni à ces différentes plantations. Le P. Leparquet trouve notre manioc superbe, plus beau même qu'au Gabon. Nos vignes poussent à merveille, et à Zanzibar, le P. Scheuermann a obtenu des raisins aussi beaux et aussi bons qu'en France.

« Nous avons aussi planté une très-belle allée de Manguiers de 450 mètres de long, derrière l'Établissement et plus loin que la clôture. Au-devant et toujours en dehors de l'enclos, se trouvent 400 cocotiers. Une allée de 12 mètres de large et qui, terminée, en comptera 900 de parcours, prépare une avenue vraiment triomphale (c'est le mot de M. de Viéme), depuis notre maison principale, jusqu'au rivage. Elle sera formée de flamboyants, qui alterneront avec des aréquiers. L'utile s'unira donc ainsi à l'agréable, car l'aréquier donne un rendement de 5<sup>e</sup> par an. En-deca de la haie de clôture, nous avons commencé une plantation de cocotiers dits de Zomba. Les Sœurs ont aussi planté une allée de Jakiers, et l'an prochain, pour faire pendant à celle-là, les enfants de la section agricole en planteront une autre sur leur terrain. » Nous aimons à penser que dans l'avenir l'œuvre agricole de Bagamoyo fournira à la Mission de bien précieuses ressources.

(Lettre du 15 juin.)

## Appendice.

## I.

Lettre du Sultan aux chefs de Bagamoyo.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux  
de Saïd Meggid,

A tous les chefs de Bagamoyo salut et bénédiction de Dieu sur vous.  
Après: Rakib Seif part, et nous lui avons donné l'ordre de mettre  
des limites entre les habitations de Bagamoyo et celle du Père, et  
de les déterminer par des bornes fixes. Nous vous recomman-  
dons d'être pleins de respect et d'égards pour lui.

Par son ordre  
Solâïmane ben Aly.

98 Rakib Laeher.

## II.

Lettre du Sultan aux premiers chefs militaires  
de la côte.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux,  
de Saïd Meggid,  
au Tchémadar Sabre.

Rakib Seif part; nous lui avons ordonné de limiter le  
terrain entre les habitants de Bagamoyo et les Pères et d'établir  
des bornes au bout des lignes de séparation. Ne levez pas  
les yeux de dessus les Pères et soyez convenable, poli et con-  
descendant avec eux.

Par son ordre  
son serviteur Solâïmane ben Aly.

## III.

Lettre du Sultan  
au R. P. Hornet, Supr. de la Mission.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux,  
de Saïd Meggid,

A tous ceux qui verront les présenter.

Après; Nous avons donné gratuitement à l'Evêque français,  
Mon Père Supérieur, un terrain dans notre ville de Bagamoyo,

afin qu'il le cultive. La longueur du terrain est, partant de sa maison à chacun des quatre points cardinaux, une longueur de cinq cents pics, à l'exception de la limite posée par le voisinage.

Pour Son Altesse,

Solaïmane ben Aly.

27 Rabiv Laacher

Nota: cette concession étant insuffisante, le sultan en accorda une autre certifiée légitime par la lettre suivante.

IV.

Lettre du vizir du Sultan  
à M. Ch. de Vienne, Consul de France.

Au nom de Dieu Clément et miséricordieux,

À la Seigneurie de qui la dignité est haute et dont la valeur et la place sont élevées, l'honorable, le très-poli, le sublime, le respectable M. Ch. de Vienne, Consul de la Hauteuse du grand Souverain l'Empereur des Français, à Zanzibar;

Que Dieu garde le soleil de son bonheur et protège l'astre de sa gloire, ainsi soit-il!

Après: Je suis honoré d'annoncer à Votre Excellence que: a été facilité par Son Altesse Monseigneur Dispensateur des grâces, le désir de notre Am, l'Evêque de France, Mon Père Supérieur, qui est de prendre plus qu'il n'a été désigné précédemment, de chaque côté 500 pics, c'est-à-dire maintenant de chaque côté mille pics, soit 2000 pics de largeur sur 2000 pics de longueur. Et la paix. — Écrit le 12 Jamad el awal

De l'ami intime,  
signé: Solaïmane ben Aly,

« De sa main.

V.

Lettre du Sultan  
en réponse à celle de remerciements du R. P. Horner.

De Meggid ben Saïd,

À l'ami respectable et poli, Mon Père Supérieur, Supérieur de la Mission française qui est à Zanzibar.

Que Dieu conserve sa personne et rende ses moments heureux. Ainsi soit-il!

Cette lettre honorable est parvenue, et ton ami a compris

(1) 1 pic est une mesure de longueur de 50 centim. environ. C'est la corde krouque.

ce que tu y relates à savoir que Rahib Seif et le Echémadar Sabre t'ont délimité le terrain que nous leur avons ordonné de te délimiter, et que tu es reconnaissant de cela.

Or, nous demandons à Dieu de répandre sa bénédiction sur quiconque fait le bien. Nous avons recommandé au Echémadar Sabre et aux habitants de la côte, la politesse et les égards envers toi.

Chaque objet dont tu auras besoin, un signe de toi, et la paix. — Écrit le 27 Jamaddi-Aval 1286.

Cachet du Sultan.

De son serviteur et par son ordre  
signé: Solaimane Ben Aly.

Pour copie conforme et traduction fidèle de toutes les lettres précédentes.

Horner *sub.*

---

## INDE.

---

### Cté de Chandernagor.

---

1. Maladie du F. Alphonse. — 2. Arrivée du P. Salles. Départ du P. Power. Regrets des enfants. — 3. Ecole des Européens. nombre. Espérances. — 4. id. des natifs. — 5. Bâtimens de cette école commencés. Orphelinat fini. — 6. Loterie projetée. Don du Docteur Thompson.

À défaut du Bulletin, voici quelques extraits de la correspondance:

— 1. « La maladie a de nouveau visité la petite Cté de Chandernagor et fait craindre quelque temps pour les jours au cher F. Alphonse. Il a été atteint d'une fièvre maligne qui ne l'a point quitté de trois longs jours. Une nuit tout entière nous sommes restés dans une cruelle anxiété, ne sachant s'il nous fallait espérer encore malgré toutes nos craintes. Nous nous sommes donc vus obligés de congédier nos enfants sans examen, ni distribution de prix. Depuis cependant, la santé de ce cher Frère a pu heureusement se remettre, avec du repos et des soins. » (Lett. du 21 Déc.)

— 2. « Le P. Salles, nouveau Profès, parti le 25 Déc. de Marseille pour la destination de Chandernagor, arrivait,

après une heureuse traversée, au sein de la Cté. Quelque temps plus tard, le 6 février, le P. Power qui avait reçu son obédience pour Maurice, la quittait pour se rendre dans cette colonie. Son départ a été l'occasion d'une manifestation bien touchante de regrets de la part des enfants de l'école. Ils n'ont fait que pleurer toute la journée, et le moment arrivé où le bon Père devait se séparer d'eux; c'a été une vraie désolation, à laquelle on ne pouvait demeurer insensible tous les enfants, comme aussi des jeunes gens de 20 ans, fondaient en larmes.

« De pareilles démonstrations prouvent que nos peines ne sont pas perdues auprès de ces cœurs que nous travaillons à former. » (Lett. du 7 fév.)

— 3. « Les enfants de l'école des Européens qui témoignaient surtout de cette vive sympathie; nous donnent lieu maintenant de nous féliciter de leur conduite. Il avait fallu à une certaine époque agir avec sévérité, pour prévenir comme une sorte d'esprit d'insubordination qui tendait à se manifester; mais depuis lors un changement sensible et consolant s'est opéré dans leurs dispositions.

« Le départ du P. Power paraissait devoir être très-préjudiciable à cette école; à cause du cours d'anglais pour lequel il allait être bien difficile de le remplacer. Néanmoins plusieurs demandes d'admissions ont été adressées. Dans le courant de mai, six nouveaux pensionnaires se sont ajoutés à ceux qu'on avait auparavant; trois autres étaient attendus pour le 1<sup>er</sup> juin, d'autres enfin n'avaient pu être admis. Cette augmentation a dû élever à 54 le nombre total des élèves de cette école, qui au mois de février en comptait 45, dont 19 internes et 26 externes. » (Lett. du 7 fév. et 26 mai).

« Parmi les enfants chrétiens de l'école payante, nous avons voulu essayer de recevoir des élèves natifs

Nous en avons admis deux au commencement de l'année au même titre que les autres. Nous n'étions pas sans craindre que leur présence ne froissât la susceptibilité des européens. Mais au contraire, loin d'être repoussés et méprisés de leurs compagnons, ces enfants ont rencontré sympathie et affection. Peut-être pourra-t-on dans la suite faire un plus grand nombre d'admissions. Ce serait le moyen de mieux inculquer à ces jeunes natifs, encore païens, les maximes d'une bonne éducation chrétienne, et de préparer la conversion de la haute classe de la population indienne. » (Lett. du 1<sup>er</sup> mars)

— 4. « Quant à l'école des natifs composée d'abord de deux catégories : la partie payante, pour laquelle il existait un cours d'Anglais, et la partie non payante qui suivait les cours gratuits de français, on s'était vu contraint, de fondre ces deux catégories en une seule et de supprimer l'enseignement de l'anglais. Le refus de l'Administration de souscrire au vote de la municipalité de Chandernagor allouant pour solder des professeurs une somme de 11190<sup>f</sup>, avait nécessité cette mesure et rendu comme imminente la chute complète de cette école. Bien qu'elle soit toujours en souffrance, le P. Barthet ne désespère pas de la voir se relever un jour. Le Gouvernement anglais se propose en effet de supprimer beaucoup des petites écoles et d'augmenter dans les autres les rétributions mensuelles. De cette sorte, la concurrence sera moins nuisible, et l'on pourra peut-être dans l'avenir, lorsque les bâtiments que le P. Barthet fait construire, pour les natifs seront achevés, rétablir les choses telles qu'elles étaient anciennement, en recommençant le cours d'anglais pour les examens de l'Entrance. L'école des natifs, comme moyen de propagande catholique, par l'évangélisation de la jeunesse païenne du pays, est d'une importance capitale. » (Rapport du 13 août. Lett. du 26 mai.)

— 5. Pour subvenir aux frais de construction de ces

nouveaux bâtiments, le P. Barthet a eu encore recours à une loterie. Elle a eu un succès extraordinaire, et le bénéfice net s'est porté à 3760 roupies, 4100<sup>s</sup>. de notre monnaie. Les travaux ne seront finis probablement qu'à la fin de cette année. L'école des natifs pourra être ainsi transférée auprès du presbytère de sorte qu'il ne restera plus de séparé du centre de la C<sup>te</sup> que l'école payante des Européens.

L'orphelinat des natifs, élevé avec le produit d'une précédente loterie a pu recevoir les jeunes enfants natifs pour lesquels il a été construit. Ceux-ci en ont pris possession dans les premiers jours de Mars. Ils s'y trouvent parfaitement établis et logés. Le local peut en contenir une trentaine. Le P. Joachim est spécialement chargé de leur surveillance. (Lett. du 28 mars)

— 6. Encouragé par la bonne réussite des loteries qu'il a jusque-là organisées pour subvenir à l'entretien de ces différentes œuvres, le P. Barthet se propose d'en essayer une nouvelle. Elle ne portera pas moins de 50,000 billets, à 2 roupies chacun. Cette loterie, faite du consentement de M. l'abbé Brunie, Prêtre ap<sup>re</sup> de Pondichéry, sera aussi, on l'espère, patronnée par le Gouvernement. Les fonds dont elle permettra de disposer seront affectés tout d'abord à la construction d'une église et de l'école payante des Européens. D'autres projets pourront encore être réalisés avec ces ressources.

On s'expliquerait difficilement qu'on puisse par un moyen de cette nature arriver à des résultats si considérables, si l'on ne tenait compte d'une prédilection bien marquée des Indiens pour les loteries. La Société de St. Vincent de Paul vient de mettre ainsi en loterie à Calcutta une maison estimée 28,000 roupies, on espère en tirer un bénéfice de 20,000 roupies. Les billets sont de 10 roupies chacun.

— 7. Dans une lettre du 26 mai, le P. Barthet parle d'une offre avantageuse qui lui a été faite par le Docteur Thompson, médecin anglais de Chinsara.

Le médecin, quoique protestant, est l'ami dévoué de la maison. C'est toujours gratuitement qu'il a donné ses soins aux membres de notre C<sup>té</sup>, ainsi qu'aux Sœurs de S<sup>t</sup> Joseph. Touché de l'état d'épuisement, où la fatigue et les maladies les réduisaient souvent, et n'osant à cause des frais leur prescrire un séjour de quelque temps à la campagne pour respirer un air meilleur et se rétablir, il a cédé au P. Barthet sa propriété d'Agira. Cette propriété doit être vendue et tout l'excédant du prix de vente au-dessus de 15,000 roubles, somme qui lui sera réservée, devra être affectée, comme fond spécial, à subvenir à l'entretien des membres des deux C<sup>tés</sup> qui auraient besoin d'un séjour de quelques mois dans les montagnes, afin de se reposer de leurs travaux ou de rétablir leurs forces. (Soll. au 26 mai)



## NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>TÉS</sup>.

1 Août 1870.

— Le dernier paquebot du Brésil nous a ramené d'Afrique les P. P. Aymonin et Stoll ainsi que le Frère Maxence.

— Depuis Lisbonne, ils ont voyagé avec le P. Poussot que l'état de sa santé contraignait aussi à revenir à la Maison-Mère. Ils sont arrivés à Paris le 28 juillet.

— Le lendemain, nous avons également reçu le Père Eschbach de la C<sup>té</sup> de Rome. Il nous a apporté plusieurs nouvelles lettres postulatories des plus favorables pour la Cause de notre vénéré Père.

— Depuis le 24, M<sup>r</sup> Maupoint rentrée de Rome, se trouve en résidence au séminaire, où il vient de faire aujourd'hui une ordination extra-tempora.

— Au moment où se termine ce Bulletin, le C. R. Père reçoit une lettre du Gabon qui nous apporte la douloureuse nouvelle de la mort du P. Dupraz, emporté par une fièvre bilieuse le 7 juin dernier, après avoir pu cependant recevoir les derniers sacrements et prononcer ses vœux perpétuels. Prions Dieu pour le repos de l'âme de ce cher confrère et en même temps pour cette mission si éprouvée de la Guinée!



# Bulletin Général.

N<sup>o</sup> 60.

PROVINCE D'AMÉRIQUE.

de Novembre 1869 à Juillet 1870

Martinique.

Nous n'avons encore aucun Bulletin des C<sup>tés</sup> de la Martinique, et la correspondance elle-même ne nous donne que peu de renseignements. Voici les quelques nouvelles que nous trouvons sur chacune des C<sup>tés</sup>.

C<sup>té</sup> de St- Pierre.

1. Santé's. — 2. Rentrée du Collège. Petit Séminaire. — 3. Visite du nouveau Gouverneur. Hommes relig<sup>x</sup> parmi les Chefs d'administ<sup>r</sup>. — 4. Situation religieuse. Evêque résiné. Retour de M. Guéron. — 5. Tremblement de terre. — 6. Découverte intéressante.

— 1. Après avoir payé à la fièvre jaune et aux influences du climat le cruel tribut de 4 morts et de 18 malades, Nos Pères des diverses C<sup>tés</sup> de la Martinique purent néanmoins, après le repos des vacances, reprendre leurs travaux de la nouvelle année. La rentrée eut lieu au collège, comme de coutume, vers la mi-janvier, et depuis cette époque les santés se sont assez bien maintenues. Le Père Emonet toutefois a ressenti une forte attaque de coliques sèches qui l'ont bien fait souffrir. Un Scolastique, M. Pfliffer a éprouvé aussi une forte fièvre catarrhale;

dont il a été très-lent à se remettre. Un séjour de deux mois environ aux eaux thermales du Trêcheur lui a été rendu nécessaire. (Lettre sans date)

— 2. La rentrée des élèves a été très-brillante cette année encore. Nos deux Établissements de St-Pierre et de Fort-de-France se trouvent ainsi compter plus de 400 élèves; et ce nombre tend à s'accroître tous les ans. Il faut attribuer cette augmentation en majeure partie à l'état prospère du pays, où les fortunes se refont, grâce aux rendements plus avantageux des grandes usines à sucre, construites dans plusieurs localités de la colonie. (Lett. du P. Brunetti du 19 fév.)

Le Petit-Séminaire se maintient toujours dans de bonnes conditions; cette année, le P. Maîtrejean a remplacé le P. Babet dans la direction de cette œuvre, et il a avec lui le P. Digue, chargé aussi, en qualité d'aumônier, des enfants du pensionnat des Sœurs de St-Joseph. (Lett. de M. Guesdon du 7 mars)

— 3. Nos Pères du collège et l'Établissement tout entier ont reçu, peu de jours après son arrivée, la visite du nouveau Gouverneur, M. Moenche de Loïme, nommé par Décret impérial du 19 février 1870.

La Martinique est vraiment favorisée à ce point de vue: Gouverneur, Ordonnateur, Directeur de l'Intérieur, Contrôleur colonial, Médecin en chef de l'armée ainsi que beaucoup d'autres employés, remplissent sans respect humain leurs devoirs religieux. (Lett. du 18 mai)

L'Ordonnateur, nouvellement arrivé dans la colonie, est ce même M. Gaudin de Lagrange, dont la conduite si digne et si ferme a provoqué à un si haut point l'animadversion des chefs du parti révolutionnaire pendant les troubles de St-Denis. Le Directeur de l'Intérieur, M. Erillard, lui aussi de nomination toute récente, est un créole de la Martinique, bien dévoué aux membres de notre Cong. qu'il a eu l'occasion de connaître auparavant déjà dans cette

colonie, et plus tard, pendant quelques années de service dans les Etablissements français de l'Inde.

4. La situation religieuse reste toujours la même et l'évêque si impatiemment attendu de la population tout entière de l'île, semble devoir lui être encore refusé pour un temps plus ou moins long.

et il était bruit, on s'en souvient, dans les hautes régions officielles, d'une sorte de transaction entre le Gouvernement français et le S. Siège; mais ce projet ne semble guère devoir se réaliser. Plusieurs journaux religieux, notamment le Monde et l'Univers, ont éveillé l'attention sur ce regrettable état de choses, à l'occasion du vote du budget des colonies. Espérons que ces réclamations finiront enfin par être entendues. (voir spécialement l'article du monde du 27 juillet.)

Les dernières lettres de la Martinique nous annoncent le retour en France de M. l'abbé Guesdon; sans doute que M. le Vicaire général secondera par ses démarches l'effet de cet article pour arriver enfin à une solution qu'il a toujours appelée de ses vœux les moins équivoques et les plus constants.

— 5. L'île entière et plusieurs des colonies voisines ont été récemment le théâtre d'assez fortes secousses de tremblement de terre. Le 8 juin, écrit un ecclésiastique à l'un de nos Pères, à 8 h. du soir, une légère secousse, à peine remarquée, se fit sentir; elle n'était que l'avant-coureur d'autres bien plus puissantes. En effet, le lendemain à 9 h. 18 minutes, la terre tremble de nouveau; c'est d'abord un assez fort ébranlement, suivi bientôt après d'une terrible secousse qui fait éraquer toutes les palissades; beaucoup de murailles sont lézardées; tout menace ruine. Vingt minutes sont à peine écoulées qu'on éprouve une troisième commotion. Ces ébranlements du sol furent pour ainsi dire continus; pendant le reste de la journée, et les secousses se prolongèrent; jus-  
qu'au 13, en diminuant toutefois de nombre et d'inten-  
sité.

Depuis lors, la terre semble s'être raffermie sur ses bases; espérons que c'est pour long-temps. La secousse ressentie le 8, a été une des plus longues qui se soit produite depuis bien des années. Heureusement qu'il n'y a eu qu'un mouvement oscillatoire, sans secousses verticales. Celles-ci dites de trépidation sont les plus redoutables; ce sont celles qui presque toujours déterminent les écroulements de murs. A St. Pierre nombre de maisons ont été lézardées, et trois églises de construction récente, celles du Robert, du Lamentin et de St<sup>e</sup> Luce, ont principalement souffert; et ont eu leurs murailles assez endommagées. » (Lett. du 17 juin)

— 6. Le numéro des Antilles du 16 février contient un long article au sujet d'une découverte des plus merveilleuse, si elle peut réussir, faite par un jeune créole de la Martinique, M. Emmanuel Lagrange, et soumise à l'appréciation de nos Pères de St. Pierre.

« M. Lagrange, dit ce journal, voué depuis longues années à l'unique projet d'appliquer l'électricité comme moteur universel dans la science et dans l'industrie, a sacrifié à cette idée fixe jusqu'à la dernière obole du patrimoine paternel; et après avoir été un objet de risée pour quelques-uns, de commisération pour le plus grand nombre, il touche enfin au but; il est près de réussir.

« Une Commission, composée des Professeurs les plus expérimentés du Collège de St. Louis de Gonzague, et au sein de laquelle figure le P. Düllmann, dont la haute spécialité est une garantie pour tous, a pendant plusieurs jours, étudié et soumis à toutes les épreuves possibles les découvertes de M. Lagrange, et, de ce persistant et laborieux examen est résultée la conviction que ces découvertes étaient destinées à opérer une révolution dans la science et dans l'industrie. »

« Cette Commission, nommée et présidée par le Père Emonet, et composée des P. P. Düllmann, Gleckler, Renaud, Babet, Maitrejean et Robo, s'est réunie

les 28, 29, 30 et 31<sup>re</sup> décembre 1869, huit heures au moins par jour, et après un examen minutieusement fait sur les travaux de M. Sagrang, le P. Emonet a adressé au Président de l'Académie des sciences, en date du 14 février 1870, une lettre signée de lui et des autres Pères de la Commission, pour appeler son attention sur cette découverte intéressante. Nous n'en connaissons pas encore les résultats.

Nota. — C'est par inadvertance que l'ordre des C<sup>tes</sup> a été interverti.

### C<sup>te</sup> de N. D. de la Délivrande.

1. Placement du P. Dessaint au Morne-Rouge.

— 1. Le P. Dessaint a remplacé dans la C<sup>te</sup> le Père Chevalier et complète le personnel, formé en outre du P. Blampin et du F. Marie-Joseph.

### C<sup>te</sup> de Fort-de-France.

1. Personnel. — 2. Allocation p<sup>r</sup> l'Établ. État des travaux. —

3. Nouveau Gouverneur.

— 1. « Notre rentrée, écrit le P. Brunetti, s'est faite en même temps qu'à St-Pierre. Quelques modifications ont eu lieu dans notre personnel: les P. P. Le Belley et Raoux ont remplacé le P. Buisson et un séminariste, maintenant prêtre, M. Perrot nous a été aussi donné en remplacement d'un séminariste créole qui est allé au Errou-Kaillant continuer sa théologie. Nous sommes donc 4 Pères, les P. P. Le Belley, Le Douarin, Raoux et moi, et nous avons trois scolastiques, M. M. Duss, Jarles et Perrot. »  
(Lett. du 7 avril.)

« Notre rentrée a été bonne; nous comptons dès la première semaine près de 100 élèves. Ces enfants sont dociles, mais ils ont un grand fond de légèreté. »

— 2. « Nous avons obtenu 15000<sup>fr</sup>. du Conseil général pour l'achèvement de notre collège. Cette somme suffira

quant au strict nécessaire pour permettre de s'installer.» (Lett. du 8 fév.) « toujours d'hui 8 juillet, ces travaux sont à peu près terminés, cependant nous ne pensons prendre possession qu'à la fin d'août ou au plus tard au commencement de septembre.

« Nous avons reçu un autel magnifique et notre chapelle est charmante. Quand elle sera ornée, ce sera pour le style et les proportions la plus jolie chapelle de la Martinique, comme notre autel est le plus beau qu'il y ait ici.» (Lett. du 8 juill.)

— 3. Le nouveau Gouverneur a fait son installation à Fort-de-France le samedi 23 avril. Le lendemain dimanche, il s'est rendu à l'église, en cortège solennel, accompagné de tous les chefs d'administration, M. le Vicaire général Administrateur était allé à Fort-de-France pour le recevoir. Après lui avoir présenté le Crucifix à baiser et lui avoir offert l'eau bénite et l'encens, selon le cérémonial d'usage, M. l'abbé Guesdon a adressé au nouveau chef de la colonie une allocution à laquelle celui-ci a répondu en quelques mots témoignant de ses bons sentiments. Puis, on l'a conduit processionnellement, sous le dais, à son Griè-Dieu dans le chœur.

— Le 30 avril, M. le Gouverneur est allé visiter notre établissement de Fort-de-France. Il paraît animé de bonnes intentions. (Gazette officielle de la Guadeloupe, 3 mai 1870.)

---

### État du Trou-Paillants

---

1. Rentrée. 2. Ordination par M<sup>r</sup> Jonin.

1. Le 11 février a eu lieu la rentrée des séminaristes dont le nombre s'est élevé à douze. Le P. Le Belley, placé l'an dernier au Grand-Séminaire, a eu pour remplaçant cette année le P. Buisson; chargé des cours de

philosophie et d'Écriture-S<sup>te</sup>. (S<sup>te</sup>. du 19 Janv.)

— 2. Dans le courant de mars a eu lieu une ordination. C'est Sa Grandeur M<sup>gr</sup>. Gomin, Archevêque de Port-d'Espagne, qui, n'ayant pu se rendre au Concile, est allé à la Martinique pour cette cérémonie, à la demande de M<sup>r</sup>. l'Administrateur du diocèse. Quatre diacres, dont un créole, entré dans les Ordres à un âge déjà avancé, ont été promus au sacerdoce. (S<sup>te</sup>. du 19 février)

— Nous ajoutons ici les deux notices annoncées au Bulletin dernier sur les P. P. Suard et Chevalier, mais en regrettant de n'avoir pas reçu de la Martinique les renseignements que l'on devait nous envoyer et qui leur auraient donné sans doute plus d'intérêt.

### Notice sur le P. Suard décédé à la Martinique le 14 nov. 1869<sup>(1)</sup>

(1) Nous regrettons de n'avoir pu compléter la Notice du P. Suard comme celle du P. Chevalier, à l'aide des souvenirs de quelques-uns de ses confères du Scolasticat et du Noviciat.

François Suard naquit le 14 août 1838 à Pontchy, dans le diocèse d'Annecy, Haute-Savoie. Il termina rapidement le cours de ses premières études, et désirant se dévouer au salut des âmes dans les pays lointains, il sollicita son admission au séminaire du S<sup>t</sup>. Esprit, à l'exemple de plusieurs autres de ses compatriotes.

Dès les commencements, il se fit remarquer non seulement par ses talents, mais encore par son caractère simple et docile, et surtout par sa piété et sa régularité. La seconde année de son séjour à Paris, il recut la tonsure le 22 déc. 1855; il n'avait encore que 17 ans. Sa vocation s'étant manifestée plus clairement à ses yeux, il entra l'année suivante au Scolasticat, où le 17 mai, il fut promu aux ordres mineurs.

Comme on reconnut en lui une grande facilité pour l'étude, on l'envoya à Rome, continuer son cours de théologie. Le jeune Scolastique se mit avec ardeur au travail. Il était heureux de son séjour à Rome; mais cependant le souvenir du Scolasticat lui revenait souvent à la pensée. « Tout irait bien, disait-il, si nous avions ici, autant qu'à Paris, le recueillement

« du Scolasticat. Que de fois nous l'avons déjà regretté, et en avons fait, M. Richel et moi, l'objet de nos entretiens. » (Lett. du 18 avril 1857.)

À la fin de l'année 1857, il subit avec succès ses examens du baccalauréat, puis il fut, l'année suivante, rappelé à Paris pour faire son Noviciat. Le 29 août 1858, il fut admis à prononcer ses premiers vœux n'étant encore que simple mineur, et il partit bientôt après, pour se rendre avec le P. Émonet dans la Cité de St-Pierre, fondée par décret du 8 sept. 1858, pour la direction du Séminaire-Collège.

Le 24 Sept. de l'année suivante, il entra dans les ordres sacrés. Son ordination eut lieu à la Dominique le 23 fév. 1861. Ce fut Mgr. Poirier qui lui conféra cet ordre. « Le Bon Dieu, écrivait-il alors, paraît avoir jeté sur moi un regard de miséricorde; car il a béni d'une manière toute particulière ma petite retraite de préparation. Il me semble que c'est une des meilleures que j'ai faites. » (Lett. du 15 mars.)

L'expiration de ses premiers vœux devait avoir lieu cette année-là, il s'empessa de solliciter la faveur de les renouveler. « Le Rév. P. Supérieur joindra à sa lettre ma demande officielle de la rénovation de mes vœux. Vous dire combien je la désire, serait chose impossible. C'eût été pour moi le plus grand bonheur que de faire les vœux perpétuels, mais le défaut d'âge vient y mettre obstacle. Je n'ose solliciter la faveur d'une exception, quoique je me sente entièrement dévoué à la Cong<sup>e</sup>, et qu'il n'y ait pas une fibre dans mon cœur qui ne soit pour elle. Dans trois ans je la demanderai, et en attendant je vais m'en rendre digne par une exacte observation de nos saintes règles. » (v. Lett. du 13 mars.)

Ce fut toujours dans ces dispositions par rapport à sa vocation et à l'Institut, que vécut le P. Suard.

Le 6 octobre 1861, fête du St-Rosaire il renouvela ses vœux pour cinq ans, et l'année suivante il eut le bonheur de recevoir la prêtrise des mains de Mgr. Poirier. C'était le 15 avril jour de la fête de la Compassion de la C. S<sup>te</sup> Vierge.

Toujours fidèle à sa vocation religieuse, malgré les difficultés et les épreuves qu'il pouvait avoir, il sollicita quelques années après les vœux perpétuels; il y fut admis en 1864 à l'expiration de ses vœux temporaires. Ce fut, comme il l'écrivait lui-même, l'accomplissement de ses désirs les plus ardents.

Tout le temps de son séjour à la Martinique s'écoula au Collège de St-Pierre. Il professa successivement différentes classes

jusqu'à la quatrième, qu'il fit pendant quelque temps en remplissant aussi les fonctions d'économe. Il était d'un commerce agréable. On aimait à trouver en lui une humeur toujours égale et un visage gai. Naturellement actif et empressé, il mettait une grande promptitude à faire ce que l'obéissance lui prescrivait.

Longtemps il resta chargé de la Cong. des S.<sup>s</sup> Anges, formée des plus jeunes enfants du collège. Il confessait aussi un grand nombre d'élèves et il s'efforçait de son mieux d'exciter en leurs âmes des sentiments de dévotion et de piété.

Il eut aussi à cœur, comme Préfet du culte, de préparer les enfants pour les différentes cérémonies de la messe et des vêpres, et il réussit à mettre la chose en honneur parmi les jeunes Cœlés, très-heureux et très-fiers, lorsque leur tour arrivait, de remplir devant leurs condisciples les fonctions de thuriféraire ou d'acolyte.

Pendant les dix années de son séjour à la Martinique, le P. Suard s'était toujours parfaitement porté et ses forces, nullement affaiblies par le climat, promettaient pour de longues années encore un concours bien utile aux autres membres de la C<sup>te</sup>. Il allait succomber n'ayant encore que 31 ans, aux atteintes de la cruelle épidémie qui, pour nous tout particulièrement, a eu des suites si douloureuses dans nos C<sup>tes</sup> de la Martinique. Sa vie avait été celle d'un bon religieux, sa mort fut celle d'un prédestiné, comme on l'a vu par les détails donnés au dernier Bulletin de la C<sup>te</sup> de S<sup>t</sup>. Pierre. « Je vois le Ciel, s'écriait-il avec transport, le Ciel s'ouvre; le voilà, mon bon Ange; il vient à moi! Que la S<sup>te</sup> Vierge est belle! Je la vois qui tient l'Enfant Jésus dans ses bras! Voilà S<sup>t</sup>. Joseph avec l'Enfant Jésus aussi! » Ce fut dans les sentiments de cette joie toute surnaturelle que ce cher compère quitta ce lieu d'exil pour la patrie céleste.

« Le Bon Dieu, écrit à ce sujet le P. Grasser, l'a jugé mûr pour le Ciel et il est mort avec les caractères les plus éclatants d'un prédestiné. Je ne pense jamais à cette mort sans être attendri jusqu'aux larmes. Témoin aussi de celle de M. Halter et du P. Chevalier j'ai ressenti dans mon âme une indicible joie, car j'ai pu voir alors combien il était doux et consolant de mourir en religion. » (Lett. du 10 Déc. 69)

Notice  
sur le P. Chevalier,  
décédé à la Martinique le 7 Déc. 1869.

---

Le P. Louis Chevalier était du diocèse d'Autun. Il naquit le 25 mai 1843, à Essy-l'Évêque, de parents peu favorisés des biens de la fortune, mais excellents chrétiens. Son père, chargé d'une nombreuse famille, n'avait guère pour subvenir à son entretien que les émoluments attachés à ses fonctions d'Instituteur. Un de ses frères avait été placé au grand Séminaire, et il avait aussi un de ses oncles prêtres, M. l'abbé Dumontet, curé de St-Germain-des-bois. Ils complétèrent l'un et l'autre pour le latin l'instruction première du jeune Louis, que son père lui-même avait été heureux de lui donner. Comme il manifestait le désir de devenir prêtre, on espérait lui faire suivre les traces de son frère; mais il voulut embrasser la vie de missionnaire. Les notices sur la Cong: que l'on répandit en 1856 lui inspirèrent la pensée de demander à y entrer. Son oncle obtint son admission, et il partit sans retard pour Gourin, où il arriva le 6 oct. 1857. Le petit-Scolasticat qu'on venait d'y commencer n'était encore qu'à son berceau.

Le jeune aspirant avait été admis pour la quatrième, mais il n'avait fait avec son oncle que de faibles études; il eut de la peine à suivre sa classe et il resta quelque temps sous l'impression du découragement. Mais son énergie reprit le dessus et il s'appliqua de tous ses efforts à prendre rang parmi les bons moyens de ses condisciples.

L'année suivante il fut admis le 24 déc. à la prise d'habit. Pour être bien fidèle à sa vocation, dont il sentait tout le prix, il demanda et obtint de faire les vœux privés de religion, ainsi que celui de stabilité. Ces vœux il les renouvela avec soin jusqu'au jour de sa profession.

Voici sur cette époque de sa vie quelques notes de deux de ses confrères du Scolasticat et du Noviciat, les P. P. Gaffert et Costé. « Ce qu'on pouvait dès lors remarquer en lui, écrit le P. Gaffert, c'est l'ardeur qu'il mettait à remplir de son mieux tous ses devoirs. Il tombait même à cet égard dans

une sorte de préoccupation déféctueuse qui lui donnoit parfois un air soucieux. Ses Directeurs, témoins de cette constante application cherchaient à en modérer l'effort, en l'engageant à une plus grande douceur d'action. Dans ses hautes classes, il ne négligea aucune branche de ses études les mathématiques, la Botanique, sciences auxquelles on est porté d'ordinaire à n'accorder qu'une moindre importance, marchaient pour lui de pair avec les autres matières de l'enseignement.

À la fin de 1861, il rentra dans le sein de sa famille pour se reposer quelque temps. Une croissance rapide avait beaucoup épuisé ses forces; il souffrait en même temps d'une gastrite. Dans sa famille, il se trouva comme étranger. Ses affections en effet, dont il savait accorder une juste part à tous les siens, l'appelaient ailleurs; et il avait eu déjà le regret de voir les cours se rouvrir au Grand Scolasticat, sans avoir pu quitter encore le toit paternel. Profitant d'une amélioration qui sembla se faire dans son état, il s'empresse de prendre le chemin de fer pour rentrer à Paris. Mais à peine est-il en wagon qu'il se trouve mal; cependant des voyageurs charitables l'entourent de leurs soins et il peut continuer son voyage. Il racontait ensuite en riant toutes les réflexions que se faisaient ses compagnons de route sur sa mauvaise mine, et les mortifications et les jeûnes qui leur en paraissaient l'unique cause. Enfin il arriva au sein de la C.É. dans un état qui fit craindre pour sa vie. Pour lui, il se trouvait heureux; il espérait, disait-il, guérir au Grand Scolasticat, ou du moins y mourir assisté de tous les secours de la religion, soutenu et consolé par la présence de ses Directeurs et de ses pieux confrères. Sur son désir on s'adressa pour son rétablissement à la C. S. Vierge et il put suivre le cours de philosophie, et voir dès lors sa santé aller toujours en se fortifiant. (Notes du P. Gaffort.)

« Je ne tardai pas à m'apercevoir, ajoute le P. Coste, que ces longues souffrances avaient exercé une certaine influence sur son caractère. En effet, ce n'était plus comme autrefois cette expansion de joie et de gaieté qui se manifestait dans les premières années de sa vie religieuse. Ecut

en lui avait pris un air plus sérieux, et même un peu austère. Sa régularité fut dès lors plus exacte encore, il la poussait jusqu'aux moindres détails. Je puis dire qu'il était un parfait modèle sous ce rapport, et je ne crois pas qu'il y ait eu lieu, dans la dernière année de son grand Scolasticat, de lui reprocher quelque léger manquement. Cet amour de la régularité qu'il avait si profondément imprimé dans son cœur, il eut voulu le voir aussi dans le cœur des autres. La règle recevait-elle quelque petite atteinte, il en souffrait, il s'en inquiétait même parfois, comme il me l'a humblement avoué, et il était heureux quand il pouvait le faire d'adresser ses observations charitables aux confrères négligents et trouvés en défaut. » (Notes du P. Costes)

Il avait écrit à Langornet un résumé du règlement pour les nouveaux venus, afin de les imiter tout de suite aux usages. On y voit le soin qu'il attachait lui-même à bien faire ponctuellement et avec esprit de foi les moindres actions de la journée. Il tenait comme premier principe de conduite qu'il faut se sanctifier par la règle, et dans cette conviction il ne considérait rien comme indifférent ou de peu d'importance.

Il désirait lui-même qu'on lui signalât ses manquements, et pour cela il faisait choix du moniteur qu'il pensait devoir lui montrer le moins d'indulgence. Un soir, ajouté à ce sujet, le P. Gappert, il vint me trouver et me pria d'être son moniteur. Sur ses instances je me rendis à son pieux désir. Il me fit part du motif qui l'avait déterminé à me choisir. C'était parce qu'il lui semblait avoir reconnu que mon caractère était naturellement peu sympathique avec le sien et qu'il avait plus de chances dès lors de s'entendre exactement relever tous ses défauts. » (Notes du P. Gappert.)

« Nul ne savait comme lui, continue le P. Costes, rappeler en temps opportun les décisions données par le R. P. Directeur. Les prescriptions les usages du Scolasticat, il excellait à les retenir et à les observer tous fidèlement.

« Son détachement était admirable. Sans manifester le désir de revoir sa famille, il n'aspirait qu'à rester toujours au sein de sa Cité. Sa correspondance était rare et réglée, et s'il recevait une lettre avant l'heure des récréations, il en remettait d'ordinaire la lecture jusqu'à ce moment. Son état

elle donnée dans ce moment - la même, il différait alors d'en prendre connaissance, pour mortifier sans doute tout désir naturel, non moins que par charité pour les confrères avec lesquels il se trouvait. Jamais d'ailleurs il ne parlait de son pays, ni de sa famille, sinon pour recommander ses parents aux prières de ses confrères. Une de ses sœurs, novice dans une C<sup>te</sup> de Paris, était atteinte d'un mal de poitrine et devait bientôt être envoyée dans une autre maison; cette circonstance le porta à aller la voir une fois. Je fus son compagnon de visite, et je pus être édifié du court embretien qu'il eût avec sa sœur. Quelque temps après, il recut la nouvelle de sa mort, ce qui ne fit que le détacher davantage des affections de la famille.

« Mais à mesure qu'il se dégageait de ces affections de la chair et du sang, il aimait davantage la famille spirituelle qui l'avait adopté. Il chérissait ses confrères, et ne laissait passer aucune occasion de leur faire du bien par les charitables avis qu'il savait leur donner.

« Jamais on ne le voyait plus inquiet que lorsqu'il craignait d'avoir fait de la peine à quelqu'un. C'est alors qu'il déplorait ce qu'il appelait sa brusquerie, et il ne demeurait paisible qu'après s'être excusé. Il avait coutume de dire que l'union fraternelle devait faire notre force et nous soutenir quand nous serions dispersés pour travailler aux œuvres de la Cong<sup>g</sup>.

« Si son amour pour ses confrères était grand, celui qu'il portait à ses supérieurs était plus vif encore et plein de vénération. Il lui suffisait de connaître leurs intentions pour les suivre. Il ne pouvait souffrir l'esprit de critique, et il estimait qu'il fallait se conduire envers ses supérieurs comme des enfants envers leurs pères. Mais c'était surtout à l'égard de notre E. R. Père qu'il était rempli du plus filial attachement; et il le témoignait souvent dans ses conversations, quand l'occasion s'en présentait.

« Une de ses résolutions du Noviciat fut aussi de suivre en tout les inspirations de la Maison-Mère et de professer le respect le plus profond, la soumission la plus entière pour tous les actes qui en émaneraient. C'est ce qu'il écrivait lui-même au E. R. Père après sa Profession dans l'effusion de sa reconnaissance. « Pour tant de bienfaits reçus

de vous, mon bien-aimé Père, et par vous de la Cong., je sens la nécessité de me dévouer entièrement à servir les intérêts de cette chère Cong. et à m'attacher toujours davantage à vous, Mon Très-Révérénd Père. Aussi parmi mes résolutions j'ai pris, en particulier celle-ci. défendre a priori, envers et contre tous, tout ce qui vient de la Maison-Mère; jamais le soumettre à mon examen personnel; et puis cette autre. de ne jamais rien faire que sous l'inspiration de mes Supérieurs., (Lett. du 28 Août 67)

Il lui tardait d'être en état de donner des preuves de son dévouement sincère envers la Cong. qu'il aimait comme une mère, et en attendant il remplissait avec un zèle et une ponctualité remarquables les petites charges qui lui étaient confiées. Tous ceux qui l'ont connu au noviciat se rappellent combien il était attentif, soigneux, diligent pour s'acquitter de la fonction de Chef de propriété qui lui était échue en partage. On le voyait tous les matins, pendant le travail manuel qui se fait en silence, s'acquitter de cet humble emploi avec un recueillement extérieur qui marquait assez que son âme s'entretenait avec Dieu; car il savait aux occupations extérieures joindre l'exercice de la méditation et de l'union avec N. Seigneur. Ce recueillement toutefois ne nuisait point à une action continue et laborieuse. Il payait activement de sa personne, cherchant à bien pour lui et pour toute la C. la plus grande utilité de ces travaux manuels, faits pour reposer l'esprit tout en exerçant le corps. Il n'omit rien, ni combinaisons, ni travail afin de contribuer, lors de la translation du grand Scolasticat de Paris à Chevilly, à la meilleure installation possible des cellules des Scolastiques. Lui et quelques autres confrères, ils pourvurent à l'ameublement; et confectionnèrent entre autres objets les pupitres qui y sont placés.

« Outre l'œuvre de sa perfection à laquelle il travaillait avec ardeur, la pensée des ordinations était pour lui un motif puissant qui stimulait encore sa ferveur. Le 12 mars 1864, il recut la tonsure et l'année suivante, le 14 avril, les ordres mineurs. Il fut promu successivement dans l'année 1866 à tous les ordres majeurs, le 24 février, au sous-diaconat, le 26 mai, au diaconat, le 22 septembre à la

prêtre. Enfin le 25 août 1867, il avait le bonheur de faire sa Profession.

Parmi les dévotions qui lui furent chères, pendant son Scolasticat et son noviciat, il faut mettre en première ligne son culte tout spécial pour le mystère de la Passion. C'est dans la méditation des souffrances du Sauveur qu'il puisait le courage de marcher avec ardeur dans la voie de l'abnégation. Quand surtout il put enfin franchir les degrés de l'autel et célébrer pour la première fois l'auguste Sacrifice. Combien ne dut-elle pas être généreuse la résolution qu'il avait prise de s'immoler !

Après la dévotion à la Passion de N. S., la dévotion à Marie occupait une grande place en son cœur. Il en avait sucé le lait dans le sanctuaire béni de N. D. de Langomet; et depuis lors cette dévotion ne fit que s'accroître en lui. Il avait ses exercices de piété en l'honneur de la reine du Ciel et il était très fidèle à son acquittement. Combien il était heureux quand on allait en pèlerinage à N. D. des Victoires ! Avec quelle ferveur il y faisait la St<sup>e</sup> Communion ! Aussi, il faut le dire, son unique regret, en quittant Paris pour se rendre dans la solitude du S. Cour de Marie, fut de ne pouvoir comme par le passé aller souvent prier aux pieds de la Madone vénérée.

Enfin sa dévotion envers Notre Vénéré Père était remarquable. Non content de faire tous les jours un petit pèlerinage à son tombeau, il lisait attentivement ses écrits, surtout ses lettres spirituelles qu'il connaissait parfaitement. Et s'entretenait fréquemment de notre S. Fondateur, s'intéressait vivement à tout ce qui le concernait, priait avec ferveur en vue de sa Cause de béatification et dans ses besoins s'adressait à lui avec confiance. Il l'avait pris pour son modèle particulier et s'attachait à former son âme à l'image de ce Père vénéré.

Voilà comment il a pu faire des progrès si grands dans le chemin du renoncement. Je n'ai point oublié qu'il me disait peu de jours avant notre séparation : « Je sens que je n'aurai que peu de temps à vivre et que je suis content. » Ces paroles ne devaient que trop se vérifier et l'on peut dire qu'elles exprimaient une sorte de présen-

surnaturel de ce que l'attendait.» (Notes du P. Costa)

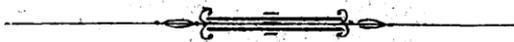
Quelque temps après sa Profession; il recut son obéissance pour la Martinique, où il arriva dans les premiers jours de novembre 1867. Un accident survenu à la machine du paquebot qui le portait, contraignit de ralentir la marche, et grâce à ce retard tout providentiel, le bâtiment échappa au terrible cyclone qui éclatait le 29 oct. à St Thomas. Le 3 nov. il débarquait à Fort-de-France, après avoir touché à l'île danoise, et avoir été témoin du triste spectacle des ruines partout éparses, à la suite de cet ouragan.

Au commencement de l'année scolaire il recut pour fonction l'aumônerie du Pensionnat des Sœurs de Saint-Joseph. Il se dévoua tout entier aux soins spirituels que lui créait cette charge auprès des enfants. L'année suivante, il fut placé au Morne-Rouge. L'œuvre du pèlerinage lui était chère; et il conçut le désir de travailler de tout son pouvoir à faire le plus de bien possible à tous les pauvres noirs du quartier. Son grand regret était de sentir l'insuffisance de deux missionnaires pour une œuvre si considérable. Aussi s'efforçait-il de porter le plus possible remède à la chose en ne s'accordant ni repos ni relâche.

Dans toutes ses lettres, un sentiment qui revient sans cesse, c'est celui de son ardent amour pour la Cong<sup>o</sup>. Il écrivait au R. P. Provincial en date du 26 juin 1868: « Votre dernière parole en recevant nos adieux a été celle-ci. . . et je vous souhaite beaucoup de misères. » - vous avez été exaucé, je crois, mais, comme je vous le disais, peu m'importe les misères pourvu que la grâce soit là. Je suis très-heureux malgré tout, mais surtout heureux d'être dans la Cong<sup>o</sup>. Tous les soirs je remercie le Bon Dieu de ma vocation. Vous avez contribué, mon Révérend et bien-aimé Père à me faire persévérer dans cette chère vocation, je pense que vous contribuerez aussi à ce que j'y reste jusqu'au bout. Le matin, quand j'ai offert mon cœur à Dieu, je me transporte à la Maison-Mère et je m'unis d'intention avec tous les membres de notre Cong<sup>o</sup> qui s'y trouvent, puis avec ceux qui sont dans toutes les parties du monde. » (Lett. du 26 juin 68.)

Dans une autre lettre écrite quelques mois avant sa mort, en réponse au P. P. Provincial, qui lui avait adressé quelques mots d'encouragement de la part du C. R. Père, j'ai reçu, disait-il, ce matin même votre bonne lettre; j'en ai été si heureux que je tiens à vous remercier courrier par courrier... Je commence ce soir une neuvaine d'action de grâces. Je l'ai reçue avant la grand'messe; j'ai été la lire à l'église, et je m'en suis occupé durant toute ma préparation et une partie du S. Sacrifice. J'en suis inondé de bonheur. Je ne puis exprimer ma reconnaissance au C. R. Père; je veux m'efforcer d'être digne de son affection et de celle de la chère Cong<sup>e</sup> qui m'a bien voulu recevoir. Je ne puis plus lui offrir mon cœur, il y a longtemps que je le lui ai donné après Dieu. » (M. du 25 av. 69)

Après une année de ministère à N. D. de la Délivrande, il touchait à la fin de son pèlerinage sur cette Terre. Il comprit dès les premières atteintes de la fièvre que Dieu voulait le sacrifice de sa vie, et ce ne fut pas seulement avec résignation, ce fut avec une joie douce et paisible qu'il l'accepta. Nous ne reviendrons pas sur les détails de cette mort déjà donnée dans le Bulletin de N. D. de la Délivrande. Elle fut l'édification de tous, par la foi vive, dont il parut animé; et tous virent aussi un gage bien consolant de la Miséricorde divine et de la tendresse de Marie pour son serviteur, dans le rapprochement du jour de sa mort de celui d'une des plus belles fêtes de la C. S<sup>te</sup> Vierge. Le cher P. Chevalier succombait en effet le 7 Décembre, veille de l'Immaculée Conception et du premier anniversaire du couronnement de la madone vénérée du Pèlerinage. In pace locus eius: » C'est ainsi que le P. Emonet terminait la lettre où il annonçait au C. R. Père le nouveau et douloureux malheur qui avait frappé la C<sup>e</sup> de N. D. de la Délivrande. Le P. Chevalier fut la dernière victime de l'épidémie que Dieu se choisit parmi les membres de la Cong<sup>e</sup>.



## GUADELOUPE.

## Cité de St-Pierre.

1. Rentrée. nombre des élèves. Ecole des F.F. Floémeil à la Pointe-à-Pitre.  
 — 2. Mort de M. Borot. Maladies du F. Innocent et du P. Ray. — 3. Départ de M. Gimestet. M. G. Reyna. Son attitude au Concile. Lett<sup>s</sup> de vic. g<sup>l</sup> au G. R. Père  
 — 4. Nouv. Gouverneur. Visite au Collège — Notice sur M. Borot.

— Le Bulletin de la Cité, plusieurs fois annoncé, ne nous est pas encore parvenu. Voici les nouvelles que nous avons par ailleurs.

— 1. La rentrée de la présente année scolaire a donné au Séminaire-Collège un nombre de 120 à 130 élèves; c'était plus que l'année précédente, mais moins toutefois qu'on n'avait espéré. Ce qui porte principalement préjudice à un développement plus complet de l'Établissement de la Basse-Terre, c'est l'agrandissement et l'importance que semble vouloir prendre l'école des Frères de Lamennais à la Pointe-à-Pitre, ville principale de la colonie au point de vue du chiffre de la population et du commerce. Ils se sont adjoints plusieurs Professeurs laïcs qui enseignent le latin; ont acheté ou loué de nouveaux bâtiments et réunissent maintenant un nombre assez considérable d'élèves. Une allocation de 6000<sup>£</sup> leur aurait été, dit-on, assurée par la ville. (Lett<sup>s</sup> del 19 mars et 20 mai)

— 2. Quelque temps après la réouverture des cours, le personnel de la Cité s'est vu douloureusement éprouvé par la maladie et même visité par la mort. Un jeune Scolastique M. Borot, qui souffrait depuis longtemps d'un mal de poitrine, succombait le 25 avril, après plusieurs mois de souffrances devenues plus pénibles. Sa mort, bien qu'arrivée presque subitement, n'a pas laissé d'être consolante. Nous en parlerons plus en détail dans sa notice. (Lett. in B. Cadoret) an.

Le 20 avril, le F. Innocent, chargé au collège de la direction des enfants de l'école préparatoire, éprouva un forme

accès de fièvre et dut, peu de jours après, être transporté à l'hôpital du Camp-Jacob. La fièvre avait pris un caractère de typhus des plus alarmants, et le moindre accroissement de l'accès le jetait tout aussitôt dans le délire. On perdit, pendant quelque temps, tout espoir de le conserver et on lui administra les derniers sacrements. Ce secours spirituel, qu'il demandait lui-même dans le délire, eut un effet des plus heureux sur sa santé. La fièvre eut dès lors de moins fréquents retours et ce cher Frère sentit une grande amélioration se produire dans son état. Il était sauvé; mais ses forces ne revinrent qu'assez lentement. (Lett. des 20 et 26 avril et 5 mai)

Étant encore à l'hôpital, il y fut rejoint par le P. Ray. C'était encore la fièvre qui contraignait celui-ci de suspendre ses fonctions au Collège pour prendre un repos et des soins devenus nécessaires. Cette fièvre avait été précédée d'un commencement d'anémie, qu'elle ne fit qu'aggraver. Les dernières nouvelles reçues de la Guadeloupe, annoncent que son état laisse toujours bien à désirer, ce qui nécessitera sans doute un retour en Europe.

On comprend sans peine la gêne et la surcharge que ces maladies ont dû occasionner dans la C.<sup>te</sup>. Nos confrères, ne pouvant malgré leur dévouement suffire à une tâche si pénible, M. le Vicaire général administrateur leur a donné trois des prêtres du diocèse pour les aider de leur concours. (Lett. de M. Lacombe).

— 3. Vers cette même époque, M. l'abbé Genestet, depuis assez longtemps souffrant d'attaques de goutte, partait pour érance par le paquebot du 20 avril. Il laissait l'administration du diocèse à son collègue, M. l'abbé Lacombe, dont le dévouement à la Cong.<sup>e</sup> est bien connu.

M. Remy, dont le dernier bulletin de la Guadeloupe annonçait le séjour à Paris et le départ pour Rome, ne tardera pas, nous l'espérons, à aller prendre la direction de son diocèse. Préconisé dans le Consistoire

du 21 mars, il a été sacré en même temps que M. N. S. S. d'Angers et d'Ajaccio, le 18 avril, dans l'église de St. Louis des Français, par Mgr. le Cardinal Archevêque de Bordeaux. Le E. R. Père assistait à la cérémonie. Après son sacre, le nouveau Prélat l'a embrassé avec affection.

Mgr. Reyne s'est empressé d'occuper sa place parmi les Pères du Concile. On sait combien son attitude a été digne et ferme au sein de l'assemblée conciliaire. Malgré certaines avances qu'on avait faites auprès de lui pour le gagner, Mgr. Reyne a suivi sans hésiter les éminents Prélat's qu'il s'honorait d'avoir eu pour maîtres, Mgr. l'Evêque de Digne et Mgr. l'Evêque de Tréjus.

Par rapport à la Cong<sup>g</sup>, Mgr. Reyne ne semble qu'entrer davantage dans les sentiments qu'il a d'abord témoigné, et qui ne permettent pas de douter de son sincère et entier dévouement pour nos œuvres, comme aussi de l'estime pleine d'affection, qu'il témoigne au E. R. Père et à ceux de nos Pères que leurs relations ont mis plus particulièrement en rapport avec lui.

À Rome, quelques jours après son sacre, Sa Grandeur s'est empressée de donner à notre E. R. Père des lettres de Vicaire général, comme témoignage de sa confiance.

Le nouvel Evêque de la Guadeloupe a pris possession de son siège le 26 mai, par procuration donnée à M<sup>r</sup>. Lacombe. Il se propose de s'embarquer prochainement pour le diocèse confié à sa sollicitude pastorale.

— 4. Ainsi qu'à la Martinique, un nouveau Gouverneur a été nommé à la Guadeloupe. Ce Gouverneur est M<sup>r</sup>. Couturier, créole de la Réunion, et précédemment Directeur de l'Intérieur à la Martinique. Il est arrivé, écrit le P. Pernot le dimanche 24 avril, à bord de l'uriso de Casson, et a débarqué vers 4 heures à la Basse-terre où il a eu réception officielle. Il se proposait de se rendre

dès le lendemain au Collège, pour nous faire sa visite. Nous l'avons en effet reçue; mais la mort de M. Borot, qui venait d'avoir lieu ne nous permit de donner aucune solennité à cette réception. M. le Gouverneur nous a promis de revenir dans une quinzaine de jours. J'ai connu M. Couturier à la Martinique, et j'ai été avec lui alors en de très-bons termes. » (Lett. des 20 et 26 avril)

Dans les premiers jours de mai, M. le Gouverneur, fidèle à sa promesse, allait cette fois officiellement faire une nouvelle visite au Séminaire-Collège; voici les quelques lignes consacrées à cette visite dans la Gazette officielle du 6 mai. « Mardi dernier, 3 mai, M. le Gouverneur, accompagné de M. le Directeur de l'Intérieur et de son chef-d'Etat-major, s'est rendu au Séminaire-Collège, où il a été reçu par M. le Vicaire général administrateur du diocèse et par le R. P. Ponnat, supérieur de l'Établissement, à la tête de tous les professeurs.

« Après une marche exécutée par la musique du Collège, un élève de Rhétorique, le jeune Marais, a adressé à M. le Gouverneur, au nom de ses professeurs et de ses camarades, des félicitations respectueuses mêlées à l'expression de la confiance qu'inspire à la jeunesse exécuté la sollicitude du Chef de la Colonie pour le développement de l'instruction publique.

« M. Couturier, dans une réponse chaleureuse, a témoigné toute la satisfaction qu'il éprouvait à se trouver au milieu de la jeunesse guadeloupéenne, dans cet intéressant Établissement confié à la direction éclairée des R. P. du S. Esprit.

« Puis, M. le Gouverneur a bien voulu accepter l'hommage d'un morceau de musique; composé à l'occasion de sa visite, par le jeune Cariot, élève de Rhétorique.

« Il a parcouru ensuite les vastes constructions affectées aux divers services de l'Établissement.

Après avoir visité les salles d'étude, les classes, la chapelle, les dortoirs, l'infermerie et la lingerie, le gouverneur s'est retiré en adressant ses félicitations à l'administrateur diocésain et au supérieur du collège. »

Notice  
sur M. Borot,  
décédé à la Guadeloupe le 25 avril.

M. Borot naquit le 30 octobre 1845 à Combronde diocèse de Clermont. Il fut reçu à Cellule comme postulant, le 3 décembre 1861 et l'année suivante, le 25 déc. admis à la prise d'habit. Le jeune scolastique était d'un tempérament faible, sa santé loin de se fortifier avec l'âge, commença à donner de sérieuses inquiétudes, surtout durant l'année de sa philosophie où l'on reconnut chez lui une maladie de poitrine bien caractérisée. Il dut pendant sa première année de Théologie suspendre ses études pour aller se reposer dans le sein de sa famille et essayer de recouvrer ses forces qui allaient toujours décroissant. Ce séjour lui permit de se maintenir assez bien, et l'on espéra que son état pourrait s'améliorer dans les pays chauds. C'est ce qui détermina le E. R. Père à faire choix de lui, pour être joint au personnel du nouveau collège de la Basse-Terre.

Les espérances qu'on avait conçues ne se réalisèrent pas. Le 6 décembre 1869, le P. Fernot écrivait au E. R. Père  
 « Il n'y a plus d'illusion à se faire sur le compte de M.  
 « Borot; ce cher scolastique est perdu; ni la France, ni les  
 « colonies ne le remettront. Il peut mourir après quelques  
 « mois, comme aussi nous pouvons espérer de le voir vivre  
 « assez long temps; mais ce sera une sorte de langueur qui  
 « ne lui permettra aucune fonction au collège; déjà je ne  
 « puis plus le compter parmi les membres actifs du personnel,  
 « car il n'est plus capable d'aucun travail. » (Lett. du 6 déc.)

Plus tard, le 19 mars, il ajoutait: « M. Borot continue tous jours de tousser beaucoup et l'état de ses poumons empire. »

En effet, par une lettre du 26 avril, le P. Pernot annonçait sa mort au C. R. Père. Voici sur cette perte regrettable un extrait plus détaillé d'une lettre du P. Cadoret, en date du 25 avril.

« A chaque instant depuis assez long-temps, nous nous attendions à voir succomber ce cher scolastique. Aujourd'hui-même, après avoir assisté au dîner comme d'habitude, il s'est retiré dans sa chambre. Un instant après, il fit demander la Sœur infirmière; une hémorragie se déclarait. Il vomit beaucoup de sang, et rendit bientôt le dernier soupir, pendant la crise même. A peine a-t-on eu le temps de lui donner l'absolution et de faire une des onctions saintes. Jugez de notre stupefaction et de notre douleur. Nous savions M. Borot bien malade, mais nous espéions qu'il passerait au moins un jour ou deux à l'infirmerie avant de quitter cette terre. » (Lett. du P. Cadoret du 25 avril)

Toute subitè qu'ait été cette fin, la piété de ce cher Scolastique n'a point permis une surprise de la mort. Sentant qu'il n'y avait plus pour lui quelque espérance de recouvrer sa santé à la Guadeloupe, il n'avait point témoigné le désir de rentrer en France, se tenant à cet égard dans une religieuse indifférence. Il restait aussi toujours attaché à ses engagements de Scolastique, et le P. Pernot avait obtenu du C. R. Père la permission de lui faire prononcer à ses derniers moments ses vœux perpétuels de religion. Puisse-t-il être allé occuper au sein de ces nombreux enfants de notre Vénéré Père, dont le passage a été si court sur cette terre, la place que la divine Miséricorde lui réservait.

---

### Complément du Bulletin de la Cité de la Basse-Terre.

---

1. Retraite des Sœurs de St-Joseph. id. au Collège. — 2. Mutations dans le personnel. — 3. Desserte de l'hôpital. Mort de la Mère Adélaïde. — 4. Lett. de M. g<sup>e</sup> Reyne au P. Sup<sup>r</sup>.

Nous venons de recevoir après transcription des pages qui précèdent, le bulletin de la

Guadeloupe. Nous en ajoutons ici quelques extraits pour compléter ce que nous avons dit plus haut de la C<sup>te</sup> de la Basse-Terre.

— 1. « *Tou commencement de Janvier, un mois environ après la retraite des Pères, ces mêmes exercices ont eu lieu pour les Sœurs de St Joseph. Elles se trouvaient réunies dans leur bel Etablissement de Versailles, au nombre de près de 98 religieuses, professes ou novices. Le P. Supérieur et le P. Riaux se sont partagé les instructions; l'aumônier du Couvent, M. l'abbé Vichot, les aidait pour les confessions*

« *Cette retraite n'a fait qu'augmenter le désir que les Sœurs ont déjà manifesté de voir nos Pères chargés de leur direction ainsi que de l'aumônerie du pensionnat. Ce serait aussi le vœu des familles qui apprécient le bien déjà réalisé auprès des enfants du collège, et qui seraient heureuses de voir leurs filles participer aux mêmes avantages.*

« *La belle fête de Pâques a été également précédée de trois jours de retraite donnée par le P. Supérieur. Ils ont servi de préparation à la communion pascale des enfants et les ont aidés à accomplir avec recueillement et piété ce grand devoir de la vie chrétienne.*»

— 2. « *Divers changements ont été opérés dans le personnel du collège vers la fin du mois de février. M. Montel, scolastique, a reçu son changement pour la Martinique. Par le packet français du 6 juillet, un autre scolastique, M. Hécaumont, a dû s'embarquer pour France, à cause de son état de santé, qui ne lui permettait plus de prolonger son séjour dans la colonie. Le P. Ray a dû quitter lui-même peu après, sur les prescriptions du médecin, pour aller retremper ses forces fatiguées.*

« *Ces vides ont été remplis par des jeunes prêtres de la colonie, M. M. Le Pape, le Guern et Ducuing, que*

M. le Vicaire général a offert avec bienveillance au P. Sup.<sup>r</sup>. pour nous aider à l'œuvre du collège.»

— 3.° La fièvre jaune n'a pas encore tout-à-fait disparu de la Guadeloupe; des cas bien caractérisés mais isolés cependant se produisent encore, surtout parmi les soldats et les matelots européens.

« Pendant près de deux mois nous avons été chargés provisoirement du service religieux de l'hôpital militaire, à la suite du départ pour France de M. l'abbé Pinet. L'intention bien arrêtée de M. le Vicaire général était de nous en confier l'aumônerie; mais il nous eut été très-difficile de nous en occuper d'une manière sérieuse à cause de nos fonctions au collège. Aussi le P. Supérieur a-t-il su profiter d'une occasion favorable pour faire nommer aumônier de l'hôpital, M. Casse, vicaire à la Capesterre.

« Les Sœurs de St. Paul de Chartres qui desservent les différents hôpitaux de la colonie ont eu, au commencement de cette année, une perte bien douloureuse à déplorer. Leur Supérieure principale, la R.<sup>d</sup> Mère Adélaïde, a succombé à une longue maladie, et au terme d'une belle et laborieuse existence, marquée de mille traits d'un zèle et d'un dévouement qui ne s'étaient jamais démentis. Son enterrement a réuni un cortège nombreux, formé de tous les principaux fonctionnaires, magistrats et autres employés de l'administration, à la tête desquels se trouvait M. le Gouverneur par intérim. La Mère Adélaïde s'était montrée bien sympathique à notre œuvre de séminaire-collège, et entretenait de bonnes relations avec nos Pères.»

— 4. Quelque temps après la nomination officielle de M.<sup>r</sup> Reynier au siège de la Basse-Terre, le

Le Supérieur s'était empressé de lui offrir ses félicitations et ses vœux, connaissant parfaitement du reste les dispositions bienveillantes que Sa Grandeur avait déjà manifestées à l'endroit des membres de notre Congrégation et en particulier au sujet de l'œuvre du Séminaire-College à la Guadeloupe.

Mgr. Reyne a reçu à Rome la lettre du P. Perriot, et par une attention délicate, il lui a répondu immédiatement les lignes suivantes. Elles témoignent de nouveau, d'une manière simple, mais nette et expressive, des sentiments dont Sa Grandeur se trouve animée par rapport au bien à réaliser dans son diocèse, et de son désir de s'appuyer à cette fin sur la coopération toute dévouée de notre Institut et des Pères de la Communauté de la Basse-Terre.

Lettre de Mgr. Reyne, Evêque de la Basse-Terre (Guadeloupe)  
au R. P. Perriot, Supérieur du Séminaire-College de la Basse-Terre  
Rome, le 4 mars 1870.

Monsieur le Supérieur,

Je vous remercie de la bonne et amicale lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 janvier et que la maison de Paris a eu la bonté de me renvoyer à Rome, où je suis depuis quelques jours.

Je l'ai dit aux R. P. P. Supérieurs de votre Congrégation: je compte sur vous pour m'aider dans l'importante et redoutable mission que la divine Providence veut bien m'imposer en me désignant pour occuper le siège de la Guadeloupe. L'instruction de la jeunesse est la pierre angulaire de l'édifice que nous devons construire. On ne

pourrait la confier en des mains plus sûres que les vôtres; j'ai pu apprécier, je pourrais dire admirer, les résultats obtenus par vos Pères à la Martinique; j'ose nourrir dans mon cœur la certitude, que la Guadeloupe, sa sœur, n'aura plus rien à lui envier sous ce rapport

J'ai eu l'honneur de dire à M. le Vicaire général, qui en acceptant le fardeau de l'épiscopat colonial, je n'ai pas d'autre pensée que le bien des âmes, la gloire de Dieu, le désir de contribuer au bonheur des pauvres habitants de la Guadeloupe, éprouvés depuis quelques années.

Je me recommande à vos prières, Monsieur le Supérieur, à celles de vos Pères et de vos élèves; demandez pour moi au divin Rédempteur la grâce qui fait les saints Evêques.

En attendant le plaisir de faire votre connaissance autrement que par une correspondance incapable d'exprimer les sentiments que j'éprouve au fond du cœur pour la Guadeloupe et les bons prêtres qui doivent concourir avec moi pour procurer le salut des âmes qui vont m'être confiées, je vous prie d'agréer. . . . .

vostra tout dévoué en J. et M.

signé: Reyne.

## GUYANE.

### Ctè de Cayenne.

1. Le P. Le Bellier au collège. — 2. Retour du P. Tommepuy. Santé's. — 3. Mort du Gouver. Son successeur par intérim, M. Loubère. — 4. Mois de S. Joseph et de

Marie. Jubilé. Retraités et 1.<sup>re</sup> Comm.<sup>e</sup> d'Indiens. Fêtes. — 5. Autels de l'Eglise. Chapelle béate. — 6. Courne de Confir.<sup>n</sup>: Her-la-Mer, Cour. de. l'He. Rouon Comé grande. — 7. Postulatum p.<sup>r</sup> l'Infaillibilité.

Extrait du Bull. et de la Corresp.<sup>n</sup>. — 1. Le P. Le Bellier, appelé de Namana pour remplacer le P. Pommejuy dans la desserte de Remire a dû joindre à ses fonctions celle de professeur. A partir du 27 janvier, il fut désigné pour suppléer à l'absence de M. l'abbé Maurelle. Celui-ci chargé au Collège de Cayenne des cours de Latin et de grec, s'était vu contraint de rentrer en Europe. Notre confrère s'est acquitté de ses nouvelles fonctions à la grande satisfaction de tout le monde. Il fait partie de la Commission d'examen pour les jeunes gens qui désirent obtenir les bourses allouées par la colonie dans les collèges de la Métropole. (Bull. et Lett. du 2 mars)

— 2. Rentré à Cayenne dans le courant de Juin, le P. Pommejuy a pu desservir comme auparavant la paroisse de Remire. Son séjour en France a bien contribué à lui rendre des forces qu'il pourra de nouveau employer utilement dans l'exercice du St. ministère.

« La santé de nos Pères, écrit le P. Hervé, se soutient péniblement: le P. Guyodo éprouve les atteintes de son ancienne maladie, qui paraît vouloir s'aggraver et il a même été obligé d'aller à l'hôpital. Le P. Le Strat n'est pas non plus très fort, et moi-même, je me sens une lourdeur extrême; et atteint d'un commencement d'amaïmie. » (Lett. du 21 avril)

— 3. Dans une lettre du 11 avril, le P. Hervé annonce ainsi la mort du général Hennique, Gouverneur de la Guyane. « Il a été frappé d'une attaque d'apoplexie sévère, le 5 avril à 10h. du soir. Le lendemain, à 11h. du matin, il expirait sans avoir pu recouvrer connaissance. J'avais été appelé la nuit, pour l'admission. Dans mes entretiens avec lui, je voyais que la pensée de la mort le préoccupait sans cesse. Il avait

promis de faire son jubilé à son arrivée en France, car il devait quitter la colonie par le packet du 1<sup>er</sup> mai, l'état d'anémie dans lequel il se trouvait, faisait craindre déjà pour sa santé un séjour plus prolongé dans le pays. Le dernier acte qu'il avait signé était la réclamation d'un pauvre que je lui avais recommandé et à qui personne ne rendait justice. Pour ce qui me concerne je n'ai eu qu'à me féliciter de nos rapports. Il venait de me donner deux beaux autels. J'ai tout lieu de croire que le Bon Dieu lui aura fait miséricorde. (Ett. du 11 an.)

— Au commencement du mois de mai, est arrivé un Gouverneur intérimaire, le colonel Soubère. En différentes circonstances, il s'est montré très-affable envers le R. P. Préfet et nos autres Pères, il paraît animé de bonnes intentions.»

— 4. « Ici, comme partout, dit le Bulletin local, le culte de St. Joseph prend de jour en jour plus d'extension. Durant le mois de mars, on avait exposé la statue du Saint; son autel attirait la dévotion des fidèles; on y voyait beaucoup de bougies allumées. Après la messe de 8 heures, on disait en public certaines prières spéciales répétées encore après la messe de 7 h. pendant laquelle les enfants des écoles chantaient des cantiques avec accompagnement d'harmonium. Les exercices du mois ont été ouverts et fermés par un sermon du R. P. Préfet. Il avait pris pour sujet les grandeurs de St. Joseph et l'utilité de la dévotion au glorieux Patriarche.

« Les pratiques à peu près semblables avaient été adoptées pour la dévotion du mois de Marie. En outre, le jour de l'ouverture et à celui de la clôture, il y a eu procession dans les rues de la ville. Les bannières et la statue de la St<sup>e</sup> Vierge étaient portées tantôt par les Sœurs, tantôt par des jeunes filles en habits blancs. Chaque soir aussi, une instruction suivie de la bénédiction du St. Sacrement attirait une nombreuse assistance à

l'Eglise. Le P. Prêtre a fait pendant les dix premiers jours l'entretien du soir. Mais, ayant dû se rendre dans une paroisse éloignée pour donner la confirmation, un Père Jésuite de passage à Cayenne les a continués.

« Le Jubilé a été reçu avec grande reconnaissance par la population créole pratiquante, et marqué par plusieurs conversions édifiantes. Des retraites ont été ouvertes à cette occasion dans chaque paroisse. Celle de Cayenne a eu lieu quinze jours avant Pâques; elle était prêchée par deux Pères Jésuites, les R. R. P. P. de Montfort et de Mangin, qui faisaient deux instructions, l'une le matin et l'autre le soir.

« A Cayenne encore, en dehors de ces exercices généraux, une retraite a été donnée par le R. P. Hervé, aux Sœurs de St-Paul de Chartres dans les 1<sup>ers</sup> jours de janvier.

« Le 3 avril, il y avait pour les grandes personnes, et surtout pour les Indiens immigrants, une cérémonie de 1<sup>ère</sup> Communion et de confirmation. Le P. Guyodo et le P. Ledhur les avaient préparés à recevoir ces deux Sacrements, par des catéchismes, et les exercices de la retraite.

« Nos fêtes ont été célébrées avec grande solennité: celle de l'Immaculée Conception, jour de l'ouverture du Concile, a été surtout marquante. Le R. P. Prêtre a fait alors un sermon approprié à la circonstance.»

— 5. « Notre église paroissiale s'est embellie de deux nouveaux autels dédiés, l'un à St-Joseph, l'autre à St-Anne. Ce sont ceux que l'ancien Gouverneur a donnés au R. P. Prêtre, et qui restés dans les anciens pénitenciers s'étaient devenus inutiles. En revenant de visiter St-Laurent du Maroni, le colonel Loubère en a fait transporter un avec lui à Cayenne. Ces autels sont fort beaux, d'un bois précieux et bien travaillé; mais vu l'état d'abandon où ils se sont longtemps trouvés, ils avaient subi quelques détériorations. Des quêtes et des aumônes ont fourni la somme suffisante

pour les remettre en parfait état de service.

Le 26 mars, le R. P. Préfet accompagné d'un ou de deux Pères, a fait, à l'hôpital du camp St Denis la bénédiction d'une jolie petite chapelle, que les Sœurs de St Paul de Chartres ont construite en grande partie à leurs frais.

Les Sœurs de St Joseph en élèvent une autre dans leur pensionnat. Pussions-nous les imiter un jour et avoir aussi une chapelle de Communauté!

« Cette année, comme l'année dernière, le R. P. Préfet a visité fréquemment les quartiers pour encourager partout les progrès du bien et exciter l'élan religieux des populations.

Le 22 février, accompagné du P. Le Strat, il est allé à l'Îlet-la-mer, où il a prêché une retraite de plusieurs jours aux déportés, pour les préparer à la confirmation. Les résultats en ont été consolants; il y a eu 80 communions et 32 confirmations.

Le 6 mars, le R. P. Préfet s'est rendu au Cour-de-l'Île, distant de Cayenne de 10 Kilomètres environ. Depuis le 18 novembre, le P. Ledhuy s'était occupé spécialement d'évangéliser tout ce quartier et il avait aussi précédé de plusieurs jours l'arrivée du R. P. Hervé, afin d'y donner une retraite de 1<sup>er</sup> communion et de confirmation. Il avait tenu à lui ménager aussi une agréable surprise: toute la population rangée processionnellement, l'attendait près du débarcadère; elle se déroula à ses regards au signal de quelques coups de fusil tirés par les canotiers qui le conduisaient.

Le 10 mai, le R. P. Hervé partait pour la paroisse de Hourou avec le P. Le Strat. Le même vapeur amenait aussi au pénitencier de St Laurent du Maroni le Gouverneur par intérim, M. Loubère, qui a montré envers nos Pères la plus grande affabilité.

pendant tout le trajet de Cayenne à l'Île-Royale. Profitant de la circonstance du mois de Marie, le R. Père Prêtre a fait tous les soirs une instruction aux transportés, réunis au son de la cloche au pied de l'autel de la E. S<sup>te</sup> Vierge; cette instruction était suivie de la Bénédiction du E. S<sup>ac</sup> Sacrement.

« Enfin le 15 du mois, il put continuer son voyage jusqu'à Rourou, où un P. Jésuite donnait une retraite préparatoire à la 1<sup>re</sup> Communion et à la confirmation. Ici la réception fut encore plus touchante que partout ailleurs. La population était sur le rivage attendant avec impatience son premier Pasteur. Aussitôt qu'il est débarqué, ils tombent tous à genoux, cure, missionnaire, Commandant, pour recevoir sa Bénédiction. Le Commandant complimente le R. P. Prêtre, puis tout le monde se rend à l'Église en procession. A l'entrée de l'église, le curé, à son tour, lui adresse quelques paroles, où il exprime la joie et la reconnaissance de tous les habitants de Rourou. Il y eut dans cette localité 37 personnes qui reçurent la confirmation.

« Le 22 du même mois, autre cérémonie de confirmation à Connégrande, paroisse fondée par un de nos regrettés confrères, le P. Durand dont le souvenir est encore bien cher à la population; 37 personnes, préparées par M. l'abbé Cyrien, furent alors confirmées. »

— 7. Nous ne voulons pas oublier dans notre Bulletin un nouveau témoignage d'attachement et de fidélité donné cette année encore au Souverain Pontife par le clergé de la Guyane. Vers la fin de décembre le R. P. Hervé, se rendant l'interprète des vœux bien connus de tous les prêtres de la colonie, a adressé au S<sup>te</sup> Père un Postulatum pour la définition de l'Infaillibilité. Cette lettre envoyée à Rome était accom-

— 7 —  
paquée.

de l'offrande annuelle de 500<sup>s</sup> destinée à l'entretien d'un  
 zouave pontifical. Le C. R. Père a été heureux de la remettre  
 lui-même en même temps qu'il déposait aux pieds  
 du Vicaire de Jésus-Christ, au nom de toute la Cong.,  
 l'expression des mêmes sentiments et du même désir.  
 Nous aimons à penser que ce faible hommage de notre  
 dévouement ne sera pas resté sans attirer sur notre  
 lointaine mission les regards du Chef de la grande  
 famille chrétienne, et que Pie IX. se sera plu à récom-  
 penser nos sentiments et à répondre à notre piété  
 filiale par de paternelles et précieuses bénédictions.»



C<sup>te</sup> de Mana.

- 1. Confirmat: à l'Accarouany. — 2. Jubilé. — 3. mois de St Joseph. —
- 4. Œuvres de la St<sup>e</sup> Enfance et de la Prop<sup>o</sup> de la foi.

Bull. de la C<sup>te</sup> — 1. Le dernier Bulletin de la C<sup>te</sup> de Mana ne  
 faisait que mentionner la visite du Préfet apostolique.  
 Voici à ce sujet quelques nouveaux détails:

« Le vendredi qui suivit l'arrivée du R. P. Hervé,  
 le P. Le Beller avait dû se rendre à l'Accarouany,  
 afin de préparer 19 personnes à recevoir la Confirmation.  
 Il leur fit à cet effet une retraite pour laquelle le  
 concours des Sœurs de St Joseph de Cluny, établies à la  
 Léproserie, ne lui fut pas inutile. Celles-ci en effet, pré-  
 sidaient certains exercices, tels que chapelet, catéchis-  
 mes, chant des cantiques; ce qui lui laissait le temps  
 de dire son bréviaire et d'entendre les confessions. Ces  
 exercices avaient lieu dans une case voisine de la  
 chapelle.

« Le 22 juin, le R. P. Hervé arriva pour la céré-  
 monie, accompagné des P. P. Le Strat et Kraemer. Il  
 prêcha pendant la messe, avant de donner la confir-  
 mation, et d'autres fois encore dans la journée. Le

médecin, directeur de l'Établissement, bien éloigné des sentiments de son prédécesseur, qui entraînait le ministre du prêtre, s'est trouvé à toutes les cérémonies du jour.

« Le soir nous reprîmes la mer pour rentrer à Mana la marée était bonne, et pour éclairer notre route, nous avions les rayons de la lune, plus propices au voyage dans la Guyane, que ceux du soleil. »

— 2. « Nous avons commencé la nouvelle année par donner les exercices du jubilé, ils ont duré quinze jours. La première semaine fut uniquement consacrée aux enfants. Il y avait chaque soir une petite instruction familière, généralement écoutée avec attention. Ces jeunes esprits, d'ordinaire si légers et si volages, nous édifièrent par leur maintien pieux et recueilli, ils étaient heureux de pouvoir mériter l'indulgence et les autres grâces du jubilé.

« Les exercices de la seconde semaine étaient faits spécialement pour les grandes personnes. Chaque soir, instruction et salut du St. Sacrement. A ce moment de la journée, ainsi que le matin, les paroissiens se rendaient fidèlement à l'église, et les trois derniers jours de la semaine les confessionnaires furent assiégés; on nous laissait à peine le temps de prendre nos repas. Une quinzaine de retardataires ont communie et persévèrent dans la pratique du bien. Parmi ces convertis se trouve une pécheresse célèbre, qui mérite une mention toute spéciale. Elle avait passé sa jeunesse dans toutes sortes de débauches, mais touchée et fortifiée par la grâce, elle eut le bonheur de sortir de ce déplorable état et de recommencer à servir avec une grande ferveur le Dieu dont elle avait cherché auparavant à perdre le souvenir. »

— 3. « Les exercices du mois de St. Joseph ont été très fréquentés cette année. Je faisais pour la première fois dit le P. Kramer, une lecture chaque soir et je tirais

les exemples du Propagateur de St. Joseph. Cette lecture de piété, complétée d'intéressants récits, a donné aux fidèles une connaissance plus étendue des vertus et du crédit de leur St. Patron, et par suite, leur a inspiré une dévotion plus solide. La fête a été célébrée avec toute la pompe possible. L'Eglise, ornée de guirlandes et revêtue de feuilles de palmiers, laissait apercevoir, tout entourée de verdure la superbe statue de notre Saint, au milieu des fleurs et des lumières étincelantes. La grande messe fut chantée par M. l'abbé Michaud, qui se rendit le soir à la léproserie. Nous avons eu ce jour-là plus de 300 communions.

— 4.° Comme presque tous les enfants vont ici à l'école, de même qu'en France, nous avons songé à établir l'œuvre de la St<sup>e</sup> Enfance; et grâce à la coopération des Sœurs de St. Joseph, elle a bien commencé. Puisse le Bon Pasteur inspirer à quelques-uns le désir de se dévouer un jour au salut de leurs compatriotes et des Indiens avec lesquels nous sommes en contact. La lecture des Annales les intéresse et leur fait du bien.

« L'œuvre de la Propagation de la foi n'est pas non plus inconnue à Mana, mais elle n'est pas très-répandue. Nos gens sont pauvres, et la petite offrande hebdomadaire peut être onéreuse pour beaucoup. »

---

## TRINIDAD.

### Clé de Port d'Espagne.

1. Retraites — 2. Renfort de personnel. — 3. Prédications. M<sup>g</sup>: Gonin.  
— 4. L'ampibleté. Assassinat d'un prêtre. — 5. Collège royal. Degrés d'affiliation. — 6. Départ du Gouverneur.

Extrait de la Correspondance. — 1.° Notre retraite, écrit le P. Corbet, a eu lieu comme les années précédentes, huit jours

avant Noël. La veille de la clôture les *fr. fr.* Théodore et Louis de Gonzague ont renouvelé leurs vœux de 5 ans. La retraite a été suivie par tous les membres de la *co.*, avec la plus grande ferveur; elle nous a remplis tout je crois, dans le véritable esprit religieux; l'abnégation, le dévouement et surtout l'amour de notre cher Institut.

« Deux jours après, j'ai commencé celle des Sœurs de *S. Joseph de Cluny*. Elle s'est achevée également en me donnant les plus grandes consolations et après avoir renouvelé dans les âmes l'esprit de feu et de générosité. » (Lett. du 8 mars.)

— 2. Le 27 décembre, nous sont arrivés par le paquebot français, le *P. Marcot* et *M. Muller*. Le 1<sup>er</sup> de l'an, nous arrivaient encore les *fr. fr.* Salomon et Marie Révin; le bâtiment sur lequel ils étaient embarqués en France les avait laissés à la Martinique, et, depuis cette colonie jusqu'à la Trinitad, ils avaient fait le voyage sur une goëlette. Tous les quatre étaient plus ou moins fatigués de la traversée, mais les soins que nous leur avons donnés les ont bientôt entièrement remis. Vers cette même époque, le *fr. fr.* Louis de Gonzague nous quittait pour se rendre à la Guadeloupe. » (Lett. du 8 mars.)

— 3. Les rapports de nos Pères avec les Pères Dominicains sont des meilleurs. Le *P. Corbet*, se rendant à leur invitation, a prêché à la Cathédrale le panégyrique de *S. Thomas d'Aquin* et des saints de leur Ordre. L'église était plus remplie que jamais, et ce nombreux et sympathique auditoire a été très-satisfait du sermon du *P. Supérieur*.

« *M. Gonin*, ajoute le *P. Corbet*, se montre même disposé envers nous que jamais. Pour notre chapelle, nous avons tous les pouvoirs. Sa Grandeur s'offre aussi à nous donner du ministère dans les paroiss-

de la campagne. (Lett. du 8 juill.)

« Monseigneur, croyant sa présence nécessaire dans son diocèse, a obtenu de Rome la permission de ne pas se rendre au Concile. Le 7 mars, et dant aux pressantes sollicitations de M. le Vicaire administrateur de la Martinique, il est allé dans cette colonie, faire une ordination. »

— 4. « Dans ces derniers temps plusieurs pamphlets ont été publiés dans notre île, contre les Dominicains. Quant à nous, rien n'a paru, ni article de Journal, ni écrit, qui nous fût défavorable. Les méchants cependant semblent trouver l'occasion bonne pour insulter le Pape, et crier contre la religion. » (Lett. du 8 mars)

« On ne s'en tient pas là, car depuis quelque temps on ne parle que de vols et d'assassinats dans le pays. Un meurtre des plus atroces a été commis à Liège-Martin, sur la personne du curé de cette paroisse, M. l'abbé Jouin. Les circonstances de cet assassinat sont d'une barbarie inouïe. C'était un spectacle à faire frissonner d'horreur, de voir ce pauvre prêtre la figure et la tête toutes hachées, le cou à moitié coupé, la poitrine fendue et le côté du cœur percé de part en part. Quel est l'auteur du meurtre, et quel en est le motif? Ces deux points paraissent de véritables mystères. On soupçonne certaines personnes d'être coupables de ce crime et quant aux motifs, on en invente qui ne peuvent nullement se concilier avec la réputation parfaitement intégrè que ce prêtre a conservée dans sa paroisse et auprès de toutes les personnes qui l'ont connu. Il aimait beaucoup la Cong., et s'intéressait ici vivement à nous. » (Lett. des 24 mai et 8 juin).

— 5. « Au collège, nous avons eu le lundi de la Pentecôte, une séance récréative de déclamation et de musique. Il y avait bien 300 personnes de réunies dans l'Établissement. Jamais je n'y ai vu tant de monde. Court

a parfaitement réussi, et les assistants se sont retirés très-satisfaits. » (lett. du 8 juin)

« Le 3 juin, nous sommes allés à l'inauguration du nouveau collège royal établi par le Gouverneur. Celui-ci m'avait prié d'y assister et d'y conduire nos élèves, simplement à titre de spectateurs. La séance étant publique et beaucoup de monde devant y assister comme nous, je n'ai pas vu d'inconvénient à accéder à ce désir. Dans son discours, son Excellence a parlé de nous en termes très-élogieux; il a loué notre zèle et notre dévouement, et, exprimant aussi le regret de ne pas nous voir affiliés dès maintenant à ce collège, il a expliqué comment ce nouveau système d'enseignement avait besoin d'être approuvé de nos supérieurs majeurs, pour que nous puissions y adhérer et l'adopter. » (lett. du 8 juin).

Cette institution est la réalisation plus ou moins modifiée du plan conçu d'abord par le Gouverneur un collège mixte recevant les enfants des différentes croyances religieuses indistinctement et ayant, comme personnel enseignant des professeurs catholiques et protestants en nombre égal.

Dans les premiers jours de mars, le Gouverneur avait fait appeler chez lui le P. Corbet pour lui exposer ses idées et recevoir ses observations. Il aurait voulu avoir quelques-uns de nos Pères comme Professeurs au collège royal, pour y représenter l'élément catholique et donner à l'Institution plus de crédit. Le P. Corbet lui fit comprendre que cela était impossible, et après s'être entendu avec les principaux catholiques de l'île, il adressa au Gouverneur un rapport où il lui montrait que cette sorte de fusion qu'il voulait établir entre les deux établissements, le collège catholique et le collège royal, n'était pas réalisable.

Il parut peu après dans un des journaux religieux

de la colonie un article virulent contre le Gouverneur, l'accusant d'avoir voulu sacrifier à ses idées les intérêts de la majorité des habitants, et d'avoir trompé la population. Nos regards, ajoutait l'auteur de l'article, sont fixés sur les Pères du collège, et nous espérons qu'ils suivront une ligne de conduite digne d'eux-mêmes, comme chrétiens, comme prêtres, comme membres d'une société religieuse, utile dévouée et bien au fait des vrais principes d'éducation. Il n'est pas possible qu'ils viennent à frustrer nos légitimes espérances. (The Star of the West. 5 mai 1870.)

Le Gouverneur comprit les difficultés de son premier système, et le modifia. Une ordonnance du 25 mars propose deux degrés d'affiliation possible avec le collège royal. Le premier degré, qui existait seul dans le projet primitif, consiste à réunir au collège royal, dans les mêmes cours, ou du moins dans les cours principaux, les enfants catholiques et protestants. Le 2<sup>e</sup> degré laisse les enfants chez eux ou dans les collèges respectifs où ils sont placés, et oblige seulement à soumettre les élèves à un examen annuel devant un jury mixte d'examineurs formé en égal nombre de catholiques et de protestants. Pour obtenir quelque subvention du Gouvernement anglais, il est absolument nécessaire d'être, à l'un ou à l'autre de ces degrés, affilié au nouveau collège royal.

(lett. in 8 juillet)

— C. « Dans ces derniers temps, écrit le P. Corbet, j'ai eu l'occasion de voir souvent notre Gouverneur et je n'ai eu qu'à me louer de lui. Il part aujourd'hui 24 juin, et quitte définitivement notre colonie pour se rendre à Maurice, où il vient d'être nommé. Dans la dernière visite que je lui ai faite, j'ai pu lui parler beaucoup de nos Pères de Maurice, il a tout écouté avec le plus vif intérêt. » (lett. du 24 juin)

## HAÏTI.

C<sup>te</sup> de Pétionville et de Port au Prince.

1. Retour du P. François. — Retraite. Fonctions. — 2. Logement. Paroisse de St<sup>e</sup> Anne, irrigée. Chapelle du Carrefour écroulée. — 3. Mouvent. relig<sup>z</sup>, à St<sup>e</sup> Anne, à la Coupe, au Fond-Ferrier. — 4. Retraite, école commun<sup>te</sup> des Sœurs. Frère de Lamenais. — 5. Apostasie d'un prêtre. Visitem ap<sup>st</sup>. — 6. Præconisat<sup>z</sup> de M<sup>gr</sup> Guilloux. — 7. Relations avec le Gouvern<sup>t</sup>. Sémin. haïtien. Difficultés au sujet d'un prêtre. Politique.

Extrait du Bull. et de la Corresp<sup>ce</sup>. — 1. Le P. François, qui a vait été au mois de juillet, détaché de la C<sup>te</sup> de Pétionville et placé au Cap-Haïtien, pendant la vacance de ce poste, a pu rentrer au sein de la C<sup>te</sup> dans les premiers jours de février, après sept mois de travaux apostoliques dans cette mission. Ses empêchements majeurs avaient fait différer son retour.

La retraite annuelle de nos Pères, ajournée par suite de l'absence du P. François, dut encore être retardée à cause d'un voyage qu'eut à faire le P. Simonet à St<sup>e</sup> Marc où M<sup>gr</sup> Guilloux l'a pressé instamment de se rendre avec lui pour sa tournée de confirmation. Elle s'ouvrit enfin 3 semaines plus tard et nos confrères eurent la consolation de se trouver, pour huit heureux jours de recueillement et de prières, réunis sous le même toit.

„ A la fin des exercices, écrit le P. Supérieur, j'ai réparti les charges ainsi qu'il suit entre les trois membres de la C<sup>te</sup>. Le P. François reste seul à Pétionville où j'aurai à me rendre tous les quinze jours pour passer une journée. Le P. Maistre et moi nous demeurons en ville, pour la desserte du quartier du Morne-à-l'Enf que nous a confié M<sup>gr</sup> Guilloux. Je suis chargé spécialement de la direction des Sœurs de St<sup>e</sup> Joseph; les autres occupations du St<sup>e</sup> Ministère seront partagées entre nous deux, ainsi que les catéchismes et les confessions des enfants des deux établissements des Sœurs. (Bull. du 8 mars.)

— 2. „ Ce quartier de la ville, qui avait été presque

entièrement incendié lors du siège de Port-au-Prince, com-  
mence maintenant à se couvrir, de distance en distance,  
de quelques maisons, mais de bien chétive apparence.  
Le 1<sup>er</sup> Mars, nous avons pu occuper un petit logement  
situé à une dizaine de minutes de la chapelle que nous  
avons à desservir. C'est une case peu commode, mais  
elle satisfait aux principales conditions déterminées  
par la Règle. (Lett. du 8 mars)

« En nous offrant la chapelle du Morne-à-Tenk, N<sup>o</sup> 9<sup>o</sup>  
Guilloux avait l'intention de l'ériger plus tard en  
église paroissiale. Cette érection a eu lieu canonique-  
ment le jour de Pâques. Au salut solennel du S. Saint  
Sacrement, Sa Grandeur qui présidait la cérémonie  
à fait donner lecture de l'acte d'érection qui assigne  
les limites de la paroisse et place l'église sous le vocable  
et le patronage de S<sup>te</sup> Anne. Le matin cet acte avait  
été lu à la cathédrale. Le Chef du Gouvernement, M. Sager,  
qui assistait à l'office avec toute sa suite, vint  
encore le soir faire acte de présence à notre cérémonie,  
suivi d'une foule nombreuse. On remarquait parmi  
les membres du clergé le R. P. Léopold Agua-Santa,  
Franciscain, visiteur apostolique. Tout le monde a été  
très-satisfait de la création de cette nouvelle paroisse.  
(Bull. et Lett. du 20 avril)

« Par malheur notre chapelle du Carrefour, bâtie  
depuis cinq ou six ans à l'inspiration des P. P. Pascal  
et Chenay, n'avait pas été construite dans de bonnes  
conditions. Elle vient de crouler et nous aurons à la  
faire reconstruire, ce qui ne sera pas pour nous un  
médiocre souci, à cause des difficultés de l'entreprise. »

— 3. « Depuis l'érection de la nouvelle paroisse un  
mouvement religieux très-sensible s'est manifesté  
au sein de la population. Notre chapelle est devenue  
le centre d'un ministère actif qui prend chaque  
jour plus de développement. »

« En attendant que le calme se rétablisse, surtout dans les esprits et rende nos efforts plus fructueux, nos travaux ne sont pas restés sans résultat. Quarante et une personnes ont eu le bonheur, le jour d'Octave de la Fête-Dieu, de faire leur 1<sup>re</sup> communion dans notre chapelle de St<sup>e</sup> Anne.

« A la Coupe, l'élan de la population vers le bien est aussi consolant. On songe à construire plusieurs petites chapelles rurales dans le quartier. Dans les premiers jours de juillet, le P. François a eu une magnifique Confirmation. On y comptait 480 personnes. (Sect. du 8 mars et 8 juill.)

« Dans le courant de Mai, le P. Simonet a dormi dans les montagnes du Fond-Ferrier une mission de huit jours. Là se retrouvent encore vivants les souvenirs des P. P. Pascal et Chenay. On y voit aussi deux modestes chapelles qu'ils avaient réussi à faire élever par les habitants de ces mornes. Le P. Supérieur eut la joie d'y offrir trois fois le St Sacrifice; il entendit une centaine de confessions et donna la St<sup>e</sup> Communion à une cinquantaine de personnes. » (Bull.)

— 4. « Le service religieux des deux maisons des Sœurs rentre, comme nous l'avons dit, dans le ministère que nos Pères exercent à Port-au-Prince. Le 23 janvier, le P. Simonet a ouvert pour ces religieuses les exercices de leur retraite annuelle.

« Leur école communale pour laquelle elles avaient eu certaines difficultés avec le Gouvernement au sujet d'un changement de local, n'avait pu être ouverte à l'époque ordinaire. Depuis, les choses se sont arrangées à leur avantage; et elles ont obtenu une très-belle maison. Vers la fin d'avril elles ont pu recommencer les classes. (Sect. du 20 avril)

« Pour ce qui est des Frères de Lamermais, ils ont eu à déplorer de tristes défections. Un de ces Frères

717

qui se trouvait depuis plus d'un an en révolte déclarée contre l'autorité diocésaine, a ouvert une école primaire supérieure avec le secours de certaines personnes. » (lett. du 20 avril)

— 5. « Dans le clergé, tous tendent en général à se rattacher d'avantage à M<sup>gr</sup> Guilloux, afin de concourir plus efficacement à procurer le bien moral et religieux de ces populations. Les résistances cependant ne sont pas sans exemple: un prêtre, dont la conduite avait été déjà pour M<sup>gr</sup> Guilloux un sujet de souci et de préoccupations, le curé de l'Arcabaie, au lieu de se rendre en France, comme il y avait été paternellement invité par Monseigneur, a donné le scandale inouï en Haïti, de passer au protestantisme. Il a prêché plusieurs fois depuis son apostasie, dans la chapelle épiscopale; mais il a dû promptement se séparer du ministre protestant avec lequel il s'est bientôt trouvé en mésintelligence. Aujourd'hui, tombé plus bas encore, il est devenu marchand; et, non loin de notre C<sup>té</sup>. de Ste Anne, il tient une boutique de quincaillerie et vend de la morue en détails. »

« Nous avons eu pendant un certain temps, en cours de visite, un délégué apostolique, le P. Léopold de Agua-Santa de l'ordre des Franciscains. Il s'était rendu d'abord dans la partie Dominicaine, et pour se conformer à un mandat spécial du Card. Antonelli, il est ensuite venu à Port-au-Prince. » (lett. de M<sup>gr</sup> Guilloux. 24 mars)

« Le voyage du R. P. Léopold semble avoir eu un double but: le premier, concernant les intérêts de son Ordre, se réduisait à reconnaître la possibilité et les avantages d'une maison de Franciscains à fonder dans le pays. Le second touchait à des questions plus importantes relatives à la situation de l'Eglise d'Haïti tout entière. Il s'agissait entre autres

choses, assure-t-on, après avoir sondé les dispositions du nouveau Gouvernement, de faire désavouer par le Président Nissage tous les actes anti-concordataires de Salnave, d'obtenir qu'il fut au plus tôt pourvu au remplacement de M<sup>gr</sup> du Cosquer sur le siège vacant de Port-au-Prince, et que l'on nommât en outre aussitôt que possible trois Evêques suffragants, au Cap-Haïtien, aux Cayes et au Port-de-Paix, selon les conventions arrêtées dans le concordat. Sur tous ces points il serait arrivé parait-il à des résultats satisfaisants. (Lett. du 20 av. et Bull.)

— 6. Quant au successeur de M<sup>gr</sup> du Cosquer à l'Archevêché de Port-au-Prince, c'est M<sup>gr</sup> Guilloux qui, selon les vœux et les pressentiments de tous, a été présenté par le Président Nissage; et le St. Père s'est empressé d'aggréer ce choix, en préconisant le nouvel élu dans le Consistoire du 27 juin.

Nul candidat assurément ne pouvait réunir à la fois des titres aussi recommandables que M<sup>gr</sup> Guilloux. L'administration de l'archidiocèse long-temps laissée à son initiative, durant une période des plus difficiles, et, dans ces derniers temps, confiée tout entière à sa direction comme vicaire apostolique délégué du St. Siège, lui donnait une expérience tout acquise, dans une position déjà parfaitement connue. Sa science, ses vertus, son influence sur le clergé, comme aussi l'affection qu'il avait su mériter parmi ses prêtres, étaient aux yeux de tous de nouvelles recommandations. Aussi sa nomination a-t-elle été accueillie avec la plus vive satisfaction. Pour nous tout particulièrement, nous avons toujours trouvé dans M<sup>gr</sup> Guilloux un protecteur dévoué. Ses sympathies, et même ses attrait pour la Cong. remontent à une époque déjà reculée; et quant à l'importance qu'il attache à son concours dans l'œuvre de

l'évangélisation de la population haïtienne, il aime à la reconnaître et à l'apprécier. Mgr Guilloux est attendu de jour en jour en France, où il se propose de se faire sacrer.

— 7. Les relations avec le nouveau Gouvernement ont été en général bien satisfaisantes. Entre autres questions principales concernant les intérêts de l'Archidiocèse, Mgr Guilloux a demandé avec instances le rétablissement normal du Grand Séminaire haïtien à Paris, et les promesses faites tout d'abord par M. Nissage Saget, semblent devoir se réaliser prochainement. "J'ai l'assurance officielle, écrit Mgr le Vicaire apostolique au R. P. Le Vavasasseur, que la somme ordinaire affectée à cet objet important est portée sur le budget soumis en ce moment aux Chambres. Je verrai à ce sujet la Commission chargée de présenter son rapport au pouvoir législatif et j'ai tout lieu de croire que l'allocation réglementaire sera maintenue. Je serais heureux que dès le début de l'année scolaire, c'est-à-dire, dès le mois d'octobre nous eussions au moins dix sujets destinés à notre Mission." (Lett. du 6 juil.)

Le Président n'a cessé de se montrer bienveillant pour le clergé, mais les difficultés immenses de sa tâche et les ménagements qu'il doit garder vis-à-vis de certains membres du ministère, lui commandent une attitude réservée.

On croyait conserver longtemps M. Sauveur Faubert en qualité de Ministre des cultes. Cette attente a été trompée et au bout d'un mois et demi il a donné sa démission. Le portefeuille des cultes est occupé maintenant par un avocat qui subit l'influence de la franc-maçonnerie et dont les dispositions par rapport à l'Église semblent aussi mauvaises que celles de ses prédécesseurs. (Lett. de Mgr Guilloux du 3 juill. - au P. Simonet du 8 juill.)

(1) Dans la séance du 13 mars, l'Assemblée nationale, à une majorité de 59 voix contre 12, a conféré pour 4 ans à Nissage Saget la Présidence de la République.

Un fait malheureux est venu accroître encore ces préventions. Le 1<sup>er</sup> mai, jour d'une fête nationale, le curé de la cathédrale refusa, peut-être sans assez de discernement, de chanter le *Ce Deum*, à la demande du Président, alléguant pour motif qu'il n'avait reçu aucune invitation de la part de l'autorité diocésaine. Le Gouvernement fut froissé de ce refus et, de son propre chef, il destitua le curé. Les journaux eux-mêmes s'emparèrent du fait pour se plaindre des prêtres, et le Sénateur Laporte protesta, en pleine assemblée, du 13 mai, contre ce qu'il appelait des abus intolérables de la part du clergé dans l'exercice du ministère paroissial. M. G<sup>r</sup> Guillaumet a qui cependant, par sa prudence, tout arranger et pacifier, moyennant la démission de ce prêtre qui est depuis rentré en France. (Monit. du 28 mai et Lett. de M. G<sup>r</sup> Guillaumet 3 juil.)

«Quant à la politique, écrit le P. Simonet, elle suit, au sein de bien de difficultés, son cours de pacification et de réorganisation. Le Président lutte contre les embarras financiers, prévient ou comprime les tentatives d'insurrection, déjoue les menées sourdes de ses ennemis et leurs complots. Il trouve aussi dans sa politique extérieure, principalement par rapport aux États-Unis, bien des soucis et bien des entraves.»

## NOUVELLES RÉCENTES DES C<sup>T</sup>ÉS.

— Le 9 août est arrivé à la Maison-Mère, le P. Ray, parti le 20 juil. de la C<sup>T</sup>e de la Basse-terre. La traversée lui a été très-propice, et il se trouve maintenant dans de bonnes conditions de convalescence.

— Le 8, un Scolastique, M<sup>r</sup> Flemon, s'est embarqué à St-Nazaire, pour le séminaire-collège de la Guadeloupe.

— Le C. R. Père recommande aux C<sup>tes</sup> de prier avec ferveur, pour obtenir du Ciel la cessation de la guerre si désastreuse qui nous désole en ce moment et l'établissement d'une paix solide.

— N<sup>o</sup>. B. Les C<sup>tes</sup> d'Europe sont priées d'envoyer au plus tôt leurs bulletins.

---



## TABLE DES MATIÈRES

Du Tome VII<sup>ème</sup> du Bulletin.du N<sup>o</sup> 50 au N<sup>o</sup> 60 — 1869.

## PARTIE GÉNÉRALE.

## Actes officiels.

Actes relatifs à la Cong<sup>g</sup> en général.

Indult autorisant le E. R. Père à permettre de lire et garder les livres à l'Index. 9 fév. 1868. — avis à ce sujet.	1.
Pouvoir de bénir les Rosaies. 22 avril 1870.	592.
Pouvoir de nous confesser mutuellement. 17 déc. 1854 — 1 <sup>er</sup> avril 1870. — Conditions requises.	600
Pouvoirs et privilèges relatifs à l'exemption paroissiale. — Conservation du 8 <sup>e</sup> sacrement dans nos chapelles — Communion pascale — 5 <sup>e</sup> Viatique et Extrême Onction — Funérailles. 25 juin 1869.	600.
Pouvoirs relatifs à l'ordination des membres et des aspirants, Scolastiques et novices — Titres d'ordination. Dimissoires. Dispenses d'âge, d'interstices et d'extra tempora.	612
Indult autorisant à incorporer à la Cong <sup>g</sup> , sub titulo mensa communis, les novices déjà prêtres, et ajoutant pour tous, en cas de sortie, la peine de suspension, jusqu'à ce qu'ils soient pourvus d'un autre titre canonique. 2 février 1868.	612

Actes relatifs aux Provinces et C<sup>tes</sup>.

Décret autorisant l'érection d'un demi noviciat de Frères à N. D. de Rockwell. 6 mars 1869.	3.
Ed. l'acquisition d'une propriété attenante au Sém. français de Rome. 6 janv. 1869.	5
Ed. l'établissement d'une école supérieure agricole à S. Flavien.	3.
Ed. l'adjonction d'une école primaire à l'école de Coulon.	3.
Ed. la suppression de la maison de Haiserswerth.	4.

## Actes relatifs aux Pères.

Admis aux Vœux perp<sup>ls</sup>: P. P. Power, Delorme, Lapeyrie, Graf, Heitzmann,

*Kitter, Machon*, p. 7. — P. P. *Pellerin, Eigenmann, Robs, Racua* . 364.  
 Admis aux Vœux de cinq ans. — P. P. *Diquet, Le Douarin, Stoll*, . . . . . 8.  
*Le Quintree et Glaeckler* . 364.  
 — à la Profession. — P. P. *Payen, Lang, Spielmann, Dechel, Kaysen, Salles* . . . 365.  
 Nominations. — P. P. *Le Vavasseur*, 1.<sup>er</sup> assist., *Burg*, 2.<sup>o</sup> assist., *Delaplace*,  
*Consulteur général* . . . . . 129.  
*P. Couvétyz, Maître des Novices*. — Frères à *Rockwell* . . . . . 8.  
 Mutations. — P. P. *Duparquet* à *Zanzibar*, *Poussot* à *Santarém*, *Dhysère*,  
*et Carrié au Congo*, *Jouan* à *Langomet*, *Secomte* à *S.<sup>t</sup> Etan*,  
*Cadoret* à *la Basse-Cote*, *Vidal* à *la Martinique*, *Jérôme* à  
*la Maison Noire*, *Marcot* à *la Trinidad*, *Graf* à *Rockwell*,  
*Power* à *Maurice* . . . . . 365.  
 Placement des nouveaux Profès. — P. P. *Payen* à *Langomet*, *Lang* à *Ma-*  
*rienstadt*, *Spielmann* à *Blackrock*, *Dechel* à *Paris*, *Kaysen*,  
*à Sierra-Léone*, *Salles* à *Chandernagor* . . . . . 366.  
 Retours en France. — P. P. *Duboin, Duby, Dupraz*, p. 8. — P. P. *Diquet*,  
*Vidal, Le Penne* . . . . . "

Actes relatifs aux Frères.

Admis aux Vœux perpétuels. — F. F. *Immoent, Auguste*, p. 8. — *Ignace*,  
*Lysimaque, Marcellin, Marie-Auguste, François-Pavier* . . . 366.  
 — aux vœux de cinq ans. — F. F. *Clément, Sylvain, Flavien*, 8. — F. F. *Marie-Georges*,  
*Emilien, Denis, Albert*, p. 366. — F. F. *Bernardin, Sidore, Basile*,  
*Régis, Louis-Stanislas* . . . . . 367.  
 — à la Profession. — F. F. *Joseph-Marie Saigo, Marie-Hérin Coole, Florent*  
*Stiehl, Stanislas Roger, Salomon Naquire, Raymond Marsal*  
 p. 8. — F. F. *Nicomède Carisot, Wenceslas Penger, Engelbert Wister*,  
*Arnold Prinz*, p. 9. — F. F. *Roger Naugan, Clément Becker*,  
*Roland Noahony, Augustin Fraude, Ruybr Le Duc, Adolphe Le Contaller, Sulpice*  
*Castela, Marie-Aloÿse Hammerlé, Louis-Marie Schül*  
*Joyacinthe Renaud* . . . . . "  
 Placement des nouveaux Profès. — F. F. *Joseph-Marie*, à *S.<sup>t</sup> Michel*, . 9.  
*F. F. Roland* à *Cellule*, *Augustin* à *Rome*, *Ruffin et Marie-*  
*Aloÿse* à *S.<sup>t</sup> Etan*, *Hoilaire, Sulpice et Louis-Marie*, à *Paris* . . 368.  
 Mutations. — F. F. *Urbain et Flavien* en *Sénégal*; *Louis de Gonzague* à  
*la Guadeloupe*; *Oswald* à *la Trinidad*, p. 9. — F. F. *Marie-Auguste*,  
*et Renny*, à *Langomet*; *Sidore*, à *S.<sup>t</sup> Michel*; *Florent* à *Cellule*;  
*Stanislas* à *Coulon*; *Marie-Hérin et Salomon* à *la Trinidad* 367.  
 F. F. *Nicomède, Emile et Lambert* au *Gabor*; *Benoit et Albert*  
 à *S.<sup>t</sup> Etan*; *Augustin et Mathieu* à *Coulon*; *Vincent de Paul* à  
*Cellule*, *Valère, Jules et Jean de la Croix* en *Sénégal*; *Yves* à  
*Paris*, *René* à *Bordeaux*; *Marcellin*, à *Zanzibar* . . . . . 368.

Retours en France. — F. F. Jules, de Dakar; Sidore, de Chandernagor;  
Hilarion, Emile Théophile, Marie-Auguste, Louis Stanislas de  
Bourbon; Marcellin, de Zanzibar; René, du Gabon. p. 9. —  
Mathieu et Jean de la Croix, de la Sénégambie. . . . . 367.

Actes relatifs aux Novices et Scolastiques.

Admis au Noviciat. — No. No. Laimé. p. 9. — Couze, Morin et Guirion. . . . . 369.  
— au 9<sup>e</sup> Scolasticat. — No. No. Wolf et Adam. p. 9. — Hacquar. p. 10. — Kéuel  
Schuster et Couët. . . . . 369.  
— à N. D. de Langonmet. — No. No. Martin, Eissersand, Séchant's Mary, Mauduit,  
Rulhe, Desgenétais, Gaïtan, Vaegtle, Didier, Morchy, Benzé, 10.  
No. No. Stalter, Seyfried, Tenger, Thomas, Haisonneuve, Egmann,  
Sélzerlen, Pfeffer, de St Jean. . . . . 369.  
— à Cellule. — No. No. Boyer et Clément. . . . . 70.  
— à Blackrock. — No. No. Pilkington, Clarke, Harrahan, Cosgrove. . . . . 369.  
— à Marienstadt. — No. No. Hübinger, Haas, Richardt, Jaworsky, Segers,  
Wilms. . . . . 10.  
— à St-Joseph de Ngazobil. — No. Benga. . . . . 369.

Envois en maison. — No. No. Claud, Romain, Pallier, Fontaine, à  
Langonmet; Hamon, Otonia, à St-Elan. . . . . "  
No. No. Desnier, Garer, Dozat, à Cellule; Pernot, Picarda (Louis),  
Guth et Bard, à la Martinique; Risch et Grybowski, à la  
Guadeloupe; Müller, à la Trinidad; Wolf, à St-Joseph. . . . . 370.

Actes relatifs aux Novices-Frères.

Admis au Noviciat du St-Cœur de Marie. — F. F. Samuel, Marie Liguori. . . . . 10.  
Marie-Benoît, Bénédicte. . . . . 11.  
F. F. François-Joseph et Jean-Marie. . . . . 370.  
— au Novt de Langonmet. — F. F. Thomas d'Arquin, Marie-Casimir,  
Gonzague. . . . . 11.  
— au Novt de Rockwell. — F. F. Noëllet, Aidan p. 11. — Marie-Lavier,  
Baptiste, Jérôme, Marie-Paul. . . . . 370.  
— au Novt de Marienstadt. — F. F. Maternus, Bernardus, Brunon, Pius,  
Marie-Aloïse, Sabas, Lucas, Marc. . . . . 11.  
Envoi en Maison. — F. Samuel, à Chandernagor. . . . . "

NOUVELLES DIVERSES DE L'INSTITUT.

Cause du vénéré Père.

Suite des Sessions. XXI. Sess. — 14 Janv. 1870. L'oppositions de M. l'abbé Glaire,  
de M. Verrier, de P. Delaplace. . . . . 11

XXII <sup>e</sup> Session. 21 Janv. — Dépos <sup>ts</sup> de M. N. Cahier et Gamon	14.
XXIII <sup>e</sup> Sess. 28 Janv. — Dépos <sup>ts</sup> du T. Honoré. — Suite du P. Delaplace.	15.
XXIV <sup>e</sup> Sess. 5 fév. — Dép <sup>ositions</sup> du R. P. Ducourneau, Moariste, et de M. Cacheleux.	"
XXV <sup>e</sup> Sess. 4 mars. — Dépos <sup>ts</sup> de M. l'abbé de Guincourt. et du R. P. Libermann.	18.
XXVI <sup>e</sup> Sess. 21 mars. — Dépos <sup>ts</sup> de M <sup>lle</sup> Marie Moisan et de M <sup>me</sup> Ruffier. — Continuation du P. Delaplace.	19.
XXVII <sup>e</sup> Sess. 28 Avril. — Dépos <sup>ts</sup> de la M <sup>re</sup> St Bernard, Sup <sup>re</sup> g <sup>le</sup> des Sœurs St Gabriel, Chèrese, de l'Enfant Jésus, Religieuses de Louvencourt.	20.
XXVIII <sup>e</sup> Sess. — 18 Juin. — Dépos <sup>ts</sup> de la Mère Marie de Jésus, Sup <sup>re</sup> g <sup>le</sup> des Sœurs de St Joseph et du P. Dubois.	21.
XXIX <sup>e</sup> Sess. — 28 Juin. — Dépos <sup>ts</sup> de M. l'abbé Mangot.	23.
XXX <sup>e</sup> Sess. 5 Juillet. — Dépos. du P. Duby.	"
XXXI <sup>e</sup> Sess. 7 Juill. — Dépos. de M <sup>g</sup> Desprez, Archev. de Colouse.	"
XXXII <sup>e</sup> Sess. 19 Juill. — Dépos <sup>ts</sup> de M. l'abbé Duquesnay et de M <sup>g</sup> Plessieux. — Remise de pièces et documents. Serment du Notaire adjoint, M. l'abbé Bouché, des Secrétaires et des Copistes. — Fin des dépositions.	24.
Collationnement. — M <sup>g</sup> Gaume, nommé Président en place de M <sup>g</sup> Amanton, décide. p. 370. — Mandat.	374.
Id. du P. de Courmont; Vice-Postulatur. p. 370. — Mandat.	375.
XXXIII <sup>e</sup> Sess. 16 déc. — Membres du Tribunal — Enoisins — Serment du P. de Courmont.	372.
XXXIV — XXXVII <sup>e</sup> Sess. — Déc. et Janv. ;	"
XXXVIII <sup>e</sup> Sess. — Suite du Collationnement.	373.
— Procès commencé en Afrique par M <sup>g</sup> Robès. —	754.
Demarches à Rome p <sup>r</sup> la Cause.	
Projet d'un Tribunal à Rome, abandonné p <sup>r</sup> demander seulement des lettres postulatoires.	580.
Visite du E. R. Père à M <sup>g</sup> Darbois. Adhésion de la G.	581.
Demande du E. R. Père aux Evêques. Accueil favorable.	582.
Cont. des lettres postulatoires. — Recommandations à ce sujet.	584.
Lettre de demande du E. R. Père.	585.
Lettres postulatoires reçues de N. N. S. S. de Chartres, d'Amiens, de Beauvais.	587.
Guérisons obtenues par l'intercession du Vénéré Père. — Guérison d'un Scol <sup>re</sup> à Langomet. Relation du P. Pellerin.	590.
St Ludovic, à la Maison-Mère de St Joseph, p. 496. — Nouveaux détails.	593.
Id. d'une Novice de la même C <sup>te</sup> . Lett. de la R. Mère Marie de Jésus.	594.

Guérison de la Novice Marie-Gerald Quignon, à Chalais-Settre de la Mère Supr <sup>e</sup> , in de la Novice	595
- Intérêt de M. N. les abbés Lemann ep. la Cause du V. Père. Leur confiance en son intercession p <sup>r</sup> la Conversion des Juifs	597
_____	
Santé et voyage du T. R. Père à Rome.	
Sa santé. - Amélioration, de janvier à juillet 1869. p. 29. - Douleurs et fièvres rhumatismales en août.	129.
Voyage à Rome p <sup>r</sup> le Concile. - Départ. Heureuse arrivée - Visite à la Basilique Vaticane.	376.
- Part au Concile comme Procureur de M <sup>gr</sup> Bossieux. Session d'ouverture.	378.
- Audience du S <sup>t</sup> Père. - Visite au Card. Petra. - Réédition de de la vie du V. Père. - S <sup>t</sup> . au Card. Barnabo, Capalti, Patrizzi etc. Adhésion au Postulatum p <sup>r</sup> l'Infaillibilité. - M <sup>gr</sup> Louis Veillot. Promenades dans Rome. - Etat de santé.	380.
- Audience particulière du S <sup>t</sup> Père. Bénédiction de Sa Sainteté. Supplique signée de sa main.	379.
- Santé et retour. - Visite à l'Ambassadeur p. 568 - Passages obtenus sur le Pausilippe. - Arrivée à Marseille. - Visite à la C <sup>te</sup> de Eculon. S <sup>t</sup> . de Cellule. Arrivée à Paris.	370.
- Nouvelles concernant le Concile. - Postulatum p <sup>r</sup> l'Infaillibilité. Questions relatives aux Cong <sup>s</sup> à Vaux simples.	574.

## Nécrologie.

Pères. - Espitalier, mort le 28 mars 1869. p. 199. - Notice	24.
Maillet, 30 juin 1869. p. 299. - Notice	300.
Suard, 14 nov. 1869. p. 295. - Notice	581.
Chevalier, 7 déc. 1869. p. 315. - Notice	684.
Lapeyre, 19 janv. 1870, p. 401. - Notice	567.
Deckel, 14 avril 1870.	495.
Dupraz, 7 juin 1870.	674.
Frères. Marie-Patrick, 19 août 1869, p. 295. - Notice	340.
Oswala, 6 sept. 1869, p. 295. - Notice	342.
Marie-Auguste, 8 Dec. 1869. p. 445. - Notice	450.
Moélaine, 4 fév. 1870. p. 531. - Notice	533.
Scolastiques. - M. N. Gumsitt, 27 mars 1869. p. 66. - Notice	74.
Duval, 13 juin 1869. p. 332. - Notice	336.
Hoalter, 28 oct. 1869. p. 288. - Notice	307.
Palach, 16 nov. 1869. p. 289. - Notice	422.
Fontaine, 14 déc. 1869. p. 446. - Notice	418.

Borot, 25 avril 1870. p. 495 et 692. - notice. . .	696.
Dorset, 29 déc. 1870. p. 515. - notice. . .	518.
Barry.	537.
Nov. Frère. - Samuel Nagton, 3 oct. 1869. p. 278. notice. . .	283.
Personnes étrangères. - Mgr: Eustard du Cosquer, 27 juill. 1869. p. 47. - détails . . .	116.
Mgr: Remanton, 12 oct. 1869. - p. 226. - Notice. . .	289.
M. l'abbé Penault (Sulpicien), 12 mars 1870.	402.

### Faits divers.

Notice sur le R. P. Gaultier; services pour lui à la Maison-Mère. 32.	
Secours à nos Missions - Œuvre apostolique - Œuv. du Rachat des Captifs - Affiliation - Dons. . .	35.
Élection d'une nouvelle Supérieure g <sup>l</sup> des Sœurs de St Joseph. . .	41.
Œuvres proposées et non acceptées: Mission de St Lucie. . .	44.
Séminaire de Clogher, en Irlande; Postes dans la mission de Patna; Pensionnat et Orphelinat de la Trinité près la Marche (Yosges). . .	48.
Retraites. - Rébaptême annuel des Pères à la Maison-Mère. . .	394.
Retraites prêchées en diverses C <sup>l</sup> s religieuses. . .	400.
Don de 50,000 fr. par M. Chevrier (d'Alsace) p. le G <sup>l</sup> Scolastiat. . .	402.

### PROVINCE D'EUROPE.

#### C<sup>l</sup>e du S<sup>t</sup>-Cœur de Marie.

##### Nouvelles concernant la C<sup>l</sup>e en général.

Fév. - Août 69. - Visite du G. R. Père. Fête de la Pentecôte - Pères en passage - Retraites. . .	49.
Août 69 - Mars 70. - Fête du 2 <sup>e</sup> fév. Entretien sur le V. Père, par le R. P. Le Varasseur L. . .	
Érection d'un chemin de croix . . .	404.
Maison du Noviciat. . .	
Fév. - Août 69. - Nombre. Prise d'habit. Ordination. Desserte du Fort de Bicêtre abandonnée. Concours aux Cures du voisinage. Décoration de la chapelle. . .	50.
Août 69 - Mars 70. - Nombre. Pèlerinages à N. D. des Victoires et à N. D. de Lorette. Retraite. Ordination. Prise d'habit. Ministère . . .	407.
Maison du G <sup>d</sup> Scolastiat. . .	
Fév. - Août 69. - Prise d'habit. Ordin <sup>n</sup> . Dévotion au Sacré-Cœur. Vacances. Pèlerinage à Longpont. . .	52.
Août 69 - mars 70. - Visite de Mgr: Poirier. Monument à l'Enfant Jésus. Retraite - Ordination - mort de trois Scolastiques. Prise d'habit. Fête de Jésus au temple. Circulaire du G. R. Père. Prière. . .	

- pour le Concile. Désir de voir définie l'Infaillibilité. . . . . 409.
- Lettre des Scolastiques au E. R. Père. . . . . 416.
- C<sup>ie</sup> des Frères.
- Fév.-Août 69. - Nombre des Novices-Étriers. Retraite, Prise d'habit. Profess<sup>rs</sup>.  
Départ et arrivée des Missions. . . . . 53.
- Août 69-Mars 70. - Frères revenus de Mission. Retraite annuelle. Présence  
du E. R. Père. Prise d'habit- Profess<sup>rs</sup>. Personnel du Noviciat. . . . . 414.
- Séminaire Colonial.
- Fév.-Août 70. - Ordin.<sup>rs</sup> par Mgr DuLoquer. Et par Mgr Erioche. Pentecôte.  
Paroles du Nonce. Œuvre du Patronage de la St<sup>e</sup> Famille. Passages  
de Pères Étrangers. Grav<sup>rs</sup> du R. P. Lawenbruck. Visites d'évêques. Elections.  
Installation de la Bibliothèque. Et de la clôture . . . . . 54.
- Août 69-Mars 70. - Mutations. Retraite. Retraites. Ordin.<sup>rs</sup> par Mgr Maupoint.  
Salut de départ- Séjour de M. M. S. P. Maupoint, Bessieux, Robès, Reynre. -  
Et de M. Guardon. Œuvres Retraite au Patronage par le R. P. Provin<sup>l</sup>.  
Retraites en divers Pensionnats. Déserte de Bricêtre. . . . . 494.
- C<sup>ie</sup> de N. D. de Langonnet.
- Fév.-Août 69. - Mort du jeune Binet. Et de M<sup>l</sup> le Noaligon. Et de M. Gunselt,  
Scol<sup>rs</sup>. Santé. Prise d'habit. Fêtes religieuses: fête du 11 avril. Visite de  
M. le Préf<sup>t</sup>, id. de Mgr Bécél. Prédicat<sup>rs</sup> à St<sup>e</sup> Anne. Passage du R. P. Lawen  
bruck et du R. P. Vaughan, Oblat de St<sup>e</sup> Charles. Distribution des prix. Ch.  
Août 69-Mars 70. - Pèlerinage à St<sup>e</sup> Barbe. Vocations. Retraites. Visites. Mutations.  
Visite de Mgr Robès. Prise d'habit. Vaux des Frères. Mort du St<sup>e</sup> Marie-Aug<sup>te</sup>  
et de M. Fontaine, Scol<sup>rs</sup>. Guérison extraord. d'un petit scol. attribuée au St<sup>e</sup> Père  
Circ. du E. R. Père. Nombre et disposit<sup>ns</sup> des Scol<sup>rs</sup> Prédicat<sup>rs</sup> et retraites  
à l'extérieur par les P. P. Guilloux, Sepune et Moricet. . . . . 442.
- Maison de St<sup>e</sup> Michel.
- Fév.-Août 69. - Mort d'un jeune colon. Mausolée d'un colon, jeune. Retraite p<sup>o</sup>-  
la Comm: pascale par le R. P. Lawenbruck. Visite du Préfet. . . . . 77.
- Août 69-Mars 70. - Mutat<sup>ns</sup>. Visite de l'Inspecteur. Incendie. . . . . 448.
- C<sup>ie</sup> de St<sup>e</sup> Flary.
- Fév.-Août 69. - Visite du R. P. Prov<sup>l</sup>. Pèlerinage à St<sup>e</sup> Joseph. 11 avril. 1<sup>re</sup> Comm: Ann<sup>l</sup>  
du R. P. Lawenbruck à Langueux. Visite de l'Insp<sup>rs</sup>. Séjour de Scol<sup>rs</sup> et au  
P. de Plestid. Pèlerinage à M. L. d'Espérance. . . . . 82.
- Août 69-Mars 70. - Ecole agr<sup>l</sup>. Visite de Mgr Robès. Transfèrem<sup>t</sup> de colons.  
Don. Variole. Mutations. Retraite. . . . . 455.
- C<sup>ie</sup> de Cellule.
- Fév.-Août 69. - Pose de la 1<sup>re</sup> pierre de la Chapelle. Procs d'or de St<sup>e</sup> IX.  
Visite de Mgr de Clermont. Don de 2000<sup>fr</sup>. Visite de M<sup>l</sup>  
Mercier. Séance académique. Prédications à Clermont.  
Rapports avec le clergé. Ministère. Prise d'habit et 1<sup>re</sup> Comm<sup>rs</sup>. . . . .

- Réunion d'anciens élèves Distribution des prix. . . . . 87
- Août 69 - Mars 70. - Passage du P. Gravière. Retraite. Rentrée.  
Mutations. Visite de Mgr. Bessieux et du P. Duboin. Re-  
traite par le R. P. Sawenbruck. Article de la Semaine relig.  
Fête du 8 Décembre. Santé. . . . . 129.
- Cité de Bordeaux.
- Fév. - Août 69. - Exercices à la chapelle. Mères de famille Confrérie  
de l'amour de Dieu. Ouv. apost.<sup>es</sup> Ministère. Réparations à  
la chapelle. Passage de Mgr. Robès et de 9.9. Pères et Frères. 92.
- Août 69 - Mars 70. - Ministère. Pèlerinage à 9. 19. de Verdélais. Retraite aux  
Sœurs de la S<sup>te</sup> Agonie. Ouv. ap<sup>ost</sup>. Passages de 9. 20. S. S. Bessieux  
et Robès et de divers Pères et Frères. Santé du R. P. Gravière 137.
- Cité de Toulon.
- Fév. - Août 69. - Ecole. nombre. Vocations. Sœurs. Secours de la Ville.  
Ouvres Fêtes. 4<sup>me</sup> Comm. Visite de Mgr. de Tréjus. La bien-  
veillance Relations extérieures. - Loterie. . . . . 95.
- Août 69 - Mars 70. - Mutations. Santé. Retraite. Ecole primaire.  
Ouvre des jeunes apprentis. Sœurs de St François d'Assise.  
Ministère. Convert. d'un vieux grenadier. Rapports avec le  
clergé et les laïcs. Article de journal. Retraite par le R. P. Danas.  
Service p<sup>r</sup> le Duc de Broglie. Incendie. Passage de Mgr. Robès.  
C<sup>o</sup>. d'ecclésiastiques. . . . . 137.
- Cité de Rome.
- Fév. - Août 69. - Santé. Mort de M. Lucas du Coudray. C<sup>o</sup>. de Mgr. du  
Cosquer C<sup>o</sup>. de la Mère Mackima Séjour de Mgr. Bessieux.  
Nouvelle acquisition. Munificence du S<sup>t</sup> Père. Dons divers.  
L'écornations de la chapelle achevés. Peintures à fresque. Noces  
d'or de Pie IX. Elèves du sem.<sup>re</sup> franc<sup>s</sup>. Sténographes du Con-  
cile. Cause du V. Père à Rome. . . . . 117.
- Août 69 - Mars 70. - Séjour du C. R. Père. Santé. C<sup>o</sup>. de Mgr. Robès.  
Evêques résidents. Invitations. Réunions au séminaire. Tra-  
vaux d'aminagement. Les M. M. Lomam. Visite du S<sup>t</sup> Père.  
Dons. Bon esprit des élèves. Nouveau départ de M. Humbrecht.  
Ordin.<sup>re</sup> de M. Samba. Santé - Appendice. Adresse des élèves au  
C. R. Père. Visite de Pie IX . . . . . 157.
- Cité de Marienthal.
- Fév. - Août 69. - Retraite des tertiaires de St François. Guérison extraord.  
Fête du 11 avril. Démentés. . . . . 99.
- Août 69 - Mars 70. - Fête de S<sup>te</sup> Anne. Sermons. Arrivée de Mgr. Robès.  
Chemin de Croix. Propag<sup>de</sup> de la V<sup>o</sup>i S<sup>te</sup> Enfance. Démentés  
Appendice. Oref. du S. Père. . . . . 170.

## Ctè de Marienstadt.

Fév.-Août 69. - Prise d'habit et 1<sup>ère</sup> Comm<sup>ie</sup>. Fêtes de Pâques et du  
11 avril. Conversion. Confirmation par M<sup>gr</sup> de Limbourg. Don  
de S. G. 102.

Août 69 - Mars 70. - Emiss<sup>es</sup> des vœux et prise d'habit. 1<sup>ère</sup> Comm<sup>ie</sup>.  
Mutations. Personnel. Passage de M<sup>gr</sup> Robès. Fête du S<sup>t</sup>  
Cœur de Marie-Ministère. Fête du 2<sup>e</sup> fév. Ecrits du V. Père  
traduits en allemand. Hiver rigoureux. Maladies. Récoltes  
Matériel. Moulin. Briques. 177.

## Ctè de Kaiserswerth.

Fév.-Août 69. - Dévotion à S. Joseph. Noces dor de M<sup>gr</sup>. Pentecôte,  
Sermon. Visite de M<sup>gr</sup> de Cologne. Prêtres émigrés. 105.

Août 69 - Mars 70. - Visite de M<sup>gr</sup> Robès. Santé. Retraite. Piété  
des fidèles. Abandon de Kaiserswerth. 183.

## Ctè de Blackrock.

Fév.-Août 69. - Maladie du P. Le Quintrec. 1<sup>ère</sup> Comm<sup>ie</sup> et Confirm<sup>es</sup>.  
Embellissement de la chapelle. Etat des nouvelles constructions.  
Distribution des prix. Présidence par le Card. de Dublin. Retraites  
à des religieuses. 108.

Août 69 - Mars 70. - Vacances. Retraites. Mutations. Travaux. Rentrée.  
nombreuse Succès. Scolastiques. Frères. 187.

## Ctè de Rockwell.

Fév.-Août 69. - Vocations de Frères. Prise d'habit. S<sup>t</sup> Patrick. Mois  
de Marie. S<sup>t</sup> du S. Cœur. Fête - 1<sup>ère</sup> Comm<sup>ie</sup>. Soirée  
litt<sup>re</sup>. Distribution des prix. 111.

Août 69 - Mars 70. - Succès à l'université cathol. Séminaire écossais.  
Petits Scol<sup>iers</sup>. Nouveaux bâtiments. Prise d'habit chez les  
Frères. Fête du 2<sup>e</sup> fév. Retraite des enfants. Arrivée du  
P. Graff. 188.

## Ctè de Santarem.

Fév.-Août 69. - Aspirants. Mois de S<sup>t</sup> Joseph. Fête de S<sup>t</sup> Louis de  
Gonzague. Examens. Succès. Fête du S<sup>t</sup> Cœur de Marie-  
Ministère. Rapports avec le Clergé. Négociations auprès du  
gouv<sup>t</sup> de Lisbonne. Retour du P. Duparquet. 124.

Août 69 - Mars 70. - Nouvelle maison. Aspirants. Costume. Nombre.  
Départ des P. P. Duparquet et Carrié. Passage de Pères et de  
Frères Visite à Lisbonne Séminaire patriarcal. 191.

## Sénégal.

Ctè de S<sup>t</sup> Louis.

Mars - Sept. 69. - Cholera. Insurrection d'Amadou Sékou. Combat

de Néké. Santé des Pères. Baptême de Woloff par le Père Blanchet. Orphelins. 1<sup>ère</sup> Comm.<sup>ns</sup>. Statue de la S<sup>te</sup> Vierge. Dernières nouvelles. Mort du Gov.<sup>r</sup>. Epidémie. Situation politique. Nouveau Gov.<sup>r</sup>. . . . . 131.

Sept. 69 - Mai 70. - Passage de M<sup>gr</sup> Bessieux. Confir<sup>m</sup>. Jubilé. Eravaux du S<sup>t</sup> ministère. Arrivée de ministres protestants. Ecoles, latinistes. Santé, choléra. Nouveau Gov.<sup>r</sup>, M. Valère. Direction de l'intérieur établie. Changem<sup>t</sup> dans le personnel administratif. Défaite de Lat. Dior. . . . . 199

Cité de Gorée.

Mars - Sept. 69. - Mutations. Choléra. Eravaux du S<sup>t</sup> ministère. 1<sup>ères</sup> Comm.<sup>ns</sup>. Retraites. . . . . 137.

Sept. 69 - Mai 70. - Retour du P. Le Pennec. Départ du P. Blanchet. Dévotion des chrétiens de Gorée p<sup>r</sup> la S<sup>te</sup> Vierge. 1<sup>ère</sup> Comm.<sup>ns</sup>. Jubilé. Confir<sup>m</sup>. . . . . 505.

### Sénégalie.

Cité de S<sup>t</sup> Josephs.

Mars - Sept. 69. - Confrérie de S<sup>t</sup> Joseph. Fête du 11 avril. Offrandes au S<sup>t</sup> Père. Choléra. Marche du fléau. Bénédiction des cases à S<sup>t</sup> Joseph. P. P. Walter et Jouga à Nianning. P. Richl à S<sup>t</sup> Benoît et à S<sup>t</sup> Michel. Mort du jeune Bernard. S<sup>rs</sup> de la Sœur Suzanne et de cinq enfants des Sœurs. Recours au V. Père. Victimes dans les divers villages. Salutaire impression sur les infidèles. S<sup>t</sup> Josephs du Barbad. Protection du Saint. Latinistes. Scolastiques. Ordin<sup>rs</sup>. Filles du S<sup>t</sup> Cœur de Marie. Postulantes et Novices. Grammaire Wolofe achevée. Retours en France. Cause du V. Père. . . . . 141.

Appendice. - Lett. du P. Jouga. S<sup>rs</sup> de la Mère Rosalie. Rapport du P. Walter. . . . . 172

Sept. 69 - Mai 70. - Séjour à Rome de M<sup>gr</sup> Robis. Départ de Bordeaux. Ministère à S<sup>t</sup> Joseph. Catéchisme. Baptême d'adultes. Catéchismes dans les villages par les Pères et les Scolastiques. S<sup>rs</sup> par les Filles de Marie. Terrain cédé à Nianning. Petits Scol<sup>rs</sup> 9<sup>mes</sup>. Nombre. Réception de M. Benga. Mort de M. Dorsei. Mort de Sœur Eléphas. Retraite. Sauterelles. Epizootie. Santé. . . . . 506

Cité de Joal.

Mars - Sept. 69. - Choléra à Tadiouth. S<sup>rs</sup> à Joal. Procession. Décès. Marabouts atteints. Ministère et conversions. Retour au S<sup>en</sup>. Orphelins chez les Sœurs. Santé. Fin de l'épidémie. Retraite des Sœurs. Logement en construction. . . . . 168.

Sept. 69 - Mai 70. - Achèvement et bénédiction du presbytère. Ecoles. Etat religieux. . . . . 199.

Ct<sup>e</sup> de Dakar.

Mars - Sept. 69. - Personnel. Visites. Ministère. Catechisme Wolof.  
Offrandes au P. Père, Apostolat de la Jeune. Cholera. 172.  
Sept. 69 - Mai 70. - Passage de M<sup>g</sup> Bessieux et de Pères.  
Personnel 120.

Ct<sup>e</sup> de Ste Marie de Gambie.

Mars - Sept. 69. - Cholera. zèle des Missionnaires. Craqueur des  
Ministères protestants. Imposture d'un musulman. Soins aux  
Cholériques. Nombre des victimes. Baptêmes. Mariages. Orphelins  
recueillis. Dévotion à Marie. Dons divers. Ouvrés. Baptêmes  
d'adultes. 1<sup>re</sup> Comm<sup>n</sup>. Ecoles. 175.  
Appendice. - Lettres du Gouverneur anglais. 181.  
Sept. 69 - Mai 70. - Fête de l'Assomption. Conversions 1<sup>re</sup> Comm<sup>n</sup>.  
Jubilé. Mutations. Santé. Retours en France. Rapports avec l'Ad-  
ministrat<sup>n</sup>. Projet de cession de la Gambie à la France. Fête de Paques.  
Disposit<sup>n</sup> des protestants. 121.

Ct<sup>e</sup> de Free-Town.

Mars - Sept. 69. - Santé. Maladie du P. Fritsch. Sectes protestantes;  
leur désunion. Meetings contre les cathol<sup>iq</sup>. Publication de la  
lettre de Pie IX aux protestants. Ses bons effets. Réponse du P.<sup>r</sup>  
Ablook. Ecoles. Nombre. Agrandissement. Soins des malades.  
Case-hôpital. Eglise restaurée. Sacristie. Générosité de M<sup>g</sup>  
Buhot. Cérémonies. Chants relig<sup>x</sup>. Predicat<sup>rs</sup>. Catechismes.  
Baptêmes. 1<sup>re</sup> Comm<sup>n</sup>. Refus de sépulture. Tombe de M<sup>g</sup> de  
Bressillac et de nos Pères. 183.  
Sept. 69 - Mai 70. - Santé. Ecoles. Ministère. Arrivée du P. Kaysen.  
Protestants. Craintes du Concile et de la définition de l'Infant<sup>us</sup> 527.  
Guinée.

Ct<sup>e</sup> de Ste Marie.

Mars - Sept. 69. - Constructions des Sœurs à Ste Anne. Fin de cet Etabl<sup>t</sup>.  
Routes nouvelles. Détails sur l'incendie. Prise d'une panthère.  
Fruits du S<sup>t</sup> ministère. Dispositions des Boulois et des Rombe.  
Poste franc<sup>s</sup> à Rama. Demande de Pères à M<sup>g</sup> Bassam. Lati-  
nistes. Apprentis. Visite de M<sup>g</sup> Dauriac. Décoration du C. Le  
Bevre. Mort de la Mère Paule. Retour du P. Dupray. Catechisme  
Bonquie. Scierie mécanique. 192.  
Sept. 69 - Mai 70. - Arrivée de M<sup>g</sup> Bessieux, du P. Dupray, de Frères  
et de Sœurs. Santé. Mort de M. Melaine. Départ de l'Amiral  
Dauriac. Bonnes dispositions. Minerai d'or. Projet de cession  
du Gabon aux Anglais. Scierie. Latinistes. Retraites. 530.

## Congo.

## Ambriz et Loanda.

- Mars-Sept. 69. - Mort du P. Espitalli. Funérailles. Nouvelle à Ambriz. Condolances. Voyage du P. Lapeyre à Loanda. Service. Combe commandée à Paris. Accueil sympathique du Vic. genl. des chanoines Ramos et Fernandez, du Gov. genl. des habitants. Ambriz. Nôird de Mossulêlé. Ecole. Concours du Padre Ganião et du chef. Offre de la chapelle de Nazareth à Loanda. 199.
- Sept. 69. - Mai 70. - Le P. Lapeyre à N. S. de Nazareth. Retour à Ambriz. Déménagement. Ecole. Visite de la Ville du Gov. à Nazareth. Concours prêté au chanoine Fernandez. Fatigues. Arrivée des P. P. d'Hyèvre et Carrié. Accueil. Santé. Mort du P. Lapeyre. Voyage à Mossamédès, situation matérielle et morale. Difficultés. 538.

## Maurice.

C<sup>té</sup> de la Cathédrale.

- Avril- Oct. 69. - Santé. F. Michel en passage. Conversions. Baptêmes. Processions. Dévotion au S. Cœur. Confirm. Retraite annuelle. Asile des immigrants. Rapport du P. Guilmin sur sa mission à Rodrigues. 227.
- Oct. 69 - Juin 70. - Etat sanitaire de l'île. Santé. Confirm. Retraites diverses. Ybesse et instruct. à Etacq. Id. à Beau-Bassin. Matière de cet Etabl<sup>t</sup>. Pauvreté dans le pays. Luxe. Départ de M<sup>gr</sup> P. le Concile. 621.

C<sup>té</sup> de St- Louis.

- Avril- Oct. 69. - Santé. Maladie du F. Wilfrid. Id. du P. Gommenginger. Elèves attendus. 1<sup>re</sup> Comm. - Arrivée à Paris et visite au C. B. Père de M<sup>gr</sup> de Port-Louis. 234.
- Oct. 69 - Juin 70. - Distrib<sup>n</sup> des prix. Arrivée du P. Power et du F. Vital. Retraite. Nombre des élèves. Projets de l'Inspecteur Bruce. 626.
- C<sup>té</sup> de S<sup>te</sup> Croix.

- Avril- Oct. 69. - Personnel. Fête-Dieu. Etat de l'église. Combeau du P. Laval. Sa Vie. 236.
- Oct. 69 - Juin 70. - Fête patronale. Eglises élevées près de S<sup>te</sup> Croix et des Cassis. Combeau du P. Laval. Voyage du P. Delaplace en Normandie. 1<sup>er</sup> l'achèvem<sup>t</sup> de sa Vie. 686.

C<sup>té</sup> du Grand-Port.

- Avril- Oct. 69. - Résultat du P. ministère. Ecoles. Nombre. Chapelles reconstruites. Détresse des habitants. 238.

Oct. 69 - Juin 70. - Circulation du journal protestant. Etat de la paroisse.  
Conversions. Missions à la Cathédrale.

632.

Réunion.

Cité de la Providence.

Avril - Oct. 69. - Question de l'école profess<sup>te</sup>. Administr<sup>te</sup> pres<sup>te</sup> de vendre l'outillage. Lettre du Directeur de l'Ente<sup>te</sup>. Rép. du P. Stoffel. Assignations. action judiciaire. Audience du Tribunal. Jugement. Impression sur le public. Nouvelle lettre du P. Stoffel. Lett. de M<sup>rs</sup> Dupré au Ministre. Départ du P. Dubois. Procès du cri d'alarme. Pénitencier. Hospice. Visite de la Commis<sup>te</sup> de Bienfais<sup>te</sup>. Visitation. Retraites des Sœurs de St. Joseph et des Filles de Marie. Service célébré p<sup>r</sup> le R. P. Gauthier. M<sup>rs</sup> de Lormel nommé Gouver<sup>ns</sup>. 240.

Oct. 69 - Juin 70. - Arrivée du P. Dubois. Lett. proposant des accommodements p<sup>r</sup> la Providence. Discussion au Conseil g<sup>l</sup>. 1<sup>er</sup> Rapport assez bienveillant. Commission mal disposée. Décision peu favorable. Désistement du procès. Liquidation des ateliers. Destination incertaine des bâtiments de l'école. Personnel actuel de la C<sup>te</sup>. Œuvres. Situation g<sup>l</sup>. Attaque contre les institutions religieuses: les Jésuites, les Lazaristes etc. M. Drouhet parte. M. Larssonne perd un procès. M<sup>rs</sup> Dupré.

634.

Cité de la Neuville.

Avril - Oct. 69. - Personnel. Clôture. Fête de St. Joseph. Neuvaine p<sup>r</sup> le C. R. Père. Semaine S<sup>te</sup>. Fête-Dieu. Baptêmes d'adultes. 1<sup>ère</sup> Comm<sup>te</sup>. Visite pastorale de M<sup>rs</sup>. Réception. Discours. Confirmat<sup>ns</sup>. Bénédiction de croix. Statues. Ecoles des filles. Id. des garçons. Conversion des gendarmes. Procession des Lepreaux.

250.

Oct. 69 - Juin 70. - Ministère à St. Bernard. Fête de la Coussaint, de Noël. Jubilé à la paroisse et à la Leproserie. Jubilé à la Possession. Id. à l'Assomption. Id. à St<sup>e</sup> Rose. Carême à St<sup>e</sup> Denis. Plainte d'un franc-maçon. Assistance publique à la Leproserie. Ministère. Adieux du P. Vigneau.

640.

Cité de St. Guillaume.

Avril - Oct. 69. - Pénitencier. Nombre. Cravaux. Piété des enfants. Confirmat<sup>ns</sup>. Moilice du Pape. Fête du S. Cœur. Retraite des Frères. Personnel. 261.

Oct. 69 - Juin 70. - Maladie des enfants. Id. des Frères. Cravaux. Routes. Accidents. Pent. Construct<sup>ns</sup>. Cultures. Jubilé. Semaine S<sup>te</sup>. Commémorations pascales.

647.

Côte orientale d'Afrique.

Cité de St. Joseph, à Zanxibar.

Avril - Oct. 69. - Danger d'incendie. Enfants. Nombre. Latinistes. Rachat de

jeunes esclaves. Epargnes des enfants. Don du Sultan.  
Musique instrument<sup>le</sup>. Nouveau Consul, M. de Vienne. Dons 264.  
Oct. 69 - Juin 70. - Choléra. Victimes dans la Mission. Sacrifices  
païens. Portugais atteints. Procession. Nombre des victimes.  
Conversions. Renfort de personnel: P. Duparquet et Frère  
Marcellin. Retraite. Mutations. Chapelle restaurée. Offi-  
ces de la semaine sainte. Bienveillance du Consul de  
France. Id. du Vice-Consul anglais. Dons Evêque an-  
glican. Dévouement des catholiques p<sup>r</sup> la Mission.  
Livre de M. J. Gaume; Siema 652.

Ct<sup>é</sup> de Bagamoyo.

Avril - oct. 69. - Constructions. Haie autour de la propriété. Difficultés  
p<sup>r</sup> le terrain. Animaux rodeurs. Etat des plantations. Ad. 268.  
miration des indigènes.

Oct. 69. - Juin 70. - Citres de concession de terrain. Dîner à l'orien-  
tale. Transfert de l'Orphelinat des filles. Id. des latinistes.  
Bâtiments. Direction. 1<sup>re</sup> apparition du choléra à Baga-  
moyo. Victimes parmi les enfants. Mort d'une Sœur. Cholérine  
Bienveillance du Consul. Œuvre agricole. Plantations. Lettres  
diverses du Sultan. 661.

## Inde.

Ct<sup>é</sup> de Chandernagor.

Avril - Oct. 69. - Mort du F. Samuel. Maladies Retour du F. Sidore  
Voyage du P. Barthet à Pondichéry. Accueil. Orphelinat.  
Travaux poursuivis. Loteries. Ecoles des natifs. Id. des jeunes  
Européens. Etat de la paroisse. Chapelle de M<sup>r</sup>. Cheroutre  
achetée. Mort de la S<sup>r</sup>. Marie du S<sup>t</sup>. Sacrement. Ouragan  
Passage de M<sup>r</sup>. Rigandet et du R. P. Roch, capucin. 278.

Oct. 69 - Juin 70. - Maladie du F. Alphonse. Arrivée du P. Salles.  
Départ du P. Power. Regrets des enfants. Ecole des Européens.  
Nombre. Espérances. Id. des natifs. Bâtiments de cette école  
commencés. Orphelinat fini. Lohrie projetée. Don du Docteur  
Thompson. 669.

## Martinique.

Ct<sup>é</sup> de St-Pierre.

Mai 69 - Janv. 70. - Mort du P. Maillet. Fièvre jaune Maladie du  
P. Maîtreyan. Id. du P. Sup<sup>r</sup>. Mort de M<sup>r</sup>. Walter. Pères  
atteints par l'épidémie. Mort du P. Guard. Sortie avancée.  
Vacances. Pères et Scol<sup>es</sup> envoyés à la M<sup>r</sup>. Noire. Ordin<sup>re</sup> de M<sup>r</sup>. M.  
Duss et Ricarda Petit-sim<sup>re</sup>. 1<sup>re</sup> Comm<sup>re</sup>. Jubilé. Santé des

élèves Voyage à Antiques des P. P. Supr<sup>s</sup> et Renaud Départ du  
Gouv<sup>r</sup>. Son dévouem<sup>t</sup> p<sup>r</sup> les Pères Visite du Gouv<sup>r</sup> par interim.  
Départ de M. Guesdon. 291.

Janv. - Juil. 70. - Santé. Rentrée des élèves. Petit sémin<sup>r</sup>. Visite du nouv.  
Gouv<sup>r</sup>. Hommes relig<sup>s</sup> dans l'Adminis<sup>tr</sup>. Situation relig<sup>te</sup>. Evêque  
désiré. Retour de M. Guesdon. Exemblem<sup>t</sup> de terre. Découverte  
intéressante. 675.

#### C<sup>te</sup> du Trou-Vaillant.

Mai 69 - Janv. 70. - Nombre des séminaristes. Mort de M. Senès. Malades.  
Convalescents. Piété des sémin<sup>tes</sup>. Fêtes. Réparations à la cha-  
pelle. Départ de M. Schuster. Ordin<sup>m</sup>. Vacances. 311.

Janv. - Juil. 70. - Rentrée. Ordination par M. G<sup>r</sup> Gorin. . . . 680.

#### C<sup>te</sup> de N. D. de la Délivrande.

Mai 69 - Janv. 70. - Chute du P. Blanpin. Sa maladie. Id. du Frère  
Marie-Joseph. Mort du P. Chevalier. Filles de N. D. de la  
Délivrande. 314.

Janv. - Juil. 70. - Placement du P. Dessaint au Home-Rouge. . . . 679.

#### C<sup>te</sup> de St<sup>e</sup> Marie à Forch de France.

Mai 69 - Janv. 70. - Santé. Départ du Gouv<sup>r</sup>. Loterie. . . . 319.

Janv. - Juil. 70. - Personnel. Allocation p<sup>r</sup> l'Établ<sup>t</sup>. État des travaux.  
Nouveau Gouverneur. 679.

#### Guadeloupe.

##### C<sup>te</sup> de St<sup>e</sup> Pierre, à la Basse-Terre.

Mai 69 - Janv. 70. - Nombre des élèves. Retraite. Piété des enfants. Fête  
de la Pentecôte. Cong<sup>r</sup> de la St<sup>e</sup> Vierge. Fête-Dieu. Musique  
militaire. Fête du P. Sup<sup>r</sup>. Soirée amusante. Fête du collège.  
Fête du St<sup>e</sup> Cœur de Marie. 1<sup>er</sup> Comm<sup>em</sup>. Prédicat<sup>es</sup>. Elèves  
renvoyés. Réputat<sup>ion</sup> du collège. Santé. Mutations. Arrivées.  
Desserte du Camp Jacob. Construct<sup>es</sup>. M. g<sup>r</sup> Reyne, évêque  
nommé de la Basse-Terre. 352.

Janv. - Juil. 70. - Rentrée. Nombre des élèves. Ecole des Frères de  
Ploërmel à la Pointe-à-Pître. Mort de M. Borot. Maladie  
du F. Innocent et du P. Ray. Départ de M. Ginetet. M. g<sup>r</sup>  
Reyne. Son attitude au Concile. Lett. du Vic. g<sup>al</sup> au E. R. Père.  
Nouveau Gouv<sup>r</sup>. Visite du collège. 692.

Retraite des Sœurs de St<sup>e</sup> Joseph. Id. au collège. Mutations.  
dans le personnel. Desserte de l'hôpital. Mort de la Mère  
Adélaïde. Lett. de M. g<sup>r</sup> Reyne au P. Supérieur. 697.

#### Guyane

##### C<sup>te</sup> de Cayenne.

Mai 69 - Janv. 70. - Cournée du R. P. Priefet à Tracoubo. Simamary.

Kourou. - @v. dans le Maroni et l'Oyapock. Visites autour de Cayenne. Résultats. Confirmat<sup>ns</sup> et 1<sup>re</sup> Comm<sup>ns</sup>. Œuvres diverses des Mères de famille, du demeur de St Pierre, de la St<sup>e</sup> Enfance. - @d. des Indiens immigr<sup>és</sup>. Des Indiens indigènes et des Brésiliens. Retraite du clergé, des Pères, des C<sup>tes</sup> relig<sup>es</sup> et des C<sup>ts</sup> de Ploër-mel. Service p<sup>r</sup> M<sup>g</sup>: Dossat. @v. p<sup>r</sup> M<sup>g</sup>: Piabé Lhuere. Accident du 13 août. Distrib<sup>ns</sup> des prix. Discours du R. P. Hervé. Sautés. Retour du P. Pommepeuy. .320.

Janv. à Juill. 70. - Le P. Le Beller au Collège. Retour du P. Pommepeuy. Sautés. Mort du Gouv<sup>r</sup>. Son successeur par intérim, M. Loubere. Mois de S. Joseph et de Marie. Jubilé. Retraite et 1<sup>re</sup> Comm<sup>ns</sup> d' Indiens. Fêtes. Autels de l'église. Chapelle béniite. Cournée de Confirmat<sup>ns</sup>. Stet-la-Nère. Cour de S<sup>te</sup> Ké. Kourou. Cournée grande. Postulatum p<sup>r</sup>: l'Infaillibilité. .701.

### C<sup>te</sup> de Mana.

Mai 69 - Juill. 70. - Ministère. Certaires de S. François. Commun<sup>ns</sup> pas<sup>se</sup> L<sup>e</sup>. Deux Franc-maçons, mulâtres. Visite du R. P. Prêf<sup>t</sup>. Mutations. .330.

Janv. - Juill. 70. - Confirmat<sup>ns</sup> à l'Arcaourany. Jubilé. Mois de S. Joseph. @v. 707.

### Trinidad.

### C<sup>te</sup> de Port-d'Espagne.

Mai 69 - Janv. 70. Mort de M. Duval. Maladie du P. Corbet et morts des J. F. Patriek et Oswald. Victimes dans les C<sup>tes</sup>. Décroissance du fléau. Fête du 11 avril. Guête et Lett. p<sup>r</sup>: Dix. Rép. de S. Sainteté. Fête de S. Vincent de Paul. Dîner p<sup>r</sup> les pauvres. Ministère à l'ext<sup>r</sup>. Visite de l'Inspecteur. Lett. du S<sup>t</sup> Père. .331.

Janv. - Juill. 70. - Retraites. Renfort de person<sup>nel</sup>. Prédicat<sup>ns</sup>. M<sup>g</sup>: Gorin. Camplets. Assassinat d'un prêtre. Collège royal. Degrés d'affiliat<sup>ns</sup>. Départ du Gouverneur. Haïti. 709

### C<sup>te</sup> de Létionville.

Mai 69 - Janv. 70. - Suite des faits politiques. Expulsion de Sabnave Actes du Gouv<sup>r</sup> contre l'Église. M<sup>g</sup>: Guilloux, Vic. ap<sup>st</sup>. Desserte de l'Établ<sup>ts</sup> des Sœurs. Crève jaune. P. François au Cap-Haïtien. Desserte de chapelles. Ecoles des Sœurs, des Frères. Prêtre schismatique. Sa mort. Arrestat<sup>ns</sup> de Loups-garous. Disposit<sup>ns</sup> du nouveau gouvern<sup>t</sup>. Dons de la Prop. de la Foi. .344.

Janv. - Juill. 70. - Retour du P. François. Retraite. Fonctions. Logement. Paroisse S<sup>te</sup> Anne, érigée. Chapelle du Carrefour, écroulée. Nouvem<sup>t</sup> rel<sup>ts</sup>. Retraite. Ecole des Sœurs. Frères de Lamemais. Apostasie d'un prêtre. Visiteur ap<sup>st</sup>. Prémoniat<sup>ns</sup> de M<sup>g</sup>: Guilloux. Relat<sup>ns</sup> avec le Gouv<sup>r</sup>. Semin<sup>aire</sup> haïtien. Difficultés au sujet d'un prêtre. Politique. 716













